REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN

IVe Plan quinquennal de développement économique, social et culturel (1976-1981)

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DU PLAN

S. E. AHMADOU AHIDJO

Président de la République Unie du Cameroun

Communication
de S.E. Ähmadou Ahidjo
Président de la République unie du Cameroun

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

En remerciant le Président de l'Assemblée nationale de ses mots aimables de bienvenue, je voudrais dire combien il m'est agréable de vous entretenir de nos objectifs de développement économique, social et culturel dont la finalité est le progrès et le plein épanouissement de tous les citoyens camerounais.

Comme il vous souvient sans doute, mon présent mandat à la magistrature suprême a été placé sous le signe d'un contrat de progrès avec le peuple camerounais pour un projet de société qui soit authentiquement camerounaise, c'est-à-dire qui plonge ses racines dans le terroir national et se nourrit des aspirations du peuple et qui soit apte à assurer le développement de la nation et son rayonnement en Afrique et dans le monde.

C'est dire que le but visé est, en un mot, de construire un Cameroun nouveau. Dans la réalisation de cette haute et légitime ambition, la planification est une nécessité, car dans le contexte de pénurie de ressources financières et techniques qui caractérise un pays jeune comme le Cameroun, il est impératif d'utiliser rationnellement les moyens disponibles.

Mais, ainsi que je l'ai déclaré, cette planification se conçoit et s'exécute dans le cadre de quatre principes essentiels : le libéralisme planifié, le développement auto-centré, la justice sociale et l'équilibre.

Le libéralisme planifié marque notre conviction que d'une part, l'initiative privée demeure le meilleur moteur du développement et d'autre part, qu'il appartient à l'État, responsable de l'intérêt général, de mobiliser, de coordonner et d'orienter les efforts pour le progrès.

Le développement auto-centré, qui pour nous signifie d'abord développement du peuple par le peuple, répond à la nécessité de mobiliser toutes les ressources et toutes les énergies nationales en vue du développement, car nous sommes profondément convaincus qu'il n'est de développement authentique que celui qui repose sur l'effort productif et créateur du peuple.

La justice sociale implique que l'amélioration du niveau de vie résultant de l'effort productif et créateur du peuple, bénéficie à tous les Camerounais et se traduise par une redistribution équitable des fruits de la croissance entre les différentes catégories sociales.

Le principe d'équilibre enfin se justifie par la variété et la diversité de notre pays. Cet équilibre doit être organisé entre les différents secteurs d'activité, entre la ville et la campagne, entre les générations. De cette manière, les inégalités naturelles, historiques ou sociales seront atténuées et les fruits du développement pourront ainsi être mieux répartis à l'ensemble de la population.

Comme vous le constatez, Mesdames et Messieurs, le Cameroun a choisi le processus de son développement dans le réalisme.

Il s'agit d'abord de mettre à contribution et de dynamiser toutes les énergies nationales.

Il s'agit ensuite de créer un cadre dans lequel toutes les bonnes volontés se retrouvent, sans exclusive, pour une coopération et une collaboration nationales et internationales bien comprises.

Il s'agit enfin et surtout d'offrir aux différentes couches de la population les moyens d'améliorer la qualité de leur existence.

L'ensemble de ces actions doit permettre la construction d'une nouvelle société et d'une économie dynamique en mesure de répondre dans les délais les plus rapprochés aux aspirations des masses.

La réalisation et la poursuite d'une telle ambition n'est concevable que grâce à notre détermination qui procède elle-même des principes et des objectifs précités, ainsi que de l'œuvre que nous avons déjà accomplie et de celle qui reste à accomplir.

Finalité et condition de tous nos efforts, la transformation de l'homme camerounais, en vue de sa promotion, demeure le but essentiel de notre action.

En tant que citoyens responsables, vous avez l'occasion de constater au fil des jours les résultats positifs enregistrés à cet égard dans tous les domaines.

Ces résultats sont d'autant plus significatifs que pendant toute l'exécution du IIIe Plan, notre économie a connu une conjoncture difficile provoquée principalement par la stagnation de la production agricole due aux conditions climatiques défavorables et par la forte poussée démographique que notre pays a connue pendant cette période. A cette conjoncture, sont venus s'ajouter les désordres de l'économie mondiale et les effets de l'inflation qui en est résultée.

La conjugaison de ces facteurs a donné lieu à une croissance modérée de la production intérieure, entraînant un tassement par endroits des activités économiques.

Le gouvernement, devant cette situation, n'a ménagé aucun effort pour tenir le pari du IIIe Plan dans les secteurs les plus vulnérables et les plus sensibles et en particulier, pour soutenir le pouvoir d'achat des Camerounais.

Ainsi, le secteur rural, qui comme je ne cesse de le dire, constitue la base essentielle de notre développement, a retenu toute notre attention pendant cette période. Malgré la crise économique mondiale, des mesures ont été prises pour que l'exécution des différents projets se poursuive normalement, illustrant ainsi notre volonté de continuité dans l'action pour le développement.

D'autres projets ont été lancés et de nouvelles structures créées en vue d'intensifier toujours davantage les activités du monde rural, en facilitant le crédit, la rationalisation des produits de manière à répondre toujours mieux à la demande.

Ces diverses actions ont contribué au succès de notre campagne pour la Révolution verte lancée à l'occasion du Comice agricole de Buéa.

Les domaines de l'industrie et des infrastructures ont également enregistré d'importantes réalisations que vous connaissez, en dépit de l'inflation qui a durci les termes des marchés financiers et, de ce fait, rendu difficile l'exécution de nombreux projets dans ces secteurs.

Dans le domaine commercial, des mesures ont été prises pour lutter contre la hausse des prix des denrées alimentaires de première nécessité. C'est ainsi que le gouvernement s'est efforcé soit d'organiser la commercialisation des produits vivriers, soit de régulariser le marché des céréales en créant un Office céréalier, soit de rationaliser les circuits de distribution des produits de grande consommation en créant un Office commercial camerounais qui entrera bientôt en activité.

Vous constatez avec moi, Mesdames et Messieurs les Députés, que cet ensemble de mesures a eu pour objectif final l'amélioration des conditions de vie des citoyens, car toutes nos actions restent toujours sous-tendues par le souci de renforcement de la justice sociale.

Dans le secteur de l'enseignement et de la formation, la répartition territoriale des équipements scolaires vise également cet impératif de justice sociale. Le IIIe Plan, dans ce domaine aura consenti d'importants efforts. De nouveaux établissements ont été construits et de nombreuses extensions réalisées. Les nouvelles salles de classe construites au cours de la période s'élèvent à 1 761 pour l'enseignement primaire et à 601 pour l'enseignement secondaire général et technique.

Au cours de la même période aussi, cinq Écoles normales d'instituteurs ont été érigées.

L'enseignement supérieur, pour sa part, a vu la création de nouvelles institutions telles que l'École nationale supérieure polytechnique, l'Institut de Formation et de Recherches démographiques, l'Institut international des Assurances, l'Institut des Relations internationales, l'École supérieure des Postes et Télécommunications.

Par ailleurs, certains établissements d'enseignement supérieur existants ont connu des extensions substantielles.

Toujours en vue d'améliorer le bien-être des citoyens, plus de 24 hôpitaux ont été construits portant le nombre des hôpitaux à 115 en 1975/1976 contre 91 en 1970/

1971. Également, de nombreux centres de santé développés et élémentaires ont été construits ou aménagés. La capacité hospitalière du pays se trouve ainsi augmentée de 1 442 lits passant de 15 000 en 1970/1971 à 16 442 en 1975/1976.

Le IVe Plan quinquennal de développement économique, social et culturel, qui est soumis à votre appréciation, intensifiera ces actions parce qu'il prévoit, pour les années à venir, les voies et moyens permettant de mobiliser davantage, toutes les énergies nationales en vue de poursuivre la grande œuvre que nous avons entreprise.

Ce Plan, vous le savez, Mesdames et Messieurs les Députés, a été élaboré avec la large participation de toutes les forces vives de la nation — dont vous-mêmes — qui, à travers les structures appropriées de dialogue mises en place au niveau de l'arrondissement, du département, de la province comme à l'échelle de la nation, ont apporté leurs contributions actives, conformément aux principes de notre démocratie gouvernante, à la définition des options et des objectifs qui doivent guider, pour les cinq années à venir, notre action de développement et de promotion de l'homme camerounais.

En effet, vous le savez également, l'homme étant toujours au centre de nos préoccupations, son plein épanouissement est en définitive le fondement de notre action ainsi que la justification d'un développement auto-centré qui permet de réaliser nos aspirations au mieux-être.

Ce mieux-être, nous continuerons à le rechercher, notamment par l'augmentation du niveau de vie de chaque citoyen et par l'amélioration de son environnement, de son état sanitaire et de son niveau général d'éducation, de formation et de culture qui exigent que l'on tire un meilleur parti des ressources diverses dont dispose le pays, qu'il s'agisse des ressources du sol et du sous-sol, des rivières et des fleuves, qu'il s'agisse des infrastructures déjà établies ou à construire.

Dans ce contexte, les efforts entrepris depuis l'indépendance en vue de la modernisation de l'économie camerounaise seront poursuivis au cours de cette période quinquennale et s'appliqueront à tous les secteurs.

En particulier, la dynamisation du secteur de production agricole sera recherchée à un double niveau : il s'agira d'une part, d'intensifier les interventions en matière d'organisation et d'encadrement des planteurs, et d'autre part, de donner une impulsion plus vigoureuse à l'accroissement de la production.

A cet égard, les actions intégrées et concertées qui sont menées dans certaines zones, constituent des modalités du système qu'il importe de vulgariser du fait qu'il permet à la fois d'assurer la formation des paysans, la diffusion des techniques modernes de production, le développement du crédit agricole, la commercialisation des produits, l'amélioration de l'habitat, et d'une manière générale, couvre l'ensemble des actions d'accroissement des revenus et d'amélioration de la qualité de la vie à la campagne.

D'autres opérations destinées à favoriser l'insertion des jeunes en milieu rural suivant des formules chaque fois adaptées aux conditions locales (lotissements agricoles, villages pionniers, zones de mise en valeur). Dans cette optique, le IVe Plan a prévu des projets tels que, la mise en valeur des zones de : Nord-Est Benoué, Obala-Mbandjock, Bertoua-Batouri, Basse vallée du Nkam, Plaine de Baïgom, Wum-Akwaya-Mamfé, pour ne citer que ceux-là.

En ce qui concerne l'organisation, elle sera ordonnée autour de programmes spécifiques par grand produit. Dans le cadre de ceux-ci, l'objectif est d'assurer dans les différentes zones d'opération, l'ensemble des fonctions nécessaires au développement rural, à savoir, la modernisation des structures de production grâce à un encadrement fonctionnel et l'amélioration qualitative et quantitative de la production par une transformation des techniques de production et l'accroissement des rendements.

Les actions qui seront entreprises dans le cadre de ces programmes spécifiques tendront vers la création et l'extension de complexes agro-industriels modernes qui auront également pour charge de promouvoir des plantations villageoises satellites, d'assurer la transformation des produits et de réaliser des interventions de caractère intégré comportant outre des investissements directement productifs, ceux concernant certaines infrastructures socio-économiques et l'équipement des campagnes.

Au cours de cette période quinquennale, une dizaine de programmes spécifiques seront mis en valeur et concerneront notamment : le cacao, le café arabica, le café robusta, le thé, le palmier à huile, le coton, le riz, le sucre, la banane, l'hévéa, les produits vivriers.

Grâce à leur réalisation, l'on parviendra à une mise en valeur de nos principales zones de production, à une augmentation sensible du volume des récoltes, à un accroissement des exportations de certains de nos produits de base, à un meilleur approvisionnement en vivres des différents centres du pays et, enfin, à une nette amélioration du niveau de vie des masses rurales.

En effet, pour les cultures vivrières, les interventions des organismes de ces cultures et de l'Office céréalier devront permettre la satisfaction des besoins du pays.

Pour le riz, le IVe Plan prévoit l'extension ou la création de grandes unités de production telles que SEMRY I et II, la Mission de Développement de la Riziculture dans la Plaine de Mbos (MIDERIM), la Sanaga Rice Company (SARICECO) et le projet Ndop.

Pour le blé, la production attendue en 1980 est de l'ordre de 30 000 tonnes dans l'Adamaoua.

Pour la canne à sucre, les actions prévues permettront de produire 80 000 tonnes de sucre grâce à l'extension du complexe SOSUCAM et la création d'un complexe plus important par la Cameroon Sugar Company (CAMSUCO).

Pour le café arabica et le café robusta, le programme de régénération qui sera complété par des mesures d'allègement des charges d'exploitation des planteurs a pour objectif de faire porter la production respectivement à 60 000 tonnes et 100 000 tonnes en 1980.

En ce qui concerne le cacaoyer, il sera nécessaire, compte tenu de la virulence des maladies qui paralysent cette production, d'entreprendre une véritable lutte d'éradication de la pourriture brune et des capsides. Cette action d'envergure exigera l'intervention directe des services et organismes responsables et notamment de la Société de Développement du Cacao (SODECAO) pour compléter les traitements effectués par les planteurs eux-mêmes qui doivent continuer à renforcer leur action dans le domaine dont ils doivent se considérer comme principalement responsables.

S'agissant du palmier à huile, les efforts porteront sur la création de 13 000 hectares de nouvelles plantations industrielles par la C.D.C., la SOCAPALM, la PAMOL et la SAFACAM et de plus de 4 000 hectares de plantations villageoises dans le Nyong-et-Kellé, la Sanaga-Maritime et le Mungo.

Pour le développement des fibres textiles, une attention particulière sera accordée à l'intensification de la culture du coton, particulièrement atteint par la sécheresse, de façon à rattraper les niveaux de production antérieurement enregistrés à 90 000 t et s'orienter vers l'objectif de 125 000 tonnes en 1980/1981. Le démarrage de la culture du Kénaf permettra également d'approvisionner directement notre industrie de la sacherie.

Dans le domaine de la production animale, le Plan Viande constitue un programme ambitieux en vue d'accroître la production bovine et de rationaliser sa commercialisation.

L'objectif poursuivi dans le cadre de ce programme est de créer des ranches d'État et des unités d'embouche, d'éradiquer les glossines et de moderniser l'élevage traditionnel.

Parmi les actions qui seront menées en dehors du Plan Viande, il convient de mentionner particulièrement l'élevage des petits ruminants et le développement de la production porcine et avicole.

Dans le domaine de la pêche, les interventions prévues tendront d'une part à stimuler la pêche industrielle grâce au renforcement de la flotte et d'autre part à moderniser la pêche artisanale grâce à des actions spécifiques d'encadrement, de formation et d'organisation des pêcheurs traditionnels.

En définitive, l'ensemble de ces actions doit permettre à notre pays de satisfaire les besoins de la consommation nationale et d'assurer le ravitaillement des pays voisins.

L'intensification des recherches et de l'exploitation forestière au cours du IVe Plan doit entraîner à la fois, la promotion des essences peu connues, l'augmentation de la transformation sur place du bois, le désenclavement et la mise en valeur des régions forestières et une plus grande participation des nationaux dans les activités de ce secteur.

C'est pour atteindre ces objectifs que l'État a entrepris de réaliser l'inventaire exhaustif de la forêt nationale et l'aménagement des zones d'exploitation. La création du complexe forestier de Deng-Deng constitue à cet égard une opération pilote. Ainsi, la production de bois attendue au cours du IVe Plan est estimée à 2 500 000 m³.

Toutefois, Mesdames et Messieurs les Députés, si l'agriculture continue à faire l'objet d'une attention particulière, notre développement ne saurait s'effectuer dans les perspectives déjà évoquées que si les secteurs secondaire et tertiaire reçoivent une impulsion correspondante.

Dans le domaine industriel, l'importance des projets retenus traduit tant la priorité que nous avons décidé d'accorder à ce secteur que notre volonté d'imprimer des mutations profondes à l'économie camerounaise.

La nécessité de mettre en place un complexe d'industrie de base impliquera l'exploitation et la transformation de toutes nos ressources naturelles.

C'est pour atteindre cet objectif majeur que nous avons privilégié dans ce plan la production de l'énergie hydro-électrique et l'intensification de la prospection minière et d'hydrocarbures. Parallèlement, nous avons envisagé la mise en exploitation de nos gisements et la création d'unités industrielles compétitives.

Dans l'ensemble, les actions préconisées sont orientées vers le développement vigoureux du secteur industriel et son intégration dans l'économie nationale.

Les conditions qu'offre notre pays le permettant, il convient d'asseoir une structure industrielle dynamique et solide, compatible avec les exigences du développement et compétitive au regard du marché mondial.

La constance de notre politique dans ce secteur c'est, en évitant des réalisations spectaculaires, de rechercher des formes d'industrialisation permettant à la fois la mise en valeur des ressources locales, l'utilisation optimale des capacités nationales et l'accroissement de nos unités de fabrication de produits manufacturés.

A cet effet, nous n'insisterons jamais assez sur les efforts que les entrepreneurs industriels doivent faire pour l'amélioration de la qualité des produits et pour une meilleure étude de la structure des prix de ceux-ci. Car, il n'est pas dans l'intérêt national de favoriser la prolifération d'unités de production industrielles si celles-ci doivent, pour survivre, être soutenues en même temps par l'État qui leur consent d'importantes exonérations fiscales et par le consommateur camerounais qui subirait des sacrifices injustifiés compte tenu du prix élevé des produits.

En particulier, notre action portera sur la réalisation de quelques grands projets tels que le complexe de pâte à papier qui sera implanté à Edéa. Ce complexe qui vise la mise en valeur de la forêt de Mangombé, permettra à notre pays de compter parmi les tout premiers exportateurs africains de cellulose.

C'est dans la même optique que seront réalisés l'usine de tannerie et peausseries de Ngaoundéré ainsi que le second complexe textile. L'un et l'autre projet permettront la valorisation sur place du coton et des peaux jusqu'à présent exportés à l'état brut.

Quant aux produits pétroliers, notre raffinerie, dont le projet continue de retenir toute notre attention, devra assurer au pays la sécurité d'approvisionnement et donner lieu, le moment venu, à la création d'une industrie pétro-chimique intégrée.

Les pourparlers que nous avons commencés au cours des Journées de la bauxite seront poursuivis de manière à trouver des solutions économiques pour l'exploitation du gisement de Minim-Martap.

Notre volonté de promouvoir un développement équilibré sera marquée dans ce secteur par des actions déterminantes de décentralisation industrielle.

Il s'agira notamment de créer une infrastructure d'accueil apte à recevoir des installations industrielles à Yaoundé, Ngaoundéré, Maroua, Bamenda et Bertoua. Des moyens suffisants seront donc donnés à la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones industrielles pour lui permettre de réaliser ces opérations. Des mesures particulières d'encouragement seront également prises en faveur des zones qui n'offrent pas une rentabilité certaine.

En outre, la production d'énergie hydro-électrique qui sera facilitée par la construction des barrages de Song-Loulou sur la Sanaga et de Lagdo près de Garoua,

aboutira à la fourniture aux industries de la quantité d'énergie nécessaire à des conditions favorables. Il sera ainsi possible aux promoteurs de projets de s'installer dans les localités de leur choix, desservies par un réseau qui lui-même connaîtra d'importantes extensions.

Par ailleurs, afin de faciliter l'insertion des Camerounais dans le secteur industriel, des dispositions seront prises pour amener les organismes d'assistance et d'encadrement existants à assurer une meilleure coordination de leurs interventions. A cet égard, les domaines industriels constitueront des centres pilotes où seront menées des actions intégrées de production, de commercialisation et de perfectionnement. En particulier, il sera possible, dans ces centres, de rationaliser et de faciliter les interventions en matière de financement, d'équipement et d'une manière générale, de promotion et d'expansion des petites et moyennes entreprises nationales.

Bien que des efforts louables soient déployés par les nationaux pour s'insérer dans les activités de distribution, des difficultés d'approvisionnement des centres secondaires et des campagnes persistent et entraînent des situations de quasi pénurie et des hausses illicites des prix qui annulent les efforts d'amélioration des revenus des travailleurs et des producteurs consentis chaque année par les pouvoirs publics.

C'est pour pallier ces inconvénients qu'il a été décidé de créer un Office commercial camerounais dont le rôle consistera non à se substituer aux commerçants mais à faciliter l'importation des produits de première nécessité au moindre coût possible.

Les actions en faveur du développement du tourisme porteront essentiellement sur la création des structures d'accueil et l'organisation des circuits touristiques.

A cet égard, il est prévu la construction, l'extension et l'aménagement de complexes hôteliers à Douala, Kribi, Waza, Victoria, Garoua et Maroua et la réalisation des aménagements touristiques dans les autres zones propices du pays.

En vue de rentabiliser ces équipements, il sera nécessaire d'entreprendre une politique dynamique de promotion touristique dirigée simultanément vers l'accroissement du tourisme domestique et vers le tourisme étranger.

S'agissant des infrastructures de communication, le programme retenu pour les cinq prochaines années vise l'entretien, l'amélioration et l'extension du réseau et des équipements des infrastructures de communication, en vue d'une intégration spatiale plus poussée du territoire national, d'une amélioration des échanges internationaux et d'une mise en place des équipements répondant aux besoins du pays. C'est ainsi que pour les ports et voies navigables, on réalisera l'extension et le réaménagement du port de Douala-Bonabéri, on poursuivra les études en vue de la création du port en eau profonde du cap Limboh et on équipera les ports de Kribi, Campo et Garoua.

Les interventions dans le domaine des chemins de fer concerneront particulièrement la rectification de la ligne Yaoundé-Douala, la modernisation et le renforcement des installations de la Régifercam.

En ce qui concerne les routes et les ponts, le programme en cours sera intensifié et développé pour assurer les liaisons internationales, les liaisons rail-route, les liaisons permanentes, et pour ouvrir les routes de désenclavement et les pistes de production. Afin de contribuer à la réalisation de ce programme routier, le Parc national de Matériel de Génie civil verra ses moyens renforcés.

Les travaux entrepris au cours du IIIe Plan pour répondre aux besoins croissants de l'aviation seront poursuivis à Douala avec l'achèvement de la construction de l'aérogare, à Garoua avec l'aménagement de la piste pour quadriréacteurs et les constructions d'installations aéroportuaires adaptées au trafic international.

Par ailleurs, le trafic sera ouvert aux différentes régions du pays et des aérodromes seront créés ou aménagés dans différents centres du pays.

Dans le domaine des postes, compte tenu d'une demande toujours croissante des services postaux, suscitée par l'évolution de l'activité économique et sociale, le programme retenu vise la modernisation et l'extension des services postaux. L'on

poursuivra ainsi la mise en place de bureaux de poste dans toutes les provinces ainsi que le programme de la poste automobile rurale.

Les actions dans le domaine des télécommunications renforceront les opérations entreprises au cours des plans précédents. Elles doivent conduire à l'amélioration des équipements existants et offrir des possibilités nouvelles de liaison à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Si les différentes opérations engagées pour le développement rural et l'amélioration de la qualité de la vie à la campagne n'ont pas encore pleinement donné les résultats escomptés, c'est que l'école continue de servir de vecteur pour le passage massif des jeunes de la campagne à la ville.

Les villes se développent ainsi de façon accélérée et peu ordonnée donnant lieu à la prolifération des quartiers sommairement lotis. Aussi, le IVe Plan porte-t-il une attention particulière au problème de l'urbanisme et de l'habitat.

A cet égard, le milieu rural connaîtra notamment la création de villages centres, une meilleure utilisation des matériaux locaux pour la construction et une amélioration des conditions d'hygiène grâce au programme d'hydraulique rurale et d'assainissement.

Pour le milieu urbain, on retiendra comme principales actions, la mise en place de lotissements viabilisés permettant l'implantation des populations les plus défavorisées et la construction de logements économiques.

En outre, on procèdera à l'extension et au renforcement des systèmes de distribution d'eau et d'électricité, au bénéfice aussi bien des villes principales que des agglomérations de moyenne importance.

Voilà, Mesdames et Messieurs les Députés, les éléments qui, du point de vue strictement économique, devront permettre la poursuite du développement national et du mieux-être des Camerounais au cours du prochain quinquennat.

Mais, ces différentes actions doivent être conçues sous forme de programmes devant conduire à l'épanouissement total de l'individu.

C'est dire l'importance que nous attachons au développement de nos ressources humaines et combien se justifient les efforts consentis au cours de nos plans antérieurs pour le secteur social.

Dans ce contexte, le développement de notre capital humain continuera à reposer sur trois éléments fondamentaux pour lesquels des actions intégrées et concomitantes doivent être menées :

— il s'agira tout d'abord d'assurer un développement physique et mental harmonieux à l'ensemble de la population, ce qui implique des objectifs précis en matière de santé publique, d'éducation sportive, de protection des groupes sociaux les plus sensibles ou les plus déshérités ;

— il s'agira ensuite d'assurer le développement intellectuel du citoyen par l'éducation, l'enseignement et la formation professionnelle dans le respect de nos valeurs culturelles traditionnelles, compte tenu des données du milieu ;

— il s'agira enfin de maximiser la rentabilité des investissements consentis dans le domaine de la santé et de l'éducation en rationalisant l'utilisation de nos ressources humaines. A cet égard, la connaissance de notre marché de l'emploi, la recherche à long terme du plein emploi, l'ajustement de la formation aux besoins de l'économie demeurent pour nous un souci constant.

En un mot, il nous appartient dès à présent, d'imaginer ce que devrait être le Camerounais de l'avenir.

Une fois tracé le profil de l'homme de demain, il restera encore à lancer de la manière la plus efficace possible et compte tenu des moyens disponibles ou espérés les opérations devant conduire au but visé.

Cette démarche favorisera la mise en œuvre d'opérations intégrées et régionalisées, valorisant les efforts accomplis dans les différents secteurs et assurant une meilleure adaptation aux conditions propres à chaque zone.

Une telle conception invite à mesurer l'intérêt de nos différentes actions en fonction de leur rapport à la construction de cet homme de l'avenir, du Camerounais nouveau qui est le but suprême de notre entreprise de construction nationale.

Pour ce qui est de la santé et des affaires sociales, il convient de souligner qu'un effort considérable a été déployé au cours des quinze dernières années. Il est à enre-

gistrer que l'espérance de vie a déjà dépassé la limite de 40 ans et que selon les résultats provisoires du recensement démographique, la population de notre pays s'est accrue, atteignant près de 7 millions 500 mille habitants. Beaucoup cependant reste à faire dans l'éducation sanitaire et nutritionnelle, base de la médecine préventive, comme dans la construction et l'équipement des formations sanitaires de tous niveaux et la formation de personnel médical et para-médical nécessaire à la couverture sanitaire satisfaisante du territoire national.

A ceci s'ajoute la nécessité de rationaliser la distribution des produits pharmaceutiques pour tenir compte des besoins du monde rural ; de valoriser la pharmacopée et la médecine traditionnelle ; de rendre la dignité humaine aux personnes physiques et d'assurer la promotion de la famille.

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, de lourds investissements devront être réalisés au cours de la période quinquennale. Il s'agira, en effet, de poursuivre et d'affiner l'œuvre engagée depuis l'accession de notre pays à l'indépendance, afin d'assurer au citoyen l'éducation requise pour son développement intellectuel et culturel, son ouverture aux réalités nationales et internationales et la formation nécessaire pour en faire un producteur capable de subvenir à ses besoins de tous ordres.

L'expression de notre système d'éducation s'appuyera sur les principes que j'ai à maintes reprises définis. En effet la solidarité nationale, le nécessaire développement harmonieux et équilibré de l'ensemble du pays impliquent qu'un effort particulier soit consacré aux zones sous-scolarisées. Cet effort n'exclut cependant pas de laisser jouer le dynamisme propre de chaque région. En conséquence, la carte scolaire reposera sur la répartition spatiale de la population en termes actuel et dynamique. Dans cet esprit je viens d'imprimer une décentralisation à l'institution universitaire en décidant de la création de nouveaux centres universitaires à Douala, Buéa, Ngaoundéré et Dschang afin d'intensifier l'animation intellectuelle et culturelle de l'ensemble du pays.

On ne répètera jamais assez que l'éducation et la formation constituent un élément fondamental du processus de notre développement économique et social. Cependant, elles ne peuvent pleinement jouer leur rôle que dans la mesure où elles sont adaptées à nos besoins présents et futurs. C'est pourquoi la réforme de l'enseignement, dans le double aspect d'un contenu conforme aux réalités nationales et d'une pédagogie adaptée, demeure une préoccupation majeure. L'action du Centre national d'Éducation et des Instituts pédagogiques à vocation rurale de Yaoundé et de Buéa doit permettre à cette réforme de couvrir les niveaux primaires et secondaires de l'enseignement au cours de ce plan.

Par ailleurs, l'impératif de l'unité nationale implique l'uniformisation de notre système éducatif du point de vue de sa structure et du contenu des programmes d'enseignements dispensés. Il importe d'opérer à brève échéance, et dans une direction positive, la synthèse de tous nos héritages culturels pour favoriser l'avènement d'une école spécifiquement camerounaise.

Cependant notre taux de scolarisation élevé, qui place le Cameroun aux toutes premières places sur le continent africain et entraîne l'accroissement rapide des effectifs au niveau du secondaire et du supérieur ne permet pas à une certaine fraction de jeunes d'accéder ou de demeurer dans le système classique d'enseignement. Aussi nécessité se fait-elle sentir de concevoir et de promouvoir des programmes de formation non conventionnelle afin de préparer ces jeunes à une insertion rapide dans le circuit de production. Nécessité se fait aussi sentir d'une formation en nombre suffisant d'enseignants qualifiés et d'une orientation des élèves et des étudiants qui tienne davantage compte des aptitudes individuelles et des besoins du marché de l'emploi. Nécessité se fait enfin sentir d'une formation professionnelle et d'un perfectionnement en cours d'emploi, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'enseignement, de la santé, du commerce et de l'industrie.

A cet égard, un rôle déterminant est à jouer par le secteur de la recherche scientifique et technique dans le processus de notre développement économique, social et culturel. C'est dans cette perspective que le IIIe Plan a vu la naissance de l'Office national de la Recherche scientifique et technique (ONAREST) et il incombe au IVe Plan d'imprimer le caractère opérationnel attendu aux activités de cette structure.

Le mieux-être de l'homme suppose également un essor de l'information et de sa diffusion. L'apport de la technique moderne dans ce domaine trouve pleinement son intérêt dans la mesure où l'information devient un besoin pour toutes les couches de la population et est un facteur important, non seulement de la formation de l'homme

qui à travers elle connaît mieux le monde dans lequel il vit, mais aussi d'unité nationale dans la mesure où elle permet au peuple de vivre au même diapason et de prendre conscience de son unité de destin. Ainsi l'État s'est-il toujours montré soucieux de doter le pays de tous les moyens modernes d'information : le IVe Plan poursuivra cet effort en visant à la fois à implanter une télévision nationale, à accroître les possibilités de la radiodiffusion, à améliorer la presse écrite et à encourager l'industrie cinématographique.

Ces moyens de communication de masse devront conduire à une large diffusion de la culture camerounaise au niveau national et en direction de l'extérieur. Dans le même ordre d'idées, le IVe Plan connaîtra la création d'une industrie du livre devant servir de support aux valeurs nationales ainsi que la réalisation de musées destinés à regrouper les différentes espèces de notre flore et de notre faune et à présenter les œuvres relevant de notre création artistique.

Mesdames et Messieurs les Députés,

A travers les actions et les transformations engagées dans tous les domaines de la vie nationale, un homme camerounais nouveau est en train de se forger. Cet homme, libéré des servitudes du passé et armé pour maîtriser le futur, pourra vivre dans la situation d'un « plus-être » et d'un « plus-valoir », dans une nouvelle société camerounaise fondée non seulement sur les principes qui constituent la devise de notre pays : Paix — Travail — Patrie, mais aussi sur une civilisation de l'équilibre en vue d'une plus grande justice sociale.

En effet, les perspectives présentées dans le IVe Plan font espérer, pour notre pays, un avenir meilleur. Je dois cependant insister ici sur le fait que notre Plan est un plan souple, qui doit du reste être, conformément au projet de loi qui vous est soumis, périodiquement adapté, à la conjoncture. C'est dire qu'il est destiné à orienter et à stimuler les efforts de la nation vers le progrès et qu'il serait irréaliste, bien que toute notre action doive tendre à leur réalisation, de considérer comme définitivement acquis tous les projets inscrits au Plan.

Condition du mieux-être des hommes, une croissance économique rapide pourra résulter de ce plan grâce à différentes actions sectorielles.

Du fait de la priorité donnée à l'agriculture et à sa modernisation, ce secteur continuera d'être le principal facteur de notre croissance comme il le fut au cours de ces dernières années.

Toujours de plus en plus étoffé, notre appareil industriel devra passer à une deuxième phase de son développement : les industries nouvelles devront se tourner, non seulement vers la satisfaction de la demande intérieure, mais aussi vers les marchés extérieurs.

Le secteur tertiaire qui fut largement entraîné par la croissance économique de ces dernières années pourra, grâce à sa modernisation et au développement du tourisme et du commerce, jouer un rôle plus actif dans la prochaine période quinquennale.

L'expansion économique qui sera ainsi obtenue ne prendra tout son sens qu'à travers une participation accrue des Camerounais au développement national.

L'orientation de l'épargne vers le développement industriel, la mise en œuvre d'une politique rationnelle de participation publique, la promotion d'entrepreneurs nationaux dynamiques et responsables permettront aux Camerounais de mieux prendre en mains la gestion de l'économie nationale.

Finalité du développement, la promotion des hommes sera activement poursuivie. La santé publique et l'éducation seront l'objet d'interventions prioritaires ; l'augmentation des bas revenus, l'amélioration des conditions d'existence et l'aménagement du cadre de vie répondant à l'aspiration des hommes à plus de bien-être.

Mais pour éloquents que soient les objectifs que se fixe ainsi la nation, il importe de se convaincre que leur réalisation exigera un effort soutenu de tous et une coordination permanente des différentes actions. A cet égard, les pouvoirs publics et l'administration se doivent de donner l'exemple.

Afin de promouvoir et d'encadrer le développement, un important programme d'investissements publics a été établi ; sa bonne exécution exigera une grande discipline.

Par ailleurs, le respect des objectifs et des engagements fixés par la nation apparaît particulièrement nécessaire dans le domaine des investissements publics où la multiplication des réalisations non programmées se fait généralement aux dépens des objectifs prioritaires retenus.

Fortement accrues au lendemain de l'indépendance du fait de la mise en place d'une administration nouvelle, les dépenses de personnel, en particulier, ont représenté ces dernières années, une part croissante du budget de fonctionnement. Les motivations d'un tel accroissement quantitatif apparaissent maintenant moins impérieuses, des actions en vue d'une recherche de la qualité des interventions devraient lui succéder, dans le but de promouvoir une véritable administration du développement. C'est le lieu de redire que les agents de l'État, à tous les niveaux, sont par rapport à la masse des Camerounais, des privilégiés qui doivent avoir le sens de l'intérêt général et avoir conscience que les ressources publiques ne sont ni inépuisables ni indéfiniment extensibles face au nombre croissant de jeunes diplômés ou qualifiés qui arrivent sur le marché du travail.

C'est dans le même ordre d'idées qu'il paraît souhaitable d'envisager avec prudence la création de nouvelles sociétés de développement dans le futur, de formuler une politique à même de resserrer les contrôles au plus haut niveau et d'harmoniser les interventions des sociétés déjà existantes.

En effet, du fait de leur rôle moteur dans le développement et de leur valeur d'exemple pour l'ensemble de la nation, les interventions de l'administration se doivent d'être particulièrement efficaces et coordonnées.

Conscient de cette exigence, le gouvernement a dégagé des politiques portant sur les différents secteurs d'activité de l'économie nationale. Ainsi définies et coordonnées, les actions administratives joueront pleinement leur rôle dans l'encadrement et l'entraînement du développement. Il n'en demeure pas moins cependant que la réalisation effective des objectifs que s'est fixés la nation dépend, en définitive, des Camerounais eux-mêmes. Seul l'effort soutenu de tous et de chacun fera de cet avenir possible une réalité concrète.

Nous ne perdons cependant pas de vue que l'interdépendance des nations est aujourd'hui une réalité qu'on ne peut ignorer. En effet, nos efforts pour le développement se heurtent constamment à la nature des relations internationales caractérisées par l'inégalité et la volonté de domination des puissances, des intérêts et des idéologies.

C'est pourquoi nous devons, avec constance et vigilance, veiller à préserver notre souveraineté nationale comme condition d'un développement authentique et conforme aux aspirations de notre peuple.

C'est aussi pourquoi nous devons œuvrer avec la plus grande détermination pour la libération totale de notre continent sans laquelle les peuples africains ne sauraient devenir véritablement maîtres de leur propre destin.

C'est enfin pourquoi nous devons lutter ardemment pour la promotion d'un nouvel ordre économique international qui permettra un réel progrès des peuples du Tiers-Monde.

Ces combats essentiels, qui portent en eux l'espoir d'une humanité réconciliée, pacifique et solidaire nous les menons au sein de l'OUA, de la conférence des non-alignés et de l'ONU et dans tous les autres cadres où les pays en développement s'efforcent de faire triompher leur droit à l'indépendance, à l'égalité, à la justice et au progrès ainsi que le sens d'une authentique coopération de tous les peuples pour l'avènement de la civilisation de l'universel.

Il est cependant évident, bien sûr, que les nobles objectifs de ces combats nécessaires, dont la victoire est néanmoins certaine, ne peuvent être atteints que dans un avenir plus ou moins lointain. C'est dire que, dans le monde tel qu'il est encore aujourd'hui, nous devons, plus que jamais, continuer à compter principalement sur nous-mêmes pour assurer la réalisation de notre légitime ambition au progrès.

Je saisis par conséquent l'occasion pour lancer de nouveau un appel à tous les Camerounais et à toutes les forces vives de la nation pour qu'ils se mettent résolument au service du développement du pays en participant, chacun à son niveau, d'une manière effective, à la réalisation de cette grande entreprise qu'est le IVe Plan qui, à n'en pas douter, représente une étape décisive de notre œuvre gigantesque de construction nationale.

Si la nation entière, Mesdames et Messieurs les Députés, prend conscience de cette exigence fondamentale, nous pouvons être assurés que ce Plan, qui résume notre vision du Cameroun de demain, sera, grâce à notre foi et à notre détermination, le creuset de la nouvelle société camerounaise profondément unie, juste et prospère, que nous appelons de tous nos vœux.

Vive le Cameroun !

Loi N° 76/20 du 9 septembre 1976

Portant approbation du IVe Plan de développement économique, social et culturel

L'Assemblée nationale a délibéré et adopté;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier. — Le IVe Plan de développement économique, social et culturel, annexé à la présente loi, est approuvé comme instrument d'orientation de la croissance économique et du développement social et culturel ainsi que des programmes d'investissements pour la période 1976/1981.

Art. 2 — En tant que de besoin, le Gouvernement pourra adapter les objectifs du Plan et les moyens de leur réalisation à l'évolution constatée de l'économie.

Art. 3. — La présente loi sera enregistrée et publiée au *Journal officiel* en français et en anglais.

Yaoundé, le 9 septembre 1976

Le Président de la République,

AHMADOU AHIDJO.

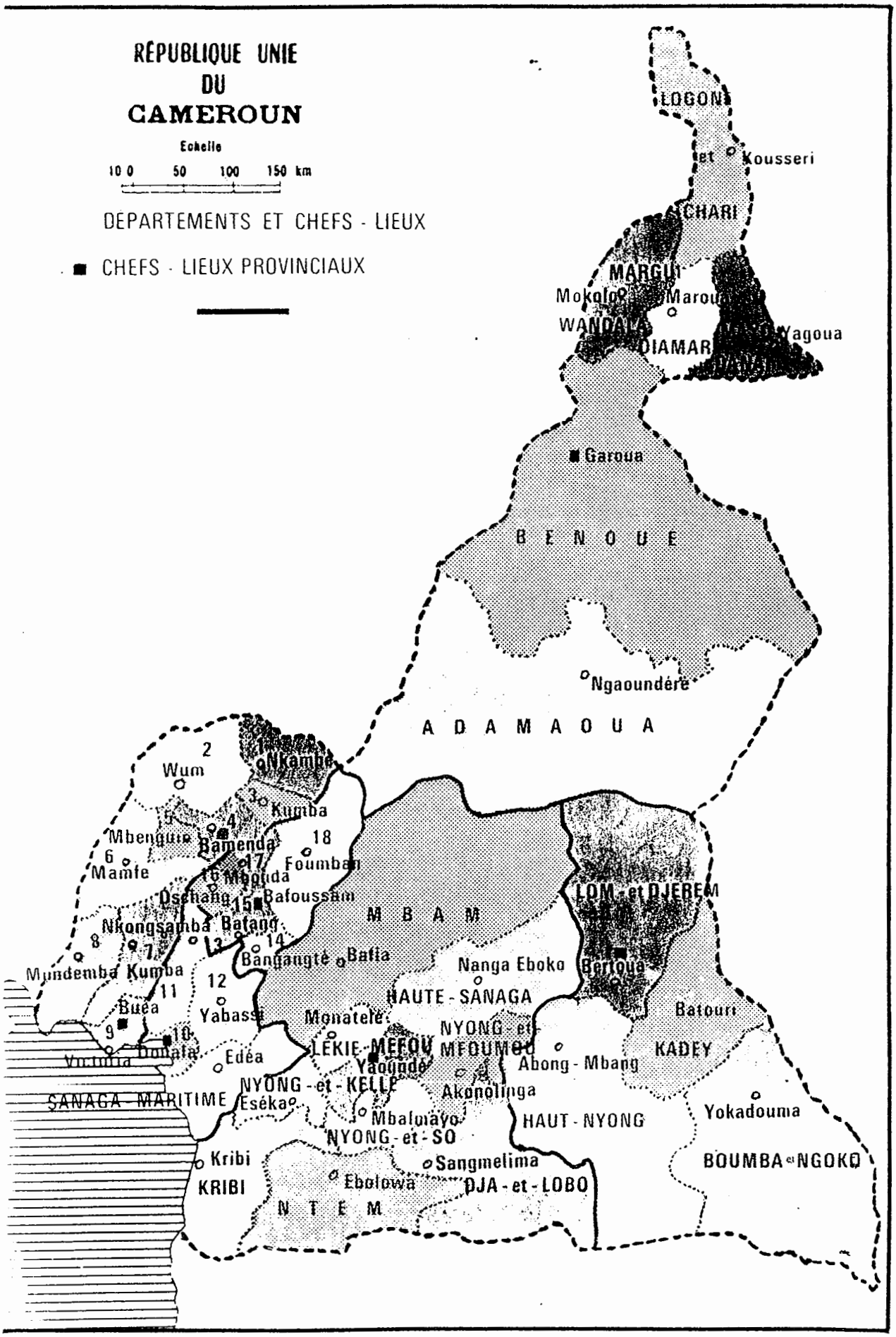
RÉPUBLIQUE UNIE
DU
CAMEROUN
Echelle
10 0 50 100 150 km
DEPARTEMENTS ET CHEFS - LIEUX
CHEFS - LIEUX PROVINCIAUX
LOGONE
et Kousseri
CHARI
MARGUI
Mokolo
Maroua
WANDALA
DIAMARE
Yagoua
Garoua
BENOUE
Ngaoundéré
ADAMAOUA
Nkambé
Wum
Kumba
Mbengue
Bamenda
Mamfe
Foumban
Mogoda
Dschang
Bafoussam
Nkongsamba
Batang
Mundemba
Kumba
Bangangté
Bafia
MBAM
Nanga Eboko
LOM - et DJEREM
Bertoua
Buéa
Yabassi
HAUTE - SANAGA
Batouri
Monatélé
NYONG - et - MFOUMOU
LEKIE - MEFOU
Douala
Edéa
Yaoundé
Abong - Mbang
KADEY
NYONG - et - KELLE
Akonolinga
SANAGA - MARITIME
Eséka
Mbalmayo
HAUT - NYONG
Yokadouma
NYONG - et - SO
Kribi
Sangmelima
BOUMBA et NGOKO
KRIBI
Ebolowa
DJA - et - LOBO
NTEM

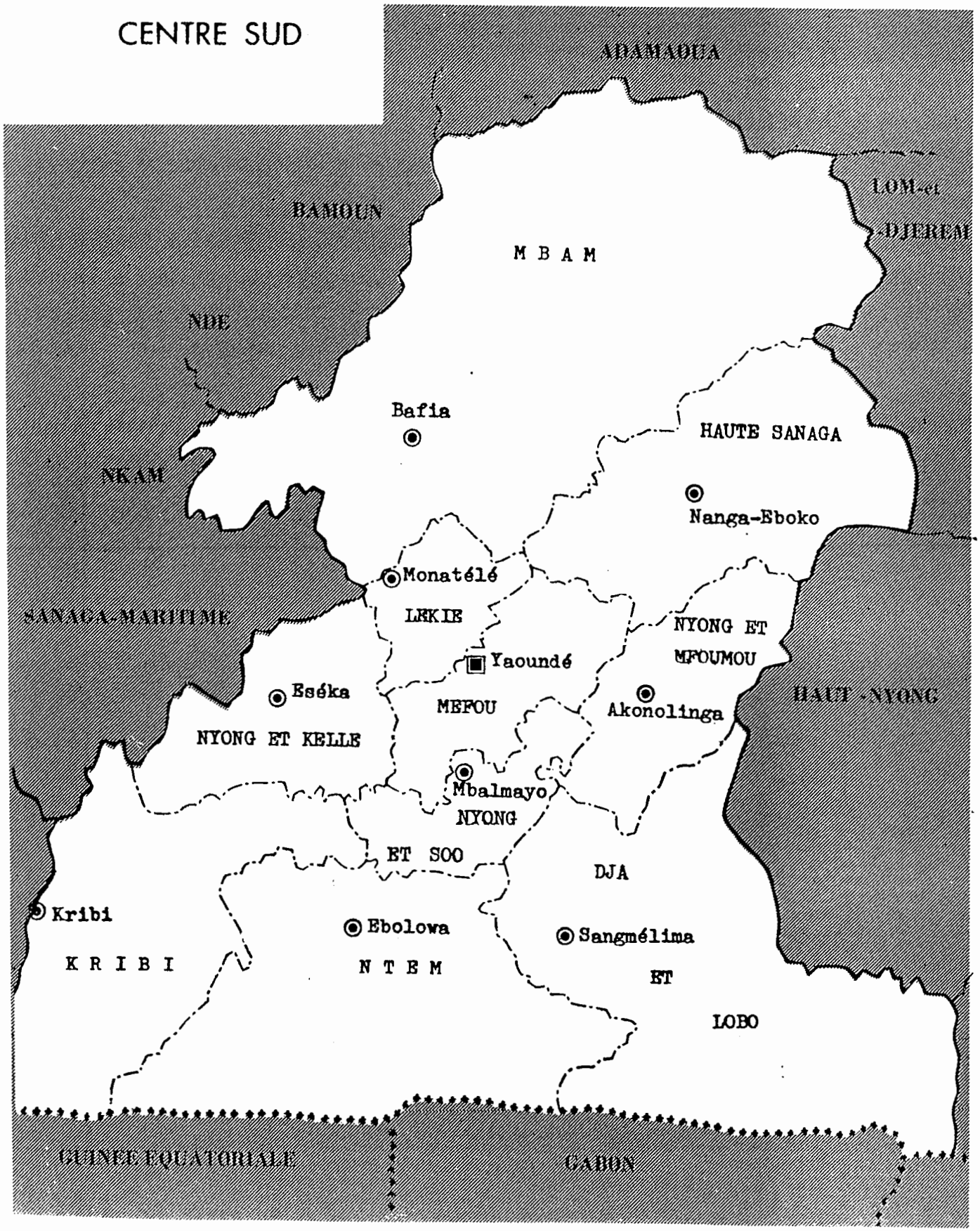
CENTRE SUD
ADAMAOUA
BAMOUN
LOM et DJEREM
M B A M
NDE
Bafia
HAUTE SANAGA
NKAM
Nanga-Eboko
Monatélé
SANAGA-MARITIME
LEKIE
NYONG ET MFOUMOU
Yaoundé
Eséka
MEFOU
Akonolinga
HAUT-NYONG
NYONG ET KELLE
Mbalmayo
NYONG ET SOO
DJA
Kribi
Ebolowa
Sangmélima
K R I B I
N T E M
ET LOBO
GUINEE EQUATORIALE
GABON

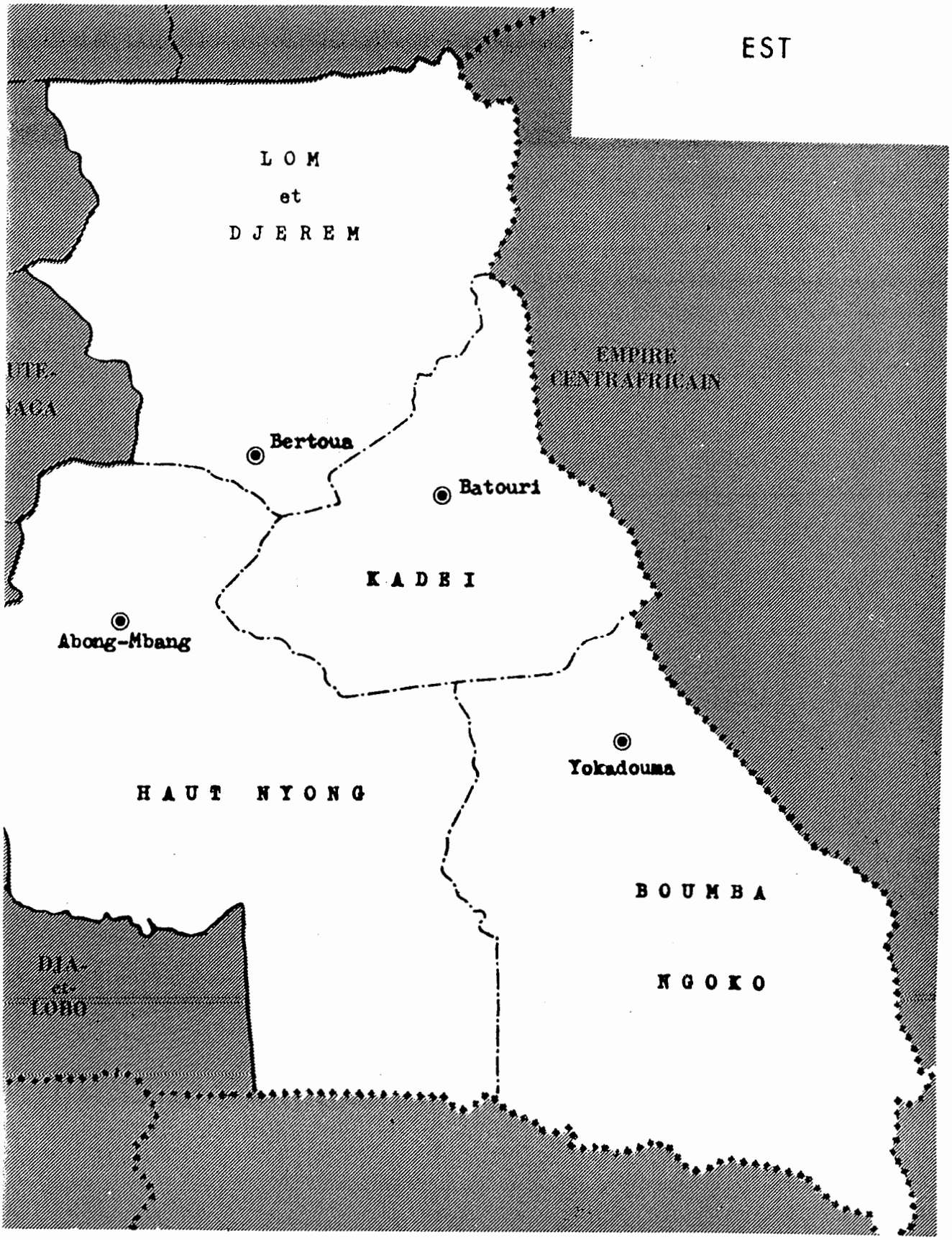
EST
LOM
et
DJEREM
EMPIRE
CENTRAFRICAIN
Bertoua
Batouri
KADEI
Abong-Mbang
Yokadouma
HAUT NYONG
BOUMBA
NGOKO
DJA-
et-
LOBO

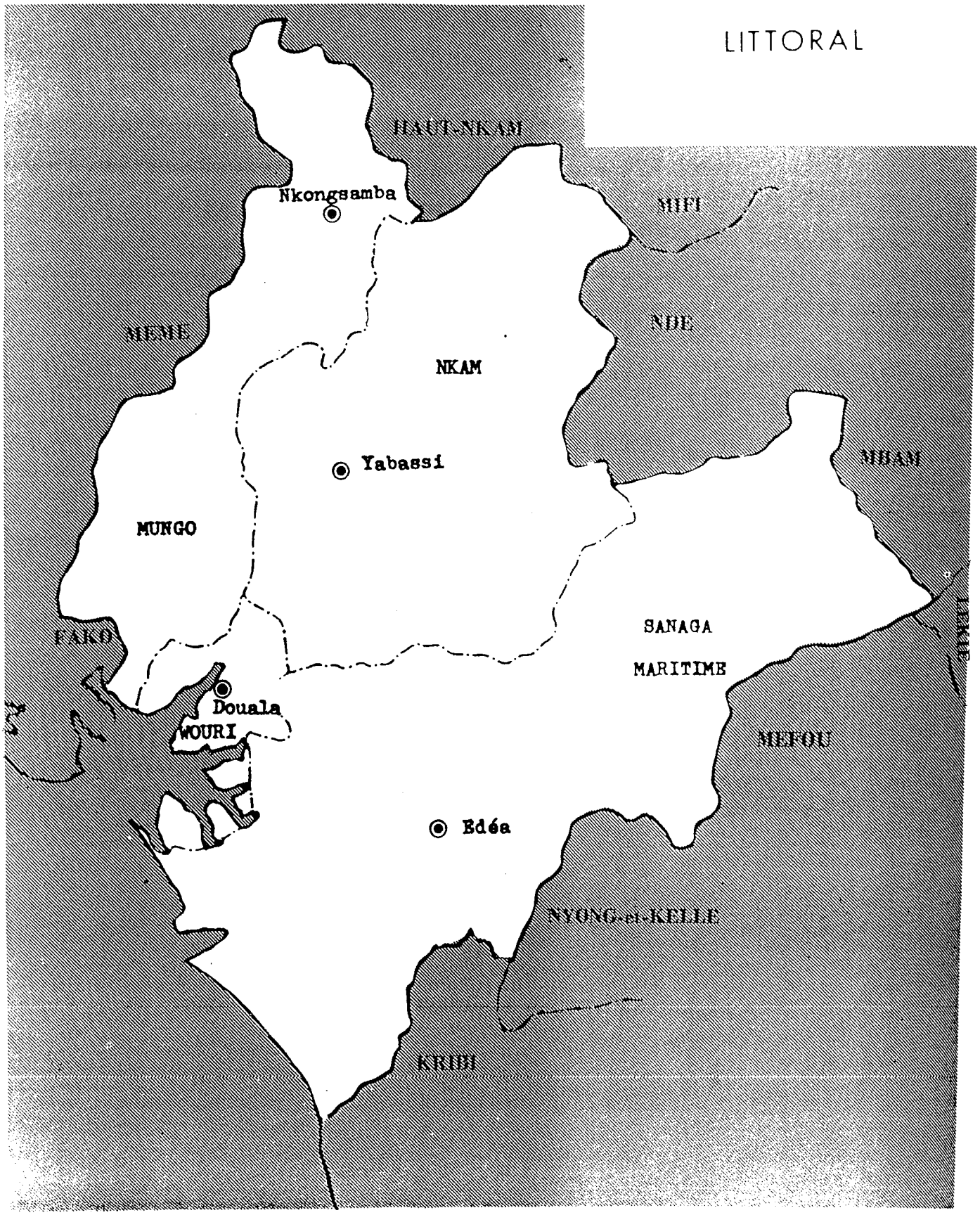
LITTORAL
HAUT-NKAM
Nkongsamba
MIFI
MEME
NDE
NKAM
Yabassi
MBAM
MUNGO
FAKO
SANAGA
MARITIME
LEKIE
Douala
WOURI
MEFOU
Edéa
NYONG-et-KELLE
KRIBI

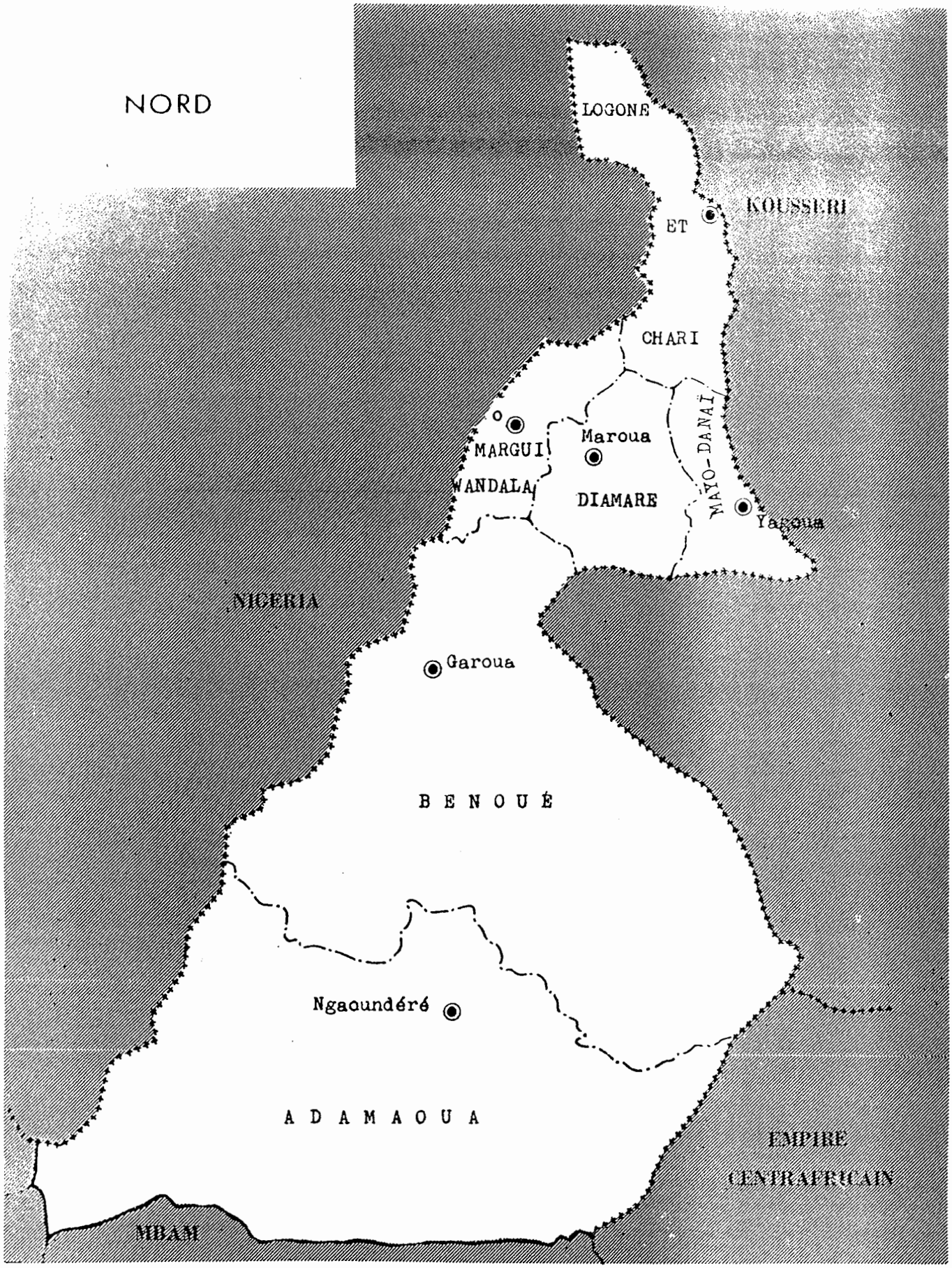
NORD
LOGONE
ET
KOUSSERI
CHARI
MAYO-DANAÏ
MARGUI
WANDALA
Maroua
DIAMARE
Yaoundé
NIGERIA
Garoua
BENOUÉ
Ngaoundéré
ADAMAOUA
EMPIRE
CENTRAFRICAIN
MBAM

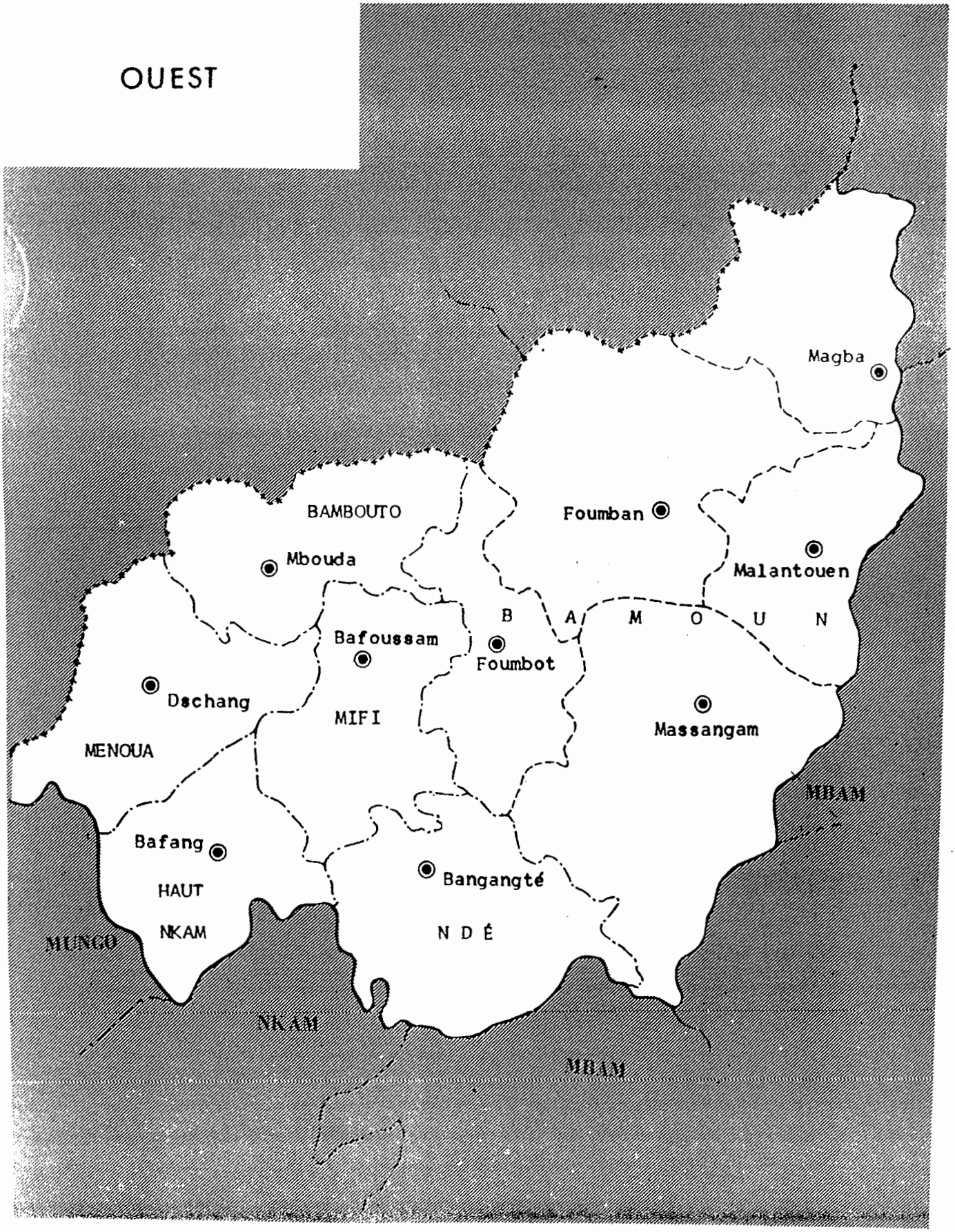
OUEST
Magba
BAMBOUTO
Foumban
Mbouda
Malantouen
B A M O U N
Bafoussam
Foumbot
Dschang
MIFI
Massangam
MENOUA
MBAM
Bafang
Bangangté
HAUT
NKAM
N D É
MUNGO
NKAM
MBAM

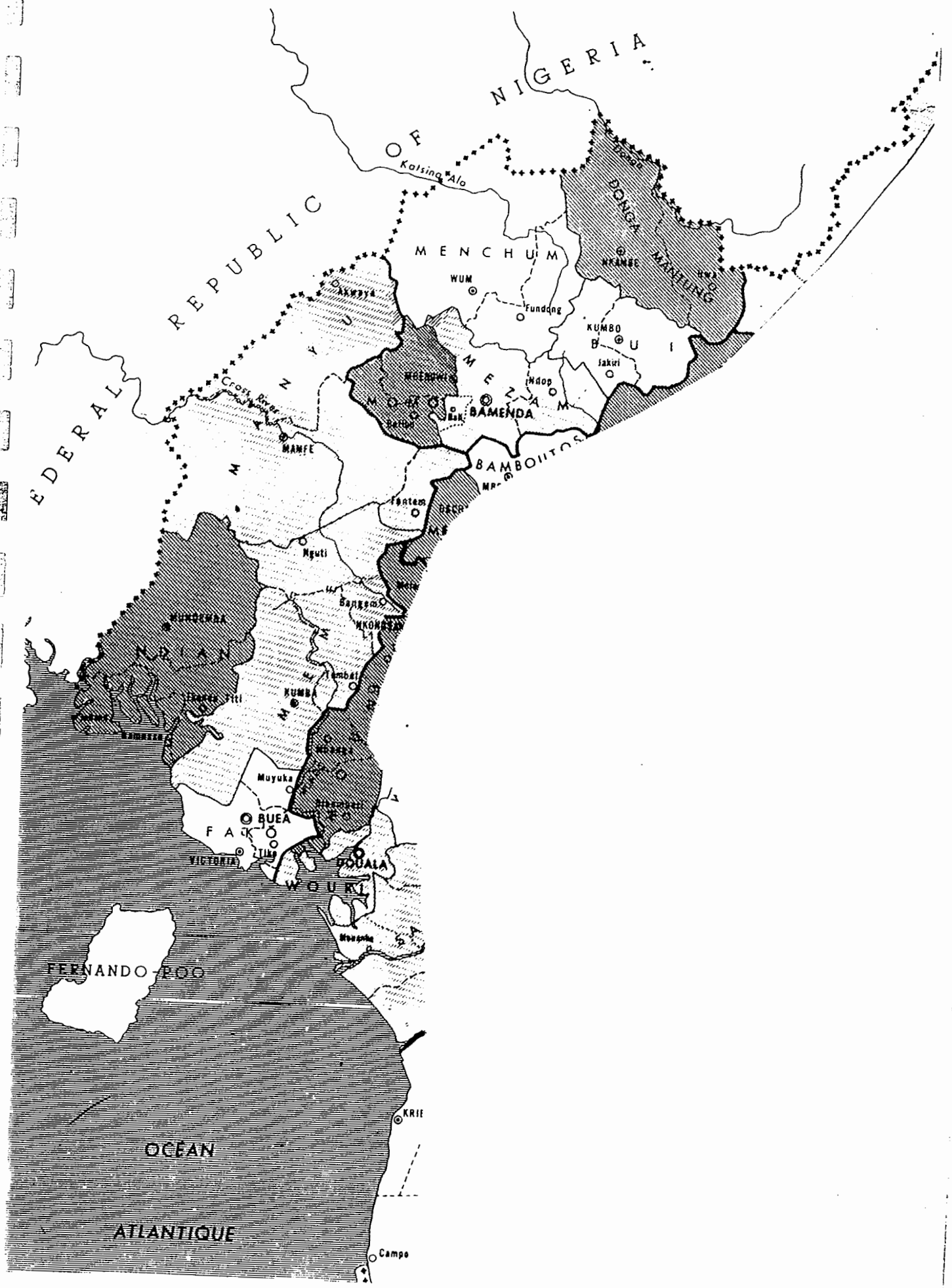

EDERAL REPUBLIC OF NIGERIA
Katsina Ala
MENCHUM
WUM
Fundong
DONGA MANTUNG
NKAMBE
KUMBO
BUI
Jakiri
Ndop
MEZAM
BAMENDA
MOMO
Bali
Cross River
MAMFE
BAMBOUTOS
Fontem
Nguti
Bangem
NKONGSAMBA
MUNDEMBA
INDIAN
Tombel
KUMBA
Muyuka
BUEA
FAKO
VICTORIA
Tiko
DOUALA
WOURI
FERNANDO-POO
OCEAN
ATLANTIQUE
Campo

PREMIERE PARTIE

EVOLUTION DE L'ECONOMIE DEPUIS 1970/71

ET

EXECUTION DU IIIe PLAN

HAPITRE I La population du Cameroun

1.— LA POPULATION TOTALE

La population camerounaise, comme celle de la plupart des pays en voie de développement, augmente rapidement. Avec un taux de croissance de 2,1 % retenu au cours des plans précédents, elle était estimée à 5 millions d'habitants en 1963 et à 5,8 millions en 1970. Les sondages et enquêtes réalisés par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité nationale révèlent un taux de croissance démographique de 2,3 %. Aussi estime-t-on la population totale à 7 millions en 1975 et à 8 millions en 1980.

Le dépouillement du recensement général de la population et de l'habitat, permettra dès la publication des résultats, de connaître avec précision, la population totale du Cameroun, sa structure et sa répartition.

2.— STRUCTURE DE LA POPULATION

La structure par sexe de la population camerounaise reste sensiblement la même depuis plusieurs années; on estime à 48 % la population du sexe masculin et à 52 % celle du sexe féminin.

La population active (15 à 60 ans) représente 54 % de la population totale, soit 3 780 000 habitants en 1975. La population d'âge scolaire (5 à 14 ans) représente environ 21 % de la population totale, soit 1 470 000 à 1 500 000 enfants en 1975 En 1974/75, on comptait 1 075 000 élèves dans l'enseignement primaire, soit un taux de scolarisation de l'ordre de 72 %.

3.— REPARTITION DE LA POPULATION

I. 3.1. — POPULATION URBAINE

La population des villes camerounaises augmente très rapidement. Le taux d'urbanisation observé au cours des trois premières années du IIIe Plan quinquennal est de 7,5 % par an. En 1975, on estime la population urbaine à 32 % de la population totale, soit 2 240 000 habitants. Avec l'ampleur de l'exode rural, la population urbaine représentera 40 % de la population totale en 1980 et 50 % en 1990

I. 3.2. — POPULATION RURALE

La population vivant en milieu rural est estimée à 68 % en 1975, 60 % en 1980 et 50 % en 1990. Pour éviter une diminution de la production rurale et notamment de la production agricole, il serait souhaitable de freiner l'exode rural par l'aménagement et l'équipement des campagnes, la réalisation du programme des villages centres, la vulgarisation et la diffusion des méthodes culturales modernes qui permettent la réduction des efforts de l'agriculteur, tout en accroissant ses rendements.

4.— MOUVEMENT DE LA POPULATION

La République unie du Cameroun présente d'importantes disparités démographiques. On constate un important mouvement migratoire des zones rurales vers les centres urbains et dans les zones où sont implantés les complexes agro-industriels. Les mouvements spontanés et provoqués de la population peuvent être analysés par province.

I. 4.1. — PROVINCE DU CENTRE-SUD

Le mouvement d'émigration y est important et essentiellement dirigé vers Douala. On l'estime à 22 % de la croissance naturelle de la population de la province. On note également un faible courant d'immigration rurale en provenance du Nord et de l'Est vers la zone agro-industrielle de Mbandjock. La ville de Yaoundé reçoit par contre un flux important de population en provenance de l'Ouest, de l'Est, du Nord et des campagnes environnantes.

I. 4.2. — PROVINCE DU NORD

L'émigration représente 9,2 % de la croissance naturelle de la population de la province. Par ailleurs, le mouvement d'immigration, très marginal, est alimenté par des éléments venant des zones frontalières.

La population rurale subit une forte érosion au profit des centres urbains.

I. 4.3. — PROVINCE DE L'EST

Le mouvement d'émigration est estimé à 16,27 % de la croissance naturelle de la population. Il est orienté en particulier vers le Centre-Sud et le Littoral et contribue à réduire la croissance démographique de la province. L'immigration, presque nulle, est alimentée par quelques personnes venant des zones frontalières.

I. 4.4. — PROVINCE DU LITTORAL

La ville de Douala reçoit la majorité des immigrations venant du Centre-Sud, de l'Est, de l'Ouest et du Nord. Par ailleurs, l'attraction urbaine est telle que les campagnes se vident de leur population. L'émigration est très réduite et n'intéresse que les provinces de l'Ouest et du Centre-Sud.

I. 4.5. — PROVINCE DU NORD-OUEST

L'émigration y est estimée à 15 % de la croissance naturelle et est surtout dirigée vers les provinces du Sud-Ouest et du Littoral. La plus grande partie de la population émigrée se dirige vers les grandes plantations de la C.D.C. et de la PAMOL.

I. 4.6. — PROVINCE DE L'OUEST

La croissance naturelle de la population alimente pour 98,8 % l'exode rural vers les villes de la province et pour 1,2 % le mouvement d'émigration. Ce dernier canalise également le départ d'actifs ruraux dont les effectifs représentent 46,2 % de cet accroissement naturel.

Les producteurs ruraux qui migrent à l'intérieur ou à l'extérieur de la province se reconvertissent dans les secteurs intéressant le petit artisanat et les emplois de secteur tertiaire.

I. 4.7. — PROVINCE DU SUD-OUEST

Elle est avec le Littoral, celle qui reçoit le plus d'émigrants. Ce mouvement d'immigration représente environ 30 % de l'accroissement naturel de la population et provient essentiellement du Nord-Ouest et des zones frontalières. Le Sud-Ouest est la seule province où l'accroissement de la population rurale est égal à l'accroissement de la population urbaine. Ce renforcement des effectifs de la population rurale nécessite le développement des équipements sociaux.

I. 4.8. — MIGRATIONS VERS LES ZONES DES COMPLEXES AGRO-INDUSTRIELS

Au cours des années à venir, l'on s'attend à un important mouvement des populations vers les centres agro-industriels et industriels :

— Complexe sucrier dans la zone de Mbandjock
— Complexe d'hévéa dans la zone de Kribi
— Complexe d'aluminium et de pâte à papier à Edéa
— Complexe de bauxite de Minim-Martap dans la région de Ngaoundéré
— Complexe hydro-agricole de Lagdo dans le Nord-Est Benoué.

Il y a donc lieu de prévoir les infrastructures économiques nécessaires et de prendre les mesures permettant l'intégration de ces populations dans ces différentes zones.

HAPITRE II RÉALISATIONS AU COURS DU IIIe PLAN

Le IIIe Plan a été marqué par une conjoncture internationale très difficile dont les conséquences sur les économies jeunes comme celles du Cameroun ont été très néfastes. La hausse des prix des biens d'équipement par exemple, s'est traduite par une importante révision des coûts des projets. L'économie camerounaise a donc subi l'inflation généralisée qui a secoué le monde et particulièrement les pays en voie de développement. De ce fait l'hypothèse d'une évolution moyenne des prix de 3,5 % par an retenue pour la période 1971/1976 s'est trouvée largement dépassée. Les chapitres suivants présentent le bilan de l'exécution des quatre premières années du IIIe Plan.

I. 1.— DEVELOPPEMENT RURAL

II. 1 1. — AGRICULTURE

Les programmes agricoles ont été gravement perturbés par une sécheresse rigoureuse qui a sévi au cours des premières années d'exécution du IIIe Plan. Aussi note-t-on certaines distorsions entre les objectifs prévus et les résultats atteints.

II. 1.1.1. — Les céréales

— *Les mils et sorghos :* Les prévisions de production à l'année terminale du IIIe Plan portaient sur 540 000 tonnes. Or les conditions climatiques particulièrement sévères n'ont permis qu'une production de 350 000 tonnes en 1974/1975.

En outre, il a été créé en 1974 un Office céréalier dont le but est de constituer des stocks régulateurs en vue de la stabilisation des prix et de disposer d'un appoint de vivres pendant la période de soudure et au cours d'années aux conditions climatiques défavorables.

— *Le maïs :* Le IIIe Plan avait retenu une hypothèse moyenne de production de 290 000 tonnes en 1975/1976.

Cet objectif a déjà été atteint et dépassé. La production en 1974/1975 est de 376 000 tonnes contre 254 000 tonnes en 1970/1971.

Par ailleurs des études en vue de la création d'un complexe maïsier de 60 000 tonnes ont été réalisées.

— *Le riz :* Les prévisions pour 1975/1976 étaient de 30 000 tonnes de paddy. Cependant, la production en 1974/1975 est de 24 000 tonnes contre 13 000 tonnes en 1970/1971.

Cette augmentation de la production quoique satisfaisante, reste très faible par rapport aux besoins de la consommation locale. Cependant, les projets rizicoles retenus dans le cadre du Plan riz sont en cours d'exécution. Il s'agit notamment de :

SEMRY I : L'objectif initial était l'aménagement de 4 300 ha avec maîtrise complète il a été aménagé 4 500 ha et un programme complémentaire de 800 ha est en cours d'exécution. Compte tenu des rendements et de l'augmentation des superficies cultivées en contre saison, la production a atteint 20 000 tonnes de paddy en 1974/75.

La MIDERIM : Ce projet est basé sur la colonisation de la plaine des Mbos par des agriculteurs venant des zones voisines surpeuplées et la promotion d'une agriculture intensive (riz et soja). L'étude de factibilité portait sur un programme de mise en valeur de 5 200 ha de terres.

La phase expérimentale sur une superficie de 800 ha est en cours d'exécution et les premiers résultats sont satisfaisants.

Par ailleurs, les études menées dans la zone Obala-Mbandjock ont déterminé la création d'un complexe rizicole (Sanaga Rice Corporation) qui entrera en activité au cours du IVe Plan. En outre, certains projets de mise en valeur intégrée accordent

une large place à la culture du riz (Mission de Développement de la Haute Vallée du Noun et la Mission de Développement du Wum).

— *Le blé :* A la suite des résultats probants des essais de culture de blé sur le plateau de l'Adamaoua à Wassandé, il a été créé une société de développement de la production du blé (SODEBLE).

Une première phase expérimentale de 500 ha a été réalisée en 1974/1975 et des rendements de l'ordre de 30 qx/ha en moyenne ont été obtenus. En 1975/1976, le programme d'extension du projet porte sur la mise en culture de 1 028 ha.

II. 1.1.2. — La canne à sucre

L'objectif de la production sucrière a été fixé à 20 000 tonnes en 1975/1976, pour une production de cannes dépassant 150 000 tonnes. Déjà en 1974/1975 cet objectif a été atteint puisque la production s'est chiffrée à 21 322 tonnes de sucre et 252 000 tonnes de cannes. Avec l'accroissement de la capacité de l'usine et l'extension des superficies sous canne, la production attendue de la Société sucrière du Cameroun est de l'ordre de 25 000 tonnes de sucre en 1975/1976.

Cependant, malgré ces chiffres éloquents, il est apparu nécessaire de créer un nouveau complexe sucrier dans la zone de Mbandjock (CAMSUCO) qui dans sa première phase produira 50 000 tonnes de sucre et 80 000 tonnes en régime de croisière. La première production de cette usine est prévue pour 1977.

II. 1.1.3. — Tubercules et banane plantain

— *Banane plantain :* Le IIIe Plan s'était fixé l'objectif de 1 160 000 tonnes en 1975/1976 grâce à la mise sur pied d'un programme de « Ceintures Vertes » autour des grands centres urbains. La production en 1974/1975 a été de 1 070 000 tonnes contre 695 000 tonnes en 1970/1971.

Cette augmentation de la production est en partie le résultat des efforts de la Mission de développement des cultures vivrières, maraîchères et fruitières qui a mis en place au cours de la période 400 ha de plantation villageoise de banane plantain, un champ d'expérimentation et de production de semences de 70 ha à Mbankomo.

— *Les tubercules :* Les prévisions du IIIe Plan pour 1975/1976, ainsi que l'évolution de la production des principaux tubercules au cours des quatre dernières années sont résumées dans le tableau ci-dessous.

— *Les tubercules :* L'évolution de la production des principaux tubercules, au cours des quatre dernières années ainsi que les prévisions pour 1975/1976 sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Production en tonnes

	1970/1971	1974/1975	Prévisions IIIe Plan
Manioc	671 000	811 102	—
Taro - macabo	615 000	850 371	—
Ignames	223 000	363 767	203 700
Pommes de terre	28 600	37 791	20 000
Patates	123 000	150 206	—

II. 1.1.4. — Les cultures maraîchères

Les orientations du IIIe Plan dans ce domaine ont permis d'intensifier la production maraîchère qui a atteint 45 000 tonnes en 1974/1975.

Les efforts de la MIDEVIV visent l'organisation des producteurs et la rationalisation des circuits de commercialisation.

Par ailleurs des études ont été faites en vue de la création d'un complexe tomates-oignons.

II. 1.1.5. — Production fruitière

— *La banane :* Le IIIe Plan prévoyait une production de 100 000 tonnes de bananes en 1975/1976 grâce à la réalisation d'un programme de reconversion bananière de 1 600 ha confiée à l'Organisation camerounaise de la Banane (OCB).

Cependant, malgré l'exécution de ce programme, l'objectif du IIIe Plan ne sera probablement pas atteint. En effet, la production en 1974/1975 a été de 74 500 tonnes et les prévisions pour 1975/1976 sont de l'ordre de 80 000 tonnes.

— *L'ananas :* La Socafruit avait envisagé de porter sa production à 6 700 tonnes de tranches au cours du IIIe Plan et 4 100 tonnes de jus par an. Cet objectif n'a pas été atteint puisque la production totale en 1974/1975 a été de 3 886 tonnes.

Par ailleurs, le complexe agro-industriel d'ananas prévu initialement à Mbandjock sera implanté à Ntui ; un protocole d'accord a été signé à cet effet en 1975.

II. 1.1.6. — Les plantes stimulantes

— *Le cacao :* Après avoir atteint 123 000 tonnes en 1971/1972, la production du cacao est tombée à 107 000 tonnes en 1972/1973 pour remonter à 117 771 tonnes en 1974/1975. Malgré les efforts fournis en vue d'intensifier la lutte phytosanitaire et rajeunir les plantations, l'objectif de 150 000 tonnes prévues en 1975/1976 ne sera probablement pas atteint puisque les estimations laissent présager une production de l'ordre de 125 000 tonnes en 1975/1976.

Pour faire face à cette situation, il a été créé en 1973 la Société de Développement de la Production cacaoyère (SODECAO) dont les activités couvrent dans une première phase une superficie de 50 000 ha (35 000 ha de régénération et 15 000 ha de plantations nouvelles). Les études en vue de la mise en exécution d'une deuxième phase seront entreprises très prochainement.

— *Le café :* La production caféière est restée conforme aux objectifs du IIIe Plan. En effet, la production du café Robusta a atteint 67 420 tonnes en 1974/1975 contre 70 000 tonnes prévues pour 1975/1976.

Le café Arabica a dépassé l'objectif du Plan avec une production de 32 000 tonnes en 1974/1975 contre 30 000 tonnes prévues pour 1975/1976.

Par ailleurs, la création des pépinières en vue de l'exécution du programme de rénovation de la caféière existante avec un matériel végétal à haut rendement se poursuit. D'autre part, il a été créé la Société camerounaise d'Engrais (SOCAME) afin d'assurer dans l'avenir un ravitaillement régulier et satisfaisant des producteurs en fertilisants.

— *Le thé :* La production du thé est passée de 1 028 tonnes en 1969/1970 à 1 800 tonnes en 1974/1975.

Le programme de développement de cette culture au cours du IIIe Plan, qui portait sur l'extension des plantations existantes (Ndu Tea Estate et Tole Tea) et la poursuite des études de création d'un complexe agro-industriel de 700 ha à Djuttitsa (Dschang) a été réalisé conformément aux prévisions.

II. 1.1.7. — Les oléagineux

— *Le palmier à huile :* Les objectifs du IIIe Plan définissaient un programme de replantations de 2 569 ha (C.D.C. et PAMOL) et d'extension de 12 454 ha (9 885 ha pour SOCAPALM, 1 928 ha pour la C.D.C. et 176 ha pour PAMOL), portant les superficies à 39 810 ha et la production à 55 000 tonnes d'huile de palme et palmistes en 1975/1976

A l'heure actuelle, l'ensemble des plantations industrielles couvre une superficie de 44 000 ha et la production en 1974/1975 a été de 49 000 tonnes d'huile de palme et palmistes.

— *Les arachides :* La production arachidière s'est considérablement accrue ; elle est passée de 139 000 tonnes en 1967/1968 à 170 000 tonnes en 1973/1974 atteignant ainsi l'objectif du IIIe Plan.

Cependant seule la province du Nord exporte les arachides. Les exportations en 1973/1974 étaient de 33 000 tonnes contre 8 000 tonnes en 1970/1971.

En outre, les recherches entreprises ont permis la sélection de variétés à haut rendement (3 tonnes/ha) et la multiplication de ces semences est en cours.

II. 1.1.8. — **Autres cultures**

— *Le coton:* Les prévisions du IIIe Plan portaient sur une production de 120 000 t en 1975/1976; mais par suite des conditions climatiques particulièrement défavorables, la production est tombée de 91 000 tonnes en 1969/1970 à 40 000 tonnes en 1974/1975. Pour donner une nouvelle impulsion à cette culture, il a été créé la Société de Développement du Coton (SODECOTON) dont le programme permettra de réaliser l'objectif du Plan très prochainement.

— *Le tabac:* La production du tabac de cape en constante évolution a atteint 2 247 tonnes en 1974/1975 contre 1 500 tonnes prévues à la fin du IIIe Plan. Cette production est encadrée par la Société camerounaise des Tabacs (S.C.T.) créée en 1974.

En ce qui concerne le tabac de coupe, le IIIe Plan prévoyait une production de 600 tonnes en 1975/1976, cet objectif a été dépassé puisque la production réalisée en 1974/1975 est 726 tonnes. Par ailleurs, des essais de la culture de tabac de coupe ont été entreprises dans la province du Nord.

— *Le caoutchouc:* Le programme du IIIe Plan prévoyait la replantation de 940 ha et des extensions portant sur 940 ha également. La production escomptée était de 19 000 tonnes en 1975/1976.

En 1974/1975 la production a été de 17 500 tonnes. En outre, le projet de création d'un nouveau complexe de 15 000 ha d'hévéa à Kribi (HEVECAM) a été mis en chantier et 20 ha ont déjà été aménagés.

II. 1.1.9. — **Les projets de développement à vocation multiple**

Les projets de développement intégré ont été mis en place dans différentes provinces en vue d'harmoniser les efforts de développement socio-économique des régions concernées.

II. 1.1.9.1. — Centre national de développement des entreprises coopératives. (CENADEC).

Le CENADEC mène ses activités dans deux zones pilotes : Centre-Sud (Lékié) et Nord-Ouest (Bamenda). Dans la Lékié 240 sections coopératives gérées par les planteurs ont été mises en place. Ces coopératives ont commercialisé 13 144 t de cacao en 1974/1975 contre 716 tonnes en 1970/1971.

Dans la province du Nord-Ouest, l'action du CENADEC porte sur la consolidation des structures d'encadrement et de gestion coopérative existantes. En outre un collège coopératif a été créé à Bamenda.

Le programme CENADEC a nécessité des investissements de près de 300 millions de F CFA.

II. 1.1.9.2. — Les ZAPIS de l'Est

La Société de Développement des Zones d'Actions prioritaires et intégrées de l'Est poursuit normalement son programme d'encadrement technique des producteurs en vue de l'intensification de la production cacaoyère et caféière. La production caféière est passée de 1 877 tonnes en 1970/1971 à 2 713 tonnes en 1974/1975 tandis que celle du cacao est de 1 007 tonnes en 1974/1975 contre 829 tonnes en 1970/1971.

Compte tenu de ces résultats satisfaisants, le programme d'extension des ZAPI dans l'Est est en cours de réalisation.

Au cours de ces quatre premières années d'exécution du IIIe Plan, les investissements réalisés se chiffrent à 400 millions F CFA.

II. 1.1.9.3. — Opération Wum

Réorganisée en 1972, la Wum Area Development Authority (WADA) dans son programme d'extension encadre à l'heure actuelle près de 300 paysans dont les exploitations familiales couvrent plus de 1 000 ha. Par ailleurs, la WADA poursuit des expérimentations et la production de semences pour les paysans. Ces derniers ont constitué une coopérative en 1975.

II. 1.1.9.4. — Obala-Mbandjock

Opération d'insertion des jeunes en milieu rural par la promotion d'un secteur moderne d'agriculture, elle consiste en la création d'un lotissement agricole de 2 000 ha destinés à la production des vivriers et des blocs de cultures de rente (cacaoyers et fruitiers).

A la suite de deux années d'expérimentation, 25 pionniers sont déjà installés et 100 ha de terre ont été mis en valeur.

Environ 30 millions ont été dépensés pour l'opération au cours du IIIe Plan.

II. 1.1.9.5. — Le Projet Nord-Est Benoué

L'exécution de ce projet couvre une période de cinq ans (1973/1978).

Jusqu'en 1974/1975, 150 km de piste ont été créés, 5 postes agricoles, 7 dispensaires, 2 postes vétérinaires, 18 salles de classes et 142 puits.

En ce qui concerne la production agricole, les progrès notables ont été enregistrés grâce à l'installation de 1 835 colons. Les superficies cultivées ont augmenté de 800 ha. Les tonnages enregistrés en 1974/1975 ont été de :

coton : 1 377 tonnes
sorgho : 2 861 tonnes
arachides : 855 tonnes

Les investissements réalisés jusqu'à fin 1975/1976 ont été de 770 millions de F CFA.

La réalisation de ce projet doit permettre de faire passer la population de 22 700 habitants en 1972 à environ 32 000 et de doubler la production en 1977/1978.

II. 1.1.9.6. — Le développement de la vallée du Noun

L'objectif poursuivi est la définition d'un projet de développement intégré de cette région d'une superficie de 52 000 ha.

Les expériences ont été entreprises sur les variétés de riz à cycle court ainsi que sur d'autres plantes susceptibles d'être cultivées en assolement avec le riz. Les résultats ont été satisfaisants. En ce moment, 2 800 paysans, encadrés par la Mission, exploitent 1 000 ha et produisent environ 3 000 tonnes de paddy. Les études de factibilité en vue de la mise en valeur de 3 000 ha de terre sont en cours.

II. 1.1.9.7. — La Société de Développement du Nkam (SODENKAM)

Dans le cadre de l'opération Yabassi-Bafang lancée en 1966, 1 775 ha de caféiers et 670 ha de cacaoyers ont déjà été mis en valeur dans 14 villages pionniers totalisant environ 4 000 personnes. Le but de l'opération est d'installer 10 000 pionniers pour la mise en valeur de 100 000 ha disponibles. Cette opération a nécessité 416 millions au cours des quatre premières années d'exécution du IIIe Plan.

II. 1.2. — ELEVAGE

Les prévisions du IIIe Plan quinquennal en vue d'une augmentation de la production de viande, portaient d'une part, sur la création et le développement d'un secteur moderne d'élevage, d'autre part, sur l'intensification des actions de protection sanitaire avec assistance au secteur traditionnel par l'amélioration de ses méthodes de production.

L'objectif visé était de porter la consommation de viande à 15,5 kg par habitant par an. En 1974/1975, cette consommation est estimée à 13,28 kg par habitant et est couverte en grande partie par la production nationale évaluée comme suit :

— bovins : 50 000 tonnes contre 38 000 tonnes en 1970/1971 ;
— petits ruminants : 11 550 tonnes contre 17 500 en 1970/1971 ;
— volailles : 14 450 tonnes contre 5 190 tonnes en 1970/1971
soit au total 76 000 tonnes de viande.

Le cheptel camerounais à l'heure actuelle compte :

— 3 000 000 bovins ;
— 3 500 000 ovins et caprins ;
— 800 000 porcins ;
— 300 000 equins et asins ;
— et environ 10 000 000 de volailles.

II. 1.2.1.— Le gros bétail

L'action en vue du développement de la production bovine a été marquée surtout par la création de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions animales (SODEPA) pour la mise sur pied d'un secteur moderne de production de viande bovine et l'encadrement technique des éleveurs traditionnels.

Les réalisations ont porté jusqu'à présent sur :

— La création des ranches de Ndokayo et Dumbo avec :
la délimitation des terrains
la construction des bains détiqueurs et des bâtiments
la construction de 100 km de pistes et routes
l'achat de véhicules et équipements lourds
l'achat de 5 000 bovins.

— La réalisation du tracé des différents parcs.

Abattoirs : les plans et le cahier de charges ont été préparés et les appels d'offre ont été lancés.

Dans le *secteur traditionnel*, un encadrement des éleveurs bénéficiant des crédits FONADER a été mis en place à Ngaoundéré et à Bamenda.

II. 1.2.2.— Le petit bétail

Dans ce domaine, les efforts ont été concentrés sur l'élevage porcin et l'aviculture. Le projet de relance de l'élevage porcin dans l'Ouest prévu au IIIe Plan a démarré avec la construction des porcheries-maternités et le renouvellement des souches de géniteurs. En ce qui concerne l'aviculture, la production intensive du poulet de chair et des œufs a considérablement augmenté au cours du IIIe Plan grâce à la création des fermes avicoles autour des grands centres urbains.

Par ailleurs, la station avicole de Mvog-Betsi a augmenté sa capacité de production de poussins d'un jour, ce qui lui permet de donner satisfaction à un grand nombre d'aviculteurs.

II. 1.2.3.— Protection sanitaire

Les actions menées dans le cadre du programme de la couverture sanitaire du cheptel (lutte contre les grandes épizooties et les glossines) ont permis une amélioration considérable de la production sanitaire des troupeaux.

II. 1.3.— LES PECHES

II. 1.3.1.— Pêches maritimes

Les études d'aménagement du port de Douala envisagent en priorité la création d'un port de pêche.

Au cours du IIIe Plan, certaines sociétés ont entrepris le renouvellement de leur flotte. Pour la pêche artisanale, il a été créé en 1975 un Fonds de Développement pour l'équipement des pêcheurs. En 1974/1975, la situation dans la production de pêche se présente de la manière suivante :

Produits	1970/1971	1974/1975	Prévisions IIIe Plan
Poisson frais	16 376	13 887	20 000
Poisson congelé	5 497	4 993	15 000
Crevettes	1 600	1 719	2 000

II. 1.3.2.— Pêche continentale et pisciculture

II. 1.3.2.1.— Pêche continentale

On estime à environ 6.000 tonnes de poissons, la production de cette activité en 1974/1975 provenant principalement du Lac Tchad, du bassin du Logone-et-Chari et de la Basse-Sanaga, où les pêcheurs se sont organisés en précoopératives. Par ailleurs, des études sur l'inventaire des ressources halieutiques d'une part et le développement de la pêche dans les grands lacs de retenues (Mbakaou, Bamendjin) d'autre part ont été entreprises.

II. 1.3.2.2.— La pisciculture

Dans le domaine de la pisciculture, des actions ont été entreprises en vue du développement de cette pêche en milieu rural :

— construction des centres piscicoles de Mbengwi et de Bamessin,
— construction de la station piscicole de Nkongsamba,
— amélioration des équipements du centre piscicole de Foumban et création des stations de démonstration,
— des essais d'introduction d'espèces nouvelles de poissons pour l'élevage en étang. ont donné de bons résultats aux centres de Foumban et Mbengwi,
— trente moniteurs ont été formés à Foumban et six cadres moyens ont été spécialisés à Bangui (E.C.A.).

Par allleurs, des études ont été entreprises en vue de la mise sur pied d'un programme de développement de la pisciculture intensive en milieu rural et notamment dans la zone caféière.

II. 1.4. LES FORETS

Les réalisations du IIIe Plan au cours des quatre premières années d'exécution ont porté sur :

— l'enrichissement de 6.500 ha sur les 7.500 prévus et le reboisement de 2.500 ha contre 2.600 prévus.
— le programme de classement des forêts dans le domaine permanent de l'Etat qui se poursuit.

L'objectif de production était de 1.600.000 m³ de grumes en 1975/1976 dont la moitié transformée sur place. En 1974/1975 la production a été de 1.300.000 m³ et la moitié a été traitée sur place.

Par ailleurs, a été créée, en vue de la mise en exploitation de 210.000 ha de forêt dans le massif de Deng-Deng, la Société forestière et industrielle de Belabo (SOFIBEL). La production escomptée est de 150.000 m³ de grumes par an dont 2/3 seront transformés sur place. -

2.— INDUSTRIE - MINES - ENERGIE - ARTISANAT

II. 2.1. — INDUSTRIE

Au cours des quatre premières années du IIIe Plan (jusqu'en juin 1975), le secteur industriel a enregistré un montant d'investissement d'environ 29 milliards.

Ces investissements concernent pour une large part, la création de nouvelles usines. Néanmoins, l'effort de réinvestissement s'est poursuivi et a donné lieu à l'extension de quelques unités industrielles existantes.

Au total, une vingtaine d'unités ont été ouvertes depuis 1971, alors que près d'une trentaine d'usines en fonctionnement ont augmenté leurs capacités de production.

Toutefois, il faut remarquer que ces investissements ne représentent que 10 % environ d'utilisations finales (PIB + importations). A titre comparatif, la formation brute du capital fixe dans ce secteur représentait, en 1966/68, 15 % environ des utilisations finales.

Il en résulte donc un certain ralentissement ces dernières années dans la formation du capital fixe.

D'une manière générale, les investissements réalisés au cours du IIIe Plan dans ce secteur paraissent importants. Mais le montant des investissements semble avoir subi les effets inflationnistes qui ont frappé les équipements ; il est néanmoins assez difficile, compte tenu de l'étalement des investissements dans le temps, d'indiquer l'ampleur des effets inflationnistes.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a atteint 104 milliards environ, soit 24 % de la production intérieure brute.

Ce chiffre met en évidence la faible part du secteur industriel dans notre production intérieure et montre que beaucoup d'efforts restent encore à faire dans ce domaine.

Par ailleurs, depuis le début du IIIe Plan, l'augmentation de la production intérieure brute en francs constants décroît d'une année à l'autre, à cause surtout des effets de la conjoncture économique d'ensemble.

Dans le domaine de l'exportation des produits industriels, la situation a été peu brillante malgré les efforts soutenus tant pour diversifier celle-ci que pour conquérir de nouveaux débouchés. Ceci tient au fait que la plupart des projets de transformation

des matières locales, prévus au IIIe Plan, n'ont pas été réalisés et que dans l'ensemble, le secteur industriel existant, en dehors de quelques cas comme l'aluminium, ne possède pas le dynamisme nécessaire pour affronter les marchés extérieurs.

Nos échanges avec l'UDEAC et le Tchad se sont poursuivis d'une manière satisfaisante.

Dans l'ensemble, les exportations en 1975 ont atteint 25,8 % du chiffre d'affaires évalué à 99,3 milliards.

Dans le domaine de la création des emplois, les entreprises industrielles ont fait un effort appréciable en poursuivant la politique d'investissement peu capitalistique préconisée par le gouvernement.

Ceci a permis la création de plus de 5.000 nouveaux emplois généralement de techniciens, ouvriers et manœuvres. Peu de cadres camerounais ont accédé à la responsabilité dans le gestion des entreprises industrielles malgré une certaine disponibilité d'éléments valables sur le marché du travail.

En définitive, l'on s'est rendu compte que sans une politique de mise en valeur des ressources locales, le secteur industriel ne contribuera que faiblement à la résorption de la main-d'œuvre technique camerounaise.

Branche 6. — INDUSTRIE ALIMENTAIRE

1714 millions de francs ont été réalisés sur 2.500 millions prévus.

6.1.— Farine

La Société camerounaise de Minoterie a investi 428 millions jusqu'en 1974/75. Sa capacité de production a varié autour de 40 000 tonnes par an.

6.2. — Riz décortiqué

La production locale de riz provient des rizeries de Yagoua (SEMRY), de la plaine des Mbos (MIDERIM), de Nanga-Eboko, de Tonga et de Ndop. Pour une consommation locale de 30.000 tonnes, la production nationale n'a pu couvrir que 20.000 tonnes.

6.3. — Boulangerie et biscuiterie

Ce secteur a connu une expansion importante avec la création dans la plupart des grandes localités d'installations modernes appartenant pour leur majorité aux nationaux. Les investissements réalisés ont atteint 450 millions de francs. La production des biscuits a varié autour de 40 % de la capacité installée des Boulangeries réunies du Cameroun.

6.4. — Pâtes alimentaires

La production des pâtes alimentaires est restée le fait de la Société Millat-Frères qui a atteint plus de 1.000 tonnes en 1974/75.

Les investissements cumulés entre 1973/75 sont de 424 millions de francs.

Branche 7. — PRODUITS DU CACAO

Les investissements réalisés ont atteint près de 915 millions de francs sur 950 de prévus.

Sur le plan de la production, le IIIe Plan avait prévu la transformation de 100.000 tonnes de cacao pour la production locale. Cette capacité n'a pas été atteinte en raison des difficultés rencontrées dans l'approvisionnement des usines. Les principales réalisations ont porté sur l'extension des usines produisant le beurre de cacao (SIC CACAO et SOCACAO) pour 825 millions de francs et sur l'extension des installations de la Société camerounaise de Chocolaterie (CHOCOCAM) pour 484 millions de francs.

Branche 8. — BOISSONS ET TABACS

Ce secteur a été le plus dynamique au cours du IIIe Plan. Les investissements réalisés s'établissent comme suit :

— Société des Brasseries du Cameroun, 2.615 millions pour la création des brasseries complètes à Yaoundé et Bafoussam.
— Union camerounaise des Brasseries 826 millions de francs pour la création d'une brasserie complète à Douala.
— La Société GUINESS CAMEROUN, 770 millions de francs pour la création également d'une brasserie complète à Douala.

Il faut noter néanmoins que les projets importants tels que l'embouteillage des eaux minérales et production des malts des brasseries n'ont pu connaître un commencement d'exécution au cours du IIIe Plan.

Branche 9. — AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Plusieurs projets de cette branche qui auraient permis de disposer de complexes de transformation des produits locaux n'ont pu être réalisés. Les projets réalisés concernent :

8.1. — Industrie du poisson

Les investissements des sociétés de pêche ont atteint 1.712 millions (PECAM, Crevettes du Cameroun, SIPEC, COTONNEC). La production de poissons est restée déficitaire par rapport aux besoins de consommation nationale.

9.2. — Sucre

Les investissements réalisés de 1970/74 ont atteint près de 2 milliards de francs permettant l'extension des installations actuelles de la Société sucrière du Cameroun. La capacité de production de cette usine passera ainsi de 17.000 tonnes à 30.000 tonnes.

Branche 12. — MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les investissements réalisés ont atteint 2.250 millions pour 1.500 millions de prévus.

12.1. — Cimenterie

La Société camerounaise de Cimenterie (CIMENCAM) a investi 1.180 millions de francs. La capacité de ses deux usines Figuil et Douala est passée de 180.000 tonnes à 350.000 tonnes.

Des études préliminaires réalisées par la CIMENCAM n'ont pas permis de connaître les réserves calcaires réelles du Littoral. Aussi, son usine de Douala s'est-elle orientée vers la fabrication du ciment pouzzolanique en complément de ses importations de clinker.

12.2. — Briqueterie

La Société des Argiles industrielles du Cameroun (LAIC) a fermé son usine située dans la banlieue de Yaoundé. Cette fermeture est conséquente aux difficultés de fonctionnement que cette société a connues et dont les causes pourraient provenir de la conception des installations, de la pauvreté du gisement d'argile, de l'organisation de la gestion.

12.3. — Articles en béton, carreaux, dallage

La production des articles en béton manufacturé s'est développée normalement (poteaux électriques, buses).

La société ICAB a également diversifié sa gamme de produits et augmenté sa production de carreaux de marbre reconstitué. Deux usines de béton cellulaire en vue de la production des maisons d'habitation préfabriquées ont obtenu l'agrément depuis 1974. Il s'agit de la société PREFAB (brevet anglais) et BETONCAM (brevet allemand).

12.4. — Céramique

La Société céramique industrielle du Cameroun CERICAM vient d'être créée en vue de la mise en place d'une usine à Douala pour la fabrication des carreaux et sanitaires.

Branche 13. — PRODUITS D'ALUMINIUM

Les investissements dans cette branche ont atteint 1.414 millions et ont permis des réalisations programmées par le Groupe Péchiney (ALUCAM, SOCATRAL, CTMC, ALUBASSA).

Branche 14. — AUTRES PRODUITS LAMINÉS

La principale réalisation concerne la Société de Laminage de Douala pour la fabrication des fers à béton. Investissements réalisés : 473 millions de francs.

Branche 15. — CHIMIE

Les investissements réalisés n'ont atteint que 394 millions de francs sur 3.525 millions de prévus.

15.1. — Peinture et vernis

Deux importantes entreprises fabriquent ces produits sur place. Il s'agit de la Compagnie équatoriale de Peinture (C.E.P.) qui a investi 58 millions de francs et la société SAPCAM qui a investi 93 millions de francs pour l'extension de ses activités.

15.2. — Gaz comprimé

La Société camerounaise d'Oxygène et d'Acéthylène (CAMOA) a investi 78 millions de francs pour l'extension de ses installations.

15.3. — Allumettes

La Société UNALOR a réalisé 120 millions de francs pour l'amélioration de son usine de fabrication d'allumettes à Douala.

15.4. — Produits de parfumerie

Deux grandes sociétés se partagent le marché qui porte sur 8 millions de flacons. Il s'agit de la SOPARCA qui a investi 60 millions de francs et de la SIPCA qui a investi de son côté 30 millions de francs.

15.5. — Produits pharmaceutiques

La réalisation du projet de conditionnement et de fabrication d'une gamme assez variée de produits pharmaceutiques sur place n'a pas encore abouti. Des études importantes et des expérimentations ont néanmoins été menées dans le but de promouvoir la pharmacopée camerounaise.

15.6. — Bitume

Une entreprise de conditionnement de bitume et de cut-back a été créée en 1971 à Douala pour 20 millions de francs d'investissement.

15.7. — Ordures ménagères

Les usines de traitement des ordures ménagères à Yaoundé et à Douala n'ont pas été réalisées.

BRANCHE 16. — MONTAGE ET REPARATION DES VEHICULES

Les investissements réalisés ont atteint 1.285 millions de francs sur 1.825 millions de prévus.

16.1. — Montage de véhicules tout terrain

Cette activité a intéressé uniquement la chaîne Land-Rover dont la production a décru de 560 véhicules en 1969/70 à 300 véhicules en 1972/73 entraînant à l'heure actuelle des menaces de fermeture de l'usine.

Le projet de création d'une nouvelle usine de montage de véhicules et tracteurs n'a pas été réalisé.

16.2. — **Montage des remorques et bennes**

La Société camerounaise industrielle est restée le plus grand constructeur des remorques et bennes. Ses investissements ont atteint 59 millions de francs.

Deux petites entreprises procèdent également à la fabrication des bennes sur place notamment la SOCOMECAM qui exploite la marque Decauville.

16.3. — **Montage de cycles et motocyclettes**

Cette activité est restée le fait de la Maison du Cycle qui a investi 54 millions de francs pour ses extensions. Sa production a porté sur le montage des bicyclettes Zéphyr, des motocyclettes Peugeot et des remorques à main.

16.4. — **Réparation industrielle**

L'activité de réparation industrielle a entraîné 750 millions de francs d'investissement et a intéressé, en dehors des petites unités de réparation, deux grandes entreprises: la SOCAPAR et l'Union industrielle du Cameroun.

Branche 17. — INDUSTRIES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES

Les investissements réalisés ont atteint 1 660 millions sur 2 225 millions de francs prévus au IIIe Plan. Ils ont concerné la Société PILCAM qui a lancé ses fabrications de piles Hellesens pour un investissement de 550 millions de francs. La Société Emaillerie nouvelle Afrique a procédé à l'extension de ses installations destinées à la fabrication des ustensiles émaillés pour 480 millions de francs.

La Société d'application technique (SAT) a investi de son côté 340 millions pour la fabrication des bouchons couronnes. Quant à la Société camerounaise d'Emballages, SOCADEM, elle a démarré la fabrication des emballages métalliques pour 140 millions de francs d'investissement. Les extensions réalisées par la Société équatoriale électronique ont atteint 10 millions de francs.

Branche 18. — INDUSTRIES DU BOIS

La conjoncture défavorable que ce secteur a connue depuis 1973 a compromis la plupart des programmes d'investissement prévus. Des efforts ont néanmoins été faits pour la transformation du bois puisque les investissements ont atteint 1 800 millions de francs notamment dans la province de l'Est.

Branche 19. — INDUSTRIE TEXTILE

Les investissements réalisés ont atteint 5 193 millions de francs sur près de 10 milliards de francs de prévus.

19.1. — **Usines d'égrenage**

La production des usines d'égrenage existantes a atteint près de 17.000 tonnes de coton graines. Les investissements réalisés ont été de 600 millions de francs pour la création de deux unités d'égrenage à Mora et Guider.

19.2. — **Industrie textile**

La Société cotonnière industrielle du Cameroun a atteint près de 30 millions de mètres de tissus en 1975/76. Les investissements réalisés s'élèvent à 273 millions.

La production de la Société SYNTHECAM a atteint 950 000 mètres de tissus synthétiques pour un objectif de production de 1 500 000 mètres.

Les investissements réalisés sont de 1 972 millions. La production camerounaise de textile ne couvre les besoins nationaux qu'à concurrence de 60 à 65 %.

19.3. — **Confection**

Le secteur de la confection a connu une crise inquiétante depuis 1971/72. Le chiffre d'affaires a décru de 44 % entraînant une diminution de 31 % des effectifs. On note néanmoins une expansion de la confection artisanale au détriment des entreprises de confection industrielle. Les investissements réalisés ont atteint 748 millions de francs.

Branche 20. — CHAUSSURES ET CUIRS

Les investissements réalisés ont atteint 775 millions de francs environ. Elles sont principalement le fait des sociétés Bata-Cameroun et SACC.

La production de chaussures n'a pas atteint l'objectif de 10 millions de paires prévus pour 1975/76, compte tenu de la concurrence des importations de chaussures dans ce secteur. Il est à noter la création d'une tannerie industrielle à Ngaoundéré par la Société des Tanneries et Peausseries du Cameroun.

Branche 21. — CORPS GRAS

Les investissements réalisés ont atteint 920 millions de francs grâce aux efforts réalisés par la Compagnie chimique du Cameroun. La production du savon a atteint 17 000 tonnes et celle des détergents 6 000 tonnes.

Trois petites savonneries ont été réalisées à Garoua, Batoussam et à Bessi.

La production des huiles végétales a connu un grand déficit par rapport à la consommation locale. Des efforts particuliers sont mis en œuvre pour permettre la création de nouvelles unités de production.

Branche 22. — ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET MATIÈRES PLASTIQUES

Les investissements réalisés ont dépassé les prévisions du Plan puisqu'ils ont atteint 1 600 millions de francs.

22.1. — **Articles en caoutchouc**

La CIAC a démarré à Douala sa production de pneus et chambres à air de vélos et cyclomoteurs avec un investissement de 412 millions de francs.

22.2. — **Articles en plastique**

La société PLASTICAM a investi 1 120 millions pour la diversification de ses fabrications. La société PLASTITEX a installé à Yaoundé une usine pour la fabrication des seaux et tuyaux en matière plastique pour 69 millions de francs.

Branche 23. — INDUSTRIES DIVERSES

Les investissements réalisés sont de 2 272 millions sur 515 millions de francs prévus. Ils ont porté notamment sur la création des imprimeries AGRACAM pour 1 500 millions, SAFCA et SCTP pour 293 millions de francs et la société SOCARTO 476 millions de francs.

La production de cette dernière a atteint 5 500 000 sacs de papier d'emballage notamment pour le ciment.

II. 2.2.— **MINES**

Afin de permettre à ce secteur important de l'économie de jouer son rôle, la révision de la loi minière est en cours.

Cette révision tendra à harmoniser la politique minière du Cameroun compte tenu des politiques des autres États de l'Afrique centrale, en particulier les États dont les ressources minières sont déjà en cours d'exploitation.

II. 2.2.1.— **Le pétrole**

Cinq sociétés privées continuent les recherches dans le bassin sédimentaire côtier et son prolongement en mer. La société Elf-Serepca envisage l'exploitation au cours du IVe Plan des gisements d'une certaine importance mis en évidence dans la zone de Rio del Rey.

Par ailleurs, l'extension des travaux de recherches est envisagée dans le bassin sédimentaire du Lac Tchad.

II. 2.2.2.— **Gaz**

La société Elf-Serepca a obtenu une concession pour l'exploitation du gaz de Logbaba dont les réserves sont estimées à 350 millions de mètres cubes.

La société Mobil a mis en évidence un gisement à Rio del Rey (44,175 milliards de m^3).

II. 2.2.3.— **Bauxite**

La Société d'Etude des Bauxites du Cameroun (SEBACAM) après avoir effectué de 1969 à 1973, l'ensemble des études techniques économiques et financières permettant la mise en exploitation des gisements de Minim-Martap a rendu

ses conclusions en avril 1973. Les recherches du financement de ce projet sont en cours.

II. 2.2.4— La cassiterite

La production reste faible, elle se situe à 40 t/an de minerai à 70 % de Sn 02. Depuis 1970, il est question de fermer la mine, les réserves étant en voie d'épuisement.

II. 2.2.5. — L'or

L'exploitation de l'or dans la province de l'Est reste toujours artisanale.

Récemment, une société privée a signé une convention avec le gouvernement pour son exploitation.

II. 2.2.6 — Calcaire et marbre

Les réserves du gisement de Figuil sont estimées à 600.000 tonnes de calcaire à 90 % de CaCo3; celles du marbre sont estimées à 2.500.000 t à 95 % de CaCo3.

Production : 750 m² de carreaux pour 3000 m² de mosaïque.
Investissement : 1.700 millions de francs.

II. 2.2.7— Les argiles

Les recherches autour de Yaoundé ont permis de localiser des gisements importants avec des réserves de 5,5 millions de m³.

Le groupe allemand Klöckner se propose la relance de la société LAIC. Avec un investissement de l'ordre de 630 millions, la capacité de production de l'usine serait de 8 millions à 15 millions de briques/an dans le cadre de la reprise de certains matériels déjà existants.

II. 2.2.8— Fer de Kribi

Les réserves de ce gisement sont estimées à 120 millions de tonnes de minerai ayant une teneur de l'ordre de 40 % de fer. La société Klöckner propose au Cameroun la création d'une société d'Études et plus tard d'exploitation du gisement de fer de Mamelle, si les études sont positives. Le coût des études préliminaires est estimé à 60 millions de francs.

II. 2.2.9— Le disthène.

Les réserves de Nyiba, Otélé et Nanga-Eboko, sont estimées à 305.000 t de disthène. Certains promoteurs sont intéressés par l'exploitation de ce minérai. Capacité minimum : 20.000 t/an.

II. 2.2.10— Cuivre

Les études se poursuivent. Elles concernent la série de Poli à partir des études du BRGM. Elles couvrent les régions de Maroua et Tcholliré.

II. 2.2.11— Hydrogéologie et hydrologie.

Actuellement, un projet dit « Projet Eaux souterraines » financé par le PNUD et le Cameroun est en cours d'éxécution dans la province du Nord. Dans le cadre de ce projet, une carte hydrologique du Cameroun et une monographie du bassin de la Benoué sont en cours d'élaboration.

Un protocole d'accord a été signé pour la production d'eaux minérales. Production : 70.000 hl/an.
Investissement : 1.253 millions de francs.

II. 2.2.12— Interprétation des cartes aéromagnétiques.

Il s'agit de la poursuite des travaux de recherche sur la prospection géophysique aéroportée effectuée grâce à l'aide de l'Agence canadienne pour le Développement international.

II. 2.3.— ÉNERGIE

II. 2.3.1.— Produits pétroliers.

La capacité de stockage des produits pétroliers est passée de 64.723 tonnes en 1971 à 66.262 tonnes en 1975, alors que la consommation annuelle était respectivement de 316.655 tonnes en 1971 et de 435.689 tonnes en 1975.

Il en résulte que notre capacité de stockage est inférieure au seuil de stockage de sécurité et qu'elle mérite d'être relevée pour couvrir les besoins de 90 jours, soit en moyenne 110.000 tonnes de produits.

II. 2.3.2.— Energie électrique.

La réorganisation dans le secteur de l'énergie électrique en 1974 a permis la création de la Société nationale d'Electricité qui a pris en charge la production, le transport et la distribution de l'énergie dans l'ensemble du pays.

La puissance installée des centrales qui était de 244 MW en 1969/1970 a atteint 311 MW fin 1975, se répartissant de la manière suivante :

— Centrales hydroélectriques ..... 260 MW
— Centrales secondaires thermiques ..... 51 MW

L'augmentation de la puissance installée est due essentiellement aux investissements réalisés au cours du IIIe Plan pour renforcer la Centrale d'Édéa III, avec la construction du barrage réservoir de Bamendjin de 1,8 milliard de m³, la surélevation du barrage de Mbakaou dont la capacité est portée de 2,3 à 2,9 milliards de m³ et enfin avec l'installation des 3 derniers groupes turbines — alternateurs de 20,5 MW chacun à la Centrale d'Édéa.

D'importants travaux d'électrification des centres secondaires ont été réalisés et ont permis d'accroître le réseau de distribution qui est passé de 1.193 km en 1970 à 1.903 km en 1974.

Cependant, la consommation d'énergie électrique qui était de 1 milliard de kWh en 1963/1964 n'a atteint que 1,1 milliard de kWh en 1973/1974. Cette stagnation cache l'essor spectaculaire de la croissance des besoins du secteur public qui ont connu pour la même période un taux moyen d'expansion de 15 % par an, passant de 74 millions de kWh en 1963/1964 à 314 millions de kWh en 1973/1974.

Les études pour la construction du barrage de Song-Loulou sont terminées et les travaux de construction du barrage hydroélectrique de Lagdo ont démarré. Le renforcement de plusieurs centrales en vue de l'augmentation de la production de l'énergie électrique se poursuit. La tarification de l'énergie électrique a de son côté fait l'objet d'une peréquation entre les divers centres de consommation, compte tenu des coûts élevés de production de l'énergie thermique.

II. 2.4.— PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES - ARTISANAT

II. 2.4.1.— Les petites et moyennes entreprises

L'essor des petites et moyennes entreprises camerounaises est une des préoccupations constantes du gouvernement qui, pour concrétiser ses efforts, a mis en place, au cours du IIIe Plan, à l'aide des organismes internationaux, un certain nombre de centres d'assistance pour répondre aux préoccupations techniques et financières des petites et moyennes entreprises. Il s'agit notamment du Centre d'assistance aux petites et moyennes entreprises (CAPME) et du Fonds de garantie aux petites et moyennes entreprises (FO.GA.PE).

II. 2.4.2.— Artisanat

Le Cameroun compte à l'heure actuelle environ 100.000 maîtres artisans et un demi-million de compagnons, répartis dans les centres urbains en général.

Le chiffre d'affaires de ce secteur qui était à 5 milliards de francs en 1958, oscillerait à l'heure actuelle entre 20 et 25 milliards de francs.

Des quatre centres prévus au IIIe Plan, seul le centre-pilote de Maroua a été construit.

3.— COMMERCE - TRANSPORTS - TOURISME ET HOTELLERIE

Le Gouvernement a consacré d'importants efforts à ces secteurs au cours de la période du IIIe Plan.

II. 3.1.— COMMERCE

Dans le domaine du commerce intérieur, les problèmes de commercialisation des denrées vivrières, de distribution des biens manufacturés importés ou fabriqués localement, de lutte contre les pénuries vivrières et céréalières épisodiques, ont conduit à la création de structures d'intervention et à une action directe du ministère de l'Economie et du Plan.

La Mission de Développement des Cultures vivrières, maraichères et fruitières autour des grands centres urbains (MIDEVIV), a été ainsi chargée de :

— la mise en œuvre du programme « Ceintures Vertes » autour des grandes villes ;

— l'identification, l'étude et la mise en œuvre de tous les autres projets de développement des cultures vivrières, maraîchères et fruitières en vue du ravitaillement des centres urbains ;

— la réalisation des plantations de cultures vivrières, maraîchères et fruitières ;

— la commercialisation de ces produits.

La MIDEVIV a, pour organiser la commercialisation, ouvert des magasins et des surfaces de ventes d'abord à Yaoundé, et poursuit cette action. Neuf marchés périodiques ont été construits pour appuyer cette entreprise.

La valeur des produits importés a atteint 126 milliards en 1974/75, dont environ 22 % représentent la part des produits alimentaires et autres articles destinés à la consommation des ménages. Le souci constant du Gouvernement de mettre à la disposition de chaque consommateur l'essentiel des produits de première nécessité dans les meilleures conditions possibles, l'a amené à procéder à la création de l'Office commercial camerounais, dont l'objet est généralement l'achat, la vente, la distribution des marchandises de production locale et l'intervention dans le domaine du commerce d'import-export. Ainsi, en ce qui concerne les importations, son rôle est d'importer et de distribuer des produits de première nécessité soit dans le cadre normal du commerce, soit en exécution des accords internationaux, soit en exclusivité monopolistique ; il est également consulté pour tous les marchés de fournitures lancés par l'Etat et les organismes publics.

Pour asseoir son influence stabilisatrice sur le commerce intérieur, l'Office établira des points de ventes dans chaque chef-lieu de département et réalisera, sur toute l'étendue du territoire, une distribution à des prix compétitifs.

Un autre office, céréalier, est chargé de la régulation du marché intérieur des céréales.

Enfin le ministère de l'Economie et du Plan a entamé et poursuit une action pour la réglementation du commerce et de la définition des réseaux de distribution. Cette action a déjà été concrétisée par l'établissement des circuits de commercialisation des produits comme le sucre camerounais et l'huile Diamaor camerounaise.

II. 3.2.— TRANSPORTS

Ce secteur a connu une intense activité :

II. 3.2.1.— Activité portuaire

Concrétisant le dynamisme de l'Office national des Ports du Cameroun le trafic marchandises, dans le port principal de Douala, est passé de 1,868 million de tonnes en 1970/71 à 2,047 millions de tonnes en 1974/75, soit une progression de 10 % environ.

II. 3.2.2.— Transports maritimes

La création de trois sociétés traduit la volonté du gouvernement d'affermir au maximum la politique du développement par le peuple pour le peuple. Il s'agit de :

a) la société nationale des transports maritimes Cameroon Shipping Lines (CAMSHIPLINES), qui a pour objet :

— l'organisation et l'exploitation des transports maritimes et fluviaux réguliers, de tramping et autres, de marchandises, de passagers ou de poste, au moyen de navires conventionnels ou spécialisés qui pourraient être nécessaires pour assurer un service satisfaisant ;

— l'achat, la vente, l'affrètement et l'entretien de tous navires et tous matériels nécessaires à l'exploitation de ses services maritimes ;

— la consignation de la marchandise et de la coque appartenant en propre à la Société ou à d'autres compagnies maritimes ;

— la conclusion de tous accords et l'exécution de toutes opérations commerciales et financières utiles à la réalisation de son objet ;

— et, généralement, toutes autres activités en rapport avec les transports maritimes, qui pourraient être utiles.

b) la Société camerounaise de Manutention et d'Acconage ;

c) du Conseil national des Chargeurs du Cameroun, dont le but est :

— d'œuvrer en vue d'une stabilisation ou d'une baisse des taux de fret des transports maritimes,
— d'étudier toutes solutions pouvant permettre le regroupage du fret pour assurer le transport des cargaisons rentables sans préjudice des intérêts du commerce extérieur du Cameroun,
— d'étudier toutes solutions pouvant permettre de coordonner les mouvements des marchandises d'exportation et d'importation de manière à réduire les coûts encourus par les chargeurs.

II. 3.2.3.— Activité ferroviaire

Quant au trafic ferroviaire, les résultats comparés ont été les suivants :

	1970/1971	1974/1975
Trafic voyageurs (en milliers)	1 913	1 956
Voyageurs kilométriques (10^6)	226	282
Trafic marchandises (en milliers de tonnes)	1 055	1 169
Tonne kilométrique	287	400
Recettes du trafic (10^6 CFA)	3 056	5 166

Ces résultats atteints malgré les difficultés de circulation sur le tronçon Douala-Yaoundé augurent de performances remarquables compte tenu des efforts prévus par la Régie dans le IVe Plan pour enrayer le handicap d'ordre infrastructurel et pour résoudre les autres problèmes de rendement (capacité, qualité de service).

II. 3.2.4.— Transports urbains

La facilité de transport dans les villes de Douala et Yaoundé a été accrue par la création de la Société nationale des Transports urbains du Cameroun (SOTUC), qui fonctionne depuis 1973. Elle exploite actuellement 80 bus d'une capacité individuelle de 100 places, dont 45 à Douala et 35 à Yaoundé.

Les résultats sont satisfaisants, puisque la société transporte déjà mensuellement plus de 3 500 000 passagers, et emploie environ 630 personnes.

II. 3.2.5.— Transports aériens

La compagnie nationale Cameroon Airlines (CAM-AIR) exerce un monopole dans les transports aériens intérieurs et partage le trafic international avec d'autres compagnies aériennes.

A ce jour la CAM-AIR exploite 9 aérodromes principaux à l'intérieur et quelques pistes, un réseau côtier régional et une liaison Cameroun-Europe. L'évolution de son activité depuis sa création est encourageante, comme l'indiquent les données suivantes :

	1971/1972	1974/1975	%
Ensemble trafic passagers	382 258	494 270	+ 29.3
Part CAM-AIR (en %)	29 %	49 ,6 %	
Passagers CAM-AIR	112 621	244 958	+ 117.5
dont :			
Cameroun Europe	10 398	24 702	+ 137 6
Cameroun Afrique	5 537	43 991	+ 694.5
Cameroun Tchad	91039	171 387	+ 88.3
Charters pèlerinage	5 647	4 878	—
Recettes CAM-AIR (en millions CFA)	2 213	6 263	+ 183,0

II. 3.3. — TOURISME ET HOTELLERIE

Le IIIe Plan avait préconisé le développement du tourisme de masse et défini des zones d'action dans lesquelles doivent se concentrer tous les efforts d'investissement. Il s'agissait des régions du Littoral, du Nord-Cameroun et de l'Ouest.

7 200 millions d'investissement avaient été prévus, dont 1 000 millions pour le secteur public et 6 200 millions pour le secteur privé.

Les réalisations pendant la période du IIIe Plan ont atteint 5 318 millions et concernent :

— L'implantation des établissements touristiques ;
— L'acquisition et aménagement des établissements touristiques ;
— L'installation des délégations provinciales ;
— L'aménagement des campagnes touristiques ;
— L'aménagement des sites ;
— Le programme spécial de Ngaoundéré ;
— L'aménagement des parcs.

La capacité hôtelière a augmenté en particulier à Douala et des options très importantes ont été retenues à la fin du IIIe Plan. Ilies se concrétiseront durant le IVe Plan.

	Capacité hôtelière				Arrivées hôtelières					
PROVINCE	*Chambres*		*Lits*		*Tourisme étranger*		*Tourisme national*		*TOTAL*	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Nord	391	13.2	732	17.0	15.900	19,2	14.600	10,3	30.500	13.6
Littoral	943	31,8	1.234	28,7	43.300	52,3	35.400	25,0	78.700	35.1
Centre-Sud et Est	776	26,2	1.107	25,8	14.100	17,0	31.300	22,2	45.400	20.2
Ouest	297	10,0	391	9,1	2.800	3,4	18.700	13,2	21.500	9.6
Nord-Ouest et Sud-Ouest	559	18,8	836	19,4	6.700	8,1	41.400	29,3	48.100	21,5
TOTAL	**2.966**	**100**	**4.300**	**100**	**82.800**	**100**	**141.400**	**100**	**224.200**	**100**
						36,9		**63,1**		

I. 4.— INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS

II. 4.1.— PORTS ET VOIES NAVIGABLES

Les grands travaux d'agrandissement du port de Douala-Bonabéri ont fait l'objet d'une mise au point des études et des modalités de financement.

Leur exécution programmée pour le IIIe Plan sera effective dès la première année du prochain Plan.

L'Office national des Ports du Cameroun a fait également exécuter différents travaux de construction et d'aménagement pour un montant de plus de 1,6 milliard, notamment :

— dans le port de Douala :

avec la construction d'un treizième poste à quai pour la desserte de la zone industrielle de Bonabéri et de la CIMENCAM ;
avec divers aménagements concernant le parc à bois et la construction de nouveaux magasins.

— dans le port de Kribi :

avec la construction de l'ouvrage de protection de la passe de la Kienké.

— dans le port de Tiko-Victoria :

avec la réalisation de divers équipements.

— dans le port de Garoua :

avec l'aménagement des aires de stockage et l'acquisition de divers matériels.

II. 4.2.— ROUTES ET PONTS

A la veille du IVe Plan, près de 30.000 km de routes sont entretenues par l'Etat, dont 2.000 km de routes bitumées.

Six cents kilomètres de routes bitumées ont été exécutées durant le IIIe Plan avec en particulier Ngaoundéré-Garoua (233 km) et sur les parcours Waza-Maltam (70 km), Tibati-Meidougou (85 km) et Bafoussam-Bamenda (30 km).

Des projets routiers sont en cours d'exécution : Garoua-Mora, Douala-Kékem, Tibati-Meidougou ;

Des études routières couvrent les parcours :
— Ekok-Mamfé-Bamenda et Foumban-Tibati (parcours de la Transafricaine Lagos-Mombassa) ;
— Bafoussam-Yaoundé (bretelle de la Transafricaine vers Libreville) ;
— Gidjiba-Moundou (liaison Ngaoundéré et Soo-Tchad ;
— Douala-Edéa-Kribi.
— Etc...

Près de 300 km de routes en latérite ont été réalisées avec la liaison Kumba-Mamfe et la route du Sud-Est Djoum-Mintom-Alati.

A noter les interventions du Bataillon de Génie militaire qui a exécuté :
— des routes bitumées (Nkolbisson-Zamengoé, voirie urbaine à Douala, Lamoudo-Lagdo (en cours) ;
— des routes en latérite (la route du Sud-Est, les accès du pont de Yabassi et l'achèvement de la route Yabassi-Bafang).

La programmation de pistes cacaoyères a été différée pour mettre au point les modalités financières. Le projet sera exécuté au IVe Plan.

La dispersion des pistes forestières exécutées par les exploitants forestiers n'a pas permis leur comptabilisation.

Pour les ponts, ont été mis en chantier :
— le pont sur le Nkam à Yabassi ;
— le franchissement du Mayo-Kébi ;
— les franchissements de la Kadéi à Batouri et à Pana.

L'ensemble du programme routier a été réalisé à 40 %. Il conviendra de noter que des changements de programme et l'inflation ont compliqué dans ce secteur l'instruction des projets et rendu le coût des investissements plus onéreux.

Le programme routier initial évalué à 22 milliards était estimé à 96 milliards à la fin du IIIe Plan et 37 milliards ont été consacrés à son exécution.

II. 4.3 — CHEMIN DE FER

Conformément à l'échéancier prévisionnel, le tronçon du Transcamerounais Belabo-Ngaoundéré (327 kms) a été achevé en décembre 1973 permettant d'ouvrir à l'exploitation l'axe rail-route Nord-Sud Douala-Kousséri. La Régie nationale des

Chemins de Fer du Cameroun (REGIFERCAM) exploite maintenant un réseau de 1 168 kms.

Les investissements consacrés à ce tronçon se sont élevés à 17 milliards. A la suite ont débuté les travaux de rectification du tronçon Yaoundé-Douala (265 kms après réaménagement) sur le parcours Yaoundé-Otélé (8,3 milliards pour 49 kms).

En même temps la REGIFERCAM a entrepris un important programme de travaux et d'équipement pour adapter les installations et le matériel roulant aux nouvelles contraintes du trafic.

	1969	1975
Locomotives	32	41
Autorails	7	11
Capacité de transport		
Wagons couverts	12 020 t	14 036 t
Wagons tombereaux	4 450 t	5 600 t
Wagons plateformes	11 590 t	18 160 t
Wagons spéciaux	230 t	4 845 t
Citernes	1 200 kl	2 840 t

Sept milliards ont été consacrés à ces travaux de modernisation.

II. 4.4. — AERONAUTIQUE CIVILE ET METEOROLOGIE

Le volume des investissements dans ce secteur a atteint 5 milliards au lieu de trois initialement prévus. Le changement de programme et les difficultés de mise au point des modalités financières expliquent le retard accumulé dans l'exécution de l'aéroport de Douala qui entrera en service au début du IVe Plan.

Des aménagements des pistes de Ngaoundéré et de Maroua-Salak ont été exécutés conformément au programme.

Les équipements de la météorologie ont concerné essentiellement la mise en place de stations météorologiques.

II. 4.5. — POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

II. 4.5.1. — Postes

Les principales réalisations ont été les suivantes :

— création et construction de 37 bureaux de poste;
— mise en service de 11 circuits de poste automobile rurale:
— ouverture ou amélioration de lignes de transports postaux dans l'Est, le Nord, le Sud-Ouest et le Nord-Ouest;
— création et construction de l'École supérieure des Postes et Télécommunications dans le cadre d'un programme de formation intensive ;
— construction du ministère des Postes et Télécommunications;
— mise en construction du siège de la Caisse d'épargne.

II. 4. — Télécommunications

Le programme initial de 5 milliards a été réévalué à quinze milliards; il a été exécuté à 40 %.

En matière de télécommunication par satellite a été mise en place la station terrienne de Zamengoé, exploitée par la société INTELSAT.

Le programme général de liaisons hertziennes couvrant l'ensemble du territoire et permettant d'assurer des liaisons inter-régionales est en cours de réalisation :

— la construction des centraux de Bertoua-Kousséri-Ebolowa-Sangmélima-Bafang-Kumbo avec la mise en place des réseaux associés :
— l'extension des centres inter-urbains de Yaoundé et Douala;
— l'extension de la liaison micro-onde Buéa-Douala-Yaoundé :

— l'axe du Sud constitué par les faisceaux hertziens Yaoundé-Mbalmayo-Sangmélima et Yaoundé-Mbalmayo-Ebolowa.
— les liaisons Buéa-Tiko-Victoria et Buéa-Kumba;
— les bretelles Maroua-Mokolo, Maroua-Yagoua, Garoua-Guider, Ngaoundéré-Meiganga toutes axées sur le faisceau Yaoundé-Kousséri.

II. 4.7. — PARC NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL

Avec 2 273 millions d'investissement effectivement réalisés sur 2 420 millions de programmés, le taux d'exécution du IIIe Plan du Parc national a été d'environ 94 %. 1 886 millions ont été consacrés à l'achat de matériel et 387 millions à la réalisation de divers travaux d'infrastructures.

II. 5.— ENSEIGNEMENT - FORMATION - EMPLOI

En ce qui concerne la formation et l'emploi, le souci, depuis le IIe Plan, est d'opérer une adéquation constante entre les deux éléments.

II. 5.1. — ENSEIGNEMENT —FORMATION

Le IIIe Plan préconisait l'adaptation de l'enseignement aux réalités locales, la formation en nombre suffisant du personnel qualifié et la mise en place d'un équipement adéquat.

Les résultats contenus dans les tableaux ci-après ont été enregistrés au cours des quatre premières années du IIIe Plan.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ÉLÈVES-ÉTUDIANTS

Niveau d'équipement	Années 1970/71	Effectifs 1974/75	Prévisions du IIIe Plan
Primaire	935 548	1 074 135	1 229 000
Post-primaire	3 023 *x*	3 554	
Secondaire général	56 028	93 786	83 125
Secondaire technique	17 400	27 920	23 538
Supérieur	2 690	8 130 *xx*	6 066

x = année 1973/74
xx = année 1975/76.

Pour les écoles de formation professionnelle, on compte 3 050 élèves en 1974/75. En 1974/75, le nombre d'étudiants des autres établissements d'enseignement supérieur ne relevant pas de l'Université de Yaoundé s'élève à environ 700.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ENSEIGNANTS

Niveau d'équipement	Années 1970/71	Effectifs 1974/75	Prévisions du IIIe Plan
Primaire	19 150 *x*	20 803	23 570 *(1)*
Secondaire général	2 200	3 322	3 795
Secondaire technique	950 *x*	1 023	1 406
Supérieur	246	415 *(3)*	

x année 1971/72
(1) non compris l'effectif enseignant de l'ex-Cameroun occidental en 1970
(3) année 1975/76.

Équipements

Au cours du IIIe Plan, un effort a été consenti pour la construction d'établissements nouveaux et l'extension des établissements existants. Ainsi, le nombre de salles de classe a connu l'évolution ci-après :

Niveau d'enseignement	1971/72	1974/75
Enseignement primaire	19 576	21 337
Enseignement secondaire général	1 732	2 106
Enseignement secondaire technique	539	856

Il est à noter que dans le secteur public, on a construit en moyenne 100 salles de classe par an contre 86 pour le secteur privé au niveau de l'enseignement secondaire général.

Au cours de la période considérée, cinq (5) écoles normales d'instituteurs et assimilés ont été réalisées.

L'enseignement supérieur pour sa part a vu la création de nouvelles institutions telles que : l'École nationale supérieure polytechnique ; l'IFORD ; Institut international des Assurances ; l'IRIC. Par ailleurs, certains établissements ont connu des extensions au cours de la même période : Faculté de Droit et des Sciences économiques ; Faculté des Lettres des Sciences humaines ; Faculté des Sciences ; le Centre universitaire des sciences de la santé (CUSS) ; l'École nationale supérieure agronomique (ENSA) ; l'École supérieure internationale de Journalisme de Yaoundé (ESIJY).

En l'absence des données statistiques de la campagne 1975/76 dont le dépouillement est en cours, il ressort de l'examen des tableaux ci-avant que les prévisions du IIIe Plan ont été cernées de près quand elles n'ont pas été largement dépassées.

Cette constatation demeure valable quand on s'appuie sur la construction des locaux et la fourniture des instruments pédagogiques.

A titre indicatif, on peut souligner qu'au cours de la période quinquennale, les crédits de paiement inscrits au seul budget de l'Etat sont passés de 1 271,3 millions de francs CFA en 1971/72 à 3 614,8 millions en 1975/76. De même le montant cumulé des investissements atteint 10 519 millions se répartissant entre les différents départements publics responsables de l'enseignement et de la formation. Il est à noter en outre que l'accroissement du budget d'investissement du ministère de l'Education nationale s'est situé à un taux moyen annuel de 10,2 % entre 1971/72 et 1975/76.

Sur le plan qualitatif, il faut retenir la part importante faite à la recherche notamment par :

— la mise en place de l'Institut national d'Education devenu récemment le Centre national d'Education ;
— l'évaluation approfondie de l'IPAR de Yaoundé ;
— les séminaires de réflexion s'attachant au contenu des programmes et à l'adaptation des moyens pédagogiques ;
— les études et expériences menées par l'IPAR de Buéa ;
— le développement des activités du Centre d'Edition de Production de Manuels et Auxiliaires de l'Enseignement (CEPMAE) et du Centre International du Livre ;
— l'expérience du Service civique nationale de Participation au Développement etc...

Formation non conventionnelle

Formation continue

En vue de parfaire toujours davantage les compétences techniques et la pratique professionnelle des travailleurs, un certain nombre d'institutions a été créé au cours du IIIe Plan : Centre national de Formation professionnelle continue de Douala ; quatre centres de formation rapide des employés de bureau ; de nombreux séminaires de recyclage dans divers secteurs de l'économie.

Structures d'encadrement

Il existe de nombreuses structures d'encadrement, ayant pour but essentiel de permettre aux bénéficiaires d'acquérir ou de parfaire un savoir-faire professionnel de manière à mieux les intégrer dans le circuit de production :

— Office national de Participation au Développement qui compte environ 1 550 jeunes créé au cours du IIIe Plan; 18 centres de formation et d'animation rurale; les centres de formation de jeunes agriculteurs de Goyang et de Dadjamba; l'Ecole pratique de Binguela; 22 zones d'activités communautaires et culturelles (ZACC); 15 villages pionniers de SODENKAM; 4 maisons rurales dans le Nord; 19 centres de promotion rurale; le Centre de formation rurale de Kumba; de nombreuses structures d'animation rurale et de vulgarisation telles que les équipes mobiles et d'animation rurale ; les centres de formation et d'animation rurale ; les postes agricoles ; les centres de formation rurale; les actions de l'UNC et des organismes confessionnels; l'école sous l'arbre.

II. 5.1. — EMPLOI

Dans le domaine de l'emploi, des efforts qualitatifs importants ont été entrepris au cours du IIIe Plan. Ces efforts tiennent à l'amélioration des structures d'information permanente sur la situation de la main-d'œuvre et à l'application des mesures visant à la création d'entreprises à fort coefficient de la main-d'œuvre.

Des études et enquêtes ont été exécutées au cours de la période, les plus importantes étant :
— le recensement général de la population et de l'habitat;
— l'étude sur l'emploi dans les Etats de l'UDEAC;
— des enquêtes emploi, dont une lourde et l'autre qualitative;
— le recensement agricole;
— l'étude sur la camerounisation des cadres, etc...

Cet ensemble de travaux devra conduire, après une exploitation minutieuse, à cerner de manière scientifiquement crédible la situation de l'emploi.

Les données ci-après ne constituent donc qu'une approximation en dehors des indications relatives à la Fonction publique.

Le bilan du secteur privé, para-public et public

Volume total de l'emploi

Le volume total des travailleurs salariés du secteur moderne se chiffre à 244 300 en 1971 et à 292 370 en 1974 et se répartit comme suit :

	1971	*1974*
Volume total	244 300	292 370
dont :		
Secteur privé et para public	192 960	221 370
Secteur public	51 340	71 000

En 1974, 161 831 salariés constituent le personnel spécialisé et la main-d'œuvre banale, alors que 59 539 répondent à une qualification plus élevée.

CATÉGORIES	*Secteur privé*	*Fonction Publique*	*TOTAL*
Personnel qualifié et hautement qualifié	30 921	5 721	36 642
Techniciens	7 522	5 676	13 198
Techniciens supérieurs	4 809	2 961	9699
Cadres supérieurs	1 929		
TOTAL	**45 181**	**14 358**	**59 539**

La situation dans le secteur privé et para-public

De l'analyse de la répartition des salariés selon les branches d'activité, il ressort que 40,5 % des travailleurs du secteur privé et para-public sont occupés dans l'agriculture, les eaux et forêts et l'élevage, 23 % dans le secteur secondaire et 36,5 % dans le secteur tertiaire, soit pour 1974 en termes absolus :

Secteur primaire	89 544
Secteur secondaire	51 058
Secteur tertiaire	80 768

La situation dans le secteur public

La situation des effectifs dans la Fonction publique se présente en 1974 de la façon suivante :

Catégories	1974
Titulaires	18 101
Contractuels	3 034
Décisionnaires et Auxiliaires	38 705
Agents des collectivités locales	11 160
Total	**71 000**

Au cours du IIIe Plan le taux d'accroissement des effectifs de la Fonction publique a été de 4,8 %, toutefois la progression des différentes catégories n'a pas été homogène Les fonctionnaires titulaires ont accusé un taux annuel de 10,2 % alors que les effectifs des contractuels ont évolué au rythme annuel de 26 % au cours des trois dernières années.

II. 6.— JEUNESSE ET SPORTS

Dans le domaine des Sports, on peut citer les réalisations ci-après :

— la construction des stades omnisports de Yaoundé et de Douala ;
— l'agrandissement du Centre national d'Education physique et sportive (CNEPS) de Dschang (1re tranche) ;
— la remise en état des installations sportives des lycées de Yaoundé et de Ngaoundéré.

A ceci s'ajoutent les études techniques ayant trait à :

— la réalisation des stades omnisports de Bafoussam et de Garoua ;
— la construction de l'Institut national de la Jeunesse et des Sports.

En ce qui concerne la Jeunesse, il est à retenir :

— la mise en place des zones d'action communautaire et culturelle (ZACC) ;
— le démarrage du Service civique national de Participation au Développement avec la construction et l'équipement du Centre de Njoré.

II. 7.— SANTE ET AFFAIRES SOCIALES

II. 7.1. — SANTE

a) — La médecine préventive

Dans ce domaine, un grand nombre de projets a été réalisé au cours du IIIe Plan :

— la construction des P.M.I. de Mbalmayo, Ngaoundéré, Bertoua, Kribi et Bafang ;
— l'aménagement et l'équipement de P.M.I. de Douala ;
— l aménagement du C.D.M.P. de Batouri ;
— la construction du D.A.T. de Yaoundé.

Les résultats enregistrés contre les grandes endémies sont encourageants :

1. — les campagnes de vaccinations ont été menées par 8 équipes mobiles d'intervention qui ont opéré dans 18 secteurs ;
2. — la fièvre jaune est en voie de disparition.
3. — la variole a presque complètement disparu.
4. — la trypanosomiase ne subsiste plus que dans quelques foyers bien circonscrits.
5. — le choléra apparu en 1971, a été rapidement jugulé.
6. — la tuberculose n'est plus redoutée.
7. — la syphilis tend à diminuer face aux efforts et contrôles rigoureux des unités mobiles de lutte contre les grands fléaux.
8. — la lutte contre la lèpre s'accentue grâce au soutien et à l'attention particulière des pouvoirs publics.

Les installations récemment modernisées du Centre Jamot et de Léproseries de

Nyamsong et de Mokolo permettront aux chirurgiens camerounais de procéder dans un proche avenir à la chirurgie plastique et réparatrice des invalides récupérables.

b) — La médecine curative

En 1975/76 on compte 115 hôpitaux dans l'ensemble du pays contre 91 en 1970/71, soit une augmentation de 24 hôpitaux.

Au cours de la même période, le nombre de centres de santé développés, de centres départementaux de la médécine curative, de centres de protection maternelle et infantile et des dispensaires atteint 920.

La capacité hospitalière est passée de 15 000 lits en 1970/71 à 16 442 en 1975/76, non compris les lits de léproseries, soit une moyenne d'un lit pour 365 habitants :
— aménagement et équipement des hôpitaux de Kumba, Abong-Mbang, Wum, Dschang, Yokadouma, Yaoundé, Victoria, Buéa et Bétaré-Oya ;
— les formations sanitaires de Bamenda, Bafoussam et Garoua ;
— construction de la léproserie de Mokolo ;
— construction et aménagement des CDS de Lomié, Nguélémendouka, Meyos-Bafang, Yoko, Ndop, Essé, Batouri ;
— construction des Centres de santé de Mbandjock, Bourrha, Nwa, Dobinga, Nlong et Garoua-Boulaï, etc...

c) — Réalisation des œuvres catholiques

Construction ou aménagement de 12 CSD de : Nyamfende, Nkolve, Nkometou, Mvaa, Emana, Minkom, Gondon, Omvan, Doumé, Bafou, Lam, Lara ;

Construction ou aménagement de 16 CSE : Melan, Minta, Nanga-Eboko, Melon Baba, Etamkuma, Lablé, Mvolyé, Nkolavolo, Mamoumba, Mom, Bonabéri, Managolé, Marienberg, Labla, Douvanger, Mayo Ouldeme.

Construction ou aménagement de 5 PMI : Mvog-Mby, Ngovayang, Bonandjo, Sir, Eséka ;

Construction ou aménagement des 6 maternités de : Minkam, Etoudi, Douala-Bassa, Saint-André, Nguelemadouka, Doukoula ;

Autres réalisations : le pavillon des lépreux de Mvom-Nnam, la pouponnière d'Akono, CRHY + Externat + Dispensaire d'Etug-Ebe et le pavillon d'hospitalisation de Fognolé ;

Un centre de rééducation des enfants handicapés dont le coût s'élève à 350 millions de F CFA ;

Autres réalisations : construction de 3 cases d'hospitalisation à Karma ; construction du dispensaire de Mindjil ; PMI de Mokolo Tada ; pavillon d'hospitalisation de Tokombéré, 2 cases d'isolement à Grand Viri ; construction du dispensaire de Nyamanga et case d'hospitalisation ; construction de 27 chambres pour les lépreux à Ngalan Ebolowa, etc...

d) — Réalisation des œuvres protestantes

La construction de :
— l'hôpital de Bonabéri ;
— la maternité de 20 lits et un pavillon d'hospitalisation de 25 lits à l'hôpital de Sackbayemi (Sanaga-Maritime) ;
— la maternité de 25 lits et le pavillon d'hospitalisation à l'hôpital de Metet ;
— six dispensaires de : Ekoudou, Ambam et Olamze, Foumban, de Balin et de Ntoulin ;
— deux autres pavillons d'hospitalisation de l'hôpital de Garoua-Boulaï et de Mbo, etc...

e) — Le personnel médical

De 1970/71 à 1975/76, l'effectif du personnel médical et social des secteurs publics et privés formés s'élève à environ 3.000 et se répartit de la manière suivante : 172 médecins ; 75 pharmaciens ; 11 dentaires ; 14 sages-femmes ; 1.492 infirmiers diplômés d'État et assistants ; 28 assistants, éducateurs et aides sociaux ; 23 techniciens supérieurs ; 809 infirmiers brevetés et adjoints ; 300 aides-soignants.

II. 7.2. — AFFAIRES SOCIALES

Ce secteur a connu les réalisations suivantes au cours du IIIe Plan :
— construction de 3 centres sociaux à Yaoundé ;
— construction de 5 centres sociaux à Douala ;
— 476 mineurs placés à l'Institut camerounais d'Enfance de Bétamba ;
— 40 autres placés au Centre Bosthal de Buéa ;

Le total des investissements dans ce secteur s'élève à 123 millions de F CFA.

II. 8.— URBANISME - HABITAT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le programme général des plans sommaires et des plans directeurs d'urbanisme ainsi que des plans de détail, a été réalisé ou engagé durant le IIIe Plan.

En matière d'urbanisme opérationnel, seule l'opération de la vallée de l'ancienne gare de Yaoundé (maintenant appelée nouveau Centre) a été conduite et a fait l'objet d'une étude d'urbanisme de détail. La mise en place de la Société nationale de Promotion immobilière mettrait ce projet à exécution dès les premières années du IVe Plan.

Les travaux d'électrification urbaine ont été exécutés conformément au programme établi par la Société nationale d'Électricité. Trente-quatre centres gérés par cette société sont en exploitation en 1975/76 contre vingt en 1970/71. L'équipement de cinq autres centres est presque achevé. La consommation électrique urbaine qui était de 172 578 531 Kwh à la fin de l'exercice 1970/71 a atteint 254 761 415 kwh en 1974/75, soit une progression annuelle de 10,10 %.

Les travaux d'hydraulique urbaine ont été réalisés ou engagés à 72 % pour les travaux financés par l'État, et à 100 % pour les programmes de la Société nationale des Eaux du Cameroun pour un montant global de 7,260 milliards F CFA. Vingt centres gérés par la Société nationale des Eaux du Cameroun sont en service à la fin du IIIe Plan contre 11 centres au début de la période. Un centre a fait l'objet d'un équipement géré par la collectivité ; l'équipement de huit centres devra se poursuivre au cours du IVe Plan. La consommation d'eau en milieu urbain, qui était de 14 126 733 m³ à la fin de l'exercice 1970/71 atteignait 18 943 369 m³ en 1974/75, soit une progression annuelle de 7,60 %.

En matière de voirie urbaine, d'importantes réalisations ont concerné le réseau général de Ngaoundéré (800 millions F CFA), le réseau central de Douala (1 milliard de F CFA financé par la Commune) et une réfection des routes de Yaoundé (260 millions financés par la Commune et 338 millions par l'État). Diverses actions secondaires ont nécessité un investissement de 80 millions de F CFA. Des études ont également été entreprises : boulevard périphérique à Yaoundé ; route de l'aviation à Yaoundé boulevard périphérique à Douala.

L'aménagement des zones industrielles de Bonabéri-Bassa, Yaoundé et Ngaoundéré a nécessité 2,4 milliards contre 1,5 de prévu.

La Société immobilière du Cameroun (SIC) a réalisé 663 logements et consacré plus de 2,5 milliards à ce programme (Douala-Bassa, la Cité REGIFERCAM de Yaoundé, Nlongkak-Yaoundé, Messa-Yaoundé et la Cité Verte).

Les études prospectives faites dans le cadre de l'organisation de l'espace national ont surtout servi à mener des actions sectorielles. Au cours du IVe Plan, elles seront conduites pour rassembler les matériaux nécessaires à l'élaboration d'un véritable programme d'intervention.

La collecte des données et l'inventaire des potentialités en vue d'une bonne connaissance des régions se sont poursuivis (enquêtes urbaines, retenues collinaires dans les Monts Mandara...).

Des quatre structures régionales d'aménagement prévues, trois ont été créées : le Littoral, le Sud-Est et la vallée supérieure de la Benoué. Seule cette dernière est structurée.

Le programme de l'habitat en milieu rural n'a été que timidement amorcé. Il sera exécuté au cours du IVe Plan dans le cadre de la réalisation des villages centres.

II. 9.— L'INFORMATION ET LA CULTURE EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS ET AUTRES EQUIPEMENTS

II. 9.1. — INFORMATION

Les projets ci-après ont été entièrement ou partiellement réalisés au cours du IIIe Plan :

— le programme de radiodiffusion qui comprend entre autres, la construction de la Radio à Yaoundé et l'extension des moyens de radio-diffusion dans les provinces pour un investissement de plus de 6 milliards de francs ;

— la création des centres de presse et d'information dans les chefs-lieux de provinces ;

— la construction et l'équipement de l'Agence camerounaise de Presse (ACAP) pour un investissement de plus de 142 millions ;

— la construction de la Direction de la Cinématographie (première phase) à Yaoundé pour un investissement de 275 millions ;

— la création du Fonds de Développement des Industries cinématographiques (FODIC) ;
— la création de la Société camerounaise de Publications ;
— la création du grand quotidien national *Cameroon Tribune*.

II. 9.2. — CULTURE

Il convient de souligner que l'effort financier de l'Etat dans ce secteur n'a pas été conforme aux prévisions. Les principales réalisations ont porté d'une part, sur l'aménagement et l'équipement des musées de Yaoundé et de Bamenda et d'autre part, sur le Centre culturel camerounais de Yaoundé. Les investissements réalisés se chiffrent à 50 millions de francs.

II. 9.3. — EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS ET AUTRES EQUIPEMENTS

Ce secteur a connu plusieurs révisions en hausse des coûts des opérations. Les réalisations enregistrées pendant la période quinquennale se chiffrent à 9,9 milliards pour les équipements administratifs contre 5 milliards de prévus et à 7,84 milliards pour les autres équipements contre 1,8 milliard de prévu.

II. 10. — ÉTUDES ET RECHERCHES

Le IIIe Plan a été consacré à la réorganisation des structures de recherche et d'études au Cameroun. Ainsi, en 1974 a été créé l'Office national de la Recherche scientifique et technique (ONAREST) chargé de l'orientation, de la coordination, de la promotion et de l'exécution de travaux de recherches.

La Société d'Études pour le Développement de l'Afrique (SEDA) a été créée en vue de mener toute étude de projets.

Par ailleurs de nombreuses études et enquêtes ont été réalisées telles que :
— les études de factibilité du plan cacao et du plan viande ;
— les études de construction de route ;
— l'enquête emploi ;
— le recensement agricole ;
— le recensement général de la population et de l'habitat.

CHAPITRE III La croissance économique depuis 1970/71

1.— LA PRODUCTION

III. 1.1.— PRODUIT INTERIEUR BRUT

La croissance de l'économie camerounaise est restée soutenue jusqu'en 1969/70. Entre 1970/71 et 1972/73 des conditions climatiques particulièrement sévères et une conjoncture économique mondiale instable ont imprimé à cette expansion une certaine décélération qui ne sera atténuée qu'en 1973/74. En effet, le produit intérieur brut a atteint cette année-là 416 milliards de francs alors qu'en 1972/73 il était de 353,6 milliards, soit une croissance de 17,6 % en francs courants contre 8,4 % l'année précédente. L'expansion amorcée en 1973/74 se maintient en 1974/75. Le produit intérieur brut a atteint 483 milliards. La croissance moyenne de 1970/71 à 1974/75 se situe à un taux de 12,4 % par an en francs courants, ce qui, compte tenu du niveau moyen d'inflation de la période (4 à 10 %) et du taux de croissance démographique (2,1 %), se traduit par une diminution sensible du revenu réel par habitant.

III. 1.2.— PRODUCTION INTERIEURE BRUTE

De 268,5 milliards de francs en 1970/71, la production intérieure brute est passée à 437 milliards en 1974/75, soit un taux de croissance moyen de 12,9 % par an. Le secteur primaire a contribué pour 36 % en 1974/75 contre 35 % en 1970/71. La part du secteur secondaire a évolué plus sensiblement en 1973/74 qu'en 1970/71, il entre pour environ 24 % dans la formation de la production intérieure brute en 1974/75 contre 23 % en 1970/71.

Le secteur tertiaire quant à lui représente 40 % en 1974/75 contre 42 % en 1970/71.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION INTERIEURE BRUTE PAR SECTEUR
(en milliards de francs CFA)

SECTEURS		1970/71		1974/75	
		Montant	%	Montant	%
Primaire		93,2	35	157,0	35,9
Secondaire	Ensemble	63,5	23	104,4	23,9
	Industries	37,3	14	64,8	14,8
	Bâtiments	16,7	6	24,6	5,6
	Energie-eau	9,5	3	15,0	3,4
Tertiaire	Ensemble	111,8	42	175,6	40,2
	Commerce	85,2	32	137,7	31,5
	Service et institutions financières	11,1	4	14,4	3,3
	Transport et communications	15,5	6	23,5	5,4
TOTAL		**268,5**	**100**	**437,0**	**100**

III. 2.— DEMANDE INTERIEURE

La demande intérieure, formée essentiellement de la consommation finale et de la formation du capital, est passée de 276,2 milliards en 1970/71 à 456,2 milliards en 1974/75 soit un taux d'accroissement de 13,5 % par an.

III. 2.1.— CONSOMMATION FINALE

De 1970/71 à 1974/75 le montant total de la consommation finale a évolué de 227,2 à 346,0 milliards de francs CFA, les niveaux atteints ayant été respectivement de 245,2 milliards en 1971/72, 261,8 milliards en 1972/73 et 295 milliards en 1973/74.

Consommation des ménages

La consommation des ménages est passée de 213,7 à 346 milliards de francs CFA entre 1970/71 et 1974/75 accusant ainsi une progression moyenne de 12,8 % par an. Les mesures d'augmentation de salaires et de redressement des prix aux producteurs ont permis un relèvement du pouvoir d'achat des populations sévèrement érodé par l'inflation enregistrée au cours des dernières années du IIIe Plan.

Consommation des Administrations

La consommation des administrations : en 1974/75 on estime à 18,5 milliards la consommation des administrations, ce qui, par rapport au niveau de 1970/71 soit 13,5 milliards, correspond à un accroissement moyen de 8 % par an au cours de la période considérée. En 1973/74, la consommation des administrations a connu une forte augmentation (22 %) consécutive à la hausse du prix de l'énergie et des produits pétroliers.

III. 2.2.— FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE

Au cours des quatre premières années du IIIe Plan, les investissements réalisés par les différents agents économiques se chiffrent à 225 milliards dont : 47,7 en 1971/72 ; 52 en 1972/73 ; 52,6 en 1973/74 ; 73,6 en 1974/75.

La réalisation de ces investissements par les agents économiques s'est faite de la manière suivante :

— *Investissements des entreprises :*

Ils ont été de 27,6 milliards en 1971/72, 35 en 1972/73, 32,5 milliards en 1973/74 et 38,8 en 1974/75. Les entreprises ont manifesté une certaine prudence à investir en 1973/74 en raison de la brusque apparition d'importantes fluctuations sur les marchés internationaux. Le ralentissement a été plus marqué dans les secteurs bâtiment, travaux publics, électricité, gaz et eau. Toutefois en 1974/75 une reprise des activités des entreprises s'est manifestée avec un investissement de plus de 38 milliards de francs.

— *Les investissements des administrations :*

De 13,1 milliards en 1970/71, ces investissements sont tombés à 12,7 milliards en 1971/72, puis à 9,5 milliards en 1972/73. L'exercice 1973/74 marque le début d'une reprise avec 11 milliards d'investissements, ils atteignent 26 milliards en 1974/75.

— *Les investissements des ménages :*

Les investissements réalisés par ces agents se situent autour de 7 milliards par an depuis 1970/71. Cette situation ne correspond pas aux objectifs du IIIe Plan qui visaient des investissements plus importants dans le domaine du logement et dans le secteur industriel de petites et moyennes entreprises.

Nota : les tableaux de la page suivante indiquent respectivement
— l'évolution des principaux agrégats des comptes nationaux
— l'évolution de la demande intérieure.

Ces tableaux couvrent la période de 1970/71 à 1974/75.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX AGREGATS DES COMPTES NATIONAUX
en milliards de francs

AGREGATS	1970/1971	1971/1972	1972/1973	1973/1974	1974/1975
Production intérieure brute	268,5	287,3	313,1	374,6	437
Produit intérieur brut	302,9	326,3	353,6	316,0	483,2
Consommation des ménages	213,7	232,2	248,5	287,1	346,0
Consommation des administrations	13,5	13,0	13,3	16,4	18,5
Formation brute de capital	42,8	47,7	52,0	51,6	73,6
— Investissement des entreprises	22,4	27,6	35,0	32,5	38,8
— Investissement des administrations	13,1	12,7	9,5	11,4	26,3
— Investissement des ménages	7,3	7,4	7,4	7,7	8,5
Variation de stocks	6,2	8,6	10,3	3,6	18,1
Revenus dont					
— Salaires	79,4	90,3	*	*	*
— Revenus d'exploit. des entreprises	187,3	201,6	*	*	*

* *non encore disponible : les comptes détaillés les plus récents sont ceux de 1971/1972.*

EVOLUTION DE LA DEMANDE INTERIEURE
en milliards de francs

RUBRIQUES	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75
Consommation des ménages	213,7	232,2	248,5	287,1	346,0
Consommation des administrations	13,5	13,0	13,3	16,3	18,5
Total consommation finale (I)	227,2	245,2	261,8	303,4	364,5
Investissement des entreprises	22,4	27,6	35,0	32,5	38,8
Investissement des administrations	13,1	12,7	9,5	11,4	26,3
Investissement des ménages	7,3	7,4	7,5	7,7	8,5
Formation brute de capital fixe (II)	42,8	47,7	52,0	51,6	73,6
Variation stock (III)	6,2	8,6	10,3	— 8,7	18,1
Total demande intérieure (I + II + III)	276,2	301,5	324,1	346,4	456,2

CHAPITRE IV Le commerce extérieur

IV. 1.— EVOLUTION DES ECHANGES EXTERIEURS DE 1970/71 à 1974/75

L'évolution de la balance commerciale du Cameroun a connu d'importantes variations au cours de la période 1969/1970 à 1974/75.

Excédentaire jusqu'en 1969/70 (5 milliards CFA) le solde des échanges est devenu déficitaire jusqu'en 1972/73 (- 14,3 milliards de francs).

Avec la reprise des exportations en 1973/74 (+ 63 % en valeur) et la régression des importations (— 10 % en valeur), ce solde a été excédentaire de plus de 28 milliards de francs avec un taux de couverture supérieur à 135 %. Mais la conjoncture internationale défavorable qui a ébranlé l'économie camerounaise depuis 1974/75, a entraîné pour cette année-là un déficit important de près de 19,1 milliards de francs.

Le tableau ci-dessous donne l'évolution de la balance commerciale de 1968/69 à 1974/75

ÉVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE

en millions F CFA

	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75
Exportations	53,2	66,2	61,6	56,2	63,2	107,9	106,9
Importations	49,0	60,9	69,9	71,8	77,5	79,6	126,0
Soldes	+ 4,2	+ 5,3	- 8,3	- 15,6	- 14,3	+ 28,3	- 19,1
Taux de couverture (%)	108,6	108,8	88,1	78,3	81,5	135,4	84,8

Il faudrait cependant remarquer que, si les exportations ont effectivement augmenté en tonnages (+ 25 % par rapport à 1972/73) le chiffre des ventes enregistré en 1973/74 (104 milliards contre 63 milliards en 1972/73) est surtout le fait de la hausse des prix des matières premières en général et de certains de nos produits de base en particulier. Parallèlement, la relative stagnation du volume des importations (1 034 314 tonnes en 1972/73, 1 019 135 tonnes en 1973/74) et leur croissance en valeur (77 milliards en 1972/73 et 80 milliards en 1973/74), traduisent le renchérissement des produits manufacturés.

Les effets de la crise pétrolière et de l'instabilité du système monétaire international se sont fait pleinement sentir en 1974/75. C'est en effet à cette période que la dégradation des termes de l'échange de notre commerce extérieur a atteint un taux particulièrement critique de 45 % alors que l'évaluation moyenne de ce taux sur la période de 1970/71 à 1974/75 s'élève à 19 %.

IV. 2.— STRUCTURE DU COMMERCE EXTERIEUR

IV. 2.1 — LES IMPORTATIONS

De 69,9 milliards en 1970/71, les importations ont atteint 126 milliards de francs en 1974/75, soit un rythme de croissance annuel de 15,8 % qui s'explique par le gonflement de certains postes: les produits du noyau « énergie — lubrifiants » qui représentaient en 1970/71 28 % du tonnage importé et 4,7 % en valeur sont passés à 31 % en volume et 9,3 % en valeur. Cette importante augmentation en valeur du poids des produits pétroliers s'explique par la hausse du prix du pétrole décidée par les pays producteurs au cours de la période.

Les demi-produits dont le poids était de 30,0 % en volume et de 12,2 % en valeur en 1970/71 représentent en 1974/75 34,7 % en volume et 16,6 % en valeur. Le renchérissement de cette catégorie de produit au cours de cette période. a été marqué surtout en 1974/75 par un taux d'inflation d'environ 60 % par rapport à l'exercice 1973/74.

De 1970/71 à 1974/75, le poids des produits finis destinés à l'équipement est resté à peu près le même (environ 26 %) sauf pour l'exercice 1972/73 où il a atteint 32,9 % du fait de l'importation des avions de la CAM-AIR et des voitures de la SOTUC. Si en 1974/75 le poids des importations de ce groupe de produits a été de 4,1 % en

volume contre 6,2 % en 1970/71, le pourcentage en valeur a été de 27,7 % en 1974/75 contre 25,6 % en 1970/71. Cette distorsion s'explique principalement par l'inflation qui a frappé ce secteur (+ 15 % en 1974/75 par rapport à l'exercice 1973/74).

Le volume des produits finis destinés à la consommation est de plus en plus faible dans le total de nos importations, mais n'en demeure pas moins le poste le plus important. Il représente 34,5 % des importations en 1974/75 contre 40,8 % en 1970/71. Les importations des produits destinés à la consommation des ménages régressent, et cela s'explique par l'effort consenti par les entreprises locales pour fabriquer sur place cette catégorie de biens.

IV. 2.2. — EXPORTATIONS

De 1970/71 à 1974/75, les exportations sont passées de 61,6 milliards de francs à 106,9 milliards de francs, soit un accroissement moyen de 11,7 % en cinq ans. La structure de ces exportations n'a pas sensiblement évolué. Les produits de base représentent toujours plus de 60 % de nos ventes à l'étranger.

STRUCTURES DES EXPORTATIONS

PRODUITS	1970/1971		1974/1975	
Produits de base dont	62,4 %		60,20 %	
— Cacao		23,0 %		27,86 %
— Café		24,0 %		19,27 %
— Caoutchouc		2,1 %		2,16 %
— Bananes		2,7 %		3,41 %
— Arachides		0,9 %		2,11 %
— Tabacs		1,7 %		2,88 %
— Coton fibre		6,99 %		1,26 %
— Huile de palme		1,1 %		1,25 %
Bois	6,8 %		10,60 %	
Aluminium brut	8,8 %		3,84 %	
S/produits du cacao	5,4 %		8,97 %	
Autres produits	16,6 %		16,36 %	
TOTAL	100,0 %		100,0 %	

On remarque notamment :

1°) La place prépondérante que tient le cacao dans le total de nos exportations : 27,9 % en 1974/75 contre 23,0 % en 1970/71 ainsi que la part croissante (9,0 % en 1974/75 contre 5,4 % en 1970/71) des sous-produits du cacao ;

2°) La place de choix qu'occupe le bois au sein de nos produits d'exportation : il représente 10,6 % du total en 1974/75 pour une valeur de 11,4 milliards de F CFA contre 6,8 % en 1970/71 pour une valeur de 4,1 milliards ;

3°) l'évolution des exportations d'aluminium qui sont passées de 36 946 tonnes en 1970/71 à 24 500 tonnes en 1974/75, soit une diminution de 12 446 tonnes qui s'explique par la création du laminoir de la SOCATRA.

IV. 3.— ORIENTATION DU COMMERCE EXTERIEUR

IV. 3.1. — A L'EXPORTATION

Les pays de la Communauté économique européenne (sans la France et la Grande-Bretagne) sont en 1974/75, le premier client du Cameroun, Cette situation était attendue après l'élargissement de la CEE, qui absorbe 38,6 % des exportations camerounaises.

La France vient au second rang, avec 29,0 % des exportations en 1974/75 contre 43 % en 1968/69 et 52 % en 1964/65.

On notera que la CEE a absorbé 69,3 % de nos exportations en 1974/75 contre 80 % en 1968/69.

Les autres clients du Cameroun sont ensuite : l'UDEAC (6,7 %), les États-Unis (5,6 %), l'Espagne (2,9 %), le Japon (1,9 %) et le reste du monde (13,6 %).

IV. 3.2. — A L'IMPORTATION

La France demeure notre principal fournisseur. Mais on note une baisse relative des importations en provenance de ce pays : 61,5 % du total en 1968/69, 50,8 % en 1971/72 et 45,5 % en 1974/75.

Les pays de la CEE (sans la France et la Grande-Bretagne) ont fourni au Cameroun 20,3 % de ses importations en 1974/75.

En 1974/75, nos importations en provenance des États-Unis représentent 7,2 % de la valeur de nos achats à l'étranger contre 6,4 % en 1970/71. Viennent ensuite l'UDEAC avec 6,8 %, la Grande-Bretagne (3,4 %), le Japon (2,8 %) et la Chine (1,9 %). Les autres pays (dont l'URSS, le Canada, etc...) fournissent 12,1 % du total des importations camerounaises.

I — STRUCTURE DES EXPORTATIONS DE NOS PRINCIPAUX PRODUITS

Produits	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75
Cacao brut	28,0	22,7	18,7	23,0	27,8
Café arabica	8,3	10,5	12,0	8,5	7,5
Café robusta	15,4	14,0	18,9	16,6	11,7
Bananes	2,7	1,6	1,4	2,6	3,4
Arachides	0,9	0,4	0,5	1,0	2,1
Caoutchouc	2,1	2,2	2,2	1,7	2,2
Tabac	1,7	0,3	0,3	2,8	2,9
Coton fibre	6,9	4,2	3,4	1,5	1,3
Huile de palme et palmiste	1 1	0,6	0,2	2,7	2,6
Thé		0,2			
Cacao en masse	1,5	1,3	1,5	0,9	2,8
Beurre de cacao	3,9	4,2	8,9	4,7	5,4
Bois bruts	6,8	8,6	10,2	12,3	7,2
Bois sciés et déroulés	2,0	3,4	2,9	6,1	4,8
Aluminium brut	8,8	7,2	6,2	3,2	3,8
Autres produits	14,6	18,2	17,7	12,4	14,5
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

TABLEAU II — **EVOLUTION DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PROJETS**

	1969/70		1970/71		1971/72		1972/73		1973/74		1974/75	
	Q	*V*	*Q*	*V*	*Q*	*V*	*Q*	*V*	*Q*	*V*	*Q*	*V*
Cacao (fèves)	77.109	18.525	78.487	14.177	87.717	12.364	60.615	11.796,1	91.100	24.842	74.312	29.787
Bananes fraiches	49.469	1.797	50.240	1.594	58.503	890	55.916	1.973	74.193	2.815	73.389	3.649
Café arabica	23.687	5.471	18.285	5.305	22.493	5.751	30.302	7.581	31.663	9.437	25.738	8.039
Café robusta	50.116	9.317	41.168	9.495	33.368	7.618	55.388	11.927,6	71.783	17.900	50.672	12.560
Bois bruts	400.867	4.316	424.064	4.148	413.907	4.679	472.490	6.400	602.098	13.305	380.750	7.688
Caoutchouc naturel	11.234	1.283	13.774	1.463	121.696	1.025	115.555	1.362,8	13.065	1.776	17.974	2.305
Arachides décortiquées	12.140	573	9.504	526	3.254	199	5.871	307,9	21.451	1.127	24.830	2.259
Palmistes, huiles brutes de palme	7.223	451	8.520	611	4.194	307	2.024	119,9	11.047	1.343	9.024	1.311
Thé	494	130	659	161	379	98	228	52,8	192	62	153	55
Sous-produits du cacao	27.424	6.160	22.621	3.358	22.799	3.179	15.897	3.459,3	14.872	6.082	19.090	8.826
Coton égrené	19.708	2.633	30.352	4.217	14.664	2.315	13.813	2.116,8	10.830	1.918	6.508	1.343
Aluminium brut et déchets	30.395	5.372	36.946	5.376	27.605	3.943	28.220	3.948,3	24.162	3.492	24.500	4.101
Crustacés de mer							851	632,3	1.818	1.267	1.242	745

TABLEAU III — **EVOLUTION DES IMPORTATIONS PAR NOYAUX DE REGROUPEMENT**
(en quantité) unité = tonne

Noyaux de regroupement	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75
Alimentation — Boisson — Tabac	108.017	137.824	139.092	11.824	100.488	107.757
Energie et lubrifiants	256.096	287.855	301.712	328.562	291.543	382.095
Produits bruts d'origine animale et végétale	36.435	33.605	42.841	49.459	43.564	51.021
Produits bruts d'origine minérale	106.880	114.680	72.134	103.871	123.575	116.536
Demi-produit	264.404	307.964	357.150	322.151	343.222	427.293
Matériel de transport	14.475	14.812	15.471	13.768	14.506	16.768
Equipement agricole	831	594	413	409	441	690
Produits finis de construction	21.194	22.184	19.532	19.423	18.898	18.235
Equipement industriel	22.897	49.735	35.088	24.793	17.854	33.054
Prod. finis de consom. entrep.	61.174	59.510	69.390	60.599	65.045	75.753

TABLEAU IV — **EVOLUTION DES IMPORTATIONS PAR NOYAUX DE REGROUPEMENT** *(unité = million F CFA*

Noyaux de regroupement	**1969/70**		**1970/71**		**1971/72**		**1972/73**		**1973/74**		**1974/75**	
	V	%	*V*	%	*V*	%	*V*	%	*V*	%	*V*	%
Alimentation — Boissons — Tabacs	5.771,0	9,5	6.852,7	9,8	7.341,5	10,2	6.414,8	8,3	7.675,3	9,6	10.964,1	8,7
Energie et lubrifiants	2.761,7	4,5	3.283,9	4,7	3.753,1	5,2	3.838,7	4,9	5.343,8	6,7	11.755,5	9,3
Prod. bruts d'origine animale et végétale	1.230,1	2,0	1.412,9	2,0	1.768,6	2,5	1.873,2	2,4	1.952,1	2,5	3.342,7	2,6
Produits bruts d'origine minérale	1.758,9	2,9	1.925,9	2,8	1.230,7	1,7	1.794,6	2,3	2.089,8	2,6	3.367,1	2,7
Demi-produits	7.000,9	11,5	8.564,7	12,3	9.733,9	13,5	9.535,8	12,3	11.328,5	14,2	20.864,2	16,6
Mat. de transport et de traction	6.504,9	10,7	6.986,0	10,0	7.145,2	10,0	14.111,4	18,2	8.400,3	10,5	12.157,9	9,7
Equipement agricole	332,1	0,5	318,9	0,5	229,3		304,2	0,4	391,3	0,5	715,4	0,6
Prod. finis destinés à la const. ménages	9.423,0	15,5	10.094,4	14,4	9.897,1	13,8	10.356,7	13,4	10.831,1	13,6	13.835,9	11,0
Equipement industriel	9.436,6	15,5	12.029,8	17,2	11.008,9	15,3	10.298,6	13,3	11.037,8	13,9	19.333,2	15,3
Produits finis destinés à la constr. entrep.	16.640,7	27,3	18.450,4	26,3	19.937,5	27,7	18.965,6	24,5	20.607,3	25,9	29.635,9	23,5
TOTAL	60.859,9	100,0	69.880,6	100,0	71.808,6	100,0	77.493,9	100,0	79.657,3	100,0	125.971,8	100,0

TABLEAU V — **ECHANGES PAR ZONES MONETAIRES** *(Valeur = millions F/CFA)*

	1970/71			1974/75		
	Export	*Import*	*Solde*	*Export*	*Import*	*Solde*
Zone franc	23.623	41.103	— 17.480	40.447	68.140	— 27.693
Zone sterling	2.199	3.739	— 1.540	2.814	9 133	— 6.319
Zone dollar	6.839	5.826	+ 1.013	3.980	11.104	— 7.124
Autres zones	29.078	19.213	+ 9.865	59.659	37.595	+ 22.064
TOTAL GENERAL	61.789	69.881	— 8.142	106.900	125.972	— 19.072

ÉVOLUTION DE NOS ÉCHANGES EXTÉRIEURS PAR ZONES GEOGRAPHIQUES
(en millions de francs CFA)

Ensemble : Export : 105 200
Import : 125 972

TABLEAU VI.—

PAYS	1970/1971			1974/1975		
	Import	*Export*	*Solde*	*Import*	*Export*	*Solde*
EUROPE	53 781	45 106	— 8 675	87 895	93 797	+ 5 902
C.E.E.	48 300	41 296	— 7 004	74 480	88 411	+ 13 931
France	34 951	17 162	— 17 789	31 061	57 403	+ 26 342
Belg. Lux	1 606	1 535	— 71	1 863	3 523	+ 1 660
Pays-Bas	2 068	14 504	+ 12 436	27 064	3 884	+ 23 180
Italie	4 616	1 319	— 3 297	3 986	8 093	+ 4 107
Allemagne Fédérale	5 059	6 776	+ 1 717	8 319	10 186	+ 1 863
A E L E	3 757	1 697	— 2 060			
Royaume Uni	2 684	1 499	— 1 185	1 846	4 337	+ 2 491
Autres pays Eur Oc.	993	1 150	+ 107			
Espagne	697	873	+ 176	3 085	1 296	— 1 798
EUROPE ORIENTALE	731	1 013	+ 282			
U.R.S.S.	144	832	+ 688	9 086	440	— 8 646
Pologne	223	22	— 201	430	848	+ 418
Hongrie	21	—	— 21	—	30	+ 30
Autres		—	—			

TABLEAU VII — AFRIQUE

(en millions de F CFA)

PAYS	1970/1971			1974/1975		
	Import	Export	Solde	Import	Export	Solde
AFRIQUE	6 414	5 825	— 589	11 640	11 841	+ 201
Afrique du Nord	208	289	+ 81	422	721	+ 299
Maroc	149	2	— 147	209	42	— 167
Algérie	6	220	+ 214	112	130	+ 18
Égypte	28	61	+ 33	2	506	+ 504
Côte d'Ivoire	270	524	+ 254	440	1 327	+ 887
Sénégal	420	184	— 236	551	47	— 504
Guinée				2	1	— 1
UDEAC	3 370	3 438	+ 68	8 571	7 168	— 1 403
Gabon	2 729	1 630	— 1 099	7 715	4 092	— 3 623
Congo	438	935	+ 497	748	5 772	+ 5 024
R.C.A.	203	873	+ 670	108	1 304	+ 1 196
Nigeria				255	915	+ 660
Zaïre				49	51	+ 2
Tchad				49	1 215	+ 1 166
AMÉRIQUE	6 838	5 885	— 953			
U.S.A.	6 824	6 199	— 625	3 370	9 137	+ 5 867
Canada	613	371	— 242	545	790	+ 245
ASIE	2 335	3 775	+ 1 440	2 455	8 982	+ 6 527
Pakistan	28	343	+ 314		372	+ 372
Thaïlande					92	+ 92
Chine populaire	40	570	+ 530	18	2 440	+ 2 422
Japon	1 708	1 898	+ 190	2 114	3 545	+ 1 431
Formose	44	354	+ 310	—	867	+ 867
Hong-Kong	390	312	— 78	109	447	+ 338
AUSTRALIE ET OCÉANIE						

APITRE V Finances et monnaie

Les finances publiques

1.— LE BUDGET DE L'ETAT

V. 1.1.— LES RECETTES BUDGETAIRES

L'analyse des recettes est faite à partir des comptes des résultats définitifs et de ce fait, ne tient compte que des recouvrements effectués.

De 1970/71 à 1974/75, les recettes budgétaires sont passées de 50,5 milliards à 81,2 milliards, soit un taux de croissance moyen de 12,6 % par an, taux légèrement supérieur au taux de croissance (12,4 %) du produit intérieur brut de la période.

V. 1.1.1. — Les recettes fiscales

Elles sont passées de 44,8 milliards en 1970/71 à 73,2 milliards en 1974/75, soit un taux de croissance moyen de 13,4 %. Ces recettes qui représentaient 88,8 % des recettes budgétaires en 1970/71, y entrent pour 90,2 % en 1974/75 ; en 1973/74 elles constituaient 91,8 % des recettes totales contre 89,7 % en 1972/73.

— *Recettes douanières.* Elles représentent 59,6 % des ressources budgétaires en 1974/75 contre 63 % en 1970/71. Elles entrent pour 66 à 70 % dans les recettes fiscales. Leur part reste toujours prépondérante dans les ressources budgétaires totales. Les droits et taxes perçus sur les importations continuent de représenter l'essentiel de ces recettes (68 % à 75 % des émissions douanières).

Au cours de la période considérée, les recettes douanières sont passées de 31,7 milliards à 48,4 milliards, soit un rythme de croissance de 11,4 % en moyenne.

— *Les impôts et taxes assimilées*

Ils ont atteint 20,4 milliards en 1974/75 contre 11,2 milliards en 1970/71, ce qui correspond à un taux de croissance d'au moins 16 % en moyenne par an. Leur part dans les ressources budgétaires totales qui était 22 % en 1970/71 est passée à 25 % en 1974/75.

— *Les droits d'enregistrement et de timbre*

De 1,9 milliard en 1970/71, cette catégorie de recettes est passée à 4,5 milliards en 1974/75, représentant ainsi 5,5 % des ressources budgétaires contre 3,7 % à l'année de base.

V. 1.1.2. — Les recettes de service et divers

Ces recettes ont atteint un volume de 8 milliards en 1974/75 contre 5,7 milliards en 1970/71, accusant ainsi un taux de progression moyen d'au moins 8,8 %. Les recettes des P. et T., une des composantes essentielles des recettes des exploitations et des services, ont évolué d'une façon irrégulière. En effet de 2,2 milliards en 1970/71, les recettes des P. et T. ont atteint 3,6 milliards en 1972/73 pour décroître en 1973/74 (2,6 milliards) et remonter en 1974/75 (3,5 milliards).

V. 1.2.— LES DEPENSES BUDGETAIRES

V. 1.2.1.— Les dépenses de fonctionnement

De 42,9 milliards en 1970/71, elles ont atteint 80,6 milliards en 1975/76, soit un taux de progression moyen de 13,4 % en francs courants. Le IIIe Plan préconisait un rythme de croissance de ce budget d'environ 6,2 % par an en francs constants. Cette progression qui est bien loin supérieure au taux de croissance du produit intérieur brut de la même période, traduit bien des effets de l'inflation sur le budget de fonctionnement.

L'allocation du budget de fonctionnement par secteurs économiques n'a pas toujours été conforme aux prévisions du Plan. Néanmoins, les départements grands consommateurs des crédits de fonctionnement restent l'Éducation nationale, la Santé, les Postes et Télécommunications, les Travaux publics.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT — CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE

	Prévisions du IIIe Plan en francs constants	Réalisations en francs courants
Développement rural	+ 6 %	+ 15,3 %
Travaux publics, Mines	+ 6 %	+ 27,4 %
Education, Jeunesse	+ 10 %	+ 17,4 %
Santé et Affaires sociales	+ 7,3 %	+ 11,8 %
Autres dépenses de fonctionnement	+ 5 %	+ 10,9 %
Total budget de fonctionnement	+ 6,2 %	+ 13,4 %

Dépenses de personnel

De 1970/71 à 1975/76, les dépenses de personnel ont connu un taux de croissance de 12,6 % par an en moyenne. Elles représentent 52,4 % avec 42,3 milliards du budget de fonctionnement contre 55 % en 1970/71.

V. 1.2.2. — Les dépenses d'équipement

Selon les prévisions du IIIe Plan, l'État devrait prendre à sa charge 48 milliards d'investissement en cinq ans. Le montant de crédits au cours de la période s'élève à 91,6 milliards dont 58,6 milliards sur le budget d'équipement, 13 milliards par tirage spécial auprès de la BEAC et 20 milliards par découvert de trésorerie et emprunt.

V. 1.2.3. — Le service de la dette publique

Composé essentiellement des pensions et allocations viagères et des annuités de remboursement des prêts contractés pour réaliser des projets d'intérêt général, ce service est passé de 2 milliards 224,7 millions en 1970/71 à 6 milliards 787 millions en 1975/76, soit un taux d'accroissement d'environ 32 %. Le rythme d'expansion a été différent selon qu'il s'agit de la dette publique liée au fonctionnement ou de la dette publique liée à l'équipement.

Le service de la dette publique liée au fonctionnement

Le montant de ce service est de 858,7 millions de 1970/71 à 1 milliard 287 millions en 1975/76, soit un taux de progression de 10,6 % en moyenne par an.

Le service de la dette publique liée à l'équipement

Il a atteint 5,5 milliards en 1975/76, contre 1 366 millions en 1970/71, soit un taux de progression de plus de 42 %. Cette forte progression s'explique par l'arrivée à l'échéance d'un grand nombre de prêts contractés au cours des deux premiers plans Ce service de la dette qui représenterait 2,7 % de la masse budgétaire en 1970/71 a atteint 5,5 % de celle-ci en 1975/76.

V. 2.— LES COLLECTIVITES LOCALES

Leur contribution au financement du IIIe Plan était évaluée à 3 milliards de francs. Au regard de ces prévisions les investissements des Communes ont atteint 3 milliards pour les trois premières années d'exécution du IIIe Plan ; les investissements portent notamment sur les secteurs sociaux, les infrastructures de communication et d'urbanisme.

TABLEAU N° V. VIII — **EVOLUTION DES RECETTES RECOUVREES DE 1970/71 A 1974/75** *(en millions F CFA)*

	1970/71	%	1974/75	%	Taux de progression moyen
Impôts et taxes	11.226,6	22,3	20 362,9	25,1	+ 16
Recettes des douanes	31.673,7	62,8	48.369,5	59,6	+ 11,4
Enregistrement et timbre	1.868,9	3,7	4 468,9	5,5	24
Total recettes fiscales	44 769,4	88,8	73 201,3	90,2	13,4
Revenu du domaine	512,2	1,0	659,5	0,8	6,5
Recettes des P et T	2.236,7	4,4	3.460,6	4,2	10,8
Recettes diverses	2.937,0	5,8	3 859,1	4,8	7,7
Total autres recettes	5.688,9	11,2	7 979,2	9,8	8,8
TOTAL GENERAL	50.458,3	100,0	81.180,5	100,0	12,6

TABLEAU N° V. IX — **PREVISIONS DES DEPENSES DE L'ETAT** *(en millions F CFA)*

	1970/1971	1975/1976	Taux de croissance moyen annuel %
DEPENSES			
de personne	23.319,3	42.251,7	+ 12,6
de matériel et autres	9.085,7	17.787,4	+ 13,4
Sous-total fonctionnement services	32.405,0	60.039,1	+ 13,1
Dépenses communes	5.709,8	10.523,7	+ 13,0
Total dépenses fonctionnement	38.114,8	70.562,8	+ 13,1
Contributions, subventions	3.941,9	8.750,2	+ 17,4
Dette publique liée au fonctionnement des services	858,7	1.287,0	+ 8,4
Total budget fonctionnement	42.915,5	80,600	+ 13,4
Budget d'équipement	5.808,3	19,400	+ 27,4
Dette publique liée à l'équipement	1.366,0	—	
Total dépenses budgétaires	50.045,6	100,00	+ 14,8

TABLEAU N° V. X — **PREVISIONS DES DEPENSES DE L'ETAT (structure)**

	% 1970/1971	% 1975/1976
DEPENSES		
de personnel	46,6	42,2
de matériel et autres	18,7	17,8
Sous-total fonctionnement services	64,7	60,0
Total dépenses fonctionnement	11,3	10,5
Contributions, subventions	76,0	8,8
Dettes publiques liées au fonctionnement des services	7,9	1,3
Total budget fonctionnement	85,6	80,6
Budget d'équipement	11,6	19,4
Dette publique liée à l'équipement	2,8	—
Total dépenses budgétaires	100,0	100,0
Dépenses personnel/fonctionnement des services	71,9	70,4
Dépenses personnel/budget de fonctionnement	54,9	62,4

TABLEAU N° V. XI — **EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR DU PLAN**

	1970/1971	%	1975/1976	%	Taux de croissance moyen
A — *Secteur à caractère économique*					
— Développement rural	1.882	4,4	3.793,8	4,7	+ 15,3
— Travaux publics, énergie	2.315	5,3	7.537,6	9,4	+ 27,4
S/Total A	4.197	9,7	11.331,4	14,1	+ 22,0
B — *Secteurs à caractère social*					
— Education nat. Jeunesse et Sports (b)	7.314	17,0	16.330,2	20,3	+ 17 4
— Santé publique	3.009	7,0	5.248,7	6,5	11 8
S/Total B	10.328	24,0	21.578,9	26,8	15,0
C) Forces armées	5.817	13,6	10.957	13,6	13,5
D) Intérieur (e)	4.833	11,3	8.039,4	10,0	10,7
E) Autres services et dépenses communes	13.808,3	32,2	23.798,1	29,5	11.4
F) Autres dépenses					
— Dettes publiques liées au fonction.	858,7	2,0	1.287,0	1,6	8,4
— Intervention de l'Etat	3.182	7,0	3.698,2	4,6	3.1
Total budget fonctionnement	42.915,4	100,0	80.600		13 4

TABLEAU N° V. XII — **CREDITS OUVERTS SUR LE BUDGET D'EQUIPEMENT PENDANT LES CINQ ANNÉES DU III° PLAN** *(en millions de francs CFA)*

	%	Prévisions du III° Plan	Crédits
I — Economie rurale			
Agriculture		2.961	3.921,4
Elevage		630	387,0
Forêt		943	183,4
Chasse et Faune		200	36,6
Pêche et pisciculture		166	63,7
Total Economie rurale		4.900	4.592,1
II — Industrie, Mines, Energie, Artisanat		200	225,5
III — Commerce, Transport, Privé, Service		100	38,0
IV — Tourisme		1.000	290,0
V — Infrastructure			
Ports		1.000	83,5
Routes et ponts		8.350	7.861,0
Chemin de fer		300	669,0
Aéronautique — météo		900	435,5
Télécommunications postes		2.700	2.309,2
Total infrastructure		13.250	2.902,4
VI — Enseignement		9.750	8.599,9
VII — Jeunesse et Sports		1.500	144,5
VIII — Santé		3.750	1.237,0
IX — Urbanisme et habitat, hydraulique villag. et urbaine, électrif.		3.000	2.472,4
X — Logements modernes		—	—
XI — Informations		880	976,1
XII — Equipements administratifs		4.300	10.363,4
XIII — Autres équipements		3.800	6.756,2
XIV — Etudes et recherches		2.500	6.354,4
XV — Participations financières		3.070	2.191,8
TOTAL GENERAL		**51.000 (1)**	**58.506,9**

(1) dont 3 milliards d'investissements des collectivités locales

TABLEAU N° V. XIII — **EVOLUTION DE LA CHARGE DE LA DETTE PUBLIQUE**

	1970/1971	%	1975/1976	%
Dette liée au fonctionnement	858,7	38.6	1.287,0	19.0
Dette intérieure liée à l'équipement Dette extérieure	8,6 1.357,4	0,4 61,0	5.500	81.0
TOTAL	2.224,7	100,0	6.787,0	100.0
Masse budgétaire	50.079		100.000	
Dette extérieure/masse budgétaire %	2,7		5 5	
Dette extérieure/exportation %	2.2		—	

. 3.— LA MONNAIE

ÉVOLUTION DE LA SITUATION MONÉTAIRE DE 1970/71 à 1974/75

V. 2.1.— DISPONIBILITES MONETAIRES ET QUASI-MONETAIRES

Du 30 juin 1970 au 30 juin 1975, l'ensemble des disponibilités monétaires (monnaie fiduciaire et dépôts à vue) et quasi-monétaire (dépôts à terme) ont évolué de 61,1 milliards à 109,5 milliards de F CFA.

V. 2.1.1.— Monnaie fiduciaire

La monnaie fiduciaire (billets et pièces) a conservé au cours de la période une tendance à la hausse en passant de 18,6 milliards de francs en juin 1970 à 29,5 milliards de F CFA en juin 1975.

V. 2.1.2.— Monnaie scripturale

Ce poste, du 30 juin 1970 au 30 juin 1975, a évolué de 42 milliards à 80 milliards.

Le taux de scripturation de l'économie, rapport entre la monnaie scripturale et l'ensemble des disponibilités monétaires et quasi-monétaires est passé de 69,5 % au 30 juin 1970 à 73,1 % au 30 juin 1975.

V. 2.2. — LES AVOIRS EXTERIEURS

Les avoirs extérieurs du Cameroun, constitués par le solde des créances et dettes vis-à-vis de l'extérieur ont oscillé entre 23 et 13, 4 milliards au cours de la période. Les niveaux atteints ont été respectivement de 23 milliards au 30 juin 1970 ; 25,8 milliards au 30 juin 1971 ; 12,9 milliards au 30 juin 1972 ; 12,6 milliards au 30 juin 1973 : 19,6 milliards au 30 juin 1974 et 13,4 milliards au 30 juin 1975.

V. 2.3. — CREDITS A L'ECONOMIE

Au cours de la période allant du 30 juin 1970 au 30 juin 1975, l'économie a reçu du système bancaire un volume de crédit dont le montant en croissance régulière est passé de 43,9 milliards à 97,8 milliards soit un taux de croissance de 22,1 % par an. Les niveaux atteints ont été respectivement de 46,1 milliards en juin 1971, 54,5 milliards en juin 1972, 61,1 milliards en juin 1973 et 78,3 milliards en juin 1974.

Pour la même période la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a réescompté les effets dont le montant est passé de 13,4 milliards en juin 1970 à 26,70 milliards en juin 1975.

V. 2.3.1.— Crédit à court terme

Le volume des crédits à court terme a évolué de 37,7 milliards à 81,8 milliards de F CFA de juin 1970 à juin 1975. La part de ce crédit reste prépondérante dans l'ensemble des crédits accordés à l'économie.

Le rapport crédit à court terme/dépôts à vue s'est maintenu autour de 1,7 tout au long de la période 1970/1975.

V. 2.3 2.— Crédits à moyen terme

Les crédits à moyen terme ont connu une évolution croissante et régulière de 1970 à 1975 en passant de 4,6 milliards au 30 juin 1970 à 13,5 milliards au 30 juin 1975. La part de ces crédits dans la masse totale des crédits à l'économie a dépassé 10 % depuis 1974.

V. 2.3.3.— Crédit à long terme

Le volume de ce crédit est passé de 1,5 milliard en juin 1970 à 2,4 milliards en juin 1975.

La part de ces crédits dans la masse totale des concours bancaires à l'économie, de juin 1970 à juin 1975 est restée en dessous de 4 %.

De cette analyse, il ressort que la structure des crédits à l'économie nécessite un net changement au cours des prochaines années. La politique monétaire nationale devrait s'orienter vers l'accroissement des crédits à moyen et à long terme dans la masse globale des crédits à l'économie.

TABLEAU N° V. XIV — **SITUATION MONÉTAIRE AU 30 JUIN DES ANNÉES**
(Unité = milliards F CFA)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Disponibilités monétaires (offre)	61,086	64,966	61,326	67,186	89,496	109,635
— Monnaie fiduciaire	18,642	19,720	21,228	21,834	26,685	29,513
— Monnaie scripturale	42,444	45,246	40,098	45,352	52,811	80,122
Avoirs extérieurs	23,028	25,819	12,907	12,602	19,604	13,365
— Disponibilités extérieures à vue	19,974	21,227	7,837	7,640	14,726	8,543
— B I R D	0,096	0,118	0,191	0,083	—	—
— F M I	2,958	4,474	4,879	4,879	4,878	4,822
Crédit à l'économie	43,899	46,092	54,483	61,082	78,293	97,798
— Crédit à court terme	37,701	39,751	47,521	53,591	67,405	81,840
— Crédit à moyen terme	4,648	4,765	5,353	5,827	8,790	13,551
— Crédit à long terme	1,550	1,576	1,609	1,664	2,098	2,407

TABLEAU N° V. XV — **RÉPARTITION DES CRÉDITS**
(millions de F CFA)
Court terme

RUBRIQUES	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Commerce	12 862	13 851	15 584	15 565	15 541	21 388
Exportation de produits	15 133	582	16 573	16 553	23 068	22 524
T.P. et matériel de construction	2 051	2 060	2 348	3 051	4 786	5 302
Entreprises agricoles et forestières	1 299	1 509	1 470	1 412	1 590	3 011
Industries	3 740	974	6 140	6 753	7 947	13 140
Transport - Transit	1 682	1 718	2 273	2 397	2 368	2 782
Divers	855	1 077	1 506	2 037	2 588	3 288
Crédits non identifiés	79	—	1 627	5 822	9 517	10 315
TOTAL	**37 701**	**39 751**	**47 521**	**53 591**	**67 405**	**81 840**

ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE DES CRÉDITS A VUE ET DÉPOTS A TERME

TABLEAU N° V. XVI

RUBRIQUES	30/6/70	30/6/71	30/6/72	30/6/73	30/6/74	30/6/75
Crédits à court terme	37 701	39 751	47 521	53 591	67 405	81 840
Crédits à moyen terme	4 648	44 765	5 353	5 827	8 790	13 551
Crédits à long terme	1 550	1 576	1 609	1 664	2 098	2 407
Total crédits à l'économie	43 899	46 092	54 483	61 082	78 293	97 798
dont BEAC	13 370	11 317	14 977	16 524	19 036	26 702
Dépôts à vue	21 505	22 861	27 994	31 106	42 704	49 027
Dépôts à terme	4 450	6 612	7 844	9 088	13 258	19 502
Crédits M.L.T. / Dépôts à terme	14	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8
Crédits à C.T. / Dépôts à vue	1,8	1,7	1,7	1,7	1,6	1,7
Réescompte BEAC/Crédits à l'économie	30	25	27	27	24	27

TABLEAU N° V. XVII — **RÉPARTITION CRÉDITS MOYEN ET LONG TERME**
(Par secteurs bénéficiaires)
(millions de F CFA)

RUBRIQUES	1970	1971	1972	1973	1974	1975
1) *Crédit secteur public et semi-public*						
Construction logement	73	65	57	122	155	130
Production agricole forestière	26	24	21	60	450	328
Production énergie	97	97	97	72	—	—
Autres entreprises	—	—	—	54	16	56
Equip. publi. d'investis. économique	310	296	166	539	1 222	1 969
TOTAL Public et Semi-public	506	482	341	647	1 843	2 483
2) *Crédit au secteur privé*						
Construction logements	1 555	1 374	1 118	1 143	1 902	3 731
Entreprise agricole forestière	573	618	623	880	986	1 385
Entreprise/Mines industries	3 076	2 166	2 267	4 126	4 659	5 911
Autres entreprises	2 305	2 701	3 191	1 663	2 046	3 491
TOTAL Privé	**7 509**	**6 859**	**7 299**	**8 117**	**9 773**	**14 518**

DEUXIEME PARTIE

IVe PLAN QUINQUENNAL

TITRE 1er

PREPARATION DU IVe PLAN
ET
ORIENTATIONS FONDAMENTALES

CHAPITRE I Elaboration du IVe Plan

Les procédures d'élaboration du IVe Plan ont été fixées par la circulaire présidentielle n° 1/CAB/PRU du 7 janvier 1975.

I. 1.— CARACTERISTIQUES DE LA PLANIFICATION CAMEROUNAISE

Le IVe Plan vise le renforcement de l'unité nationale et l'application concrète de la politique du développement auto-centré. Comme les précédents, il a été élaboré sur une base essentiellement démocratique, caractérisée par une large consultation de toutes les forces vives de la nation à travers les commissions de planification. L'objectif visé est l'amélioration du niveau et des conditions de vie des populations.

Malgré l'interdépendance des économies dans le système mondial actuel, le IVe Plan cherche à rendre le pays moins dépendant de l'extérieur par la réalisation d'un développement auto-centré et auto-entretenu.

A l'instar des IIe et IIIe Plan, le IVe Plan tient compte des problèmes spécifiques de chaque province et repose effectivement sur les réalités locales, provinciales et nationales.

Impératif pour le secteur public et para-public, il reste indicatif et incitatif pour le secteur privé. En effet, le IVe Plan (1976-1981) s'ordonne à tous les niveaux, autour d'un certain nombre de projets susceptibles de supprimer les goulots d'étranglement au développement rapide de l'économie et de produire des effets d'entraînement sur les différents secteurs.

I. 2.— LES STRUCTURES D'ELABORATION DU IVe PLAN

Parmi les structures d'élaboration du Plan, il existe au niveau national et au niveau provincial, des structures politiques et des structures administratives et de consultation.

I. 2.1.— LES STRUCTURES POLITIQUES CENTRALES

Le Président de la République unie du Cameroun, chef du gouvernement, est chargé par la Constitution, d'arrêter les grandes lignes de la politique de planification et de développement économique, social et culturel et d'assurer les arbitrages dans ce domaine.

Le Conseil économique et social est saisi pour avis du projet du Plan quinquennal.

L'Assemblée nationale discute et vote la loi portant approbation du Plan quinquennal.

I. 2.2.— LES STRUCTURES ADMINISTRATIVES ET DE CONSULTATION AU NIVEAU CENTRAL

Le ministère de l'Économie et du Plan, chargé de la mise en œuvre de la politique de développement économique du pays, est responsable de la préparation du plan de développement économique, social et culturel et du contrôle de son exécution.

Actuellement, le ministère de l'Économie et du Plan comprend entre autres, la Direction de la planification, chargée de l'élaboration du plan de développement à moyen et long terme, du contrôle d'exécution du Plan, de la planification des ressources humaines, de l'aménagement du Territoire et de l'environnement.

Pendant la période d'élaboration du Plan, le ministère de l'Économie et du Plan est assisté par des commissions nationales de planification, organes consultatifs, qui sont composées des représentants des secteurs public, para-public et privé.

Pour le IVe Plan, il a été créé, douze commissions nationales de planification : économie rurale, industrie - artisanat - Mines et Énergie, Commerce - Transport - Tourisme, Infrastructures de communication et de télécommunication, Formation - Emploi - Jeunesse - Sports, Santé et Affaires sociales, Information - Culture - Équipement administratif, Recherche scientifique, Aménagement du Territoire, Finances publiques, Structures et organisation, Synthèses.

I. 2.3. — LES STRUCTURES PROVINCIALES

— Le conseil provincial de développement, organe consultatif, assiste le gouverneur de province dans la mise au point du projet de plan provincial.

— Le Comité départemental de développement assiste le préfet dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan au niveau départemental.

— Le Comité d'action rurale, animé par le sous-préfet, est l'échelon de coordination des comités villageois de développement, cellules d'exécution du Plan au niveau local.

Au niveau administratif, les divisions économiques provinciales sont chargés de recueillir, centraliser, analyser et transmettre au gouverneur de province et au ministère chargé du Plan, les informations économiques de la province et de suivre l'exécution du Plan.

Elles élaborent l'avant-projet du plan provincial à soumettre à l'avis du conseil provincial du développement.

Au niveau du département, il existe un agent départemental de développement qui suit l'exécution des projets et prépare l'avant-projet du plan départemental que le préfet soumet à l'avis du comité départemental de planification.

3.— PROCEDURES D'ELABORATION DU IVe PLAN

Le IVe Plan a été élaboré en trois phases principales. La première phase a consisté à faire le bilan de l'exécution du IIIe Plan et de la situation économique du pays, de dégager les principales tendances et les perspectives de développement à moyen et long termes. Par ailleurs, des groupes d'études techniques sectoriels ont étudié les problèmes sectoriels et les équilibres fondamentaux de développement de la nation.

Au cours de la deuxième phase, les groupes d'études techniques sectoriels ont procédé à l'établissement des projections sectorielles, à l'identification et à l'élaboration des projets de développement intégré.

Ces deux premières phases ont été menées simultanément au niveau central et au niveau provincial.

La troisième phase a été celle des travaux des commissions. Les commissions provinciales de Planification se sont réunies les premières. Leurs travaux ont abouti à la mise au point des avant-projets des plans provinciaux qui ont été transmis au niveau national. Les commissions nationales de planification se sont réunies ensuite pour examiner les rapports sectoriels nationaux et les avant-projets des plans provinciaux. Elles ont définitivement dégagé les objectifs par secteur, évalué les moyens (humains et financiers) nécessaires pour les réaliser.

CHAPITRE II

Problèmes et orientations générales

L'analyse de l'évolution de l'économie et celle des structures depuis 1960 ont permis de déceler les principaux freins aux efforts déployés depuis 15 ans pour un développement harmonieux et rapide. Les solutions y afférentes s'inscriront toujours dans le cadre du libéralisme planifié et viseront la promotion d'un développement intégré, auto-centré et auto-entretenu.

L'objectif du IVe Plan, dans le cadre des perspectives à long terme arrêtées pour le développement du pays, et compte tenu du niveau de croissance relativement bas qu'a connu l'économie au cours du IIIe Plan est d'assurer un taux de croissance du produit intérieur brut par tête d'habitant d'au moins 5 % par an en termes réels.

II. 1.— DEVELOPPEMENT RURAL

La production rurale reste la base essentielle de notre économie et intéresse encore directement près de 80 % de la population ; aussi la plus haute priorité lui sera-t-elle accordée au cours du IVe Plan, afin de lui permettre :

— de relever le niveau de vie des masses rurales ;
— de satisfaire les besoins nationaux à un taux de couverture aussi élevé que possible afin de limiter les importations de denrées alimentaires à celles qu'il n'est pas encore possible de produire au Cameroun dans les conditions compatibles avec les objectifs de développement ;
— de fournir aux industries locales existantes ou à créer des imputs nécessaires à leur développement ;
— de procurer au pays par le jeu des exportations et de la réduction des importations des devises dont il a besoin pour acquérir les biens d'équipement et de consommation qu'il ne peut produire.

Or de nombreux freins bloquent encore ce secteur et on constate

D'une façon générale
Le faible encadrement du monde rural
L'inorganisation de la très grande majorité des producteurs sur le plan professionnel,
Un chevauchement des structures d'encadrement dans certaines zones, et un manque de coordination,
Un système foncier défavorable à l'insertion des jeunes en milieu rural.

— en matière de crédit rural :
l'inadaptation actuelle du statut du FONADER au crédit agricole et la trop grande diversité des tâches assumées par celui-ci,
l'inadaptation des conditions d'octroi de crédit au monde rural,

— en matière d'enseignement agricole et de formation rurale :
le manque d'adaptation de la formation de type universitaire aux besoins réels de la profession,

l'insuffisance marquée de la formation en matière de gestion chez les cadres techniques.

— en matière de recherche :
l'insuffisance de la recherche agronomique et zootechnique, notamment dans le domaine des cultures vivrières et des pêches,
l'absence des structures de relais entre la recherche et la vulgarisation.

II. 1.1. — LA PRODUCTION AGRICOLE

La production agricole est confrontée aux obstacles suivants :
— la prédominance des exploitations de type traditionnel ;
— l'insuffisance des moyens financiers et matériels des agriculteurs
— le vieillissement des plantations ;
— l'exode des jeunes ruraux vers les villes ;
— l'emploi limité des fertilisants et des pesticides ;

— l'insuffisance et le manque d'entretien des pistes d'évacuation des produits ;
— les prix peu rémunérateurs à la production ;
— la formation insuffisante des producteurs.

Poursuivant ce qui a été entrepris au cours du IIIe Plan, les efforts pour le développement de l'agriculture viseront davantage la transformation des techniques de production, l'accroissement des rendements, l'amélioration qualitative et quantitative de la production et l'augmentation des revenus des populations rurales.

Ces efforts seront sous-tendus par une politique de transformation des mentalités des populations rurales, de modernisation des structures de production et d'un encadrement fonctionnel. Plus que par le passé, cette politique devra porter principalement sur les zones offrant les meilleures garanties de rentabilité ; en outre, elle sera caractérisée par des actions combinant :

— la création et l'extension des grandes plantations modernes et des complexes agro-industriels en vue de la valorisation sur place des produits locaux ;

— la promotion des petites exploitations familiales par l'intensification de la révolution verte afin d'assurer une alimentation satisfaisante à la population et une augmentation de son revenu monétaire à travers le développement des cultures d'exportation et des cultures vivrières maraîchères et fruitières ;

— l'harmonisation des interventions par la réalisation des projets intégrés comportant outre les investissements agricoles, les infrastructures économiques et les investissements à caractère social et un encadrement approprié ;

— l'application d'une politique foncière permettant l'installation des jeunes agriculteurs et garantissant le bénéfice de la mise en valeur à ceux qui l'ont effectuée ;

— une pratique plus généralisée et mieux suivie du crédit agricole à des opérations rentables afin de garantir le remboursement des prêts ;

— l'instauration des circuits de commercialisation permettant l'écoulement des produits agricoles dans des conditions satisfaisantes et à un prix rémunérateur ;

— l'équipement des campagnes et des agriculteurs. En effet, la fourniture au monde rural du petit équipement apporte, certes une amélioration non négligeable des conditions d'exploitation, mais cette amélioration reste néanmoins limitée. D'où la nécessité d'encourager la mécanisation dont la vulgarisation devra faire l'objet d'études et d'expérimentations appropriées.

II. 1.2.— LA FORÊT

Bien que le Cameroun possède un domaine forestier important, le secteur forestier et des industries forestières ne contribue pas assez à l'expansion de l'économie nationale. Les freins relevés dans ce secteur sont : l'absence d'un inventaire national permettant de connaître les potentialités réelles du pays ; des méthodes d'exploitation peu rationnelles ; des voies d'évacuation insuffisantes ; des moyens de contrôle sur le terrain limités tant en personnel qu'en matériel ; l'introduction difficile d'essences nouvelles sur le marché du bois ; la transformation encore insuffisante du bois ; la faible utilisation locale du bois dans la construction ; le prix élevé du bois transformé sur le marché local.

Pour promouvoir le développement de ce secteur, les objectifs du IIIe Plan seront activement poursuivis au cours du IVe Plan. Aussi l'action portera-t-elle davantage sur :

— l'inventaire exhaustif de la forêt nationale
— la mise en valeur, l'exploitation et la régénération des ressources forestières
— le développement de la recherche dans ce secteur
— l'implantation des industries forestières et la promotion des activités de transformation du bois ;
— l'aménagement des infrastructures d'évacuation du bois ;
— l'accroissement de la participation des Camerounais aux activités d'exploitation des forêts.

II. 1.3.— ELEVAGE

Les problèmes qui freinent encore le développement de ce secteur sont le manque de formation de l'éleveur ; l'exploitation traditionnelle du cheptel caractérisée par une mauvaise utilisation des potentialités réelles ; la pratique de l'élevage de type extensif et semi-nomade basé sur l'utilisation exclusive des pâturages naturels ;

l'insuffisance de la couverture sanitaire ; la compétition dans certains cas entre l'agriculture et l'élevage ; l'infestation de certains parcours par les glossines.

En ce qui concerne le petit élevage : le caractère artisanal des exploitations ; l'insuffisance de la production nationale des poussins d'un jour et des porcelets ; l'insuffisance de la production nationale des aliments pour bétail et l'inorganisation des circuits commerciaux.

Les moyens techniques et financiers, les infrastructures, le manque de personnel qualifié, sont autant de goulots d'étranglement au développement de l'élevage

Pour bénéficier des débouchés qu'offrent les pays voisins et satisfaire efficacement une demande intérieure continuellement croissante, du fait : de l'accélération du processus d'urbanisation ; de l'accroissement de la population ; de l'amélioration du niveau de vie de cette dernière.

Le Cameroun se doit de mettre sur pied, dans le cadre du IVe Plan, un véritable programme intégré de développement de l'activité de l'élevage dans l'ensemble du pays. Ce programme devra spécifier en particulier les interventions dans les domaines suivants :

— couverture sanitaire du troupeau ;
— amélioration des races et diffusion d'innovations ;
— association agriculture-élevage ;
— développement des fermes familiales d'élevage ;
— développement de l'élevage intensif ;
— protection et amélioration des pâturages liées à la stabilisation des troupeaux donc, à une politique foncière adéquate ;
— réorganisation des circuits de commercialisation avec identification et équipement des marchés, des routes et des moyens de transport adéquats ;
— production en qualité suffisante des aliments pour bétail.

II. 1.4.— LA PECHE

Pour ce qui est des pêches maritimes, la production industrielle de poissons est en baisse. Le fléchissement observé tient à de nombreux facteurs, à savoir : flotille de pêche insuffisante et vétuste ; les difficultés liées à la délimitation des eaux territoriales.

A tous ces facteurs, s'ajoute le problème du port de Douala qui ne correspond plus aux besoins actuels de la pêche industrielle.

Quant à la pêche artisanale, les difficultés qui freinent le développement des activités de ce secteur sont : la vétusté et l'inadaptation du matériel de pêche utilisé ; l'âge avancé des pêcheurs ; l'enclavement des campements de pêche ; l'inorganisation des circuits de commercialisation.

Dans le domaine de la pêche continentale et de la pisciculture on note : l'inorganisation des pêcheurs ; le manque de formation des pêcheurs ; le manque d'équipement ; l'insuffisance d'approvisionnement en alevins et de l'encadrement ; l'insuffisance des moyens financiers au niveau des paysans.

Au cours du IVe Plan, l'action sera portée particulièrement sur :

La modernisation de la pêche artisanale grâce à la motorisation plus poussée des embarcations ; la généralisation d'embarcation de plus grande taille ; la vulgarisation de fumoires améliorés ; l'intensification de la pêche hauturière ; la mise sur pied de circuits de commercialisation organisés assurant notamment une conservation correcte ; la relance et le développement de la pisciculture sur l'ensemble du territoire grâce à la création des centres départementaux d'alévinage.

2.— L'INDUSTRIALISATION

Malgré les potentialités importantes que récèle le pays en matière d'industrialisation, on assiste à un ralentissement du développement industriel qui se trouve handicapé par :

l'insuffisance de la production de l'énergie ; l'insuffisance d'intégration du secteur industriel dans l'économie ; l'absence d'incitation en faveur de la décentralisation industrielle ; l'absence d'une action organisée en vue de l'étude, de l'information et de la promotion industrielles ; la contribution encore insuffisante de l'épargne privée, locale au secteur industriel ; l'insuffisance de transfert de capitaux dans le secteur industriel ; la faible compétitivité des industries existantes qui résulte elle-même de la conception et du dimensionnement des entreprises.

Compte tenu du niveau de notre développement et de ces divers facteurs déterminants, il apparaît à moyen et à long termes que le développement optimum du pays en matière d'industrie, passe par un faisceau de mesures et d'actions comprenant :

— La promotion de l'énergie hydro-électrique en quantité suffisante et à des tarifs adaptés à la demande grâce à l'équipement des sites connus ou étudiés pour permettre l'extension des activités métallurgiques installées et l'implantation d'entreprises nouvelles ;

— une recherche active en matière de mines, de pétrole et du gaz naturel pour mieux connaître les potentialités du pays et les possibilités d'extraction et de transformation dans ce domaine ;

— la mise en valeur dans les meilleurs délais et dans les conditions économiques optimales pour le pays, des ressources minières connues ;

— la valorisation de plus en plus poussée des produits agricoles, forestiers, pastoraux et de la pêche ;

— l'implantation des industries des biens intermédiaires ;

— la poursuite de la politique de substitution des produits de consommation finale importés ;

— la production de biens destinés à l'exportation ;

— la production du matériel lourd pour la consommation des industries intermédiaires ;

— la promotion d'un artisanat moderne ;

— l'intégration des initiatives privées dans les opérations de développement

— la promotion des activités industrielles à capitaux et gérants camerounais

— la création d'un environnement structurel et infrastructurel apte à accueillir les projets de développement ;

— la création entre l'Etat et le secteur privé d'un tissu de relations de solidarité et d'un climat de confiance par : la mise à la disposition de la Société nationale d'Investissement de moyens financiers plus accrus pour lui permettre de remplir efficacement sa mission ; la création de nouvelles missions économiques à l'étranger et le renforcement de celles déjà existantes ; l'aménagement des zones industrielles pour faciliter l'installation des promoteurs étrangers ; la création des domaines industriels pour favoriser la création et la multiplication d'entreprises gérées par les nationaux ; la fabrication de produits semi-finis destinés aux unités industrielles de taille moyenne implantées sur le territoire national et dans les pays voisins ; la recherche par les pouvoirs publics ou en association avec les entreprises privées de marchés nouveaux à l'exportation.

Il sera nécessaire au cours du IVe Plan, de procéder aussitôt que possible aux études permettant d'asseoir les structures de l'industrie camerounaise, de dégager les relations existantes ou susceptibles d'exister entre les différentes branches d'activités, de procéder à la révision du code des investissements pour l'adapter aux exigences actuelles et futures du développement intégré et auto-centré de la nation.

I. 3.— LE COMMERCE ET LA POLITIQUE COMMERCIALE

Les activités commerciales jouent un rôle important dans l'économie du pays et intéressent essentiellement trois domaines :

II. 3.1.— LE COMMERCE DE DENRÉES VIVRIÈRES DE PRODUCTION LOCALE

Il se caractérise par l'inorganisation, tant au niveau de la production que de la collecte et du ravitaillement des centres urbains. Malgré la création de la MIDEVIV, l'on assiste à une tendance constante à la hausse avec des fluctuations saisonnières très importantes.

II. 3.2.— LE COMMERCE DES PRODUITS D'EXPORTATION

La croissance de l'économie camerounaise passe par l'amélioration de la qualité et de la productivité en valeur et en volume des produits d'exportation. Le cacao, le café, la banane, le coton, le caoutchouc, ont connu ces dernières années, à des degrés divers, des difficultés de production.
En ce qui concerne le palmier à huile, la production reste insuffisante.

Les structures de commercialisation des produits d'exportation connaissent un certain nombre de problèmes notamment les déclarations fantaisistes des intermédiaires sur l'origine du produit, le conditionnement qui n'obéit souvent pas aux normes internationales et le stockage.

II. 3.3.— LE COMMERCE DE DISTRIBUTION DES MARCHANDISES IMPORTEES OU FABRIQUEES LOCALEMENT

L'étude des conditions de distribution des produits manufacturés révèle qu'il existe des freins sérieux au développement de circuits modernes tels que : l'inorganisation des liaisons au stade gros-détail et le manque de connaissances professionnelles de la part des commerçants détaillants.

Les consommateurs, notamment en milieu rural, se trouvent placés devant un commerce erratique dont les prix sont fixés de façon aléatoire, sans tenir compte du niveau légal des marges. Les stocks sont irréguliers et ne deviennent importants qu'à des fins spéculatives.

Au cours du IVe Plan, il conviendra de poursuivre l'organisation de ce secteur. En ce qui concerne le commerce intérieur, l'action du gouvernement portera sur :

1° — L'étude approfondie des principaux circuits commerciaux : circuits des produits manufacturés ; circuits des produits d'exportation.

2° — La mise en place d'un dispositif permanent d'observation des prix avec un contrôle sélectif sur les produits de première nécessité.

3° — La construction de nouveaux marchés urbains, compte tenu de la croissance rapide des villes.

4° — La rationalisation des circuits de commercialisation.

5° — La mise en place de l'Office commercial camerounais qui doit créer les points de vente dans toutes les régions et distribuer les produits de première nécessité

6° — La formation professionnelle des commerçants.

Dans le domaine du commerce extérieur, l'action du gouvernement sera développée de façon à :

— assurer la promotion de l'industrie locale
— poursuivre la politique d'importations sélectives de biens d'équipement et des produits de consommation
— améliorer la qualité des produits au niveau de la préparation et du conditionnement en vue de la promotion des exportations
— créer un organisme chargé de la promotion du commerce extérieur et de la participation camerounaise aux foires internationales
— renforcer et multiplier les missions commerciales à l'étranger.

II. 4 - TOURISME

Le Cameroun dispose d'énormes ressources touristiques. Le IVe Plan poursuivra les objectifs du IIIe Plan à savoir :
— le développement d'un tourisme de masse
— l'amélioration des circuits et des sites
— la formation d'un personnel qualifié
— la coordination de tous les projets touristiques afin de les intégrer dans l'ensemble de la politique de développement économique, social et culturel.

II. 5 — AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Cameroun comporte des régions naturelles très variées. Malgré les efforts déployés dans ce secteur au cours des précédents plans, pour résorber les déséquilibres régionaux, on note encore certaines disparités dues à l'enclavement de certaines zones, à l'inégalité de peuplement et aux potentialités naturelles et à certains facteurs géographiques.

Au cours du IVe Plan l'effort consiste à poursuivre la restructuration de l'espace national en développant les équipements de base, les infrastructures de communications de façon à

— réduire les déséquilibres régionaux
— renforcer la cohésion économique, sociale et culturelle du pays
— faciliter l'évacuation de la production
— désenclaver certaines régions.

II. 6 — INFORMATION ET CULTURE

Dans ce domaine, l'idée force est de mettre l'information à la portée du peuple en vue de son éducation et de son plein épanouissement dans le monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi les actions du IVe Plan porteront essentiellement sur :

a) le développement des moyens d'information : presse écrite; radio-diffusion par le renforcement des émetteurs et la création de nouvelles stations dans les différentes provinces du pays.
b) l'étude et la réalisation d'un réseau de télévision.
c) la production et la diffusion des films relatifs aux différents aspects de la vie du pays.
d) la promotion des activités de publicité et d'éditions.
e) la formation des personnels spécialisés.
f) la promotion des activités culturelles par la création dans chaque province de maisons de la culture, des musées et des bibliothèques.

II. 7.— ENSEIGNEMENT - FORMATION

II . 7.1.— ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

La finalité de l'enseignement primaire trop orienté vers une formation théorique apparaît incompatible avec les exigences du développement économique et social.

L'adaptation de l'enseignement va se poursuivre au cours du IVe Plan grâce à la réforme des programmes et à la formation adaptée des maîtres. Cependant, les modalités pratiques de l'expérimentation de cette adaptation sur le terrain en milieu rural comme en milieu urbain devront être sérieusement étudiées.

Au cours du IVe Plan, il sera nécessaire :

— d'assainir les effectifs de l'enseignement primaire par l'écartement des élèves de moins de cinq ans et la réorientation dans des formations post-primaires des élèves de plus de 15 ans qui représentent plus de 4 % des effectifs enregistrés ;
— de contrôler strictement les établissements privés du point de vue des examens, de la qualification et de l'âge des élèves ;
— de consentir l'effort budgétaire nécessaire pour rattraper le retard pris au cours des plans précédents quant à la construction et l'équipement des classes ;
— d'adapter les méthodes et les programmes qui doivent permettre l'acquisition des connaissances générales nécessaires à la poursuite éventuelle des études et en même temps préparer psychologiquement et techniquement les jeunes à la vie active.
— d'améliorer la qualification des maîtres par le recyclage systématique de ceux en service et par la formation, en quantité suffisante, de nouveaux maîtres ;
— d'améliorer le rendement de l'enseignement primaire et du taux de scolarisation tout en maintenant un niveau de qualification suffisamment élevé de cet enseignement;

— de procéder à une distribution des équipements compatibles avec les exigences démographiques et le retard accumulé dans la formation ;
— de développer, de diversifier et de distribuer dans l'ensemble du pays les formations post-primaires.

II. 7.2.— ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Dans l'ensemble les effectifs de l'enseignement du second degré, tant général que technique, dépassent largement les prévisions du Plan.

L'objectif du IVe Plan dans ce secteur doit donc être de développer et de valoriser l'enseignement technique.

D'un point de vue général, l'action à entreprendre doit conduire à l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire et à l'accroissement de son efficacité par :

— la distribution des établissements en fonction des exigences démographiques et du retard accumulé dans certaines provinces ;
— la mise à la disposition des établissements existants d'un équipement pédagogique suffisant ;
— la formation en nombre suffisant et pour les besoins du secteur privé et public d'un personnel qualifié ;
— l'accélération dans le cadre de l'Institut national d'éducation de la recherche relative aux programmes, méthodes, structures et orientations scolaires ;
— la mise en place d'un système d'orientation scolaire qui tient compte de l'évolution prévisible des effectifs ainsi que du désir de renforcer la structure du système.

II. 7.3.— ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Dans l'enseignement supérieur, l'on note :

1° — Un accroissement des effectifs d'étudiants qui ont largement dépassé les prévisions du IIIe Plan, près de 10.000 étudiants sont inscrits à l'Université en octobre 1975 (le IIIe Plan prévoyait 6.000 étudiants en 1976).

2° — Un déséquilibre marqué entre les disciplines juridiques et littéraires d'une part et les disciplines scientifiques et techniques d'autre part.

Le IVe Plan quinquennal devra permettre la professionnalisation des formations assurées au sein des facultés, la déconcentration voire la décentralisation de l'Université et le développement accéléré des disciplines scientifiques et techniques.

Ces opérations pourront s'effectuer notamment dans le cadre :

1° — de l'Université de technologie qui devra comprendre des écoles ou instituts dispensant les formations correspondant aux secteurs clefs de l'économie nationale ;

2° — de la considération du rapport formation-secteur d'emplois de manière à faciliter l'insertion ultérieure des étudiants dans le milieu professionnel.

En même temps, comme par le passé, une importante mission reste assignée à l'Université

— former des enseignants qualifiés, des chercheurs et des cadres supérieurs nécessaires non seulement au développement de l'enseignement général et technique mais aussi à tous les autres secteurs d'activité ;
— former des spécialistes qualifiés ;
— élaborer et développer au sein de l'Université une culture authentiquement camerounaise.

Bref, l'enseignement supérieur du Cameroun doit, autant que possible, être professionnalisé. L'enseignement secondaire qu doit conduire les meilleurs éléments à l'enseignement supérieur, doit surtout pour éviter une sur-production des diplômés risquant de devenir très vite des chômeurs intellectuels et pour satisfaire aux besoins en cadres moyens beaucoup plus importants que les besoins en cadres supérieurs, orienter la majorité des jeunes du secondaire vers l'enseignement technique et à la formation professionnelle.

II. 8.— SANTE ET AFFAIRES SOCIALES

Au cours du IVe Plan, l'effort des pouvoirs publics consistera à :

— assurer la couverture sanitaire de manière équilibrée de l'ensemble du territoire, en mettant la santé à la portée de toutes les populations du pays ;
— renforcer l'infrastructure sanitaire par la construction et l'extension des hôpitaux provinciaux et départementaux, de centres de santé développés et élémentaires et des pro-pharmacies ;
— améliorer les équipements et la gestion des hôpitaux importants ;
— développer la médecine préventive et l'éducation sanitaire ;
— développer la recherche médicale et pharmaceutique ;
— accélérer le processus de formation du personnel médical et social en quantité et en qualité suffisantes ;
— mobiliser les populations en vue d'une participation plus active à l'effort d'amélioration du niveau de santé et des conditions d'hygiène en milieu urbain et en milieu rural ;
— assurer aux handicapés des facilités d'exercer une activité économique en leur procurant une formation professionnelle appropriée ; et procéder à la rééducation de ceux dont elle s'avère nécessaire en vue d'une réinsertion véritable ;
— étendre à toutes les provinces des centres de rééducation dans le domaine de la délinquance juvénile.

II. 9.— ADMINISTRATION PUBLIQUE

L'administration doit jouer un rôle plus dynamique dans le développement. A cet effet, elle doit d'une part disposer de structures adéquates et de cadres compétents et d'autre part, d'un environnement lui permettant de s'acquitter mieux de sa haute mission.

Dans cette optique, les actions suivantes seront entreprises :

— mettre un accent particulier sur l'amélioration des structures administratives ;
— développer l'esprit de concertation et de collaboration entre les différentes administrations et services techniques, dans le but d'assurer une coordination devenue indispensable pour une intervention efficace de l'État, dans les domaines politique, économique et social du pays ;
— favoriser la simplification et l'accélération des procédures administratives ;
— introduire une plus grande rigueur dans la gestion des organismes para-publics et dans les sociétés d'économie mixte afin que ces organismes puissent s'auto-financer.

TITRE II

LES PROGRAMMES

Les analyses faites dans ce document concernent les projets d'intérêt national.

Les programmes à entreprendre au cours du IVe Plan comportent deux catégories de projets :

— les projets d'intérêt national
— les projets provinciaux.

Les programmes provinciaux font l'objet de l'annexe III.

CHAPITRE I Economie rurale

Les orientations du IVe Plan visent à dynamiser davantage la production et la productivité en milieu rural de façon à permettre au secteur rural de jouer plus que par le passé son rôle moteur dans l'économie de la nation.

Pour ce faire, les programmes à réaliser et les objectifs à atteindre au cours du IVe Plan doivent permettre à ce secteur de remplir pleinement ces principales fonctions qui sont :

— satisfaire les besoins nationaux à un taux de couverture aussi élevé que possible afin de limiter les importations des denrées alimentaires ;
— fournir aux industries locales existantes ou à créer les matières premières nécessaires à leur développement ;
— procurer à l'Etat les devises nécessaires pour acquérir les biens d'équipement et de consommation qu'il ne peut produire ;
— accroître le revenu des petits exploitants traditionnels et partant améliorer leurs conditions de vie.

I. — PRODUCTION AGRICOLE

I. 1.— LES CEREALES

I. 1.1. — LES MILS ET SORGHOS

A la suite de la forte sécheresse qui a frappé la zone sahelienne, la production des mils et sorghos est restée en deça des prévisions du IIIe Plan.

L'objectif du IVe Plan est de mettre sur pied un programme de production permettant de combler le déficit enregistré et de dégager un excédent devant servir à l'alimentation du bétail ou destiné à l'exportation.

Les opérations d'intensification de la culture de mils et sorghos seront menées dans le cadre des structures de production existantes telles que SEMRY, SODECOTON et les autres missions de développement. La production actuelle qui est de 300 000 tonnes passera à 500 000 à la fin du IVe Plan, soit un taux de croissance de 66 %.

La création de l'Office céréalier permettra la constitution d'un stock régulateur ayant le double but de freiner la spéculation en stabilisant les prix d'achat aux producteurs et de disposer d'un appoint de vivres pendant la période de soudure et en année de situations climatiques défavorables.

Cet office sera équipé de façon à disposer d'une capacité de stockage de 25 000 tonnes en 1980/1981. Celle-ci sera réalisée par tranche annuelle de 5 000 tonnes. Le financement de cet office nécessitera un investissement de 300 millions de francs

I. 1.2. — LE MAIS

L'objectif du IIIe Plan qui était de 290 000 tonnes a été largement dépassé dès la troisième année d'exécution du Plan. Ce résultat satisfaisant est lié à une évolution des prix favorables aux producteurs et aux nouveaux débouchés tels que : — les Brasseries du Cameroun ; — les pays de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale.

Par ailleurs, des quantités de plus en plus importantes de maïs sont employées par les éleveurs, notamment sous forme de provende.

Au cours du IVe Plan, les efforts porteront sur :
— l'intensification de cette culture en milieu rural ;
— la création de plantations industrielles pour la production à grande échelle qui nécessitera un investissement minimum de 1 000 millions de francs CFA.

La production totale de maïs escomptée en 1980/81 est de l'ordre de 500.000 tonnes.

I. 1.3. — LE RIZ

Afin de faire face aux besoins de la consommation intérieure de plus en plus croissante, il est prévu une production de 100 000 tonnes de paddy (soit environ 65 000 tonnes de riz) en 1980/81.

A cet effet, le programme du IVe Plan prévoit la mise en exécution de grandes unités de production rizicole :

— *SEMRY.* — On envisage la réalisation d'un programme complémentaire de 800 ha en vue de porter les superficies à 5 300 ha. Ce programme nécessitera un investissement de l'ordre de 750 millions.

Par ailleurs, la mise en exécution de la première phase du projet SEMRY II dans la région de Pouss (7 000 ha) sera entreprise. Les investissements prévus sont de l'ordre de 3 000 millions de francs.

— *MIDERIM.* — Il sera exécuté une première phase de 800 ha de projet rizicole dans la plaine de Mbos. Le coût des investissements est estimé à 2 500 millions de francs.

— *SANRICECO.* — Un complexe agro-industriel de production de riz sera créé dans la Haute-Sanaga et permettra la mise en culture de 5 500 ha. Le total des investissements est de l'ordre de 4 400 millions et la production escomptée est de 15 000 tonnes de riz décortiqué en 1980/81.

— *PLAINE DE NDOP.* — Le projet rizicole de la plaine de Ndop porte sur la mise en valeur de 3 000 ha en exploitations paysannes. Les investissements à réaliser au cours du IVe Plan sont de 700 millions de francs et la production escomptée est de 10 000 tonnes de paddy.

En outre, le programme d'intensification de la production traditionnelle se poursuivra notamment à Tonga et à Wum où il existe des structures d'encadrement.

I. 1.4. — LE BLE

La Société de développement de la production et de la transformation du blé (SODEBLE) créée au cours du IIIe plan devra permettre au Cameroun de couvrir en partie ses besoins de plus en plus croissants en farine et semoule.

Les expérimentations concluantes menées à Wassande dans l'Adamaoua permettent d'envisager le démarrage de la phase industrielle au cours du IVe Plan. Le programme de plantation porte sur une superficie de 10 000 ha. La production escomptée en 1980/81 est de 30 000 tonnes. Les investissements à réaliser sont évalués à 2 700 millions de francs.

I. 1.5. — *LA CANNE A SUCRE*

La production de canne à sucre a considérablement accru au cours du IIIe Plan dans le cadre des activités de la SOSUCAM.

Cependant, la couverture de nos besoins et les débouchés que présentent les pays voisins commandent la mise en place d'un nouveau programme de développement de cette culture consistant en :
— l'extension des superficies de la SOSUCAM de 5 000 ha à 7 500 ha,
— la création d'une nouvelle plantation de 15 000 ha en vue de l'approvisionnement de l'usine de la Cameroon Sugar Company (CAMSUCO) ;
— l'étude de création d'un 3e complexe sucrier dans le Nord.

La réalisation des deux premiers projets devra permettre une production de 80 000 tonnes de sucre en 1980/81 soit environ 1 000 000 tonnes de canne à sucre et nécessitera un investissement de 8 200 millions de francs (6 850 pour la CAMSUCO et 1 350 pour SOSUCAM).

I. 2.— LES STIMULANTS

I. 2.1. — LE CACAO

Le programme de développement de cette culture au cours du IVe Plan comprend:
— l'achèvement de la première phase du Plan cacao par la Société de Développement de la production cacaoyère (SODECAO). Sur cette première phase de 50 000 ha,

débuté au cours du IIIe Plan, il reste encore à réaliser 35 000 ha dont 22 000 ha de régénération et 13 000 ha de plantations nouvelles. Le programme de création de pistes cacaoyères sera également poursuivi. Les investissements sont de l'ordre de 4 500 millions de F CFA.

— les études et le démarrage de la deuxième phase du plan cacao. Les investissements prévus à cet effet sont de 500 millions de F CFA.

— dans les zones hors SODECAO, les actions en vue de l'intensification de la production et de l'amélioration de la qualité du cacao porteront essentiellement sur le renforcement de la lutte phytosanitaire, la diffusion des plants sélectionnés et l'organisation de la commercialisation. Le coût de l'opération est de 300 millions de francs.

La production totale du cacao escomptée à l'année terminale du IVe Plan est de 200 000 tonnes.

I. 2.2.— CAFE ARABICA

L'objectif du IIIe Plan a été atteint et dépassé. Mais, le vieillissement des plantations et la hausse des coûts des engrais risquent de stagner la production voire de la diminuer. Le programme du IVe Plan prévoit une production de 60.000 tonnes à l'année terminale.

L'augmentation de la production au cours des prochaines années est étroitement liée à une meilleure exploitation des plantations existantes.

A cet effet, l'UCCAO et les autres organismes d'intervention poursuivront et intensifieront leurs actions sur :

— la régénération des plantations ;
— l'intensification de la lutte phyto-sanitaire ;
— l'amélioration des pistes de collecte et
— la multiplication des centres de dépulpage.

En outre, le plan café arabica qui s'inscrit dans le cadre du projet de développement intégré des hauts plateaux de l'Ouest (provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest), vise l'augmentation du revenu des populations rurales par la promotion d'action sur la production rurale à savoir :

— le développement et la diversification de la production vivrière et maraîchère ;
— l'amélioration de la productivité et de la qualité du café arabica ;
— le développement du petit élevage et de la pisciculture ;
— le reboisement et des actions de protection du sol ;
— l'aménagement des bas-fonds ;
— l'organisation des producteurs ;
— l'amélioration ou la création des pistes de collectes.

La réalisation de ce programme sera financée par les fonds nationaux et l'aide extérieure.

L'ensemble des investissements à réaliser au cours du IVe Plan (1re phase) est estimé à 3 milliards de francs.

I. 2.3.— LE PLAN CAFE ROBUSTA

L'étude d'un projet de développement intégré analogue à celui du café arabica sera entreprise dans les zones de culture du café robusta dès le démarrage du IVe Plan. Et la mise en exécution de la première phase pilote démarrera au cours de la troisième année du Plan.

Parallèlement à cette étude, le programme d'actions en vue de l'accroissement de la production sera poursuivi et intensifié. Ces actions porteront notamment sur :

— l'encadrement des productions ;
— l'intensification de la lutte phyto-sanitaire ;
— les mesures d'incitation à une utilisation plus importante des engrais et la rationalisation de circuit de commercialisation (organisation des coopératives).

La production escomptée à l'année terminale du Plan est de 100 000 tonnes

Les investissements à réaliser sont de l'ordre de 1 000 millions de francs.

I. 2.4.— LE THE

La production du thé a connu une forte progression depuis 1961. Elle est passée de 1 028 T en 1969/70 à 1 645 T en 1973/74.

Le programme de développement de cette culture porte sur :

— l'extension des plantations existantes à Ndu et à Tole, et
— la création d'un complexe agro-industriel de thé de 700 ha à Djuttitsa près de Dschang pour un investissement de 800 millions de francs.

La production escomptée à l'année terminale du IVe Plan est de 3 500 tonnes.

I. 3.— LES OLEAGINEUX

I. 3.1.— LE PALMIER A HUILE

Au cours du IVe Plan, le développement de cette production se poursuivra grâce à l'extention des plantations existantes et à la création d'un nouveau complexe agro-industriel de palmeraie.

Ce programme couvre une superficie de 13 400 ha repartie comme suit :

— CDC 3 600 ha dont 2 100 ha de rèplantation et 1 500 ha de plantations nouvelles ;
— SOCAPALM I : Plantation de 1 400 ha en vue de l'achèvement de la première phase du Plan palmier ;
— SOCAPALM II : Création d'un complexe agro-industriel de palmier à Kienké. Les plantations couvriront une superficie de 6 000 ha ;
— PAMOL le programme d'extension des superficies des plantations porte sur 1 400 ha :
— SAFACAM. Cette société envisage la création de 1 000 ha de palmeraie au cours des prochaines années.

La réalisation de l'ensemble de ces programmes portera les superficies cultivées à 57 000 ha en 1980/81 contre 44 000 ha en 1974/75. Les investissements à réaliser au cours du IVe Plan sont de 11 500 millions de francs.

Parallèlement à ces plantations industrielles, le programme de création de 4 000 ha de plantations villageoises sera entrepris. Les investissements prévus à cet effet au cours du IVe Plan sont de l'ordre de 1 500 millions de francs.

La production escomptée à la fin du IVe Plan est de 80 000 tonnes d'huile de palme et 22 000 tonnes de palmiste.

I. 3.2.— LES ARACHIDES

Au cours du IVe Plan, la production d'arachide d'huilerie sera développée dans les zones écologiques particulièrement favorables (provinces du Nord et de l'Est) afin d'assurer la réouverture des usines actuellement mises en veilleuse.

En outre, le développement de la culture d'arachides de bouche se poursuivra dans les autres provinces par la diffusion des semences sélectionnées en milieu rural. La culture des autres oléagineux tels que le soja et le sésame sera également introduite et développée.

Les investissements prévus sont de l'ordre de 300 millions de francs CFA.

I. 4.— LES FRUITS

I. 4.1.— LA BANANE

Le programme de développement de cette culture au cours du IVe Plan comporte :

— la réalisation d'une troisième tranche de reconversion bananière de 1 000 ha par l'Office camerounaise de la banane (OCB). Le coût de cette opération est évalué à 1 300 million F CFA ;
— l'extension des superficies de bananeraie de la CDC de 250 ha soit un investissement de 300 millions de F CFA.

La production escomptée est de 130 000 tonnes de bananes en 1980/81.

I. 4.2.— L'ANANAS

Cette culture n'a pas connu le développement souhaité au cours des plans précédents.

Le développement de la production au cours du IVe Plan porte sur :

— le développement et l'intensification de la culture dans le Littoral au niveau des plantations industrielles et en milieu rural.
— les études de création d'un complexe agro-industriel d'ananas à Ntui sur 10 000 ha. Le financement de ces études est évalué à 100 millions de F CFA.

Si ces études sont concluantes, on peut s'attendre à une production de 100 000 tonnes en 1980/81.

En outre, des études en vue de la mise sur pied d'un « plan fruitier » seront entreprises au cours de la période quinquennale. Les investissements prévus à cet effet sont de 50 millions de F CFA.

5.— TUBERCULES ET BANANES PLANTAINS

Les tubercules et bananes plantains constituent la base de l'alimentation d'une grande partie de la population.

Le programme de développement de ces cultures, au cours du IVe Plan porte essentiellement sur :
— la poursuite de l'opération « ceintures vertes » autour des grands centres urbains grâce à l'extension des activités de la MIDEVIV dans d'autres provinces ;
— l'organisation des producteurs en vue de la vulgarisation des méthodes modernes de production en milieu rural ;
— la création des champs semenciers pour l'approvisionnement des planteurs en semences sélectionnées ;
— la poursuite des opérations de recherche en vue du stockage et de la conservation de ces produits.

Les investissements prévus dans le cadre de la poursuite des activités de la production vivrière par la MIDEVIV sont de l'ordre de 500 millions de francs.

En outre, on envisage l'étude et la création d'un complexe agro-industriel de manioc à Bertoua en vue de la production de cossettes de farines de manioc, de sucres divers et d'amidon. Ce programme nécessite des investissements de 1 000 millions de francs CFA.

I. 6.— LES CULTURES MARAICHERES

La consommation sans cesse croissante des produits maraîchers implique l'organisation de cette production et la rationalisation de la commercialisation.

Le programme du IVe Plan porte sur :
— l'amélioration de la production et l'organisation des producteurs ;
— la rationalisation de l'approvisionnement des centres urbains ;
— la création d'un complexe de tomate ;
— l'approvisionnement des maraîchers en semences, outils et produits phytosanitaires.

Le projet de création du complexe agro-industriel de tomate est évalué à 500 millions de francs pour la première phase.

I. 7.— PLAN SEMENCIER

L'exécution d'un « plan semencier » en vue de la production et de la diffusion en milieu rural des semences sélectionnées et adaptées aux différentes écologies du pays sera entreprise.

A cet effet, on envisage la création au cours du IVe Plan des centres de production et de multiplication de semences dans chaque province.

Le coût de l'opération est estimé à 300 millions de francs.

I. 8.— LES AUTRES CULTURES

I. 8.1. — LE COTON

La production cotonnière est tombée de 91 000 tonnes en 1969/70 à 40 000 en 1974/75 ceci à la suite des conditions climatiques qui ont été particulièrement défavorables.

Au cours du IVe Plan, la Société de développement du coton (SODECOTON) envisage de porter les superficies cultivées de 85 000 ha en 1975/76 à 115 000 ha en 1980/81. Les investissements à réaliser sont de 1 350 millions de francs.

Par ailleurs, l'intensification de la production de coton se poursuivra dans les différentes missions de développement de la vallée supérieure de la Bénoué.

Si les conditions climatiques demeurent favorables, la production attendue serait de 125000 tonnes en 1980/81.

I. 8.2. — LES FIBRES DE SACHERIE

La création d'une sacherie à Douala constitue un débouché sûr pour la production locale des fibres de sacherie.

Le programme du IVe Plan porte sur le développement et l'intensification de la production du Kenaf, de la roselle et du jute dans les provinces du Nord et du Sud Ouest.

Les différentes opérations à entreprendre portent sur :
— la production de semences ;
— l'encadrement technique des paysans et la construction des centres de rouissage

Le coût de l'opération est évalué à 100 millions de francs.

I. 8.3. — LE CAOUTCHOUC

Au cours du IVe Plan, le développement de la production de caoutchouc naturel se poursuivra grâce à l'extension des plantations d'hévéas existantes et à la création d'un complexe agro-industriel d'hévéa à Kribi (HEVECAM). Le programme à entreprendre porte sur une superficie de 12.500 ha dont 5.800 pour HEVECAM 6.000 ha pour la CDC et 700 ha pour SAFA-CAM. Les investissements globaux sont de l'ordre de 8.000 millions de francs. La production de caoutchouc escomptée à l'année terminale du Plan est de 25.000 tonnes.

I. 8.4. — LE TABAC DE CAPE

Afin d'accroître nos exportations et d'approvisionner l'usine de fabrication de cigares à créer, l'on s'efforcera d'obtenir une production de 5.000 tonnes en 1980/81.

A cet effet, le programme de la SCT au cours de ce plan porte notamment sur :

la recherche des lignées correspondantes aux demandes variées des différents clients ;

la mise au point des formules d'engrais appropriées pour le passage à la culture intensive ;

— l'étude du système d'assolement en vue de la diversification des cultures.

Le coût des opérations est de 150 millions de francs pour la période du IVe Plan.

I. 8.8. — TABAC DE COUPE

Le programme du IVe Plan vise un objectif de 1.200 tonnes en 1980/81. Il sera réalisé dans les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest par la SACTA et dans la province du Nord, où les expérimentations ont donné des résultats intéressants, par la S.C.T. L'effort portera en particulier sur la production du tabac blond.

I. 8.9. — QUINQUINA ET PLANTES MÉDICINALES

Quinquina

Afin de permettre la réouverture de l'usine de production de quinine de Dschang, la culture du quinquina sera relancée au cours du IVe Plan. A cet effet, il sera créé une plantation en régie de 200 ha et on entreprendra la réalisation des plantations villageoises en vue d'une production d'au moins 500 tonnes d'écorces de quinquina

Les investissements prévus sont de 300 millions de francs.

Plantes médicinales

En ce qui concerne les plantes médicinales, les expérimentations en cours seront poursuivies et aboutiront à terme à une exploitation intensive en vue de

l'approvisionnement de l'industrie pharmaceutique locale. Le coût des expérimentations est évalué à 100 millions de francs.

I. 8.10. — ANACARDIER

Le programme de production de noix d'anacarde au cours du IVe Plan comporte :
— la création d'une plantation industrielle de 10.000 ha à Sanguéré (au sud de Garoua) ;

— et la mise en place d'une usine de transformation de la production.

Le coût du projet est estimé à 350 millions de francs dont 235 millions seront investis au cours du IVe Plan.

I. 9.— LES PROJETS INTEGRES

Le IVe Plan poursuivra l'exécution des projets de développement intégré commencés au cours des plans précédents à savoir :
— le développement des entreprises coopératives : le CENADEC devra poursuivre son programme dans les zones pilotes de la Lékié, de Bamenda et de la Sanaga-Maritime. Les investissements à réaliser au cours du IVe Plan sont estimés à 300 millions de francs.
— *Les ZAPIS de l'Est :* La Société de Développement des Zones d'Actions prioritaires intégrées de l'Est envisage l'extension de ses actions dans cette province par la création de nouvelles sections coopératives. Ce programme vise le développement de la production caféière, cacaoyère et de la production vivrière pour un volume d'investissements de 500 millions de F CFA au cours du IVe Plan.
— *Le projet Babimbi.* Le projet de création d'un périmètre de développement intégré de la zone de Babimbi par la mise en valeur de 1.500 ha en exploitation familiale sera poursuivi. Les investissements prévus à cet effet au cours du IVe Plan sont de 500 millions de F CFA.
— *L'opération Ombessa.* Ce programme vise l'installation de jeunes agriculteurs dans la région en vue du développement de la production vivrière. Les investissements prévus au cours de la période quinquennale sont de 150 millions de francs CFA.
— *Le développement du périmètre de Wum.* Le projet de formation et d'encadrement des agriculteurs et éleveurs du périmètre de Wum se poursuivra en vue d'améliorer la productivité des paysans. 300 millions de francs CFA seront investis dans le cadre de ce programme au courant du IVe Plan.

Outre les projets énoncés ci-dessus, de nouveaux projets de développement rural intégrés seront entrepris au cours du IVe Plan. Il s'agit de :

I. 9.1. — MISE EN VALEUR DE LA ZONE BERTOUA-BATOURI

La culture de tabac de cape est restée jusqu'ici, la principale source de revenu des paysans dans la province de l'Est. Cependant, à l'heure actuelle, cette culture a déjà atteint sa vitesse de croisière. Afin d'accroître les revenus des populations concernées il sera entrepris au cours du IVe Plan un programme de développement et de diversification des cultures. L'accent sera mis sur l'intensification de la production vivrière, maraîchère et fruitière. La réussite de ce programme nécessite la sédentarisation des populations grâce au passage à la culture intensive du tabac. L'exécution de ce projet pourra bénéficier de l'expérience acquise par la SCT dans le domaine de l'encadrement et de l'organisation des producteurs ainsi que pour la rationalisation du circuit de commercialisation des produits. Étant donné l'étendue de la région, on procèdera au cours du IVe Plan, à la création d'une zone pilote. Le coût de l'opération est de 100 millions de francs.

I. 9.2. — MISE EN VALEUR DE LA REGION WUM-AKWAYA-MAMFE

Ce projet vise la création d'un périmètre de développement rural intégré dans la région Wum-Akwaya-Mamfé. Le programme à entreprendre au cours du IVe Plan comporte les actions suivantes :
— le désenclavement de la zone par la création de l'axe routier Wum-Akwaya-Mamfe (80 km) ;
— la colonisation de la zone à partir des régions surpeuplées du Nord-Ouest (Bali, Mankon, Bafut, Momo) ;
— le développement des cultures vivrières et intensification de la production rizicole ;

— le développement de l'élevage du gros bétail et du petit élevage ;
— la promotion des activités d'exploitation forestières ;
— l'organisation des producteurs en coopératives et la rationalisation des circuits de commercialisation des produits et d'approvisionnement des paysans.

Les investissements à réaliser au cours du IVe Plan sont évalués à 300 millions de francs CFA.

I. 9.3. — MISE EN VALEUR DE LA REGION FRONTALIERE D'AMBAM

Cette région est composée des arrondissements de Campo dans l'Océan et d'Ambam dans le Ntem.

Le projet vise la promotion d'un développement intégré de toute cette zone. Les actions à entreprendre sont :
— création d'un centre de service civique de participation au développement ;
— réalisation d'un réseau de pistes de désenclavement ;
— intensification de la production vivrière et cacaoyère ;
— création d'un grand marché frontalier à Olamze ;
— rationnalisation de l'exploitation forestière ;
— mise en place des équipements collectifs nécessaires (marché, école, dispensaire...).

Les investissements à réaliser pendant le IVe Plan sont évalués à l'ordre de 200 millions de francs.

I. 9.4. — MISE EN VALEUR DE LA BASSE VALLEE DU NKAM

Au cours du IVe Plan, on envisage la mise en exploitation d'une superficie de 5.000 ha dans la basse vallée du Nkam. Elle sera consacrée notamment aux cultures vivrières, maraîchères et à la riziculture.

Ce projet sera réalisé soit en régie dans le cadre des activités de la SODENKAM, soit par des groupes de jeunes agriculteurs qui seront installés à cet effet.

La réalisation de ce projet nécessite des travaux d'endiguement du Nkam, pour éviter les inondations en saison des pluies, et de drainage du terrain. Par ailleurs le dragage du fleuve pourra être entrepris en vue d'améliorer sa navigabilité jusqu'à Douala

Coût du projet : 200 millions de francs CFA.

I. 9.5. — DEVELOPPEMENT INTEGRE DU NDE

Ce programme est basé sur la mise en valeur d'un périmètre agro-sylvo-pastoral de 13.000 ha en vue de la promotion de l'ensemble des activités de production rurale dans la région Sud-Est du Ndé.

Les opérations à entreprendre dans le cadre de ce projet sont :

— la création d'une ferme pilote de 30 ha ;
— la création de 40 exploitations familiales de 3 à 4 ha chacune autour de la ferme pilote ;
— la création des plantations d'eucalyptus ;
— la constitution d'un troupeau de 10 à 25 bovins à la ferme pilote ;
— le développement du petit élevage au niveau des paysans ;
— le développement des cultures maraîchères.

Le programme à réaliser au cours du IVe Plan représente un investissement de 200 millions de francs.

I. 9.6. — DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA REGION CENTRE-NORD

Ce projet de développement rural intégré de la région centrale de la province du Nord comporte les actions suivantes :

— amélioration de la production vivrière par l'emploi généralisé des semences sélectionnées ;
— protection phyto-sanitaire des cultures et des récoltes ;
— développement de la production arachidière et organisation de la commercialisation des produits ;
— association agriculture-élevage par le développement de la culture attelée, de l'embouche paysanne et le développement du petit élevage ;
— reboisement de la savane en vue de la production du bois de chauffage et de la protection des sols ;
— développement des petites actions de cultures irriguées (maraîchage) ;
— exécution d'un programme d'hydraulique villageoise et pastorale.

Le coût du projet est estimé à 1 000 millions de francs CFA.

I. 9.7 — MISE EN VALEUR DE LA PLAINE DE BAIGON

Ce projet vise la mise en valeur de cette plaine en vue du développement des cultures maraîchères et vivrières par l'exploitation d'une superficie de 10.000 ha disponibles. L'objectif est de produire environ 3.000 tonnes de légumes par an.

Les investissements à réaliser au cours du IVe Plan sont estimés à 100 millions de francs.

I. 9.8. — PLAN DIRECTEUR DE LA REGION DE KRIBI

Un plan directeur d'aménagement de la région de Kribi sera mis en œuvre au cours du IVe Plan. Ce plan sera basé sur :
— le développement équilibré des plantations industrielles et villageoises avec un volet de production vivrière ;
— la mise en place d'un organisme spécialisé pour le défrichage du terrain sur une grande échelle ;
— l'étude des besoins à long terme en infrastructure dans cette région.

La réalisation de ce projet sera financée conjointement par les fonds nationaux et l'aide extérieure pour un montant de 342 millions de francs CFA.

I. 9.9. — SODENKAM II

La Société de Développement du Nkam va poursuivre l'exécution de l'opération Yabassi-Bafang. Cette deuxième phase à entreprendre au cours du IVe Plan comprend 2 volets :
— Le premier volet consiste en l'extension du projet SODENKAM I : il s'agit de poursuivre la mise en valeur rizicole d'un périmètre de 120.000 à 300.000 ha situé dans l'arrondissement de Nkongdjock dans le Nkam. Les différentes actions à entreprendre sont : installation de 1.250 pionniers ; création de nouvelles infrastructures routières, sanitaires et scolaires,
— le deuxième volet concerne essentiellement l'intégration des populations locales du Nkam dans le circuit de production mis en place par la SODENKAM. Les différentes opérations à entreprendre à cet effet sont : l'encadrement technique des paysans ; création des pistes de désenclavement et de collecte de la production.

Le coût de l'ensemble du projet SODENKAM II est de l'ordre de 1 500 millions de francs CFA.

I. 9.10 — LES PROJETS DE COLONISATION DE LA BENOUE

La Mission de Développement de la vallée supérieure de la Benoué devra poursuivre son programme d'installation des colons et d'intensification de la production agricole dans la région du Nord-Est Benoué. Ce projet d'aménagement comporte outre les activités de développement de la production, la mise en place des infrastructures routières, sanitaires et scolaires. Les investissements prévus pour le IVe Plan sont de 700 millions de francs.

Par ailleurs, les études en vue du développement des régions du Nord-Ouest Benoué et du Sud-Est Benoué où les conditions climatiques sont favorables aux activités de production agricole seront poursuivies.

Le coût des études est estimé à 100 millions de francs CFA.

I. 9.11. — LE PROJET DE CREATION DES PERIMETRES DE MAROUA

Les études de la construction d'un barrage de retenue pouvant stocker 100 à 120 millions de m³ d'eau sur le Mayo Tsanaga à 30 km en amont de Maroua ont été réalisées au cours du IIIe Plan. Ce barrage permettra l'irrigation de 3 à 4 périmètres d'une superficie totale de 6 à 7.000 ha.

Les investissements prévus au Plan en vue du démarrage de ce projet sont de 2.000 millions de francs.

I. 9. — CULTURES IRRIGUEES DANS LE LOGONE-ET-CHARI

Ce projet vise la mise en place d'une infrastructure adéquate d'irrigation en vue de l'accroissement de la production vivrière dans le Logone-et-Chari. Ce projet nécessitera la construction de petits barrages et l'installation de petites pompes. Les investissements à réaliser au cours du IVe Plan sont de 600 millions de francs CFA.

I. 10.13. — MECANISATION AGRICOLE

L'augmentation de la productivité en milieu rural suppose la mise en place d'un secteur moderne de production. A cet effet, un accent particulier sera porté sur la mécanisation progressive de l'agriculture. Au cours du IVe Plan, le programme à entreprendre dans ce domaine portera sur les opérations suivantes :

— la création des unités pilotes de mécanisation ;
— la formation des encadreurs et des agriculteurs en machinisme agricole ;
— la mécanisation agricole au niveau villageois ;
— le développement du centre technique agricole de Ndjoré ;
— le développement de la culture attelée et son introduction à l'Ouest et au Nord-Ouest ;

— l'ouverture des ateliers artisanaux de fabrication et de réparation des machines agricoles.

La réalisation de ce programme permettra la mise sur pied d'une agriculture moderne rentable et économiquement viable. Le coût de l'ensemble des opérations est de 1.400 millions de francs CFA.

I. 11.14. — DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE AGRICOLE

Ce projet vise la mise en place des structures permanentes de collecte des statistiques agricoles. Ce programme comprend :

— l'équipement des postes de statistiques en matériels nécessaires pour les enquêtes, et la formation du personnel.

Les investissements à réaliser au cours du IVe Plan dans le cadre de ce projet sont de 50 millions de francs CFA .

II. — PRODUCTION DE VIANDE

Les objectifs en matière d'élevage tiennent compte d'une part des données naturelles et d'autre part de la nécessité impérieuse de notre pays de couvrir ses besoins en viande et éventuellement de se placer sur les marchés qu'offrent les pays voisins. Elle commande une vigoureuse intensification de la production de viande grâce à la mise en place d'une politique d'encadrement et de structure de développement.

Dans la perspective d'une action globale et cohérente de développement des productions animales. chacun des secteurs de production de viande (bovine, porcine, avicole, petits ruminants) sera dynamisé au cours du IVe Plan.

La composition du cheptel escomptée à l'année terminale du Plan est la suivante : (en têtes)

Bovins	4.000.000	têtes
Ovins-caprins	5.200.000	"
Porcins	1.300.000	"
Volailles	15.000.000	"

soit une production de 207.800 tonnes dont 80.000 tonnes de viande bovine, ce qui correspond à une consommation moyenne de 25,9 kg par habitant et par an.

II. 1.1. — PLAN VIANDE

Le programme de la SODEPA au cours du IVe Plan comporte les opérations suivantes :

Achèvement de la première phase du plan viande qui comprend :

— la construction de 3 ranches d'élevage et d'engraissement de 8.000 têtes de bétails chacun à Ndokayo, Dumbo et Faro ;
— la construction de deux abattoirs modernes à Douala et à Yaoundé ;
— l'encadrement technique des éleveurs traditionnels bénéficiant du crédit FONADER.

Cette première phase représente un investissement de 3,5 milliards dont 1 milliard reste à réaliser au cours du IVe Plan.

— extension du plan viande.

Cette deuxième phase vise la création de 6 ranches, la poursuite de l'encadrement technique des éleveurs traditionnels et la colonisation de la zone du Faro grâce à l'éradication de la mouche tsé-tsé sur 15.000 ha.

Cette phase nécessite des investissements de 6.000 millions de francs dont 2.600 millions seront investis au cours du IVe Plan.

II. 1.2. — LA PROTECTION SANITAIRE DU BETAIL

Le développement des races améliorées plus sensibles aux maladies suppose que la couverture sanitaire du cheptel soit renforcée. Le programme à entreprendre au cours du IVe Plan comporte :

— l'assainissement des pâturages infestés de glossines ;
— l'approvisionnement en poduits vétérinaires des élevages en milieu rural ;
— la détection des maladies du bétail

Ce programme nécessite la création d'un office pharmaceutique vétérinaire, la construction et l'équipement d'un laboratoire de diagnostic et d'analyse qui sont prévus dans le Plan. Le coût de ce projet est évalué à 1.400 millions de francs (protection : 1.000 ; pharmacie : 150 ; laboratoire 250).

II. 1.3. — UNITES D'EMBOUCHES

Dans le cadre de la politique de valorisation des sous-produits agro-industriels, il a été créé une unité d'embouche bovine à Mbandjock en vue de l'utilisation de la melasse des sucreries pour l'engraissement du bétail de boucherie.

La création d'une unité d'embouche est également prévue à Yagoua Cette dernière sera approvisionnée par les sous-produits de la rizerie de SEMRY.

L'ensemble de ce programme nécessitera des investissements de 950 millions de francs CFA.

II. 1.4. — PRODUCTION LAITIÈRE

Les conditions climatiques particulièrement favorables à l'élevage des bovins permettent d'envisager la production laitière au Cameroun. L'objectif est de produire et de transformer du lait sur place dans des sites les plus appropriés. Cependant, en raison du peu de résultats disponibles dans ce domaine, l'accent, au IVe Plan, sera mis sur les activités de recherches et l'étude du marché en vue du passage à la phase de production industrielle.

Les investissements à réaliser au cours de la période quinquennale sont de 500 millions de francs CFA.

II. 1.5. — ERADICATION DES GLOSSINES

L'examen de la situation fait apparaître que la mouche tsé-tsé rend indisponible près des 3/4 des pâturages du Cameroun et représente le frein principal au développement de l'élevage du gros bétail.

Les opérations localisées d'éradication des glossines entreprises au IIIe Plan seront intensifiées et menées à grande échelle afin d'aboutir rapidement à l'éradication aussi totale que possible des tsé-tsé.

Le coût de l'opération est estimée à près de 500 millions de francs CFA pour la période du IVe Plan.

II. 1.6.— LES BOVINS TRYPANOTOLERENTS

L'expérience d'introduction des Ndamas tentée au cours des Plans précédents n'a pas toujours donné les résultats escomptés. Ces races n'en conservent pas moins un intérêt économique certain. Il convient donc de les multiplier en même temps qu'il faut développer les races locales analogues menacées de disparition (Namchis et Muturis).

II. 1.7.— L'ASSOCIATION AGRICULTURE-ELEVAGE

Elle apparaît comme la meilleure solution aux problèmes posés par l'utilisation rationnelle du terroir agro-pastoral. Elle doit donc être encouragée et vulgarisée dans les zones propices. Cette association doit s'inscrire dans la perspective de l'utilisation par les exploitants ruraux des excédents agricoles et des sous-produits agricoles et agro-industriels.

II. 1.8.— POLITIQUE D'ALIMENTATION DU BÉTAIL

La production de viande est tributaire de la production céréalière (maïs) et d'oléagineux (arachides, soja). Une politique d'alimentation du bétail sera définie, elle comportera :

— l'étude et l'adoption d'un plan d'action et de méthodes d'utilisation optimale de nos ressources fourragères ;

— la mise sur pied d'une industrie de fabrication d'aliments de bétail.

En outre, des solutions pratiques seront trouvées pour l'utilisation des sous-produits agro-industriels en vue de l'amélioration des méthodes d'élevage.

II. 1.9.— COMMERCIALISATION DU BETAIL

Outre les grandes infrastructures prévues dans le cadre du plan Viande (ranches, abattoirs industriels, marchés...) un effort particulier sera fait en faveur des collectivités et des particuliers pour ce qui est des installations de distribution (petits abattoirs, boucheries, marchés à bétail).

Une place privilégiée sera réservée à la formation des éleveurs et des bouchers.

II. 1 10.— TRANSPORT DU BETAIL

Le chemin de fer devient le mode de transport privilégié du bétail sur pied. Dès lors, il est nécessaire de prévoir :

— l'équipement des quais d'embarquement et de débarquement,

— des lazarets et des marchés à bétail pourvus de parcs d'attente, de ponts bascules et d'abreuvoirs.

Il n'en reste pas moins qu'une partie importante du bétail continuera à être acheminée à pied en empruntant les pistes traditionnelles qu'il convient d'aménager.

- ÉLEVAGE DES PETITS RUMINANTS

Un accent sera mis sur la production de viande à partir des petits ruminants compte tenu he la conjoncture économique actuelle où la viande de bœuf se fait de plus en plus rare.

L'encadrement technique des éleveurs traditionnels est en mesure de redresser sensiblement la production de cette catégorie de viande.

Cet encadrement se traduira par des actions précises :
- distribution de géniteurs sélectionnés,
- mise au point des méthodes d'élevage de petits ruminants,
- apprgvisionnement des éleveurs en aliments complémentaires, etc...

Par ailleurs les opérations expérimentales permettant de maîtriser les différents aspects zootechniques et pathologiques des petits ruminants et de fixer un matériel animal économique et vulgarisable en milieu rural seront poursuivies.

Les investissements à réaliser au cours du IVe Plan sont de l'ordre de 200 millions de F CFA.

3.— DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION PORCINE

Le programme à entreprendre porte essentiellement sur :
— la modernisation des structures de production ;
— la production de porcelets dans les stations d'élevage ;
— la production d'aliments : céréales, sous-produits agro-industriels et agricoles ;
— la mise en place de structure d'encadrement en milieu paysan (centre pilote d'élevage) ;
— la création d'unités modernes de production et d'une charcuterie en vue de la transformation de la viande de porc ;
— l'organisation du marché.

Le programme du IVe Plan nécessitera un volume d'investissements de 1.000 millions de francs

I. 4.— DEVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE

La production avicole du Cameroun (15.000 tonnes en 1974) peut facilement être doublée voire triplée si on améliore les structures de production.

L'inorganisation de ce secteur, constitue à l'heure actuelle le principal écueil.

Au cours du IVe Plan, le développement de cette production sera envisagé sur deux plans distincts :

— la production intensive destinée à l'approvisionnement des centres urbains et la production en milieu rural destinée d'abord à l'alimentation des paysans souvent menacés par la pénurie en protéines animales.

La production intensive implique :

— la modernisation des structures de production et la mise sur pied dans chaque province d'une station de multiplication de poussins d'un jour.

A cet effet, le programme du IVe Plan portera sur :

— la modernisation et l'amélioration des stations existantes ;
— la création des centres de multiplication des poussins d'un jour et de production de provende à Ngaoundéré, Batouri et à Ndop ;
— la rationalisation des circuits de commercialisation ;
— l'approvisionnement régulier des aviculteurs en poussins et en provende ;
— la garantie d'une couverture sanitaire efficace.

En milieu rural, il s'agira d'organiser la vulgarisation des races améliorées et des méthodes modernes d'élevage adaptées.

Les investissements à réaliser au cours du IVe Plan sont de l'ordre de 500 millions de francs.

II. 5.— ENCADREMENT DES ELEVEURS

Afin de permettre aux stations d'élevage de jouer pleinement leur rôle d'encadrement des éleveurs, il y a lieu de renforcer leur équipement et de créer de nouvelles stations.

Ces actions permettront :

— le recyclage des cadres techniques d'animation pastorale et de vulgarisation ;
— la formation rapide des éleveurs ;
— la production de géniteurs d'élite.

II. 6.— LUTTE CONTRE LA SECHERESSE

Le but de ce projet est de promouvoir le développement intégré de la région de l'extrême nord fortement menacée par la sécheresse. Les différentes opérations à mener sont :

— le programme de lutte contre les épizooties ;
— association agriculture-élevage ;
— promotion de l'embouche paysane ;
— création d'un ranch au sud de la Benoué ;
— ouverture de nouveaux parcours de transhumance dans les zones assainies de glossines.

Les investissements à réaliser au cours du IVe Plan sont de 2.000 millions de francs.

III. LES PECHES

Malgré les efforts tendant à moderniser ce secteur, nos ressources halieutiques demeurent sous-exploitées. En conséquence, la dynamisation de ce secteur doit être envisagée notamment par :

— l'encadrement des pêcheurs traditionnels;
— l'organisation de la commercialisation des produits de la pêche à l'intérieur du pays;
— l'intensification des activités de pêche.

Ce programme d'intensification de la production piscicole devra comporter des actions spécifiques dans le domaine des pêches maritimes, de la pêche continentale et de la pisciculture.

III. 1.— LA PECHE MARITIME

Elle est pratiquée actuellement sous forme industrielle et artisanale.

III. 1.1.— LA PECHE INDUSTRIELLE

Le principal frein au développement de la pêche industrielle au Cameroun est la vétusté des bateaux employés. Afin de remédier à cette situation, il est envisagé d'entreprendre au cours du IVe Plan :

— l'intensification de la grande pêche par l'acquisition d'une unité hauturière supplémentaire ; ce qui permettra de porter la production du poisson congelé à 30.000 tonnes en 1980/81 ;

— la création d'une « société mixte de pêche fraîche ». En effet, les sociétés actuelles, sous-équipées, ne peuvent plus permettre d'assurer une exploitation rationelle de nos ressources. Il sera donc créé au cours du IVe Plan une société mixte de pêche fraîche. Dans ce cadre, les investissements à réaliser portent sur l'acquisition de 10 chalutiers de façon à porter la production de poissons frais à 20 000 tonnes en 1980/81.

Pour l'ensemble de la pêche industrielle, près de 1.250 millions de F CFA seront investis au cours du IVe Plan.

III. 1.2.— LES CREVETTES

Le programme à entreprendre vise le renforcement de la flottile de pêche crevettière de façon à porter la production de 2.500 tonnes en 1973/74 à 6.000 tonnes en 1980/81. Ce programme comporte l'achat de 10 bateaux de pêche crevettière pour un investissement de 1.000 millions de F CFA.

III. 1.3.— LA PECHE ARTISANALE

Le projet de modernisation et d'intensification de la pêche artisanale portera essentiellement sur :

— la motorisation des grandes pirogues ;
— la substitution progressive des petits bateaux et canots à moteurs aux pirogues traditionnelles ;
— la séparation des zones de pêche industrielle et artisanale ;
— la formation d'équipes-pilotes d'encadrement des pêcheurs artisans
— l'organisation des pêcheurs artisans en coopératives d'approvisionnement, de production et de vente.

L'ensemble de ces actions nécessitera des investissements de l'ordre de 400 millions de francs au cours du IVe Plan.

III. 2.— LA PECHE CONTINENTALE

Les actions à entreprendre en vue du développement de la pêche continentale et l'exploitation des lacs de retenue porteront sur :
— l'organisation des pêcheurs en coopératives ;
— l'amélioration des techniques et matériels de pêche ;
— l'introduction de nouvelles espèces de poisson ;
— la mise en place des méthodes efficaces de traitement et de commercialisation de la production.

Les investissements à réaliser au cours de la période quinquennale sont évalués à 200 millions de francs.

III. 3.— LA PISCICULTURE

Le programme de développement de la pisciculture intensive en milieu rural comporte les actions suivantes :
— le réaménagement de la station piscicole de Foumban ;
— la création de 2 stations piscicoles à Obala et à Bertoua ;
— la création d'un centre de production d'aliments pour le poisson ;
— la production d'alevins pour l'empoissonnement des étangs
— l'étude économique de la production intensive du poisson en milieu rural.

Les investissements prévus en vue de réaliser ce programme sont estimés à 600 millions F CFA.

IV. FORETS-FAUNE ET CHASSE

Les prévisions du IIIe Plan portaient sur une production de 1 600 000 m³ de bois en 1975/76. Cet objectif n'a pas été atteint.

Au cours du IVe Plan, un ensemble d'actions sera mené dans le domaine forestier en vue d'accroître la production.

Par ailleurs, des mesures spécifiques seront prises en vue de la protection de nos ressources cynégétiques.

IV. 1.— LES FORETS

IV. 1.1.— EXPLOITATION FORESTIERE

Une programmation de l'exploitation forestière sur la base d'un inventaire national devra être élaborée. Compte tenu du potentiel forestier dont dispose le Cameroun, l'objectif de production de 2.500.000 m³ pourra être atteint au terme du IVe Plan grâce à l'application d'une politique orientée vers :

— la promotion des essences peu exploitées ;
— le désenclavement et la mise en exploitation des forêts de l'Est et du Sud-Est ;
— le développement des infrastructures locales de transformation du bois de manière à traiter sur place une plus grande partie de la production nationale ;
— l'insertion des nationaux dans la profession d'exploitants forestiers ;
— la vulgarisation de l'utilisation locale du bois notamment dans l'ameublement et la construction.

IV. 1.2.— CLASSEMENT DES FORETS

Le Cameroun dispose à l'heure actuelle d'un domaine forestier permanent assez réduit. Ce domaine représente environ 7 % du territoire national, soit environ 3 500 000 ha. Cette superficie devrait représenter 20 % du territoire national, soit 9 500 000 ha.

Au cours du IVe Plan, on devra donc poursuivre les opérations de classement des forêts dans le domaine privé de l'Etat afin d'atteindre le chiffre de 9 500 000 ha. Ce programme représente un volume d'investissements de 400 millions de francs à réaliser au cours du IVe Plan.

IV. 1.3.— AMENAGEMENT DES FORETS

Le programme d'aménagement des forêts comprend :

— la création des pépinières en vue de l'enrichissement des blocs exploités ;
— des actions sylvicoles tels que :
— le dégagement de la régénération naturelle ;
— le délianage ;
— l'entretien des plantations artificielles ;

Ce programme nécessite un investissement de 500 millions au cours du IVe Plan

IV. 1.4.— ENRICHISSEMENT EN FORET DENSE

Si le potentiel de la forêt camerounaise permet d'envisager une augmentation de la production forestière, il n'en reste pas moins que l'exploitation épuise la forêt qui ne se reconstitue que très lentement de façon naturelle.

C'est dire qu'une politique d'exploitation à long terme de notre potentiel forestier doit être basée sur un programme rationnel d'enrichissement en forêt. Les prévisions du IVe Plan portent sur 10 000 ha à régénérer dans les chantiers de la Kienké-sud, Makak, Bonepoupa et dans les petits chantiers du Centre-Sud et Sud-Ouest. Le coût de l'opération est de 1 000 millions de F CFA.

IV. 1.5.— REBOISEMENT EN SAVANE

Ce projet vise à la fois la satisfaction des besoins sans cesse croissants des populations en bois de feu et de service et la production industrielle des poteaux téléphoniques et électriques.

Le programme du IVe Plan porte sur le reboisement de 10 500 ha en savane, soit en moyenne 2 100 ha par an.

Les investissements sont estimés à 1 000 millions de F CFA pour la période quinquennale.

IV. 1.6.— POURSUITE DU PROJET FORESTIER

Le démarrage du vaste programme forestier que doit entreprendre le pays nécessite une phase préparatoire qui devra être conduite par le projet forestier pendant la période intérimaire de 1976/77.

Le coût de cette opération est de 200 millions de F CFA.

IV. 1.7.— EXPLOITATION FORESTIÈRE DE DENG-DENG ET DU SUD-EST CAMEROUN

Ce projet a pour but l'insertion des nationaux dans la profession d'exploitant forestier

Il vise la création des entreprises par les nationaux autour du grand complexe d'exploitation du massif de Deng-Deng et dans la forêt du Sud-Est.

Les investissements envisagés sont de 500 millions de F CFA.

IV. 1.8.— PRODUCTION DES PLANTES MEDICINALES

Le Cameroun recèle de nombreuses espèces de plantes médicinales. A cet effet, il sera créé au cours du IVe Plan une société d'exploitation des plantes médicinales afin de rationaliser et de contrôler l'exploitation de ces plantes. Par ailleurs, la création d'une unité de transformation industrielle est également envisagée.

Le financement de ce projet est évalué à 100 millions de F CFA.

IV. 1.9.— INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

Afin de permettre une exploitation rationnelle de nos forêts, il est prévu au cours du IVe Plan un inventaire forestier national qui permettra d'évaluer notre potentiel forestier réel et d'élaborer un plan d'aménagement et d'exploitation rationnelle de nos ressources forestières.

Les investissements à réaliser au cours du IVe Plan sont de 200 millions de F CFA.

IV. 1.10.— INVENTAIRE ET AMENAGEMENT DES FORETS

Ce projet a pour but la réalisation de l'inventaire intensif et l'aménagement de certains massifs forestiers en vue de leur mise en exploitation au cours du IVe Plan Le programme à entreprendre au cours de ce plan nécessitera des investissements de l'ordre de 400 millions de F CFA.

IV 1.11.— MISSION DE PROMOTION DU BOIS

Une mission de promotion du bois sera créée au cours du IVe Plan Le but de cette mission est d'assurer la promotion du bois camerounais sur les marchés extérieurs afin d'augmenter le volume et la gamme des essences exportées. A l'intérieur du pays, l'effort de la mission devra tendre à faire connaître le bois dans ses multiples utilisations en vue d'une augmentation de la consommation locale du bois. La mise en place de cet organisme nécessite un investissement de 100 millions de F CFA.

IV. 1.12.— PROJET INTÉGRÉ DE REBOISEMENT DANS LE NORD

Le but du projet est d'intensifier la lutte contre la sécheresse et l'érosion des sols grâce à la mise en place d'un vaste programme des reboisements et de création des barrages anti-érosifs. Le programme à entreprendre porte sur le reboisement de 8 000 ha dans la région de l'extrême Nord au cours du IVe Plan, soit environ 1 500 ha par an. Ce programme nécessite des investissements de l'ordre de 500 millions de F CFA.

IV. 1.13.— OPÉRATION POTEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

Les besoins en poteaux pour le Cameroun et les pays voisins au cours du IVe Plan sont estimés à 50 000 unités Afin de faire face à cette demande, il est prévu la création de deux centres de traitement chimique des poteaux par la méthode d'imprégnation profonde : à Ngaoundéré et à Bafoussam.
Les investissements à réaliser sont estimés à 400 millions de F CFA.

IV. 1.14.— ESSENCES PAPETIÈRES SÉLECTIONNÉES

Au cours du IVe Plan, il sera entrepris un programme de reboisement des forêts en essences papetières sélectionnées en vue de l'approvisionnement de l' usine de pâte à papier d'Édéa.

Ce projet nécessitera un investissement de l'ordre de 16 280 milliards de francs.

IV. 2. LA FAUNE ET LA CHASSE

Au cours du IVe Plan, les actions entreprises en faveur de la conservation de la nature et de la protection de nos ressources cynégétiques seront poursuivies. Le programme à réaliser comporte les opérations suivantes :

— Création et aménagement des parcs nationaux, des réserves de faune et autres aires de protection ;
— Vulgarisation des méthodes de protection de la faune par une campagne d'éducation et d'information des masses ;
— Aménagement des zoos existants et création de nouveaux zoos publics à Douala et à Yaoundé.

Le financement de ce programme est estimé à 200 millions de francs au cours du IVe Plan.

TABLEAU N° 11. — **OBJECTIFS DE LA PRODUCTION VIVRIÈRE DE L'ÉLEVAGE ET DES PÊCHES AU COURS DU IVe PLAN 1976-1981**

Produits	1974/1975	1980/1981	Taux de croissance annuelle %
PRODUITS VIVRIERS (t)			
Mils et Sorghos	306.900	500.000	8,5
Maïs	307.200	500.000	8,5
Manioc	746.000	1.000.000	5
Taro-macabo	705.000	900.000	4,25
Ignames	454.700	1.324.000	19,5
Bananes plantains	1.143.000	2.600.000	14,7
Patates	74.900	296.000	9,2
Pommes de terre	62.326	200.000	21,5
Ananas	7.000	9.000	4,5
Haricots doliques	80.600	90.900	1,86
Légumes frais	50.400	120.800	15,6
Noix de cola	22.800	71.000	21
Légumes traditionnels	238.000	276.000	2,65
Graines de courge	45.800	76.000	8,8
Arachides	129.000	173.000	5
ÉLEVAGE (têtes)			
Bovins	3.000.000	4.000.000	4,9
Ovins-caprins	3.500.000	5.200.000	6,8
Porcins	800.000	13.000.000	8,4
Volailles	10.000.000	15.000.000	7,1
PÊCHES (en tonnes)			
Poissons congélés	13.687	30.000	14
Poissons frais	4.993	20.000	26
Crustacées	1.719	6.000	23

TABLEAU N° 12. — **OBJECTIFS DE PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES AU COURS DU IVe PLAN 1976-1981**

(quantité en tonnes)

Produits	1974/1975	1980/1981	Taux de croissance annuelle %
Cacao	110.459	200.000	9,3
Café arabica	32.334	60.000	11
Café robusta	67.420	100.000	6,8
Coton	40.000	125.000	20,9
Bananes	74.500	130.000	9,8
Arachides	50.000	92.000	10,5
Caoutchouc	18.000	25.000	5,7
Tabac de coupe	726	1.200	9
Huile de palme (industrielle)	37.900 (1)	80.000	13,25
Palmiste (industriel)	10.500 (1)	22.000	13
Thé	1.800	3.500	11,4
Canne à sucre	252.000 (1)	1.000.000	26
Sucre	23.000 (1)	80.000	22,6
Bois m³	1.300.000 (1)	2.500 000	9,8
Ananas		100.000 x	—
Riz (paddy)	24.000	100.000	30
Blé	—	30.000 x	—
Tabac de cape	2.247	5.000	14,5

x = Prévisions
(1) = Estimations

TABLEAU N° I.3 — **RÉCAPITULATION DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR**

Secteur	État	Caisstab	Organis. publics		Total Local	Subvent. A L'État	Emprunt de L'État	Emprunt Organis Publics	Extérie.	Public	Privé	Général	%
			Autofin.	Emprunts									
Agriculture	15.740	2.150	5 645	—	23.535	9.765	5.700	25.530	40.995	64.530	5.920	70.450	66,28
Elevage	4.750	—	600	—	5.350	2.109	—	3.750	4.850	10.209	500	10.700	10,07
Pêches	925	—	209	—	1 125	625	—	—	625	1.750	1.700	3.450	3,25
Forêts	1.380	—	1.900	—	3.280	1.120	—	300	1.420	4.700	16.680	21.680	20,4
TOTAL	22.795	2.150	8.345	—	33.290	13.610	5.700	28.580	47.890	81.189	25.100	106.280	100
%	21,45	2,02	7,85	—	31,32	12,81	5,36	26,89	45,06	76,38	23,62	100 %	

INVESTISSEMENTS PRÉVUS PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET SECTEUR
(millions de Francs CFA)

	AGRICULTURE	FINANCEMENT PUBLIC											Financement privé	TOTAL
		FINANCEMENT LOCAL						FINANCEMENT EXTÉRIEUR				TOTAL financement public		
		État	Commu	Caissta	Organis. publics		TOTAL Financement local	Subvention à l'État	Emprunts de l'État	Emprunts des organismes publics	TOTAL financement extérieur			
					Auto-Fi	Emprunt								
1	SEMRY I	220					220	530		1.500	330	750	—	750
2	SEMRY II	1.000					1.000		2.000		2.000	3.000	—	3.000
3	MIDERIM	1.000					1.000			1.500	1.500	2.500	—	2.500
4	UNVDA (Plaine de Ndop)	200					200	500			500	700	—	700
5	SARICECO				1.000		1.000			3.400	3.400	3.400	—	4.400
6	SODEBLE	1.000					1.000			1.700	1.700	2.700	—	2.700
7	Complexe maïsier				500		500					500	500	1.000
8	CAMSUCO	—			1.000		1.000			5.850	5.850	6.850	—	6.850
9	SODECAO I	2.000					2.000		2.500		2.500	4.500	—	4.500
10	SODECAO (2e phase)			200			200	300			300	500	—	500
11	Equipement coopératif cacao			300			300					300	—	300
	Plan café arabica	1.000		750			1.750	1.000		—	1.000	2.750	250	3.000
	Plan café robusta	—	—	500			500	250			250	750	250	1.000
14	Plan the (Djuittsitsa)	50	—		—	—	50	750			750	800	—	800
15	SOCAPALM I	600	—		—	—	600		—	2.500	2.500	3.100	—	3.100
16	SOCAPALM II	1.000	—		—	—	1.000		—	2.450	2.450	3.450	—	3.450
17	C.D.C.	—			1.200	—	1.200		—	2.800	2.800	4.000		4.000

19	SAFACAM	—												
20	Plantations villageoises							750	—	—	750	750	750	1.500
21	Développement culture arachide	—		100			100	500	—	—	500	600	—	600
22	O.C.B. (2e tranche)	30			20	—	50			80	80	130		130
23	O.C.B. (3e tranche)	195			575	—	700	600			600	1.300	—	1.300
24	Complexe d'ananas (études)	50	—	—	—	—	50	50	—	—	50	100		100
25	Plan fruitier (études)	50					50	50		—	—	50		50
26	Complexe manioc	100			200		300		700		700	1.000	—	1.000
27	MIDEVIV	500					500					500	—	500
28	Complexe de tomate	200	—	—		—	200					200	300	500
	TOTAL I	9.125	—	1.850	4.495	—	15.470	5.230	5.200	20.280	30.710	45.400	5.050	51.230

TABLEAU N° 1.5 — **INVESTISSEMENTS PRÉVUS PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET SECTEUR**
(millions de francs CFA)

28	Plan semencier						100	200			200	300	—	300
29	SODECOTON				1.000		1.000			350	350	1.350		1.350
30	HEVECAM	1.725					1.725			4.348	4.348	6.073		6.073
31	S.C.T.				150		100							150
32	Fibres de sacheries	100					100					100	200	300
33	Quinquina	100					100					100	100	100
34	Plantes médicales	30					30	70			70			100
35	Projet anacardier	100					100					100	135	235
36	CENADEC	200		100			300					300		300
37	ZAPI - Est			200			200			300	300	500	500	500
38	Projet Babimbi													500
39	Projet Ombessa	50					50	100			100	150		500
30	WADA	100					100	200			200	300		300
41	SODENKAM	1.500					1.500					1.500		1.500
42	Plan directeur région de Kribi	90					90			252	252	342		342
43	Projet Nord-Est Bénoué	200					200	500			500	700		700
44	Projet Nord-Ouest Benoué (études)	100					100					100		100
45	Aménagement des crues Logone (études	170					170					170		170

48	Mise en valeur de la région frontalière d'Ambam	200					200					200		200
49	Mise en valeur de la basse vallée du Nkam	100					100	100			100	100		200
50	Mise en valeur de la plaine de Baigon	100					100					100		100
51	Périmètre de développement de Maroua	500					500	1.500			1.500	2.000		2.000
52	Cultures irriguées dans le Logone-et-Chari	100					100	500			500	600		600
53	Développement du Ndé	100					100					100		100
54	Projet de développement de la région centrale du Nord	200					200	300	500		800	1.000		1.000
	TOTAL II	6.065			300	1.150	7.515	3.670	500	5.250	9.420	16.935	835	17.770

56 CENEEMA (Centre national machinisme agricole)	300	—	—	—	—	300	300	—	—	300	600	—	600
57 Unités pilotes de mécanisation	50	—	—	—	—	50	150	—	—	150	200	—	200
58 Formation en machinisme agricole	10	—	—	—	—	10	60	—	—	60	70	—	70
59 Centre d'appui technique agricole de Ndjoré	60	—	—	—	—	60	140	—	—	140	200	—	200
60 Mécanisation agricole au niveau villageois	30	—	—	—	—	30	150	—	—	150	180	—	180
61 Développement culture attelée dans l'Ouest et le Nord-Ouest	50	—	—	—	—	50	50	—	—	50	100	—	100
62 Ateliers artisanaux de machinisme agricole	—	—	—	—	—	—	15	—	—	15	15	35	50
63 Statistiques agricoles	50					50	—	—	—	—	50	—	50
Total III :	550					550	865			865	1.415	35	1.450
TOTAL GÉNÉRAL :	**15.740 2**	**150**		**5.645**		**23.535**	**9.765**	**5.700**	**25.530**	**40.995**	**64.530**	**5.920**	**70.450**

TABLEAU N° I.7. — **TABLEAU DE FINANCEMENT**
(millions de francs CFA)

LISTE DES PROJETS	FINANCEMENT PUBLIC											Finan. privé	Total
	FINANCEMENT LOCAL						FINANCEMENT EXTÉRIEUR						
ÉLEVAGE	État	Communes	Caiss-tab	Organismes publics		Total finan. local	Subv à Etat	Empr. de État	Empr. Organ. publics	Total finan. extér.	Total finan. extér.		
				Auto-financ.	Empr								
1 Plan viande	300					300			700	700	1.000		1.000
2 Protection sanitaire	500					500			500	500	1.000		1.000
3 Unité d'embauche de Mbandjock	200					200			550	550	750		750
4 Unité d'embauche Yagoua (SEMRY)							250			250	250		250
5 Extension du plan viande	1.000			600		1.600			1.000	1.000	2.600		2.600
6 Laboratoire de diagnostic	150					150	100			100	250		250
7 Office pharmaceutique vétérinaire	150					150					150		15
8 Production laitière	500					500					500		500
9 Lutte contre la sécheresse (Nord)	500					500	1.500		1.500	2.000			2.000
10 Lutte contre les glossines	500					500				500			500
11 Élevage petits ruminants et taurins	200					200				200			200
12 Modernisation aviculture	250					250					250	250	500
12 Développement production porcine	500					500	250			250	750	250	1.000
TOTAL GÉNÉRAL :	**4.750**			**600**		**5.350**	**2.100**		**3.750**	**4.850**	**10.200**	**500**	**10.700**

TABLEAU N° I.8. — **TABLEAU DE FINANCEMENT**
(millions de francs CFA)

	PÊCHES	FINANCEMENT PUBLIC											finan privé	TOTAL
		FINANCEMENT LOCAL						FINANCEMENT EXTÉRIEUR				Total finan. public		
		État	Communes	Caiss-tab	Organismes publics		Total finan local	Subv. à l'État	Empr. de l'État	Empr. organ. publics	Total finan. extér			
					Autofi.	Empr								
1	Renforcement flotille de pêche crevettière	300					300					300	700	1 000
2	Intensification de la grande pêche												500	500
3	Développement pisciculture intensive en milieu rural	175					175	425			425	600		600
4	Modernisation de la pêche artisanale	200					200	200			200	400		400
5	Société mixte de pêche fraiche	50			200		250					250	500	750
6	Développement de la pêche continentale	200					200					200		200
	TOTAL GÉNÉRAL	**925**			**200**		**1.125**	**625**			**625**	**1.750**	**1.700**	**3.450**

TABLEAU N° I.9. — **TABLEAU DE FINANCEMENT**

	FORÊTS	FINANCEMENT						PUBLIC					Financement Privé	TOTAL
		FINANCEMENT LOCAL						*FINANCEMENT EXTÉRIEUR*						
		État	*Communes*	*Cais Tab*	*Organis auto finan.*	*Publ Emprunt*	*Total finan local*	*Sub- à l'État*	*Emprunt de l'État*	*Emprunt des org. publics*	*Total fin ext*	*Total fin. pub*		
1	Classement des forêts	200			100		300	100			100	400		400
2	Aménagement des forêts	100			300		400	100			100	500		500
3	Enrichissement en forêt dense				1.000		1.000					1.000		1.000
4	Reboisement en savane	150			200		350			300	300	650	350	1.000
5	Projet forestier (extension)	80					80	120			120	200		200
6	Exploitation Ndeng-Ndeng et Sud-Est (Cameroun)	200					200					200	300	500
7	Essences papetières sélectionnées												16.280	16.280
8	Production plantes médecinales	50					50					50	50	100
9	Inventaire forestier national							200			200	200		200
10	Inventaire et aménagement	200					200	200			200	400		400
11	Mission production du bois	100					100					100		100
12	Projet intégré de reboisement au Nord	100					100	400			400	500		500
13	Opération poteaux électriques	100			300		400					400		400
	Centres zoologiques nationaux (Yaoundé ou Douala)	100					100					1.000		100
	TOTAL GÉNÉRAL				**1.900**		**3.280**	**1.120**		**300**	**1.420**	**4.700**	**16.980**	**21.680**

CHAPITRE II Secteur industriel - Mines Energie - PME - Artisanat

Pour soutenir et développer l'effort d'investissement dans le secteur secondaire, le IVe Plan de développement entraînera la réalisation des projets ci-après basés sur :

— la transformation industrielle des matières premières locales ;
— la création de complexes agro-industriels de très grandes superficies ;
— la promotion d'une industrie lourde par l'utilisation de nos ressources minières exploitables ;
— la création d'industries compétitives, contribuant à la fois à l'approvisionnement du marché local et à l'accroissement des exportations ;
— la mise en place d'une industrie intérimaire produisant des biens d'équipement de première nécessité pour l'industrie existante ;
— l'utilisation de nos ressources hydro-électriques en vue de la production de l'énergie électrique et l'exploitation de gisements pétroliers afin d'assurer en partie, notre indépendance énergétique.

II. 1.— INDUSTRIE

Branche 6. — INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Les réalisations dans cette branche pourront concerner la farine, le riz, le maïs et le manioc.

6.1. — Minoterie de blé

La production du blé par le complexe agro-industriel de Ngaoundéré entraînera la création sur place, des installations de stockage d'une capacité de 30 000 T pour 1 200 millions d'investissement.

De son côté, la Société camerounaise de Minoterie qui a procédé à l'extension de ses installations, réalisera des investissements de près de 260 millions de francs pour accroître sa capacité de stockage.

Il est donc possible que la production nationale de farine à l'année terminale du IVe Plan soit suffisante pour la consommation locale.

6.2. — Rizeries

Au cours du IVe Plan, trois nouveaux complexes rizicoles seront réalisés et le traitement des récoltes prévu sur les lieux de production entraînera la création des installations industrielles pour un montant approximatif de 1 800 millions de francs.

6.3. — Maïserie

Pour les besoins d'approvisionnement des brasseries locales des efforts particuliers seront faits en vue de la réalisation d'une maïserie dans la province de l'Ouest.

Ce projet a déjà fait l'objet d'une étude et a suscité un grand intérêt.

Les investissements prévus sont de 1.500 millions de francs.

6.4. — Minoterie de manioc

L'accroissement de la consommation des produits dérivés du manioc permettra la création dans l'Est d'une minoterie pour un investissement de 250 millions de francs.

6.5. — Boulangeries

Les activités de la boulangerie connaîtront une expansion liée à la production locale de la farine et au développement de la consommation.

Les principaux investissements seront réalisés dans ce secteur par des nationaux suivant le processus déjà entamé.

Branche 7. — PRODUITS DU CACAO

Pour atteindre l'objectif de transformation des 2/3 de la production nationale du cacao, il est nécessaire de procéder à la création d'une troisième usine de traitement de cacao (extraction du beurre de cacao, chocolat).

Il est souhaitable que cette usine soit localisée dans la zone de production, notamment dans la province du Centre-Sud. La capacité de l'usine sera de 25.000 tonnes de fèves soit 10.200 tonnes de beurre et 9.750 tonnes de tourteaux par an et les investissements envisagés sont de l'ordre de 3.150 millions de francs.

Branche 8. — BOISSONS ET TABAC

8.1. — Boissons

1-a) — Le projet Yoo-Hoo sera entièrement réalisé au cours du Plan en vue de la production des boissons lactées et protéinées à Douala. Les investissements prévus sont de 750 millions de francs.

1-b) — Les études en cours dans la région de Nkongsamba devront permettre la réalisation du projet d'exploitation et d'emballage de l'eau minérale. Investissements prévus 1.253 millions de francs.

1-c) — L'exploitation des complexes sucriers de Mbandjock entraînera la réalisation d'une distillerie d'alcool de bouche à partir de la mélasse de canne (rhumerie).

8.2. — Tabacs

La société Bastos de l'Afrique centrale envisage de réaliser notamment avec la Régie française des Tabacs, la production de cigares à Douala.

Investissements prévus: 150 millions de francs.

8.3. — Malterie

La poursuite des expérimentations en cours dans la région de l'Adamaoua en vue de la production de l'orge, laisse envisager la possibilité de création d'une maltérie vers les années terminales du IVe Plan.

Les investissements prévus sont de 480 millions de francs.

Branche 9. — AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

9.1. — Abattoirs frigorifiques

Le plan viande prévoit l'installation et l'exploitation à Douala et à Yaoundé de deux abattoirs frigorifiques qui seront gérés par la SODEPA.

Le financement prévu atteint 1 milliard de francs.

9.2. — Sucre

Un second complexe sucrier sera mis en exploitation dans la zone (de Mbandjock) Nkoteng. Il sera réalisé par la Cameroon Sugar Company (CAMSUCO), pour une capacité de production de 50.000 tonnes de sucre.

Les investissements prévus sont de 16.300 millions dont plus de 5.000 millions d'investissement industriel.

9.3. — Tomate

Un projet en cours porte sur la réalisation d'un complexe agro-industriel de tomates et d'oignons les investissements probables seraient de 800 millions

9.4. — Café soluble

Pour la réalisation de ce projet, il est prévu la constitution d'un dossier de promotion dans lequel les conditions d'exécution seront précisées notamment, en ce qui concerne l'approvisionnement de l'usine et l'exportation des produits finis.

Capacité — 8.600 t de café vert soit 3.000 t de café soluble.

Les investissements attendus sont de 2.370 millions de francs.

Compte tenu du comportement du marché extérieur, il sera procédé à la réalisation des essais de culture industrielle d'ananas donnant lieu vers les années terminales du IVe Plan à la création d'une conserverie.

Les investissements prévus seraient 15.500 millions de francs.

9.6. — Industrie du poisson

Le projet de conserverie de thons et sardines sera repris pour un montant d'investissement de 1.130 millions de francs incorporant la constitution d'une flotte autonome de pêche en haute mer.

Branche 12. — MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

12.1. — Ciment

La société CIMENCAM envisage de procéder à l'extension de ses installations pour porter sa capacité de production de 300.000 à 600.000 tonnes entraînant 500 millions de francs d'investissement.

Les dispositions seront également prises en vue de la mise en exploitation des gisements calcaires du Littoral (Mungo, Sanaga-Maritime) pour permettre la création d'une cimenterie intégrée dans cette région. Les investissements prévus sont de 3 milliards de francs. Il est nécessaire pour permettre la réalisation de ce projet, d'entreprendre dès à présent, des études approfondies afin de connaître l'importance des réserves des gisements intéressés et d'établir ensuite un plan d'exploitation.

12.2. — Céramique

La réalisation d'une unité de céramique industrielle est en cours. Elle permettra la fabrication des pièces en céramique, mosaïques et carreaux du sol.

Le coût du projet s'élève à 1.744 millions de francs.

12.3. — Briqueterie

Le développement de la construction et l'intérêt que la brique en terre a suscité dans l'amélioration de l'habitat économique devront entraîner la création des briqueteries rurales pour 300 millions d'investissement.

Il est également nécessaire, compte tenu de l'importance du marché de Yaoundé, d'envisager la réouverture de la briqueterie de la place.

Branche 13. — ALUMINIUM

13.1. — Aluminium

La réalisation du barrage hydro-électrique de Song-Loulou doit entraîner le doublement de la production du complexe aluminium à Edéa qui passera de 50.000 tonnes à 100.000 tonnes. Les investissements attendus au cours du IVe Plan seraient de 5.000 millions de francs.

La possibilité d'exploitation du gisement de bauxite de Minim-Martap entraînera aussi la réalisation d'installations de production d'aluminium et subsidiairement de fer.

Les investissements prévus constituent un ensemble intégré evalué à 300 milliards de francs CFA. La Société d'Etudes des Bauxites du Cameroun est chargée de promouvoir ce projet.

13.2. — Câblerie électrique

Un projet en cours d'étude porte sur la réalisation d'une unité de câblerie électrique et de tréflerie d'aluminium à Douala en vue de la production de l'ensemble de fils électriques pour le transport d'énergie électrique.

Les investissements prévus sont de 843 millions de francs.

13.3. — Extrusion d'aluminium

En vue de la production des profilés d'aluminium pour les besoins du marché local et d'exportation, il est prévu la réalisation d'une unité industrielle d'extrusion pour un montant de 5 000 millions de francs CFA.

Branche 14. — TRANSFORMATION DES METAUX

14.1. — Acierie électrique

La réalisation de cette unité est prévue à Douala et utilisera la ferraille, les déchets de laminage et les billettes d'acier.

Les investissements prévus sont de 1.000 millions de francs.

14.2. — Fonderie de fonte

Pour diversifier sa gamme de production, la société Tropic envisage la création d'une fonderie de fonte à partir de la récupération de la ferraille, en vue de l'approvisionnement des industries locales. Les investissements prévus sont de 200 millions de francs.

14.3. — Production de titane

L'exploitation des gisements de rutile dans le Centre-Sud et le Littoral entraînera la création d'une unité de production de titane dont le montant des investissements est évalué à 30.000 millions de francs.

Branche 15. — CHIMIE-CAOUTCHOUC

15.1. — Raffinerie de sel

La société SOCARSEL réalise une unité industrielle de raffinage de sel à Douala. Dans un premier temps, cette usine sera approvisionnée avec le sel brut importé. Plus tard les activités de cette société seront orientées vers l'exploitation des gisements de sel de la province du Nord-Ouest ou vers la production des sels marins.

Les investissements prévus sont de 772 millions de francs.

15.2. — Caoutchouc expansé

Le développement de la production locale du latex a déjà permis de disposer des granulés de latex.

Par ailleurs, la consommation locale de mousse a entraîné une production importante de mousse de polyuréthane.

Il est envisagé de procéder à la création d'une unité de concentration et de transformation du latex en mousse pour la fabrication des matelas et coussins.

Les investissements prévus sont de 350 millions de francs.

15.3. — Parfum et production d'huiles essentielles

Des essais en cours de production des plantes à parfum permettront la création d'une distillerie d'huiles essentielles.

Cette distillerie pourra faciliter l'installation des unités d'extraction des huiles essentielles de citron, bergamothe, bigarade à partir des agrumes locaux.

Les investissements prévus sont de 150 millions de francs.

15.4. — Pyrolyse de bois

L'exploitation forestière de la province de l'Est entraîne l'abattage d'un grand volume de bois. Il est en outre connu que les rebuts d'exploitation forestière atteignent parfois 30 % du volume des arbres abattus.

Par ailleurs, la consommation du bois de chauffage dans la province du Nord pose des problèmes importants dans cette zone de savane qui est en outre menacée par la sécheresse.

Le projet de pyrolyse du bois tend donc à promouvoir la production industrielle de charbon de bois qui sera commercialisé notamment dans la province du Nord et entraînera dans la mesure du possible des applications industrielles notamment, la production du gaz de bois.

Plus tard, quand arrivera l'exploitation du gisement de bauxite de Minim-Martap, l'on fera également recours au charbon du bois pour la production du fer.

Les investissements prévus sont de 10 000 millions de francs.

15.5. — **Complexe électro-chimique de Kribi**

Les besoins de consommation des industries chimiques locales portent notamment sur la soude caustique et le chlore qui constituent des produits de base de ces industries.

Le projet du complexe électro-chimique de Kribi concerne la réalisation des installations d'électrolyse d'eau de mer et est lié à la réalisation du barrage hydro-électrique de Njock.

Les investissements industriels prévus sont de 10 000 millions de francs environ.

15.6. — **Sels d'aluminium**

L'exploitation du gisement de bauxite de Minim-Martap pourra entraîner la réalisation d'une unité de production des sels d'aluminium hydro-solubles.

Les investissements prévus sont de 200 millions de francs.

15.7. — **Polymères**

Le développement de l'industrie plastique au Cameroun et dans les pays voisins peut permettre la rentabilisation d'une unité de production des polymères notamment pour l'approvisionnement en P.V.C. (plastique) des usines intéressées.

Les investissements prévus sont de 120 millions de francs.

15.8. — **Complexe pétrochimique**

La réalisation de la raffinerie de pétrole à la Pointe Limboh, et les perspectives à moyen terme d'exploitation de nos gisements de pétrole donneront lieu à la promotion d'un complexe pétrochimique.

L'exécution de ce projet estimée à 20 000 millions de francs est prévue vers la fin du IVe Plan.

15.9. — **Compost**

La réalisation par les Communes de Douala et de Yaoundé de deux usines de traitement des ordures ménagères doit être complétée par des installations de production de compost.

La capacité de production prévue est de 200 tonnes pour Douala et 100 tonnes pour Yaoundé.

Les investissements initiaux sont estimés à 120 millions de francs.

Branche 16. — MONTAGE ET REPARATION DES VEHICULES

Deux projets en cours de préparation dans ce secteur concernent :

16.1. — **Le montage des camions**

Un concessionnaire envisage le montage des camions gros tonnage (5 tonnes à 20 tonnes) par exploitation d'une marque déjà commercialisée sur place

La production envisagée est de 200 véhicules par an.

Le montant des investissements serait de 500 millions.

16.2. — **Le montage des véhicules et des tracteurs**

La modernisation de l'agriculture et la nécessité de circulation en campagne en toutes saisons, rend indispensable la disposition des tracteurs agricoles de puissance moyenne et l'adaptation des véhicules de transport aux conditions locales.

Un projet en cours de préparation répond à ces deux objectifs et prévoit en outre la production progressive de certaines pièces sur place (radiateurs, jantes, châssis, carrosseries).

Les investissements prévus sont d'environ 850 millions de francs.

Branche 17. — INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES

17.1. — **Boulonnerie — clouterie**

Ce projet est destiné à compléter la production actuelle de la CTMC et la CPC. Il est envisagé de produire principalement des pointes et des boulons normalisés

destinés à se substituer aux produits intermédiaires importés par les industries mécaniques et du bâtiment. Dans un deuxième temps, une production de pièces détachées pour lesmachines pourrait être prévue.

Investissement pour 730 millions de francs.

17.2. — **Quincaillerie - serrurerie**

Le projet de fabrication d'articles de quincaillerie et serrurerie procède du même souci d'encourager la production locale de biens intermédiaires destinés à la consommation des industries installées au Cameroun.

Les investissements prévus pour une capacité de 300 tonnes sont de 270 millions.

17.3. — **Matériel électrique**

Le développement du réseau d'énergie électrique dans le pays entraîne l'importation des quantités importantes de matériel électrique.

Le projet envisagé porte sur la production des pièces détachées électriques pour les besoins intérieurs et des pays voisins. La gamme des produits resterait à définir.

Les investissements prévisibles seraient de 100 millions de francs.

Branche 18. — INDUSTRIES DU BOIS

18.1. — **Menuiserie industrielle**

18.1.a). — La Société industrielle des Transformations du Bois du Cameroun SITRABOIS-CAMEROUN envisage la création à Mbalmayo d'une usine de production des parquets, couvre-joints, lamelles, persiennes et lambris.

Les investissements prévus sont de 820 millions de francs.

18.1.b). — Un projet en cours d'étude porte sur la création d'une unité de production d'éléments de meubles en bois pour l'exportation.

Les investissements prévus sont de 900 millions de francs.

L'extension de ce projet vers la création des unités de fabrication des meubles et des maisons préfabriquées entraînera des investissements supplémentaires de 1 800 millions de francs.

18.2. — **Tranchage - Déroulage Placage**

18.2.a.— La société ECAM-PLACAGE se propose de créer à Mbalmayo une usine de tranchage et de placage.

Les investissements prévus sont de 765 millions de francs.

18.2.b.— La société forestière et industrielle de Belabo (SOFIBEL) envisage la création d'un complexe intégré de transformation du bois à Belabo.

Les activités prévues portent sur le sciage, le placage, le déroulage, le tranchage des bois, compte tenu de la diversité des essences dans la forêt de Deng-Deng.

La réalisation de ce complexe entraînera des investissements de 4 500 millions de francs.

18.2.c.— Deux projets de complexes intégrés de transformation du bois sont en cours d'étude dans la région du Sud-Est du pays.

Cette étude est liée à la mise en valeur de cette région et à son désenclavement par l'axe lourd du Sud (Yokadouma-Campo).

18.3. — **Panneaux de particules**

Des promoteurs ont entrepris l'étude d'un projet de création à Sangmélima, d'une unité de production de panneaux de particules.

Il s'agit d'un produit dont les débouchés sont ouverts actuellement avec la baisse de consommation de l'isorel.

Les investissements envisagés sont de 1 300 millions de francs.

Branche 19. — INDUSTRIES TEXTILES ET CONFECTION

19.1. — Second complexe textile

Le programme des fabrications du deuxième complexe textile camerounais est établi sur la base des besoins prévisionnels de tissus de coton pour l'année 1980.

A cette date, la consommation locale sera de 41 millions de mètres de tissus dont 38 % de pagnes, 38 % de tissus pour robes, 13 % de tissus pour vêtements de travail, 11 % de tissus d'ameublement et de tissus enduits.

On prévoit globalement que les besoins intérieurs seront satisfaits par les usines locales à 75 %, répartis à environ 19 millions de mètres par la CICAM et 13 millions de mètres par le second complexe textile.

La production de ce second complexe textile permettra d'élargir la gamme des produits fabriqués localement notamment avec les tissus pour vêtements de travail.

Dans l'avenir, une partie de la production (10 %) pourra être exportée vers les pays voisins.

Le projet, évalué à 6 300 millions de F CFA, permettra la création de 670 emplois nouveaux.

La production prévue à l'année terminale du Plan équivaudra à 80 % de la capacité installée (régime de croisière en 81/82). La consommation correspondante de coton est évaluée à 1 305 tonnes, elle représente 40 % des consommations intermédiaires de l'entreprise. La valeur ajoutée s'élève à 1 121 millions de F CFA, soit un coefficient de capital de 5,6.

19.2. — Tissage et confection de tissu éponge

Ce projet consiste en une diversification des activités d'une entreprise de confection locale (Dratex). L'adjonction d'une unité de tissage et de confection de linge de maison en tissu éponge permettra de doubler le chiffre d'affaires de cette entreprise.

En 1980/81, la production qui sera de 500 tonnes devrait permettre de couvrir la moitié des besoins de l'UDEAC.

Le coton, principale consommation intermédiaire, sera fourni localement par la CICAM. Le nombre d'emplois total de l'entreprise (unité de confection existante + unité nouvelle) s'élèvera à 800 en 1980/81.

Les investissements prévus sont de 730 millions dont 85 % sur capitaux locaux, minimisant ainsi les transferts de valeur ajoutée vers l'extérieur.

19.3. — Unité de bonneterie

Le projet de la SICABO est destiné à la fabrication de linge de maison et à la confection de vêtements.

Il s'inscrit dans un marché local en expansion dont la demande est encore largement satisfaite par les produits d'importation (478 M. F CFA en 1975). Une partie de la production est destinée à l'exportation vers les pays de l'UDEAC (167 M. F CFA) et le marché international (250 M. F CFA).

L'usine sera installée à Victoria, contribuant à la création d'une cinquantaine d'emplois dans cette région.

Les investissements prévus sont de 244 millions.

19.4. — Confection industrielle

Un promoteur a entrepris l'étude d'un projet de confection pour l'exportation.

Cette étude s'appuie sur les capacités excédentaires de production et sur la qualification élevée de la main-d'œuvre technique dans ce secteur.

Les investissements envisagés seraient de 1 000 millions de francs.

Branche 20. — CHAUSSURES ET CUIR

20.1. — Tannerie

La Société de Tanneries et Peausseries du Cameroun a démarré l'installation d'une tannerie à Ngaoundéré. Le coût de ce projet est évalué à 2 160 millions de francs.

20.2. — **Chaussures**

La société Bata-Cameroun doit poursuivre l'extension de son usine de Douala. Les investissements prévus sont de 37 millions de francs.

Branche 21. — CORPS GRAS

Le développement de la culture d'arachide dans la province de l'Est entraînera la création d'une nouvelle huilerie à Bertoua pour un montant d'investissement de 1 000 millions environ. Cette huilerie pourra également traiter les graines de soja.

21.2. — **Raffinerie d'huile de palme**

Des promoteurs locaux envisagent de créer à Douala, une raffinerie d'huile de palme pour des besoins de consommation domestique.

Les investissements prévus sont de 400 millions de francs.

21.3. — **Huilerie de palmiste**

Les projets en cours d'étude porte sur la création par la société HOBUMAFRIQUE d'une unité d'extraction et de raffinerie de l'huile de palmistes.

Il s'agit de la reprise d'un projet qui n'avait pu être réalisé au cours du IIe Plan par insuffisance de palmistes. Les tests de ramassage de palmistes en cours ont donné des résultats satisfaisants.

Les investissements attendus sont de 2 340 millions de francs.

21.4. — **Extension huilerie de palmiste de Douala**

Un projet en cours de réalisation concerne l'extension de l'unité de production d'huile de palmiste de la CCC à Douala. La capacité de production de cette usine devrait passer de 8 000 tonnes actuellement à 13 000 tonnes en 1976/77.

Branche 22. — ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET MATIERES

22.1. — **Pneumatique pour cycles**

La Société pneumatique du Cameroun —(Djam) doit poursuivre ses investissements en vue de la réalisation d'une unité de fabrication de pneus pour cycles, et motocycles.

Le coût du projet est de 295 millions de francs environ.

22.2. — **Pneumatique pour véhicules**

Un projet en cours d'étude sur la création d'une unité de fabrication de pneumatique et chambres à air pour véhicules légers et lourds.

Les investissements possibles seraient de 5 000 millions.

Branche 23. — INDUSTRIES DIVERSES

23.1. — **Pâte à papier**

La société de Cellulose du Cameroun (CELLUCAM) réalise un complexe industriel de production de pâte à papier dans la zone industrielle d'Édéa. La capacité de production sera de 97 600 tonnes de pâte blanchie dans la 1re phase et dans sa phase de croisière de 122 000 tonnes.

Le montant des investissements prévus est de 48 000 millions de francs.

23.2. — **Verrerie**

La Société camerounaise de Verrerie envisage l'extension de ses installations de Douala pour 270 millions de francs d'investissement portant sa capacité de production de 10 600 à 13 000 tonnes.

23.3. — Les études des projets industriels au cours du IVe Plan, sont évalués à 800 millions de francs.

II. 2.— PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES - ARTISANAT

Au cours du IVe Plan, un accent particulier sera mis sur la réorganisation de l'artisanat et une meilleure utilisation des organismes chargés de la promotion et de l'encadrement des petites et moyennes entreprises.

II.4.1. — Les projets retenus, dans le cadre des P.M.E., sont pour la plupart le fait d'entreprises privées. Il s'agit :

— de la farine de poissons pour l'alimentation de la volaille ;
— d'une charcuterie et salaisons ;
— d'une fabrique de produits laitiers ;
— d'une extension de la production de boîtes de conserves en fer blanc ou d'emballage en aluminium ;
— d'un laboratoire de photocomposition ;
— d'une rubannie - dentellerie ;
— et d'une fabrication de filets de pêche en nylon.

Les investissements prévus sont de 258 millions de francs.

En vue de promouvoir ce secteur, le gouvernement mettra à la disposition du Fonds de Garantie et du Centre d'Assistance aux moyennes et petites entreprises, les moyens nécessaires de l'ordre de 1 000 millions de francs.

II.4.2. — Dans le cadre de la réorganisation du secteur artisanat, les actions suivantes seront entreprises au cours du IVe Plan :

— création et aménagement de centres provinciaux d'artisanat ;
— création d'une société de promotion artisanale ou d'un office national de l'artisanat.

Le coût des investissements prévus est de 170 millions.

Le montant total des investissements des secteurs industrie et artisanat s'élève à 70 688 millions de francs.

TABLEAU N° II.1. — **SECTEUR INDUSTRIE, ARTISANAT ET P.M.E.**

N°	Branches	Liste des projets	Coût au IVe Plan	Etat	Org. public	Privé	Total
1	6	Augmentation de la capacité de stockage de la minoterie (SCM) Douala	260			260	260
2	7	Traitement cacao	3.150			3 150	3.150
3	8	Boissons lactées (HOO - YOO)	750			750	750
4	8	Eaux minérales	1.263		330	993	1.253
5	8	Production de cigares	150			150	150
6	9	Café soluble	2.370			2.370	2.370
7	12	Céramique (Céricam)	1.744		330	1.414	1.414
8	12	Extension Cimencam	500			500	500
9	13	Câblerie et Trèfilerie d'aluminium	843		60	783	843
10	13	Doublement de la production d'Alucam	5.000			5.000	5.000
11	14	Aciérie (SOLADO)	1.000			1.000	1.000
12	15	Raffinerie de sel - Socarsel	772			772	772
13	16	Montage de camions et tracteurs	850			850	850
14	17	Fonderie de fonte (Tropic)	200			200	200
15	17	Quincaillerie - Serrurerie	270			270	270
16	17	Boulonnerie - Clouterie	730			730	730
17	18	Complexe Belabo - Sofibel	4.500		480	4 500	4.500
18	18	Fabrication de parquets (Sintrabois)	820			820	820
19	18	Ecam Placage	765		98	667	765
20	19	Fabrication de tissus éponge (Dratex)	720			720	720
21	19	Bonneterie (Sicabo)	244			244	244
22	19	Complexe textile	6.300		926	5.374	6.300
23	20	Extension Bata	77			77	77
24	20	Tannerie et peausserie	2.160		630	1.530	2.160
25	21	Raffinerie d'huile de palmiste	642			642	642
26	22	Pneus de cycles et motocycles Djam	295			295	295
27	23	Pâte à papier	31.720		5.200	26.570	31.720
28	23	Verres creux (Socaver)	270			270	270
29	23	Études projets industriels	800	800			800
		TOTAL industrie	**69.155**	**800**	**8.054**	**60.301**	**69.155**
					IVe Plan	Tableau,	EF
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES							
		Farine de poissons (VACHET)	19			19	19
		Farine de poissons (SIEPOA)	35			35	35
		Charcuterie Salaisons (UCAVIS)	40			40	40
		Produits laitiers ,CAMLAIT)	44			44	44
		Extension de la production des boîtes de conserves (SOCADEM)	60			60	60
		Laboratoire de photocomposition	60			60	60
			258			258	258
		Rubanterie, Dentellerie	80			80	80
		Fabrication des filets de pêche en nylon	25			25	25
			105			105	105
		Promotion des PME	1.000		1.000		1 000
		TOTAL PME					1.363
		ARTISANAT					
		Création et aménagement des centres d'artisanat	70	70			70
		Création d'une société de promotion artisanale ou d'un Office national de l'artisanat	100	100			100
		Total artisanat	**170**	**170**			**170**
		TOTAL GÉNÉRAL	**70.688**	**970**	**9.054**	**·363**	**70.688**

II. 3.— MINES

L'objectif au cours du IVe Plan sera l'inventaire national des ressources minières.

En outre, certaines études seront menées pour déterminer la capacité des gisements et la possibilité de leur mise en exploitation.

Les projets retenus sont:

II. 3.1. — EXPLOITATION DU PÉTROLE

La mise en exploitation des gisements déjà découverts sera entreprise au cours du IVe Plan.

Les investissements prévus sont de 20000 millions de francs.

II. 3.2. — EXPLOITATION DE L'OR

Un promoteur se propose de prospecter et d'exploiter à une échelle industrielle des gisements aurifères de la province de l'Est. Les investissements sont de 3500 millions de francs dont 1000 millions seront investis au cours du IVe Plan.

II. 3.3. — RECHERCHES MINIÈRES

Elles concernent principalement:

La prospection magnétique aéroportée (2e phase)	57 millions de F
La série de Dja (uranium, diamant, cuivre, zinc, plomb)	500 millions de F
La série de Poli (uranium)	40 millions de F
La série de Lom (cuivre, plomb, zinc, or, molybdène)	400 millions de F
Bibémi - Maroua - Tcholliré (cuivre)	100 millions de F
Ayos - Mbalmayo - Bengbis (analogue à la série de Lom)	500 millions de F
Le fer de Kribi	15 millions de F
La carte géologique	388 millions de F
	2 000 millions de F.

Le montant des investissements dans le secteur mines s'élevera au cours du IVe Plan à 23000 millions de F CFA.

TABLEAU No II.3 — **SECTEUR MINES**

(en millions de F. CFA)

Liste des projets	Investissements au IVe Plan	Etat	Organismes publics	Privé	Total
1 Exploitation pétrolière	20.000	—	—	20.000	20.000
2 Exploitation de l'or de l'Est	1.000	—	—	1.000	1.000
3 Exploitation de MINIM MARTAP	(300.000	—	—	—	—
4 Prospection magnétique aéroportée 2e phase	57	57			57
5 Série de Dja	500	500			500
6 Série de Poli (manium)	40	40			40
7 Série de Lom	400	400			400
8 Bibémi - Maroua - Tcholliré	100	100			100
9 Ayos - Mbalmayo - Bengbis	500	500			500
10 Fer de Kribi	15	15			15
11 Carte géologique	388	388			388
TOTAL	**23.000**	**2.000**		**21 000**	**23 000**

II. 4.— ENERGIE

Au cours du IVe Plan, la politique dans le secteur énergie s'articulera autour de deux actions principales : le renforcement des moyens de production ; la mise en place d'un dispositif de transport adapté à l'accroissement des besoins et à l'accélération de l'industrialisation du Cameroun.

II. 4.1. — PÉTROLE

En ce qui concerne le pétrole, les recherches se poursuivent et les actions à entreprendre viseront à assurer l'autonomie du pays en produits pétroliers par l'augmentation de la capacité de stockage et la production des produits pétroliers. C'est dans ce but qu'il a été créé la Société nationale de Raffinage qui devra entrer en fonctionnement au cours du IVe Plan.

Les investissements attendus seront de l'ordre de 55000 millions de francs, soit :

— 20000 millions de francs pour la recherche ;
— 10000 millions de francs pour le stockage ;
— 25000 millions de francs pour la raffinerie.

II. 4.2. — ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Les actions retenues dans ce secteur sont :

1°) — *Les aménagements hydroélectriques*

— Aménagement hydroélectrique de Song-Loulou	47 000 millions de F
— Aménagement hydroélectrique de Lagdo	5 000 millions de F

2°) — *Ouvrages de transports et d'interconnexion haute tension*

Région du Centre-Sud, Littoral et Ouest :

— 2 lignes 225 KV Song-Loulou - Édéa	1 200 millions de F
— Poste d'interconnexion d'Édéa	1 200 millions de F
— Ligne 90 KV de raccordement à Edéa	130 millions de F
— Ligne 225 KV Édéa - Douala	600 millions de F
— Ligne 225 KV Édéa - Yaoundé	1 700 millions de F
— Poste d'interconnexion 225/90 KV de Douala	1 200 millions de F
— Ligne de 90 KV autour de Douala	100 millions de F

Région du Nord :

— Ligne 90 KV Lagdo - Garoua	525 millions de F
— Ligne 90 KV Garoua - Figuil - Kaélé - Maroua	1 750 millions de F
— Poste 90 KV de Garoua	250 millions de F
— 3 postes de 90 KV Figuil - Kaélé - Maroua	450 millions de F
— Télécommunication	45 millions de F

3°) — *Lignes de transports H.T. 30 KV*

Provinces du Littoral et de l'Ouest :

— Ligne 30 KV Douala - Dibombari - Souza - Nkapa et électrification de ces villes	200 millions de F
— Ligne 30 KV Édéa - Kribi	700 millions de F
— Ligne 30 KV Bangangté - Tonga - Bazou	88 millions de F
— Ligne 30 KV Dschang - Bamengoum	100 millions de F

Provinces du Centre-Sud et de l'Est :

— Ligne 30 KV autour de Yaoundé et électrification des villes et lignes de 30 KV Bafia-Bokito-Ombessa — 2 800 millions de F.

Province du Nord

— Lignes 30 KV (Figuil-Guider-Kaélé Yagoua-Maroua-Mokolo) — 850 millions de F

4°) — *Aménagements divers* — 75 millions de F

5°) — *Etudes* 548,25 millions de F

6°) — *Travaux en cours (1976/78)* 3 247,75 millions de F

Les investissements prévus au cours du IVe Plan dans le secteur énergie seront de l'ordre de 153.059 millions de F CFA.

TABLEAU N° II.4. — **SECTEUR ÉNERGIE**

(en millions de F. CFA)

Liste des projets	Investissements au IVe Plan	Etat	Organismes publics	Privé	TOTAL
1 *Aménagement hydroélectrique*					
— Aménagement hydroélectrique de Songloulou	47.000		47.000		47.000
— Aménagement hydroélectrique de Lagdo	5.000	5.000			5.000
2 *Ouvrages de transports et d'interconnexion T.H. I*					
Région du Centre-Sud, Littoral et Ouest					
— 2 lignes 225 KV Song-loulou - Edéa	1.200		1.200		1.200
— Poste d'interconnexion	1.200		1.200		1.200
— Ligne 90 KV de raccordement à Edéa	130		130		130
— Ligne 225 KV Edéa - Douala	600		600		600
— Ligne 225KV Edéa - Yaoundé	(1.700)		(1.700)		P.M.
— Poste d'interconnexion 225/90 KV de Douala	1.200		1.200		1.200
— Ligne 90 KV autour de Douala	100		100		100
Région du Nord					
— Ligne 90 KV Lagdo - Garoua	525		525		525
— Ligne 90 KV Garoua - Figuil - Kaélé - Maroua	1.750		1.750		1.750
— Poste 90 KV de Garoua	250		250		250
— 3 postes KV Figuil - Kaélé - Maroua	450		450		450
— Télécommunication	45		45		45
3 *Lignes de transports H.T. 30 KV*					
Province du Littoral et de l'Ouest					
— Ligne 30 KV Douala-Dibombari-Souza-Nkapa et électrification de ces villes	200		200		200
— Ligne 30 KV Edéa-Kribi	700		700		700
— Ligne 30 KV Bangangté-Tonga-Bazou	88		88		88
— Ligne 30 KV Dschang-Bamengoum	100		100		100
Provinces du Centre-Sud et de l'Est					
— Ligne 30 KV autour de Yaoundé et électrification des villes et Ligne de 30 KV Bafia-Bokito-Ombessa	2.800		2.800		2.800
Province du Nord					
— 3 Lignes 30 KV (Figuil - Guider - Kaélé - Yagoua - Maroua - Mokolo	850		850		850
4 *Etudes*	548,25		548,25		548,25
5 *Travaux en cours (1976-1978)*	3.247,75		3.247,75		3.247,75
6 *Aménagements divers*	75		75		75
7 *Raffinérie de pétrole*	25.000		550	20.450	25.000
8 *Stockages des produits pétroliers*	10.000			10.000	10.000
9 *Projets à étudier au cours du IVe Plan*					
Recherches pétrolières	20.000			20 000	20.000
TOTAL	**123.059**	**5.000**	**67.609**	**50 450**	**123.059**

CHAPITRE III Commerce - Transports

Le développement du commerce suppose l'existence d'un réseau minimum de communication où tous les modes de transports (maritimes, aériens, routiers, ferroviaires) peuvent offrir un niveau minimum de services appréciables. C'est pourquoi, pour prévoir les besoins et prévenir les goulots d'étranglement subséquents, une planification rigoureuse des services doit étroitement intégrer les perspectives de l'ensemble de l'économie et de chaque secteur, en tenant compte de l'interdépendance et de la complémentarité entre les différents modes de transports.

III. 1.— COMMERCE

Les activités commerciales contribuent pour près de 34 % à la production intérieure brute du Cameroun et intéressent trois domaines essentiels :

— le commerce des denrées vivrières de production locale,
— le commerce des produits d'exportation,
— le commerce de distribution des marchandises importées ou fabriquées localement.

L'analyse du secteur commercial se fera dans deux domaines :

— le commerce intérieur,
— et les échanges extérieurs.

III. 1.1. — COMMERCE EXTÉRIEUR

Le IVe Plan poursuivra comme objectif :

— la diversification des courants d'échanges et de la gamme des bien exportés,
— une bonne politique des importations,
— une amélioration de la balance commerciale.

III. 1.1.1. — La diversification des courants d'échanges.

Elle sera menée suivant trois optiques :

a) - la recherche d'un développement plus prononcé des échanges avec l'ensemble de nos clients traditionnels. Dans cette optique plusieurs instruments devront être utilisés :

— la participation plus active aux manifestations économiques, en particulier les foires et les expositions;
l'amélioration de la qualité des produits au niveau de la préparation et du conditionnement;
— le renforcement et la multiplication des missions commerciales à l'étranger, chargés de faire connaître et de placer sur les marchés internationaux les produits camerounais.

b) - le développement des échanges avec les pays africains en général et les pays voisins en particulier. Cette préoccupation s'est déjà manifestée dans le cadre de l'UDEAC et doit s'orienter vers la réalisation d'un grand ensemble économique africain;

c) - le développement des relations commerciales avec les autres pays (extérieurs et l'ensemble sus-mentionné).

Ce dernier est d'autant plus important que le Cameroun a passé un grand nombre d'accords commerciaux avec divers pays. Il convient d'exploiter ces accords de façon à satisfaire pour accroître nos exportations et améliorer la balance commerciale.

III. 1.1.2. — La politique d'importation.

Il s'agit de poursuivre la politique d'importation sélective des biens d'équipement et des produits de consommation, d'accéléter la mise en place de l'Office commercial camerounais.

III. 1.2. — COMMERCE INTÉRIEUR

Le IVe Plan vise l'organisation des circuits et des structures de commerce intérieur. Pour ce faire, le programme suivant sera réalisé :

III. 1.2.1. — L'Office commercial camerounais

Il commencera à fonctionner dès les premières années du Plan. Afin qu'il puisse répondre à un maximum de besoins d'organisation et de stimulation ressentis par le secteur commercial, le projet est conçu comme un organisme intégré de promotion aussi bien du commerce intérieur que du commerce extérieur.

Il jouera un rôle primordial dans la structuration et la stabilisation du marché intérieur, surtout dans la distribution des produits manufacturés.

Les investissements de démarrage de l'Office sont estimés à 500 millions de F CFA.

III. 1.2.2. — Le commerce des denrées vivrières

Un programme de commercialisation des produits vivriers est confié à la MIDEVIV. Il repose sur l'organisation des coopératives de producteurs, la construction de magasins témoins, des surfaces de vente, de marchés urbains et périodiques autour des centres urbains. Son exécution permettra d'assurer la collecte des produits vivriers en vue de l'approvisionnement des grandes agglomérations, et de mettre à la disposition des populations rurales des produits manufacturés de première nécessité.

Le coût de ce programme est de l'ordre de 640 millions de F CFA au cours du IVe Plan.

III. 1.2.3. — L'Office céréalier

L'entrée en activité de l'Office céréalier, pour la construction d'un stock régulateur, a un double objectif : freiner la spéculation en stabilisant les prix, et assurer la disponibilité, en permanence, d'un appoint de vivres pendant les périodes creuses, grâce à une capacité de stockage de 5 000 tonnes de céréales par an.

Les investissements nécessaires à la réalisation de ce projet sont estimés à 300 millions de F CFA pendant la période du IVe Plan.

III. 1.2.4. — L'étude des prix

Compte tenu du niveau d'inflation enregistré au cours de la période du IIIe Plan, une attention particulière sera accordée à la formation des prix surtout ceux des produits manufacturés. On s'efforcera par ailleurs d'harmoniser les prix des produits de grande consommation sur toute l'étendue du territoire.

TABLEAU N° III.1. — **COMMERCE**

RÉCAPITULATION DES INVESTISSEMENTS (en millions F CFA)

		Coût estimatif en millions F CFA
1	Office commercial camerounais	500
2	Mission place de magasins témoins à Douala, Garoua, Bertoua, Yaoundé	100
2	Etude d'un système coopératif pour la distribution des produits vivriers à Bamenda, Buéa et Bafoussam.	10
4	Ouverture de surfaces de vente à Yaoundé Mvog-Mbi, Mokolo.	40
5	Lancement d'une campagne de formation (encadreurs et paysans) pour l'organisation coopérative de l'écoulement de la production vivrière dans la province du Centre-Sud	20
6	Etudes de création des halles à Yaoundé et Douala.	20
7	Construction de marchés dans les centres urbains.	100
8	Construction de marchés périodiques en milieu rural, placés à proximité des centres de production servant de lieu de collecte de produits dont seront approvisionnés les grands centres urbains.	300
9	Construction d'un marché à Mbandjock.	50
10	Etude sur la formation des prix des produits manufacturés surtout au point de vue harmonisation des prix des produits de première nécessité à l'intérieur du territoire national.	25
11	Office céréalier	300
	TOTAL	**1 465**

TABLEAU N° III.2. — **COMMERCE**

Répartition annuelle des investissements (en millions de F CFA)

N°s	*PROJETS*	*Coût IVe Plan (millions)*		*PROGRAMME*			
			1976/77	*1977/78*	*1978/79*	*1979/80*	*1980/81*
1	Office commercial camerounais	500	500				
2	Magasins témoins à Douala, Garoua, Bertoua et Yaoundé	100	25	25	25	25	
3	Etude d'un système coopératif pour la distribution des produits divers à Buéa et Bafoussam	10		5	5		
4	Ouverture de surfaces de vente à Yaoundé (Mvog-Mbi, Mokolo)	40	30	10			
5	Lancement d'une campagne de formation (encadreurs et paysans) pour l'organisation coopérative de l'écoulement de la production vivrière dans la province du Centre-Sud	20		5	10	5	
6	Etudes de projets de construction des halles à Douala et Yaoundé	20			8	12	
7	Construction de magasins dans les centres urbains	100		50	50		
8	Construction de marchés périodiques en milieu rural	300		100	100	50	50
9	Construction de marchés à Mbandjock	50		25	25		
10	Etude sur la formation des prix de produits manufacturés, surtout au point de vue harmonisation des prix de produits de première nécessité . . .	25		8	17		
11	Office céréalier	300	300				
	TOTAL	**1.465**	**855**	**228**	**240**	**92**	**50**
	TOTAL en %	**100**	**58,4**	**15,5**	**16,4**	**6,3**	**3,4**

III. 2.— TRANSPORTS

III. 2.1. — TRANSPORTS MARITIMES ET FLUVIAUX

Les transports maritimes sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans le développement économique du Cameroun, du fait de l'évolution prévisible du commerce extérieur. De ces prévisions, il ressort que les actions terminées ou en cours visant à éliminer le goulot d'étranglement qui constitue pour le trafic maritime la capacité portuaire actuelle, doivent être soutenues au cours du IVe Plan par le programme suivant :

III. 2.1.1. — L'Office national des Ports

Pour faire face au trafic potentiel, un important programme d'équipement, dans le domaine des infrastructures, a été mis au point, notamment en ce qui concerne le port de Douala.

— Pour rendre de meilleurs services aux navires et aux marchandises, un projet de modernisation de la gestion de ports a été élaboré, dont l'exécution s'étendra sur les 5 années du Plan pour un coût total de 200 millions de F CFA.

Pour les ports secondaires (Kribi, Tiko, Victoria, Garoua, Campo) il s'agira surtout d'améliorer leur exploitation par la réalisation d'un programme d'équipement en matériels.

III. 2.1.2. — La Société nationale des transports maritimes

La Société nationale des transports maritimes (Cameroon Shipping Lines), créée au cours du IIIe Plan, entend porter sa flotte à 7 unités en 1976/1977, avec un service de lignes de 3 navires, sur la Méditérranée et de 4 navires sur l'Atlantique. Ces services seront renforcés de manière à réduire les délais de passage des navires dans les différents ports desservis. Ainsi, à la fin du IVe Plan, elle disposera au total de 13 navires, dont 7 en propriété et 6 en affrètement. Les investissements prévus au cours du IVe Plan quinquennal s'élèvent à 12 736 millions de F CFA.

III. 2.1.3. — Conseil national des Chargeurs du Cameroun.

Parallèlement à la mise en place de la Société nationale de Transports maritimes, Cameroon Shipping Lines, le gouvernement a créé un Conseil national des Chargeurs du Cameroun dont le but principal est de négocier les taux de frêt fixés par les conférences maritimes.

Les exigences de son bon fonctionnement nécessiteront la construction de son siège et des logements pour le personnel.

III. 2.1.4.— Société nationale d'Acconage

Pour améliorer le chargement, le déchargement et le gardiennage des marchandises, dans toutes les parties du pays, le gouvernement a créé une société nationale d'acconage. La mise en place de cette société nécessitera un investissement de démarrage de 500 millions de F CFA.

III. 2.2. — TRANSPORTS FERROVIAIRES

La situation dans les transports ferroviaires devra, dans tous les domaines (exploitation, infrastructures, formation de personnel,...), être améliorée afin que soit assurée à la clientèle de ce mode de transport une plus grande satisfaction du service.

Afin de pouvoir répondre aux conditions de trafic de grandes masses (puissance et capacité) et de régularité, la Régie des Chemins de Fer renouvellera et accroîtra son matériel en conséquence, avec un souci de standardisation aboutissant à la simplification de l'entretien et à la minimation des coûts de stockage de pièces de rechange. Le programme comprendra notamment l'acquisition de matériel dont la liste est donnée ci-après :

Matériel remorqué :

200 wagons plats de 80 tonnes chacun
225 wagons couverts de 40 tonnes chacun

75 wagons tombereaux de 40 tonnes chacun
46 voitures voyageurs
2 wagons surbaissés
10 wagons frigorifiques.

Matériel de traction

9 locomotives de 3 600 cv
6 locomotives de 1 200 cv
11 locotracteurs de 840 cv

Matériel de service

2 bourreuses mécaniques
1 grue de relevage
5 draisines de chantier
11 motolorries
2 draisines d'inspection.

Matériel de manutention

2 grues à containers
2 engins de manutention
2 machines outils

Le coût de ce programme est évalué à 12.973 millions CFA.

III. 2.3.— TRANSPORTS ROUTIERS

Les transports routiers, urbains et inter-urbains, constituent un facteur et un indicateur d'expansion économique importants. On œuvrera donc pour l'accomplissement de ces fonctions par ce service, grâce à un choix judicieux d'actions ponctuelles sur la base des problèmes posés à ce secteur.

Au cours du IVe Plan les principales actions seront :

1 — Programme SOTUC

L'exécution du programme de la Société des Transports urbains du Cameroun (SOTUC) : nécessitera l'acquisition de 100 bus supplémentaires, la construction des dépôts et la formation de personnel nécessaire. Le montant des dépenses est de l'ordre de 1 570 millions.

2 — Modernisation du système de transport

La réalisation d'un ensemble de projets dont le souci fondamental sera la modernisation du système de transport en vue de sa rationalisation et de son insertion efficace dans l'économie nationale. Cela nécessitera :

— l'établissement d'un plan de transports : étude d'organisation et de développement de l'activité du transport ;
— l'acquisition d'un matériel technique pour les examens de permis de conduire, d'un matériel de contrôle routier qui permettra d'améliorer les conditions de lutte contre les surcharges de véhicules ;
— l'organisation générale et la réglementation des transports, qui permettra, entre autres, de définir une harmonisation des tarifs de transports ;
— la prévention routière, qui aura également un effet certain sur la sécurité des usagers de la route, grâce à son action éducative sur les conducteurs et aux divers services, aux usagers (signalisation, police secours, prévention...).

III. 2.4. — TRANSPORTS AÉRIENS

La société nationale des transports aériens (Cameroon Airlines) devra intensifier son action pour répondre aux besoins croissants du trafic et à la nécessité de renforcer son réseau intérieur et international.

A cet effet, au cours du IVe Plan, son programme portera notamment sur l'acquisition de matériel et la formation de personnel...

Le montant des investissements correspondants sera de 5.930 millions de francs CFA.

TABLEAU N° III.3. — **TRANSPORTS**

Récapitulation des investissements (en millions de francs CFA)

PROJETS	**Coût en millions**	**Financement**
I. — *TRANSPORTS MARITIMES*		
— Modernisation de la gestion portuaire	200	
— Acquisition des bâteaux et équipements divers	12.736	Autofinancement 2.808 Emprunt : 9.928
Société camerounaise d'Acconage et de Manutention (SOCAMAC)	500	État + partenaire
— Achat surveillance	300	État
Conseil national des Chargeurs (CNCC)	320	Autofinancement
II. — *TRANSPORTS FERROVIAIRES*		
Matériel roulant des Chemins de Fer (RNCF)	12.973	Autofinancement et emprunts
III. — *TRANSPORTS AERIENS*		
— Acquisition des appareils et équipements divers	5.930	Autofinancement emprunt Camair
IV. — *TRANSPORTS ROUTIERS*		
— Programme SOTUC	1.570	Autofinancement et emprunts
— Matériel de contrôle technique et de contrôle de la circulation	200	État
— Plan de transport	100	État
— Études diverses	50	État
— Prévention routière	300	État
V. — **TOTAL**	**35.179**	

TABLEAU N° III.4. — **TRANSPORTS**

Répartition annuelle des investissements (en millions F CFA)

N°	NOM DU PROJET	*Coût IVe Plan (millions)*	*PROGRAMME*				
			1976/1977	*1977/1978*	*1978/1979*	*1979/1980*	*1980/1981*
	TRANSPORTS MARITIMES						
1	Modernisation de la gestion portuaire	200	50	50	50	25	25
2	Camshiplines : acquisition des bâteaux et équipements divers	12.736	1.320	3.800	1.330	3.780	2.506
3	Financement de la Société camerounaise d'Acconage et de Manutention (SONAMAC)	500	500				
4	Marine marchande : achat vedettes de surveillance	300		150	150		
5	Conseil national des Chargeurs : construction du siège et de logements pour cadres	320		100	80	70	70
6	*TRANSPORTS FERROVIAIRES*	12.973	1.788	3.020	2.950	3.655	1.550
	TRANSPORTS AÉRIENS						
7	Acquisition appareils et équipements divers	5.930	2.100	3.220	370	220	20
	TRANSPORTS ROUTIERS						
8	SOTUC	1.570	360	610	460	140	
9	Matériel de contrôle technique et de contrôle de la circulation	200		50	75	50	25
10	Plan de transport	100	50	50			
11	Organisation générale et réglementation des transports : enquêtes, dépouillements, exploitation, harmonisation des tarifs	50		20	20	10	
12	Prévention routière	300		75	75	75	75
	TOTAL	**35.179**	**6.168**	**11.145**	**5.560**	**8.035**	**4 271**
	TOTAL en %	**100**	**17,5**	**31,7**	**15,8**	**15,9**	**12,1**

APITRE IV Tourisme et hôtellerie

L'effet global recherché sera l'augmentation des mouvements touristiques intérieurs (promotion du tourisme de masse) ou en provenance de l'extérieur (apport de devises). C'est dans cette optique générale que les diverses catégories d'actions seront menées :

— celles qui auront pour but le développement ou la création de circuits touristiques grâce à l'aménagement des sites,
— celles qui viseront à promouvoir le tourisme international soit par l'ouverture de bureaux de tourisme à l'étranger, soit par des campagnes promotionnelles.
— celles qui viseront la réorganisation des syndicats d'initiatives,
— celles ayant pour objet le développement de la capacité hôtelière (constructions ou agrandissements d'hôtels).

Ces actions se traduiront par la réalisation des projets suivants :

— Etudes et aménagement des parcs nationaux de la zone de savane,
— Etude et aménagement des réserves de faune dans la zone de forêt
— Inventaire et aménagement des sites touristiques,
— Réalisation d'un village de vacances à Victoria, première tranche au cours du IVe Plan : 200 lits,
— Agrandissement de l'hôtel de la Bénoué à Garoua (100 lits)
— Hôtel international de Douala, réalisation de la 1re tranche au cours du IVe Plan : 300 chambres,
— Etude et réalisation du complexe hôtelier de Waza (100 chambres),
— Hôtel de Maroua : réalisation 1re tranche au cours du IVe Plan (100 chambres),
— Etude et réalisation de l'hôtel international de Kribi-Londji : 300 chambres,
— Ouverture de bureaux de tourisme à l'étranger,
— Campagnes promotionnelles à l'étranger et à l'intérieur.

Si toutes ces actions sont réalisées, la capacité hôtelière augmentera de 1.100 chambres et passera de 4.300 en 1975/1976 à 5.400 chambres à la fin du IVe Plan.

TABLEAU N° III.5. — **TOURISME**

Récapitulation des investissements (en millions de francs CFA)

DÉSIGNATION DU PROJET	COUT DU PROJET	SOURCE DE FINANCEMENT	OBSERVATIONS
Études et aménagement des parcs nationaux dans la zone de savane	11		
Village de vacances Victoria	550	État et privé	
Étude et aménagement des réserves de faune dans la zone de forêt	100	État 55 M CFA ext. : 45 M CFA	
Inventaire et aménagement des sites touristiques	200	État	
Agrandissement de l'hôtel de la Bénoué à Garoua	500	État - privé	
Hôtel international de Douala (544 modules) réalisable en 2 tranches - 1re tranche IVe Plan - 344 modules	4.500	État - SNI - privé	Études financées par la SNI en cours
Complexe hôtelier de Waza	700	État - SNI - privé	
Hôtel de Maroua (152 chambres)(1re tranche : 132 chambres)	1.300	État - SNI - fonds privés	Études financées par la SNI en cours
Hôtel international de Kribi-Londji (300 chambres) 1re tranche 100 chambres	500	État - privé - SNI	
Ouverture de bureaux de tourisme à l'étranger	100	SOCATOUR	
Campagnes promotionnelles à l'étranger et à l'intérieur	100	SOCATOUR	
Réorganisation des syndicats d'initiative de tourisme	70	État et collectivités locales	
TOTAL	**8.631**		

TOURISME ET HOTELLERIE

Répartition annuelle des investissements

N°	NOM DU PROJET	Coût IVe Plan (en millions F CFA)	PROGRAMME 1976/1977	1977/1978	1978/1979	1979/1980	1980/1981
1	Études et aménagement des parcs nationaux de la zone de savane	11	11				
2	Village de vacances à Victoria	550		(études) 50	300	200	
3	Études et aménagements des réserves de faune dans la zone de la forêt	100		45	35	20	
4	Inventaire et aménagement des sites touristiques	200		50	50	50	50
5	Agrandissement hôtel de la Benoué à Garoua	500		300	200		
6	Hôtel international de Douala (544 modules) en 2 tranches - 1re tranche IVe Plan - 344 modules	4.500	3.000	1.500			
7	Complexe hôtelier de Waza	700		(études) 60	400	240	
8	Hôtel de Maroua (152 chambres) 1re tranche : 132 chambres	1.300		400	900		
9	Hôtel international de Kribi-Londji (300 chambres) 1re tranche : 100 chambres	500			(études) 50	300	150
10	Ouverture de bureaux de tourisme à l'étranger	100		100			
11	Campagnes promotionnelles à l'étranger et à l'intérieur	100		25	25	25	25
12	Réorganisation des syndicats d'initiative de tourisme	70		25	25	10	10
	TOTAL	8.631	3.011	2.255	2.085	045	235
	TOTAL en %	**100**	**34,9**	**26,1**	**24,2**	**12,1**	**2,7**

CHAPITRE V Infrastructures de communication

Les infrastructures de communication jouent un rôle prépondérant dans le processus de développement économique, social et culturel du pays en favorisant les échanges intérieurs et internationaux.

Devant l'ampleur et la diversification des besoins, les interventions prévues au IVe Plan s'orienteront autour des lignes directrices suivantes :

1 — Mise en place des réseaux d'infrastructures conduisant à l'intégration spatiale du territoire national à partir des grands projets qui débordent du IIIe Plan.

2 — Mise en place des infrastructures permettant d'améliorer les échanges internationaux.

3 — Mise en place des réseaux d'infrastructures conduisant à une intégration des zones de production aux différents secteurs du réseau national, afin de permettre une meilleure évacuation de la production et d'assurer une qualité aux échanges inter-régionaux.

4 — Mise en place des différents équipements répondant à ces nécessités.

5 — Mise en place de la maintenance permettant d'assurer l'entretien des différents réseaux.

V. 1.— PORTS ET VOIES NAVIGABLES

Les interventions envisagées sont constituées essentiellement par :
— l'extension et le réaménagement du port de Douala-Bonabéri,
— la création du port en eau profonde au Cap Limboh.
— l'équipement des ports de Kribi et du Campo.

Le coût de ces opérations est d'environ 22 944 millions dont 19 380 millions pour le IVe Plan.

V. 1.1 — PORT DE DOUALA — BONABÉRI

L'extension du port de Douala est rendue nécessaire par la saturation progressive des installations actuelles malgré les récents travaux qui ont porté la capacité du port à 2,5 millions de tonnes. Les perspectives d'accroissement du trafic imposent notamment

— l'approfondissement du chenal ;
— l'agrandissement des parcs à bois, des ateliers et des aires réservées aux bateaux de pêche ;
— l'augmentation des postes de stationnement des bateaux à quai ;
— la construction d'une unité de réparation navale ;
— les bouclages ferroviaires et routiers.

V. 1.2 — CRÉATION DU PORT EN EAU PROFONDE AU CAP LIMBOH

Afin d'assurer une infrastructure complémentaire au port de Douala et d'instaurer un nouvel équilibre de développement régional, il sera créé au Cap Limboh, à l'ouest de la région de Victoria un port en eau profonde spécialisé dans le trafic lourd (bauxite de Minim-Martap, pétrole pour la raffinerie).

Les études préalables seront conduites au cours du IVe Plan.

V. 1.3 — PORTS DE KRIBI ET CAMPO

Dans le cadre de l'aménagement général des ports du Cameroun, il est envisagé de porter la capacité du port de Kribi, actuellement de 120 000 tonnes à 360 000 tonnes en 1980/81. L'ensablement de la passe à l'entrée du port de Kribi étant enrayé, il sera procédé à l'acquisition d'un outillage terrestre et flottant pour un montant de 536 millions de F.

De même il sera mis en place dans le port de Campo divers équipements susceptibles d'améliorer son exploitation.

Le tableau n° V 1 ci-après donne la répartition des modalités de financement.

TABLEAU N° V.1. — **PORTS ET VOIES NAVIGABLES — RÉPARTITION DES FINANCEMENTS (en millions de F CFA)**

LISTE DES PROJETS	*Coûts totaux*	*Financement public*		*Période quinquennale*				
		Local	*Ext.*	*76/77*	*77/78*	*78/79*	*79/80*	*80/81*
A — *Port de Douala - Bonabéri*								
— Approfondissement du chenal	2.546			2.546	—	—	—	—
— Création du port à bois	3.669			1.002	2.667	—	—	—
— Aménagement du port de pêche	1.637			1.232	405	—	—	—
— Construction d'une unité de réparation navale	2.510			1.414	1.096	—	—	—
— Quai à containers	1.951							
— Bouclage ferroviaire et routier	3.942			1.344	392	215	—	—
— Rationalisation des méthodes de gestion et d'exploitation	180			49	49	82	—	—
— Divers (grosses réparations)	925			—	—	925	—	—
— Expropriations	335			335	—	—	—	—
— Divers (surveillance des travaux)	666			403	217	46	—	—
— Port piroguier	65			65	—	—	—	—
	18 426	3.500	14.926					
B — *Port en eau profonde*								
— Études	250		250				100	150
C — *Port de Kribi*								
— Outillage terrestre et flottant	536	536		123	303	160	50	—
D — *Port de Campo*								
— Équipements divers	168	168		168				
TOTAL GÉNÉRAL	**19.380**	**4.204**	**15.176**	**10.396**	**7.256**	**1.428**	**150**	**150**

V. 2.— CHEMIN DE FER *(Coût : 28.000 milliards)*

Les actions antérieures ayant permis de mettre en place les secteurs nouveaux du Transcamerounais (Yaoundé-Belabo puis Belabo-Ngaoundéré) sur la base de caractéristiques ferroviaires modernes, les interventions retenues s'orienteront essentiellement vers la modernisation du parcours Yaoundé-Douala dont la pose des premiers éléments remonte au début du siècle. Tous les équipements afférents à ce secteur seront reconstruits ou rénovés.

Les actions à conduire concerneront plus particulièrement :

V. 2.1 — LA RECTIFICATION DE LA LIGNE YAOUNDÉ-DOUALA

Celle-ci actuellement d'une longueur de 308 km ne mesurera plus que 265 km, une fois achevé l'ensemble des travaux de rectification. Le montant total des investissements est évalué à 31 milliards.

Dans le cadre du Plan, les travaux concerneront successivement les tronçons suivants :

— Yaoundé-Otelé (49 km après rectifications au lieu de 59) pour un coût de 10,250 milliards ;

— Otélé-Makak (27,2 km après rectification au lieu de 30,2) pour un coût de 12,500 milliards.

Le montant total de ces deux tranches, soit 22,750 milliards, comprend en outre la réfection complète du réseau de télécommunications ferroviaires Yaoundé-Douala.

Les travaux concernant le tronçon Yaoundé-Otélé ont débuté durant la dernière année du IIIe Plan.

V. 2.2. — LA MODERNISATION DES INSTALLATIONS DE LA RÉGIFERCAM

V.2.2.1. — Reconstruction des gares de Douala

Du fait :

— de la rectification du tronçon Yaoundé-Douala,

— de la modernisation du port de Douala qui en modifie sensiblement la desserte ferroviaire,

— de la saturation du site des gares actuelles, qui ne permet pas d'aborder les augmentations du trafic que susciteront les opérations précitées, il est prévu de construire une nouvelle gare de voyageurs et une nouvelle gare de marchandises à Douala. *(Coût : 2.5 milliards)*

V. 2.2.2. — L'extension de la gare de Yaoundé et des gares secondaires entre Yaoundé et Belabo.

Ces opérations permettent d'adapter aux conditions actuelles du trafic les gares réalisées lors de l'exécution de la première tranche du Transcamerounais en 1969 *Coût : 500 millions.*

V. 2.2.3 — L'extension des ateliers de Bassa :

Le développement du trafic et le programme de nouvelles acquisitions de matériel roulant (voir le chapitre des services) impliquent une nécessaire adaptation des ateliers d'entretien de la Régifercam à Bassa-Douala.
Coût : 150 millions.

V. 2.2.4. — Equipements divers.

Ces programmes concernent :

— la modernisation du programme de signalisation électrique et de la commande à distance des aiguillages,

— la construction du siège de la Direction générale à Yaoundé,

— la construction de logements pour le personnel de la R.N.C.F.

Coût : 2.100 milliards.

Le tableau n° V. 2 donne la répartition des modalités de financement.

CHEMIN DE FER

Listes des projets	*Coût total*	*Répartition annuelle*				
		1re	*2e*	*3e*	*4e*	*5e*
II. — *S/S Chemins de fer*						
— Rectification Douala-Yaoundé 1re et 2e tranches	22 750	6 000	7.000	7.000	2.750	
— Extension gare Yaoundé	300	400	100	—	—	—
— Extension des gares entre Ydé Belabo	200	100	100	—	—	—
— Extension des ateliers Bassa-Douala	150	—	—	150	—	—
— Inst. des signalisations élect. et commande à distance des aiguilles	500	200	—	—	—	—
— Const. siège de la RNCF à Yaoundé	300	—	—	200	100	—
— Const. logements pour personnel RNCF	300	100	—	100	—	100
— Reconstruction gares de Douala	2.500	1.000	1.000	500	—	—
— Investissements divers	1.000	200	200	200	200	200
TOTAL	**28.000**	**7.900**	**8.600**	8.150	**3.050**	**300**

V. 3.— ROUTES ET PONTS

Le réseau routier sera développé pour assurer :

V. 3.1 — LES LIAISONS INTERNATIONALES

1. — Ces liaisons concernent la Transafricaine (Lagos-Mombassa) par la voie directe (Nigeria-Tibati-Garoua Boulay-Empire centrafricain) et par la bretelle vers Libreville (Bafoussam-Yaoundé-Ebolowa-Ambam).

1.1 — Les tronçons Tibati-Meidougou, Bafoussam-Bamenda et Pont du Noun-Foumban mis à exécution durant le IIIe Plan seront achevés durant le déroulement du Plan.

1.2 — Les projets des tronçons Ekok-Mamfe-Bamenda, Foumban-Tibati et Meidougou-Garoua Boulay-Frontière ECA en cours d'études verront leur réalisation débuter durant le Plan.

1.3 — Des études sont en cours pour la bretelle Lagos-Libreville sur le tronçon Yaoundé-Bafoussam ; d'autres seront conduites pour le tronçon Yaoundé-Ebolowa-Frontière du Gabon.

2. — Ces liaisons concernent les relations bilatérales avec les pays voisins. Elles s'inscrivent dans un cadre régional et concernent les routes qui raccordent l'axe national Nord-Sud aux différentes frontières des pays limitrophes. En complément du programme décrit ci-avant, ont été prévues les liaisons :

2.1. — avec le Nigeria, suivant le parcours Mora-Frontière du Nigeria (étude et réalisation).

2.2. — avec le Tchad, suivant les parcours Magada-Yagoua-Bongor (étude), Gidjiba-Moundou (en cours d'étude) et Maltam-Kousseri (réalisation).

2.3 — avec l'Empire centrafricain suivant le parcours Belabo-Bertoua-Batouri-Kenzou (études)

V. 3.2 — LES LIAISONS RAIL-ROUTE

Outre les liaisons décrites au titre des liaisons internationales et qui sont également d'intérêt national, régional et local, elles comprendront un ensemble de projets permettant de parachever le raccordement routier de la province du Nord à l'axe ferroviaire Douala-Yaoundé-Ngaoundéré suivant les tronçons ci-après :

— Garoua-Maroua-Mora sur l'axe Nord-Sud (en cours d'exécution) ;
— Ngaoundéré-Garoua sur l'axe Nord-Sud (renforcement à réaliser) ;
— Tchontchi-Guider (réalisation) ;
— Doualayel-Poli (étude).

V. 3.3 — LES LIAISONS PERMANENTES

Ce sont des routes intérieures d'intérêt national ou inter-provincial qui jouent un rôle important dans l'économie nationale. Elles concernent :

V. 3.3.1 — les liaisons de Douala

— avec l'Ouest suivant le tronçon Douala-Kekem en cours de réalisation ;
— avec Yaoundé et Kribi suivant les parcours Douala-Edéa-Kribi (études terminées) et le parcours Edéa-Yaoundé (à étudier).

V. 3.3.2 — l'axe de liaison centrale dans la province du Sud-Ouest

Suivant les tronçons Mutengene-Bolifamba et Mbanga-Kumba-Loum qui sont en cours d'exécution et le tronçon Kumba-Mamfe dont le bitumage reste à exécuter.

V. 3.3.3 — diverses liaisons transversales

— Melong-Dschang-Baleng dont les études sont terminées
— Sangmélima-Ebolowa-Kribi (études)
— Moloundou-Yokadouma-Batouri (études)
— Mbalmayo-Sangmélima (renforcement).

V. 3.4.— LES ROUTES DE DÉSENCLAVEMENT

Elles visent à favoriser l'essor des économies régionales tout en les reliant au réseau routier d'intérêt général.

V. 3.4.1.— dans le Centre-Sud

— vers la province de l'Est, axe Kribi-Yokadouma (études) dans le cadre du plan forestier national.
— axe Campo-Ambam (études), route frontalière.
— axe Bafia-Ngoro-Ngambe-Tikar (réalisation).

V. 3.4.2.— dans l'Est

— vers la province du Centre-Sud, axe Bétaré-Oya-Mbilom-Goyoum-Woutcha-Yoko (études)
— vers la frontière avec la République populaire du Congo, axe Ngoila-Mbalam (réalisation).

V. 3.4.3.— dans le Littoral

— vers la province du Centre-Sud, axe Yabassi-Yingui-Ndikinimeki (études).

V. 3.4.4.— dans le Nord-Ouest
— Ring Road (études)

V. 3.4.5.— dans le Sud-Ouest

— Route Victoria-Idenau-Mbonge (études)
— Route Mbonge-Lobe-Ndian (en cours de réalisation)
— Route Mamfé-Akwaya-Wum (étude), liaison avec la province du Nord-Ouest.
— Route Bakebe-Biagwa-Fontem-Dschang (études), liaison avec la province de l'Ouest.

V. 3.5.— LES PISTES DE PRODUCTION

V. 3.4.6.— Opération intégrées avec les accès au Mont-Cameroun et au sol Bana (télécommunications)

Elles visent essentiellement à obtenir la cohérence des échanges locaux et l'intégration des secteurs régionaux et locaux de production aux différents réseaux de communication d'intérêt national, régional et communal. On distinguera essentiellement les pistes de collecte (forestières, cotonnières, caféières, cacaoyères, etc...) pour un montant de 4,350 milliards dont 3 milliards pour les pistes cacaoyères.

Il est prévu également un programme de pistes de désenclavement pour un montant de 1,8 milliard et concernant en particulier l'organisation de la production vivrière tant pour la consommation locale que pour l'approvisionnement des grands centres urbains.

V. 3.6.— Les Ponts (Coût: 8,045 milliards)

Le programme général concerne la réalisation ou l'étude de 20 ponts. Les interventions projetées visent à assurer des liaisons permanentes. Les principaux projets sont intégrés dans:

V. 3.6.1.— le cadre des communications d'intérêt national
— sur la Kadéi à Pana et à Batouri (réalisation en cours)
— sur le Nyong à Mbalmayo (réalisation)
— sur la Sanaga à Korro (réalisation)

V. 3.6.2.— le cadre des communications régionales
— sur le Mayo Kébi à Garoua (projet N.E. Benoué), réalisation
— sur le Nkam à Yabassi (SODENKAM) réalisation en cours
— sur la Sanaga à Sakbayemé (désenclavement) étude et réalisation.

Les autres projets (études ou réalisations) intéressent le Centre-Sud (2), l'Est (1), le Littoral (3), le Nord-Ouest (1), l'Ouest (1), le Sud-Ouest (2).

Le tableau n° 3 donne la répartition des modalités de financement des liaisons internationales et des liaisons rail-route; le tableau n° 4 donne celle des liaisons permanentes, des routes de désenclavement et des pistes de production; le tableau n° 5 donne la répartition des modalités de financement des ponts et de l'ensemble du secteur.

TABLEAU N° V.3. — **ROUTES ET PONTS - LIAISONS INTERNATIONALES ET LIAISONS RAIL-ROUTE**

Investissements au Cours du IVe Plan (en millions de F/CFA)

LISTE DES PROJETS	FINANC. PUBLIC		REPARTITION ANNUELLE					*Total*
	Local	*Ext.*	*I*	*II*	*III*	*IV*	*V*	
Liaisons internationales	9.710	14.450	6.900	1.645	4.665	4.900	6.050	24.160
Ekok-Mamfe-Bamenda Bamenda-Mbouda-Bafoussam Pont de Noun-Foumban Foumban-Tibati Tibati-Meidougou Meidougou-Garoua-Boulay-ECA Bafoussam-Yaoundé Yaoundé Ebolowa-Frontière Gabon Mora-Frontière Nigeria Magada-Yagoua-Bongor Gidjiba-Moundou Maltam-Kousseri Belabo-Bertoua-Batouri-Kenzou								
Liaisons rail-route	3.580	7.100	4.600	5.230	350	500	—	10.680
Garoua-Maroua-Mora Ngaoundéré-Garoua (renforcement) Tchontchi-Guider Doualayel-Poli								

TABLEAU N° V.4. — **ROUTES ET POINTS - LIAISONS PERMANENTES, ROUTES DE DESENCLAVEMENT ET PISTES DE COLLECTE**

Investissements au cours du IVe Plan *(en millions de F/CFA)*

LISTE DES PROJETS	FINANC. PUBLIC		REPARTITION ANNUELLE					*Total*
	Local	*Ext.*	*I*	*II*	*III*	*IV*	*V*	
Liaisons permanentes	5.685	14.300	6.775	7.110	1.600	2.000	2.500	19.985
Douala-Kékem Douala-Edéa-Kribi Edéa-Yaoundé Mutengene-Bolifamba Mbanga-Kumba-Loum Kumba-Mamfé Melong-Dschang-Baleng Sangmelima-Ebolowa-Kribi Moloundou-Yokadouma-Batouri Mbalmayo-Sangmelima								
Routes de désenclavement	4.580	200	400	1.055	1.195	1.450	680	4.780
Kribi-Yokadouma Campo-Ambam Bafia-Ngoro-Ngambé-Tikar Betare Oya Mbilom-Goyoum-Yoko Ngoila-Mbalam Yabassi-Yingui-Ndikinimeki Ring Road Victoria-Idenau-Mbonge Mbonge-Lobe-Ndian Mamfe-Akwaya-Wum Bakebe-Biagwa-Fontem-Dschang Accès au Mont Cameroun Accès au col Bana								
Pistes de collecte et de désenclavement	4.650	1.500	600	1.350	1.500	1.600	1.100	6.150

TABLEAU N° V.5. — **ROUTES ET PONTS - LES PONTS ET RECAPITULATION GENERALE**
(Investissements au cours du IVe Plan)

OPERATIONS	FINANC. PUBLIC		PERIODE QUINQUENNALE					Total
	Local	Ext	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	
Ponts	6.895	1.150	2.310	2.440	1.665	1.000	630	8.045
Pont sur le Nyong à Mbalmayo								
Pont sur le Nyong à Olama								
Pont sur la Kadéi à Batouri								
Pont sur la Kadéi à Pana								
Pont sur la Menyu								
Pont sur la Sanaga à Koro + accès								
Pont sur le Faro								
Pont sur le Mayo Kebi à Maloun								
Pont sur le Noun à Bengong								
Pont sur le Nkam à Yabassi								
Pont sur l'Abo à Fiko								
Pont sur la Sanaga à Sakbayemé								
Pont sur la Lobé Kribi								
Pont sur la Sanaga à Goyoum								
Pont sur la Meme à Mbongé								
Kuk-Route Njinikon-Num								
Pont sur le Dja à Zoulabot								
Serbewel à Makari et Maltam								
Bras vif de la Sanaga à Edéa								
Kwakwa à Mouanko								
RECAPITULATION								
Liaisons internationales	9.710	14.450	6.900	1.645	4.665	1.900	6.050	24.160
Liaisons rail-route	3.580	7.100	4.600	5.230	350	500	—	10.680
Liaisons permanentes	5.685	14.300	6.775	7.110	1.600	2.000	2.500	19.985
Routes de désenclavement	4.580	200	400	1.055	1.195	1.450	680	4.780
Pistes de collecte et de désenclavement	4.650	1.500	600	1.350	1.500	1.600	1.100	6.150
Ponts	6.895	1.150	2.310	2.440	1.665	1.000	630	8.045
TOTAL GENERAL	**35.100**	**38.700**	**21.585**	**18.830**	**10.975**	**11.450**	**10.960**	**73.800**

V. 4.— LE PARC NATIONAL DE MATERIEL DE GENIE CIVIL

Les actions entreprises au cours du IVe Plan et dont le taux d'exécution a atteint 93,9 % seront renforcées et se déploieront plus particulièrement autour de deux préoccupations essentielles :

— le développement du réseau routier national ;
— la construction et l'expansion des parcs pour un meilleur entretien de ce réseau.

Le détail du programme comporte :

— l'expansion des parcs de Yaoundé, Douala, Bertoua ;
— la construction des parcs de Bamenda et de Bafoussam ;
— la construction des bases de Maroua, Kumba, Mamfe Ebolowa et Kousseri

Il importe également d'acquérir un matériel roulant comprenant : 34 tracteurs, 31 nivelleuses, 44 pelles chargeuses, 45 compacteurs et 307 autres unités.

Coût total : 4.500 millions de francs

Le tableau n° V. 6 ci-dessous concerne la récapitulation des investissements et leur répartition annuelle.

TABLEAU N° V.6. — **PARC NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL**
INVESTISSEMENTS AU COURS DU IVe PLAN (en millions de francs CFA)

OPÉRATIONS	*Financ. public*		*PÉRIODE QUINQUENNALE*					
	Local	*Ext.*	*1re*	*2e*	*3e*	*4e*	*5e*	*TOTAL*
Construction et extension des parcs	193	253	—	86	130	130	—	346
Autres constructions et aménagements	165	420	—	180	280	125	—	585
Achat de 14 tracteurs	209	523	640	—	—	46	46	732
Achat de 11 nivelleuses	145	341	282	63	47	47	47	486
Achat de 44 pelles chargeuses	159	373	460	24	24	24	—	532
Achat de 45 compacteurs	162	413	438	47	39	25	26	575
Acquisition de 307 autres unités	313	931	702	118	118	191	115	1.244
TOTAL	**1.246**	**3.254**	**2.522**	**518**	**638**	**588**	**234**	**4.500**

V. 5.— L'AERONAUTIQUE CIVILE

Les opérations programmées dans le présent secteur visent à adapter les infrastructures et les équipements aéronautiques.

V. 5.1. — aux conditions du trafic international

1 — à Douala, avec l'avènement de l'aéroport de classe internationale et l'allongement de la piste pour quadriréacteurs. Douala constitue une plaque tournante pour le trafic international tout en accueillant à la fois un important trafic intérieur, nécessitant la mise en place de structures d'accueil parfaitement adaptées.

En 1975, Douala accueillait 295.825 passagers (arrivée + départ + transit) contre 273.721 en 1974, ce qui le classe parmi un des plus importants aéroports gérés par l'ASECNA.

2 — à Garoua, avec l'aménagement de la piste pour quadriréacteurs et la construction d'installations aéro-portuaires adaptées au trafic international.

Garoua constitue une plaque tournante des mouvements touristiques dirigés d'une part au Nord vers le parc de Waza et la chaîne des Kapsiki et d'autre part au Sud vers les parcs de la Benoué et du Faro, et la réserve de la Bouba-Njida.

Cet aménagement complète la mise en place d'un nouveau programme d'infrastructure hôtelière à Garoua et à Maroua et de la liaison routière Ngaoundéré-Garoua-Maroua-Mora-Maltam-Kousseri.

V. 5.2. — aux conditions du trafic intérieur

Il s'agit d'ouvrir les différentes régions du pays au trafic aérien.

V. 5.2.1. — à Yaoundé avec le renforcement de la piste pour biréacteurs et de l'équipement électrique et radioélectrique, ainsi qu'avec la poursuite d'une étude concernant la recherche d'un site pour accueillir une piste pour quadriréacteurs.

V. 5.2.2. — à Batouri, Bali, Foumban, Kribi, Bertoua, Bafoussam, Eb ɔlowa, Kousséri et Yokadouma avec des aménagements concernant les pistes de ces différentes localités.

Un aménagement est également prévu à Nkambe pour accueillir les avions légers.

Le coût total des investissements est de 11,350 milliards. Le tableau n° V. 7 donne-ci-après la répartition des financements.

TABLEAU N° V.7. — **INVESTISSEMENTS DANS L'AÉRONAUTIQUE CIVILE**
(en millions de F CFA)

LISTES DES PROJETS	*Financement public*		*Période quinquennale*					
	Local	*Ext.*	*I*	*II*	*III*	*IV*	*V*	*Total*
1. AÉRODROMES DE CLASSE A	1.350	7.150	2.000	1.760	1.760	1.860	1.150	8.600
— *Douala* allongement de la piste et installations diverses — *Yaoundé* construction piste pour quadriréacteurs renforcement de la piste biréacteurs équipement électrique et radioélectrique — *Garoua* aménagement d'une piste quadriréacteurs installations diverses équipement radioélectrique construction d'un aérogare *Formation et contrôle périodique santé personnel* écoles centre d'expertises								
2. AUTRES AÉRODROMES DE CLASSE C	2 050	800	—	1.900	995	785	200	2.850
— *Batouri* rechargement de la piste équipement radioélectrique — *Bali* rechargement de la piste équipement bâtiment accueil passagers — *Foumban* rechargement de la piste équipement électrique et radioélectrique bâtiment accueil passagers — *Kribi* construction d'un bloc technique recharge de la piste pour biréacteurs — *Bertoua* extension et bitumage de la piste pour avions type F 27 équipement radioélectrique, et sécurité, incendie bâtiment accueil passagers — *Bafoussam* aménagement piste pour avions type B 73 bloc trafic et sécurité incendie équipement radioélectrique — *Ébolowa* aménagement d'une piste pour avions légers type F 27 équipement radioélectrique — *Kousseri* construction d'une piste pour avions type B 737 équipement radioélectrique bloc trafic et sécurité incendie bâtiment accueil passagers — *Yokadouma* construction d'une piste pour avions type Fokker 27 équipement radioélectrique bloc technique et sécurité, incendie — *Nkambe* aménagement piste pour avions légers								
TOTAL GENERAL	**3.400**	**7.950**	**2.000**	**2.650**	**2.745**	**2.635**	**1.350**	**11.350**

V. 6.— LA METEOROLOGIE NATIONALE

— la construction et l'équipement de ·

— Siège de la Direction de la météorologie à Yaoundé

— Secteurs provinciaux

— Abris pour stations

— Ecole nationale de météo à Yaoundé,

— Le renouvellement des équipements techniques,

— L'achat d'instruments d'observation,

constituent les éléments essentiels du programme des investissements dans le domaine de la météorologie nationale.

Le détail des opérations, leurs coûts, l'origine et la répartition annuelle du financement sont contenus dans le tableau n° V.8. ci-après.

TABLEAU N° V.8 — **MÉTÉOROLOGIE NATIONALE — MODALITÉS DE FINANCEMENT**
(en millions de F. CFA)

	Coût projets	*Financement public*							*Total*
		Local	*Ext.*	*76/77*	*77/78*	*78/79*	*79/80*	*80/81*	
— Aménagement et équipement de la Direction de la Météorologie nationale à Douala	25	25	—	25	—	—	—	—	25
— Construction des bureaux de Météo à Buéa	22	22	—	22	—	—			25
— Construction des bureaux de Météo à Garoua	25	25	—	25	—	—	—	—	25
— Construction des bureaux de Météo à Ngaoundéré	6	6	—	6	—	—	—	—	6
— Construction et équipement de la Direction de la Météo à Yaoundé	300	300	—	100	50	50	50	50	300
— Équipement et aménagement des bureaux et ateliers actuels	7	7	—	7	—	—	—	—	7
— Achat et équipement des instruments d'observation pour météo Douala	70	—	70	2	25	25	13	5	70
— Équipements spéciaux et de télécommunications pour la Direction Météo Ydé	50	—	50	7	7	7	7	22	·50
— Construction et équipement des secteurs provinciaux	162	49	113	78	42	42	—	—	162
— Renouvellement équipements techniques des services provinciaux	35	—	35	7	7	7	7	7	35
— Amélioration station logements res. synop	133	133	—	56	42	35	—	—	133
— Construction et équipement abris pour station Météo	180	180	—	36	36	36	36	36	180
Équipement station Météo synoptique	45	—	45	5	5	5	15	15	45
— Reconstruction vieux logements stations anciennes	224	224	—	44	45	45	45	45	224
Extension réseau stations climatiques	120	120	—	20	30	30	20	20	120
Achat instruments Agro climatologiques	10	10	—	2	2	2	2	2	10
— Création système station Météo Ma.	44	44	—	—	22	—	—	22	44
— Achat des instruments et équipements divers	15	—	15	—	—	7	—	8	15
— Achat instruments d'observations pluviométriques	15	15	—	3	3	3	3	3	15
— Construction et équipements École nationale de Météorologie de Yaoundé	100	—	100	10	30	30	15	15	100
TOTAL	**1.588**	**1.160**	**428**	**455**	**346**	**324**	**213**	**250**	**1.588**

V. 7.— LES POSTES

Compte tenu de la forte demande des services postaux suscités par l'évolution de l'activité économique et sociale, le présent programme vise essentiellement l'extension et la modernisation de ces services.

— la mise en place de bureaux de postes à l'intérieur des provinces.

Ce programme complète et continue celui définie au IIIe Plan ;

— la création d'hôtels des postes à Yaoundé et à Garoua pour répondre aux contraintes nouvelles du trafic postal en milieu urbain ;
— la poursuite du programme de poste rurale dans les régions situées à l'écart des centres équipés en bureaux de postes, avec la mise en place de l'équipement des services ;
— la mise en place de nouveaux centres de chèques postaux à Garoua et à Bafoussam ;
— la modernisation de certains services par l'introduction de la mécanisation des guichets et de la comptabilité ;
— la poursuite de l'équipement de l'Ecole supérieure des Postes et Télécommunications et l'octroi des bourses ;
— la construction et l'équipement d'un laboratoire de radiocommunications maritimes.

Le financement du secteur est évalué à 3 200 milliards. Les modalités de financement sont présentées dans le tableau n° V. 9.

TABLEAU N° V.9 — **POSTES — INVESTISSEMENTS AU COURS DU IVe PLAN**
(en millions de F. CFA)

LISTE DES PROJETS	**Financ. public.**		**Répartition annuelle du financement**					
	Local	*Extér*	*76/77*	*77/78*	*78/79*	*79/80*	*80/81*	*TOTAL*
1. *Hôtels des postes*	750	—	150	150	150	150	150	750
. Yaoundé								
. Garoua								
2. *Centres de chèques postaux*	40	—	20	20	—	—	—	40
. Garoua								
. Bafoussam								
3. *Centre de Tri*	50			25	25	—	—	50
. Douala								
4. *Bureaux de postes*	467	—	198	179	15	45	30	467
a) Centre-Sud								
— Mbalmayo								
— Ma'an								
— Ebolowa								
— Kribi								
— Eséka								
— Sangmélima								
— Yaoundé/Messa								
— Yaoundé-Mvog-Mbi								
— Akonolinga								
— Monatélé								
— Nanga-Eboko								
— Evodoula								
— Mbandjock								
— Mvangane								
— Zoétélé								
— Ngoulemakong								
— Ndikinimeki								
— Messondo								
— Oveng-Yervack								
— Ngambe-Tikar								
— Awaé								
— Bipindi								
— Soa								
b) Nord	188	—	83	35	20	10	40	188
— Kaélé								
— Mayo-Oulo								
— Tignère								
— Banyo								
— Tchollré								
— Mokolo								
— Sora-Mboum								
— Mbe								
— Ngaoundéré								
— Méri								

— Guibi								
c) *Est*	165			50	30	15	45	165
— Yokadouma								
— Lomié								
— Doumé								
— Messamena								
— Ngoila								
— Bayagam								
— Mbang								
— Diang								
— Batouri								
— Moloundou								
d) *Ouest*								
— Bamendjou								
— Baham								
— Kouiden								
— Koutaba								
— Santchou								
— Galim								
— Bangwa Nama								
— Bazou								
— Company								
— Foumban								
— Mbouda								
— Tonga								
— Foumbot								
e) *North-West*	125	—	40	40	30	15	—	125
— Santa								
— Ndu								
— Bamenda								
— Batibo								
— Bambili								
— Fundong								
f) *South-West*	125	—	30	30	20	45	—	125
— Akwaya								
— Tombel								
— Kembong								
— Kumba								
— Ekok								
— Fontem								
g) *Littoral*	225	—	45	115	—	65	—	225
— Nkondjock								
— Mouanko								
— Njombé								
— Douala-Deido								
— Douala/New-Bell								
— Douala/Bassa								
— Ngambé								
— Pouma								
— Mbanga								
Autres Programmes	515	315	330	225	115	75	85	830
. Const, équip. bourses à l'ESPET								
. Transp. postaux en régie								
. Poste automob. rurale								
. Dist. motorisée								
. Matériel postal								
. Const. et équip. laboratoire pour format. personnel radiomaritime								
. Mécanisation de la manutention								
. Mécanisation des guichets								
. Mécanisation de la comptabilité								
TOTAL	**2 885**	**315**	**1.016**	**904**	**465**	**450**	**365**	**3 200**

V. 8.— LES TELECOMMUNICATIONS

Les interventions retenues concernent :

V. 8.1. — la mise en place d'autooommutateurs dans 11 nouvelles villes qui seront dotées du téléphone automatique (bâtiments et équipements),

V. 8.2. — les extensions de centraux existants intéressant 12 villes déjà dotées (bâtiments et équipements),

V. 8.3. — les extensions de centres de transit de Yaoundé, Douala et Buéa (bâtiments et équipements),

V. 8.4. — les extensions des liaisons micro-ondes existantes afin de les doter

V. 8.5. — l'établissement de nouvelles liaisons micro-ondes (faisceaux supérieurs à 120 voies) suivant les axes Ouest et Sud, avec leur développement vers le Gabon,

V. 8.6. — les transferts d'équipement pour rattacher des liaisons seoondaires au réseau national,

d'une capacité suffisante et adaptée aux extensions du trafic, avec leur développement vers l'E.C.A. et le Tchad,

V. 8.7. — des liaisons co-axiales: Yaoundé-Mbankomo (réalisation) et Yaoundé-Douala (études).

Le financement de ce secteur est évalué à 15,254 milliards. Le tableau n° V. 10 ci-après indique les modalités de financement de ce programme.

Le tableau n° V. 11 donne la répartition du financement de l'ensemble des projets relatifs aux infrastructures de oommunication.

TABLEAU N° V.10. — **TÉLÉCOMMUNICATIONS**
INVESTISSEMENTS AU COURS DU IVe PLAN (en millions de F CFA)

LISTE DES PROJETS	*Financement public*		*1re*	*2e*	*3e*	*4e*	*5e*	*TOTAL*
	Local	*Extérieur*						
1. Installation de 11 réseaux nouveaux	270	540	243	297	(270)			810
2. Installation de 11 nouveaux centraux	689	1.105	640	241	360	353)		1.794
3. Installation FH et Multiplex (Axe Centre-Ouest)	353	1.129	426	240	275	(541)		1.482
4. Extension du Central de Bamenda et accès au CT2 des centres existants	330	330	134	134	134	134	134	660
5. Extension liaison Buéa-Bamenda-Mamfe	340	340	128	138	138	138	138	680
6. Extension réseaux Buéa, Bamenda, Tiko, Victoria, Kumba, Mamfe	177	178	73	63	73	73	73	355
7. Aménagement du réseau de Yaoundé	90	—	40	50	—	—	—	90
8. Aménagement et équipement des garages et magasins provinciaux	390	—	70	80	80	80	80	390
9. Acquisition de véhicules équipés	240	—	75	65	50	—	—	240
10. Nouvelles structures	90	—	50	40	—	—	—	90
11. Extension des installations en exploitation Centraux urbains et réseaux aérosouterrains de Douala, Yaoundé, Garoua, Maroua, Edéa, Kribi, Bafoussam, Ngaoundéré, Eséka avec 2 milliers éclatés à Bassa et Bonabéri	1.000	2.200	650	650	650	650	600	3.200
12. Etudes et contrôle des opérations des Télécommunications	160	160	60	80	80	50	50	320
13. Aménagement et équipement de 2 laboratoires pour dépannage	150	—	50	50	50	—	—	150
14. Câble coaxial Yaoundé-Mbankomo	132	132	100	100	64	—	—	264
15. Aménagement des canaux pour les transmissions télévisuelles, des circuits pour transmission des données, l'installation des terminaux, d'une station de recueil et d'un réseau Gentex	350	650	140	140	240	240	240	1.000
16. Câble coaxial Yaoundé-Douala (études)	50	50	—	—	50	50	—	100
17. Bouclage Yaoundé-Bafia-Bafoussam-Douala	150	350	—	—	150	(350)		500
18. Quinze (15) centraux, réseaux faisceaux hertziens ou centraux à Abong-Mbang, Akwaya, Bandjoun, Kaélé, Akonolinga, Loum, Mbanga, Monatélé, Pouma, Mbengwi, Bangou, Mundemba, Foumbot, Nkambe, Wum	700	1.300	360	400	400	400	440	2.000
19. Desserte des zones d'implantation des projets agro-industriels	375	500	200	200	200	140	135	875
TOTAL	**6.036**	**8.964**	**3.429**	**2.968**	**3.264**	**3.489**	**1.850**	**15.000**

Les sommes entre parenthèses concernent soit le crédit fournisseur, soit des payements au-delà du IVe Plan.

TABLEAU N V.11. — **INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION**
RÉCAPITULATION DES INVESTISSEMENTS
(en millions de F. CFA)

SOUS/SECTEURS	*FINAN. PUBLIC*		*REPARTITION ANNUELLE*					*TOTAL*
	Local	*Ext.*	*1er*	*2e*	*3e*	*4e*	*5e*	
Ports et voies navigables	4.204	15.176	10.396	7.256	1.428	150	150	19.380
Chemins de fer	10.850	17.150	7.900	8.600	8.150	3.050	300	28.000
Routes et ponts	35.100	38.700	21.585	18.830	10.975	11.450	10.960	73.800
Parc national de Matériel de Genie civil	1.246	3.254	2.522	518	638	588	234	4.500
Aéronautique civile ...	3.400	7.950	2.000	2.620	2.745	2.635	1.350	11.350
Météorologie	1.160	428	455	346	324	213	250	1.588
Postes	2.885	315	1.016	904	465	450	365	3.200
Télécommunications...	6.036	8.964	3.429	2.968	3.264	3.489	1.850	15.000
TOTAL	**64.881**	**91.937**	**49.303**	**42.042**	**27.989**	**22.025**	**15.459**	**156.818**

CHAPITRE VI Enseignement - Formation - Emploi

ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Ce secteur occupe une place de tout premier choix dans le processus de développement économique, social et culturel du pays

Il lui incombe d'assurer au citoyen l'éducation requise pour son développement intellectuel, son ouverture aux réalités nationales et internationales et la formation nécessaire pour en faire un producteur susceptible de subvenir à ses besoins de tous ordres

A cette fin, le système d'éducation par son extension devra, à long terme, atteindre toutes les populations en âge de scolarisation et, par sa structuration, recouvrir toutes les disciplines qu'implique l'évolution du marché de l'emploi, qu'il s'agisse du secteur moderne ou du secteur traditionnel de l'économie

Le souci à moyen terme est de maximiser la rentabilité des lourds investissements qu'il importe de consacrer à l'enseignement — formation, au moyen d'un ajustement étroit et permanent entre les flux formés et les besoins qualitatifs et quantitatifs du marché de l'emploi productif.

Un effort considérable a été fait depuis l'accession du Cameroun à l'indépendance. Le rôle du IVe Plan sera de le poursuivre sous les aspects ci-après :

— réforme de l'enseignement sous le double impératif d'un contenu des programmes fondé sur les données nationales et la connaissance nécessaire du reste du monde, et d'une rénovation correspondante des méthodes pédagogiques ;
— Construction d'établissements et de salles de cours qui s'intègrent dans l'évolution de notre environnement rural et urbain et qui garantissent les conditions élémentaires d'hygiène ;
— dotation des établissements de tous niveaux en équipements et moyens pédagogiques conformes aux méthodes de transmission des connaissances retenues et aux différents profils des produits finis ;
— formation et recrutement des enseignants de qualification satisfaisante et en nombre suffisant eu égard à la diversification des enseignements et à l'évolution des effectifs élèves-étudiants ;
— assainissements des effectifs scolarisés au niveau du primaire par l'élimination des élèves de moins de six ans d'âge et de plus de quatorze ans ;
— correction du déséquilibre existant entre l'enseignement général et l'enseignement technique en donnant à ce dernier une plus forte impulsion ;
— systématisation de l'orientation des élèves (et des étudiants) en tenant compte de leurs aptitudes individuelles et des besoins de l'économie en main-d'œuvre ;
— élaboration d'une carte scolaire qui s'appuie sur la répartition spatiale de la population en termes actuel et dynamique ; à cet égard, une décentralisation sera imprimée à l'institution universitaire avec la création de nouveaux centres universitaires à Douala, Buéa, Ngaoundéré et Dschang, afin d'éviter une trop forte concentration des étudiants et d'intensifier l'animation intellectuelle et culturelle de l'ensemble du pays ;
— développement d'un enseignement supérieur à caractère technologique adapté aux besoins prioritaires de la nation, en mettant un accent particulier sur la formation des cadres moyens et supérieurs nécessaires à l'appui des cadres de conception ;
— valorisation du travail manuel à tous les niveaux du système éducatif et insertion rapide des jeunes dans le circuit de production ;
— connaissance approfondie de la situation et de l'évolution du marché de l'emploi au moyen d'études, d'enquêtes périodiques et de la mise en place d'une structure permanente de collecte des données ;
— intensification de la formation permanente et du perfectionnement rationnel des cadres en cours d'emploi par des cycles organisés sur le plan national ou à l'étranger ;
— poursuite de la politique de camerounisation des cadres dans tous les secteurs d'activités ;
— promotion des investissements à fort coefficient de main-d'œuvre pour résorber le chômage et le sous-emploi et faire face à la montée des jeunes ;
— concertation régulière entre les formateurs et les utilisateurs de main-d'œuvre.

VI. 1.— ENSEIGNEMENT - FORMATION

VI. 1.1 — ENSEIGNEMENT

VI. 1.1.1 — Enseignement primaire et maternel

Réforme des programmes et des méthodes

La réforme de l'enseignement au niveau du primaire s'appuyera sur les structures de conception et d'expérimentation que constituent le Centre national d'Éducation et les deux IPAR de Yaoundé et de Buéa.

Outre le souci d'adaptation de l'enseignement par un contenu de programmes et des méthodes pédagogiques conformes aux réalités nationales, le IVe Plan devra conduire à une harmonisation des programmes et des cycles de formation dans l'ensemble du pays.

L'exploitation des résultats positifs obtenus par les IPAR de Yaoundé et de Buéa doit permettre d'atteindre, à moyen terme, des profils d'éducation authentiquement camerounais.

Dans cette optique une concertation élargie sera organisée au moyen de la Commission nationale de la Réforme qui se réunira au minimum une fois l'an.

Formation des maîtres

Le taux moyen annuel de croissance des effectifs des élèves, observé de 1965 à 1973 étant de 5 %, on estime à 1 465 000 le nombre d'élèves de l'enseignement primaire en 1980/81. Ce chiffre implique l'utilisation de 30 000 maîtres, soit un ratio de 50 élèves par maître. Ce ratio est en retrait par rapport aux objectifs des plans précédents. Pour l'année 1974/75, on dispose d'environ 21 000 maîtres. Compte tenu des nécessités de remplacement d'une part et de l'accroissement de la population scolaire d'autre part, les besoins additionnels en maîtres pour l'enseignement primaire au cours du IVe Plan sont évalués à 10 000. Au cours de la même période les extensions des ENIA et ENI existants et l'ouverture de sept autres établissements de même type ne permettront de former que 4 400 maîtres, d'où un déficit d'environ 5 600 maîtres.

On fera face à ce handicap en augmentant la capacité d'accueil des écoles normales et en recrutant directement des titulaires du BEPC qui recevront par la suite une formation pédagogique.

Par ailleurs, près de 50 % des maîtres en exercice ne sont pas qualifiés; aussi, des stages et des cours de recyclage seront-ils organisés tout au long du IVe Plan.

Construction et équipement

Pour faire face à l'accroissement des effectifs, il faudra au cours du IVe Plan construire et équiper 14 000 salles de classe; en outre il faudra le cas échéant équiper les écoles existantes.

TABLEAU N° VI.1 — (a) — **Population scolarisable en milliers**
Hypothèse où la population totale passe de 7 à 8 millions entre 1974/75 et 1980/81

		75/76		77/78	78/79		80/81
Population scolarisable = 5 — 14 ans	1 820	1 861	1 904	1 948	1 993	1 038	2 080
Population totale	7 000	7 161	7 325	7 494	7 666	7 842	8 000
% population scolarisable par rapport à population totale	26,0	26,0	26,0	26,0	26,0	26,0	26,0

TABLEAU N° VI.1. (b)

PREVISIONS DES EFFECTIFS SCOLAIRES DE 1974/75 A 1980/81

Hypothèse de tendance

	Taux d'accroissement moyen annuel 1965/1973	*1974/75*	*1975/76*	*1976/77*	*1977/78*	*1978/79*	*1979/80*	*1980/81*	*Proportions des effectifs par province en 1980/81*
Centre-Sud	3,50 %	298.822	309.280	320.104	331.308	342.904	354.905	367.327	26,2
Est	3,00 %	56.351	58.041	59.783	61.576	63.423	65.327	67.286	4,8
Littoral	4,30 %	163.062	170.074	177.387	185.015	192.970	201.268	209.923	15,)
Nord	7,10 %	110.373	118.209	126.602	135.590	145.217	155.528	166.570	11,9
Nord-Oues:	7,20 %	115.309	123.612	132.512	142.052	152.280	163.245	174.998	12,5
Ouest	4,3 %	213.424	222.601	232.173	242.156	252.569	263.429	274.757	19,6
Sud-Oues:	5 %	104.078	109.282	114.746	120.483	126.507	132.832	139.474	10,0
République unie du Cameroun	5 %	1.083.191	1.147.851	1.205.243	1.265.506	1.328.781	1.395.220	1.464.981	100
			ESTIMATION DE L'EVOLUTION DU TAUX DE SCOLARISATION						
République unie du Cameroun		61,2	62,6	64,1	65,6	67,1	68,8	70,4	

VI. 1.1.2. — Enseignement secondaire

ACTIONS ET PROGRAMMES

Structure de la réforme

Le Centre national d'Education en collaboration avec l'Ecole normale supérieure mettra en œuvre les programmes et méthodes permettant de professionnaliser l'enseignement et de l'adapter aux réalités socio-économiques du pays.

A cet égard, l'inspection générale de pédagogie et les délégations provinciales de l'Education auront un rôle à jouer, un rôle d'impulsion et de contrôle.

Formation des professeurs

Compte tenu de l'évolution tendantielle des effectifs élèves (1969/70 à 1973/74), le nombre des élèves du secondaire avoisinera 265.800 en 80/81.

Pour un meilleur encadrement des élèves du secondaire général on prévoit plus de 5.000 professeurs sur la base de 40 élèves par professeur. En 1974/75, on comptait environ 3.500 professeurs dont 48 % seulement ont un diplôme supérieur au baccalauréat.

Les besoins additionnels en professeurs de l'enseignement secondaire général au cours du IVe Plan sont évalués à 1.532. L'Ecole normale supérieure, compte tenu de sa capacité d'accueil actuelle ne pouvant produire que 735 professeurs au cours de la période, le déficit en professeurs s'élèvera à 797.

L'extension de l'Ecole normale supérieure permettra de réduire ce déficit. En outre il s'imposera la nécessité de recruter des diplômés du niveau de la licence issus des différents établissements d'enseignement supérieur.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire technique, on prévoit en 1980/81 un effectif en 2.687 professeurs ; compte tenu du nombre des professeurs existants, soit environ 1.230 et de la capacité de production de la section de l'Ecole normale supérieure du Lycée technique de Douala, soit 60 professeurs, le déficit en enseignants du secondaire technique s'élèvera à 1.397.

Avec l'extension de la section de l'Ecole normale supérieure du Lycée technique de Douala et l'ouverture du « Higher Technical Teacher School », on va pallier la pénurie des professeurs de l'enseignement technique.

Construction et équipement

Au cours du IVe Plan, la capacité d'accueil des établissements d'enseignement secondaire sera accrue et on procèdera à la création de nouveaux établissements d'enseignement technique et général.

A cet égard on procèdera à :

L'achèvement de :

56 collèges d'enseignement secondaire et collèges d'enseignement général
8 lycées d'enseignement général
7 collèges d'enseignement technique
2 lycées techniques

La création de :

32 collèges d'enseignement secondaire et collèges d'enseignement général
14 lycées d'enseignement général
4 collèges d'enseignement technique
4 lycées techniques

Les établissements publics prévus ne pouvant contenir qu'une partie du flux des effectifs élèves du secondaire, l'enseignement privé aura à jouer un rôle très important. Cet enseignement sera organisé et contrôlé dans le domaine de l'administration, de la gestion et de la pédagogie en vue d'en améliorer le rendement.

L'expansion du secteur moderne public a subi par contre une évolution très rapide actuellement, une situation de saturation se fait sentir à certains niveaux, situation qui exige que les normes de rendements et de productivité soient mieux respectées dans ce secteur.

VI. 1.1.3. — Enseignement supérieur

ACTIONS ET PROGRAMMES

Évolution du nombre d'étudiants :

On estime qu'en 1980 /81, le nombre d'étudiants dans les différents établissements d'enseignement supérieur se situara entre 18 000 et 20 000.

EXTENSION D'ÉTABLISSEMENTS EXISTANTS

Faculté de Droit et de Sciences économiques

Entre 1975/76 et 1980/81, les effectifs de cette faculté vont plus que doubler nécessitant la construction de la 4e et 5e tranches du programme pour faire face aux flux des effectifs; par ailleurs cet accroissement des effectifs nécessite des mesures adéquates pour un meilleur encadrement en personnel.

Faculté des Sciences

On prévoit que les effectifs de cette faculté vont passer d'environ 1 900 étudiants en 1975/76 à 4 500 en 1980/81.

Pour faire face à cette forte croissance des effectifs, on construira et équipera : un bâtiment pour 10 départements d'enseignement comprenant 20 laboratoires et la quatrième tranche de la faculté.

Faculté des Lettres et des Sciences humaines

On s'attend à une évolution des effectifs allant de 2 000 en 1975/76 à 5 000 en 1980/81. Les troisième et quatrième tranches de cette faculté seront réalisées.

École nationale supérieure agronomique

Une triple vocation est assignée à cette école : formation, recherche et appui au développement.

Dans sa structure actuelle, l'École nationale supérieure agronomique est chargée de la formation des ingénieurs des travaux agricoles, des ingénieurs agronomes et des ingénieurs des Eaux et Forêts et Chasses.

L'École nationale supérieure agronomique comportera notamment les unités d enseignement suivantes amélioration des plantes, phyto-technique et expérimentation, génie rural, protection des végétaux, économie rurale, zootechnie, éducation rurale, radioisotope, foresterie, sciences du sol, sciences fondamentales.

L'implantation géographique de l'établissement se fera à Dschang et à Mbalmayo, Belabo continuant à servir de zone d'expérimentation.

La nouvelle réorganisation de l'École nationale supérieure agronomique impliquera de nouvelles réalisations et un volume important d'équipement devant recouvrir les nécessités d'implantation sus-indiquées.

Centre universitaire des sciences de la santé

Les effectifs des étudiants passeront de 268 en 1973/74 à 450 en 1980/81.

Les investissements à réaliser au cours du IVe Plan porteront sur la construction des projets ci-après :

— un grand amphithéâtre ;
— un bloc administratif ;
— un bloc unité des sciences biomédicales
— un bloc unité de santé publique
— un hôpital communautaire ;
— un bloc pédagogique ;
— un bloc de recherche médicale.

Autres établissements d'enseignement supérieur

Au cours du VIe Plan, on devra procéder à l'extension de l'École nationale supérieure polytechnique, de l'École normale supérieure, de la bibliothéque universitaire, de la section de l'École normale supérieure de formation des professeurs des collèges et lycées techniques du lycée techniquede Douala.

Construction et équipement de nouveaux établissements

Seront réalisés ou achevés au cours de la période:

— l'Ecole supérieure des postes et télécommunications;
— l'Institute de formation et de recherche démographiques;
— l'Institut national de la jeunesse et des sports;
— Higher Technical Teacher School.

Le centre universitaire de Douala

Ce centre est destiné à assurer les enseignements relatifs à la gestion, à la comptabilité, au commerce, aux langues, etc...

Il démarrera dès octobre 1976 par le transfert à Douala de l'Institut d'administration des entreprises.

Le coût global de l'opération est évalué à 1.200 millions de francs CFA.

Le centre universitaire de Ngaoundéré

Ce centre comportera au départ une faculté des sciences regroupant les étudiants du premier cycle du tronc chimie —biologie —géologie ainsi qu'un ensemble de formation professionnelle dans les domaines de l'élevage, des industries animales, des industries chimiques et alimentaires etc.

Le centre universitaire de Buea

Ce centre regroupera les étudiants qui se destinent à la filière des langues, des lettres, de l'interprétariat et de la traduction.

Tableau VI.4. **EVOLUTION PREVISIBLE DU NOMBRE DES ETUDIANTS**

	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81
Hypothèses							
Rapport étudiants sur effectifs 2e cycle secondaire = 34 %	6 728	8 065	9 654	11 475	13.682	16 155	19 105
Taux de croissance 18 % étudiants	6.528	7.704	9.090	10.727	12.658	14 936	17 625

VI. 1.2. — FORMATION PROFESSIONNELLE

VI. 1.2.1. — Formation post primaire

Malgré les efforts entrepris pour l'adaptation de l'enseignement, le volume des déperditions demeure élévé et le taux de passage du primaire au secondaire reste faible.

Il importe en conséquence d'entreprendre des programmes d'éducation non conventionnelle devant conduire à une insertion rapide des jeunes, sertis du système éducatif classique, dans le circuit de production.

A cet égard, de nombreuses structures ont été mises en place; au cours du IVe Plan ces structures seront revues dans leur contenu et renforcées dans la perspective d'augmenter leur capacité d'accueil. On retiendra les interventions de l'Etat et du secteur privé.

INTERVENTIONS DE L'ETAT

Sections artisanales rurales (S A R.) et les sections ménagères.

Leur nombre est encore très réduit, le contenu de la formation dispensée très général, la spécialité et la pratique occupent une place insuffisante, le temps de spécialisation est trop court et les élèves sortent sans maîtriser leur métier.

Des mesures seront prises pour remédier à cet état de chose et rendre ces structures parfaitement opérationnelles.

Ce programme enregistrera 65 nouveaux établissements, dont 12 sont en cours de construction, pour un coût estimatif de 600 millions de francs CFA.

Cet ensemble de projets vise essentiellement à contrôler l'exode rural et doit permettre aux jeunes qui ne peuvent être absorbés par le secteur moderne de l'économie, de se créer en milieu rural, des conditions d'existence assurant leur épanouissement sur le plan économique et social.

En somme il s'agira de former des créateurs d'emploi au détriment des chercheurs d'emploi.

Le service civique national

La formule actuelle du service civique national, formule en cours de révision, dans le but d'augmenter sa capacité d'incorporation et d'implantation des jeunes dans la vie active doit conduire à une réduction substancielle du chômage et du sous-emploi.

Toutes les provinces devront être dotées d'établissements correspondants, s'adaptant aux conditions géographiques et socio-économiques du milieu concerné.

En tenant compte de l'impact de l'investissement humain dans ce domaine, la réalisation des équipements afférents impliquera un coût de l'ordre de 600 millions de francs CFA pendant la période quinquennale.

Centres de jeunesse et d'animation urbaine

Ces centres, en plus de leur vocation de loisirs, devront permettre un développement de l'artisanat.

Animation rurale et développement communautaire

Cette structure a l'avantage de mettre en commun les apports positifs des expériences menées séparément depuis l'indépendance dans les zones francophones et anglophones du pays.

Son objectif est d'assurer la sensibilisation, la motivation et la participation des populations aux actions du développement sur la base de l'éducation dans le sens le plus large, et de vulgarisation des techniques modernes.

Il s'agira donc d'intégrer les modalités d'approche et de renforcer son impact.

Les moyens qui lui seront affectés représenteront un investissement de l'ordre de 500 millions de francs CFA.

Zones d'action communautaire et culturelle (ZACC)

Ce projet n'a pas atteint la dimension que lui assignait le IIIe Plan. On se limitera au cours du prochain quinquennal au renforcement des unités existantes.

En outre, on peut citer d'autres initiatives publiques affectées de la même finalité. A savoir:

— la rééducation et la formation professionnelle des handicapés physiques et mentaux;
— l'installation et l'encadrement des jeunes à Goura;
— la formation coopérative;
— le Centre de Formation rapide de Bassa (Douala·
— les centres de Formation rapide et de Perfectionnement des Employés de bureau de Yaoundé, Douala, Garoua et Buéa;
— les supports logistiques du Centre d'Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises (CAPME) etc...

INTERVENTIONS DU SECTEUR PRIVE

Sous l'initiative du secteur privé, de multiples opérations ont été mises en œuvre dans ce domaine. Elles ont enregistré beaucoup de résultats convaincants; mais une absence d'inventaire exhaustif et d'évaluation d'ensemble ne permet pas

de mesurer leur impact global par rapport à l'immense problème de la formation, de l'insertion et de l'encadrement des jeunes. On peut retenir à titre indicatif:

— les Maisons rurales au nombre de 4 dans la province du Nord;
— 19 Centres de promotion rurale dans les provinces du Sud du pays·
— l'Institut africain pour le Développement économique et social (INADES) à Douala qui donne des cours par correspondance pour les activités agricoles·
— le Centre de Formation rurale de Kumba et de Mfonta;
— la Ferme-Ecole de Bova-Bafang et le projet de développement de l'huile de palme;
— le projet de formation et d'installation de Bangem;
— le Centre d'Education à la Promotion collective;
— la Jeunesse agricole chrétienne (JAC)
— le Collège des Travailleurs;
— l'Opération Boum qui est un projet de colonisation agricole à Bonepoupa etc...

ACTIONS ET PROGRAMMES

Dans ce domaine on devra au cours du IVe Plan réaliser les projets ci-après:
— Mobile Vocational Training School dans la province du Centre-Sud;
— Création de 10 centres de formation professionnelle agricole dans la province du Nord·
— Equipement des établissements de formation professionnelle agricole;
— Création de 2 centres de formation (FEMEC) à Garoua-Boulaï, Limbamba;
— Training centres à Kumba pour la formation des techniciens en construction et 3 centres de formation pour le développement communautaire dans le Centre-Sud, le Littoral et le Nord;
— Création de 7 autres centres de service national de participation au développement.

VI. 1.2.2.— Autres établissements de formation professionnelle

Les écoles de formation professionnelle des cadres moyens continueront à jouer un rôle très important au cours du IVe Plan.

Actions et programmes

Dans le secteur Santé et Affaires sociales, les besoins en personnel moyen à former s'élèvent à environ 4.400 au cours du IVe Plan.

Pour réaliser ce programme de formation, on exécutera les projets ci-après:
— Construction et équipement de l'Ecole nationale des Educateurs et Assistants sociaux (ENEAS);
— Création d'une école d'infirmiers à l'Est;
— Création d'une école d'infirmiers au Nord;
— Création d'une école de laborantins à Bamenda
— Extension de l'école nationale d'Infirmiers de Yaoundé;
— Construction d'une école d'aide-soignants à Bamenda;
— Construction d'une école d'aide-soignants à Victoria;
— Construction de l'école d'infirmiers et d'aide-soignants à Douala;
— Bâtiment de l'école d'infirmiers et d'aide-soignants à Bafoussam;

Dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage: pour répondre aux besoins en cadres moyens, on s'efforcera de réaliser les projets suivants:
— extension des centres nationaux de formation zootechnique et vétérinaire de Jakiri et Maroua;
— Construction des collèges régionaux agricoles de Bambili, Maroua, Ebolowa;
— Construction des collèges techniques d'agriculture à Bambili, Maroua, Ebolowa;

Pour le secteur des services, on devra réaliser les projets ci-après:
— Ecole hôtelière de Douala
— Ecole de la Marine marchande

VI. 1.2.3.— Formation continue

Dans la perspective de l'éducation permanente, on mettra en place, dans tous les secteurs d'activité, un système de formation continue grâce à la systématisation du recyclage périodique et l'actualisation des connaissances.

VI. 1.3.— MOYENS

Cet ensemble de réalisations ne peut conduire aux résultats escomptés que dans la mesure où les moyens appropriés seront mobilisés. On retiendra essentiellement les moyens logistiques et financiers.

Moyens logistiques

Il s'agira d'abord de produire et de recruter les enseignants de tous niveaux, nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble du système.

D'assurer un encadrement pédagogique efficace à ce personnel en dotant les inspections primaires, les délégations provinciales de l'Education de l'Agriculture et de la Jeunesse des équipements qui leur font actuellement défaut.

Le personnel afférent sera toujours choisi sur le critère d'une compétence et d'une moralité incontestables.

La mise en œuvre des innovations de la réforme devra être mûrie et programmée à chaque étape et dans chacun des ordres d'enseignement concerné.

Une coordination étroite sera établie entre les différentes structures de recherche et d'expérimentation de la réforme : ONAREST, Université, IPAR, Commission nationale de la Réforme.

Moyens financiers

Afin de soutenir et de compléter l'effort de développement du système de formation, il apparaît nécessaire et urgent :
— de maintenir le taux de croissance actuel du budget d'équipement affecté aux différents départements responsables de l'enseignement et de la formation;
— d'accroître le concours des collectivités locales;
— d'encourager l'initiative privée sur la base des normes édictées par le Ministère de l'Education nationale;
— de sensibiliser et de stimuler les populations dans la direction de leur participation sous la forme de l'investissement bureau.

Face à la croissance galopante des effectifs en âge de scolarisation et à la pression scolaire, il apparaît de plus évident que les moyens financiers sus-indiqués, sauf à entraîner une distorsion grave dans l'équilibre intersectoriel nécessaire au développement national de l'économie, ne suffiront pas à couvrir les besoins.

Force sera donc de recourir à d'autres moyens extra-budgétaires. En conséquence, il sera étudié au cours de la période quinquennale la possibilité de créer un Fonds national de l'Education.

ENSEIGNEMENT - FORMATION
(en millions de F CFA)

Liste des projets en cours	Coût IVe Plan
1) Enseignement maternel : 170 classes	150
2) Enseignement primaire	5.000
2.450 salles de classe Centre-Sud	
400 salles de classe Est	
1.800 salles de classe Littoral	
1.600 salles de classe Nord	
1.000 salles de classe Nord-Ouest	
2.450 salles de classe Ouest	
600 salles de classe Sud Ouest	
Mobilier pour classes existantes	
3) Écoles normales	1.000
ENIA ou ENI de : Bafia, Ébolowa, Yaoundé, Ngoumou, Bertoua, Édéa, Nkongsamba, Maroua, Ngaoundéré, Garoua, Pitoa, Bamenda, Kumba, Bafoussam, Foumban.	
4) Sections artisanales rurales et sections ménagères	110
Akono, Awaé, Bengbis, Lolodorf, Ngoro, Tchékani, Yabassi, Banyo, Mbouda.	
5) Collèges d'enseignement technique	
Bafia, Monatélé, Sangmélima, Yagoua, Bangangté, Foumban, Bertoua.	
6) Lycées techniques	
Douala, Garoua	
Collèges d'enseignement secondaire et collèges d'enseignement général	

Bengbis, Djoum, Minta, Nanga-Éboko, Ndikinimeki, Yoko, Ntui, Ngoumou, Mfou, Esse, Ébolowa, Ambam, Messondo, Bot-Makak	
Ngogmapubi, Ayos, Akonolinga, Dzeng, Ngomedzap, Akom II, Kribi	
Yokadouma, Mouloundou, Lomié, Bétaré-Oya, Batouri	
Dibombari, Nkondjock, Loum, Yabassi, Ndom, Pouma, Bonadoumbé	
Guider, Tcholliré, Poli, Kaélé, Mora, Yagoua, Doukoula	
Penka-Michel, Mbouda, Batcham, Bafang, Bamendjoun, Bandjoun, Bazou, Bangangté	
Wum, Mbengwi	
Victoria, Mundemba	
8) Lycées enseignement général en cours	
Yaoundé	240
Bafia	200
Ébolowa	200
Abong-Mbang	100
Manengouba	100
Mokolo	100
Sultan Njoya	200
Dschang	200
9) Enseignement supérieur	7.095
4e tranche faculté de droit et sciences économiques	500
4e tranche faculté des lettres	500
4e tranche faculté des sciences	800
Centre universitaire de Dschang (ENSA, campus, ferme)	400
CUSS	1.600
École supérieure polytechnique	620
Extension bibliothèque universitaire	200
Amphithéâtre plein air	25
Institut de formation de recherches démographiques	250
Institut national de la Jeunesse et des Sport	1.700
École normale supérieure (extension)	300
Section formation professeur CET et lycées techniques	200
10) Formation agricole	
Extension des établissements de formation coopérative de Bamenda et d'Ébolowa	100
Équipement des établissements de formation agricole	100
11) Formation vétérinaire	
Centres nationaux de formation zootechnique et vétérinaire de Jakiri et de Maroua	200
12) Réforme de l'enseignement	
IPAR Yaoundé	100
IPAR Buéa	100
13) Service civique de Participation au Développement	600
14) Développement communautaire	500
15) Formation sanitaire	400
École des infirmiers à l'Est	
École des infirmiers au Nord	
École des laborantins à Bamenda	
École des aides-soignants à Bamenda	
Extension Écoles des infirmiers de Yaoundé	
École d'infirmiers et aides-soignants à Douala	
École d'infirmiers et d'aides-soignants à Bafoussam	
16) Formation sociale	
École nationale des Éducateurs et Assistants sociaux	200
TOTAL des projets en cours	**20.895**

Liste des projets nouveaux	**Coût IVe Plan**
1) Sections artisanales rurales et sections ménagères	500
Djoum Minta Évodula Ntui Ngoulemakong Bot-Makak Messondo Ayos Dzeng, Mvengue, Bokito, Mefomo, Mvomeka	
— Doumé, Lomié, Nguelemendouka, Messamena, Ndélélé	
— Dibombari, Manjo, Loum, Melong, Mbanga, Dizangué, Mouanko	
— Tibati, Tignere, Meri, Bogo, Mindif, Makari	
— Jakiri, Nwa, Fundong, Ndop, Batibo	
— Batcham, Galim, Bana, Company, Kékem, Penka-Michel, Bandjoun, Bangou, Bazou, Tonga	
— Muyuka, Tiko, Akwaya, Fontem, Bamuso, Bagem, Nguti	
2) CES ou CEG	800
— Évodoula, Ombessa, Awaé, Mbankomo, Bikok, Soa, Ngoulemakong, Makak, Mvengue	
— Doumé, Messamena, Nguelemendouka, Mbang	
— Manjo, Mbanga, Melong, Dizangué	
— Foumbot, Bana, Company, Kekem, Bangou	
— Mindif, Koza	
— Kumba, Jakiri, Nkambe, Bamenda, Batibo, Fundom, Tombel, Fontem	

3) Lycées enseignement général	700
— Akonolinga, Eseka, Bafang, Mbouda, Nanga-Eboko, Monatélé, Kribi, Douala,	
— Kumba, Bangangté, Mamfé, Batouri, Yokadouma, Yabassi	
4) CET	(800)
— Abong-Mbang, Bamenda et Centre d'encouragement à l'Artisanat	
— Bafang, Victoria	
5) Lycées techniques	(1.200)
— Lycée technique de bois de Mbalmayo	300
— Lycée technique industriel de Yaoundé	300
— Lycée technique industriel et commercial Bafoussam	300
— Lycée technique de Bamenda	300
6) Enseignement supérieur	2.350
Ecole supérieure des Postes et Télécommunications	
Centre universitaire des Affaires à Douala (1re tranche)	
Centre universitaire de Ngaoundéré	
Centre universitaire de Buéa	
Higher Technical Teacher School	
7) Autres Etablissements de formation	920
Ecole hôtelière	
Ecole marine marchande	
Centre de Formation (FEMEC) à Garoua-Boulaï et Limbamba	
Ecole pratique itinérante	
10 Centres de Formation professionnelle agricole dans la province du Nord	
Centre de Formation des Agents communautaires à Buéa	
Création du Département de formation au CAPME	
Centre de formation des employés de bureau Buéa	
Centre de formation des métiers industriels à Pitoa	
8) Projet éducation BIRD (Cameroun) III	5.456
CET Ngaoundéré et Douala	
Collège technique d'Agriculture à Bambili, Maroua Ebolowa	
Collège régionale d'Agriculture à Bambili, Maroua, Ebolowa	
Extension de l'ENSA	
Trois dispensaires ruraux d'application pour le CUSS	
Total des projets nouveaux	**12.626**

Listes des projets	Coût au IVe plan
Enseignement maternel	150
Enseignement primaire	5.000
Ecoles normales	1.000
SAR et SM	610
CET	3.800
Lycées techniques	1.500
CES et CEG	1.400
Lycées d'Enseignement général	2.040
Enseignement supérieur	9.345
Projet d'Education BIRD (Cameroun) III	5.456
Service civique de Participation au Développement	600
Développement communautaire	500
Formation vétérinaire	200
Réforme de l'Enseignement	200
Département Formation au CAPME	50
Formation sanitaire	400
Formation sociale	200
Ecole marine marchande	100
Ecole hôtelière	100
Formation agricole	870
TOTAL GÉNÉRAL	**33.621**

RÉCAPITULATION PAR TYPE DE FORMATION

1 — FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

— S.A.R. et S.M.	610
— CET	3.800
— Lycées techniques	1.500
— Projet BIRD/CAM II	5.456
— SCPD	600
— Développement communautaire	500
— Formation vétérinaire	200
— Écoles normales	1.000
— Section formation CAPME	50
— Formation sanitaire	400
— Formation sociale	200
— Formation agricole	870
— Service	200
S/TOTAL 1	**15.356**

2 — FORMATION, ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
— Maternel	150
— Primaire	5.200
— Secondaire	3.440
S/TOTAL 2	8:790
3 — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	9.345
TOTAL GÉNÉRAL	**33:521**

VI. 2.— EMPLOI

VI. 2.1.— LES DONNÉES DU PROBLÈME

Il est difficile d'établir une ligne de démarcation nette entre les emplois du secteur traditionnel et ceux du secteur moderne de l'économie camerounaise. Jusqu'ici, le secteur traditionnel n'a fait l'objet d'aucune investigation poussée. Il reste par conséquent très mal connu bien qu'il englobe la majorité de la population active occupée.

On constate que le secteur est atteint d'une certaine stagnation et même qu'il regresse en raison de l'exode rural et des mouvements migratoires interrégionaux ruraux. Ce genre de mobilité de la population entraîne l'abandon d'un certain nombre d'activités et cause par conséquent la diminution des emplois dans ce secteur.

Dans l'ensemble, le secteur traditionnel se caractérise par:

— l'abandon des emplois de ce secteur au profit des possibilités d'emploi du secteur moderne urbain;
— l'instabilité et le bas niveau des revenus dus à l'emploi généralité des techniques à faible rendement;

— le sous-équipement en matière d'encadrement.

La situation actuelle de l'emploi dans le secteur moderne concerne la main-d'œuvre salariée aussi bien dans le secteur privé et para-public que dans le secteur public, exception faite des effectifs des Forces armées. Dans le secteur privé et para-public la situation se caractérise par:

— une répartition très inégale des effectifs par province,
— une concentration des effectifs dans quelques branches d'activité,
— une très grande mobilité se traduisant par une très faible ancienneté des travailleurs,
— une insuffisance dans la camerounisation des cadres,
— une inadéquation entre la formation et l'emploi occupé.

Le secteur moderne privé et para-public répond aux normes de productivité et d'efficacité; toutefois, son extension actuelle ne lui permet pas de résorber complètement la population active inoccupée qui cherche un emploi dans ce secteur.

L'expansion du secteur moderne public a subi par contre une évolution très rapide; actuellement, une situation de saturation se fait sentir à certains niveaux, situation qui exige que les normes de rendement et de productivité soient mieux respectées dans ce secteur.

VI. 2.1.1.— La population active

Définie comme la tranche d'âge de 15 à 55 ans, la population active au Cameroun serait passée de 2,9 millions en 1969/70, à 3,0 en 1970/71, 3,2 en 1971/72 et à 3,6 millions en 1973/74.

La population active rurale est passée de 2,276 millions en 1972/73 à 2,338 millions en 1973/74 et représente respectivement 71 et 65% de la population active totale. Durant la même période, la population active urbaine est passée de 1,024 million à 1,262 million de personnes.

Il faut souligner qu en 1969/70 la population active urbaine constituait encore 23,5 % de la population active totale, soit 30,2 % environ de la population active rurale; en 1973/74, elle représentait déjà 35 % de la population active totale, soit 54,0 % de la population active rurale. Le tableau suivant illustre l'évolution estimée jusqu'en 1973/74.

La population active en milliers

TABLEAU N° VI.5

Année	Total	U	R	U/T en %	U/R en %
1969/1970	2.936	682	2.254	23,5	30,2
1970/1971	3.084	864	2.220	28,8	38,9
1971/1972	3.214	980	2.234	30,6	43,8
1972/1973	3.300	1.024	2.276	31,0	45,0
1973/1974	3.600	1.262	2.338	35,0	54,0

U = population urbaine
R = population rurale.

On constate une baisse continue du taux de la population active rurale au profit de l'accroissement de la population active urbaine. Ce taux a évolué à plus de 85 % en valeur absolue entre 1969/1970 et 1973/1974, la population active rurale n'ayant accusé qu'un léger accroissement se situant à 3,7 % dans la même période. Dès à présent, on constate que :

1°) — les effectifs d'agents de production en milieu rural stagnent ou regressent dans certaines régions, mettant en cause les capacités d'augmentation de production et de productivité dans ce secteur par suite de la persistence des moyens de production de type artisanal.

2°) — les effectifs d'agents de production en milieu urbain augmentent de façon permanente et créent un déséquilibre qui se traduit par le phénomène du chômage urbain.

VI. 2.2. — LA SITUATION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR MODERNE

Les effectifs des travailleurs salariés du secteur privé et para-public se chiffrent à 192.960 en 1971 et à 221.370 en 1974. Pour ce qui concerne la Fonction publique, l'ensemble des effectifs—titulaires et contractuels, auxiliaires, décisionnaires et agents des collectivités locales—atteint 51.340 en 1971 et 71.000 en 1974. Celui-ci représente 24,3 % de l'ensemble des salariés du secteur moderne en 1974 et 32,1 % des effectifs du secteur privé et para-public.

Les définitions des niveaux de qualification, présentés ci-dessus sous une forme très synthétique, correspondent à celles de la classification professionnelle nationale type (C.P.N.T.) adoptée, le 22 octobre 1970, par la Commission nationale paritaire des conventions collectives et des salaires.

1. Cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés (catégories 10 à 12 de la C.P.N.T., cadres A1 et A2 de la Fonction publique).

Ils participent effectivement à la direction de l'entreprise ou possèdent des attributions à l'intérieur desquelles ils peuvent faire preuve de larges initiatives; les diplômes de référence sont ceux que délivrent les établissements d'enseignement supérieur (licence au minimum) ou les grandes écoles.

2. Techniciens supérieurs (catégorie 9 de la C.P.N.T., cadre A1 de la Fonction publique).

Ils participent, avec les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés auxquels ils sont adjoints, à des tâches de conception, de gestion ou de production réclamant des facultés d'imagination et d'abstraction. Ils peuvent être amenés à diriger une équipe composée de techniciens, d'agents de maîtrise et de personnel qualifié.

Le diplôme de référence est le diplôme universitaire de technologie délivré par les instituts universitaires de technologie.

3. Techniciens et agents de maîtrise (catégorie 7 et 8 de la C.P.N.T., cadre B de la Fonction publique).

Ils surveillent et contrôlent les travaux qui sont conçus à un échelon supérieur, ou accomplissent des tâches réclamant un niveau de compétence élevé dans une technique très spécialisée. Ils sont le plus souvent associés à la mise au point des procédés de réalisation et coordonnent généralement les activités du personnel d'exécution.

Leur niveau de formation correspond à celui du second cycle de l'enseignement général et technique.

Le diplôme de référence est celui de technicien (fin des études secondaires techniques).

4. Main-d'Oeuvre qualifiée et hautement qualifiée (catégories 5 et 6 de la C.P.N.T., cadre C de la Fonction publique).

Ce personnel occupe des emplois supposant une connaissance générale du métier et parfois des connaissances techniques et pratiques approfondies; il doit pouvoir organiser son travail sur de simples directives; la formation initiale est généralement sanctionnée par un certificat d'aptitude professionnelle, mais doit être complétée par l'expérience.

5. Main-d'Oeuvre banale et spécialisée (catégories 1 à 4 de la C.P.N.T., cadre D de la Fonction publique).

Main-d'Oeuvre spécialisée.—Elle occupe des emplois supposant des connaissances techniques et pratiques simples qui s'acquièrent sur le tas ou par une formation professionnelle de courte durée (au maximum quelques semaines).

Main-d'Oeuvre banale.—Elle couvre le personnel qui occupe des, emplois qui ne supposent à peu près aucune connaissance professionnelle.

La main-d'œuvre banale et spécialisée ne pose pas de problème particulier; son recrutement est assuré dans le secteur rural traditionnel qui souffre du sous-emploi et dans les milieux urbains qui présentent des disponibilités plus ou moins importantes suivant l'acuité du chômage; quelques semaines d'apprentissage «sur le tas» suffisent à le rendre capable de remplir les tâches qui lui sont assignées.

La main-d'œuvre occupée à des emplois plus élevés, de l'ouvrier qualifié au cadre supérieur, nécessite une formation préalable plus ou moins poussée dont l'importance est capitale, car la bonne exécution du Plan dépend de la qualité de ceux qui en seront chargés.

La connaissance et l'analyse de la répartition structurelle des besoins nouveaux, à ces différents niveaux, de l'économie camerounaise, permettront de préciser les infléchissements et les nouvelles adaptations qu'il conviendra éventuellement de donner, dans le moyen terme, au système général d'éducation (qui englobe la formation professionnelle et technique et les divers ordres d'enseignement), pour satisfaire les demandes d'emplois sur le double plan qualitatif et quantitatif.

VI. 2.2.1.— La situation de l'emploi dans le secteur privé et para-public

VI. 2.2.1.1. — Effectifs des travailleurs selon les provinces

Presque la moitié des effectifs salariés se trouve localisée dans la province du Littoral. Les provinces du Littoral, du Centre-Sud, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest englobent en 1971 91,3 % des salariés, alors que le Nord et l'Ouest ne disposent respectivement que de 3,7 et de 3,2 % des effectifs, malgré l'importance numérique de la population de ces provinces.

TABLEAU VI.6 **EFFECTIFS DES TRAVAILLEURS SELON LES PROVINCES**

PROVINCES	1971		1974	
	TOTAL	%	*TOTAL*	%
Littoral	92.167	47,8	105.737	47,8
Est	3.609	1,8	4.139	1,9
Nord	7.043	3,7	8.079	3,6
Ouest	6.252	3,2	7.172	3,2
Centre-Sud	39.026	20,2	44.772	20,2
Nord-Ouest et Sud-Ouest	44.863	23,3	51.471	23,3
Ensemble	**192.960**	**100,0**	**221.370**	**100,0**

Comme il ressort du tableau ci-dessus, les effectifs des travailleurs ont évolué en valeur absolue au rythme annuel de 4,6 % de 1971 à 1974. La répartition des travailleurs selon les provinces a été cependant maintenue pendant cette période, confirmant ainsi la concentration des activités du secteur moderne dans quelques provinces.

VI. 2.2.1.2. — Effectifs des travailleurs selon les branches d'activité

40,5 % des travailleurs salariés du secteur privé et para-public sont occupés dans l'agriculture, les eaux et forêts et l'élevage, 23 % dans le secteur secondaire et 36,5 % dans le secteur tertiaire.

EFFECTIFS DES TRAVAILLEURS SELON LA BRANCHE D'ACTIVITÉ

TABLEAU VI.7

BRANCHE D'ACTIVITÉ	1971		1974	
	Total	%	*Total*	%
Produits végétaux et animaux	78.052	40,5	89.544	40,5
Industrie extractive et récupération	3.154	1,6	3.619	1,6
Industries manufacturières de produits organiques	25.104	13,0	28.800	13,0
Industries chimiques de produits miniers et énergétiques	10,853	5.6	12.452	5,6
Bâtiments et Travaux publics	15.321	7.9	17.577	7.9
Electricité. Gaz. Eau	5.393	2.8	6.187	2,8
Instituts financiers, assurances Agence immobilière	3,077	1.6	3.530	1,6
Transport et entreprises de communication	26.088	13,5	29.929	13,5
Services	5.383	2,8	6.176	2,8
Commerce	20.535	10,7	23.556	10,7
ENSEMBLE	192.960	100,0	221.370	100,0

Ces données confirment par conséquent la place dominante que détiennent l'agriculture, les eaux et forêts et l'élevage même dans les activités de type moderne. Il ressort par ailleurs du tableau ci-dessus que la répartition des effectifs selon les branches d'activité est restée constante de 1971 à 1974 Un tel état des choses n'est que partiellement significatif, car il faut tenir compte du fait que le taux retenu n'est qu'une moyenne approximative qui ne reflète pas l'accroissement réel des effectifs à l'intérieur de chaque branche d'activité.

VI. 2.2.1.3. — La camerounisation des cadres

La situation actuelle se caractérise dans le secteur privé et para-public par un faible pourcentage des cadres camerounais.

Une étude comparative menée en 1974 dans 290 entreprises révèle que le secteur moderne de l'agriculture, des eaux et forêts et de l'élevage détient 21 % des cadres camerounais contre 79,0 % d'expatriés; dans le secondaire, les proportions sont de 26 % contre 74 % et dans le tertiaire de 26,6 % contre 73,4 %.

VENTILATION DES CADRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS 290 ENTREPRISES

TABLEAU VI.8

Secteur d'activité	**Camerounais**	**Expatriés**	**Total**
Primaire	57	215	272
Secondaire	206	585	791
Tertiaire	221	610	831
Total	484	1.410	1.894

Une situation analogue se retrouve sur le plan national, quand on analyse la répartition des travailleurs selon les fonctions exercées. Comme il ressort du tableau ci-après, les expatriés occupent une partie importante des fonctions de direction et de cadres supérieurs.

TABLEAU N° VI.9 — **TRAVAILLEURS SELON LA NATIONALITE ET LA FORMATION (1974)**

FONCTION	Camerounais	Etrangers Africains	Autres nationalités	TOTAL
Directeurs	216	44	1 540	1 800
Cadres supérieurs	1.114	—	2 824	3 938
Cadres moyens	7.937	170	2.070	10.177
Personnel d'exécution	157.110	4.334	1 044	162.488
Apprentis	41.061	1.906	—	42 967
TOTAL	**207.438**	**6.454**	**7.478**	**221.370**

Malgré les efforts déployés au cours du IIIe Plan pour camerouniser les cadres du secteur privé et para-public, force est de constater que les réalisations dans ce domaine restent encore limitées.

VI. 2.2.1.4. — Structure professionnelle selon l'origine et le niveau de qualification

Le tableau ci-après fait ressortir une répartition inversement proportionnelle dans l'occupation des postes entre la main-d'œuvre nationale et la main-d'œuvre expatriée non africaine aux différents niveaux de la structure de pyramide de l'emploi. On constate en effet que les effectifs expatriés non africains sont les plus nombreux à partir du niveau de techniciens supérieurs.

TABLEAU N° VI.10.

TRAVAILLEURS SELON L'ORIGINE ET LE NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau de qualification	Camerounais	Etrangers Africains	Autres nationalités	TOTAL
Cadres supérieurs	307	58	564	1929
Techniciens supérieurs	1 248		3 755	5 003
Techniciens	5.892	158	1 468	7 518
Main-d'œuvre qualifiée	29.693	583	455	30 731
Main-d'œuvre spécialisée	56.322	1.170	48	57 540
Main-d'œuvre banale	113.976	4.485	188	118649
TOTAL	**207.438**	**6.454**	**7.478**	**221.370**

La répartition fonctionnelle des travailleurs et la structure professionnelle selon le niveau de qualification ont ensemble des répercussions au niveau des salaires. Avec 93,7 % des effectifs totaux de toutes les catégories, les Camerounais ne reçoivent que 70,6 % des salaires. Cette différence est due, en grande partie, à la concentration des travailleurs camerounais aux catégories des salaires les plus bas. Dans l'ensemble, ces catégories répondent aux emplois très instables qui correspondent au niveau de qualification de la main-d'œuvre spécialisée ou banale. Compte tenu de cette situation, on constate, comme le démontre le tableau ci-après, que la plupart des travailleurs sont occupés depuis peu de temps.

TABLEAU N° VI.11.

TRAVAILLEURS PAR ANCIENNETÉ

Ancienneté	1971		1974	
	TOTAL	%	TOTAL	%
Moins de 1 à 5 ans	129.881	67.3	149.004	67.3
6 à 10 ans	35.418	18.4	40.632	18.4
11 à 15 ans	15.243	7.9	7.488	7.9
16 à 20 ans	7.969	4.1	9.143	4.1
21 et plus	4.449	2.3	5.103	2.3
Ensemble	**192.960**	**100,0**	**221.370**	**100,0**

TABLEAU VI.14

BRANCHE D'ACTIVITE	Nbre de travailleurs occupant un emploi correspondant à leur type de formation			Nbre de travailleurs occupant un emploi différent de leur type de formation			Ensemble
	et à leur niveau de qualification	*mais infér. à leur niveau de qualification*	*mais supér à leur niveau de qualification*	*mais égal à leur niveau d'instruction*	*infér à leur niveau d'instruction*	*supér à leur niveau d'instruction*	
Produits végétaux et animaux	32.619	664	6.277	44.100	494	5.390	89.544
Industrie extractive et récupération	2.114	93	443	664	90	215	3.619
Industrie manufacturière des produits organiques	13.398	443	2.456	9.965	225	2.313	28.800
Industrie chimique de produits minéraux et caoutchouc	4.194	250	1.771	4.870	210	1.157	12.452
Bâtiments et Travaux publics	8.425	220	1.107	7.062	320	443	17.577
lectricité, gaz, eau	3.505	260	221	1.996	85	120	6.187
Institutions financières : assurances, agences immobilières	1.691	265	265	1.107	115	87	3.530
Transports, entrepôts et communications	10.600	443	5.613	9.900	395	2.978	29.929
Services	3.050	240	885	1.550	230	221	6.176
Commerce	10.502	221	1.328	9.990	493	1.022	23.556
ENSEMBLE	90.098	3.099	20.366	91.204	2.657	13.946	221.370

Comme il ressort de ce tableau, 48,7 % des travailleurs occupent un emploi différent de leur type de formation. Dans l'ensemble, on constate encore une inadaptation des travailleurs aux emplois occupés soit que l'emploi correspond au type de formation mais est inférieur ou supérieur au niveau de qualification, soit qu'il est différent du type de formation reçue.

VI. 2.2.2. — La situation dans la Fonction publique

Comme il a éte mentionné plus haut, l'ensemble des effectifs de la Fonction publique se chiffre à 51.340 en 1971 et à 72.000 en 1974. De 1973 à 1975 le taux annuel moyen d'accroissement de ces effectifs a été de 4,8 % contre 8,4 % de 1971 à 1974 En valeur absolue la situation se présente comme suit :

TABLEAU VI.15. — **EFFECTIFS DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

Catégories	1973	1974	1975
— Titulaires	16.310	18.101	19.672
dont :			
A	2.145	2.182	2.732
B	3.338	3.872	4.362
C	4.736	5.351	6.124
D	6.091	6.696	6.914
— Contractuels	2.170	3.034	3.444
— Décisionnaires et auxiliaires	36.709	38.705	37.980
— Agents des collectivités locales	10.911	11.160	11.385
TOTAL	66.100	71.000	72.481

L'analyse ci-après sera limitée aux fonctionnaires titulaires et aux contractuels puisque l'évolution des autres catégories est mal connue.

L'évolution des effectifs des titulaires et des contractuels depuis 1973 fait apparaître un net accroissement de ces catégories.

TABLEAU N° VI.16. — **EFFECTIFS DES FONCTIONNAIRES TITULAIRES ET DES CONTRACTUELS**

ANNEES	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
1973	16.210	2.170	18.380
1974	18.101	3.034	21.135
1975	19.672	3.444	23.116

Comme il ressort du tableau ci-dessus, la progression annuelle de ces effectifs a été environ de 12,1 %.

L'évolution des fonctionnaires titulaires a été différente de celle des contractuels. Le taux annuel d'accroissement des titulaires se situe au cours de la période envisagée aux environs de 10,2 % alors que les contractuels ont atteint un taux de 26,0 % passant ainsi de 2.170 à 3.444.

En ce qui concerne l'évolution interne des structures des effectifs des fonctionnaires titulaires, le tableau ci-dessous montre en valeur absolue des disparités dans leur progression.

TABLEAU N° VI.17.

Catégories / Années	A2	A1	B2	B1	C	D
1970	559	913	76	1.968	3.620	4.325
1971	568	1.041	88	2.261	3.800	4.653
1972	667	1.110	149	2.445	3.920	5.203
1973	783	1.362	209	3.029	4.736	6.091
1974	801	1.381	298	3.574	5.351	6.686
1975	855	1.417	385	3.977	6.124	6.914

Au cours de la période retenue, le taux annuel de l'accroissement des effectifs selon les catégories a été le suivant :

CATEGORIE

A2	8,5 %
A1	9,2 %
B2	38,5 %
B1	15,1 %
C	12,1 %
D	9,8 %

Or cette tendance s'est sensiblement modifiée au cours des trois dernières années. On constate en effet qu'entre 1973 et 1975, l'évolution a été la suivante :

TABLEAU N° VI.18.

Catégories / Années	A2	A1	B2	B1	C	D
1973	783	1.362	209	3.029	4.736	6.091
1974	801	1.381	298	574	5.351	6.696
1975	855	1.417	385	3.977	6.124	6.914
Taux annuel	4,5	2,0	35,8	4,6	13,7	6,5

Dans l'ensemble, le taux annuel d'accroissament des différentes catégories a sensiblement baissé, exception faite du cadre C qui a légèrement augmenté ses effectifs ces dernières années. Par ailleurs, on constate une insuffissance en valeur absolue des cadres B2 qui sont appelés à jouer un rôle déterminant entre le niveau de conception (cadre A) et les niveaux d'exécution (cadre C et D) puisqu'ils constituent avec le cadre B1 le niveau des cadres de maîtrise.

Les contractuels ont marqué, pour leur part, un accroissement supérieur à celui des fonctionnaires titulaires bien que leur nombre reste faible en valeur absolue.

TABLEAU N° VI.19.

Catégories / Années	5	6	7	8	9	10	11	12	Indéterminé (1)	Total
1973	31	293	582	631	200	300	31	21	81	2.170
1974	64	306	767	1.037	272	422	64	21	81	3.034
1975	66	306	851	1.255	305	477	73	21	90	3.444
Taux annuel	45,6	2,2	21,0	41,0	23,5	26,0	52,3	0,0	5,4	26,0

(1) Les effectifs de l'ex-Cameroun occidental

Au cours des années 1973 et 1975 le taux annuel d'accroissement de toutes les catégories, exception faite des catégories 6 et 12 et de la catégorie des indéterminés, varie entre 52,3 et 21 %; la comparaison entre les fonctionnaires titulaires et les contractuels fait ressortir qu'en valeur absolue les contractuels représentent en 1975 pour les catégories :

1) — 9 à 12 38,56 % des effectifs du cadre A
2) — 7 et 8 48,28 % des effectifs du cadre B
3) — 5 et 6 6,07 % des effectifs du cadre C
4) — 1 à 4 549,32 des effectifs du cadre D,

soit pour toute la période de 1973 à 1975 en pourcentage:

TABLEAU N° VI.20.

Catégories / Années	9 à 12	7 et 8	5 et 6	1 à 4
1973	25,73	37,46	6,84	341,30
1974	35,70	46,59	6,91	364,71
1975	38,56	48,28	6,07	549,32

VI. 2.2.2.1. — Les recrutements des fonctionnaires et contractuels

L'évolution des différentes cessations d'activité dans la Fonction publique est étroitement liée à l'évolution des recrutements et par conséquent aux problèmes de renouvellement des effectifs.

Entre 1973 et 1975 l'évolution des recrutements a été la suivante :

a) — *Recrutement des fonctionnaires*

TABLEAU N° VI.21.

Catégories / Années	A	B	C	D	Total
1973	399	744	1.026	1.173	3.007
1974	75	759	927	862	2.117
1975	114	615	1.042	598	1.952

1) Déduction faite des anciens fonctionnaires ayant évolué à l'intérieur de leurs corps, sur concours professionnels, au choix et sur titre.

Les recrutements représentent pour la période de 1973 à 1975 respectivement 18 55 %, 11,70 % et 9,92 % des effectifs totaux.

b) — *Le recrutement des contractuels*

Les effectifs des recrutements de contractuels ont été de 1.018 en 1974 et de 338 en 1975 soit respectivement 33,55 % et 9,8 % de leurs effectifs totaux.

En résumé, les recrutements subissent une diminution sensible par rapport aux effectifs totaux et, comme le montre la situation présentée ici-après, dans le sens d'un certain ajustement par rapport au taux annuel des cessations d'activité dans la Fonction publique.

VI. 2.2.2.2. — Les cessations d'activité des fonctionnaires et contractuels

Les cessations d'activité des fonctionnaires titulaires et des contractuels ont été de l'ordre suivant:

a) — Fonctionnaires titulaires

TABLEAU N° VI.22.

Catégories / Années	A	B	C	D	Total
1973	16	49	94	77	236
1974	31	46	60	88	225
1975	17	61	80	122	280

Dans ces effectifs, il faut relever que les retraités constituent avec des pourcentages qui varient entre 51,0 % et 67,8 % le groupe le plus important. Malgré tout, leur nombre reste encore très faible en valeur absolue.

Dans l'ensemble, les cessations représentent:

7,9 % des recrutements en 1973
10,6 % en 1974 et
15,3 % en 1975

soit 1,46 % des effectifs totaux en 1973,
1,24 % en 1974 et
1,42 % en 1975.

Il apparaît ainsi que le rythme des départs des fonctionnaires titulaires est actuellement faible.

Pour ce qui concerne les contractuels, les cessations font:

15,52 % en 1974 et
26,73 % en 1975 des recrutements.

En conclusion, les recrutements des titulaires recouvrent largement les cessations d'activité. Celles-ci restent marginales par rapport aux effectifs totaux. Par contre, elles atteignent des proportions plus sensibles chez les contractuels qui semblent jouer un rôle de plus en plus important dans l'ensemble des effectifs de la Fonction publique.

VI. 2.2.2.3. — La situation de l'assistance technique

Depuis 1973, l'évolution des effectifs du personnel de la coopération technique se présente comme suit:

TABLEAU N° VI.23

Pays ou organismes d'envoi	1973	1974	1975
	937	844	1001
Grande-Bretagne	45	44	17
Allemagne fédérale	53	51	42
Belgique	15	14	19
Pays-Bas	53	43	64
Suisse	27	29	17
Canada	82	87	70
U S A	75	96	81
Chine populaire		66	74
U.R.S.S.	7	6	5
O.N.U.	114	112	111
TOTAL	**1408**	**1398**	**1501**

Comme il ressort du tableau ci-dessus, le personnel de la coopération évolue de façon discontinue. Actuellement, la France fournit 66,7 % des effectifs le plus gros contingent, suivie de l'ONU, des Etats-Unis et de la Chine populaire. La diversité des pays fournisseurs souligne l'effort entrepris jusqu'à présent à diversifier autant que possible cette coopération. L'analyse de la répartition de ce personnel révèle que, comme dans le passé, c'est l'enseignement qui a de loin bénéficié de cette assistance suivie par le secteur de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts et par le secteur de la santé. Dans l'ensemble, la coopération technique intervient dans tous les secteurs de l'économie et de la vie sociale dans lesquelles une pénurie de cadres camerounais se fait encore sentir.

Les niveaux de formation du personnel de la coopération ne sont pas homogènes. En 1975, la répartition par niveau de formation et par pays était la suivante :

TABLEAU N° VI.24

Niveau de formation Pays ou organisme fournisseur	Inconnu	Secondaire	Supérieur Licence ou équival.	Supérieur Doctorat	Total
France	216	181	146	458	1001
Grande-Bretagne		2	15		17
Allemagne fédérale		12	18	18	42
Belgique	4		11	4	19
Pays-Bas		39	25		64
Suisse		3	12	2	17
Canada			57	13	10
U.S.A.			81		81
Chine populaire		40	19	15	74
U.R.S.S.				5	5
O.N.U.	111				111
TOTAL	**331**	**277**	**384**	**509**	**1 501**

VI. 2.3. — ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET SITUATION AU COURS DU IVe PLAN

Au cours du IVe Plan, la création des emplois proviendra des actions suivantes

a) — l'expansion des activités, l'extension et la création des entreprises ;
b) — le renouvellement des effectifs ;
c) — le remplacement d'une partie du personnel de l'assistance technique.

Toutes ces actions auront des répercussions différentes sur la création des emplois et l'évolution des effectifs du secteur moderne. Leur évolution nécessite de prévoir quels seront les niveaux de qualification, les catégories socio-professionnelles et même les spécialités susceptibles d'être demandées. Cette démarche soulève de nombreuses difficultés qui tiennent à :

— l'insuffisance des statistiques ;
— l'inexistence ou le manque de précisions sur les prévisions en main-d'œuvre, avancées par des entreprises ;
— l'incertitude affectant les prévisions du niveau de qualification et celle de la structure professionnelle, étant donné la situation sus-mentionnée au niveau même des entreprises et la durée de la formation qui est généralement plus longue que l'horizon du Plan.

Pour la période du IVe Plan un ensemble d'enquêtes (enquête-emploi, enquête budget/consommation, recensement industriel, commercial et artisanal, et le dépouillement du recensement général sur la population et l'habitat) a été mis en place dont les résultats permettront de donner une assise plus objective à la définition d'une politique de l'emploi.

Toutefois, sans attendre le détail de ces enquêtes, les perspectives ont pu être définies grâce à l'observation de l'évolution des effectifs et aux enquêtes entreprises au cours du IIIe Plan.

Au cours du IVe Plan les effectifs des salariés du secteur privé et para-public se situeront autour de 281 800, soit une création de 60 430 emplois nouveaux.

Le taux d'accroissement réel sera de 4,2 % environ. Ce taux est inférieur au taux observé au cours des trois dernières années du IIIe Plan qui se situe aux environs de 7 %; toutefois, il tient compte des remplacements, des contraintes qui accompagneront les projets retenus au cours du IVe Plan et de l'impact des technologies de pointe sur l'emploi dans le secteur industriel.

Quant à la Fonction publique, on peut s'attendre à ce que ses effectifs atteignent le chiffre de 101.194, ce qui représenterait un taux annuel d'accroissement de 6,9 %. A cet égard, il convient de souligner que la capacité de recrutement de ce secteur devra être étroitement liée à l'évolution du budget de fonctionnement des administrations publiques.

VI. 2.3.1. — L'évolution dans le secteur privé et para-public

VI. 2.3.1.1. — Evolution des effectifs des travailleurs selon les provinces

Au cours du IVe Plan, les pôles de développement qui se sont constitués dans le passé seront renforcés. Il s'agira en premier lieu des provinces du Littoral et du Centre-Sud. Ces deux provinces recevront en volume et en valeur la plupart des projets. Le Sud-Ouest verra également ses complexes agro-industriels prendre de l'ampleur. La réalisation du IVe Plan jettera la base d'une structure de pôles de développement englobant le Sud-Ouest, le Littoral et le Centre-Sud. Cette structure renforcera la concentration des travailleurs dans ces provinces.

La politique d'équipement et d'encadrement dont la province du Nord a fait l'objet sera soutenue. L'implantation de nombreux projets conduira à une investigation généralisée des potentialités économiques dans cette province et pourra servir de base soit pour un meilleur encadrement des effectifs des travailleurs soit pour la création de nouveaux emplois. Les provinces de l'Est, du Nord-Ouest et de l'Ouest recevront une partie des investissements qui pourront servir au maintien des emplois existants. Leur rythme d'évolution ne leur permettra pas toutefois d'avoir un impact sensible sur le volume de l'emploi.

VI. 2.3.1.2. — Evolution des effectifs des travailleurs selon la branche d'activité

Au cours du IVe Plan, on assistera à l'expansion des activités agro-industrielles et des services. Ces secteurs ont absorbé jusqu'à présent la plupart des investissements et seront les pôles d'attraction au IVe Plan. Le programme d'exploitation des potentialités énergétiques du pays et le programme d'expansion des infrastructures de communications pourront livrer des bases indispensables à un développement diversifié de l'économie et préparer ainsi une évolution harmonieuse de ces différentes branches d'activités.

La réalisation des grands complexes agro-industriels contribuera à l'extension des activités du secteur primaire; mais la participation de ce secteur à l'ensemble des effectifs diminuera au profit du secteur secondaire. Le taux de croissance du secteur tertiaire permettra de consolider le rôle de ce secteur dans l'ensemble des effectifs salariés. De 1974/1975 l'évolution générale se présentera comme suit :

TABLEAU VI.25

SECTEUR	1974/1975		1980/1981		Taux de croissance
	Effectifs	%	*Effectifs*	%	
Primaire	89 544	40,5	109 900	39	3,5
Secondaire	51 058	23	67 633	24	4,8
Tertiaire	80 768	36,5	104 267	37	4,4
TOTAL	**221 370**	**100,0**	**281 800**	**100,0**	**4,2**

Les secteurs secondaire et tertiaire progresseront plus rapidement que le secteur primaire. Comme les secteurs du secondaire et du tertiaire sont localisés essentiellement en milieu urbain, cette progression signifie que le milieu rural offrira plus d'emplois de type moderne que le milieu rural. Compte tenu des 60.430 nouveaux emplois, la répartition par secteur sera la suivante :

Secteur primaire :	23.532
Secteur secondaire :	14.482
Secteur tertiaire :	22.416

Classés par catégories de responsabilité, ces emplois seront répartis de la façon suivante :

Cadres supérieurs :	500
Techniciens supérieurs :	700
Techniciens :	2.000
Main-d'œuvre qualifiée :	10.000
Main-d'œuvre spécialisée :	15.000
Main-d'œuvre banale :	32.230
TOTAL	**60.430**

Cette répartition se traduira au niveau des types de formation comme suit :

Formations agricoles :	16.986
Formations scientifiques et techniques :	30.170
Formations commerciales, touristiques et hôtelières :	965
Formations médicales et sociales :	482
Formations administratives et juridiques :	4.827
Formations pédagogiques :	211
Formations littéraires et artistiques :	181
Formations non classées ailleurs :	6.698

Comme il ressort de la répartition ci-dessus, les besoins du secteur privé et para-public demandent en particulier des formations scientifiques, techniques

et agricoles. Cette situation sera prise en considération dans le système de formation dans la politique de la camerounisation qui sera poursuivie au cours du IVe Plan.

VI. 2.3.1.3. — La camerounisation des cadres

Compte tenu de l'évolution observée pendant ces dernières années, la camerounisation répondra plus que par le passé aux normes de rentabilité et d'efficacité. Aussi, un effort particulier sera-t-il fourni pour que les Camerounais qui assumeront des responsabilités détenues jusqu'à présent par des expatriés aient non seulement le niveau de qualification mais aussi une certaine expérience exigée par leurs nouvelles fonctions. Dans l'ensemble, les Camerounais devront occuper au moins 50 % des emplois du niveau des cadres et techniciens supérieurs et la totalité des emplois de techniciens et du personnel de la main-d'œuvre qualifiée. Cette perspective devra d'autant plus être atteinte que les centres de formation permettent de trouver sur place les cadres nécessaires, quitte à leur donner des possibilités de perfectionner leur expérience professionnelle.

VI. 2.3.1.4. — Adéquation entre formation reçue et l'emploi occupé

Au cours du IVe Plan, on s'efforcera de réduire davantage le nombre de ceux qui exercent un emploi ne correspondant pas au niveau de formation reçue ou même différent de leur type de formation.

VI. 2.3.2. — **L'évolution dans la Fonction publique**

VI. 2.3.2.1. — Choix d'un taux de croissance

Au cours des dernières années du IIIe Plan, la progression annuelle des effectifs des fonctionnaires titulaires et des contractuels a été de 12,1 % environ. Compte tenu des décisionnaires, des auxiliaires et des agents des collectivités locales, le taux atteint par la Fonction publique se situe toutefois à 4,8 %. Le taux relativement faible (4,2 %) retenu pour le secteur privé et para-public et la faible capacité, d'absorption du secteur traditionnel rural laissent prévoir que le secteur public subira comme dans le passé une pression très contraignante. Si la tendance observée jusqu'en 1975 était maintenue, les problèmes budgétaires se poseraient au cours du IVe Plan. Aussi le taux d'accroissement annuel ne devra-t-il pas être supérieur à 6,9 %. A ce taux, les effectifs de la Fonction publique seront de 101.194 en 1980/1981 et répartis comme suit:

TABLEAU N° VI.26.

CATEGORIES	1975/76	1980/81	Taux d'accroissement annuel
Titulaires	19 672	29 595	8,5 %
Contractuels	3 444	6 926	15,0 %
Décisionnaires et auxiliaires	37 980	50 817	6 %
Agents des collectivités locales	11 385	13 856	4 %
TOTAL	72.481	101.194	6,9 %

Ce tableau appelle les remarques suivantes :

Au cours du IVe Plan, le rythme d'accroissement des contractuels devra être sensiblement ralenti. Par contre, le taux actuel atteint par les effectifs des fonctionnaires titulaires pourra être maintenu, exception faite du taux d'accroissement des cadres B qui sera en moyenne plus élevé que celui des autres cadres. Enfin, les communes mèneront une politique plus rationnelle de l'emploi pour que leur budget ne soit pas trop affecté par le poids des agents permanents et temporaires qu'elles devront prendre en charge.

VI. 2.3.2.2. — Remplacement des agents nationaux

Eu égard à la jeunesse de la Fonction publique camerounaise, le taux actuel des cessations d'activité des fonctionnaires titulaires n'atteint même pas 5 % des effectifs et touche surtout les catégories C et D de la Fonction publique. Au cours du IVe Plan, le régime de retraite devra permettre qu'on atteigne un taux annuel de 2,0 % pour les fonctionnaires et de 1,5 % pour les travailleurs non fonctionnaires.

VI. 2.3.2.3. — Les remplacements du personnel de l'assistance technique

Compte tenu des cadres camerounais qui deviendront disponibles au cours du IVe Plan, une politique générale de camerounisation des emplois devra également toucher ce personnel. A terme, les cadres de la coopération avec le niveau du secondaire devront être intégralement remplacés; en même temps, on devra envisager le remplacement des coopérants du niveau de la licence. Le critère de l'efficacité devant être appliqué dans le domaine de la camerounisation, on tiendra compte d'une part de l'expérience professionnelle qu'un certain nombre de cadres a acquis et d'autre part des spécialisations dans lesquelles une pénurie des cadres camerounais se fait encore sentir.

VI. 2.3.3. — L'évolution globale des effectifs dans le secteur moderne

En 1980/1981, le secteur moderne de l'économie nationale se présentera comme suit :

TABLEAU N° VI.27.

A — SECTEUR PRIVÉ	Effectifs	%
Secteur tertiaire	109.900	39
Secteur secondaire	67.633	24
Secteur tertiaire	104.267	37
Total secteur privé	**281.800**	**73,6**
B — SECTEUR PUBLIC	101.194	26,4
TOTAL secteur moderne	**382.994**	**100,0**

Au cours du IVe Plan, il sera créé 89.143 nouveaux emplois de type moderne, dont 60.430 dans le secteur privé et para-public et 28.713 dans le secteur public. Les effectifs du secteur public se justifieront dans la mesure où une bonne partie des cadres de ce secteur sera orientée vers l'encadrement du secteur traditionnel pour le rendre plus dynamique.

VI. 2.4. — L'ÉQUILIBRE RESSOURCES HUMAINES ET EMPLOIS AU COURS DU IVe PLAN

La création de nouveaux emplois au cours du IVe Plan ne doit pas faire perdre de vue que l'évolution de la formation pose de plus en plus de problèmes pour donner un emploi à ceux qui ont abandonné ou terminé l'école. L'analyse suivante a donc pour but de mieux saisir les problèmes auxquels on sera confronté au cours du IVe Plan.

De 248.335 élèves de cours d'initiation en 1965/1966, 108.187 ont atteint le cours moyen deuxième année (class 6) en 1971/1972 soit 140.148 de déperdition ou 56,44 % de l'effectif initial. Des 108.187 élèves dénombrés en 1971/1972 au cours moyen deuxième année (class 6), 19.819 élèves se retrouvent en 6e/Form 1 en 1972/1973.

Compte tenu des redoublements (30 % des effectifs), de ceux qui suivent une septième année (Class 7) et des possibilités des différents centres de formation professionnelle pouvant accueillir un certain nombre d'élèves qui ont abandonné

l'enseignement général (5.000 élèves), ainsi que du nombre d'élèves en première année de l'enseignement technique avec un effectif de 6.669 en 1972/73, 177.328 jeunes entre 10 et 15 ans avaient dû entrer dans la vie active au cours de cette seule année.

L'évolution de 1960 à 1975 fait ressortir une moyenne annuelle de 135.500 élèves qui viennent grossir l'effectif de la population active. Tout compte fait, on doit admettre qu'à la fin du IIIe Plan quinquennal au moins 677.500 élèves se sont retrouvés dans une situation analogue. Compte tenu d'un indice d'accroissement minimum de 2 %, on devra s'attendre à un effectif de 1.143.685 élèves en 1980/1981 qui auront abandonné l'enseignement primaire pour entrer dans la vie active, sans pour autant être suffisamment préparés à leur nouveau rôle. A ce chiffre, il faut ajouter le nombre d'enfants qui, de prime abord, n'ont pas été scolarisés. Ce nombre serait de l'ordre de 600 000 jeunes en 1980/1981.

Une situation analogue se retrouve au niveau de l'enseignement secondaire. De 12.033 entrés en 1967/1968 en sixième par exemple, 9.948 se retrouvent en troisième. Entre la troisième et la seconde, le nombre d'élèves est passé de 9.948 à 5.662. En d'autres termes, de la sixième à la seconde, on constate une déperdition de plus de 6.000 élèves. L'analyse des années antérieures et des années qui ont suivi l'année de base dégage qu'en moyenne 7.500 élèves n'atteignent pas la seconde. Par ailleurs, 3.500 élèves abandonnent entre la seconde et la terminale y compris ceux qui n'obtiennent pas le baccalauréat. Comme ces chiffres tiennent compte des redoublements et des possibilités d'entrer dans des établissements de formation professionnelle, on estime que 11.000 élèves quittent chaque année l'enseignement secondaire pour entrer dans la vie active. On doit par conséquent estimer à 55.000 le nombre d'élèves qui ont abandonné l'enseignement secondaire au cours du IIIe Plan. A ce chiffre, il faut ajouter les abandons de l'enseignement technique, soit à peu près 3.500 par an ou 17.500 pour la période du IIIe Plan. En d'autres termes, 72.500 jeunes du cycle secondaire chercheraient actuellement du travail sans une formation professionnelle quelconque.

En admettant un taux de croissance de 14,5 % (le taux moyen de l'évolution des effectifs du secondaire entre 1965/1966 et 1973/1974 a été approximativement de 14 %) 178 011 élèves auront interrompu leur formation de cycle secondaire et feront partie de la population active disponible en 1980/1981.

En résumé, les prévisions sur les déperditions dans le système de l'enseignement primaire et secondaire en vigueur seront les suivantes :

TABLEAU N° VI.28. — **ÉVOLUTION DES DEPERDITIONS DANS LE SYSTÈME DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

ANNEES	1975/76	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980 81
Enseignement primaire	677 500	752 296	835 349	927 572	1 029 976	1 143 685
Enseignement secondaire	72 500	86 768	103 844	124 280	148 739	173 011
ENSEMBLE	**750 000**	**839 064**	**939 193**	**1 051 852**	**1 178 715**	**1 321 696**

Pour mieux cerner la situation, on devra tenir compte des admis aux examens de l'enseignement technique et des grandes écoles puisque ce groupe de personnes qualifiées sera oreienté vers le marché de l'emploi.

A titre d'exemple, 1 184 élèves ont passé les examens de l'enseignement technique en 1972 et sont répartis comme suit :

TABLEAU N° VI.29.

NATURE DE L'EXAMEN	ADMIS
Certificats d'Arts Ménagers	107
C.P.A. de Dactylographie	46
C.A.P. Industriels	437
C.A.P. Commerciaux	227
C.A.P. Spéciaux	48
Probatoire Economique	191
Probatoire Industriel	83
Brevet de Technicien Industriel	19
Brevet Professionnel	20
Brevet de Technicien Supérieur	6

On devrait s'attendre à ce qu'une bonne partie de ces diplômés se retrouve sur le marché de l'emploi, soit 500 par an ou 2 500 à l'année terminale du IIIe Plan, soit 5 000 en 1980/81.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, l'Université et les autres établissements de même nature devraient avoir formé 9 542 diplômés à l'issue de la période quinquennale.

Comme il a été mentionné plus haut, le secteur privé et para-public ne pourra avoir que 281 000 salariés, soit une création de 60 430 emplois nouveaux dans la période du IVe Plan. En même temps, la Fonction publique utilisera 101 194 personnes, soit 28 713 emplois nouveaux.

En conséquence, le secteur moderne de l'économie n'offrira en 1980/81 que 89 143 emplois nouveaux alors que 1 926 700 jeunes seront en quête d'une activité professionnelle. En d'autres termes, un peu plus de 4,6 % de ces jeunes ont des chances de trouver un emploi en 1980/81.

Même si l'on considère qu'un tiers des jeunes en quête d'un travail pourrait être intégré dans le secteur traditionnel de l'économie, force est de constater, que presque 1 200 000 jeunes risquent de former une bonne partie des chômeurs des années 1980/81. Ce chiffre représentera 25 % de la population active disponible de la même anée.

Il serait nécessaire de renverser rapidement cette tendance afin d'éviter des distorsions économiques et sociales graves à moyen et à long termes. Pour ces raisons, il est envisagé, au cours du Plan, de poursuivre et de lancer des opérations devant conduire à la création d'emplois productifs. Les efforts porteront sur :

— l'augmentation du nombre des sections artisanales rurales et des sections ménagères :
— la multiplication des centres du Service civique de Participation au Développement;
— l'élargissement de la capacité des projets agro-industriels ;
— les actions de promotion et d'expansion des petites et moyennes entreprises ;
— le développement des activités artisanales.

Pour atteindre ces objectifs des mesures d'accompagnement seront nécessairement retenues, notamment dans le domaine de l'affectation des terres et de l'octroi des crédits.

Une politique judicieuse du crédit permettra aux entrepreneurs de petites et moyennes dimensions de résoudre le problème du financement de leurs activités.

On obtiendra ainsi une augmentation substantielle du volume global de l'emploi par la création et l'expansion des petites et moyennes entreprises et l'élargissement des activités artisanales.

En conclusion, au cours du IVe Plan, l'orientation de valorisation du travail se poursuivra aussi bien pour le secteur moderne que pour le secteur traditionnel de l'économie, le but assigné étant de créer les bases nécessaires pour qu'une grande partie de la population active puisse trouver un emploi dans l'un des secteurs de l'économie.

VI.2.5.— ENQUÊTE EMPLOI

Pour permettre une meilleure politique de l'emploi, on procèdera au cours du IVe Plan à une enquête englobant aussi bien le secteur moderne que le secteur traditionnel de l'économie. Une telle enquête présentera la situation réelle de l'emploi et les possibilités offertes par l'économie nationale. Cette enquête sera complétée par un recensement industriel, commercial et artisanal et permettra de mieux comprendre l'évolution de la population active au cours de ce Plan quinquennal. Son coût est estimé à 200 millions de francs CFA.

CHAPITRE VII **Jeunesse et Sports**

Le sport apparaît pour la jeunesse camerounaise comme :

— Un facteur de formation permanente pour l'épanouissement total de l'être ;
— Un facteur de renforcement de l'unité nationale (rencontres sportives) ;
— Un moyen d'expression de la personnalité nationale ;
— Un élément de révalorisation mentale et physique du producteur, de prévention de la délinquance juvénile, d'occupation du temps libre par une activité récréatrice.

Ces différentes raisons justifient la place importante que le IVe Plan accorde à l'encadrement de la jeunesse et aux activités sportives.

Le programme retenu s'efforce de combler le retard accumulé au cours des Plans précédents et comporte les projets suivants :

VII. 1.— PROJETS DU S/SECTEUR JEUNESSE

CRÉATION DE 7 CENTRES DE SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

Ce projet poursuit les efforts déjà entrepris en vue de la formation et de l'encadrement de la jeunesse. Les assujettis à leur sortie seront en mesure de s'insérer dans la vie active et de devenir des producteurs. Grâce au service civique on espère :

— développer l'agriculture moderne pour l'essor économique du pays ;
— conduire à la complémentarité des activités en milieu rural (menuisier, maçon, forgeron, etc...).
— mobiliser les potentialités humaines du pays et, ce faisant, réduire substantiellement le chômage et le sous-emploi aussi bien en milieu rural qu'urbain et accroître sensiblement la productivité et la production nationales.

Les investissements à affecter au Service civique au cours de la période quinquennale seront de l'ordre de 600 millions F CFA, somme excluant les apports de l'investissement humain. Ces investissements porteront sur :

— la construction de 5 centres nationaux devant servir de structures d'accueil pour la formation de « leaders » paysans pour l'initiation au travail manuel et aux travaux d'intérêt général ;

— le réaménagement de 3 centres urbains et de 7 centres ruraux ;

— la fourniture des équipements nécessaires pour le bon fonctionnement de ces différents établissements.

Calendrier de mise en place de ces structures

Années	Construction 5 centres nationaux (C.N.)	Réamenagement + 7 centres ruraux (C.R.) et 3 centres urbains (C.U.) existants	Equipement des Centres
1	Démarrage C.N. 1	1 centre urbain et 1 centre rural	Equipement 1 C U 1 C R
2	Finition C.N. 1 Démarrage C.N. 2	1 centre urbain 1 centre urbain et 1 centre rural	Equipement C.N 1 1 C.U et 1 C.R
3	Finition C.N. 2 Démarrage C.N. 3	1 centre urbain et 1 centre rural	Equipement C N 2 1 C U et C R
4	Finition C.N. 3 Démarrage C.N. 4	2 centres ruraux	Equipement C N 3 2 C R
5	Finition C.N. 4 Démarrage C.N. 5	2 centres ruraux	Equipement C N 4 2 C.R.
6	Finition C.N. 5		Equipement C.N 5

Ce projet repris dans le secteur formation a été retenu en première priorité à cause de son impact sur l'économie.

VII. 1.2.—CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES CENTRES DE JEUNESSE ET D'ANIMATION URBAINE A DOUALA, YAOUNDÉ, BAFOUSSAM, GAROUA ET BUÉA

Ce projet vise particulièrement l'encadrement et la formation de la jeunesse urbaine, combat l'oisiveté et la délinquance juvénile et aide les jeunes qui n'ont pas pu poursuivre leurs études à apprendre un métier (plomberie, mécanique, peinture etc. . .) leur permettant de vivre sainement. En même temps ces jeunes reçoivent une formation civique favorisant leur insertion dans le milieu social et les rendant aptes à participer aux activités sportives et culturelles dans leurs quartiers (club théâtral, choral, club sportif, etc...).

VII. 1.3.— CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT DE 10 FOYERS D'ANIMATION RURALE à: Édéa, Bafia, Nkongsamba, Yabassi, Ébolowa, Éséka, Kribi, Ngaoundéré, Bertoua, Bamenda.

Ces foyers ont pour but de regrouper les jeunes ruraux pendant leurs moments de loisir en vue de promouvoir les activités intellectuelles, civiques et sportives.

VII. 1.4.— CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT DE DEUX VILLAGES DE VACANCES

Ces centres seront équipés pour recevoir des élèves et étudiants pendant leurs vacances ainsi que des groupes de travailleurs dans le cadre de la promotion du tourisme de masse.

Ils seront aménagés et équipés pour servir de centres de conférences, de lieux de rencontres pour des colloques et des seminaires.

VII. 2.— PROJETS DU S/SECTEUR SPORT

VII. 2.1.— AMÉNAGEMENT DES CENTRES NATIONAUX D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (CNEPS DE DSCHANG ET GAROUA)

Ce projet vise à augmenter la capacité d'accueil des institutions de formation du personnel de la Jeunesse et des Sports dont la demande augmente fortement compte tenu de la croissance de la population et de la nécessité de vulgariser les sports.

VII. 2.2.— CONSTRUCTION DE 5 STADES PROVINCIAUX ET DES GYMNASES D'ENTRAINEMENT

Ce projet permettra de doter les villes de Bafoussam, Garoua, Bertoua, Buéa, Bamenda, de stades modernes et de gymnases d'entraînement qui constitueront un cadre approprié pour le développement du sport et des centres de rencontres au niveau national et international.

VII. 2.3.— CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN PALAIS DES SPORTS ET D'UNE PISCINE

La ville de Douala sera dotée au cours du IVe Plan d'un Palais des sports et d'une piscine olympique. La nature de ces équipements répondra à la double nécessité :

— d'encourager les rencontres sportives au niveau national et régional afin d'obtenir une promotion du sport camerounais ;

— de permettre l'organisation des rencontres internationales, cette émulation étant indispensable pour situer le sport camerounais dans les compétitions internationales.

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS

PROJETS	*COUT TOTAL*
Projets en cours d'exécution	
1. 3 Centres de jeunesse à construire à — Bafoussam — Garoua — Batouri	150 000 000
2. Construction et aménagement des centres de jeunesse et d'animation urbaine — Douala — Yaoundé — Bafoussam — Garoua — Buéa	1 200 000 000
3. Construction de 10 foyers d'animation rurale — Edéa — Bafia — Bertoua — Nkongsamba — Ebolowa — Eséka — Ngaoundéré — Bamenda — Yabassi — Kribi	150 000 000
4. Construction et équipement du Palais des sports à Douala	400 000 000
5. Construction et équipement de 2 centres permanents d'éducation (villages de vacances) à — Victoria — Kribi	100 000 000
6. Construction de gymnases d'entrainement à — Bafoussam — Bertoua — Buéa — Garoua — Bamenda	400 000 000
7. Construction de 5 stades provinciaux a) Réalisation à — Bafoussam — Garoua b) Etude et réalisation à — Bertoua — Buéa — Bamenda	1 milliard
8 Construction piscine à Douala	100 000 000

PROJETS	*COUT TOTAL*
Projets nouveaux	
1 Construction et aménagement des installations sportives scolaires	300 000 000
2 Aménagement des C.N.E.P.S. Dschang, Garoua	100 000 000
3 Aménagement des infrastructures sportives	100 000 000
TOTAL GÉNÉRAL	**3 000 000 000**

CHAPITRE VIII Santé et Affaires sociales

VIII. 1.— LA SANTE

L'orientation fondamentale de la politique du gouvernement en matière de la santé est de réaliser graduellement la couverture sanitaire totale de la population sous tous les aspects de la médecine: Prévention—Soins—Education.

Cette couverture sanitaire doit se traduire par:

— l'éradication des endémies les plus répandues;
— la réduction à la suite des mesures d'hygiène et d'assainissement des maladies transmissibles liées à l'eau et au péril fécal;
— l'élevation du niveau de santé des populations et l'allongement de l'espérance de vie qui devra atteindre 50 à 55 ans en 1981

Pour la réalisation de ces objectifs, les efforts du IVe Plan devront être guidés par les principes suivants:

— la priorité à la médecine préventive;
— le renforcement de l'infrastructure sanitaire existante en les dotant d'un personnel médical et para-médical suffisant en quantité et en qualité et d'équipement moderne;
— la création des centres de santé dans les zones rurales et frontalières encore mal équipées;
— la mobilisation des populations dans le cadre du développement auto-centré afin qu'elles participent à l'effort d'amélioration du niveau de santé entrepris par le Gouvernement.

VIII. 1.1.— LA MÉDECINE PRÉVENTIVE

La médecine préventive vise à protéger l'homme des maladies et l'on s'efforcera au cours du IVe Plan de la mettre à la disposition de toutes les couches de la population.

Elle intéresse en premier lieu la catégorie de la population la plus vulnérable: les femmes et les enfants. Son action porte également sur:

— l'éducation sanitaire et nutritionnelle des populations
— le dépistage systématique et le traitement des maladies porteuses des parasites
— la lutte contre les maladies endémiques et transmissibles.

Le programme du IVe Plan accorde la priorité aux zones rurales et frontalières. Il vise le développement de l'infrastructure existante et prévoit:

VIII. 1.1.1.— L'équipement et l'aménagement de 45 centres de santé élémentaires (CSE), la finition des 30 CSE et la construction et l'équipement des 60 centres de santé élémentaires (CSE).

Ce programme consiste à aménager, équiper et achever les centres de santé élémentaires construits au cours des Plans précédents. Par ailleurs il devra poursuivre l'effort de la couverture sanitaire du pays et permettra la création des CSE dans les localités qui jusqu'à présent en étaient dépourvues.

Le montant des investissements réservés au CSE s'élève à 591 millions de francs CFA.

VIII. 1.1.2.— L'aménagement et la construction des centres de santé développés (CSD)

Ce programme vise l'aménagement et l'équipement de 18 CSD, la construction et équipement de 6 nouveaux CSD pour doter tous les chefs-lieux d'arrondissement de ce type de formation sanitaire. (coût 304 millions)

VIII. 1.1.3.— Construction et équipement des centres départementaux de la médecine préventive (CDMP) et des centres de Protection maternelle et infantile (P.M.I.)

La politique de couverture sanitaire qui consiste à doter chaque chef-lieu de département d'un CDMP et d'une PMI va se poursuivre au cours du IVe Plan par:

— l'aménagement et l'équipement de 8 CDMP et de 4 maternités,

— la construction et équipement de 5 CDMP et de 21 PMI départementaux.

La réalisation de ces opérations nécessitera 265 millions de francs CFA.

VIII. 1.1.4.— Création des PMI villageoises

Ce projet consiste en la transformation de 160 CSE et CSD en PMI villageoises. Il s'agira pour cela de doter ces formations du matériel nécessaire à la protection maternelle et infantile (coût 5 millions).

VIII. 1.1.5.— La transformation, la construction et l'équipement de 20 centres de santé et la construction de 4 salles de conférences dans les zones DASP.

Ce projet vise le renforcement, l'équipement de l'infrastructure existante et l'accroissement de la capacité opérationnelle dans les zones de démonstration d'action de la Santé publique.

Le volume des investissements à réaliser s'élève à 211 millions de francs CFA.

VIII. 1.1.6. — La poursuite et l'intensification de la lutte contre les maladies endémiques et transmissibles.

Le programme du IVe Plan sera axé essentiellement sur :

— la lutte contre le trypanosomiase, les maladies vénériennes, les hôtes intermédiaires de schystomiase, les vecteurs des maladies transmissibles, la lèpre, le contrôle d'eau et du péril fécal. Le montant des investissements pour la période quinquennale est de 520 millions de francs CFA.

— l'acquisition des équipements techniques pour les opérations de dépistage et soins comprenant: laboratoires épidémiologiques et de terrain s'élevant à 100 millions de francs CFA.
— l'équipement des équipes mobiles en congelateurs et réfrigérateurs et autres matériaux sanitaires pour une somme de 150 millions de francs CFA.
— l'équipement des secteurs épidémiologiques en vaccins dont le coût est évalué à 150 millions de francs CFA.
— la lutte contre la malnutrition et le goître endémique pour un coût de 50 millions de francs CFA.

VIII. 1.1.7.— La création de 7 cabinets dentaires et la mise sur pied d'une équipe mobile dentaire par province.

Il s'agira d'assurer l'éducation sanitaire et dentaire des populations et fournir des soins sur place. Le montant des investissements prévus est de l'ordre de 52 millions de francs CFA.

VIII. 1.2.— MÉDECINE CURATIVE

Le programme de la médecine curative pour le IVe Plan vise notamment l'équipement sanitaire du pays afin de permettre un traitement plus efficace des maladies et la réduction des évacuations sanitaires à l'étranger. Pour mener a bien ce programme, l'on veillera à l'approvisionnement régulier des hôpitaux en médicaments et à l'assainissement de leur gestion. Ce programme prévoit :

VIII. 1.2.1.— La construction de trois hôpitaux provinciaux

Il s'agit de doter les capitales provinciales (Bertoua, Douala, Bafoussam) des hôpitaux modernes de grande capacité munis de laboratoire d'analyse et des services capables de servir l'ensemble de la Province.

Bertoua ne disposant jusqu'à présent que d'un petit hôpital de 80 lits, sera doté au cours du IVe Plan d'un hôpital moderne de 300 lits qui permettra de faire face à l'accroissement du nombre de malades et de dispenser les soins avec plus d'efficacité. (Coût : 400 millions de F CFA).

Bafoussam : l'actuel hôpital provincial de l'Ouest compte 140 lits et manque de certains services et laboratoire ; au cours de la période quinquennale, il sera construit un hôpital moderne de grande capacité. (Coût : 400 millions de F CFA).

Douala : la population desservie par l'hôpital Laquintinie est de plus de 300.000 habitants. Cet hôpital a environ 800 lits dont l'occupation moyenne est très forte. Il importe en conséquence de doter Douala d'un hôpital provincial de 400 lits. (Coût : 350 millions).

VIII. 1.2.2.— La construction, l'équipement, l'extension et l'aménagement des hôpitaux départementaux

Il sera construit au cours du IVe Plan 13 hôpitaux départementaux tandis que l'aménagement et l'extension couvriront 8 autres formations sanitaires départementales. Le coût global de ces opérations se situera autour de 2.070 millions de F CFA.

VIII. 1.2.3.— La prise en charge par l'Etat des 3 hôpitaux CDC de Bota Tiko et Ekona

Le montant de ce projet se chiffre à 109 millions de F CFA.

VIII. 1.2.4.— La construction et l'équipement de 6 magasins provinciaux annexes de matériel à Douala, Bafoussam, Garoua, Bertoua, Buea, Bamenda afin d'assurer le stockage et la conservation des produits pharmaceutiques dans les meilleures conditions.

VIII. 1.2.5.— L'équipement des hôpitaux départementaux et d'arrondissement pour un coût total de 600 millions de francs CFA.

VIII. 1.2.6.— Transformation de 25 CSD en hôpitaux d'arrondissement

Centre-Sud: Okola, Bokito, Zoétélé, Ngoumou

Ouest: Bamendjou, Bandjoun, Bazou, Penka-Michel, Kekem, Tonga, Magha

Littoral: Nkondjock, Loum, Dibombari

Nord Mindif, Bourra

Nord-Ouest: Jakiri, Nwa, Batibo, Bali

Est: Diang, Ndélélé

Sud-Ouest: Bangem, Akwaya, Bamosso

Il s'agit de poursuivre l'effort de renforcement de l'équipement sanitaire et doter les arrondissements en médecins et personnels qualifiés. (Coût: 500 millions de F CFA).

VIII. 1.2.7.— Equipements des hôpitaux centraux de Yaoundé et de Douala en groupe électrogène

Il s'agit de les doter des groupes électrogènes permettant la poursuite des travaux médicaux et la conservation des produits en cas de panne d'électricité. (Coût: 100 millions de francs CFA).

VIII. 1.3.— LA FORMATION

L'efficacité du programme de la couverture sanitaire du pays dépend en grande partie du personnel. A l'heure actuelle on dispose de 349 médecins soit 1 médecin pour (20.000 habitants). L'objectif visé par le IVe Plan est d'arriver à une moyenne d'un médecin pour 15.000 habitants en 1981 ce qui nécessite la formation de 300 médecins supplémentaires au cours du IVe Plan.

Les besoins de formation des autres personnels médicaux au cours de la période se présentent comme suit:

— 50 pharmaciens
— 20 chirurgiens dentistes
— 11 ingénieurs sanitaires
— 200 techniciens supérieurs des différentes spécialités
— 4.349 agents moyens et subalternes.

Ce programme de formation exigera:

— l'introduction de nouvelles sections au CUSS,
— la création de nouvelles écoles des infirmiers et infirmières accoucheurs dans les provinces de l'Est et du Nord,
— la création d'une école de laborantins à Bamenda,
— la construction à Bamenda et à Victoria de deux écoles d'aides-soignants,
— la construction à Douala et à Bafoussam des bâtiments des écoles des infirmiers et aides-soignants,
— l'agrandissement de l'école nationale d'infirmiers de Yaoundé.

VIII. 1.4.— MÉDECINE PRIVÉE

Le programme comporte pour :

VIII. 1.4.1.— L'Eglise catholique

La construction, l'aménagement et la réfection de 29 centres hospitaliers dont 18 au Centre-Sud, 8 à l'Ouest, 7 dans le Littoral et 6 au Nord.

VIII. 1.4.2.— L'Eglise protestante

La construction de l'hôpital presbytérien de Djoungolo.

VIII. 1.4.3.— Le privé laïc

La construction de l'hôpital rural de Mandjap.

VIII. 1.5.— PHARMACIE

VIII. 1.5.1.— La construction et l'équipement de deux pharmacies d'approvisionnement de Douala et de Yaoundé, et la création de 100 pro-pharmacies dans les zones rurales

Ce projet vise la meilleure conservation des produits pharmaceutiques et le ravitaillement adéquat des populations des zones rurales non pourvues. (Coût : 450 millions de F CFA).

VIII. 1.6.— LA MÉDECINE TRADITIONNELLE

L'effort consistera à recenser et à localiser les guérisseurs, ce qui permettra l'intégration de la médecine traditionnelle dans un circuit rationnel de traitement des malades.

VIII. 2. — AFFAIRES SOCIALES

Ce secteur est appelé à jouer un rôle dans le contexte du développement économique et social du pays.

A cet égard des objectifs visant à la protection et à la réinsertion efficaces des groupes sociaux les plus vulnérables lui seront assignés.

Il s'agira notamment :

— de la prévention du traitement de la délinquance juvénile et de l'inadaptation sociale,
— de la protection de l'individu,
— de la promotion de la famille.

Les efforts s'orienteront donc vers la réalisation des unités de production économiquement viables et susceptibles de donner aux handicapés et aux inadaptés sociaux une formation professionnelle, destinée à faciliter leur insertion dans la société.

Par ailleurs, l'on s'efforcera au cours de la période quinquennale d'étendre les centres de rééducation des délinquants dans toutes les provinces. Un accent particulier devra être mis sur le contrôle des écoles de formation des travailleurs sociaux et de toutes les institutions concourant à la mise en œuvre de la politique de protection sociale.

PROGRAMMES DU IVe PLAN

VIII.2.1. — ACHÈVEMENT ET ÉQUIPEMENT DU CENTRE BORSTAL DE BUÉA

Ce projet vise à augmenter la capacité d'accueil du centre et à le doter d'un équipement permettant la rééducation et la formation professionnelle des délinquants internés. (Coût : 150 millions).

VIII. 2.2. — ÉQUIPEMENT DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-MÉNAGERS

Il s'agit d'équiper 8 centres et de construire 29 centres sociaux-ménagers. Ce projet qui combat la délinquance juvénile et l'oisiveté permettra à un grand nombre de jeunes (garçons et filles) de recevoir une éducation et une formation professionnelle utile à la société. Le montant des investissements s'élève à 318 millions de F CFA.

VIII. 2.3. — RÉHABILITATION PROFESSIONNELLE DES HANDICAPÉS ET LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE POUR AVEUGLES

Ce projet consiste à construire et à équiper à Garoua un centre pour les aveugles. En plus des soins médicaux, ils recevront une formation professionnelle leur permettant

de subvenir à leurs besoins (tressage de paniers et nattes, fabrication de petits objets...). (Coût : 240 millions de F CFA).

VIII. 2.4.— LA CRÉATION DES CHANTIERS RURAUX D'ADAPTATION SOCIALE DES JEUNES ET DES CENTRES D'ÉDUCATION DES JEUNES FILLES, LA CONSTRUCTION ET L'ÉQUIPEMENT DE 3 FOYERS D'ACCUEIL

Ces projets destinés à endiguer l'exode rural, conduiront à l'encadrement des jeunes. Ils cherchent également à préparer les jeunes filles à leurs fonctions sociales. (Coût : 690 millions de F CFA).

VIII. 2.5.— CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT DE CRÈCHES ET DE GARDERIES D'ENFANTS

Afin d'aider les femmes qui travaillent dans les agglomérations urbaines.

Les implantations de ces centres seront à Yaoundé, Kumba, Douala, Bafoussam et Garoua.

VIII. 2.6.— IMPLANTATION DES JEUNES EN MILIEU RURAL

Dans le cadre du programme Démographie et Coopératives, le IVe Plan prévoit l'installation et l'encadrement dans la région de Goura des jeunes agriculteurs de la Lékié et du Mbam ne disposant pas de terres.

Le projet pourra atteindre 500 jeunes dans sa première phase. (Coût : 945 millions).

TABLEAU N° VIII.1 — **RÉCAPITULATION DES PROJETS DE LA MÉDECINE CURATIVE**

(en millions CFA)

Projets	État	Aide extérieure	Total des financements
I — *Hôpitaux provinciaux*			
— Construction et équipement de l'hôpital de Bertoua	400		400
— Construction et équipement de l'hôpital de Bafoussam	400		400
Construction et équipement de l'hôpital de Douala	350		350
Total	**1.150**		**1.150**
II — *Construction et équipement des hôpitaux départementaux*			
Centre-Sud			
— Monatélé, Mbalmayo, Eséka, Sangmélima, Nanga-Éboko et Mfou	750		750
Sud-Ouest			
— Mumdemba	150		
Nord-Ouest			
— Mbengwi, Kumbo et Nkambe	450		450
Nord			
— Kousseri	200		200
Littoral			
— Yabassi	150		150
Total	**1.700**		**1.700**
III — *Aménagement, extension des hôpitaux*			
Centre-Sud			
— Ébolowa (aménagement + log. med.)			
— Kribi (aménagement + logement médecin)			
— Mbalmayo (aménag . + finition log. médecin)			
— Sangmélima (aménag. cuisine et logement)			
— Eséka (finition logement médecin)			
— Nanga-Éboko (finition logement médecin)			
— Ayos (aménagement)			
— Lolodorf (aménagement)	180		180
Littoral			
— Édéa (extension)			
— Nkongsamba (extension)			
— Hôpital Laquintinie (aménagement)			
— Mbanga (aménagement)			
— Yabassi (aménagement cuisine et logement)	120		120

Sud-Ouest			
— Tiko (aménagement)			
— Bota (aménagement)			
— Ekona (aménagement)			
— Buea (finition de l'extension)	40		40
Ouest			
— Bafoussam (finition de l'extension)	11		11
Nord			
— Yagoua (extension)			
— Meiganga (aménagement et logement)			
— Garoua (aménagement cuisine)			
— Kaélé (aménagement)	130		130
Est			
— Betaré-Oya (logement)			
— Yokadouma (extension)			
— Bertoua (aménagement)			
— Abong-Mbang (finition logement)			
— Lomié (finition logement et aménagement)	80		80
Total aménagement des hôpitaux	**550**		**550**
IV. — Équipement des hôpitaux départementaux et d'arrondissement			
— 20 hôpitaux départementaux	500		500
— 20 hôpitaux d'arrondissement	100		100
Total	**600**		**600**
V. — Transformation des centres de santé développés en hôpitaux d'arrondissement			
Centre-Sud			
— Okola, Bokito, Zoétélé, Ngoumou	80		80
Littoral			
— Nkongdjock, Loum, Dibombari	60		60
Ouest			
— Bamendjou, Bandjoun, Bazou, Penka-Michel, Kekem, Tonga, Magba	140		140
Est			
— Ndiang, Ndélélé	40		40
Nord-Ouest			
— Jakiri, Batibo, Bali, Nwa	80		80
Nord			
— Mindif, Bourra	40		40
Sud-Ouest			
— Bamusso, Bangem, Akwaya	60		60
Total transformation des CSD	**500**		**500**
VI — *Autres constructions et équipements sanitaires*			
— Achat groupe électrogène pour hôpital Yaoundé			
— Achat groupe électrogène pour hôpital Laquintinie Douala			
— Construction et équipement de six centres de transfusion sanguine à Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua, Buéa et Douala			
— Création des cabinets dentaires : Douala, Bafoussam, Garoua, Buéa, Bamenda, Bertoua, Yaoundé.			
— Un équipement mobile dentaire pour sept provinces			
— Prise en charge par l'État de trois hôpitaux CDC de Tiko, Bota, Ekona			
— Structuration de l'hôpital Jamot Yaoundé			
— Structuration hôpital Laquintinie Douala sur le plan psychiatrique			
— Création des villages psychiatriques pour les provinces dépourvues			
— Construction et équipement de la pharmacie d'approvisionnement de Yaoundé			
— Construction et équipement de la pharmacie d'approvisionnement de Douala			
— Construction des cents pro-pharmacies			
— Construction et équipement de six magasins provinciaux à Douala, Bafoussam, Garoua, Bertoua, Buéa et Bamenda.			
TOTAL	**1 000**		**1 000**

TABLEAU N° VII.2. — **RÉCAPITULATION DES PROJETS DE LA MÉDECINE PRÉVENTIVE**
(en millions de F CFA)

PROJETS	Etat	Aides	TOTAL des investissements
I. — CONSTRUCTION EQUIPEMENT, AMENAGEMENT ET TRANSFORMATION DES CENTRES DE SANTE ELEMENTAIRES CSE			
Centre-Sud	170		170
— Mayos (aménagement)			
— Bidjouka (équipement)			
— Tondé			
— Mélangué I (finition)			
— Ngambé — Tikar (finition)			
— Mom (construction et équipement)			
— Mintom (transformation)			
— Nlokeng (construction et équipement)			
— Akom II "			
— Bikok "			
— Messok "			
— Bandevouri "			
— Mefo "			
— Minta "			
— Alati (construction et équipement)			
Bissaaga "			
— Nkong-Abok "			
Mekas "			
— Tchangué "			
— Koamper "			
— Kiki "			
— Mango "			
— Tchekané "			
— Ndjomessam "			
— Nsola "			
— Meyo "			
— Endom (transformation CSE en CSD)			
— Mengong "			
— Niong "			
— Bot-Makak "			
— Awaf "			
— Soa "			
— Deuk			
Littoral	50		50
— Mouanko (construction et équipement)			
— Sohok "			
— Omeng "			
— Pouma (transformation CSE en CSD)			
— Soura — Gare "			
— Manoka "			
Ouest	100		100
— Bapa (équipement)			
— Badenkop (équipement)			
— Massagam (finition)			
— Yom (Mifi) (construction et équipement)			
— Batcham chefferie (transformation et équip.)			
Santchou			
— Babadjou — Toumaka (transformation et équipement)			
— Fontsa — Toula (construction et équipement)			
— Bajoundeu-Batcheu "			
— Bahiala (Mifi) "			
— Balembo "			
— Bangou (transformation de CSE en CSD)			
— Baham			
— Bayangam "			
— Fokoué "			
— Batoum "			
— Malantouen "			
Nord-Ouest			
— Ambui (équipement et aménagement)			
— Mem (aménagement)			
— Frubana (construction et équipement)			
— Fombé "			
— Abongshié "			
— Ntumbaw "			
— Fonfoka			
— Oshié			
— Oku (transformation)			
— Betchati (finition)			
— Berabé			
Sud-Ouest	100		100
— Bakong (équipement)			
— Lipendja (finition)			

— Balin (construction et équipement)		
— Bakogo "		
— Bataké "		
— Obénikam "		
— Three-Corner et Fiango (construction et équipement)		
— Ekondo-Titi (transformation)		
— Idabato (équipement)		
— Kombo-Etindi (construction et équipement)		
— Dikoumbé-Balué "		
— Agbonkem "		
— Akwa "		
— Tombel (transformation)		
Nord		80
— Berre (équipement)		
— Pouss "		
— Péderme "		
— Mundjo "		
— Madigrin "		
— Baiko "		
— Tchebao (finition)		
— Tchamba (construction et équipement)		
— Gobo "		
— Bodo "		
— Dobinga "		
— Gachiga "		
— Mayo-Oulo (transformation CSE en CSD)		
— Waza "		
— Bogo "		
— Bebel "		
Est		
— Belabo (équipement)		
— Zoulabot (finition)		
— Dang — Patou (finition)		
— Gounougou (finition)		
— Kenzou (finition)		
— Mikel (construction et équipement)		
— Bangué "		
— Djampiel "		
— Yanga "		
— Nguilili "		
— Mbounou "		
— Mbalam "		
— Ngoundi "		
— Bidjombo "		
— Liba "		
— Andom "		
Total		
II. — CONSTRUCTION, EQUIPEMENT, AMENAGEMENT ET TRANSFORMATION DES CENTRES DE SANTE DEVELOPPES (CSD)		
Centre-Sud		
— Mfou (finition)		
— Dzeng (finition + équipement)		
— Ma'an (finition)		
— Nkolya (finition)		
— Dibang (finition)		
— Mvengue (finition)		
— Campo (équipement)		
— Djoum (aménagement et équipement)		
— Evodoula (aménagement et équipement)		
Mvangue "		
Nord	65	65
— Waza (finition)		
— Mindif (finition)		
— Doukoula (finition)		
— Mindif (finition)		
— Doukoula (finition)		
— Mandjo (équipement)		
— Maltam (équipement)		
— Massay (équipement)		
— Makary (aménagement et équipement)		
— Meme (construction et équipement)		
— Mery (transformation)		
— Gaouel (transformation)		
Est	25	25
— Garoua-Boulai (finition)		
— Belabo (finition)		
— Kette (finition et équipement)		
— Messok (finition et équipement)		
— Ngoila (transformation)		

Sud-Ouest	25	25
— Nwa (finition)		
— Isangélé (finition)		
— Mutengéné (finition)		
— Isu (équipement)		
— Kembong (équipement et aménagement)		
Nord-Ouest	8	8
— Missajé (équipement et aménagement)		
Ouest	10	10
— Bamenda (équipement)		
— Bamendjou (équipement)		
TOTAL	**175**	**175**
III. — CONSTRUCTION, EQUIPEMENT, AMENAGEMENT DES CENTRES DEPARTEMENTAUX DE LA MEDECINE PREVENTIVE (CDMP)		
Est	10	10
— Abong-Mbang (finition)		
— Yokadouma (transformation)		
Nord	15	15
— Tibati (transformation)		
— Kousséri (transformation)		
Littoral	25	25
— Nkongsamba (transformation)		
— Yabassi (construction et équipement)		
— Edéa (transformation)		
Ouest	20	20
— Dschang (transformation)		
— Bangangté (construction et équipement)		
Sud-Ouest		
— Mamfé (transformation et équipement)		
Centre-Sud	17	17
— Kribi (construction et équipement)		
— Sangmélima (transformation)		
TOTAL	**100**	**100**
V. — CONSTRUCTION, EQUIPEMENT, TRANSFORMATION DES CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE OU DES MATERNITES		
Centre-Sud	50	50
— Yaoundé (équipement PMI)		
— Sangmélima (équipement et finition PMI)		
— Yaoundé (maternité — équipement)		
— Ntui (construction et équipement PMI)		
— Nanga-Eboko (construction et équipement PMI)		
— Nlongkak (construction et équipement PMI)		
— Eséka		
Bafia		
Nord	55	55
— Ngaoundéré (PMI équipement)		
— Tibati (construction et équipement PMI)		
— Yagoua "		
— Mokolo "		
— Tchollire "		
— Mora		
Littoral	25	25
— Douala (équipement maternité)		
— Edéa (équipement PMI)		
— Yabassi (finition Maternité)		
— Dèido (construction et équipement PMI)		
— Yabassi(construction et équipement PMI)		
— Nkongsamba (équipement et équipement PMI)		
Ouest	30	30
— Foumban (construction et équipement PMI)		
— Dschang (construction et équipement PMI)		
— Bangangté		
— Mbouda		
Nord-Ouest	40	40
— Bamenda (construction et équipement PMI)		
— Mamfé "		
— Mbengwi "		
— Mundemba "		
— Nkambé		
Sud-Ouest	15	15
— Victoria (construction et équipement PMI)		
— Wum (construction et équipement PMI)		

Est	40	40
— Abong-Mbang (finition PMI)		
— Garoua-Boulai (construction et équipement PMI)		
— Yokadouma "		
— Lomié "		
— Batouri "		
Autres		
— Transformation des 160 CSE et CSD en PMI villageoises	5	5
TOTAL	**260**	**260**

TABLEAU N° VIII.3 — **RECAPITULATION DES PROJETS DES ZONES DE DEMONSTRATION D'ACTION DE LA SANTE PUBLIQUE (ZONES DASP)**

(Financement en millions de F CFA)

PROJETS				Etat	Aides exterieures	Total des financem.
Nyong-et-Kellé				40		40
— Messondo	1	CSE	Transformation			
— Mom	1	CSE	Const. et équipement			
— Mbandjock	1	CSE	Const. et équipement			
— Matomb		CSE	Transformation			
— Likongué		CSE	Const. et équipement			
Kadéy				60		60
— Kagnol	1	CSE	Const. et équipement			
— Mindourou	1	CSE	Transformation			
— Bengué-Tiko	1	CSE	Const. et équipement			
— Mbang		CSE	Transformation			
— Ketté		CSE	Transformation			
— Boubara		CSE	Const. et équipement			
— Atsiek		CSE	Const. et équipement			
Mezam-Momo-Bui				30		30
— Bassa	1	CSE	Const. et équipement			
— Bambui	1	CSE	Transformation			
— Minka		CSE	Const. et équipement			
— Santa		CSE	Transformation			
— *Benoué - Adamaoua*				25		25
— Ngaoundéré	1	CDMP	Transformation			
— Lokotti	1	CSE	Const. et équipement			
— Ngaoundéré	1	PMI	équipement			
Haut-Nkam						
— Bana		CSD	Transformation			
— *Construction des salles de conférences dans les zones DASP*				32		32
Bafang						
Bamenda						
Eséka						
Guider						
TOTAL				**195**		**195**

TABLEAU N° VIII.4 — **LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS (en millions de F CFA)**

PROJETS	Etat	Aides exterieures	Total des financem.
Lutte contre les maladies transmissibles			
— Lutte contre la trypanosomiase	100		100
— Lutte contre les maladies vénériennes	100		100
— Lutte contre les hôtes intermédiaires de schystomiase	50		50
— Lutte contre les vecteurs des maladies transmissibles	40		40
— Lutte contre la lèpre (aménagement, équipement, soins et réhabitation	150		150
— Contrôle d'eau et du péril fécal	80		80
— Opération de dépistage et soins et équipement des laboratoires d'épidemiologie et de terrain	100		100
— Equipement des équipes mobiles en congélateurs et réfrigérateurs	150		150
— Equipement des secteurs épidémiologiques en vaccins	150		150
— Equipement technique des équipes mobiles	100		100
— Lutte contre la malnutrition, le goitre endémique	50		50
Autres			
— Recensement et localisation des guérisseurs et plantes médicales	30		30
TOTAL	**1.100**		**1.100**

TABLEAU N° VIII.5. — **RÉCAPITULATION DES PROJETS DES AFFAIRES SOCIALES**
(en millions de F CFA)

PROJECTS	Etat	Aides exter.	Total des financem.
Achèvement et équipement du Centre d'Accueil Borstal Buéa	150		150
Equipement de centres sociaux	350		350
— Kumba, Bafoussam, Bamenda, Maroua, Mbalmayo, Foumban, Edéa, Akonolinga			
Etudes, construction et équipement du Centre des aveugles de Garoua			
Construction et équipement du Centre social de Ntui			
Construction et équipement crèche de Yaoundé			
Construction et équipement crèche de Kumba			
Création des chantiers ruraux d'adaptation sociale des jeunes	160	196	356
— Yaoundé, Bamenda, Buéa, Douala, Bertoua, Garoua, Bafoussam			
Creation des Centres urbains d'Education coopérative de Jeunes Filles	160	196	356
— Yaoundé, Douala, Garoua, Buéa, Bafoussam, Bamenda, Bertoua			
— Projet de développement intégré de la région de Garoua (installation de jeunes agriculteurs)	312	332	644
— Action démographique et coopérative	100	200	300
— Réhabilitation professionnelle et insertion socio-économique des handicapés	93	95	188
— Construction et équipement des centres de réadaptations des handicapés physiques et mentaux. Yaoundé, Maroua, Buéa et Bamenda	200		200
— Construction et équipement de Crèche	150		150
— Douala, Bafoussam			
— Construction de 3 Foyers d'Accueil des Jeunes Filles			
Construction et équipement de 29 Centres socio-ménagers			
— *Nord*	40		40
— Ngaoundéré, Mokolo, Kousseri, Yagoua			
— *Nort-Ouest*	30		30
— Bengwi, Kumbo, Nkambé			
— *Sud-Ouest*	30		30
— Victoria, Mamfé, Mundemba			
— *Ouest*	50		50
— Bafang, Mbouda, Foumbot, Dschang, Bangangté			
— *Est*	30		30
— Yokadouma, Batouri, Abong-Mbang			
— *Littoral*	20		20
— Yabassi, Nkongsamba			
— *Centre-Sud*	100		100
— Sangmélima, Ebolowa, Kribi, Eséka, Bafia, Otélé, Mfou, Mbandjock, Etudes création (ONIAS)			
— *Projet privé*	5		5
— Création d'un Centre de Rééducation du langage pour jeunes sourds-muets			
TOTAL	**1.980**	**1.020**	**3.000**

TABLEAU N° VIII.6 — **RÉCAPITULATION DES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR SANTE ET AFFAIRES SOCIALES**
(en millions de F CFA)

PROJETS	ETAT	AIDES EXTER.	TOTAL FINANCE
I. — *SANTE*			
— Médecine curative			
1 Construction et équipement des hôpitaux provinciaux	1.150		1.150
2 Construction et équipement des hôpitaux départementaux	1.700		1.700
3 Aménagement et extension hôpitaux	550		550
4 Equipement des autres hôpitaux	600		600
5 Transformation des CSD en hôpitaux d'arrondissement	500		500
6 Autres constructions et équipements sanitaires	1.000		1.000
— Médecine préventive			
7 Construction, équipement, aménagement et transformation des CSE	670		670
8 Construction, équipement, aménagement et transformation des CSD	175		175
9 Construction, équipement, aménagement des CDME	100		100
10 Construction, équipement et transformation des P.M.I.	260		260
11 Zones SASP	195		195
12 Lutte contre les maladies transmissibles	1.100		1.100
TOTAL :	8.000		8.000
1 Centres sociaux d'accueil + crèches	750		750
2 Chantiers ruraux et chantiers urbains	320	392	712
3 Développement intégré et Action démographique	412	532	944
4 Centres des handicapés physiques et mentaux	293	96	389
5 Centres socio-ménagers et autres	205	—	205
TOTAL II	1.980	1.020	3.000
TOTAL GENERAL	**9.980**	**1.020**	**11.000**

TABLEAU N° VIII.7. — **FORMATION DU PERSONNEL**

Catégorie du personnel à former ou à recruter (1976 1981)	objectif	existant	à former
1° — *SANTE*			
Médecins	640	340	300
Pharmaciens	145	99	50
Chirurgiens dentistes	26	6	20
Ingénieurs sanitaires	12	2	11
Tchniciens supérieurs en soins infirmiers	50	19	65
-"- -"- en assainissement	38	13	25
-"- -"- en laboratoire	31	6	25
-"- -"- en radiologie	30	5	25
Personnels moyens en Santé			
Prothèse dentaire	25		25
Infirmiers de Santé publique	66	16	50
Infirmiers accoucheurs et infirmiers diplômés d'Etat	441	161	250
Infirmiers d'Etat	2.044	1.414	600
Infirmières puéricultrices	42		42
Techniciens de laboratoire	26	1	25
Techniciens de l'assainissement	27	2	25
Préparateurs en pharmacie	53	3	50
Techniciens dentistes	52	2	50
Infirmiers psychiatriques	42		42
Manipulateurs de radiologie	30		30
Masseurs kinésithérapeutes	25		25
Aides anesthésistes	50	8	42
Monteurs dépanneurs radios principaux	12	2	10
Infirmiers et infirmières accoucheurs	2.394	1.294	1.100
Techniciens adjoints d'assainissement	140	40	100
Techniciens adjoints de laboratoire	187	37	150
Infirmiers aides-soignants	2.493	1.293	1.200
Aides assainissement	257	107	150
Aides laborantins	150		150
Autres médecins et assistants			
Administration sanitaire	12	2	10
	9	1	8
Epidémiologie	3		3
Paludologie	3		3
Nutritionnel	7		7
Educateur sanitaire	7		7
Gynécologues	27	7	20
Pédiatres	24		24
Educateurs aveugles	6		6
Educateurs handicapés	4		4
Educateurs sourds-muets	2		2
Educateurs psychologues	4		4
Médecine interne et chirurgie générale	54		54
Autres spécialités			
ORL (médecins)	14		14
Ophtalmologie (médecins)	14		14
Biologie (médecins et pharmaciens)	30		30
Anesthésistes	15		15
Médecins statisticiens	1		1
Statisticiens	12		12
Entomologistes	8		8
Ecologistes	8		8
Hygiénistes	8		8
2° — *AFFAIRES SOCIALES*			
Inspecteurs provinciaux	10		10
Inspecteurs	35		35
Educateurs assistants sociaux principaux	60	10	50
Assistants sociaux adjoints	191	41	150
Aides sociales	150		150
Total	**10 261**	**5.004**	**5.257**

CHAPITRE IX L'Information et la Culture

IX. 1.— L'INFORMATION

L'information intéresse la radiodiffusion, la télévision, la presse écrite, le cinéma, l'édition et l'imprimerie en tant que supports techniques.

Son rôle dans un pays en voie de développement est d'informer, d'éduquer et de mobiliser les populations en vue de la réalisation des objectifs de développement.

L'information doit permettre à tous les Camerounais de participer aux efforts de développement déployés par les pouvoirs publics en contribuant à l'éducation des populations des villes afin d'assurer leur participation aux actions de progrès collectif et à la consolidation de l'unité nationale.

Le IVe Plan prévoit dans le domaine de l'Information le programme suivant :

IX. 1.1. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION

IX. 1.1.1.1. — Implantation de la télévision nationale.

Cet important projet dont le coût total est estimé à 6 500 millions de F CFA est classé en première priorité compte tenu de son impact dans le développement économique et culturel. Les études étant terminées, le démarrage des travaux devrait se situer dans les premières années du IVe Plan en s'appuyant sur l'infrastructure téléphonique existante. Cette réalisation se fera en trois étapes :

a) - réalisation d'un Centre de Diffusion au Mont-Cameroun pour le Littoral et l'Ouest à Yaoundé pour le Centre, à Bertoua pour l'Est et à Garoua pour le Nord ;

b) - réalisation d'un Centre annexe de production à Buéa ;

c) - extension du système dans l'ensemble des provinces.

IX. 1.1.2. — Construction et équipement du laboratoire de l'École supérieure des Postes et Télécommunications.

La création d'un réseau de télévision et l'extension du réseau de radiodiffusion exigent un personnel technique suffisant et compétent.

Dans le cadre de l'École supérieure des Postes et Télécommunications (ESPT), il est prévu la construction d'un laboratoire dans lequel seront formés des techniciens de télévision et de radiodiffusion.

IX. 1.1.3. — Centre d'écoute de contrôle et de mesure

Ce projet dont les études ont été effectuées au cours du IIIe Plan sera réalisé pendant le IVe Plan. Il permettra:

- de contrôler la qualité technique des émissions de stations de radiodiffusion tant nationales qu'étrangères;
- d'effectuer les recherches, études et mesures d'ondes émises par nos stations;
- de veiller au respect de nos fréquences conformément aux accords internationaux en la matière.

IX. 1.1.4. — Radiodiffusion à modulation de fréquence.

Ce projet dont les études sont déjà terminées est lié au projet de télévision et sa réalisation permettra d'améliorer la qualité de l'écoute dans les provinces, grâce à des relais d'écoute, permettant de mieux couvrir les zones de silence.

IX. 1.1.5. — Construction des stations provinciales de Douala et Bafoussam

La construction de Radio-Douala et l'achèvement de Radio-Bafoussam permettront à ces stations provinciales de mieux couvrir leur secteur respectif. Ces stations seront également dotées d'un équipement moderne.

IX. 1.2.1. — Télécommunications autonomes de l'Agence camerounaise de Presse.

Ce système de communications autonomes dont la mise en place a commencé au cours du IIIe Plan s'achèvera pendant la période quinquennale.

IX. 1.2.2. — Etude et création d'un journal du monde rural

Les masses rurales constituent les 3/4 de la population totale du pays. Aussi a-t-il été jugé nécessaire de doter le monde rural d'un journal d'information et de formation répondant à ses préoccupations.

IX. 1.2.3. — Cinéma

La construction et l'équipement de l'immeuble de la Cinématographie seront exécutés au cours du IVe Plan afin d'atteindre les objectifs visés dans ce domaine.

Quant à la promotion du cinéma camerounais, un accent particulier sera mis sur la formation des personnels artistiques et techniques nécessaires.

IX. 2.— LA CULTURE

Compte tenu du retard constaté dans ce domaine, les principales actions au cours du IVe Plan, s'articuleront autour des thèmes ci-après:

IX. 2.1. — PROMOTION D'UNE CULTURE AUTHENTIQUEMENT CAMEROUNAISE DANS LE CADRE DU RENOUVEAU CULTUREL

Une culture authentiquement camerounaise se conçoit dans la double démarche de son enracinement dans le pays et de son dynamisme face à l'avenir.

Elle intègre l'ensemble des valeurs traditionnelles, politiques, sociales, religieuses, artistiques et économiques.

L'objectif est de réaliser la personnalité camerounaise dégagée de toute aliénation; pour atteindre ce but, l'enseignement devra essentiellement s'inspirer de notre patrimoine culturel.

IX. 2.2. — MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE PAR

— l'engagement politique qui implique le respect du pluriculturalisme et du bilinguisme comme facteurs enrichissants et déterminants de l'unité nationale,

— la mise en pratique de l'idée de développement auto-centré et équilibré en matière culturelle,

— la promotion du développement économique et social par le biais de la culture.

IX. 2.3. — ORGANISATION ET ENCOURAGEMENT DES HOMMES CAMEROUNAIS DE CULTURE PAR

— la création de galeries d'art,
— l'instauration d'une architecture en harmonie avec l'environnement et reflétant l'esthétique et les aspirations de la communauté nationale.
— la création d'une troupe nationale de théâtre et d'un orchestre national,
— la création d'un ensemble de danses camerounaises,
— le développement d'un cinéma camerounais qui exprime les réalités et les aspirations nationales,
— l'introduction dans les milieux scolaires et universitaires des activités s'inspirant de la culture nationale.

IX. 2.4. — PROMOTION D'UNE INDUSTRIE DU LIVRE POUR LA DIFFUSION DES VALEURS NATIONALES

Les efforts porteront sur la réalisation de la politique du renouveau culturel et l'exécution d'un programme de développement de l'industrie du livre, de l'édition, de la diffusion de la science et des techniques.

IX. 2.5. — CONTRIBUTION A LA CONSTRUCTION ET A L'ÉQUIPEMENT DE LA MAISON DE CONGRÈS

Ce projet localisé à Yaoundé est destiné à accueillir des manifestations culturelles et artistiques et des rencontres de caractère national et international.

IX. 2.6. — CONSTRUCTION DE 7 CENTRES CULTURELS LINGUISTIQUES PROVINCIAUX

Ces centres auront pour vocation de mettre à la disposition du public le matériel didactique nécessaire au développement du bilinguisme.

IX. 2.7. — RÉALISATION DE MUSÉE

Le IVe Plan verra la réalisation de trois musées - un musée national à Yaoundé comprenant comme éléments, une unité d'exposition, un village artisanal, un jardin zoologique et un jardin botanique regroupant l'ensemble des espèces fauniques et des essences végétales du pays.

Deux musées provinciaux de type classique à Bamenda et à Garoua.

IX. 2.8. — CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT DE L'INSTITUT DES ARTS

La formation des musiciens, danseurs, dessinateurs, graveurs, peintres, vanniers, sculpteurs, cinéastes, photographes, ébénistes, modelistes etc... sera dispensée au sein de cet Institut.

IX. 2.9. — ÉTUDE DE CONSTRUCTION DU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE PUBLICATIONS

La Société camerounaise de Publications créée en 1974, couvre toutes les opérations de publications et d'édition sur l'ensemble du territoire national.

Au cours du IVe Plan, cette société devra augmenter sa diffusion et créer des éditions provinciales du journal.

Les investissements nécessités par tous ces projets du secteur Information et Culture représenteront 4.015 millions de F.

	DESIGNATION DES PROJETS	Coût total du projet
	Secteur I. INFORMATION	
1	Télévision nationale	2.000
1	Construction et équipement du laboratoire de l'Ecole supérieure des Postes et Télécommunications	70
3	Centre d'écoute et de contrôle	150
4	Radiodiffusion à modulation de fréquence	150
5	Construction Radio-Douala	300
6	Achèvement Radio-Bafoussam	130
	Presse écrite	
1	Télécommunications autonomes de l'ACAP (achèvement)	50
2	Etude de création d'un journal du monde rural	10
	Cinéma	
1	Achèvement et équipement de l'immeuble de la Cinématographie	100
	Secteur II: CULTURE	
1	Contribution à la construction et à l'équipement de la Maison de Congrès	400
2	Construction et équipement des centres culturels et linguistiques provinciaux	300
3	Musée national	200
4	Etude de construction Institut national des Arts	50
5	Construction de deux musées provinciaux	100
6	Etude de construction du siège de la Société camerounaise de Publications	5
	Total I et II	**4.015**

CHAPITRE X Equipements administratifs et autres équipements

X. 1.— Les équipements administratifs constituent l'ensemble de moyens en immeuble et matériel technique permettant à l'administration d'assurer sa mission de puissance publique de représentation, de service public et de gestion du patrimoine national.

Les investissements relatifs aux équipements administratifs doivent concourir à l'exercice de la souveraineté nationale dans l'ensemble du pays et avoir pour buts :

1) — de rapprocher l'administration des populations
2) — d'équiper les services publics en bâtiments et en matériel technique adéquats
3) — d'assurer la représentation du pays à l'extérieur.

X. 2.— PROGRAMME

Les projets sont répertoriés par ministère ou organisme public et concernent :

a) — les constructions des bâtiments neufs
b) — l'équipement des services publics en matériel approprié ;
c) — les autres équipements.

X.3. — Les projets nécessiteront un investissement global de 20.750 millions de francs CFA.

EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Récapitulation des investissements

Présidence de la République	1.960
Affaires étrangères	1.000
Administration territoriale	580
Justice	465
Forces armées	4.000
Éducation nationale	500
Jeunesse et Sports	310
Information et Culture	350
Finances	300
Économie et Plan	1 320
Délégation générale au Tourisme	250
Agriculture	200
Affaires sociales	175
Élevage et Industries animales	405
Équipement et Habitat	175
Travail et Prévoyance sociale	140
Transports	100
Autres équipements administratifs	6.020
Indemnités de déguerpissement	2.500
TOTAL	**20.750**

CHAPITRE XI Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire concourt à une meilleure répartition et à l'intégration des hommes, des activités et des équipements dans le contexte physique du pays.

Au cours du IVe Plan, l'accent sera mis sur la conduite des actions régionales qui permettent un meilleur encadrement du développement auto-centré dans les campagnes et une meilleure coordination des interventions de l'Etat et des collectivités, d'une part, et sur la *volonté d'organiser une planification urbaine*, en axant plus particulièrement les interventions publiques sur la promotion d'un habitat social, d'autre part.

Dans ces conditions, les interventions porteront sur :

— l'aménagement des établissements humains répartis sur l'ensemble du territoire ;
— l'urbanisme et l'habitat.

XI. 1.— AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS HUMAINS

XI. 1.1. — *OBJECTIFS*

Afin d'assurer le développement équilibré des régions considérées aux limites de la province administrative, l'aménagement du territoire s'orientera vers :

1 — *la résorption de l'exode rural* qui, à terme (1990), laisse entrevoir une stagnation des effectifs des actifs ruraux au niveau de celui déjà reconnu en 1970, alors que :
— les populations rurales ne représenteront plus que 50 % de la population totale ;
— la population totale aura augmenté de moitié durant cette même période ;
— les populations rurales auront principalement perdu leurs éléments les plus jeunes, c'est-à-dire les plus dynamiques.

Les conséquences de cette situation orienteront les réflexions et les actions à conduire en ce qui concerne l'amélioration de la croissance de la production et la recherche des gains de productivité dans la production rurale (culture de rente et productions vivrières intéressant la consommation locale et l'approvisionnement des centres urbains),

La résorption de l'exode rural se développera autour de quatre axes d'intervention.

— amélioration des conditions d'établissement et de production au sein et à proximité des principaux centres de migration en milieu rural. Lorsque ces centres sont proches des agros-industries, une attention particulière sera accordée à l'insertion des communautés paysannes au sein de ces agro-industries par la création de plantations villageoises. Cet effort s'inscrira dans la ligne de la Révolution verte et au Service civique national de Participation au Développement ;
— encadrement des mouvements de migration qui favorisent une mise en valeur volontaire des régions actuellement sous-exploitées. Une prospection systématique sera conduite à cet effet grâce à l'élaboration des schémas régionaux de développement ;

— recherche du désenclavement des régions périphériques ou marginales (zones sous-densifiées, zones frontalières) ;
— recherche d'un développement équilibré dans les relations villes-campagnes.

2) — *l'organisation hiérarchique des structures villageoises en milieu rural.* Le programme des villages-centres constitue le nœud de cette structuration. Il aura pour objet d'obtenir une concertation des interventions concernant les équipements villageois et qui sont conduits par des services très divers :

— le Génie rural pour l'hydraulique villageoise et le développement communautaire ;
— l'Urbanisme pour la promotion de l'habitat rural ;
— les fonds destinés aux programmes d'équipement rural ;
— le Fonds national de Développement rural (FONADER) pour la promotion des établissements humains à caractère rural ;
les organismes d'encadrement et de commercialisation des produits de base, pour la mise en place des réseaux de collecte.

3) — *l'organisation du développement urbain*

— dans la région, afin de placer les équipements urbains au contact direct des populations rurales ; les grands projets, ayant pour effet induit de concentrer une forte main-d'œuvre dans les sites inorganisés, seront suivis en vue de créer des établissements humains structurellement viables ;

— dans le milieu urbain, afin de susciter une planification urbaine dynamique appuyée sur une connaissance des phénomènes économiques et sociaux et encadrer les moyens d'investigation et d'intervention.

— dans la région, afin de placer les équipements urbains au contact direct des populations rurales ; les grands projets, ayant pour effet induit de concentrer une forte main-d'œuvre dans les sites inorganisés, seront suivis en vue de créer des établissement humains structurellement viables ;

— dans le milieu urbain, afin de susciter une planification urbaine dynamique appuyée sur une connaissance des phénomènes économiques et sociaux et encadrer les moyens d'investigation et d'intervention.

XI. 1.2. — PROGRAMMES ET PROJETS

XI. 1.2.1. — Elaboration des schémas d'aménagements régionaux.

Les schémas d'aménagements régionaux constitueront des cadres de référence assurant une intégration économique, sociale et physique de tous les facteurs régionaux et nationaux de développement.

Ces schémas seront édifiés à partir :

- d'une évaluation des potentialités physiques et humaines de la région ;
- d'une définition des contraintes de développement ;
- d'une formulation des actions à entreprendre ;
- d'une détermination des relations villes-campagnes ;
- d'une définition des modalités de financement des programmes proposés.

La détermination de ces données et l'élaboration d'hypothèses de croissance encadrant les effets des actions de développement conduiront à la définition des objectifs de développement de la planification régionale.

La formulation des schémas d'aménagements régionaux débouchera sur l'établissement des propositions propres à assurer la promotion d'un aménagement national.

XI 1.2.2. — Les actions intégrées

Par leur autonomie et leur décentralisation, les Missions d'Aménagement constituent des moyens privilégiés permettant de conduire une intégration du développement de zones homogènes reconnues dans les espaces régionaux. Ce mode d'intervention ayant été mis en œuvre durant le IIIe Plan sera poursuivi durant le IVe Plan.

Mission de la vallée supérieure de la Bénoué

Créée pour donner une assise économique à Garoua et mettre en valeur les riches terres de la pénéplaine du Nord-Est-Bénoué, la Mission a été mise en place au début du IIIe Plan ; elle supervise le projet « Nord-Est Benoué » et les études d'aménagement du barrage de Lagdo.

Durant le IVe Plan, les activités de la Mission porteront sur la possibilité d'étendre les projets d'aménagement vers le Sud-Est Benoué en liaison avec le projet Nord-Est Benoué et l'élaboration du schéma d'aménagement de Lagdo qui, actuellement en cours d'études, s'appuiera sur des prospections pédologiques et des expérimentations culturales à entreprendre.

Les effets induits du chantier du barrage seront suivis avec une particulière attention.

Mission du Littoral

La saturation du port de Douala et l'afflux d'immigrants vers la capitale économique, vidant le Nkam et la Sanaga-Maritime de ses forces productives, justifient un traitement cohérent et rapide des problèmes qui se posent à la province du Littoral.

La Mission du Littoral devra être mise rapidement en situation d'activités compte tenu :

— de l'importance économique de la région et de Douala en particulier qui constitue la porte internationale du Cameroun ;

— de l'importance des projets de développement escomptés à moyen terme ;

— du degré élevé d'urbanisation de la région (Douala, Victoria-Tiko-Buéa, Vallée du Mungo). Cette situation crée un déséquilibre important dans le milieu rural environnant qui ne peut assurer un approvisionnement urbain suffisant en produits vivriers ;

— des potentialités agricoles à mettre en valeur dans la Sanaga-Maritime, le Nyong-et-Kellé, le Nkam, le Fako et la Meme ;

— de la création du port en eau profonde du cap Limboh et de la raffinerie.

Mission du Sud-Est

Le bois, la plus grande richesse connue du Sud-Est, sera l'élément moteur du développement de la province de l'Est. Il s'avère donc indispensable d'élaborer un plan d'aménagement pour éviter l'ecrémage de la forêt.

Cette Mission doit être rapidement mise en place compte tenu des perspectives à long terme définies par le plan national forestier dont les perspectives dynamiques permettent d'envisager notamment le désenclavement du Sud-Est à partir de l'axe Kribi-Ebolowa-Sangmélima-Yokadouma et d'une bretelle Yokadouma-Batouri-Bertoua.

Des reconnaissances minières seront également conduites pour déterminer les capacités de toutes les potentialités de la région.

Mission Nord-Yaoundé

La conduite de nombreuses opérations de développement notamment la mise en place d'importants investissements agro-industriels (sucre, ananas, riz, élevage) et de transformation de produits forestiers, et le sous-peuplement d'une partie de la région impliquent la nécessité d'assurer une coordination des interventions afin de pallier aux désordres suscités par une modification substantielle des structures villageoises pré-existantes et afin de valoriser les effets induits du Transcamerounais.

Les régions frontalières

L'absence de routes et de moyens de communications à l'intérieur des zones frontalières se trouve à la base des problèmes de protection et d'administration de ces zones.

L'absence d'infrastructure constitue également l'obstacle principal au développement des zones concernées et à l'exploitation de leurs potentialités productives.

Il importe par conséquent de donner aux régions frontalières une assise économique en y implantant des projets d'infrastructures et de production.

Ces actions atténueront l'extraversion des activités des populations frontalières en les intégrant dans le développement national et régional.

Toutes les frontières étant pratiquement concernées, les efforts de mise en valeur porteront principalement sur :

— la région d'Ambam ;

— les départements du Mentchum et de Donga-Mantung ;

— la région de Mbalam-Messomesso-Moloundou ;

— les départements du Ndian et de la Manyu.

Ils s'appuieront en priorité sur la création de villages-centres et de routes.

Les interventions d'encadrement

Des investissements ponctuels d'intérêt national (tels que l'exploitation de la bauxite à Minim-Martap, la création d'une usine de pâte à papier à Edéa, le deuxième complexe sucrier à Mbandjock) dont le développement à terme remet en question l'équilibre régional ou inter-régional préexistants, seront suivis avec une particulière attention.

Cartographie

Il sera procédé :

— à la poursuite ou à la mise à jour de la cartographie de base au 1/200 000e (Mouanko, Linte, Tibati, Ndikinimeki, Poli, Akonolinga, Belabo-Mbere) et au 1/50 000e :

Maroua	7 coupures	Mamfé	4
Mouanko	3	Nkambé	14
Edéa	16	Deng-deng	2
Kribi	10	Ndikinimeki	12
Garoua	6	Ndian	8
Belaka-Mbere	4	Mora	9
Yagoua	8	Rey-Bouba	12
Buéa-Douala	8	Ydé-Dla (Transcam)	8

— à la conduite d'infrastructures de base (canevas géodésique et réseau de nivellement) : triangulation des grandes villes ;

— à l'acquisition d'un équipement cromalin pour l'impression des cartes ;

— aux prises de vues aériennes de certaines feuilles dont les photos sont trop anciennes.

XI. 1.2.3. — Les villages-centres

Le programme des villages-centres constituera une des actions prioritaires du IVe Plan, en raison de son intérêt dans le cadre d'une promotion du développement auto-centré en milieu rural.

Le village-centre sera le premier échelon de regroupement des activités économiques, des services et des équipements de base des communautés villageoises. Il constituera un pôle local de développement communautaire et dynamique rayonnant au centre d'une aire géographique délimitée. Il créera entre le chef-lieu d'arrondissement (ou de district) et les communautés villageoises un échelon intermédiaire d'agglomération qui permettra d'introduire au sein du monde rural les équipements collectifs élémentaires de base.

Les études d'aménagement seront conduites à partir des critères de sélection suivants :

— position de carrefour de l'agglomération, à la convergence des axes routiers et des flux commerciaux ;

— dynamisme démographique et densité de la zone desservie ;

— présence d'activités économiques à l'intérieur ou proches de l'agglomération.

Les études d'équipement porteront essentiellement sur la mise en place des réseaux de voirie, d'adduction d'eau et sur la répartition et la taille des équipements de base à y installer. Ces programmes seront définis avec l'établissement des schémas d'urbanisme.

La mise en place des équipements s'effectuera à partir d'une participation effective des communautés villageoises concernées. La puissance publique, grâce à l'établissement de programmes d'interventions planifiées, harmonisera et intégrera l'apport des concours financiers et techniques qui, par le biais de ses différents services et organismes, participent au financement et à la mise en place des équipements ruraux (hydraulique villageoise et développement communautaire, habitat rural, programme d'équipement rural, FONADER, Service civique).

XI. 1.2.4. — Les retenues collinaires

Dans le cadre de la lutte contre la sécheresse, le gouvernement a fait conduire un ensemble d'études pour établir un inventaire des sites de retenues collinaires dans les Monts Mandara, en vue d'améliorer l'hydraulique humaine et pastorale.

Les sites retenus sont situés dans le triangle très peuplé de Mora-Méri-Mokolo, mais également dans les zones de faible densité de Mogod et Gawar.

Les sites sont des seuils étroits dont les retenues ont une capacité d'environ 10 000 m³ d'eau utile et les ouvrages, dont la hauteur oscille entre 4,5 et 10 mètres ; les ouvrages, réalisés en béton cyclopéen seront déversants.

L'étude entreprise a défini un programme de réalisation de 57 sites pour un montant de travaux évalués à 1 660 millions F CFA.

Au cours du IVe Plan, 35 sites portant sur un rayon d'action de 5 kms seront exécutés pour un investissement de 1 014 millions F CFA. La répartition des sites permettra d'alimenter 91 500 personnes soit 54 % de la population totale installée dans le secteur.

XI. 1.2.5.— Les structures de concertation

La poursuite de la politique d'aménagement du territoire implique le recours à une approche globale des problèmes de développement et à une adaptation des structures en vue d'organiser à tous les niveaux un cadre de réflexion collectif.

1) — *Comité national d'Aménagement du Territoire*

La reformulation des attributions du Comité national d'Aménagement du Territoire intégrera l'approche des problèmes relevant :

— de l'aménagement du territoire (approche et coordination des actions de développement ; aménagement rural et aménagement urbain) ;

— de la protection de l'environnement (protection des ressources naturelles ; lutte contre tous risques de pollution ; défense de l'écologie).

En effet, l'harmonisation des actions au niveau de l'organisation de l'espace s'avère indispensable, en raison :

— de la multiplicité des modes et des cadres de développement ;
— du grand nombre de projets reconnus au cours de la période quinquennale ;
— de la pluri-disciplinarité de leur mise en œuvre ;
— du domaine toujours plus étendu de leur champ d'application ;
— de l'aggravation de leur complexité.

En même temps ce Comité assurera la cohérence de toutes les actions nationales ou sectorielles visant à la protection de l'environnement.

2) — *Mise en place d'un Comité technique des travaux cartographiques*

La mise au point de la cartographie constitue un préalable à toute approche spatiale des problèmes de développement.

Il sera créé à cet effet un comité technique interministériel de coordination qui assurera en liaison avec l'Office national de la Recherche scientifique et technique la programmation des travaux cartographiques couvrant le territoire national tant à l'échelle du 1/200 000e pour les localisations générales d'opérations de développement qu'à l'échelle du 1/50 000e indispensable à la détermination des conditions effectives de mise à exécution des projets.

Ce comité assurera en outre la coordination et la programmation de la couverture aérienne du territoire afin de rationaliser les interventions nécessaires au développement des actions de tous les services techniques concernés par les problèmes d'aménagement du territoire et des conditions de leur répartition spatiale.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
RECAPITULATION ET REPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS
(en millions F CFA)

	Coût projet	Financement			Répartition annuelle				TOTAL
		Etat	*Exter Subv*	*I*	*II*	*III*	*IV*	*V*	
Schémas d'aménagement	250	250	-	-	60	60	60	70	250
Etudes Lagdo	1 000	1 000		50	200	250	250	250	1.000
Les Missions d'aménagement	450	450	-	90	90	90	90	90	450
Cartographie	300	300	-	-	75	75	75	75	300
Villages centres	200	200	-	-	50	50	50	50	200
Habitat rural	100	100		20	20	20	20	20	100
Hydraulique villageoise	2 200	1 400	800	200	500	500	500	500	2.200
Programmes économiques régionaux	500	500		100	100	100	100	100	500
TOTAL	**5 000**	**4.200**	**800**	**400**	**1 095**	**1.145**	**1 145**	**1.155**	**5.000**

XI. 2.— L'URBANISME ET L'HABITAT

La moitié de la population totale du Cameroun pouvant résider en milieu urbain en 1990, l'approche des problèmes de développement urbain s'attachera à déterminer la nature des projets à conduire durant le présent Plan, ainsi que le mode d'intervention en profondeur à susciter pour que l'évolution favorable d'un contrôle cohérent du processus d'urbanisation soit envisageable à moyen et long terme.

Il importera :

— de prendre en considération la finalité du développement urbain en tant que cadre d'un des modes de développement économique et social du pays;

— de contrôler le développement urbain pour qu'il devienne un cadre de production économique et d'accueil organisé pour toutes les catégories sociales de la population urbaine;

— d'intégrer toutes les politiques et interventions nationales et régionales concernant le développement urbain;

— d'accroître le rôle de la puissance publique pour la promotion d'un habitat économique.

XI. 2.1. — OBJECTIFS

La définition des orientations précitées impose la poursuite des objectifs ci-après intégrés dans une planification urbaine.

XI. 2.1.1. — Mise en place d'une politique d'urbanisme

Elle visera essentiellement à développer des programmes cohérents d'aménagement urbain et s'attachera à conduire l'élaboration, l'actualisation et l'animation des plans d'urbanisme. L'ensemble des études intéressera dans un premier temps les deux grandes métropoles et les chefs-lieux de province; ces études seront étendues par la suite aux principaux centres urbains du pays.

A cet effet sera créée une mission nationale d'urbanisme qui animera les études et la cartographie urbaines.

XI. 2.1.2. — Mise en place d'une politique de l'habitat

Elle offrira des conditions de logement décent et salubre aux population urbaines, en s'appuyant:

— sur le dynamisme de la politique d'urbanisme pour en exploiter les prévisions de répartition et d'occupation spatiales;

— sur la conduite simultanée des politiques suivantes: politique foncière, politique de construction et politique de financement.

1. — La puissance publique devra procéder aux acquisitions foncières indispensables à la mise en place de zones à urbaniser rapidement ainsi qu'aux réservations foncières nécessaires pour les opérations ultérieures d'extension.

Ces acquisitions permettront une implantation rationnelle de toutes les catégories sociales de populations installées en ville, en prenant d'abord en considération les catégories les plus défavorisées.

En même temps, la puissance publique procédera à l'aménagement des réserves foncières ainsi constituées. Elle mettra préalablement en place les réseaux de viabilisation des lotissements.

Pour un meilleur équilibre social, un effort particulier portera sur la mise en place de lotissements économiques sous forme de trames assainies dont le degré de viabilisation sommaire décent, autorisera l'accueil des catégories sociales urbaines moins aisées.

A cet effet sera créée une société nationale d'équipement de terrains urbains.

2. — La politique de construction aura pour objectif de faciliter en milieu urbain l'accession de chaque famille à la propriété d'un logement.

A cet effet, elle encouragera .

— le recours à l'auto-construction permettant de susciter les initiatives individuelles ;

— la promotion d'organismes privés permettant la réalisation d'ensembles immobiliers ;

— la promotion des matériaux produits localement en s'assurant de leur qualité et de leur compétitivité sur le marché intérieur et conduisant à la réalisation effective d'un habitat économique.

La Société immobilière du Cameroun (SIC), créée antérieurement à la formulation de la politique de l'habitat, fera l'objet d'une réorganisation de ses missions en fonction des rôles des autres organismes à créer. Elle en complètera les actions en matière de construction sociale et de gestion immobilière. L'ensemble de son programme actuel sera en conséquence revu et réadapté.

3. — La conduite d'une politique cohérente d'aménagement urbain repose essentiellement sur la mise en œuvre d'une politique de financement global, en s'assurant de la centralisation de tous les concours financiers intérieurs. Ceux-ci transiteront à travers un Fonds national de l'Habitat à créer.

EVALUATION DES BESOINS EN PARCELLES OU EN LOGEMENTS

Taux = 7,5%	1970	1975	1980	1985
Douala Population	295.000	445.000	673.000	1 000 000
— augmentation population 5 ans		150.000	228.000	327 000
— programmation 5 ans		24.500	30.000	46 000
— programmation annuelle		4.300	6.000	9 200
Yaoundé Population	173.000	262.000	396.000	598.000
— augmentation population 5 ans		89.000	134.000	202.000
— programmation sur 5 ans		12.500	20.000	30.000
— programmation annuelle		2.500	4.000	6.000
Nkongsamba Population	79.000	118.000	175.000	261.000
— augmentation population 5 ans		69.000	57.000	86.000
— programmation sur 5 ans		5.570	8.140	12.300
— programmation annuelle		1.100	1.630	2.460
Bafoussam : Population	62.500	110.000	194.000	300.000
— augmentation population 5 ans		47.500	84.000	106.000
— programmation sur 5 ans		6.800	12.000	15.000
— programmation annuelle		1.360	2.400	3.000
Maroua : Population	36.000	49.000	65.000	87.000
— augmentation population 5 ans		13.000	16.000	22.000
— programmation sur 5 ans		1.850	2.300	3.150
— programmation annuelle		370	460	630
Garoua : Population	34.000	50.000	73.000	107.000
— augmentation population 5 ans		16.000	23.000	34.000
— programmation sur 5 ans		2.300	3.300	4.800
— programmation annuelle		460	730	980
Bamenda Population	31.000	47.000	73.000	112.000
— augmentation population 5 ans		16.000	26.000	39.000
— programmation sur 5 ans		2.300	3.700	5.600
— programmation annuelle		460	730	800
Victoria : Population	30.000	30.000	51.000	67.000
— augmentation population 5 ans		9.000	12.000	16.000
— programmation sur 5 ans		1.300	1.700	2.300
— programmation annuelle		260	340	460
Niveau national (ville de plus de 5 000 habitants	1.450.000	2.100.000	3.000.000	4.250.000
— augmentation population 5 ans		650.000	900.000	1.250.000
— programmation sur 5 ans		93.000	130.000	180.000
— programmation annuelle		18.600	26.000	36.000

De la présentation de ces différents besoins, il résulte l'impérieuse nécessité de conduire des opérations prioritaires sur les quatre villes suivantes : Douala, Yaoundé, Nkongsamba, Bafoussam.

Une attention particulière devra être portée sur les autres centres secondaires dans le cadre d'une politique globale du développement urbain.

XI. 2.2. — PROJETS

XI. 2.2.1. — L'aménagement du nouveau centre de Yaoundé

Cet aménagement visera à la structuration du centre de Yaoundé en liaison avec la rénovation du centre commercial. C'est une opération intégrée avec: viabilisation préalable, constructions privées et constructions publiques.

XI. 2.2.2. — Restructuration et assainissement à Yaoundé et Douala

Il s'agit d'assainir et de cureter des quartiers surdensifiés dans ces deux villes:

— quartiers Mokolo, Messa, Madagascar et Briqueterie à Yaoundé

— quartiers de New-Bell, du Nord-Est et du Sud-Est à Douala.

Les opérations d'assainissement visent à améliorer les réseaux existants qui ne nécessitent pas d'intervention particulière autre que la création de brigades d'entretiens, actions permettant de renforcer la portée de ces opérations qui intéressent:

— le recalibrage du Mfoundi à Yaoundé
— la réalisation de réseaux de drainage à Douala en particulier intéressant les quartiers de Nkololoun, Kassalafam, Nylon, Nkongmondo, New-Bell et New-Deido.

XI. 2.2.3.— Voirie urbaine

Le boulevard périphérique de Douala

Cet ouvrage dont l'étude d'avant-projet est en cours assurera la liaison entre les principaux pôles d'activités de la capitale économique:

— le port avec ses extensions
— la nouvelle gare ferroviaire
— le nouvel aéroport
— les accès aux sorties Est et Ouest de Douala.

Ouvrage divers à Yaoundé

La nouvelle voie d'accès à l'aéroport et le boulevard périphérique dont les études d'avant-projet ont été réalisées seront intégrées aux programmes d'urbanisme de Yaoundé.

XI. 2.2.4. — Enquêtes et études d'urbanisme

L'élaboration et l'actualisation des plans d'urbanisme s'effectueront à partir d'études concomitantes (études de trafic, budgets des ménages, enquêtes socio-économiques, approvisionnement des grands centres, plans de transports urbains, cartographie urbaine) Leur mise en application s'opérera par la réalisation de plans de détail (plans-masses, plans d'urbanisme opérationnel) qui seront exécutés par des architectes et des bureaux d'études nationaux.

XI. 2.2.5. — Hydraulique urbaine

L'équipement des chefs-lieux de départements sera poursuivi et complété par des équipements de villes secondaires groupées régionalement afin d'obtenir une économie dans les coûts de mise en place de ces équipements.

En outre la Société nationale des Eaux du Cameroun (SNEC) poursuivra l'extension et le renforcement des systèmes de distribution actuellement en service.

Le programme décrit ci-après a trait à des études, des réalisations (à effectuer ou en cours) et des remises en état.

Province du Centre-Sud : Bafia, Eséka, Sangmélima, Batschenga, Nanga-Eboko, Ngoumou, Obala, Akonolinga, Monatélé, Mfou.

Province de l'Est : Bertoua, Belabo, Nguelemendouka, Batouri, Yokadouma, Betaré-Oya, Diang, Doume, Garoua-Boulaï, Lomié, Abong-Mbang.

Province du Littoral : Loum, Yabassi, Mandjo, Njombé, Penja, Mbanga.

Province du Nord : Ngaoundéré, Kousseri, Kaélé, Tibati, Yagoua, Meiganga, Mora, Mokolo.

Province du Nord-Ouest : Bamenda, Nkambe, Ndop, Mbengwi, Niunikom, Batibo.

Province de l'Ouest : Bafoussam, Bangangté, Mbouda, Foumbot, Fontem, Bamendjou, Bangou, Bazou, Kekem, Tonga, Melong, Bafang.

Province du Sud-Ouest : Kumba, Tiko, Mamfe, Mundemba.

En même temps sera développé un plan national d'équipement en matière d'hydraulique urbaine afin d'obtenir une meilleure adaptation des moyens aux contraintes suscitées par la croissance urbaine.

XI. 2.2.6. — **Electricité urbaine**

L'équipement des chefs-lieux de départements sera poursuivi et complété par l'équipement de villes secondaires placées soit sur les réseaux d'interconnexion, soit à proximité des grands centres interconnectés.

Ces réseaux d'interconnexion seront établis à partir des barrages de Song-Loulou (Edéa-Douala-Foumban; Edéa-Yaoundé-Ebolowa-Sangmélima) et de Lagdo (Lagdo-Garoua-Maroua-Mora-Mokolo-Yagoua). Les centres isolés pourront être équipés avec les groupes techniques récupérés là où une production d'appoint ne sera pas nécessaire dans les centres interconnectés.

La Société nationale d'Electricité du Cameroun (SONEL) poursuivra l'extension et le renforcement des réseaux urbains en exploitation.

Programme :

Périphérie de Yaoundé (villes alimentées à partir de Yaoundé) : Monatélé, Ntui, Dzeng, Esse, Bot-Makak, Akono, Mfou, Evodoula, Obala, Ngoumou, Makak.

Périphérie de Douala : Nkapa, Souza, Dibombari.

Littoral et Ouest : Nkondjock, Galim, Bana, Bamenda, Penka-Michel, Bangou, Santcha.

Centre-Sud : Lolodorf, Campo, Ambam, Djoum, Yoko, Ngoulemakong, Ndikinimeki, Mbandjock, Ayos, Minta, Zoetélé, Ngomedzap.

Est : Yokadouma, Diang, Doumé, Dimako, Lomié, Garoua-Boulaï, Bétaré-Oya, Ndelele, Nguelemendouka.

Sud-Ouest : Mundemba, Mbonge, Tombel, Fontem, Nguti.

Nord-Ouest : Nkambe, Mbengwi, Njinikom, Jakiri.

Nord : Figuil, Poli, Tcholliré, Meiganga, Meri, Banyo, Tignère, Tibati, Kaélé, Bogo, Koza, Waza.

XI. 2.2.7. — **Zones industrielles**

Les interventions de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones industrielles viseront essentiellement à :

- continuer à Douala les programmes en cours à Bonabéri et à Bassa.
- ouvrir une zone équipée à Yaoundé
- établir une première tranche de zone équipée à Ngaoundéré
- prospecter dans le Nord, l'Ouest et le Sud-Ouest, l'implantation de futures zones industrielles.

XI. 2.2.8. — **Cadastre**

Mise en place par la Direction du Cadastre des cartes cadastrales de Yaoundé, Douala, Garoua, Bafoussam et Victoria. Ces documents sont indispensables pour l'établissement des plans d'urbanisme, le contrôle foncier et le contrôle de toutes les redevances liées à l'occupation de sols, des bâtiments ainsi qu'à la nature des activités exercées. L'exécution de ces documents sera entreprise avec les moyens locaux.

XI. 2.2.9. — **L'habitat**

XI. 2.2.9.1. — Programme de la Société immobilière du Cameroun (SIC)

Le programme de la SIC s'inscrira dans le cadre de la politique de l'habitat. Il visera essentiellement à la réalisation de programmes immobiliers de logement à caractère social, les acquisitions de terrains et la viabilisation devant relever des interventions de la Société nationale d'Equipement des Terrains qui pourrait être

créée au cours du IVe Plan. Le futur programme immobilier de la SIC avec 5.220 logements représentera seulement 5,6% des besoins en logements pour le IVe Plan, tout en étant sept fois plus important que le programme réalisé durant le IIIe Plan.

XI. 2 2 9 2 — Constructions privées

Une forte participation des particuliers est attendue en matière de construction immobilière, compte tenu des dispositions envisagées dans ce secteur. L'information statistique sera développée dans ce domaine afin de permettre l'établissement de perspectives mieux ajustées.

XI. 2 2 9 3 — Trames assainies

Pour la promotion de l habitat économique, a été envisagée la mise en place de lotissements viabilisés avec des normes minimales, permettant une implantation organisée des populations urbaines les plus défavorisées qui y trouveront des équipements de base. Ces populations occuperont leurs parcelles en recourant à l'auto-construction. Dans une première phase, les interventions (4.000 parcelles au total) seront conduites essentiellement à Yaoundé et à Douala. Elles constitueront des opérations pilotes qui pourront être reconduites au vu des résultats obtenus.

XI. 2 2 9 4 — Lotissements

Des lotissements résidentiels viabilisés doivent être également réalisés de manière à promouvoir une politique d'aménagement foncier qui devra s'auto-alimenter avec la participation financière des acquéreurs (1.200 parcelles).

XI. 2 2 9 5 — Assainissement

Dans le cadre d'un déploiement de la politique d'hydraulique urbaine, une étude systématique des problèmes définira dans chaque centre les points caractéristiques et les sources de dégradation et d'insalubrité. Leurs particularités techniques à prendre en considération seront définies pour que la mise en place de ces ouvrages s'inscrive dans le cadre d'une croissance urbaine cohérente (assainissement pluvial et des matières fécales, traitement des ordures ménagères).

En même temps les populations urbaines devront participer activement à la mise en place des réseaux d'assainissement de leurs propres quartiers.

L'entretien des réseaux de collecte et des grands exutoires sera assuré par des unités techniques spécialement affectées à ces travaux.

XI. 2.2.10.— **Structures de concertation**

Elles concernent la mise en place de structures dont la création est indispensable pour obtenir une unité dans la conception des plans d'urbanisme liée à une dynamique des programmes permettant leur application.

Les trois projets présentés ci-après sont interdépendants et par conséquent indispensables. Ils représentent la traduction d'une volonté de mettre à la disposition des populations urbaines des terrains salubres et équipés de manière à promouvoir un habitat social.

XI. 22.101 — Mission nationale d'urbanisme

Cette Mission aura à sa charge :

— l'élaboration des plans directeurs d'urbanisme afin de rassembler au sein d'un seul organisme para-administratif:
— les données urbaines
— la conduite de leur analyse
— les études concomitantes
— le contrôle de leur mise en œuvre
— l'élaboration des programmes permettant la mise en œuvre des plans d'urbanisme, en fonction des conditions de financement et de la conduite d'une politique d'aménagement foncier, génératrice de ressources financières.
— une assistance technique aux collectivités afin d'assurer une cohérence dans l'exécution des programmes à discuter avec les responsables des collectivités.
— un programme de formation permanente pour: sensibiliser les responsables du développement urbain; assurer la mise en place de cadres moyens et subalternes qui font actuellement défaut.

XI. 2 2 10 2 — Société d'équipement de terrains

La maîtrise du sol urbain nécessite la création d'un organisme ayant la possibilité:
— de procéder au nom de l'Etat à l'acquisition de terrains (recours éventuel à un droit de préemption) destinés à recevoir des programmes d'aménagement urbain;
— de recueillir de l'Etat, les dotations foncières circonstanciées;
— d'en assurer l'équipement avec la mise en place des réseaux d'infrastructure en vue de mettre à la disposition des investisseurs publics et privés, des zones urbaines aménagées;
— d'en assurer la disponibilité auprès des investisseurs publics et privés dans le cadre d'une promotion de zones à urbaniser conformément à la planification urbaine définie par la Mission nationale d'Urbanisme.

XI. 2 2 10 3 — Fonds national de l'Habitat

La création de ce Fonds a pour but de concentrer les financements de l'Etat et des organismes para-publics dont une partie des ressources pourrait être affectée au financement de ce Fonds afin de promouvoir la politique nationale de l'Habitat. Ce Fonds pourra être alimenté également par toute autre ressource appropriée.

Dans le cadre d'une politique d'incitation à l'investissement immobilier par les fonctionnaires, l'Etat pourrait affecter des ressources permanentes à ce fonds.

Ce dernier aurait pour mission:
— de financer des programmes pluri-annuels de promotion foncière et immobilière,
— de financer des opérations d'acquisition et d'aménagements fonciers,
— de financer des opérations de construction envisagées par auto-construction ou sous forme de grands programmes,
— de consentir aux non-propriétaires de maisons des facilités financières pour l'acquisition ou l'accession à la propriété directe par le jeu de bonification d'intérêt tarifée suivant la catégorie sociale à atteindre, ainsi que par l'octroi de délais d'amortissement de prêts mieux appropriés.

Le tableau n° XI-2 donne ci-après la répartition des modalités financières du secteur urbanisme et de l'ensemble du chapitre Aménagement du territoire — Urbanisme et Habitat pour lequel il est prévu un financement de 83.624 milliards.

TABLEAU N° XI.2. — **URBANISME : FINANCEMENT ET RÉPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PLUS URBANISME RÉCAPITULATION**
(En millions de F CFA)

	Coût Projet	FINANCEMENT					RÉPARTITION ANNUELLE						TOTAL
		Public		Para-public			Privé	I	II	III	IV	V	
		Etat	Prêt	Subv.	Autofin	Prêt							
Missions d'urbanisme	200	150	—	50	—	—	—	40	40	440	40	40	200
Fonds de l'habitat	150	150	—	—	—	—	—	—	75	75	—	—	150
Société d'équipement des terrains	150	150	—	—	—	—	—	—	75	75	—	—	150
Trames assainies et lotissement	3.500	500	3.000	—	—	—	—	100	1.000	1.000	1.000	400	3.500
Études d'urbanisme	100	100	—	—	—	—	—	20	20	20	20	20	100
Cadastre	500	500	—	—	—	—	—	100	100	100	100	100	500
Yaoundé nouveau centre	5.500	1.000	—	—	1.500	3.000	3.000	500	1.000	2.000	1.000	1.000	5.500
Restructuration urbaine	835	835	—	—	—	—	—	—	2.200	2.200	200	235	835
Boulevard périphérique Dla	4.000	1.000	3.000	—	—	—	—	—	1.000	1.000	1.000	1.000	4.000
Zones industrielles	2.500	—	—	—	—	2.500	—	2.500	500	500	500	500	2.500
Hydraulique urbaine	13.500	4.000	—	—	2.000	7.500	—	1.500	3.000	3.000	3.000	3.000	13.500
Électricité urbaine	5.425	—	—	—	1.375	4.050	—	1.100	1.100	1.100	1.100	1.025	5.425
	36.210	8.235	6.000	50	3.375	15.550	3.000	3.860	8.035	9.035	7.960	7.320	36.210
Habitat économique	24.000	5.000	—	—	—	10.000	—	2.000	5.500	5.500	5.500	5.500	24.000
Logement moderne	18.414	—	—	—	—	—	18 414	3.500	3.500	3.500	3.500	4.414	18.414
	42.414						18 414	5.500	9.000	9.000	9.000	9.914	42.414
TOTAL	78.624						21 414	9.360	17.035	18.035	16.960	17.234	78.624
Urbanisme	78.624		19.285		37.925		21.414	9.360	17.035	18.035	16.960	17 234	78.624
Aménagement du territoire	5 000		5.000					460	1.095	1.145	1.145	1.155	5.000
Récapitulatif général	83 624		24.285		37.925		21 414	9.820	18.130	19.180	18 105	18.389	83.624

CHAPITRE XII Recherche scientifique et technique

Le fait le plus marquant dans le domaine de la recherche au cours du IIIe Plan a été la création et la structuration de l'Office national de la Recherche scientifique et technique. (*l'ONAREST*).

Doté de cinq instituts, l'Office national de la Recherche scientifique et technique a pour mission :

— d'orienter, de coordonner et de contrôler la recherche sur toute l'étendue de la République unie du Cameroun ;

— de susciter et de faciliter les recherches scientifiques et techniques destinées à promouvoir le développement économique et social de la nation ;

— de poursuivre l'exécution de ces recherches et dans la mesure du possible dans ses propres laboratoires, de réunir des collections ; de constituer une documentation des travaux de recherche ;

— d'assurer au nom du gouvernement la liaison avec les organismes scientifiques étrangers et internationaux ;

— d'assurer la formation des chercheurs et techniciens nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Au cours du IVe Plan, les programmes de recherche scientifique et technique se présentent comme suit :

XII. 1.— RECHERCHES AGRONOMIQUES, FORESTIERES, PISCICOLES, ZOOTECHNIQUES ET OCEANOGRAPHIQUES

En vue de dynamiser le secteur rural qui reste le plus important de notre économie, les recherches entamées au cours du IIIe Plan vont se poursuivre dans ce secteur et auront pour objectif principal la solution des problèmes qui, à l'heure actuelle constituent un frein au développement agricole, sylvicole et pastoral.

XII. 2.— RECHERCHES SANITAIRES, PHYTOSANITAIRES ET VETERINAIRES

Les interférences biologiques entre l'homme, l'animal et la nature commandent une intégration des actions dans les domaines de la santé, de la médecine vétérinaire et de la protection des végétaux.

En ce qui concerne la protection des végétaux, l'effort a porté jusqu'ici sur les cultures d'exportation. Au cours du IVe Plan, la protection des essences forestières exploitables fera l'objet d'un intérêt particulier ; à cet égard, un programme d'équipement des laboratoires centraux de l'Office national de la Recherche scientifique (Ekona, Nkolbisson), et de formation des cadres compétents a été arrêté.

Pour lutter efficacement contre les nuisances des cultures notamment vivrières, il sera mis au point une définition des recherches ponctuelles dans des zones écologiques bien déterminées. A cet effet, le renforcement de la coopération entre l'École nationale supérieure agronomique et les laboratoires centraux de l'Office national de la Recherche scientifique et technique permettra l'harmonisation des programmes et l'utilisation optimale des ressources disponibles.

Dans le domaine de la médecine vétérinaire, le IVe Plan envisage la formation de personnel de haut niveau et la mise au point d'un laboratoire d'analyse et de contrôle des maladies des animaux, d'un laboratoire d'analyse bromatologique et d'un laboratoire pour la production des vaccins. Les recherches de base se poursuivront dans les domaines des parasites, des viroses et bactérioses.

En ce qui concerne la santé publique, l'effort au cours du IIIe Plan a porté sur les recherches médicales d'une part, et sur la valeur nutritionnelle des aliments de grande consommation et l'état nutritionnel des populations d'autre part.

L'Institut de Recherches médicales et d'Études des Plantes médicinales poursuivra ces travaux. Par ailleurs en vue de la promotion d'une industrie pharmaceutique locale, les recherches sur l'expérimentation des plantes médicinales seront intensifiées.

XII. 3.— RECHERCHES EN ENERGIE ET EN EAU

Au cours du IVe Plan, l'Office national de la Recherche scientifique et technique poursuivra en relation avec les organismes internationaux de recherches sur les énergies éolienne, solaire, géo-thermique susceptibles de trouver des applications intéressantes notamment en matière d'électrification et de ravitaillement en eau potable des zones rurales.

En outre, il est envisagé la création d'un organisme spécialisé, chargé de centraliser les informations relatives à la production de l'énergie nucléaire et à son utilisation pour les besoins de développement.

Dans le domaine de l'hydrologie, le programme prévoit l'établissement du cycle et le bilan de l'eau, de même que l'exploitation des retenues.

En hydrogéologie, le projet des eaux souterraines du Nord sera poursuivi et étendu sur l'ensemble du territoire en fonction des besoins. Il est également envisagé de vulgariser des petits châteaux d'eau dans les campagnes à partir du bélier hydraulique. Enfin l'étude des propriétés physico-chimiques des eaux minérales du Cameroun et leur expérimentation thérapeutique en vue de la création des stations thermales nationales, seront poursuivies.

XII. 4.— RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES

Au cours du IVe Plan, il sera procédé à la mise en valeur, même partielle des minerais nationaux par la recherche des méthodes de transformation locales.

Les recherches et les études s'effectueront selon les axes suivants :

— Prospection magnétique et aéroportée ;
— Étude de minéralisation dans la série de Dja ;
— Prospection des minerais pour les industries nationales (calcaire, sable, argile

— Création d'un centre géophysique avec trois stations pour les études sismiques ;
— Levers de la carte géographique au 1/100 000e.

XII. 5.— RECHERCHES INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

Les activités dans ce domaine seront orientées vers :

— la rationalisation des techniques artisanales nationales ;
— l'expérimentation et le perfectionnement des prototypes des inventions nationales ;
— les études et l'adaptation des techniques importées ;
— les essais pré-industriels et la vulgarisation des techniques et procédés mis au point au Cameroun ;
— la promotion des industries des sous-produits de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.

Dans toutes les branches de l'industrie, des techniques appropriées seront étudiées et mises au point.

XII. 6.— RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Ces recherches n'ont fait jusqu'à présent que l'objet des travaux individuels isolés et libres. La création de l'institut des Sciences humaines correspond à une orientation des recherches vers des objectifs globaux. Les programmes en cours seront poursuivis et de nouveaux entrepris dans le cadre tracé par l'Institut et s'ordonneront autour des domaines suivants :

— recherches littéraires et culturelles ;
— recherches et études géographiques ;
— recherches démographiques ;
— les études juridiques et économiques ;
— les recherches inter-disciplinaires.

XII. 7.— RECHERCHES SUR L'EDUCATION ET LA FORMATION

L'harmonisation des structures et l'adaptation des programmes d'enseignement dans les cycles primaire et secondaire seront poursuivis au cours du IVe Plan.

Le Centre national de l'Éducation mènera au cours de la période 1976-1981, une action d'envergure, en tant qu'organe de création des conditions d'exécution pour une transformation rapide et efficiente des structures, méthodes et programmes de formation à tous les niveaux. Il sera installé des stations et des établissements pilotes à l'échelon provincial et même au niveau de certains départements, permettant d'évaluer les innovations introduites dans le système.

XII. 8.— FORMATION DU PERSONNEL

Pour mener à bien tous les programmes de recherche scientifique et technique, un accent particulier sera mis sur la formation du personnel de la recherche dans tous les secteurs.

Les coûts des programmes de la recherche retenus au IVe Plan sont estimés à 2 500 millions de francs.

XII. 9.— ORGANISATION ET TRAITEMENT DES INFORMATIONS ECONOMIQUES, TECHNIQUES ET GESTION

L'information est le support de l'activité des cellules administratives et de leurs communications.

L'efficacité de l'Administration est étroitement liée à sa capacité d'utiliser judicieusement, pour les opérations de gestion, de prévision, de recherches scientifiques et techniques, les différentes informations.

La caractéristique essentielle de l'information étant son vieillissement rapide, il est nécessaire d'organiser les différentes étapes du processus du traitement de telle sorte que les opérations se déroulent rapidement, de la collecte à la mise à la disposition de l'utilisateur final.

Aussi envisage-t-on au cours du IVe Plan la création d'un Conseil national de la Statistique et de la Prévision.

Par ailleurs, des dispositions seront prises pour que :

— le projet de budget de fonctionnement et d'équipement de chaque département ministériel soit présenté simultanément devant le ministère des Finances et le ministère de l'Économie et du Plan, qui exigeront pour la circonstance la production des fiches de contrôle d'exécution du Plan ;

— les conseils d'administration des organismes publics et parapublics adressent au ministère de l'Économie et du Plan leur rapport d'activité, appuyé par un questionnaire élaboré par le ministère de l'Économie et du Plan ;

— les entreprises privées fournissent aux administrations fiscales et aux établissements bancaires le même document comptable pour la constitution d'une centrale de bilan.

XII. 9.1.— L'INFORMATIQUE

L'Administration camerounaise s'est dotée depuis 1966 d'ordinateurs grâce auxquels elle traite de nombreuses opérations tant des services publics que d'organismes para-publics.

Le programme au cours du IVe Plan s'appuiera essentiellement sur les possibilités offertes par la téléinformatique et les « banques d'informations ». Ces nouveaux modes d'organisation, de traitement et de diffusion de l'information sont susceptibles d'apporter une solution satisfaisante aux problèmes ci-après :

1) — Implantation d'un réseau de télétraitement dans l'Administration au niveau central, pour l'automatisation :

— de la comptabilité du Trésor ;
— du contrôle d'exécution du budget ;
— de la gestion des effectifs de la Fonction publique ;
— de la gestion des Caisses de Stabilisation ;
— de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;
— des centres fiscaux ;
— des opérations d'analyse conjoncturelle ;
— des opérations du ministère de l'Économie et du Plan ;
— des opérations de calculs scientifiques effectués par les instituts de recherche dans le cadre de l'Office national de la Recherche scientifique et technique et de l'Université.

2) — Implantation au niveau provincial de pôles d'automatisation articulés sur de petits ordinateurs terminaux reliés aux ordinateurs des centres de Yaoundé et de Douala

Grâce à ces pôles d'automatisation, les informations pourront être échangées rapidement entre les échelons provincial et central par l'utilisation des lignes de télécommunications.

3) — L'institution des « banques de données » sur des données financières, les ressources domaniales et cadastrales, les agents économiques, les données médicales:
— mise en place d'un système d'informations pour la planification économique et la prévision budgétaire,
— dépouillement informatique du récensement général sur la population et de l'habitat,
— formation permanente et perfectionnement des personnels des services utilisateurs de l'informatique,
— organisation des séminaires de sensibilisation pour des responsables des secteurs publics et para-publics,
— mécanisation de la gestion d'organismes para-publics,
— étude de faisabilité sur l'introduction de l'analyse modulaire des systèmes dans l'Administration, en ce qui concerne la définition des postes de travail et la mesure de la rapidité de circulation de l'information entre postes de travail. Un essai de cette approche sera tenté dans un organisme para-public,
— étude diagnostique des opérations d'automatisation de l'Administration camerounaise,

— mise en place du Plan Comptable général de l'Etat.

La mise en œuvre du programme ci-dessus défini conduit à envisager le remplacement, dès le mois de juillet 1976, de l'ordinateur actuel de Yaoundé par un ordinateur **370/158 de 1.536 K (incidence financière annuelle : 96 millions). En dehors du réseau** des terminaux actuellement en voie d'installation, un réseau supplémentaire de 18 terminaux devra être installé chez les utilisateurs.

En ce qui concerne les lignes de télécommunications, les liaisons par faisceaux hertziens sont prévues dans le programme d'extension des télécommunications.

XII. 9.2.— STATISTIQUE

Pour procéder à une utilisation rationnelle des informations statistiques, produites par différents services et organismes, il est prévu de créer un Conseil national de la Statistique et de la Prévision qui mettra au point :

— le programme annuel des travaux statistiques à exécuter ;
— les programmes de recensement, d'enquêtes et d'exploitation à des fins d'informations générales des données issues de la gestion administrative ;
— la nature des informations à tirer de l'exécution de ces programmes et les modalités de leur diffusion.

Ce conseil devra donner son avis sur la conception, la révision et la tenue des principales nomenclatures financières, économiques et sociales utilisées au Cameroun.

Des dispositions portant notamment sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique seront prises pour rendre exécutoires les décisions ou recommandations du Conseil.

Les projets retenus pour le IVe Plan sont les suivants :

— Enquête. Budget/Consommation des ménages, dont l'un des objectifs sera de permettre la mesure et l'évolution du pouvoir d'achat de la population ;

— Enquête Emploi qui permettra de donner une base plus objective à une politique de l'emploi englobant aussi bien le secteur moderne que le secteur traditionnel ;

— Recensement industriel, commercial et artisanal consistera en un inventaire exhaustif des établissements industriels commerciaux et artisanaux au Cameroun ;

— Mise à jour des enquêtes et recensements ; en raison du coût très élevé des enquêtes et recensement exhaustifs, après cette grande opération de dénombrement, un système léger de collecte permanente des données sera mis en place.

RECAPITULATION DES PROJETS D'INFORMATIQUE ET D'ENQUÊTES STATISTIQUES

PROJETS	Coût en millions
Informatique	1 000
Télécommunications Trésor	
Contrôle d'exécution du budget	
Gestion des marchés publics	
Gestion personnel et matériel de l'Etat	
Télétraitement C.N.P.S.	
Télétraitement CAISTAB.	
Télétraitement centres fiscaux	
Opérations liées au contrôle de l'exécution du Plan et à la gestion de la Dette Publique	
Système d'informations pour la prévision	
Système d'informations pour la planification	
Dépouillement informatique du recensement de la population	
Centrale des bilans	
« Banque de données »	
— Financières	
— Domaniales	
— Cadastrales	
— Des Agents	
— Economiques	
REPORT	1 000
Pôles d'automatisation au niveau provincial	
Opérations de Gestion du personnel et calculs scientifiques	
Mécanisation organismes publics et para-publics	
MINEDUC - Santé - MINEP - MINAGRI	
Etude diagnostique opérations d'automatisation des services publics non encore mécanisés	
Mise en place du Plan Comptable général de l'Etat	
Recueil Codes et Nomenclatures (harmonisation et stabilisation)	
Essai d'application d'analyse modulaire des systèmes dans un organisme public	
2. — *Enquêtes statistiques*	500
Enquête Budget/Consommation	
Enquête Emploi	
Recensement industriel et commercial	
Mise à jour des enquêtes et recensements	
TOTAL	**1 500**

TITRE III

MOYENS ET CONDITIONS DE REALISATION DU IVe PLAN

CHAPITRE I Structures et mesures d'accompagnement des programmes

Pour assurer la bonne exécution des Programmes arrêtés dans le cadre du IVe Plan et permettre à l'économie de profiter au maximum de leurs effets induits, des mesures d'accompagnement seront prises afin de moderniser et d'adapter les structures administratives, économiques, et sociales aux nécessités du développement.

I. 1.— LES STRUCTURES ADMINISTRATIVES

L'objectif à atteindre au cours du IVe Plan est la mise en place d'une administration de développement, à savoir une administration qui permet de satisfaire de façon optimale et au moindre coût, les besoins essentiels de la société et qui utilise les techniques modernes pour gérer de façon rationnelle les moyens humains, matériels et financiers mis à sa disposition.

A cet effet des mesures relatives aux différents niveaux de l'administration seront arrêtées.

I. 1.1. — ADMINISTRATION CENTRALE

Les actions de réforme tendront à la suppression des échelons alourdissant les circuits et à la déconcentration des services dans le souci d'une plus grande efficacité.

Dans le domaine de la gestion, l'élaboration des textes de portée générale fera l'objet d'une concentration entre les différents services intéressés.

Le contrôle sera fait à deux niveaux :

— un contrôle supérieur assuré par l'inspection générale de l'État ;

— un contrôle interne, dans le cadre de chaque département.

Par ailleurs, il serait opportun de décrocher le contentieux administratif des juridictions judiciaires.

I. 1.2. — LES SERVICES EXTÉRIEURS

Dans le souci de rapprocher davantage l'administration des populations, les services extérieurs seront dotés de moyens d'intervention suffisants en personnel et en matériel ainsi que de pouvoirs leur permettant de règler les problèmes locaux.

En ce qui concerne le découpage administratif du territoire, des études globales, en vue de réduire la sous-administration de certaines zones du pays et de faciliter la création d'unité d'optimum, seront réalisées au cours du Plan.

I. 1.3. — L'ADMINISTRATION COMMUNALE

La réforme communale réalisée par la loi 74/23 du 5 décembre 1975 a ouvert des horizons nouveaux pour le fonctionnement des communes. Au cours du IVe Plan, les principes énoncés par cette loi seront effectivement mis en application et notamment la répartition des produits du fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunal.

La résorption par l'État des personnels communaux de l'enseignement et de la santé se poursuivra. La tutelle exercée sur les communes sera axée sur :

1) — l'éducation et la formation des responsables municipaux,

2) — l'approbation des budgets communaux par les préfets et les gouverneurs.

3) — la fixation des objectifs de développement à réaliser par chaque commune,

4) — le contrôle d'exécution des plans communaux.

I. 1.4. — ORGANISATION ET MÉTHODES

Le Service central d'organisation et méthodes doit jouer un rôle important pour accroître la productivité des services publics Au cours du IVe Plan, ce service sera doté

de cadres qualifiés, en nombre suffisant, pour lui permettre d'assumer correctement sa mission.

Des essais de décentralisation du Service d'Organisation et Méthodes seront entrepris par la création, au sein des ministères et des grands services publics, d'une cellule d'Organisation et Méthodes, chargée de l'étude des problèmes spécifiques de ces établissements et de l'application en leur sein des principes généraux d'organisation préconisés par le service central.

Au cours du IVe Plan, l'action d'organisation portera essentiellement sur le fonctionnement rationnel des services :
— analyse des fonctions en vue d'une simplification et d'une normalisation de divers organigrammes, pour une meilleure articulation des cellules administratives en rapport avec leurs compétences,
— analyse des postes de travail et des équipements administratifs,
— étude et simplification des circuits intra et inter-services,
— initiation des agents de tout cadre aux techniques modernes de gestion administrative.

Dans le domaine de la politique des effectifs de la Fonction publique les actions porteront notamment sur :
— l'étude d'une pyramide des effectifs souhaitables,
— la codification des textes législatifs et réglementaires afin de doter les services de gestion d'un outil de travail adéquat,
— le perfectionnement et le recyclage à tous les niveaux des responsables et cadres de l'administration,
— la mécanisation de la gestion de personnel.

I. 1.5. — LES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

Au cours du IIIe Plan, de nombreux organismes administratifs, dotés de l'autonomie financière, ont été créés (Parc national de matériel de Génie civil, Office national des Ports, Fonds national du Développement rural, etc...)

Les efforts, au cours du prochain quinquennat viseront à améliorer leur gestion et à accroître leur rentabilité.

A l'instar des entreprises publiques et para-publiques, des missions de développement ont été créées.

Le but de ces missions est essentiellement de procéder à des études globales devant déboucher sur des projets intégrés de développement. Elles doivent donner lieu à la création d'organismes d'exécution desdits projets (sociétés de développement, organismes socio-professionnels, etc...), leur durée étant nécessairement limitée.

Au cours du IVe Plan , on se préoccupera surtout de l'efficacité de ces missions.

2.— LES STRUCTURES FINANCIERES ET COMMERCIALES

I.2.1. — LES STRUCTURES FINANCIÈRES

Le système bancaire du pays a été réorganisé au cours du IIIe Plan.

Le IVe Plan retiendra les actions ci-après :
— une politique d'incitation, d'intéressement et d'orientation des nationaux vers les affaires par la mise en œuvre des dispositions réglementaires prises au niveau des banques,
— une plus grande mobilisation de l'épargne nationale par la création d'un système de collecte intermédiaire entre l'épargne en zone rurale et les systèmes bancaires,
— la création et l'organisation d'un marché monétaire devant rationnaliser l'utilisation des disponibilités,
— la recherche et la mobilisation des ressources à long terme dans la perspective de créer un marché financier,
— la mise en place d'organismes publics de financement adaptés aux exigences d'un commerce d'exportation dynamique,
— l'incitation du système bancaire au financement des opérations situées en dehors de leur secteur traditionnel d'intervention, notamment l'artisanat et la production agricole.

II. 2.2. — LES STRUCTURES COMMERCIALES

Les structures commerciales sont restées statiques et ne répondent plus aux besoins du développement du pays. Les actions au cours du IVe Plan viseront : — la modernisation des structures de commercialisation, — la solution des problèmes relatifs à la formation des prix.

En ce qui concerne les structures, des mesures seront prises pour assigner au secteur commercial des objectifs précis permettant l'adaptation de ces structures à la politique du développement auto-centré. L'activité commerciale participera plus que par le passé à la croissance économique et sera une activité de développement. La mise en activité de l'Office Commercial Camerounais chargé de l'achat, de la vente et de la distribution des marchandises de production locale ainsi que du commerce d'importation et d'exportation, contribuera à la mise en place d'un système de commercialisation dynamique répondant aux besoins des populations.

Dans le domaine du commerce extérieur, on veillera à ce que l'Office National, créé par la loi de juin 1962, puisse entrer en fonctionnement. Ses activités couvriront tous les produits à l'exportation et absorberont toutes les structures existantes dans ce secteur.

Par le biais des programmes annuels des échanges, l'État amènera les importateurs à diversifier leurs ressources d'approvisionnement, afin de bénéficier de meilleurs prix.

L'entrée en activité de l'Office Commercial Camerounais, permettra par ailleurs d'harmoniser les prix des produits de grande consommation.

Pour les produits des industries locales, la commission des investissements procédera à un choix judicieux des nouvelles entreprises industrielles pour instaurer une concurrence favorisant une évolution des prix , profitable aux consommateurs.

Quant aux produits de l'agriculture et de l'élevage, des enquêtes seront menées pour disposer d'informations nécessaires permettant de fixer des prix raisonnables. On s'attend également à ce que la hausse des prix des produits agricoles soit ralentie grâce aux efforts d'accroissement de la production, d'organisation des circuits de collecte et de distribution et d'intervention des organismes d'État comme la MIDEVIV ou la SODEPA.

Afin de mieux suivre l'évolution des prix, des études analytiques sur leur formation seront entreprises et des moyens appropriés seront affectés aux services chargés du contrôle.

II. 2.3.— LES STRUCTURES RURALES

Le monde rural se compose d'un grand nombre de structures, dont l'objectif est de promouvoir le développement en milieu rural.

Il s'agit des structures : d'exploitation, d'encadrement et d'animation, de formation et de crédit agricole.

Il est à noter que la multiplicité de ces structures aboutit à une dispersion des forces, à un gaspillage des moyens humains, financiers et matériels.

Au cours du IVe Plan, le développement du monde rural s'appuiera sur des structures professionnelles qui seront mises en place et qui seront le plus près possible du paysan.

La politique de développement des agro-industries, des missions et sociétés de développement sera poursuivie ; dans tous les cas, les paysans seront insérés aux projets et l'on mettra au point, autour de chaque culture de rente principale, un programme de développement du paysan, tenant compte de ses activités.

L'intervention des structures d'encadrement et de formation aussi bien administratives que privées, confessionnelles ou laïques, sera harmonisée pour éviter des chevauchements, doubles emplois et heurts sur le terrain , qui désorientent le paysan.

Cet objectif sera atteint grâce à l'octroi au village , du statut d'une unité territoriale, d'une communauté organisée : la communauté villageoise, responsable et structurée sur le plan politique, administratif, économique, social et culturel. Cellule de base pour l'organisation professionnelle des producteurs, le village animé, dirigé et représenté

par un comité de développement du village qui mettra au point un programme de développement intégré et fera appel aux organismes techniques selon ses besoins.

Le développement du monde rural au cours du IVe Plan cherchera à :
— dégager les dimensions optimales des exploitations agricoles et les techniques les plus rationnelles pour la culture ;
— réaliser un équilibre entre les cultures d'exportation, les cultures vivrières et le petit élevage dans le cadre d'une exploitation individuelle ;
— intégrer toutes les activités du monde rural, (production, évacuation, commercialisation, épargne, crédit, équipement, etc...)

Les différentes interventions en milieu rural s'appuyeront sur le comité de développement du village.

Les organismes tels que la SOCOPED, le FONADER, l'Office Commercial Camerounais devront avoir une assise solide dans les villages. Leur concertation et l'harmonisation de leur action accroîtront l'efficacité des Comités de Développement des Villages et contribueront à la promotion d'un développement rapide et intégré du monde rural.

Le problème foncier

Les ordonnances de juillet 1975 tendent à résoudre le problème foncier en libérant les terres de toutes les servitudes qui les frappent. Les terres inexploitées sont placées sous la gestion directe de l'Etat en vue de leur redistribution à des fins productives à toute personne physique ou morale qui en fait la demande.

Au cours du IVe Plan, des textes d'application définiront les modalités de distribution et de mise en valeur des terres. On sauvegardera l'intérêt général en permettant à un grand nombre de citoyens d'accéder à la propriété foncière.

Par ailleurs, l'on renforcera les moyens mis à la disposition du Fonds spécial d'Intervention et l'Equipement intercommunal et des Institutions nationales (Génie Rural, Génie Militaire, Parc National de Matériel de Génie Civil, Centre National d'Etudes d'Expérimentation du Machinisme Agricole, Développement Communautaire...). L'action de ces organismes sera orientée vers la mise en place de l'infrastructure routière nécessaire permettant d'atteindre les terres enclavées.

2.— MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DES PROGRAMMES

La réalisation des objectifs du IVe Plan sera facilitée par la prise des mesures d'accompagnement ci-après :

I. 2.2.— LANCEMENT DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT

Les opérations de développement en cours (Yabassi-Bafang, Haute Vallée du Noun, Wum, Missions régionales d'aménagement, etc...) seront poursuivies. De nouvelles opérations de mise en valeur de zones seront entreprises. Par ailleurs, dans chaque zone écologique, une opération de développement intégrée, tenant compte des réalités de la zone, sera lancée. L'objectif visé est d'intégrer horizontalement et verticalement toutes les activités du paysan dans un programme précis, définissant la taille minimum del'exploitation qui peut lui assurer un revenu optimum.

Des mesures appropriées seront prises pour encourager des opérations de grande envergure visant à accroître la production nationale et à promouvoir le développement en milieu rural.

I. 2.3.— ACTUALISATION DU CODE DES INVESTISSEMENTS

La loi n° 60/64 du 27 juin 1960 portant code des investissements adaptée aux institutions fédérales par la loi 64/LC du 6 avril 1964 et modifiée par la loi 66/LF/5 du 10 juin 1966, ne répond plus aux besoins du développement du pays. Les études en cours permettront la mise au point, au cours du IVe Plan, d'un nouveau code des investissements adapté aux réalités économiques et répondant mieux aux conditions nouvelles du développement auto-centré.

I. 2.4.— RÉVISION ET ADAPTATION DE LA FISCALITÉ

Les recettes douanières représentent encore 63 % des recettes budgétaires et 3/4 des dites recettes proviennent des taxes et droits à l'importation, malgré les exonérations accordées aux industries naissantes au cours des plans précédents.

Dans le cadre du développement auto-centré et auto-entretenu, le pays est appelé à se doter des industries de biens intermédiaires, à limiter l'importation des produits semi-finis et des biens de consommation finale que l'industrie nationale sera en mesure de produire et à encourager les exportations. La mise en œuvre de cette politique se traduira sur le plan fiscal par une diminution importante de la part des droits et taxes frappant les importations dans les recettes douanières ; aussi des mesures seront-elles prises pour améliorer les recettes budgétaires et permettre des mutations structurelles nécessitées par le développement. Ainsi, on reverra la structure des taxes douanières et de la fiscalité interne. Par ailleurs, des travaux seront entrepris dans les meilleurs délais sur le code des impôts pour permettre, au cours du IVe Plan, la prise des mesures de réajustement nécessaires.

Le système de fixation des mercuriales sera de son côté adapté aux exigences de la conjoncture et réajusté en permanence au profit de la fiscalité.

I. 2.5.— MISE EN ACTIVITÉ DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS

Cette caisse devra entrer en activité au cours du IVe Plan et sera appelée à gérer entre autres :

— la dette publique au sens large, comprenant celle de l'Etat, des organismes publics et para-publics ;

— les disponibilités des organismes publics et para-publics.

Elle sera une banque d'affaires pour les entreprises publiques et para-publiques, et par son intervention sur le marché de change, elle préparera l'économie au mécanisme boursier, prélude à l'organisation d'un marché financier national.

Elle aidera les entreprises publiques et para-publiques dans le renouvellement ou l'acquisition de leurs équipements en mettant à leur disposition l'épargne mobilisée.

Enfin, elle centralisera toutes les informations statistiques sur le volume réel de la dette de l'Etat et de son évolution.

I. 2.6.— LANCEMENT DES EMPRUNTS PUBLICS SUR LE MARCHÉ NATIONAL

Les emprunts de l'Etat sont évalués à 140 milliards et ceux des entreprises publiques et para-publiques à plus de 187 milliards au cours du IVe Plan. Pour qu'au moins 20 % de ces sommes soient mobilisés à l'intérieur du pays, on devra émettre des bons d'équipement et des emprunts obligatoires pour la réalisation de certains projets ou groupes de projets (barrages, axes routiers importants...).

Outre l'économie des devises, ces emprunts permettront la participation consciente et volontaire du peuple au développement, la mobilisation et l'affectation de l'épargne intérieure à des projets précis, qui, une fois réalisés, entraîneront le développement des activités dans d'autres secteurs.

I. 2.7.— AUTRES MESURES

En vue d'accentuer la responsabilité dans l'exécution des programmes, d'autres mesures seront prises dans le but de donner plus d'autonomie aux organes d'exécution des projets.

A cet effet, une attention particulière sera accordée à la gestion des ressources affectées, de manière à retracer fidèlement les opérations. Des formules de création de caisses autonomes de retraite des fonctionnaires, de l'habitat, des routes, de l'éducation,... etc entrent dans cette préoccupation.

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS D'INTERET NATIONAL

(millions F. CFA)

SECTEUR	*MONTANT*
Développement rural	106.280
Industrie — Artisanat	70.688
Energie	123.069
Mines	23.000
Commerce — Transports privés	36.644
Tourisme — Hôtellerie	8.631
Infrastructures	156.768
Enseignement — Formation	33.621
Jeunesse et Sports	3.000
Santé & Affaires sociales	11.000
Urbanisme — Habitat — Aménagement du territoire	83.624
Information & Culture	4.015
Equipements administratifs	20.770
Etudes et recherche	4.000
TOTAL	**685.000**

N.B.: *Le détail des investissements à réaliser dans le cadre des programmes provinciaux est repris dans l'Annexe III du document.*

CHAPITRE II Le financement du IVe Plan quinquennal

Le volume global des investissements programmés pour les différents secteurs s'élèvera au cours du IVe Plan à 725.232 millions de F CFA dont 685.000 millions F CFA pour les projets d'intérêt national et 40.232 millions F CFA pour les programmes provinciaux détaillés dans l'Annexe III. La réalisation de ces investissements se fera de la façon suivante : (en millions de F CFA)

	Projets d'intérêt national	Programmes Provinciaux	TOTAL	%
État et Communes	273 000	7 246	280 246	38,7
Coopératives et Socooped		1 305	1 305	0,2
Entreprises publiques para-publiques	227 052	3 784	230 836	31,8
	184 948	27 897	212 845	29,3
TOTAL	685 000	40 232	725 232	100,0

PROJET D'INTERET NATIONAL

Les différentes sources contribueront de la manière suivante au financement des projets d'intérêt national.

A — *Ressources publiques propres* dont :	144 696	21,2 %
— Epargne budgétaire	105 000	
— Autofinancement des entreprises publiques et para-publiques	39 696	
B — *Ressources publiques d'emprunt*	327 356	47,7 %
— Pour l'État	140 000	
— Par les entreprises publiques	187 356	
C — *Subventions à l'État*	28 000	4,1 %
D — *Ressources privées*	184 948	27,0 %
S/Total (A + B + C + D)	685 000	100,0 %

II. 1.— LE FINANCEMENT DU IVe PLAN PAR L'ETAT

L'exécution des projets de biens et services arrêtés et l'adoption de certaines mesures préconisées devront faire augmenter les ressources budgétaires légèrement plus vite (7,3 %) que le produit intérieur brut (7,1 %), et ceci d'autant plus que l'analyse retrospective des phénomènes économiques a permis de dégager que les recettes budgétaires croissent en moyenne (12,6 %) plus vite que le produit intérieur brut (12,4 %).

Les ressources budgétaires passeront ainsi de 81,2 milliards en 1974/75 à 122,5 milliards en 1980/81.

Afin de dégager 105 milliards au titre d'épargne budgétaire pour financer les projets de développement retenus, le rythme d'expansion du budget de fonctionnement devra être limité à 5,5 % par an en moyenne (en francs constants 1974/75), ce qui permettra un taux de croissance de l'épargne budgétaire de 14,5 % par an en moyenne.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution prévisionnelle des grandes masses budgétaires au cours du IVe Plan. (en milliards).

	74/75	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Taux moyen de croissanee
Budget de fonctionnement Épargne budgétaire	69 2 12,0	77,1 16,0	81,4 18,0	86,4 20,5	90 9 23,5	95,5 27,0	5,5 % 14,5 %
TOTAL	81,2	93,1	99 ,7	106,9	114,4	122,5	7,3 %

II. 1.1. — LES RECETTES BUDGÉTAIRES

Le développement des activités économiques internes entraînant avec elles la limitation des biens de consommation finale importés, la restructuration de la fiscalité interne, l'élargissement du secteur formel, l'accélération du processus de monétisation de l'économie et le civisme fiscal aidant, devront conduire à une légère modification de la structure des recettes. Ainsi la part des impôts et taxes qui représentait 25 % des ressources budgétaires en 1974/75 atteindra 27 % en 1980/81, par contre, les recettes douanières verront leur part diminuer pour tomber à 85 % contre 59,6 % en 1974/75.

II. 1.1.1.— Les recettes fiscales

Elles constituent en 1974/75 90,2 % des recettes budgétaires effectivement recouvrées ; en 1980/81, elles représenteront 90,6 % de la masse budgétaire passant ainsi de 73,2 milliards à l'année de base à environ 111 milliards à l'année terminale, accusant ainsi un taux de progression de 7,2 %. Les différentes composantes de ces recettes évolueront de la manière suivante :

EVOLUTION DES RECETTES DE L'ETAT AU COURS DU IVe PLAN
(en millions de F CFA)

	1974/75	%	Taux de croissance moyen au cours de IVe Plan	1980/81	%
I — *RECETTES FISCALES*					
Impôts et taxes assimilés	20.362,9	25,1	8,4	33.075	27,0
Impôts et taxes perçus par douanes	48.369,5	59,6	6,7	71.075	58,0
Enregistrement-Timbre		5 5	7,4	6.860	5,6
TOTAL recettes fiscales	73.201,3	90,2	7,2	110.986	90,6
II — *RECETTES DES SERVICES ET DIVERS*					
— revenu du domaine	659,5	8 0	10,8	1.225	1
— recettes des P T T	3 .460,6	4,2	8,1	1.513	4,5
autres recettes d'exploitation	3.859,1 7.979,8	4,8	3,6	4.777	3,9
TOTAL recettes des services		9,8	6,3	11.515	
TOTAL (I + II)	**81.180,5**	**100,0**	**7,3**	**122.501**	**100,0**

a) *Les Impôts et Taxes assimilées*

Cette catégorie de recettes devra croître au taux de 8,4 % en moyenne pour atteindre 33 milliards en 1980/81 contre 20,4 milliards en 1974/75. Ce taux retenu s'explique par l'élargissement des bases imposables grâce à la création d'activités productives. L'administration fiscale devra intensifier ses efforts pour saisir toutes les matières imposables et des nouvelles matières fiscalisables devront être trouvées.

b) *Les recettes douanières*

Elles connaîtront un taux d'expansion de 6,7 % et représenteront 58 % des ressources budgétaires soit un montant de 71 milliards de francs contre 48,4 milliards en

1974/75. Cette évolution résulte surtout de la politique de création sur place des industries de substitution de biens de consommation finale importés, lesquels biens ont supporté jusqu'ici presque la totalité des droits et taxes à l'importation.

c) *Les recettes de l'Enregistrement et Timbre*

Ces recettes croîtront de 7,4 % en moyenne et résulteront du développement du secteur moderne des affaires par le passage du secteur informel au secteur organisé. Cette catégorie de recettes s'élèvera donc à 6,8 milliards en 1980/81 contre 4,5 milliards en 1974/75.

II. 1.1.2.— Les recettes des services et d'exploitation

Elles devront passer de 8 milliards en 1974/75, à 11,5 milliards en 1980/81 soit un taux de croissance de 7,6 % par an. Les recettes des Postes et Télécommunications, l'une des composantes essentielles de cette catégorie de ressources budgétaires, croîtront à un rythme de 8,1 % au moins par an. En effet, les équipements réalisés et en cours de réalisation dans ce secteur devront faire augmenter les ressources procurées par leur exploitation. Un effort devra cependant être fait pour un meilleur recouvrement de ces recettes.

II. 1.2.— LES DEPENSES BUDGETAIRES

La politique de rationalisation des choix budgétaires préconisée par le IVe Plan permettra une modification importante de la structure des dépenses de l'État . Ainsi le vaste programme d'équipements publics arrêtés pour la période quinquennale nécessitera qu'une part de plus en plus importante des ressources de l'État lui soit consacrée

II. 1.2.1.— Les dépenses de fonctionnement

L'évolution prévisible des ressources budgétaires et l'affectation de 22 % au moins de ces ressources au financement des projets de développement limiteront la croissance du budget de fonctionnement à 5,5 % en francs constants. Il atteindra ainsi 95,5 milliards en 1980/81 contre 69,2 milliards en 1974/75.

Enfin la Fonction publique devra veiller à ce que les recrutements nouveaux répondent aux besoins réels des services ; parallèlement, elle devra faciliter la mise en disponibilité des agents qui la sollicitent.

Ainsi donc, les dépenses de fonctionnement évolueront par secteurs de la façon suivante :

	1974/75	%	Taux de croissance IVe Plan	1980/81	%
Développement rural	3.242,4	4,6	6,7	4.775	5,0
Travaux publics - Mines	6.043,8	8,8	7,1	9.072	9,5
Éducation nationale Jeunesse - Sports	13.475,8	19,4	7,3	20.583	21,5
Santé et Affaires sociales	4.504,4	6,6	9,2	7.640	8,0
Forces armées	9.089,3	13,1	5,4	12.415	13,0
Intérieur	6.851,8	10,0	5,7	9.550	10,0
Autres services et dépenses communes	20.589,3	29,8	3,8	25.785	27,0
Dette publique liée au fonctionnement	968,5	1,3	12,0	1.910	2,0
Intervention de l'État	3.434,7	6,4	2,2	3.820	4,0
TOTAL	**69.200**	**100**	**55**	**95.500**	**100,0**

Le rythme de croissance des dépenses de fonctionnement diffère d'un secteur à l'autre pour les raisons suivantes :

— Le budget de fonctionnement du secteur Développement rural croîtra au rythme annuel de 6,7 % ; ce taux relativement faible par rapport à d'autres secteurs prioritaires tels que les Travaux publics, la Santé, l'Éducation, s'explique par le fait que les Plans précédents ont fait naître dans ce secteur un grand nombre de structures de développement du monde rural. Les structures administratives devront se multiplier à la base pour un meilleur encadrement des paysans.

— Quant aux travaux publics, leur budget connaîtra un rythme de croissance d'au moins 7,1 % par an en raison de la mise en chantier de nombreux projets à réaliser au cours du IVe Plan et du souci d'entretenir ceux déjà réalisés lors des plans précédents.

— L'encadrement de la jeunesse qui représente 71 % (de 0 à 34 ans) de la population demandera au niveau du budget de fonctionnement de l'État d'importants moyens financiers. Les Plans précédents ont doté chaque province et chaque département d'au moins un grand lycée ou d'un collège d'enseignement secondaire, de centre de Jeunesse et de stades de sports. Le IVe Plan prendra à sa charge non seulement l'entretien de ces équipements, mais aussi la transformation de ces C.E.S. en lycées et aussi la multiplication des lycées techniques et de C.E.T.I. Tout ceci se traduira sur le budget de fonctionnement par un rythme de croissance d'au moins 7,3 % par an des dépenses de ce secteur.

— L'économie camerounaise étant basée à 80 % sur le facteur travail, le rôle de la santé sur la productivité de ce dernier reste fondamental. De ce fait le budget de fonctionnement du secteur Santé et Affaires sociales qui est resté jusqu'ici relativement faible n'a pas pu lui permettre de jouer pleinement son rôle. Les objectifs que le IVe Plan assigne à ce secteur nécessiteront sur le plan budgétaire, des efforts beaucoup plus importants ; le rythme d'expansion des crédits de fonctionnement alloués à ce secteur devra être d'au moins 9,2 % par an.

— Le budget de fonctionnement des Forces armées croîtra au taux moyen de 5,4 % qui, loin de rompre avec la tendance passée, reste bien cohérent avec les objectifs futurs de ce secteur basés sur les nouvelles orientations définies au Congrès. En effet, les Forces armées nationales intégreront progressivement les différents secteurs d'activités économiques et particulièrement les secteurs de production et de travaux publics. Pour faciliter leurs interventions, les différents départements techniques et organismes intéressés devront procéder à la délégation, au service compétent des Forces armées, des crédits prévus à cet effet. Cela suppose que celles-ci reçoivent suffisamment à temps des demandes d'intervention pour pouvoir apprécier le coût réel des opérations à engager avant la délégation des crédits. Par ailleurs, l'effort de production pour leur auto-consommation allegera sans aucun doute les dépenses d'entretien des unités de Forces armées.

IV. 1.2.2. **Les dépenses d'équipement**

Elles seront financées par : l'épargne budgétaire nette ; les ressources d'emprunt, les subventions.

— *Épargne budgétaire*

Sur un volume d'investissement de 273 milliards à supporter par l'État, 105 milliards devront être réalisés grâce à l'épargne budgétaire propre. Celle-ci ne pourra être dégagée que si au moins 22 % des ressources budgétaires lui sont réservées en l'an 1980/81. Dans ces conditions, l'épargne budgétaire nette croîtra de 14,5 % par an en francs constants et passera de 12 milliards en 1974/75 à 27 milliards en 1980/81.

Cette épargne budgétaire financera en priorité les infrastructures économiques et sociales : routes , postes et télécommunications, équipements scolaires, hôpitaux, etc...

— *Les ressources d'emprunt*

Les programmes d'investissements publics retenus exigeront de la part de l'État de contracter de nouveaux emprunts dont le montant est estimé à 140 milliards soit 20,4 % du financement global. L'importance de ces ressources a été appréciée projet par projet compte tenu des conventions déjà signées et en cours de négociation. Les évaluations ont été confrontées aux tendances actuellement observées. Enfin compte a été tenu de l'impact des nouveaux emprunts sur le service de la dette.

— *Les subventions*

Les aides non remboursables d'origine multilatérale ou bilatérale interviendront pour 28 milliards, soit 4,1 % du financement global.

II. 2.— LE FINANCEMENT DU IVe PLAN PAR LES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

Elles interviendront pour 227 052 millions soit 33,1 du financement global dont :
— 39 696 millions sur auto-financement
— 187 356 millions sur ressources d'emprunt.

Les entreprises publiques devront mobiliser une part importante de leurs emprunts auprès d'organismes financiers nationaux dont les ressources grâce à une politique judicieuse de collecte de l'épargne, augmenteront d'année en année.

II. 3.— FINANCEMENT DU IVe PLAN PAR LES CAISSES DE STABILISATION ET LES COMMUNES

Au cours de la période quinquennale, les Caisses de stabilisation, en plus de leur mission de soutien de cours des produits de base, contribueront aux subventions accordées au Fonds national de Développement rural, à l'achat des engrais, à la lutte phytosanitaire et au remboursement de la dette publique liée à l'équipement. Cette contribution, n'assurant que les charges récurrentes du développement, n'a pas été prise en compte dans l'enveloppe financière globale.

La participation des communes qui est estimée à 7 000 millions de francs concerne le financement des programmes provinciaux et de ce fait n'a pas été intégrée dans le montant global du financement des programmes nationaux.

II. 4.— FINANCEMENT PRIVE

Le financement privé du IVe Plan sera assuré à concurrence de 27,0 % par le secteur privé, soit un volume de financement de 184 948 millions.

Le financement par les sociétés est estimé à 150 milliards de francs CFA dont près de 85 milliards pour le secteur industriel. Cette initiative privée sera favorisée par l'État qui, dans le cadre de sa politique industrielle va poursuivre :

— la création d'un environnement favorable au développement du secteur industriel dans toutes les régions du pays ;
— l'encouragement des investissements ou des réinvestissements par des mesures appropriées.

En résumé, le financement du IVe Plan sera assuré de la manière suivante :
— Le secteur public (ÉTAT . . . . . .273 millions 39,8 % dont :

Épargne budgétaire 105 000 millions
Emprunts 140 000 millions
Subventions 28 000 millions

— Le secteur de l'économie mixte (entreprises publiques et para-publiques)
227 052 millions 33,1 % dont :
Auto-financement 39 696 millions
Emprunts 187 356 millions

— Le secteur privé 184 948 millions 27,0 %

TOTAL 685 000 millions 100 %.

B. PROGRAMMES PROVINCIAUX

Les programmes provinciaux d'un montant global de 40 232 millions de F CFA seront financés à concurrence de 7246 millions par les collectivités publiques, 1305 millions par les entreprises coopératives, 3784 millions par des organismes publics et 27897 par des particuliers. Le détail de ces investissements par secteur est donné par le tableau ci-après.

INVESTISSEMENTS DU IVe PLAN PAR SECTEUR ET SOURCE DE FINANCEMENT PROGRAMMES PROVINCIAUX
(Millions F CFA)

SECTEUR	*Communes*	*Coopératives SOCOOPED*	*ORGANISMES PUBLICS*		*Privé*	*Total*
			Autofin	*Emprunts*		
Développement rural	226	1.085	2.691	—	14.952	18.954
Industrie mines énergie	177	26	281	—	7.274	7.758
Commerce transports privés	968	149	493	—	829	2.439
Tourisme hôtellerie	73	13		—	402	488
Infrastructures	—	—	—	—	—	—
Enseignement — Formation	593	—	12	—	2.595	3.200
Santé et Affaires sociales	94	—	61	—	850	1.005
Aménagement du territoire	4.814	32	205	—	505	5.556
Information — Culture	16,0	—		—	25	41
Équipements administratifs	285	—	41	—	465	791
TOTAL	**7.246**	**1.035**	**3.784**	—	**27.897**	**40.232**

RÉCAPITULATION DES INVESTISSEMENTS DU IVe PLAN
(en millions)

SECTEURS	*Investissements d'intérêt national*	*Programmes provinciaux*	*Total*	%
Économie rurale	106.200	18.954	125.274	17,27
Industrie - Artisanat	70.688	7.758	78.446	10,82
Énergie	123.059	—	123.059	16,97
Mines	23.000	—	23.000	3,17
Commerce - Transports	36.644	2.439	39.083	5,39
Tourisme - Hôtellerie	8.631	488	9.119	1,26
Infrastructures	156.768	—	156.768	21,62
Enseignement - Formation	33.521	3.200	36.721	5,06
Jeunesse et Sports	3.000	—	3.000	0,41
Santé et Affaires sociales	11.000	1.005	12.005	1,65
Urbanisme, Habitat - Aménagement du Territoire	83.624	5.556	89.189	12,30
Information et Culture	4.015	41	4.056	0,56
Équipements administratifs	20.770	791	21.561	2,97
Études et Recherches	4.000	—	4.000	0,55
TOTAL	**685.000**	**40.232**	**725.232**	**100 %**

La répartition par grands secteurs économiques fait ressortir la distribution suivante qui illustre la priorité que le gouvernement attache aux investissements productifs, moteur de la croissance économique.

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS GLOBAUX DU IVe PLAN PAR GRANDS SECTEURS

	Secteurs	
	Montant en millions F/CFA	%
I — Secteur productif (Economie rurale - industrie)	349.739	48,23 %
II — Infrastructures économiques (Infrastructures de communications - urbanisme et habitat)	245.948	33,91 %
III — Secteur social (Enseignement - Formation - Jeunesse et Sport - Santé et Affaires sociales - Information et Culture	55.782	7,69 %
IV — Services (Commerce - Transports privés - Tourisme - Hôtellerie)	48.202	6,65 %
V — Equipements administratifs	21.561	2,97 %
VI — Etudes et recherches	4.000	0,55 %
TOTAL	**725.232**	**100 %**

HAPITRE III La croissance économique au cours du IVe Plan

Devant la nécessité de corriger les tendances observées au cours du IIIe Plan, des mesures ont été prises et des programmes arrêtés afin de permettre à l'économie camerounaise d'atteindre un taux de croissance en francs constants, de 7,1 % en moyenne par an, pendant la période du IVe Plan.

III. 1.— LA PRODUCTION INTERIEURE BRUTE

Elle atteindra en 1980/81, 662 milliards de F/CFA contre 437 milliards en 1974/75, soit un taux de croissance de 7,2 % par an. Elle résultera des objectifs de production définis secteur par secteur.

III. 1 1 — STRUCTURE DE LA PRODUCTION INTÉRIEURE BRUTE EN 1980/80

Le secteur primaire

La part de ce secteur dans la PIB représentera 225 milliards contre 157 milliards en 1974/75, soit un taux de croissance de 6,2 % par an. Le poids de ce secteur qui a été de 36 % en 1974/75, se ramenera à 34 % au profit des activités industrielles

Les produits tels que le cacao, le café, le coton, la banane et le bois occuperont encore une place importante dans les activités primaires et continueront à procurer au pays l'essentiel de ses devises.

Les activités secondaires

Elles représenteront à l année terminale du Plan 26 % de la production intérieure brute contre 24 %. En 1974/75, soit environ 172 milliards contre 104,4 milliards à l'année de base, ce qui correspond à un rythme d'expansion de 8,7 % par an.

L'effort d'industrialisation entrepris permettra de transformer sur place une part plus importante des produits primaires.

Les projets énergétiques et certaines industries de substitution prévus devront s'exécuter sans retard afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur.

Le secteur tertiaire

Corrélativement au développement des activités de production, le secteur tertiaire connaîtra un rythme d'expansion de 7,1 % en moyenne par an et atteindra 265 milliards en 1980/81, soit 40 % de la production intérieure brute contre 175,6 milliards en 1974/75.

III. 2.— LE COMMERCE EXTERIEUR

La politique commerciale à mettre en œuvre au cours de la période quinquennale visera à équilibrer nos échanges extérieurs, voire à dégager un excédent de la balance commerciale par la recherche de nouveaux débouchés et par une meilleure appréciation de la valeur des biens importés.

III. 2.1. — LES IMPORTATIONS

L'exécution des programmes de production et d'équipements publics arrêtés se traduira dans le domaine des importations par une augmentation en volume de

6 % par an en moyenne et une modification de la structure des importations. La valeur de celles-ci passera de 136 milliards en 1974/75 à 179 milliards en 1980/81, soit un taux moyen de croissance annuelle de 6,2 % par an.

La structure des importations se présente de la manière suivante par noyaux de regroupement.

	1974/75	1980/81
Alimentation-Boisson-Tabac	8,7	7,5
Énergie et lubrifiants	9,3	9,0
Produits bruts d'origine animale et végétale	2,6	2,8
Produits d'origine minérale	2,7	3,0
Demi-produits	16,6	18,0
Matériel de transport et de traction	9,7	11,0
Équipement agricole	0,6	1,5
Produits finis destinés à la consommation des ménages	11,0	7,0
Produits destinés à la consommation des entreprises	23,5	23,2
TOTAL	100,0	100,0

La politique dans ce domaine consistera d'une part à privilégier l'importation des biens d'équipement et des produits semi-finis, nécessaires au bon fonctionnement des industries locales, d'autre part à limiter l'importation massive des biens de consommation finale des ménages et notamment des produits de luxe.

II. 2.2. — LES EXPORTATIONS

La politique d'exportation à appliquer au cours du IVe Plan doit répondre au souci d'équilibrer la balance commerciale du pays. A cet effet, les efforts porteront non seulement sur l'augmentation des exportations traditionnelles (cacao, café, bois) mais encore sur la transformation sur place des produits de base afin d'en augmenter la valeur à l'exportation.

Il importe, en outre de diversifier la structure des exportations pour diminuer leur vulnérabilité aux fluctuations de cours sur le marché international.

Les objectifs retenus en matière d'exportation tiennent compte non seulement de ces deux impératifs, mais aussi des possibilités internes de production et de transformation. C'est ainsi que la part de produits bruts dans nos exportations diminuera progressivement pour représenter 63 % en 1980/81 contre 70 % en 1974/1975. Les produits transformés verront leur part augmenter pour atteindre 37 % en 1980/81 contre 30 % à l'année de base (1974/75).

Structure d'exportation

	1974/75	1980/81
Cacao en fèvres	27,8	20,0
Café arabica	7,5	9,5
Café robusta	11,7	12,1
Bananes	3,4	4,1
Arachides	2,1	0,5
Caoutchouc	2,2	2,5
Tabac	2,9	2,0
Coton fibre	1,3	2,0
Bois brut	7,2	7,0
Aluminium brut	3,8	3,5
Autres produits	30,1	36,8
Total	100,0	100,0

Les objectifs d'exportation des principaux produits de base seront les suivants (en tonnes).

	1974/75	Taux de croissance	1980/81
Cacao en fèves	74.312	5,2	100.000
Café arabica	25.788	14,0	57.000
Café robusta	50.672	10,7	94.000
Bananes	73.389	8,3	120.000
Bois brut	380.750	8,6	625.000/m³

III. 4.— L'EPARGNE INTERIEURE BRUTE

L'épargne intérieure brute qui a représenté jusqu'ici 14 à 15 % du produit intérieur brut, atteindra 16 % de celui-ci en 1980/81.

Le volume global de l'épargne que pourront dégager les agents économiques intérieurs s'élève à 504 milliards. La contribution de chaque agent économique à la formation de cette épargne sera la suivante:

	en milliards	%
Entreprises	204,6	40,6
Administration	189,5	37,6
Ménages	109,9	21,8
Total	504,0	100,0

Compte tenu de l'insuffisance de l'épargne intérieure pour couvrir les besoins de financement, il sera fait appel aux capitaux extérieurs pour 181 milliards environ, soit 26,4 % du financement total. Ce concours constitue un plancher ; en effet, l'intervention des capitaux extérieurs pourrait atteindre 40 % du financement du Plan dans l'hypothèse où les ressources intérieures mobilisées s'avèreraient faibles et insuffisamment diversifiées.

Afin de mieux canaliser l'épargne existante ou latente pour un meilleur financement de l'économie, il sera nécessaire de prendre des mesures ci-après :

— les organismes collecteurs d'épargne devront pénétrer aussi bien les zones rurales qu'urbaines ;

— l'institution des titres de placement négociables, tels que les bons de caisse et les bons de trésor;

— l'établissement d'une liaison entre la promotion de l'épargne et la réalisation d'objectif personnel (logements, bétail, matériel d'exploitation) fera augmenter la propension des ménages à épargner;

— l'institution au niveau des entreprises des bons d'investissement dont l'assiette sera, soit une partie de leurs bénéfices, soit un pourcentage de leurs chiffres d'affaires ; d'objectif personnel (logements, bétail, matériel d'exploitation) fera augmenter la propension des ménages à épargner ;

— l'extension du marché d'assurances à un plus grand nombre de secteurs d'activités, notamment à ceux présentant un grand risque économique, tant pour les propriétaires eux-mêmes que pour les tiers.

III. 5.— LA CONSOMMATION FINALE

La consommation finale, dont le rythme de croissance (5,7 % par an) sera compatible avec les objectifs d'encouragement de l'épargne et de l'investissement, atteindra 507,5 milliards en 1980/81 contre 364,5 milliards en 1974/75.

III. 5.1.— LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

Elle passera de 346,0 milliards en 1974/75 à 482,7 milliards en 1980/81 soit un taux de croissance moyen de 5,7 % par an.

L'autoconsommation qui a jusqu'ici représenté 18 à 21 % de la consommation finale des ménages, se ramenera à 15 % compte tenu de l'accélération du processus de monétisation de l'économie.

III. 5.2.— LA CONSOMMATION DES ADMINISTRATIONS

Elle passera de 18,5 milliards en 1974/75 à 24,8 milliards en 1980/81, soit un taux de croissance moyen de 5 % par an.

En ce qui concerne particulièrement l'Etat, certaines dépenses de fonctionnement devront être comprimées, voire supprimées. La politique de rationalisation des choix budgétaires devra permettre à l'État de freiner le rythme d'expansion des dépenses de fonctionnement sans toutefois compromettre le bon fonctionnement des services.

III. 5.3.— LA CONSOMMATION MONÉTAIRE

La consommation monétaire des ménages et des administrations qui représente environ 82 % de la production intérieure brute monétaire en 1974/75, ne représentera plus que 77,6 % de celle-ci en 1980/81.

L'évolution de la consommation monétaire totale (6,4 %) paraît donc compatible avec un développement satisfaisant de l'économie du pays et ne risque pas de provoquer de tensions inflationnistes.

III. 6.— LES REVENUS

III. 6.1.— LA MASSE SALARIALE

Elle passera de 128,2 milliards en 1974/75 à 189,1 milliards en 1980/81, soit une croissance moyenne de 6,7 % par an.

La masse des salaires distribués par les entreprises augmentera plus vite (6,8 % par an) que celle versée par les administrations (6,5 %). Cette différence résulte plus de l'augmentation des effectifs employés par les entreprises et de la politique d'utilisation rationnelle des agents de l'Etat que d'une différenciation profonde dans les taux de salaire.

III. 6.2.— LE REVENU BRUT D'EXPLOITATION

De 328,0 milliards en 1974/75, il atteindra 488,5 milliards en 1980/81 accusant ainsi un rythme de croissance de 6,9 %.

Le revenu brut des sociétés de 75,4 milliards en 1974/75 passera à 131 milliards en 1980/81, soit un taux de croissance de 9,7 %. Quant au revenu des entrepreneurs individuels, il s'élèvera à 357,3 milliards en 1980/81 contre 253,4 milliards en 1974/75, soit un taux de croissance de 5,9 %.

III. 6.3.— LES REVENUS DES MÉNAGES

De 374,2 milliards en 1974/75, les revenus des ménages atteindront 543,4 milliards en 1980/81, soit une croissance moyenne de 6,5 % au cours de la période quinquennale. La partie monétaire de ces revenus passera de 309,5 milliards à l'année de base à 474,0 milliards à l'année terminale, ce qui correspond à un taux moyen de croissance de 7,4 %.

Au cours du IVe Plan, la propension à consommer des ménages qui est restée tout le long de l'exécution du IIIe Plan supérieure à 94 % à cause des tensions inflationnistes, devra être ramenée à 92 %.

III. 6.4.— LA FISCALITÉ

Les recettes fiscales croîtront en moyenne de 7,3 % par an et s'élèveront à 153 milliards en 1980/81 contre 100 milliards en 1974/75. La part de la fiscalité directe sera de 33 milliards et celle de la fiscalité indirecte de 120 milliards.

Les impôts payés par les entreprises croîtront de 7 %, alors que ceux versés par les ménages augmenteront de 10 %. Cet accroissement du poids de la fiscalité directe sur les revenus des ménages résultera essentiellement de l'amélioration du taux de recouvrement sur cette catégorie d'agent, la politique de développement auto-centré impliquant le civisme fiscal.

II. 7.— LE PRODUIT INTERIEUR BRUT

Ce niveau de croissance des activités économiques se fonde sur les projets de production retenus, mais il dépendra plus de la mise en place effective des structures proposées et des mesures d'accompagnement préconisées.

De 483,2 milliards en 1974/75, le produit intérieur brut passera à 729 milliards en 1980/81, soit une croissance moyenne annuelle de 7,1 % en francs constants. Compte tenu du taux de pression démographique de 2,3 %, la croissance réelle par tête d'habitant augmentera environ de 4,8 % par an. Ce taux, de loin supérieur au taux minimum de croissance réel (3,5 %) retenu pour chaque plan quinquennal, dans l'optique du doublement du revenu réel par personne de 1960 à 1980 permettra d'éponger la détérioration du pouvoir d achat qu ont connue les consommateurs au cours du IIIe Plan.

FINANCEMENT DU IVe PLAN QUINQUENNAL

(en millions de F CFA 1974/75, par secteur et par source)

(PROJETS D'INTÉRÊT NATIONAL)

Source de financement / Secteurs	État	Entreprises publiques et para-publiques		Secteur privé	TOTAL GÉNÉRAL	%
		Autofinancement	*Emprunt*			
I.— Economie rurale						
Agriculture	33.355	5.645	25.530	12.200	70.450	11,20
Élevage	6.850	600	2.750	500	10 700	1 6
Forêt	2.500	1.900	300	10.700	21.680	2,2
Pêche et pisciculture	1.550	200	—	1 700	3 450	0.5
Total Economie rurale	**44.255**	**8.345**	**28.580**	**25.100**	**106.280**	**15'5**
II — Industrie - Artisanat	970	8 054	—	61.664	70.688	10,3
Mines	2.000	—	—	21.000	23 000	3.3
Énergie	5.000	8.300	59.309	50.450	123 059	17.9
Total Industrie - Artisanat - Mines - Énergie	**7.970**	**16.354**		**133.114**	**216.747**	**31,5**
III — Commerce - Transport						
Commerce	1.465	—	—	—	1.465	0.2
Transport	950	9.518	24 461	250	35 179	5.1
Total Commerce - Transport	**2.415**	**9.518**	**24.461**	**250**	**36.644**	**5,3**
IV. — Tourisme - Hôtellerie	481	—	3.080	5.070	8.631	1.3
V. — Infrastructures						
Ports	6.100	704	12.576	—	19.380	2.8
Routes et ponts	73.800	—	—	—	73.800	10,8
Parc national de matériel du Génie civil	—	—	4.500	—	4.500	0,6
Chemin de fer	9.450	1.400	17.150	—	28.000	4.1
Aéronautique	8.200	—	3.150	—	11.350	1 7
Météo	1.588	—	—	—	1.588	0.2
Postes	3.200	—	—	—	3.200	0.5
Télécommunications	14 950	—	—	—	14 950	2,2
Total Infrastructures	**117.288**	**2.104**	**37.376**	—	**156.768**	**22,9**
VI. — Enseignement et formation	33.521	—	—	—	33 521	4,9
VII. — Jeunesse et Sports	3.000	—	—	—	3.000	0,4
VIII. — Santé et Affaires sociales						
Santé	8.000	—	—	—	8.000	1,2
Affaires sociales	3.000	—	—	—	3 000	0,4
Total Santé et Affaires sociales	**11.000**	—	—	—	**11.000**	**1,6**
IX — Aménagement du territoire - Urbanisme et Habitat - Logements modernes						
Aménagement du territoire	5.000	—	—	—	5.000	0.7
Urbanisme et Habitat	14.285	3.375	15.550	3.000	36.210	5.3
Logements modernes	5.000	—	19.000	18.414	42.414	6,2
Total Aménagement du territoire - Urbanisme et Habitat - Logements modernes	**24.285**	**3.375**	**34.550**	**21.414**	**83.624**	**12,2**
X — Information et Culture	4.015	—	—	—	4.015	0,7
XI Équipement administratif	14.750	—	—	—	14.750	2 1
XII — Autres équipements	6 020	—	—	—	6.020	0,9
XIII - Recherches	2.500		—	—	2 500	0.4
XIV Enquêtes et informatique	1 500	—	—	—	1 500	0.2
TOTAL GENERAL	**273.000**	**39.696**	**187.356**	**184.948**	**685.000**	**100**
	39,9	5,8	27,3	27,0	100,0	

ANNEXE I

Projets de développement rural

Les Projets

INTRODUCTION

Pour atteindre les objectifs assignés au IVe Plan dans le secteur rural, il importe de prendre toutes les dispositions nécessaires de façon à poursuivre l'exécution et l'extension des projets en cours et d'entreprendre la réalisation de nouveaux projets.

Cependant, compte tenu de ressources financières qui sont très limitées par rapport à nos besoins de développement, il serait indispensable que les efforts soient portés sur les projets présentant des effets socio-économiques certains et devant assurer une amélioration du niveau de vie des populations rurales. A cet effet, un accent particulier sera mis sur les projets de développement rural intégré.

Par ailleurs, eu égard aux orientations du IVe Plan qui se veut un plan d'actions concrètes et réalisables, les projets ont été choisis en fonction :

— des objectifs à atteindre ;
— de leur stade de préparation ;
— de la capacité d'absorption réelle ou prévisible du secteur rural ;
— des possibilités de financement de l'Etat, des ressources extérieures et privées.

Les nouveaux projets et idées de projets feront l'objet d'études approfondies au cours du IVe Plan afin que la capacité d'absorption cesse au cours du IVe Plan d'être l'un des principaux goulots d'étranglement dans le domaine du développement rural.

Ainsi, l'ensemble des investissements à réaliser dans le secteur rural a été arrêté à la somme de 90 milliards de F. CFA.

SECTEUR : **AGRICULTURE**

PROJETS EN COURS D'EXÉCUTION

NOM DU PROJET : **SOCAPALM I (2e TRANCHE)**

Définition sommaire : Fin des travaux de la 2e tranche du Plan palmier par la création de 1.400 ha de palmeraie à Dibombari.

Coût du projet : 3.100 millions de F CFA.

Organisme d'exécution : SOCAPALM.

Emplois nouveaux : 1.000.

Mode de financement : Autofinancement : 500 millions ; Etat : 600 millions ; Emprunts extérieurs : 2.000 millions.

Planning d'exécution : Programme à exécuter en 1977.

Observations : Cette 2e tranche du Plan concernait la création de 6.000 ha de palmeraie à Dibombari et 500 ha à Edéa.

NOM DU PROJET : **CAMDEV II (C.D.C.2e PROGRAMME D'EXTENSION 1977/1984)**

Définition sommaire :

— Palmier à huile : 4.000 ha de plantations nouvelles dont 3.600 ha à réaliser au cours du IVe Plan.
— Hévéa : 7.900 ha de plantations nouvelles dont 6.000 ha seront réalisés au cours du IVe Plan.
— Thé : 100 ha de plantations nouvelles.
— Construction d'une nouvelle huilerie.

Coût du projet : 4.000 millions seront investis au cours du IVe Plan pour la réalisation de la première tranche de ce programme.

Organisme d'exécution : C.D.C.

Emplois nouveaux : 6.000.

Mode de financement : Autofinancement : 1.200 millions. Emprunt :(BIRD et Caisse Centrale) : 2.800.

Planning d'exécution : Programme à réaliser entre 1977 et 1981.

Observations : Mission d'évaluation novembre 76.

NOM DU PROJET : **HEVECAM**

Définition sommaire : Réalisation d'un complexe d'hévéa de 15.000 ha dont 5.800 ha de 1re tranche à réaliser au cours du IVe Plan.

Coût du projet : 6.073 millions.

Organisme d'exécution : HEVECAM.

Emplois nouveaux : 3.000.

Mode de financement : B.I. : 1.725 ; C.C.C.E., AID et BIRD : 4.350.

Planning d'exécution : Démarrage en 1976.

NOM DU PROJET : **PAMOL I**

Définition sommaire : Réalisation d'un programme d'extension des palmeraies portant sur 1.400 ha à Lobe.

Coût du projet : 2.000 millions.

Organisme d'exécution : PAMOL.

Emplois nouveaux : 1.000.

Mode de financement : Autofinancement (privé).

Planning d'exécution : Démarrage en 1976.

Observations : La Pamol envisage également un second projet de 1.400 ha de palmeraie dans le département de Ndian si le terrain nécessaire est mis à sa disposition.

NOM DU PROJET : **SAFA-CAM**

Définition sommaire : Extension des plantations d'hévéa (700 ha) ; création de plantations nouvelles de palmiers à huile : 1.000 ha.

Coût du projet : Le programme à réaliser au cours du IVe Plan nécessitera des investissements de 1.000 millions de francs.

Organisme d'exécution : SAFA-CAM.

Mode de financement : Autofinancement 200 millions ; Emprunts extérieurs 600 millions, augmentation du capital 200 millions.

Planning d'exécution :	1976	1977	1978	1979	1980
HEVEAS	100	100	200	200	100 ha
PALMIER A HUILE	200	200	200	200	200 ha

NOM DU PROJET : **O.C.B. (2e TRANCHE)**

Définition sommaire : Achèvement de la 2e tranche de reconversation bananière dans le Mungo.

Organisme d'exécution : O.C.B.

Mode de financement : Autofinancement 20 millions, B.I. 30 millions, O.I.C. 80 millions.

Planning d'exécution : Programme à terminer en 1977.

Observations : L'objectif est de porter la production actuelle de 75.000 t par an à 95.000 t par an en 1977/78.

NOM DU PROJET : **SODECAO I**

Définition sommaire : Poursuite du « Plan Cacao » sur une superficie de 35.000 ha dont 13.000 ha de plantations nouvelles et 22.000 ha de régénération, et aménagement de 930 km de pistes dans la zone du projet et 300 km hors de la zone du projet.

Coût du projet : 4.500 millions.

Organisme d'exécution : SODECAO.

Emplois nouveaux : Encadreurs.

Mode de financement : Etat : 2.000, emprunt extérieur 2.500.

Planning d'exécution : Projet en cours.

NOM DU PROJET : **SODECOTON (DANS LE SUD-EST BENOUE)**

Définition sommaire : Développement intégré de la zone sud-est du département de la Benoué très faiblement peuplée et à potentiels agricoles élevés. Ce programme comporte :

— la mise en place des infrastructures routières et sociales ;

— le développement de la production agricole : le coton, maïs, arachides.

Coût du projet : 1.350 millions.

Organisme d'exécution : SODECOTON.

Emplois nouveaux : 50 encadreurs.

Mode de financement : Autofinancement : 1.000 millions ; aide extérieure : 350 millions.

Planning d'exécution : Etudes en 1976/77 et démarrage en 1978.

NOM DU PROJET : **SEMRY I (PROGRAMME COMPLEMENTAIRE)**

Définition sommaire : Réalisation d'un programme complémentaire au projet SEMRY par :

— l'aménagement de 800 ha de rizerie portant les superficies totales à 5.300 ha dont 3.000 ha en double culture ;

— mise en place des installations de stockage supplémentaire ;

— exécution d'un programme d'embouche bovines et de pisciculture.

Coût du projet : 750 millions.

Organisme d'exécution : SEMRY.

Emplois nouveaux : 10 encadreurs supplémentaires.

Mode de financement : Etat 220 millions, FAC 230 millions et CCCE 300 millions.

Planning d'exécution : Fin des travaux prévue pour 1976/77.

NOM DU PROJET : **PRODUCTION DE TABAC**

Définition sommaire : Développement de la culture de tabac de cape dans la province de l'Est et introduction de la culture de tabac de coupe dans la province du Nord par la Société camerounaise de Tabac. (S.C.T.).

Coût du projet : 150 millions.

Organisme d'exécution : S.C.T.

Emplois nouveaux : 60 encadreurs.

Mode de financement : Autofinancement.
Planning d'exécution : Démarrage 76.

NOM DU PROJET : **DEVELOPPEMENT DES CULTURES VIVRIERES**

Définition sommaire : Extension du Programme banane plantain et développement des autres cultures vivrières par :
— la création des centres de production et de diffusion des semences sélectionnées ;
— la création des plantations pilotes ;
— extension de l'opération « Ceinture verte » autour des autres centres urbains.
Coût du projet : Le programme à réaliser au cours du IVe Plan est évalué à 500 millions de francs.
Organisme d'exécution : MIDEVIV.
Mode de financement : Etat : 500 millions.

NOM DU PROJET : **ZONE D'ACTIONS PRIORITAIRES ET INTEGREES DE L'EST (ZAPI-EST)**

Définition sommaire :
— Poursuite du programme de développement de la production caféière et cacaoyère dans la province de l'Est ;
— création de nouvelles entreprises de progrès local ;
— développement de la production vivrière et du petit élevage.
Coût du projet : 500 millions seront investis pour la 1re tranche à réaliser au cours du IVe Plan.

Organisme d'exécution : ZAPI-Est.
Mode de financement : Autofinancement : 200 millions ; extérieur : 300 millions.
Mode de financement : Etat 100 millions, aide extérieure : 200 millions.

NOM DU PROJET : **DEVELOPPEMENT INTEGRE DU PERIMETRE DE WUM**

Définition sommaire : Promotion des actions en faveur du développement intégré du périmètre de Wum par :
— la formation technique des agriculteurs et des éleveurs ;
— la production et la diffusion de semences sélectionnées.
Coût du projet : 300 millions.
Organisme d'exécution : Wum Area Development Authority (W.A.D.A.).
Mode de financement : État 100 millions, aide extérieure 200 millions.

NOM DU PROJET : **NORD-EST BENOUE**

Définition sommaire : Installation dans la région Nord-Est Benoué de paysans en provenance des régions surpeuplées de l'extrême nord.
Le programme à entreprendre comporte :
— la création des infrastructures routières, sanitaires et scolaires ;
— le développement de la production agricole (coton, sorgho, arachides...).
Coût du projet : Les investissements à réaliser au cours du IVe Plan sont évalués à l'ordre de 700 millions de francs.
Organisme d'exécution : Mission d'aménagement de la vallée supérieure de la Benoué.
Mode de financement : Etat 200 millions, FED 500 millions.
Planning d'exécution : Démarrage 1973, fin des travaux en 1979.

NOM DU PROJET : **OPERATION OMBESSA**

Définition sommaire : Installation et organisation des jeunes agriculteurs dans la région d'Ombessa en vue du développement de la production vivrière.
Coût du projet : 150 millions.
Organisme d'exécution : Mission de développement du périmètre d'Ombessa.
Mode de financement : Etat : 50 millions ; aide extérieure : 100 millions.

NOM DU PROJET : **CRÉATION D'UN PERIMÈTRE DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DANS LA ZONE BABIMBI**

Définition sommaire : Développement intégré de la zone de Babimbi par.
— la création des infrastructures sociales.
— la mise en valeur de 1 500 ha de terre en cultures vivrières.

Coût du projet : 500 millions de francs seront investis au cours du IVe Plan.

Organisme d'exécution : F.E.M.E.C.

Emplois nouveaux : 10 encadreurs.

Mode de financement : Privé (FEMEC).

Planning d'exécution : Projet en cours.

NOM DU PROJET : **CENTRE NATIONAL DES ÉTUDES ET D'EXPÉRIMENTATION EN MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA).**

Définition sommaire :
— Construction et équipement du CENEEMA.
— Equipement des antennes de Bambui et de Garoua.
— Poursuite des activités de recherche et d'expérimentations.

Organismes d'exécution : CENEEMA.

Emplois nouveaux : 50.

Mode de financement : État 450 millions, aide extérieure : 300 millions.

Observations : Financement assuré jusqu'à 1978.

NOM DU PROJET. **DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES COOPERATIVES**

Définition sommaire : Poursuite de l'opération de développement intégré de la Lékié et création d'une nouvelle zone d'intervention.

Coût du projet : 300 millions d'investissements à réaliser au cours du IVe Plan.

Organisme d'exécution : CENADEC.

Emplois nouveaux : 50 encadreurs.

Mode de financement : État 200 millions, autofinancement 100 millions.

Planning d'exécution : Poursuite de l'opération.

NOM DU PROJET : **PLAN DIRECTEUR D' AMENAGEMENT DE LA RÉGION SUD-OUEST (KRIBI - CAMPO)**

Définition sommaire : Le plan directeur devra :
— tenir compte de la nécessité de réaliser un développement équilibré des plantations villageoises et industrielles;
— étudier la création d'un organisme spécialisé pour le défrichage des terrains sur une grande échelle;
— comporter une étude des besoins à long terme d'infrastructure.

Coût du projet : 342 millions au cours du IVe Plan.

Organisme d'exécution : MINEP/SEDA.

Mode de financement : État 90 millions, aide extérieure 170 millions, Caisse centrale 40 millions.

Planning d'exécution : En cours.

Observations : Financement prévu dans le cadre du projet HEVECAM.

NOM DU PROJET : **OPÉRATION YABASSI-BAFANG (2e PHASE)**

Définition sommaire : Poursuite du projet de mise en valeur d'un périmètre de 120 à 300.000 ha dans l'arrondissement de **Nkondjock** (Nkam) par :
— l'installation de 1 250 pionniers,
— la création de nouvelles infrastructures sociales.

Coût du projet : 1 500 millions de francs seront investis au cours du IVe Plan.

Organisme d'exécution : SODENKAM.

Mode de financement : État 1 500 millions.

Planning d'exécution : Démarrage de cette deuxième phase en 1976/77.

SECTEUR : **AGRICULTURE**

PROJETS A DÉMARRER AU IVe PLAN

NOM DU PROJET : **PLAN THE DJUTTITSA**

Définition sommaire : Mise en exploitation industrielle de 700 ha de plantation de thé à Djuttitsa (près de Dschang). Le programme porte sur la création d'une unité pilote (en régie) et le développement de la production artisanale.

Coût du projet : 800 millions.

Organisme d'exécution : A créer.

Emplois nouveaux : 1.000 employés dans l'unité agro-industriel et 5 encadreurs.

Mode de financement : Etat : 50 et FED : 750.

Planning d'exécution : Démarrage du projet en 1977.

Observations : Les négociations pour le financement sont en cours. La réalisation du projet dépend des résultats des essais (ONAREST), qui se termineront 1976/77

NOM DU PROJET : **PLAN CAFE ARABICA**

Définition sommaire : Ce projet vise le développement intégré des hauts plateaux de l'Ouest (provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest) grâce à l'amélioration de la productivité du caféier, la diversification des cultures et le développement du petit élevage.

Coût du projet : Le programme à entreprendre au cours du IVe Plan nécessitera des investissements de l'ordre de 3.000 millions de francs.

Organisme d'exécution : MINAGRI et COOPERATIVES.

Mode de financement : Ressources locales 1.000 millions, extérieur : 2.000 millions.

Planning d'exécution : Démarrage en 77/78.

NOM DU PROJET : **EQUIPEMENT DES COOPERATIVES EN DEHORS DES ZONES DU PROJET SODECAO**

Définition sommaire : Ce programme porte sur :
— la construction des hangars de stockage ;
— l'approvisionnement des producteurs en engrais et pesticides ;
— organisation de la collecte et de la commercialisation du Cacao.

Organisme d'exécution : MINAGRI et COOPERATIVES.

Planning d'exécution : Démarrage du projet en 1976/77.

Mode de financement : Ressources locales : 300 millions.

NOM DU PROJET : **RIZICULTURE DANS LA PLEINE DES MBO**

Définition sommaire : Réalisation d'une première tranche de 800 ha du Projet rizicole de la plaine des Mbos.

Coût du projet : 2.500 millions.

Organisme d'exécution : MIDERIM (SODERIM).

Mode de financement : Etat : 1.000 millions et emprunts extérieurs : 1.500 millions.

Planning d'exécution : Démarrage 1re phase en 1976/77.

NOM DU PROJET : **PLAINE DE NDOP**

Définition sommaire : Etude et mise en valeur de 3.000 ha de rizerie dans la plaine de Ndop.

Coût du projet : Le programme du IVe Plan nécessite un investissement de 700 millions pour l'exécution de la première phase.

Organisme d'exécution : Mission de développement de la Haute Vallée du Noun

Emplois nouveaux : 20 encadreurs.

Mode de financement : Etat : 200 et aide extérieure : 500.

Planning d'exécution : Etude de factibilité juin 76 ; démarrage du projet en 1977.

NOM DU PROJET : **RIZICULTURE A MBANDJOCK (SARICECO)**

Définition sommaire :
— création d'un complexe rizicole de 5.500 ha dans la Haute-Sanaga en vue d'une production de 15.000 tonnes de riz.
— la culture du soja est également envisagée et couvrira la moitié des superficies en premier cycle.

Coût du projet : 4,400 millions.

Organisme d'exécution : SARICECO.
Emplois nouveaux : 500.
Mode de financement : Ressources locales : SNI : 750, privé : 250. Extérieur : 3.400 millions
Planning d'exécution : Expérimentation en cours, début d'exécution en 1976/77.

NOM DU PROJET : **SEMRY II**

Définition sommaire : Projet de développement intégré de 55.000 ha dans la région de Pouss avec double culture de riz sur 7.000 ha, développement cultures vivrières, embouche bovine et pisciculture.
Coût du projet : 11.100 millions dont environ 3.000 millions seront investis au cours du IVe Plan.
Organisme d'exécution : SEMRY.
Emplois nouveaux : 600 encadreurs en regime de croisière.
Mode de financement : Etat 1.000 et emprunt extérieur (BIRD-CCCE) 2.000.
Planning d'exécution : Démarrage du projet en 1978/79, construction des digues, aménagement des casiers.
— debut production en 1980/81.
Observations : Financement en cours de négociation.

NOM DU PROJET : **SOCAPALM III (KIENKE)**

Définition sommaire : Création d'un complexe agro-industriel de 35.000 ha de palmier à huile dont 6.000 ha à réaliser au cours du IVe Plan.
Coût du projet : 3.450 millions.
Organisme d'exécution : SOCAPALM.
Emplois nouveaux : 3.000.
Mode de financement : Etat : 1.000 et emprunt extérieur (BIRD) : 2.450.
Planning d'exécution : Projet à démarrer en 1978 fin en 1981.
Observations : Négociations prévues pour décembre 1976.

NOM DU PROJET : **PLANTATIONS VILLAGEOISES AUTOUR DES COMPLEXES AGRO-INDUSTRIELS**

Définition sommaire :

a) Palmier à huile	Nyong-et-Kellé	1.000 ha
	Sud-Ouest	2.000 ha
	Littoral	1.000 ha
		4.000 ha

b) Hévéa province Sud-Ouest et Littoral 2.000 ha.

Coût du projet :	Palmier à huile	6.000 millions
	Hévéa	9.000 millions
		15.000 millions

Organisme d'exécution : Les planteurs et société en place.
Mode de financement : Ressources locales et aides extérieures.

Planning d'exécution : Démarrage en 1976.
Observations : Financement en cours de négociation.

NOM DU PROJET : **2e COMPLEXE SUCRIER DE MBANDJOCK (CAMSUCO)**

Définition sommaire : Création d'un 2e complexe sucrier de 50.000 t de sucre par an extensible à 80.000 t. Ce programme est basé sur l'exploitation de 15.000 ha de plantation et la construction d'une usine de transformation de la production.
Coût du projet : 15.000 millions dont 6.850 millions restent à investir au cours du IVe Plan.
Organisme d'exécution : CAMSUCO.
Emplois nouveaux : 12.000.
Mode de financement : ressource locale (SNI) 1.000
— emprunt extérieur 5.850.

Planning d'exécution :
— démarrage en 1975
— début de production de l'usine en 1977.

NOM DU PROJET : **CULTURE DU BLE AU CAMEROUN**

Définition sommaire : Le projet porte sur la création de 50.000 ha de plantation industrielle de blé et la construction d'une minoterie à Ngaoundéré. Une première phase de 10.000 ha sera réalisée au cours des trois premières années du IVe Plan. Parallèlement, les études seront entreprises en vue de la mise en exécution de la deuxième phase.

Coût du projet : 2.700 millions de francs seront investis pour la réalisation de la première phase.

Organisme d'exécution : Société de Développement de la culture et de la transformation du blé (SODEBLE).

Mode de financement : Etat 1.000 et extérieur 1.700.

Planning d'exécution :

	1975/76	1976/77	1977/78
1re phase :	1.000 ha	5.000 ha	10.000 ha
2e phase :	10.000 ha à réaliser chaque année de 1979/80 à 1980/81.		

Observations : Les résultats de la première phase devront permettre de préciser le programme d'extension de cette culture au Cameroun.

NOM DU PROJET : **O.C.B. (3e TRANCHE)**

Définition sommaire : Réalisation de la 3e tranche du programme de reconversion bananière dans le Mungo par la création de 1.000 ha de plantations nouvelles de bananeraie.

Coût du projet : 1.300 millions.

Organisme d'exécution : O.C.B.

Emploi nouveaux : 200.

Mode de financement : Autofinancement : 575, Etat : 125 et autres sources : 600.

Planning d'exécution : Démarrage en 1977.

Observations : L'objectif est de porter la production à 95.000 tonnes de bananes d'exportation en 1980/81.

NOM DU PROJET : **FIBRE DE SACHERIE**

Définition sommaire : Développement de la production de kenaf, moselle et jute au niveau des payans pour l'approvisionnement de l'usine de Douala (Sacherie). Ce programme porte sur :

— la production et diffusion des semences,
— la construction des centres de rouissage.

Coût du projet : 100 millions.

Organisme d'exécution : MINAGRI et planteurs.

Mode de financement : Etat : 100 millions.

Observations : L'objectif de production est de 4.000 tonnes de fibres.

NOM DU PROJET : **DEVELOPPEMENT CULTURE ARACHIDIERE ET AUTRES OLEAGINEUX**

Définition sommaire : Afin d'assurer la réouverture des huileries de Pitoa et de Bertoua, ainsi que l'approvisionnement d'une nouvelle huilerie de 100.000 tonnes à créer à Douala, un programme de développement et d'intensification de la production arachidière sera entrepris dans les provinces du Nord et de l'Est. En outre, des efforts seront également menés en vue de l'intensification de la production dans les autres provinces de manière à porter la production nationale d'arachide à 265.000 t en 1980/81.

Coût du projet : 500 millions pour le programme agricole.

Organisme d'exécution : MINAGRI.

Mode de financement : CAISTAB : 100 millions, autres sources : 400 millions.

Planning d'exécution : Le programme entrera dans la phase intensive en 1976.

NOM DU PROJET : **QUINQUINA**

Définition sommaire : Création d'une plantation industrielle sur une superficie de 200 ha et développement des plantations villageoises.

Coût du projet : 300 millions.

Organisme d'exécution : Société à créer.

Emplois nouveaux : 300

Mode de financement : Etat : 100 millions, Sté chimique Point et Girard : 200 millions.

Observations : La négociation avec les promoteurs extérieurs doit être entreprise en vue d'assurer la mise en exécution de ce projet.

NOM DU PROJET : **CULTURES IRRIGUEES DANS LE LOGONE-ET-CHARI**

Définition sommaire : Mise en place de plusieurs casiers irrigués (1.000 ha) en vue du développement de la production vivrière et notamment de la culture du riz.

Coût du projet : 600 millions.

Organisme d'exécution : Comité provincial de lutte contre la sécheresse (C.P.L.C.S.).

Mode de financement : Etat : 100 millions et FED : 500 millions.

Planning d'exécution :

— étude de factibilité en 1976/77,
— début travaux d'aménagement en 1977/78.

NOM DU PROJET : **DEVELOPPEMENT INTEGRE DU DEPARTEMENT DU NDE**

Définition sommaire : Mise en valeur d'un périmètre agro-sylvo-pastoral de 13.000 ha en vue de la promotion du développement intégré de la région sud-est du département du Ndé.

Ce programme comporte des actions suivantes :

— développement de cultures vivrières et des cultures de rente,
— la promotion des activités de l'élevage,
— le reboisement de la savane (plantations d'Eucalyptus).

Coût du projet : La première phase de ce programme à entreprendre au cours du IVe Plan nécessitera des investissements de l'ordre de 200 millions de francs.

Organisme d'exécution : MINAGRI.

Mode de financement : Etat : 100 millions ; extérieur (FAC) 100 millions.

Planning d'exécution :

— Etudes en 1976/77,
— démarrage en 1978/79.

NOM DU PROJET : **UNITES PILOTES DE MECANISATION**

Définition sommaire : Mise en place de quatre unités mobiles de mécanisation agricole dans le Nord, Ouest et Centre-Sud en vue de la prestation des services aux agriculteurs.

Coût du projet : 200 millions de F CFA.

Organisme d'exécution : CENEEMA.

Emplois nouveaux : 10.

Mode de financement : Etat : 50 millions ; aide R.F.A. : 150 millions.

Planning d'exécution : Démarrage en 1976.

NOM DU PROJET : **FORMATION EN MACHINISME AGRICOLE**

Définition sommaire : Programme de formation en machinisme agricole des mécaniciens, agents agricoles et conducteurs des tracteurs etc...

Coût du projet : 70 millions de F CFA.

Organisme d'exécution : CENEEMA.

Mode de financement : Etat : 10 millions ; aide R.F.A. : 60 millions.

Planning d'exécution : Début d'exécution en 1976/77.

NOM DU PROJET : **CENTRE D'APPUI TECHNIQUE AGRICOLE, NJORE**

Définition sommaire : Centre de prestation des services en machinisme agricole pour les pionniers du lotissement de Njoré (Haute-Sanaga).

Coût du projet : 225 millions (dont 200 au IVe Plan).

Organisme d'exécution : MINEP.

Mode de financement : Etat : 60 millions ; PNUD : 140 millions.

Planning d'exécution : Démarrage 75/76.

Observations : Accord préliminaire de financement signé avec le PNUD.

NOM DU PROJET : **COMPLEXE MANIOC**

Définition sommaire : Etude et mise en place d'un complexe agro-industriel de manioc dans la province de l'Est : culture de manioc et production de cossettes, de farines, de pâtes de manioc, de sucres divers et de l'amidon; culture du soja en assolement.

Coût du projet : 1.000 millions de F CFA au cours du IVe Plan.

Organisme d'exécution : Société d'économie mixte à créer.

Mode de financement : Etat : 100, autres sources locales : 200 et emprunt extérieur : 700.

Planning d'exécution : Etude en 1976/77 et démarrage en 1977/78.

SECTEUR : **AGRICULTURE**

PROJETS NOUVEAUX

NOM DU PROJET : **PLAN CAFE ROBUSTA**

Définition sommaire : Etude et mise en exécution du projet de développement intégré de la région de culture du café robusta dans le Mungo.
Ce programme comportera :
— la rénovation caféière ;
— le développement des cultures vivrières ;
— la promotion du petit élevage.

Coût du projet : 1.000 millions seront investis au cours du IVe Plan pour les études et le démarrage d'une phase pilote.

Organisme d'exécution : MINAGRI et coopératives.

Mode de financement : CAISTAB : 500, aide extérieure : 250 et coopératives : 250.

Planning d'exécution : Fin des études 77/78 et démarrage du projet en 78/79.

Observations : Projet en cours d'étude par la BDPA ; dossier de factibilité disponible fin 1977.

NOM DU PROJET : **PLAN FRUITIER**

Définition sommaire : Etudes et vulgarisation de l'arboriculture fruitière en milieu rural.
— construction des vergers villageois,
— création de complexes agro-industriels de fruits.

Coût du projet : 50 millions seront dépensés pour études au cours du IVe Plan.

Organisme d'exécution : MINAGRI/MIDEVIV/ONAREST.

Mode de financement : Etat : 50 millions.

Observations : Au cours du IVe Plan, l'accent sera mis sur les études et les expérimentations en vue de la préparation du passage à la phase industrielle. (Identification de sites favorables).

NOM DU PROJET : **PLAN SEMENCIER DANS LA PROVINCE DU NORD**

Définition sommaire : Mise en place d'une infrastructure de production de semences selectionnées (sorgho, arachides) et diffusion auprès des planteurs ; vulgarisation des méthodes modernes de production.

Coût du projet : 300 millions.

Organisme d'exécution : MINAGRI-ONAREST.

Mode de financement : Etat : 200 ; USAID : 100.

Planning d'exécution : Démarrage du projet prévu pour 1976/77.

Observations : Des centres analogues de production de semence pourront être crées dans les autres provinces.

NOM DU PROJET : **DEVELOPPEMENT DE LA CACAOYERE (2e PHASE)**

Définition sommaire : Etude et mise en exécution de la deuxième phase du « Plan Cacao ». Cette 2e tranche sera conçue de façon à promouvoir le développement intégré des zones intéressées. (Lekié et Mbam).
Elle comportera des actions sur :
— le développement de la production cacaoyère et vivrières ;
— la réalisation des pistes de collecte ;
— la mise en place de grandes plantations de cacaoyers de type industriel.

Coût du projet : 500 millions de francs seront investis au cours du IVe Plan pour les études et le démarrage de la phase pilote.

Organisme d'exécution : SODECAO.

Mode de financement : Etat et extérieur : 500 millions.

Planning d'exécution : Etudes en 1976/77 et démarrage en 1979/80.

NOM DU PROJET : **PLANTES A PARFUM ET MEDICINALES**

Définition sommaire : Poursuite des expérimentations sur les plantes à parfum et médicinales en vue d'aboutir à une phase d'exploitation industrielle.

Coût du projet : 100 millions.

Organisme d'exécution : ONAREST.

Mode de financement : Etat : 30 millions ; aide extérieure : 70 millions.

Observations : Les expérimentations sont en cours dans le cadre de l'opération Nord-Est Benoué.

NOM DU PROJET : **ANACARDE**

Définition sommaire : Création d'une plantation industrielle de 10.000 ha d'anacarde à Sanguere au sud de Garoua et d'une usine de transformation des noix.

Coût du projet : 235 millions seront investis au cours du IVe Plan.

Organisme d'exécution : (à déterminer).

Mode de financement : Etat : 100 ; société italienne Oltremare : 100 millions.

Planning d'exécution : 76/77 Etudes ; 78/79 démarrage du projet.

NOM DU PROJET : **PERIMETRE DE MAROUA**

Définition sommaire : Construction d'un barrage sur le Mayo Tsanaga pour l'irrigation d'un périmètre hydro-agricole de 7.000 ha à aménager dans la plaine de Maroua.

Coût du projet : Les investissements globaux sont de 11.000 millions dont 3.000 millions à réaliser au cours du IVe Plan.

Organisme d'exécution : à créer.

Mode de financement : État 500 millions ; BIRD 1.500 millions ; FAC.

Planning d'exécution : Phase d'études 1976/1978, début d'exécution en 1978/79 si les études sont concluantes.

NOM DU PROJET : **MISE EN VALEUR DE LA REGION BERTOUA-BATOURI**

Définition sommaire : Développement intégré de la région Bertoua-Batouri par la promotion d'actions portant sur l'intensification et la diversification de la production vivrière, le développement du petit élevage.

Coût du projet : 100 millions seront investis au cours du IVe Plan pour l'étude et début d'exécution.

Organisme d'exécution : MINAGRI, S.C.T. et planteurs.

Mode de financement : Etat 100 millions.

Planning d'exécution : Démarrage des études en 1976/77.

NOM DU PROJET : **AMENAGEMENT DU LOGONE**

Définition sommaire : Construction d'un barrage de retenue à Kumba en vue de l'accroissement du débit du fleuve Logone pendant la période d'étiage.

Coût du projet : 11.000 millions dont 50 % pour le Cameroun. Au IVe Plan la participation du Cameroun au programme des études sera de 170 millions.

Organisme d'exécution : Comité du Bassin du Lac Tchad.

Mode de financement : Cameroun 170 millions, Tchad, PNUD, BIRD et FED

NOM DU PROJET : **MISE EN VALEUR DE LA ZONE WUM-AKWAYA-MAMFE**

Définition sommaire : Création d'un périmètre de développement rural intégré dans la zone Wum-Akwaya-Mamfe. Les différentes opérations à entreprendre comportent notamment :

— l'organisation des paysans en coopératives ;
— le développement et la diversification des cultures ;
— l'amélioration des infrastructures existantes et la création de nouvelles infrastructures.

Coût du projet : 300 millions.

Organisme d'exécution : Missions de développement à créer (MINAGRI).

Mode de financement : Etat : 100 millions ; aide extérieure : 200 millions.

Planning d'exécution : 76/77 . études et prospections ; 77/78 : démarrage du projet.

NOM DU PROJET : **MISE EN VALEUR DE LA ZONE FRONTALIERE D'AMBAM**

Définition sommaire : Mise sur pied d'un programme de développement intégré de la région d'Ambam. Ce projet vise à la fois le développement de la production agricole et l'amélioration ou la création des infrastructures sociales indispensables à l'amélioration du niveau de vie des populations locales. A cet effet, il est prévu la création d'un centre de « Service civique national de participation au développement » pour assurer la formation et l'installation des jeunes dans les campagnes, l'organisation des paysans et la rationalisation de la commercialisation des produits agricoles.

Coût du projet : 200 millions.

Organisme d'exécution : Mission de développement à créer.

Mode de financement : Etat.
Planning d'exécution : Démarrage de projet en 1977/78.

NOM DU PROJET : **MISE EN VALEUR DE LA BASSE VALLEE DU NKAM**

Définition sommaire : Endiguement du fleuve Nkam et drainage du terrain en vue de la mise en exploitation d'une superficie de 5.000 ha dans la basse vallée du Nkam. Les opérations à entreprendre portent particulièrement sur le développement des cultures maraîchères et la riziculture.

Coût du projet : 200 millions (1re phase).

Emplois nouveaux : 200 ouvriers.

Organisme d'exécution : SODENKAM.

Mode de financement : Etat 100 millions ; aide extérieure 100 millions.

Planning d'exécution : Démarrage du projet en 1976.

Observations : L'opération sera réalisée en régie dans une première étape. Plus tard, on y dégagera des lots d'exploitation à rétrocéder aux paysans qui le désireraient.

NOM DU PROJET : **MISE EN VALEUR DE LA PLAINE DE BAIGOM**

Définition sommaire : Réalisation des études pédologiques et des travaux de drainage du terrain en vue de la mise en valeur d'une superficie d'environ 10 000 ha disponible dans la plaine de Baïgom en amont de Bamendjin. Ces superficies seront particulièrement consacrées aux cultures vivrières et aux cultures maraîchères.

Coût du projet : 100 millions seront investis au cours du IVe Plan pour les études et le démarrage de la première phase du projet.

Organisme d'exécution : MINAGRI.

Mode de financement : Etat : 100 millions.

Planning d'exécution : Etude en 1976/77, début d'aménagement en 1977/78.

NOM DU PROJET : **OUEST-BENOUE**

Définition sommaire : Opération de développement rural intégré dans la partie Ouest du département de la Bénoué :
— création des infrastructures sociales ;
— installation des colons ;
— développement de la production agricole (coton, maïs, sorgho...).

Coût du projet : 100 millions de francs seront investis au cours du IVe Plan pour les études et la phase pilote.

Organisme d'exécution : Mission d'aménagement de la vallée supérieure de la Bénoué.

Mode de financement : État :100

Planning d'exécution : Etudes en 1977.

NOM DU PROJET : **COMPLEXE DE TOMATE**

Définition sommaire : Création d'un complexe agro-industriel de production de concentré de tomate à Foumbot (Djitapon).

Coût du projet : Les investissements à réaliser au cours du IVe Plan sont de l'ordre de 500 millions de francs.

Organisme d'exécution : à créer.

Mode de financement : Etat : 200 millions ; privé : 300 millions.

Planning d'exécution : Mise en place du complexe 1977.

NOM DU PROJET : **COMPLEXE D'ANANAS**

Définition sommaire : Etudes de création d'un complexe agro-industriel d'ananas à Ntui sur une superficie de 10.000 ha.

Coût du projet : 100 millions pour les études.

Organisme d'exécution : MINEP.

Mode de financement : Etat : 50 millions ; aide extérieure : 50 millions.

Planning d'exécution : Etudes 1976/77 ; démarrage en 1978/79.

Observations : Les études sont en cours, menées par un bureau d'études de la RFA.

NOM DU PROJET : **COMPLEXE MAISIER**

Définition sommaire : Création d'un complexe de maïsier de 15 à 20.000 tonnes/an dans la vallée du Noun.

Coût du projet : 1.000 millions.

Organisme d'exécution : Société à créer.

Mode de financement : Ressources locales : 500 millions ; privé : 500 millions.

Observations : Etudes disponibles et sources de financement à rechercher.

NOM DU PROJET : **MECANISATION AGRICOLE AU NIVEAU VILLAGEOIS**

Définition sommaire : Réalisation projets pilotes d'introduction de la mécanisation agricole au niveau villageois dans des villages sélectionnés :

— opérations de démonstration ;
— formation des agriculteurs.

Coût du projet : 180 millions F CFA.

Organisme d'exécution : MINAGRI.

Mode de financement : Etat : 30 millions F CFA ; aide extérieure : 150 millions F CFA.

NOM DU PROJET **INTRODUCTION ET VULGARISATION DE LA CULTURE ATTELEE**

Définition sommaire : Création des centres de formation et vulgarisation de la culture attelée dans les régions montagneuses (Nord-Ouest et Ouest).

Coût du projet : 100 millions F CFA.

Organisme d'exécution : MINAGRI/WADA.

Mode de financement : Etat 50 millions ; aide extérieure 50 millions.

Planning d'exécution : Démarrage 77/78.

Observations : A suivre les résultats et expériences du projet draught animals à Wum (Wada).

NOM DU PROJET : **INSTALLATION DES ATELIERS ARTISANAUX DE MACHINISME AGRICOLE**

Définition sommaire : Installation des ateliers artisanaux pour entretien et production du petit matériel agricole (premier volet : un atelier par province).

Coût du projet : 50 millions de francs seront investis au IVe Plan.

Organisme d'exécution : MINEP/CENEEMA.

Mode de financement : Aide extérieure : 15 millions ; privé : 35 millions.

NOM DU PROJET : **DEVELOPPEMENT DE LA COLLECTE PERMANENTE DES STATISTIQUES AGRICOLES**

Définition sommaire : Après le projet PNUD/FAO (1971/75) qui a réalisé un recensement agricole et jeté les bases techniques de la collecte permanente des statistiques agricoles, il faut maintenant poursuivre et consolider cette action par

— l'équipement des postes agricoles et des services de base en matériel pour réaliser des enquêtes (superficies), rendement, prix etc...) et en moyens de locomotion ;

— la formation du personnel nécessaire :
— bourses d'études pour le personnel de conception ;
— stages de recyclage pour le personnel de base.

Coût du projet : 50 millions.

(en millions)

76/77	77/78	78/79	79/80	80/81
15	10	10	10	5

Organisme d'exécution : MINAGRI.

Mode de financement : Etat : 50 millions.

SECTEUR : **ÉLEVAGE**

PROJETS EN COURS D'EXÉCUTION

NOM DU PROJET : **ÉLEVAGE**

Définition sommaire :

Le Plan viande, en exécution depuis 1974 ; est un programme de production bovine, dont la première phase comprend :

— la création de trois ranches de 8.000 têtes de bétail chacun ;
— la construction de deux abattoirs industriels à Douala et Yaoundé ;
— la modernisation de l'élevage traditionnel sur la base d'une organisation de crédit agricole et d'un encadrement technique adapté ;
— le fonctionnement d'une structure de lutte contre la mouche tsé-tsé dont l'objectif dans le premier temps est d'assainir 800.000 hectares de pâturages actuellement infestés de glossines et de ce fait interdits à l'élevage.

Coût du projet : 3,5 milliards (1 milliard IVe Plan).

Organisme d'exécution : Les organismes chargés de ce projet sont au nombre de trois

— la SODEPA (Société de développement et d'exploitation des productions animales), créée dans le cadre du projet s'occupe de l'exploitation des ranches, des abattoirs et de l'encadrement du secteur traditionnel bénéficiant du crédit à l'élevage ;
— le FONADER (Fonds national de développement rural), organisme national du crédit agricole s'occupe des fonds destinés au crédit à l'élevage en rapport avec la SODEPA pour la gestion de l'opération ;
— la mission spéciale de lutte contre la mouche tsé-tsé travaille au sein de la Direction des services vétérinaires du ministère de l'Elevage et des Industries animales et est chargée du programme d'éradication de la mouche dans les zones infestées du pays.

Emplois nouveaux : 200

Mode de financement : Etat ; BIRD.

Planning de financement : a débuté en juillet 1974 et se poursuit normalement.

Etat d'avancement : Les ranches sont en cours de création (Dumbo et Ndokayo)

Observations : Le ranch de Faro ne pourra être créé qu'après l'éradication des glossines.

NOM DU PROJET : **PROTECTION SANITAIRE**

Définition sommaire : Poursuite du programme de protection sanitaire du bétail grâce à l'intensification de la lutte contre les épizooties. Ce projet comporte
— l'achat des médicaments et des vaccins,
— l'équipement des postes vétérinaires.

Coût du projet : 1.500 millions.

Organisme chargé de l'exécution : MINEL (Direction des services vétérinaires).

Mode de financement : Etat : 1.500.

Etat d'avancement : Projet en cours dans l'Adamaoua.

NOM DU PROJET : **UNITE D'EMBOUCHE BOVINE A MBANDJOCK**

Définition sommaire : Ce projet vise l'utilisation de la mélasse produite à Mbandjock pour l'engraissement des jeunes veaux.

Coût du projet : 750 millions.

Organisme d'exécution : Mission d'embouche bovines de Mbandjock.

Mode de financement : Etat : 200 millions ; PNUD : 550 millions.

Etat d'avancement : Le projet va démarrer en février 1976 avec le programme d'essai jusqu'à 1977/78. Création du grand complexe en 1978/79.

SECTEUR : **ÉLEVAGE**

PROJETS A DEMARRER AU IVe PLAN

NOM DU PROJET : **EXTENSION DE LA PREMIERE PHASE DU PLAN VIANDE**

Définition sommaire : Continuation et expansion du projet Plan Viande I dans l'Adamaoua, provinces de l'Est, de l'Ouest, du Nord-Ouest et la partie nord du Centre-Sud. Le programme comportera la création de 4 nouveaux ranches; programme de crédit à l'élevage traditionnel; programme de colonisation (zone du Faro Adamaoua); éradication de la mouche tsé-tsé sur 150.000 ha, construction des abattoirs et un programme de formation.

Coût du projet: 6.000 millions dont 2.600 au cours du IVe Plan.

Organisme d'exécution: MINEL/SODEPA/FONADER

Emplois nouveaux: 740.

Mode de financement : État : 1 000 millions, Banque mondiale : 1 000 millions, FONADER et autres sources : 600 millions.

Planning d'exécution : Étude de factibilité en 1976.

NOM DU PROJET: **CONSTRUCTION DES LABORATOIRES**

Définition sommaire: Ce projet vise la construction et l'équipement d'un laboratoire d'analyse, de diagnostic et éventuellement de fabrication de vaccins à Ngaoundéré.

Coût du projet: 250 millions seront investis au cours du IVe Plan pour la première phase de ce projet.

Organisme d'exécution: MINEL.

Mode de financement : Etat : 150 millions ; aide extérieure : 100 millions.

Planning d'exécution : Début d'exécution en 1977.

NOM DU PROJET: **OFFICE PHARMACEUTIQUE VETERINAIRE**

Définition sommaire: Ce projet vise la construction du siège de l'Office pharmaceutique à Yaoundé et des antennes dans les secteurs provinciaux d'élevage.

Coût du projet: 150 millions seront investis pour la tranche à réaliser au cours du IVe Plan.

Organisme chargé de l'exécution: MINEL.

Mode de financement: Etat.

Planning d'exécution: Démarrage en 1977/78.

NOM DU PROJET: **PRODUCTION LAITIERE**

Définition sommaire:
— Poursuite des opérations de recherche
— Relance et amélioration de la production dans les fermes existantes
Etude du marché

Coût du projet: 500 millions.

Organisme d'exécution : Ministère de l'Elevage et des Industries animales ; fermes privées.

Mode de financement: Etat; aide extérieure.

NOM DU PROJET : **LUTTE CONTRE LA SECHERESSE ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DANS LES CINQ DEPARTEMENTS DE L'EXTREME — NORD (IIe PROJET ELEVAGE)**

Définition sommaire: Mise en place d'un programme d'hydraulique pastorale débouchant sur une utilisation rationnelle des parcours.
— Programme de lutte contre les épizooties
— association agriculture-élevage
— promotion de l'embouche paysanne et industrielle
— création des ranches au sud de la Benoué
— ouverture nouveaux parcours de transhumance dans les zones assainies de glossines (1.500.000 ha).

Coût du projet: 6.000 millions dont 2.000 millions au cours du IVe Plan.

Organisme d'exécution: MINEL; société à créer.

Mode de financement: Etat (500); emprunt extérieur (1.500); FAC; USAID

Planning d'exécution: Etudes de factibilité en cours.

SECTEUR : **ÉLEVAGE**

PROJETS NOUVEAUX

NOM DU PROJET : **INTENSIFICATION ET GENERALISATION DE LA LUTTE CONTRE LES GLOSSINES**

Définition sommaire : Extension du programme de lutte contre la mouche tsé-tsé sur l'ensemble des zones infestées de façon à permettre à terme une occupation et une exploitation rationnelle des pâturages.

Coût du projet : 500 millions.

Organisme d'exécution : Mission de lutte contre la mouche tsé-tsé.

Mode de financement : Etat et aide extérieure. 500 millions.

Observations : Programme à réaliser dans le cadre du Plan viande.

NOM DU PROJET : **DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DE PETITS RUMINANTS ET DE TAURINS TRYPANO-TOLERANTS EN ZONES FORESTIERES**

Définition sommaire :

— Création de quatre stations d'élevage pour la sélection et reproduction des moutons.
— Développement d'élevage des chevaux, bovins trypano-tolérants et de petits ruminants dans les palmeraies agro-industrielles (SOCAPALM, CDC)
— Diffusion des petits ruminants (à partir des stations) en milieu rural.

Coût du projet : 200 millions.

Organisme d'exécution : MINEL

Mode de financement : Etat 200 millions.

Observations : Un accent particulier devra être porté sur le programme de recherche et de sélection.

NOM DU PROJET : **MODERNISATION DE L'AVICULTURE AU CAMEROUN**

Définition sommaire :

— Promouvoir la production et la consommation des produits avicoles autour des grands centres urbains
— Développement de la production avicole en milieu rural.

Coût du projet : 500 millions.

Organisme d'exécution : MINEL et société d'économie mixte à créer.

Mode de financement : Etat ; emprunt extérieur.

Planning d'exécution : Etude de factibilité en cours.

NOM DU PROJET : **DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION PORCINE (ET CREATION D'UNE INDUSTRIE DE CHARCUTERIE).**

Définition sommaire :

— renforcement et modernisation des structures de la station d'élevage de Kounden,
— création des stations de monte porcine,
— mise en place des unités de production porcine de taille moyenne (10 porcs),
— organisation des coopératives de production et de commercialisation,
— création d'une unité industrielle de transformation de la viande de proc.

Coût du projet : 3.500 millions dont 1.000 au IVe Plan.

Organisme d'exécution : MINEL ; secteur privé.

Mode de financement : Etat 500 millions ; aide extérieure 250 millions ; privé 250 millions.

Planning d'exécution : Etudes de factibilité en cours de préparation.

SECTEUR : **PECHES**

I

PROJETS EN COURS D'EXECUTION

NOM DU PROJET : **RENFORCEMENT FLOTTILLE DE PECHE CREVETTIERE**

Définition sommaire : Acquisition de 10 unités supplémentaires de pêche crevettière, ce qui portera le nombre de nos bateaux crevettiers à 30 et la production crevettière de 2.500 à 6.000 tonnes en 1980/81.

Coût du projet : (1.000 millions).

Organisme d'exécution : Société de crevettes du Cameroun.

Mode de financement : Privé : 700 millions, État : 300 millions.

Planning d'exécution : Unités à acquérir au cours du IVe Plan.

Observations : Il serait possible d'agréer l'installation d'une nouvelle société pour la réalisation de ce projet.

NOM DU PROJET : **INTENSIFICATION DE LA GRANDE PECHE**

Définition sommaire : Acquisition d'une unité hauturière supplémentaire afin de porter la production nationale de poisson congelé à 20.000 tonnes en 1980/81.

Coût du projet : 500 millions.

Organisme d'exécution : SIPEC, nouvelle société.

Mode de financement : Privé-Société de pêche.

NOM DU PROJET : **DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE INTENSIVE EN MILIEU RURAL**

Objectifs : Approvisionnement de la population en protéines animales et diversification de l'emploi.

Description du projet :

— réaménagement de la station piscicole Foumban et création de deux stations à Obala et à Bertoua;

— formation du personnel à tous les niveaux ;

— création d'un centre de fabrication d'aliments pour le poisson ;

— production d'alevins pour empoissonnement des étangs ;

— études des aspects économiques de la production intensive de poissons.

Coût du projet : 600.000.000 F CFA (dont 550.000.000 déjà prévus).

Organisme d'exécution : Fonds forestier et Eaux et forêts.

Emplois nouveaux : 200 au moins susceptibles de s'accroître avec l'action de vulgarisation en milieu rural.

Mode de financement : État : 174.000.000 F CFA, O.I.C. : 190.000.000 F.CFA UNDP : 186.000.000 F.CFA.

Observations :

Les stations de pisciculture et les centres d'alevinage existants (Mbalmayo, Mbengwi, Ngaoundéré, Nkongsamba) seront aménagés en vue de contribuer au développement de la pisciculture en milieu rural.

Il serait néanmoins nécessaire de trouver un financement supplémentaire de l'ordre de 60.000.000 de francs CFA pour assurer le fonctionnement adéquat des nouveaux centres piscicoles et poursuivre les études économiques en vue de l'établissement d'un dossier de financement pour la promotion de la pisciculture pendant la période quinquennale.

SECTEUR : **PECHES**

PROJETS A DÉMARRER AU IVe PLAN

NOM DU PROJET : **INTENSIFICATION ET MODERNISATION DE LA PECHE ARTISANALE**

Définition sommaire : Modernisation des techniques de capture et de conservation (fumage), création de centres expérimentaux, organisation des artisans pêcheurs, formation des moniteurs.

Coût du projet : 400 millions.

Organisme d'exécution : MINEL (Direction des pêches).

Mode de financement : Etat : 200 millions, Aide extérieure : 200 millions.

NOM DU PROJET : **SOCIETE MIXTE DE PECHE FRAICHE**

Définition sommaire : Acquisition de 10 chalutiers neufs de façon à porter la production de poissons frais à 30.000 tonnes en 1980.

Coût du projet · 750 millions.

Mode de financement : Etat 50 millions, Privé · 500 millions (SNI) Autres sources 200 millions.

Planning d'exécution : 2 bâteaux par an.

Observations : On pourrait envisager la participation de la SNI à la création de cette Société mixte.

NOM DU PROJET : **DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE CONTINENTALE ET EXPLOITATION DES LACS DE RETENUE**

Objectifs : Organiser la pêche continentale et l'exploitation des potentialités secondaires des lacs de retenue : Mbakaou-Bamendjin-Lagdo en vue de promouvoir

— l'augmentation des sources de protéines ;
— la création de nouveaux emplois ;
— l'augmentation des revenus des paysans.

Description :

— amélioration des techniques et matériels de pêche ;
— organisation des pêcheurs en coopératives ;
— aide assistance financière aux pêcheurs ;
— inventaire des ressources ichtyologiques des cours d'eau ;
— augmentation des potentialités de pêche par introduction d'espèces nouvelles ;
— mise en place de méthodes efficaces de traitement et de commercialisation

Coût du projet : 200 millions.

Organisme d'exécution : Ministère de l'Agriculture (Direction des Eaux et Forêts

Emplois nouveaux : 2.000 possibilités d'emploi (majorité pêcheurs organisés)

Mode de financement : État.

Planning d'exécution : Les opérations mentionnées ci-dessus pourraient démarrer immédiatement à Mbakaou et Bamendjin et à brève échéance à Lagdo dont la, construction tire déjà vers la fin. Le programme d'exécution pourrait être envisagé en trois étapes :

De 1976 à 1977 : Stages de formation spécialisée de technicienc en construction d'embarcation et d'engins de pêche.

De 1977 à 1979 : Développement expérimental de pêche à Bamendjin

— étude et construction d'embarcation de pêche ;
— étude d'engins de pêche et pêche expérimentale ;
— amélioration des méthodes de traitement du poisson et enquête de commercialisation.

De 1979 à 1981 : Développement de la pêche à Bamendjin-Mbakaou et Lagdo

— vulgarisation des résultats acquis dans les trois lacs de retenue et organisation sociale des pêcheurs dans les cours d'eau ;
— introduction d'espèces nouvelles et amélioration des populations originales.

Observations : Ce projet nécessite la présence de spécialistes en constructions navales, en technologie des engins de pêche, en traitement de poissons et en commercialisation. A ce propos une assistance extérieure (PNUD) devrait être recherchée.

SECTEUR : **FORESTIER**

PROJETS EN COURS D'EXECUTION

NOM DU PROJET : **CLASSEMENT DES FORETS**

Définition sommaire : Le Cameroun figure encore parmi les rares pays africains dans lesquels le domaine forestier permanent est faible. A l'heure actuelle, il représente environ 7 % du territoire national, soit environ 3.500.000 ha encore que plusieurs réserves comptées sont entièrement envahies par des plantations agricoles.

Cependant selon les dispositions de l'ordonnance n° 73/18 du 22 mai 1973 fixant le régime forestier national, la superficie du domaine forestier permanent devrait représenter 20 % du territoire national soit 9.500.000 ha.

Ce chiffre n'a pas encore pu être atteint pour plusieurs raisons : absence d'un inventaire national permettant de connaître la superficie exacte des différents types de forêts ; la divergence qu'il y avait dans les textes officiels régissant les ex-Cameroun oriental et occidental en matière de classement des forêts ; l'inexistence du remembrement des terres à vocation agricole et forestière.

Il s'agit donc au cours du IVe Plan de continuer le processus de classement des forêts dans le domaine privé de l'Etat afin d'atteindre le chiffre de 9.500.000 ha suivant la répartition ci-après :

Province de l'Est	2 500 000
Province du Centre-Sud	500 000
Province du Sud-Ouest	500 000
Province du Littoral	500 000
Provinces du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Nord.	1 000 000
	6 000 000

Coût du projet : 400.000.000 F CFA.

Organisme d'exécution : Sous-traitant projet forestier.

Mode de financement :

— subvention de l'État ;
— participation du Fonds national forestier et piscicole ;
— contribution Projet forestier FAC/PNUD.

Planning d'exécution :

1re année,	500.000 ha	=	30.000.000	F CFA
2e année,	500.000 ha	=	30.000.000	F CFA
3e année,	1.000.000 ha	=	60.000.000	F CFA
4e année,	2.000.000 ha	=	140.000.000	F CFA
5e année,	2.000.000 ha	=	140.000.000	F CFA.

Observations : Les forêts domaniales font partie du domaine privé de l'Etat et se divisent en :

parcs nationaux, jardins botaniques, forêts de production, forêts de protection, forêts recréatives, réserves de faune, sanctuaires à certaines espèces végétales ou d'animaux, périmètre de reboisement, réserves naturelles intégrales.

NOM DU PROJET : **AMENAGEMENT DES FORETS**

Définition sommaire : Les activités concernant l'aménagement de la forêt de Deng-Deng ont abouti à l'élaboration d'un plan d'aménagement et d'exploitation. Au cours des années prochaines, ce plan doit être appliqué et suivi afin d'obtenir un rendement soutenu de la forêt. Il est prévu la création des pépinières, afin de procéder à l'enrichissement des blocs exploités.

Des actions sylvicoles : dégagement de la régénération naturelle, délianage, entretien des plantations vont améliorer et accroître le rendement de la forêt permanente. De plus, assister le service forestier dans l'installation et la mise en route d'une unité d'inventaire et d'aménagement chargé de la réalisation et du contrôle des aménagements forestiers et des règlements d'exploitation afférents.

Coût du projet : 500.000.000 F CFA.

Organisme d'exécution :

— Direction des Eaux et Forêts ;
— Service des inventaires et aménagement forestier.

Emplois nouveaux : 500.

Mode de financement :

— État	100.000.000 F CFA.
— PNUD	100.000.000 F CFA.
— Projet forestier — Fonds forestier	300.000.000 F CFA.
Total	**500.000.000 F CFA.**

Planning d'exécution : Tout au long du IVe Plan.

NOM DU PROJET : **ENRICHISSEMENT EN FORETS DENSES**

Définition sommaire : Les objectifs du IVe Plan en matière d'enrichissement en forêts denses seront retenus compte tenu à la fois des possibilités matérielles (main-d'œuvre, équipements etc..) et des potentialités écologiques (adaptation des essences) de chaque chantier.

Les résultats acquis au IIIe Plan en matière d'enrichissement en forêts denses sont de 6.500 ha portant ainsi à 12.500 ha des plantations artificielles au Cameroun. Les prévisions du IVe Plan portent sur 10.000 ha à régénérer dans les chantiers de la Kienké-Sud, Makak, Bonépoupa et dans les petits chantiers du Centre-Sud, du Littoral et du Sud-Ouest.

Les essences à utiliser seront recommandées compte tenu des potentialités écologiques de chaque chantier d'une part et des recherches sylvicoles de l'ONAREST (Institut de Recherches forestières et piscicoles) d'autre part.

Ainsi

— *A Kribi :* On poursuivra les plantations en okoumé et framiré.

— *A Makak. Mbalmayo et Ottotomo :* On continuera avec les méliacées. l'ayous et le moabi.

— *A Bonepoupa :* Le doussié sera remplacé par le framiré et l'ilomba et accessoirement l'azobé.

— *Dans le Mungo (Muyuka. Loum. Bakaka. Melong) :* On retiendra les méliacées, l'ayous et le framiré.

A Sollé : On retiendra le bibolo et l'ilomba.

— *Dans le Sud-Ouest :* On poursuivra les plantations avec les méliacées et framiré.

La germination de l'Assamela (Pericopsis) ayant donné des résultats satisfaisants (Makak et Mbalmayo) cette espèce sera vulgarisée en plantation à Belabo à côté des méliacées et l'ayous. On pourra même étendre sa sylviculture dans des chantiers où il a été déjà introduit.

On s'efforcera par ailleurs au cours du IVe Plan à limiter l'importance des semences forestières. Pour cela le répérage, la sélection et le marquage des portes graines commencés en 1974 constituent au cours du IVe Plan les opérations prioritaires du Fonds forestier.

Coût du projet : 1.000.000.000 F CFA.

Organisme d'exécution : Fonds forestier.

Emplois nouveaux : 6.500 (main-d'œuvre) + 600 chefs d'équipe.

Mode de financement : Auto-financement (Fonds forestier) : 1.000.000.000 F CFA

Planning d'exécution : Plantation de 2.150 ha par an.

Observations : Ces objectifs peuvent subir des modifications au cours du IVe Plan avec la mécanisation des travaux ou la création de nouveaux chantiers.

En outre parallèlement aux travaux des plantations nouvelles, 15.000 ha dont :

— 5.000 ha d'anciennes plantations

— 10.000 ha (plantation du IVe Plan)

seront entretenus au cours du IVe Plan.

NOM DU PROJET : **REBOISEMENT EN SAVANE**

Définition sommaire : 2.600 ha contre 2.500 prévus ont été reboisés au cours du IIIe Plan quinquennal.

Les objectifs du IVe seront entrepris ou poursuivis de la manière suivante :

—Constitution du domaine permanent de l'Etat dans les périmètres affectés aux travaux de reboisement : délimitation ; bornage etc.

— Intensification de la lutte contre le sécheresse et la dégradation des sols ; protection des cultures (rideaux brise vent), correction des mayos (barrages).

— Extension des reboisements productifs d'eucalyptus et de pins à Ngaoundéré, l'Ouest et le Nord-Ouest.

L'objectif vise à la fois à satisfaire les besoins sans cesse croissants des populations en bois de feu et de service et à la production industrielle de poteaux téléphoniques et électriques.

Il est ainsi prévu de reboiser au cours du IVe Plan 10.500 ha en savane pour l'ensemble de la République unie du Cameroun, soit en moyenne 2.100 ha par an.

Les travaux seront réalisés de la manière suivante :

a) Province du Nord : 8.000 ha (projet intégré) dont 7.500 dans les départements de l'extrême-nord et 500 ha à Ngaoundéré.

Les travaux seront poursuivis dans les anciens périmètres, Mogode, Mokolo,

Missin Guéléo, Mayo-Farengo etc), et étendus dans les nouveaux périmètres qui devront faire l'objet d'un rapide classement; ces périmètres sont localisés à: Kousseri et Makari (Logone-et-Chari) ; Laf-Madian (Diamaré) ; Yagoua et Dana (Mayo-Danaï) ; Guider et Mayo-Oulo (dans la Benoué) avec extension du périmètre de Gashiga.

Construction de cinq cents (500) barrages anti-érosifs en pierres sèches ou en gabions, soit 100 barrages par an dans les départements de Margui-Wandala et de la Benoué.

b). Province de l'Ouest : (2.500) ha : dans les anciens périmètres de Baham, Baleng, Melap, Mectche-Goune, Bangou et Fokoué-Dschang.

Extension des travaux dans les nouveaux périmètres à classer de Balengou et plaine du Noun (dans le Ndé), Bamendou et Bansoa (dans la Menoua) Galim (Bamboutos).

c) Province du Nord-Ouest : (500 ha) : Dans le périmètre du Bafut Ngemba, Bali-Ngemba et d'autres éventuellement à classer.

Parallèlement 2.500 hectares au moins d'anciens reboisements seront exploités et entretenus au cours du IVe Plan quinquennal.

En outre au Nord les programmes à réaliser dans les périmètres domaniaux seront complétés par la distribution des plants aux populations villageoises et aux collectivités en vue de la création des reboisements autour des villes, villages et places publiques.

Coût du projet : 1.000 millions.

Organisme d'exécution : Fonds forestier.

Emplois nouveaux : Environ 700 nouveaux emplois devront s'ajouter au 700 anciens.

Mode de financement : PNUD : 300.000.000 F CFA ; Fonds forestier : 200.000.000 F CFA ; Etat : 150.000.000 F CFA ;
Autres sources de financement : 350.000.000 F CFA.

Planning d'exécution : 1.500 hectares par an au Nord, 500 hectares par an à l'Ouest et au moins 100 hectares par an au Nord-Ouest.

Observations : Ces prévisions de plantations pourront subir des modifications compte tenu de l'amélioration des techniques sylvicoles ou de la mécanisation.

NOM DU PROJET : **PROLONGATION DU PROJET FORESTIER. (RESSOURCES FORESTIERES - PHASE PREPARATOIRE)**

Description sommaire : Le vaste programme, dans le domaine forestier, nécessitant l'assistance du PNUD, doit être mis en route progressivement. Cela suppose une base de démarrage et de soutien logistique pendant la période intérimaire 1976-1977. Le Projet forestier actuel assumera ce rôle et aidera à la préparation et au démarrage des futurs projets, assistés par le PNUD.

Objectifs immédiats :

1. — Préparer la camerounisation du Centre de promotion du bois de Nkolbisson en vue de son transfert dans une nouvelle structure camerounaise afin qu'il se consacre uniquement aux activités de promotion.

2. — Assister l'application du plan d'aménagement de la forêt de Deng-Deng.

3. — Etudier une procédure d'aide et d'assistance aux petites et moyennes entreprises camerounaises et éventuellement proposer une structure d'accueil pour une telle aide.

4. — Servir en 1976 et 1977 de base de démarrage et de soutien logistique aux opérations d'assistance du PNUD qui seront entreprises dans le secteur forestier et les industries forestières pendant le cours de la prochaine programmation.

a) reconnaissance générale, et délimitation du domaine forestier ;

b) étude de factibilité de la voie de développement du Sud-Est du Cameroun ;

c) autres études qui pourraient être entreprises dans différents secteurs.

5. — Envisager la possibilité d'aider au démarrage du projet « reboisement intégré dans le Nord » ;

6. — Aider, dans la phase préparatoire de l'assistance du PNUD dans le secteur forestier et enseignement, à la création d'un Centre supérieur forestier.

a) dans un premier temps, assurer l'évaluation plus détaillée des besoins en formation quantitative et qualitative de l'industrie de transformation du bois ;

b) puis, évaluer ses objectifs de formation et ses programmes d'études des différents cycles d'éducation.

Coût du projet : 200.000.000 F CFA.

Organisme d'exécution : MINAGRI-Direction des Eaux et Forêts.

Emplois nouveaux : Maintien du personnel actuel.

Mode de financement :

A) Etat	80.000.000 F CFA
B) PNUD	120.000.000 F CFA

Planning d'exécution : 1976-1977

NOM DU PROJET : **EXPLOITATION FORESTIERE DE DENG-DENG ET SUD-EST DU CAMEROUN**

Description sommaire :

1. Les zones des forêts riches non encore exploitées, situées près des ports, et tout au long de l'axe Kribi-Yokadouma, faisant l'objet d'un plan d'aménagement seront réservées a la création des grands complexes industriels intégrés.

Parallèlement à ces complexes, on doit assurer une participation plus importante des exploitants forestiers nationaux comme entreprises satellites.

2. Le développement des entreprises camerounaises, dans le secteur de l'exploitation forestière, n'interviendra que si l'on apporte à celles-ci une assistance technique et financière. Le développement des petites entreprises, dans l'exploitation forestière, ne devrait pas se faire en contradiction avec un des objectifs majeurs du Plan ; celui de tirer le meilleur parti des ressources naturelles. Pour éviter l'écrémage de la forêt, qui ne manquerait pas de se produire, si l'exploitant n'avait d'autres possibilités économiques que l'exportation des grumes de meilleure qualité en bois rouge, il est donc nécessaire de lier la petite exploitation au complexe industriel.

Cette expérience sera tentée pour la première fois à Belabo, grâce à la création du complexe intégré de SOFIBEL. A l'instar de cette expérience d'autres exploitations satellites doivent être faites aux complexes industriels envisagés, tout au long de l'axe Kribi-Yokadouma.

3. — L'ouverture de cet axe permettra l'augmentation de la production forestière à 5.000.000 m³ pour aboutir, dans le long terme, à 9.000.000 m³, dont 8 % transformés sur place. Ceci représenterait pour 1990, l'installation d'une vingtaine de complexes intégrés du type de celui de Deng-Deng, et des investissements de l'ordre de 135 milliards de francs CFA. En conséquence, les produits annuels présenteront une valeur brute de 360 milliards de francs CFA.

4. — L'assistance aux entreprises nationales d'exploitation consistera essentiellement en :

— inventaire des concessions et élaboration d'un plan d'exploitation ;
— délimitation permise et études des tracés des routes ;
— études de factibilité, des marchés et programme de production ;
— élaboration des dossiers en vue de l'obtension des crédits à court et à moyen terme ;
— recherche de financement et garanties des crédits ;
— assistance technique pendant la période de démarrage.

Coût du projet : 500.000.000 F CFA.

Organisme d'exécution : Direction des Eaux et Forêts - Section exploitation.

Emplois nouveaux : 6.000.

Mode de financement :

Etat	200.000.000 F CFA
Autres sources	300.000.000 F CFA
TOTAL	500.000.000 F CFA

Planning d'exécution : Tout au long du IVe Plan.

NOM DU PROJET : **EXTENSION DU CENTRE DE PROMOTION DU BOIS DE NKOLBISSON**

Description sommaire : La dualité des objectifs assignés au Centre de promotion du bois (Formation et Promotion) ne permet pas de réaliser avec efficacité les deux activités. Il semble que l'objectif promotion est prioritaire par rapport à l'autre. Néanmoins, la formation pourrait se faire plus efficacement dans le futur Centre supérieur forestier de Mbalmayo, avec un profil technologie.

Il convient donc d'étudier très rapidement l'intégration de ce Centre dans une structure camerounaise. En attendant, des activités de formation devront se poursuivre au cours de l'année 1976/1977. (Deux promotions de 36 élèves sont en cours de formation). Pour éviter une interruption, il est prévu l'extension du Centre, dans le cadre de la prolongation du Projet forestier.

Coût du projet : Voir projet forestier.

Organisme d'exécution : MINAGRI-Direction des Eaux et Forêts.

Planning d'exécution : C'est le même que le Projet forestier.

Observations : Ce Centre pourrait être intégré au sein de la Mission de promotion du bois. En attendant ce transfert, il sera administré comme précédemment par le Projet forestier.

NOM DU PROJET : **PRODUCTION DES PLANTES MEDICINALES**

Définition sommaire : Récemment il a été créé une société des docteurs traditionnels qui gagnent leur vie en soignant avec les plantes. Il existe également au Cameroun des sociétés étrangères (PLANTECAM, HOLLANDO, SODEX, SODEXMEDI, CONTINAF, etc...), qui exploitent des plantes médicinales pour l'exportation par exemple : Voacanga, Strophantus gratus, Yohimbe, Rowolfia, Vomitoria, Vinca, Rosea, Funtumia elastica Pigium et les plantes à essences.

De cette exploitation anarchique, il s'ensuit une diminution progressive des potentialités des plantes médicinales. On exploite par exemple 800 tonnes de Voacanga par an et 50 tonnes de Pigium.

Pour remédier à cette situation, il faudrait que l'Etat contrôle la production et la commercialisation de ces produits en créant une société mixte d'exploitation des plantes médicinales qui absorberait les sociétés et particuliers qui exercent actuellement ces activités.

Il apparaît également très urgent de procéder à la régénération de ces plantes.

Coût du projet : 100 millions répartis comme suit :
Inventaire : 75 millions de F CFA ; essais et reboisement : 25 millions de F CFA.

Organisme d'exécution : ONAREST et Eaux et Forêts

Emplois nouveaux : 500 agents de cadres, les docteurs traditionnels

Mode de financement : Etat et sociétés d'économie mixte exploitant les plantes médécinales.

Planning d'exécution :

— inventaire à réaliser, récolte et commercialisation à organiser au cours des 2 premières années du IVe Plan.

— les essais et régénération au cours des 3 dernières années.

SECTEUR : **FORESTIER**

PROJETS A DÉMARRER AU IVe PLAN

NOM DU PROJET : **INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL**

Description sommaire :

Evaluation du potentiel forestier national pour une programmation de l'exploitation forestière rationnelle.

a) Etude du domaine forestier national (à base d'enquêtes, survols, photographies aériennes), afin de procurer des cartes à petites échelles (1/200.000) montrant les types d'occupation des sols.

Le but de ce travail préliminaire est de délimiter le domaine forestier permanent et découper la zone forestière en unités d'aménagement.

La répartition des sols forestiers devra se faire comme suit :

1 — Forêt domaniale permanente 9.500.000 ha dont périmètre de protection et d'environnement (parcs nationaux, domaines touristiques, protection du sol, et régimes des eaux, défense nationale, etc.) 5.000.000 ha.

2 — Forêts communales et particulières.

Ces forêts, bien qu'elles soient propriétés communales ou privées doivent être soumises aux règlements forestiers en vue de la protection des essences riches et rares.

Elles sont destinées à :

— Exploitation forestière ;
— Plantations agro-industrielles ;
— Cultures agricoles stables et vivrières ;
— Utilisation comme bois de chauffage, pâturages, lutte contre les vents et sécheresse ;
— Ceintures vertes des agglomérations.

b) Formation progressive du personnel national destiné à constituer un service d'inventaire et d'aménagement au sein de l'administration des Eaux et Forêts.

Coût du projet : 200.000.000 F CFA

Organisme d'exécution : Direction des Eaux et Forêts ; service des inventaires et aménagement forestiers.

Emplois nouveaux : 500

Mode de financement :

PNUD	100 000 000 F CFA
Aide extérieure	100 000 000 F CFA
TOTAL	**200 000 000 F CFA**

Planning d'exécution : Tout au long du IVe Plan.

NOM DU PROJET : **INVENTAIRE ET AMENAGEMENT**
(en vue de la création des complexes intégrés d'exploitation et d'industries forestières)

Description sommaire :

1.- Définir les zones de la forêt dense où des inventaires s'avèrent prioritaires, principalement les zones desservies par le futur axe Kribi-Yokadouma où l'exploitation a été faible jusqu'à présent.

2.- Fournir les données nécessaires à l'étude de préfactibilité de l'axe d'évacuation Est-Ouest (axe Kribi-Yokadouma).

3.- Découper les forêts des types permanents et semi-permanents en unités d'aménagement d'une importance telle qu'elles puissent être liées à la création d'un complexe intégré (100 à 250.000 ha).

4.- Procéder à l'exécution d'inventaires détaillés, du type préinvestissement, à l'élaboration de plan d'aménagement et d'études de factibilité d'unités d'aménagement en commençant par celles considérées comme prioritaires pour le développement de nouvelles industries intégrées, conformément aux directives d'un plan de développement forestier national. Vingt à vingt-cinq unités d'aménagement d'une superficie de 250.000 ha devraient être inventoriées sur une période de 10 ans.

5.- Elaborer les clauses particulières du cahier des charges d'exploitation, en fonction du plan d'aménagement de l'unité.

6.- En vue de réduire les pertes à l'abattage, intensifier progressivement le contrôle de l'exécution sur le lieu de coupes.

7.- Procéder à l'installation de parcelles d'expérience, afin d'avoir une meilleure connaissance de l'accroissement des essences importantes, et de pouvoir faire ainsi des projections plus réalistes sur l'avenir des peuplements et leur possibilité future, ainsi qu'une programmation des opérations de reboisement à effectuer

éventuellement pour atteindre au plan régional, l'objectif de production soutenu.

8.- Effectuer une évaluation économique des plantations réalisées et des programmes à venir dans le Sud du pays, en forêts denses, afin d'être à même de préciser l'intérêt de celles-ci pour la collectivité, en fonction du site d'implantation, de l'essence produite et de la destination des produits.

9.- Elaborer des plans d'aménagement dans d'autres provinces; forêts à Bakundu, Bakossi, Mungo et Ejagham, etc.

Coût du projet : 400.000.000 F CFA.

Organisme d'exécution: Direction des Eaux et Forêts; Service des inventaires et aménagement forestier.

Emplois nouveaux: 1.200

Mode de financement:

Etat	200 000 000 F CFA
PNUD	
Projet forestier	200 000 000 F CFA
TOTAL	**400 000 000 F CFA**

Planning d'exécution: Tout au long du IVe Plan.

Observations: A ce programme s'ajouteront les opérations financées par les aides bilatérales. Ces opérations devront s'intégrer dans le plan d'action général.

NOM DU PROJET : **MISSION DE PROMOTION DU BOIS**

Définition sommaire :

1. — Les massifs forestiers du Cameroun couvrent une superficie de 20 millions d'hectares représentant 40 % de la superficie totale du territoire de la République unie du Cameroun.

2. — Les inventaires forestiers effectués à Deng-Deng et à Edéa, et les sondages statistiques menés à certains endroits, ont dénombré plus de 300 essences différentes parmi lesquelles 30 sont exploitées à l'heure actuelle et parmi celles-ci, 11 seulement sont exportées et contribuent pour moins de 8 % au revenu d'exportation.

3. — D'autre part, la consommation locale du bois encore très faible, peut être actuellement estimée à 25 kg par tête d'habitant et par an.

4. — Il y a donc lieu d'entreprendre et de développer un travail de promotion pour qu'à l'extérieur on puisse arriver non seulement à augmenter le volume et la gamme des essences exportées mais aussi à diversifier les produits forestiers d'exportation. A l'intérieur l'effort devra tendre à faire connaître le bois dans ses multiples utilisations pour que la consommation par tête d'habitant passe en 10 ans, de 25 kg par an, à 40 kg par an, ce qui en volume représentera 800.000 m³.

5. — Pour arriver, d'excellentes perspectives s'offrent à travers le Centre de promotion du bois créé en 1970 dans le centre du projet de mise en valeur des forêts et du développement des industries forestières et équipé en machines-outils, et qui jouait jusque-là un double rôle de formation de techniciens en travail du bois et de promotion des essences nouvelles. Il y a donc lieu dans cette nouvelle orientation de consacrer entièrement les activités du Centre à la promotion du bois tant à l'intétieur du Cameroun qu'à l'extérieur du Cameroun.

Objectifs du projet :

Se consacrer entièrement sur les activités relatives à la promotion et notamment :

— rassemblement et publication de toutes les informations techniques sur les essences peu utilisées.

— réalisation d'application pratique des résultats des recherches déjà entreprises par les laboratoires spécialisés ;

— création des prototypes d'objets et divers produits en bois ;

— établissement des fiches techniques devant être diffusées aux utilisateurs ;

— participation aux expositions à l'intérieur du pays et à l'extérieur ;

— exposition permanente au hall d'exposition qui devrait se trouver au centre de la ville.

En outre, cette mission devra :

— aider le gouvernement dans la planification, l'organisation et le développement des industries de transformation du bois et dérivés ;

— assurer le séchage et le traitement du bois en implantant des séchoirs artificiels au niveau des grands centres de transformation du bois, en vue d'une utilisation plus diversifiée du bois ;

— promouvoir l'utilisation du bois dans la construction et le mobilier ;

— suivre l'évolution du marché international et intérieur du bois et produits dérivés du bois.
— orienter en conséquence la production nationale du bois ;
— conseiller les industriels et divers utilisateurs du bois dans le but d'améliorer la qualité des produits ;
— assurer le perfectionnement des cadres nationaux de haut niveau dans le domaine important de l'industrie du bois.
Assurer l'expérimentation :
A) du sciage, du déroulage, du tranchage des bois ;
B) de la fabrication des panneaux dérivés du bois ;
C) de la distillation et de la carbonisation du bois.

Coût du projet : 100.000.000 F CFA.

Organisme d'exécution : MINAGRI.

Emplois nouveaux : 80.

Mode de financement :

A) Etat	60.000.000 F CFA
B) PNUD (dans le cadre du projet forestier).	40.000.000 F CFA
TOTAL :	100.000.000 F CFA

Planning d'exécution : Programme à poursuivre sur toute la durée du IVe Plan.

NOM DU PROJET : **PROJET INTEGRE DE REBOISEMENT AU NORD (PNUD/CAMEROUN)**

Définition sommaire :

Les départements de l'Extrême-Nord ont souffert au cours des 3 dernières années du IIIe Plan quinquennal d'une forte sécheresse qui a eu des conséquences néfastes sur le sol, la flore, la faune et le régime des eaux.
Les effets climatiques ont été aggravés par une utilisation irrationnelle de quelques boisements naturels existants par des populations dans la recherche de la satisfaction de leurs besoins (feux de brousse, exploitation anarchique, surpâturage, etc...).
Cette situation a eu pour conséquence immédiate la diminution en qualité de l'étendue de la forêt, contribuant ainsi à l'avance progressive du désert à l'intérieur du territoire.

L'action du gouvernement a consisté jusqu'à présent à l'élaboration des programmes annuels de reboisements et de correction de mayos relativement limités aux moyens mis à la disposition du Fonds forestier. Ces programmes ont consisté à la création des périmètres de reboisement plus ou moins vaste et à la distribution des plants aux populations villageoises et aux collectivités publiques.
Compte tenu du caractère alarmant de la situation, le gouvernement a dû recourir aux organismes d'intervention internationaux notamment le PNUD qui devra apporter une assistance matérielle et financière aux services forestiers camerounais chargés de la lutte contre la sécheresse.
Le présent projet a pour but l'intensification de la lutte contre la désertification et l'érosion des sols, grâce à la mise en place des vastes reboisements forestiers et des barrages anti-érosifs. Il permettra également la fourniture aux populations d'importantes quantités de matières ligneuses par l'exploitation des reboisements artificiels.

Les superficies à reboiser dans le cadre du présent projet au cours du IVe Plan quinquennal sont estimées à 8.000 hectares à l'Extrême-Nord, soit environ 1.500 hectares par an.

Coût du projet : 500.000.000 F CFA au cours du IVe Plan quinquennal.

Organisme d'exécution : Fonds forestier.

Emplois nouveaux : Au moins 700 emplois à l'exception des cadres chargés de diriger le projet.

Mode de financement :

— Etat	100.000.000 F CFA
— PNUD	300.000.000 F CFA
— Autres sources de financement	100.000.000 F CFA

Planning d'exécution : Phase I-1976-1977 ; Evaluation planning et développement de la formation du personnel.
Phase II-1977-1981 ; Réalisations.

Observations : Le nombre d'emplois est donné à titre indicatif. Les travaux devant être mécanisés (du moins partiellement) les besoins exacts en main-d'œuvre seront déterminés au moment de la réalisation des travaux.

SECTEUR : **FORESTIER**

PROJETS NOUVEAUX

TITRE DU PROJET : **OPERATION POTEAUX ELECTRIQUES ET TELEGRAPHIQUES**

Définition sommaire :

Les recettes du Fonds forestier provenant des ventes dans les forêts domaniales sont encore à l'heure actuelle très faibles notamment dans les reboisements d'eucalyptus où, malgré les coupes en régie le prix de vente des produits finis pratiqué par les commerçants n'a pas de rapport raisonnable avec le prix de vente par coupe.

L'objectif du Fonds forestier au cours du IVe Plan sera de maximiser les recettes dans ce domaine par la vente des poteaux d'eucalyptus traités. Le Fonds forestier cherchera en outre à maintenir voir baisser les prix actuellement pratiqués par les revendeurs des produits.

C'est pour cela qu'il est prévu l'installation de deux (2) unités de traitement chimiques des poteaux par la méthode d'imprégnation profonde (Méthode Bethell).

— une à Ngaoundéré (au Nord) ;
— et une autre à Bafoussam (à l'Ouest).

Il va sans dire que l'installation de ces deux unités de traitement devra être accompagnée d'une augmentation de superficies à planter à Ngaoundéré, à l'Ouest et au Nord-Oest pour un approvisionnement soutenu en poteaux d'eucalyptus et de pins. Les produits traités seront vendus à l'extérieur du pays. Les besoins au cours du IVe Plan sont estimés à environ 50.000 poteaux (10.000 par an).

Coût du projet :

— construction et équipement des deux unités 200.000.000 y compris les charges relatives aux études du marché ;
— plantations : 200.000.000 F CFA.

Total projet : 400.000.000 F CFA.

Organisme d'exécution : Fonds forestier.

Emplois nouveaux : 200 environ.

Mode de financement :

— Etat	100.000.000 F CFA
— Fonds forestier	200.000.000 F CFA
— (Autofinancement)	
— Autres sources de financement	100.000.000 F CFA

Planning d'exécution : 1976/77.

Etudes et prospection du marché, plantation (500 hectares) 1976-1981.

Réalisation du projet + plantations (2.000 ha).

NOM DU PROJET : **CENTRES ZOOLOGIQUES NATIONAUX (A YAOUNDE ET A DOUALA)**

Objectifs : Création de centres zoologiques publics à Yaoundé et à Douala en vue d'y assurer et d'y augmenter les possibilités des points de vue éducationnel, touristique et scientifique.

Ils serviront en même temps de centres nationaux de capture, afin qu l'Etat contrôle lui-même l'exportation des espèces animales de notre faune riche et variée.

Description : Il n'existe actuellement aucun jardin zoologique à proximité de Yaoundé et Douala. Il faut remédier à cette situation, et entreprendre les actions suivantes :

— étude, planification et programmation des activités ;
— acquisition de sites convenables (10 hectares environ pour chaque centre) ;
— mise en place des infrastructures nécessaires ;
— achats de véhicules et autres équipements requis ;
— formation des spécialistes en gestion de jardins zoologiques ;
— capture et introduction des animaux ;
— gestion et amélioration des jardins zoologiques créés.

Coût : 100 millions de F CFA (dont 50 millions chacun).

Exécution : Ministère de l'Agriculture (Direction des Eaux et Forêts).

Emplois nouveaux : 200 emplois directs (100 emplois pour chaque jardin) et indirectement susceptible de susciter 400 emplois nouveaux.

Financement : Etat.

Planning d'exécution :

1975-1977 :

— étude et acquisition des sites ;

— formation de spécialistes diplômés de l'Ecole nationale de faune de Garoua en gestion des zoos et en soins vétérinaires des animaux en captivité ;

— achat de véhicules et autres équipements.

1977-1981 :

— construction des enclos et clôtures ;

— capture et introduction de différentes espèces animales désirées.

Observations : Le succès de ce projet dépendra de la présence d'un personnel camerounais bien formé et spécialisé en gestion des zoos et en soins vétérinaires des animaux en captivité.

NOM DU PROJET : **RECHERCHES FORESTIERES, PISCICOLES ET FAUNES SAUVAGES**

Il est proposé à l'ONARÉST le programme de recherches suivantes :

Sylviculture :

1.— sélection d'espèces forestières pour l'artisanat ;

2. — sélection d'espèces forestières pour la production de charbon de bois ;

3. — étude de la sylviculture de plantes médicinales.

Pisciculture :

4. — mise au point des techniques de sexage et de reproduction artificielle et l'heterotis nilocus en vue de la production intensive d'alevins à distribuer en milieu rural ;

5. — étude des densités optimales d'empoissonnement en monoculture et en polyculture ;

6. — étude de la biologie des espèces de poissons et des populations dans les lacs, réservoirs et rivières en vue d'une exploitation rationnelle ;

7. — étude statistique des pêches continentales du Cameroun (lacs, réservoirs, rivières, plaines inondées).

8. — étude de la production intensive de mollusques et de crustacés au Cameroun.

Faune sauvage :

9. — amélioration des habitats en vue de l'augmentation de la production de la faune sauvage en vue de l'intensification de son utilisation ;

10. — étude des possibilités d'élevage d'espèces sauvages.

Observations : Voir le programme général de l'ONAREST.

ECONOMIE RURALE
Tableau récapitulatif des investissements par secteur
(en millions F/CFA)

Secteurs	*Projets en cours*	*Projets à démarrer*	*Projets nouveaux*	*TOTAL %*
Agriculture	33.145	27.505	9.800	70.450 (78 %
Elevage	3.000	5.500	2.200	10.700 (12 %
Forêts	3.700	1.200	500	5.400 (6 %
Pêches	2.100	1.350	—	3.450 (4 %
Total	**41.945 (46,6 %)**	**35.555 (39,4 %)**	**12.500 (14 %)**	**90.000 (100 %)**

ANNEXE II

Projets de développement industriel

PROJETS

Les actions qui ont été retenues au cours du IVe Plan, pour le développement du secteur Industrie intéressent essentiellement les projets qui portent :

1° — sur la transformation des matières premières locales ;
2° — sur la promotion d'une industrie lourde basée sur l'utilisation des ressources minières exploitables ;
3° — sur la mise en place d'une industrie de biens intermédiaires;

Afin d'atteindre ces objectifs, il importe de poursuivre l'exécution des projets en cours et d'entreprendre la réalisation des nouveaux projets dont les études sont terminées et le financement disponible.

On peut ainsi distinguer, dans le secteur industrie, cinq types de projets retenus pour le IVe Plan :

1° — les projets en cours d'exécution ou les extensions ;
2° — les projets pour lesquels les études sont terminées et le financement sûr ;
3° — les projets pour lesquels les études sont terminées et dont le financement est recherché ;
4° — les projets en cours d'études avec promoteurs ;
5° — les principaux projets à étudier au cours du IVe Plan.

I — LES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

OU

LES EXTENSIONS

FABRICATION DE BOISSONS LACTEES

La société YOO-HOO Industry of Cameroon (YICAM) envisage la création à Victoria d'une unité de production de boissons lactées vendues sous licence YOO-HOO.

La production atteindra en 1980/81 : 1 600 000 casiers par an. Les investissements sont évalués à 1 400 millions de francs.

Les consommations intermédiaires représentent 1 303 millions de francs dont 703,4 millions d'origine locale.

Le nombre d'emplois créés sera de 233. La valeur ajoutée directe représente 911 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
YICAM	Boissons lactées	8
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
VICTORIA	3 000 000 casiers	78/79

	Activité exist.	Activité nouv.
Import subst		
Valoris. export		
Transf. technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MFCFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits : Boissons lactées	1 600 000	Casier	1 384	2 214	1 134	1 080		
TOTAL 80/81	1 600 000							
Rég me de croisière 82/83	300 000							

TIP 5% Débouché 1/2 Cameroun 1/2 UDEAC - Nigéria - Tchad

Investissement	Total MFCFA	Décomposition		Coût avant 1976/77	Echéancier réalisation					après 80/81
		Import.	S/prod.		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	
Terrain										
Bâtiments génie-civil	106		106		106					
Equipement	479	431	48		200	279				
Fonds de roulement	590	—	20		200	200	190			
Frais 1er établissement	98	26	72		50	48				
Etudes	103	103		4	99					
TOTAL	**1 376**	**560**	**246**	**4**	655	**527**	190			

YICAM (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	S/prod. locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières :								
— Poudre Cacao		sacs		107,2		107,2	2 échange cacao	
— Lait en poudre	12.470	1	10.780	134,4	134,4		Product. locale envisagée	9
— Sucre	1.675	t	174.000	291,2		291,2		
— Conserves fruits				427,2	427,2		Prod. locale envisagée	17 — 23
— Bouchons	48.000.000	U	988	133	38	133		27.122
— Bouteilles	2.000.000	U	33	175,2		137,2		10
— TFSE — FDG				34,8		34,8		
— Energie								
Total cons. interm.				1,303	599,6	703 4	Effectifs 80/81	

	Cameroun	Etrangers				Cameroun 229	Etrangers 4	T 233
Salaires et charges	66,4	29,8	95					
Amortissements techniques			155					
Frais financiers			89					
Taxes			54					
Solde entreprise			518					
Total valeur ajoutée directe au prix du marché			911					
Chiffre d'affaires 80/81			2.214					

Financement	Origine Cameroun		Origine extér.		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital		60,7	182,1		242,8						
Emprunts			735		735			147	147	147	541
— crédit fournis											
— SCB	163,4				163,4					6,6	156,8
— BCD		245			245					9,8	235,2
TOTAL	**163,4**	**305,7**	**917,1**		**1376,2**			**147**	**147**	**163,4**	**933**

CERAMIQUE INDUSTRIELLE

La société Céramique industrielle du Cameroun (CERICAM), située dans la région de Douala, produira 350 000 mètres carrés de carreaux de céramique et 1 000 000 de pièces de vaisselle par an à partir d'un gisement d'argile local. Cette production s'étendra ensuite par la fabrication d'articles sanitaires.

Le coût des investissements est de 1 800 millions de francs pour 127 emplois. Les consommations intermédiaires sont de 221,4 millions de francs dont 81,8 millions d'origine locale. La valeur ajoutée directe du projet est de 662 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
CERICAM	Céramique indust.	12
Localisation	Capacité prod.	Entrée en prod.
Douala	350.000 m³ carreaux 1.000.000 pièces vaiselles	78/79

Activité. existante	Activité nouvelle
Import. substition	
Valoris. export	
Transf. technologie	

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale M F CFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits — carreaux — vaisselle	 350.000 1.000.000	 m² pièces	 2.094 150	 733 150				
Total 80/81				**883**	**883**			
Régime de croisière								

Taxe intérieure 10 %

Investissement	Total M F CFA	Décomposition		Coût avant 76/77	Echéancier réalisation					
		Import.	S/prod		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Après 80/81
Terrain										
Bâtiments Génie civil	492	1.121	492			492				
Equipement	1.171	30	50			500	671			
Fonds de roulement	75		45				75			
Frais I établissement	76	76				76				
Etudes										
TOTAL	**1 814**	**1 127**	**587**			**1 068**	**746**			

CERICAM (suite)

Compte d'exploit. 80/81	Quantité	U	Valeur unit.	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					Import.	s. prod. locale	branche n°	observation
Produits et matières premières : Argile	7 550	T	— carreaux 5 000	37,8		37,8		
Émail	518	T	120 000	62	62			
Colorants	12	T	800 000	10	10			
Defloculants	20	T	280 000	5,6	5,6			
Platre	115	T	20 000	2,3	—	2,3		
TFSE-FDEG Energie				78,7	52	26,7		2,4 M kwh
Décomposition Total const. intern				221,4	139,6	81,8	Effectifs 80/81	

	Cameroun	Etrangers				Cameroun	Étrang.	Total
Salaires et charges	82	6,5	88,5			126	1	= 127
Amortissements techniques			205					
Frais financiers			52					
Taxes			80					
Solde entreprise			236,1					
Total Valeur ajoutée directe au prix marché		662						
Chiffre d'affaires 80/81			883					

Financement	Origine Camer.		Origine extérieur		Total	Échéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/79	80/81	hors plan
Capital social		335		165	500						
Emprunts			813		813	—	—	162	162	162	327
Crédit fournisseur — long terme		431			431			—	61	61	691
— court terme	75							30	45		
TOTAL	**75**	**766**	**813**	**165**	**1.744**			**192**	**268**	**223**	**1.018**

CIMENTERIE

Ce projet concerne l'extension de l'usine de Bonabéri-Douala de la société des Cimenteries du Cameroun (CIMENCAM). La capacité actuelle qui est de 300 000 tonnes, passera en 1979, à 473 000 tonnes, soit une augmentation de 173 000 tonnes. L'investissement correspondant est de 500 millions de francs.

Les consommations intermédiaires sont de 1 985 millions de francs dont 343 millions d'origine locale.

La valeur ajoutée directe se chiffre à 700 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
CIMENCAM	Cimenterie	12
Localisation	Capacité prod.	Entrée en prod
DOUALA	473.000 T/an	79/80

	Activité exist.	Act. nouv.
Import. Substit.	Extension	
Valoris. export Transfert. technol.		

Capacité existante 300.000 T/an

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale M F CFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits : — ciment —	184.000 (+ 216.000)	t	16.100	2.963	2.963			
Total 80/81 différenciel				2.963	2.963			
Régime de Croisière :								

TIP 6 %

Investissement	Total M F CFA	Décomposition		Coût avant 1976/77	Echéancier réalisation					
		Import.	S/prod.		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Après 80/81
Terrain										
Bâtiments génie-civil	100		100							
Equipement	400	400								
Fonds de roulement										
Frais 1er établissement										
Etudes										
TOTAL	**500**	**400**	**100**		**70**	**110**	**320**			

CIMENCAM (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	S. prod locale	Branche n°	Observations
Produits et matières								
gypse	143.000	t	3.950	1.364	1.364			
— pouzzolane	12.300	t	1.130	14		14		
— emballages				156		156		
— transport				56		56		
— pièces détachées				27	20	7		
TFSE-FDEG					20			
Energie				306	238	68		
Total cons. interméd.				1.985	1.642	343	Effectifs 80/81	
	Cameroun	Etrangers					Cameroun	Etrang. / Tot
Salaires et charges	52			52				
Amortissement technique				62				
Frais financiers				20				
Taxes				144				
Solde entreprise				422				
Total valeur ajoutée directe au prix du marché				700				
Chiffre d'affaires 80/81				2.963				

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital social	200				200						
Emprunts											
- Moyen terme		300			300				60	60	180
TOTAL	**200**	**300**			**500**				**60**	**60**	**180**

SOCIETE DE LAMINAGE DE DOUALA (SOLADO)

Ce projet constitue une extension, en amont de l'activité actuelle de SOLADO qui produit du fer à béton sur billettes de fer importé.

La mise en place du four électrique permettra d'utiliser les ferailles locales estimées à environ 10 000 tonnes par an. La production sera de 5 000 tonnes en 1980/81.

Les investissements projetés sont de 1 000 millions de francs.

Les consommations intermédiaires sont de 68 millions de francs dont 58 millions de francs d'origine locale pour une valeur ajoutée directe de 151 millions de francs. Le nombre d'emplois sera de 50.

Désignation	Activité	Branche
SOLADO	Fabrication fer à béton	14
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
Douala	10.000t/an	78/79

	Activité exist.	Action nouv.
Import subst.		
Valoris. export		
Transf technol		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MFCFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits Billettes de fer	5.000	t	45.000	225	225		SOLADO	
Total 80/81	**5.000**	**t**	**45.000**	**225**	**225**			
Régime de croisière								

Investissement		Décomposition		coût avant		Échéancier réalisation				
		import 1976/77	s/prod 76/77	77/78	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Terrain Bâtiments génie-civil Équipement Fonds de roulement Frais 1er établissement Études	300 500 200	450	300 50			300 500 200				
TOTAL	**1.000**	**450**	**350**			**1.000**				

SOLADO (suite)

Compte exploitation 81/81	Quantité	U	Valeur unit.	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					Import.	s/prod. locale	branche n°	Observations
Produits et matières premières ferrailles	5 000	T	4 000	20		20		
Adjuvants				10	10	6		
TFSE FDEG				6		6		
Énergie				32		32	10	8 000 000
Total cons. interm.				68	10	58	Effectifs 80/81	
	Cameroun		Etrangers				Cameroun	Étrang.	T
Salaires et charges	23		30	43			45 +	5 = 50	
Amortissements techniques				65					
Frais financiers				30					
Taxes				—					
Solde entreprise				19					
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché				151					
Chiffre d'affaires 80/81				225					

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors plan
Capital social	500				500						
Emprunts moyen terme		500			500				100	100	300
TOTAL	**500**	**500**			**1 000**						

SOCIÉTÉ FORESTIÈRE INDUSTRIELLE DE BELABO (SOFIBEL)

Le projet SOFIBEL marque l'ouverture de l'exploitation des forêts de la province de l'Est.

L'activité de l'entreprise portera sur un volume de 127.000 m3 de grumes dont 87.000 m3 seront transformés sur place en sciages et contreplaqués.

Le coût de cette réalisation est de 4.500 millions de francs.

Les consommations intermédiaires atteignent 1.148 millions de francs dont 632,4 millions d'origine locale.

La valeur ajoutée directe est de 1.472,9 millions de francs. La Société forestière industrielle de Belabo employera 501 personnes.

Désignation	Activité	Branche
SOFIBEL	Exploitat. forest.	18
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
Belabo	127.000 m3 gr/an	77/78

	Activité exist.	Acti. nouvelle
Import. substit.		
Valoris. export	unité nouvelle	
Transf. technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MFCFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	marché (FOB Douala) international
Produits :								
grumes	40.000	m3	22.000	879				879
sciages	16.300	m3	26.550	433	165			268
contreplaqués	24.000	m3	54.550	1.309	219			1.090
Total 80/81				**2.621**	**384**			**2.237**
Régime de croisière 80/81								

TIP 9,25 % Droits de sortie grumes et sciages 8 % — contreplaqués 2 %

Investissement	total MFCFA	Décomposition		coût avant 1976/77	Échéancier réalisation					
		import	s/prod.		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Terrain	31	—				31				
Bâtiments génie civil	679,4	—	679,4			397,4	249	33		
Équipement	2.498 ,9	2.224	274,9			943,6	1.317,7	237,3		
Fonds de roulement	1.951,2	321,2	—			137,2	656,5	1.157,5		
Frais 1er établissement	371,6	34	337,6			133,4	118,9	119,3		
Études	161,9	161,9				161,9				
TOTAL	**5.694**	**2.741,1**	**1.291,9**			**1.804,5**	**2.342**	**1.547**	**1.547,1**	

SOFIBEL (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					Importa-	s/prod	Branche n°	Observations
Produits et matières premières								
Matières consommables et pièces de rechange				314,8	314,8			
Transport et mise FOB				532,4		532,4	25	
TFSE-FDEG				141,4	42,4	100	27/28	
Energie				158,5	158,5			
Total cons. intermed.				1.148,1	515,7	632,4	Effectifs 80/81	
	Cameroun		Etrangers				Cameroun 486	Etrang. 5 / T 501
Salaires et charges	272,8		127	399,8				
Amortissements techniques				556,8				
Frais financiers				207				
Taxes				197,7				
Solde entreprise				111,6				
Total valeur ajoutée directe au prix du marché				1.472,9				
Chiffre d'affaires 80/81				2.621				

Financement	Origine Cam.		Origine Ext.		Total	Echéancier réalisation					
	privé	public	privé	public	MFCFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	hors pl
Capital social		480	720		1.200						
Emprunts											
BAD			900		900						900
Eurocrédit			450		450				64,3	64,3	321,4
Crédit fournisseur			450		450			90	90	90	180
Moyen terme		700			700					100	600
Court terme	150				150			50	50	50	
Autofinancement					1.844						
TOTAL	**150**	**1 180**	**2 520**		**5.694**			**140**	**204,3**	**204,3**	

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE TRANSFORMATION DU BOIS

(SINTRABOIS)

Essentiellement transformation du bois, cette société, située à Mbalmayo, projette de produire des plots, des parquets, des carrelets, des moulures, tous profilés rabotés et du bois de tranchage, destinés principalement à l'exportation.

L'investissement est de 820 millions de francs pour une production de 37.300 m3 par an. Les emplois créés sont de 432.

Les consommations intermédiaires se cdiffrent à 1.325,8 millions de francs dont 925 millions de francs d'origine locale pour une valeur ajoutée directe de 820 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
SINTRABOIS	Lames parquets tranchage	18

Localisation	Capacité prod.	Entrée en prod.
Mbalmayo	37 300 m3/an	77/78

	Activité exist.	Activité nouv.
Import. substit.		
Valoris. export	nouvelle unité	
Transf. technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MFCFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits local	6.000	m3	18.000	108	108			
Produits export	18.000	m3	38.400	691,2				691,2
Sciages	10.500	m3	75.000	787,5				787,5
Bois rabotés	2.800	m3	20.000	560				560
Bois tranchés								
Total 80/81	**37.300**			**2.146**	**108**			**2.038**
Régime de croisière 79/80								

Investissement	Total MFCFA	Décomposition import.	Décomposition s/prod.	coût avant 1976/77	Échéancier réalisation 76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Terrain	24									
Bâtiments génie civil	112,5		112,5							
Équipement	595	530	65							
Fonds de roulement	80									
Frais 1er établissement	10,5	3,8	6,7							
TOTAL	**822**	**533,8**	**184,2**		**822**					

SINTRABOIS (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	s/prod locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières.								
— Bois	76.600	m³	9.400	727,2		727,2	18	
— Fournitures diverses				25,8	25,8			
Transport				116,2		116,2		
— TFSE-FDEG				351,6	230	121,6		
— Energie				105	105			
Total cons. intermed.				1.325,8	360,8	925	Effectifs 80/81	

	Cameroun	Etrangers				Cameroun	Etrang	Tot.
Salaires et charges	80,1	53,9	134			425	7	432
Amortissements techniques			122,2					
Frais financiers			18					
Taxes			143					
Solde entreprise			403					
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché			**820,2**					
Chiffre d'affaires 80/81			2.146					

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital social	33		317		350						
Emprunts											
- Cpte courant act.	100				100						
- Crédit fournisseur			310		310		110	110	30	30	30
- Moyen terme		60			60			12	12	12	12
TOTAL	**133**	**60**	**627**		**820**		**110**	**122**		**42**	

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE PLACAGE

(ECAMPLACAGE)

Située à Mbalmayo, la société Ecam Placage, produira 13 millions de mètres carrés par an de bois de placage, dont 42 millions environ seront exploités.

Les investissements s'élèvent à 765 millions de francs et les consommations intermédiaires atteignent 301 millions de francs dont 275 d'origine locale. Les effectifs sont de 112 personnes. La valeur ajoutée du projet est estimée à 165 millions de francs environ.

Désignation	Activité	Branche
ECAM PLACAGE	Tranchage	18
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
MBALMAYO	17 M m²/an	78/79

	Activité exist.	Activité nouvelle
Import. substit.		
Valoris. export	unité nouvelle	Terrain
Transf. technol.		

Production	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale M F CFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits : Tranchage	12,96 millions	m²	41,51 (export)	566,4	28,4			538
Total 80/81				**566,4**	**28,4**			**538**
Régime de croisière :								

Droit de sortie 2 % s/95 % de la production — TCA 9 ,25 % sur 5 % de la production

Investissement	Total M F CFA	Décomposition		Coût avant 76/77	Echéancier réalisation					
		Import.	S/prod.		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Après 80/81
Terrain	15				15					
Bâtiments génie civil	95		95		95					
Equipement	475	451	24		200	275				
Fonds de roulement	130		40			130				
Frais 1er établissement										
Etudes										
TOTAL	**715**	**451**	**159**		**310**	**405**				

610
+ trésorerie 90

ECAM PLAGAGE (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine		Liaison	
					Importer	S/prod	Branche n°	Observations
Produits et matières premières								
Bois	13.200	m³	15.000	196,8	18	196,8	18	70 % Acajou 30 % Ayou
TFSE-FDEG				72	18	54	27/28	
Energie				32,8	8,4	24,4	10	
Total cons. interm				301,6	24,4	275,2	Effectif 80/81	
	Cameroun		Etrangers				Cameroun 106	Etrang 6 / T 112
Salaires et charges	37,4		19,2	56,6				
Amortissements techniques				60				
Frais financiers				60				
Taxes				38,9				
Solde entreprise				49,3				
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché				**264,8**				
Chiffre d'affaires 80/81				566,4				

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital social	38	60	102		200						
Emprunts											
Moyen terme			356		356				35,6	35,6	284,8
Court terme	159				159			40	40	40	39
TOTAL	**197**	**60**	**458**		**715**			**40**	**75,6**	**75,6**	**323,8**

SOCIÉTÉ DE CONFECTION DE LINGE DE MAISON DU CAMEROUN

(DRATEX)

Ce projet consiste en une diversification des activités de cette société de confection située à Bonabéri-Douala. L'adjonction d'une unité de tissage et de confection de linge de maison en tissu éponge, permettra de doubler le chiffre d'affaires de cette entreprise.

La production en 1980/81 sera de 500 tonnes et devrait couvrir la moitié des besoins de l'UDEAC. Le nombre d'emplois total s'élèvera à 300 en personnes en 1980/81. L'investissement sera de 730 millions de francs dont 8,5 % sur capitaux locaux. Les consommations intermédiaires sont de l'ordre de 450 millions de francs dont 354 millions d'origine locale. La valeur ajoutée directe du projet sera de 831 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
DRATEX	Tissu éponge	19
Localisation	**Capacité product**	**Entrée en prod.**
Douala	625 t/an	79/80

	Activité exist.	Activité nouvelle
Import. substit.		Diversification
Valoris. export.		
Transf. technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur Unitaire TTC	Valeur Totale MFCFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC (Ht)	Autre Afrique	Marché international
Produits :								
– Serv ettes de toilette	300	t		559	384	175		
– Drape de bain	120	t		551	472	79		
- Couche bébé	40	t		88	60	28		
·/e	40	t		83	53	30		
30/81	**500**	**t**	**1.281**	**969**	**312**			
Régi ne de croisière : 81/82	625	t		672				

Investissement	Total MFCFA	Décomposition Import.	s/prod.	Coût avant 1976/77		Échéancier réalisation				
					76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Terrain	10	—	—		10					
Bâtiments gén e-civil	166,5		166,5		112,5		15	24	15	
Equipement	543,5	528	15,5		262		65	151,5	65	
Fonds de roulement	71,5		62,5							
Frais 1er établissement										
Etudes										
TOTAL	**799,5**	**528**	**244,5**		**384,5**		**80**	**175,5**	**80**	

DRATEX (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	S/prod. locale	Branche	Observ
Produits et matières premières :								
Coton fil	500	t	580 000	290		290	2	CICAM
Colorants et fournit diverses				78.7	78.7			
Emballages				40		40	23	PM
TFSE - FDEG				20	5	15	27/28	
Energie				21.4	12.6	8.8	10	
Total cons. Interméd				450	96.3	353.8	Effectifs 80/81	

	Cameroun	Etrangers				Cameroun	Etran.	T
Salaires et charges	78	44	122			295	5	300
Amortissements techniques			35			(effectif total tissage + confection)		
Frais financiers			14					
Taxes			220					
Solde entreprise			440					
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché			**831**					
Chiffre d'affaires 80/81			1.281					

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	privé	public	privé	public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors pl
Capital social	155				155						
Emprunts											
Crédit fournisseur			194		194		38.8	38.8	38.8	38.8	38.8
Moyen terme		125			125		—	—	31	31	63
Autofinancement	325.5				325.5						
TOTAL	**480.5**	**125**	**194**		**799.5**		**38.8**	**38.8**	**69.8**	**69.8**	**101.8**

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE CAMEROUNAISE DE BONNETERIE

(SICABO)

Cette société, située à Victoria, se destine à la fabrication de linge de maisoı pour une valeur de 280 millions de francs et à la confection de vêtements pour un valeur de 619 millions de francs. Une partie de la production est destinée à l'exporta tion (UDEAC). Les investissements s'élevant à 244 millions de francs. Les consommations intermédiaires se chiffrent à 734 millions de francs dont 194 millions d'origine locale. La valeur ajoutée directe du projet est estimée à 159 millions de francs. Les emplois crées sont de 50.

Désignation	Activité	Branche
SICABO	Bonneterie	19
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
VICTORIA		77/78

	Activité exist.	Activité nouvelle
Import. substit.	nouvelle unité	
Valoris. export.		
Transf. technol.		

Production	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MFCFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun TTC	UDEAC MT	Autre Afrique	Marché international T
Produits : Vêtements Linge de maison				 619 280				
Total 80/81				**899**	**482**	**167**		**250**
Régime de croisière : 81/82				1.234				

• Investissement	Total MFCFA	Décomposition import.	s/prod.	Coût avant 1976/77	Echéancier réalisation					après 80/81
					76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	
Terrain										
Bâtiments génie civil	114	—	114		34,5			40	40	
Equipement	130	115	15		32			45,5	52,5	
Fonds de roulement	180	150	—		100			80		
Frais 1er établissement										
Etudes										
TOTAL	**424**	**265**	**129**		**166,5**			**165,5**	**92,5**	

SICABO (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	s/prod. locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières				712,5	534,5	178	19	
Matières textiles				5,2	5,2			
Petit matériel				9,2	1,1	8,1		
TFSE-FDEG				7,5		7,5		
Energie								
Total cons. intermed.				734,5	540,8	193,6	Effectifs 80/81	

	Cameroun	Etrangers				Cameroun	Etrang	T
Salaires et charges	12,7	4	16,7			48	1	
Amortissements techniques			12,6					
Frais financiers			8,7					
Taxes + Solde entreprise		7,5 + 124,1 =	131,6					
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché			**159,6**					
Chiffre d'affaires 80/81			899					

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital social	136				136						
Emprunts											
Crédit fournisseur			39		39	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	
Autres 5 ans 8 %		249			249	—	—	50	50	50	100
TOTAL	**136**	**249**	**39**		**424**	**7,8**	**7,8**	**57,8**	**57,8**	**57,8**	**100**

SOCIÉTÉ BATA

La Société Bata envisage, au cours de l'année 1976/77 de diversifier sa production en fabricant des produits semi-finis :

— plaques de caoutchouc pour semelles à partir du latex local,
— chlorure de polyvinyl (PVC) destiné à la fabrication des chaussures en plastique ;
— enduction du chlorure de polyvinyl sur textile pour le dessus de chaussures.

Les investissements sont peu importants : 77 millions de francs pour 30 emplois nouveaux. Les consommations intermédiaires sont de 176 millions de francs dont 80 millions d'origine locale.

La valeur ajoutée directe est estimée à 116 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
BATA	Fournitures pour chaussures	19
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
DOUALA	2 000 t/an	77/78

	Activité exist.	Activité nouvelle
Import substitution		
Valor. export		
Transf. technol.		

Production	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale MFCFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits								
Plaques de caout.	110 000	m²	1 200	132	112	20		
PIC	1 400	t	23 000	32	25,6	6,4		
Enduction tissus	150 000	m²	850	128	102,4	25,6		
Total 80/81				**292**	**240**	**52**		
Régime de croisière								

Investissement	Total MFCFA	Décomposition		Coût avant 1976/77	Echéancier réalisation					
		Import	S/prod.		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	
Terrain	—	—								
Bâtiments génie civil	77	77								
Equipements	50									
Fonds de roulement										
Frais établissement										
Etudes										
TOTAL	**127**	**77**			**127**					

BATA (suite)

Compte exploitation 1980/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine: Importations	Origine: s/prod locale	Liaisons: Branche n°	Liaisons: Observations
Produits et matières premières :								
Caoutchouc	500	5		99	19	80	15	
PVC				77	77			
TFSE-FDEG								
Energie								
Total cons. interméd.				176	96	80	Effectifs 80/81	

	Cameroun	Etrangers		Cameroun	Etrang	T
Salaires et charges	5	9	14	27	3	30
Amortissements techniques			13			
Frais financiers						
Taxes			89			
Solde entreprise						
Total valeur ajoutée directe au prix du marché			**116**			
Chiffre d'affaires 80/81			292			
Sans projet ou bilan en + m en —						

Financement	Origine Cameroun: Privé	Origine Cameroun: Public	Origine extérieur: Privé	Origine extérieur: Public	Total M F CFA	Echéancier remboursements: 76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Pl
Capital social											
Emprunts											
Autofinancement	127				127						
TOTAL	**127**				**127**						

FABRICATION DE PNEUMATIQUES POUR DEUX ROUES

(DJAM)

C'est un projet de substitution des importations de pneumatiques commercialisés par les Établissements DJAMBONG.

La production de la Société DJAM installée à Douala est destinée au marché local et à l'exportation vers les pays de l'UDEAC et européens. Elle se propose de produire par an :

chambres à air	vélo :	321.500 pièces
	scooter :	61.450 pièces
chambres à air	vélo	202.700 pièces
pneus	scooter :	38.800 pièces

Les investissements seront de 295 millions de francs pour 37 emplois nouveaux

Les consommations intermédiaires sont de l'ordre de 124 millions de francs dont 108 millions d'origine locale.

La valeur ajoutée directe du projet est de 92 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
PNEUMATIQUE DJAM	Fabr. pneus ch. à air	22
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
Douala		78/79

	Activité exist.	Activité nouvelle
Import. substit.	nouvelle unité	
Valoris. export.	X	
Transf. technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits								
Chamb. air vélo	321.500	U	237	75,9	42,3		33,6	
Scooter	61.450	U	300	18	8		10	
Pneus	202.700	U	419	83	37,6		46,2	
Vélo scooter	38.800	U	1.250	37,8	17,8		20	
Total 80/81				**215,5**	**105,7**		**109,8**	
Régime de croisière 79/80								

Investissement	Total M F CFA	Décomposition		Coût avant 76/77	Echéancier réalisation					
		Import.	S/prod.		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Après 80/81
Terrain	10					10				
Bâtiments Génie civil	49		49			49				
Equipement	232	209	23			232				
Fonds de roulement	61,5					61,5				
Frais 1er établissement	4,5		4,5			4,5				
TOTAL	**357**	**209**	**765**			**357**				

+ trésorerie 61,5

PNEUMATIQUE DJAM (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	s/prod. locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières								
Caoutchouc	276	t		92,2		92,2	15	
Cuirs	383.000	U		11,5	11,5			
Fil de fer	12,4	t		1,2		1,2	14	
Emballages				99		99	23	
TFSE-FDEG				8	1,6	6,4	27/28	
Energie				10	3	7	10	
Total cons. interm				123,8	16,1	107,7	Effectifs 80/81	

	Cameroun	Etrangers			Cameroun	Etrang	T
					36	1	37
Salaires et charges	11	2,6	13,6				
Amortissements techniques			28,1				
Frais financiers			8				
Taxes			16,2				
Solde entreprise			25,7				
Total valeur ajoutée directe au prix du marché				**91,6**			
Chiffre d'affaires 80/81				215,6			

Financement	Origine Cameroun		Origine Extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	M F CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors P
Capital social	207				207						
Emprunts											
Moyen terme 8.5 %		150			150			30	30	30	60
TOTAL	**207**	**150**			**357**			**30**	**30**	**30**	**60**

LA SOCIÉTÉ DE CELLULOSE DU CAMEROUN

(CELLUCAM)

Ce projet vise la fabrication de la pâte à papier et papier à Edéa et constitue l'investissement le plus lourd du IVe Plan (48.000 millions de francs). Les emplois s'élèveront à 1.310 personnes qui toucheront 588 millions de francs en salaires et charges. La capacité de production de ce complexe industriel sera de 97.600 tonnes de pâte blanchie dans la première phase et de 122.000 tonnes en phase de croisière.

Les consommations intermédiaires atteindront 2.108 millions de francs dont 478 millions d'origine locale.

La valeur ajoutée directe du projet est estimée à 6.627 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
CELLUCAM	Pâte à papier	23
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
Edéa	122.000 T/an	80/81

	Activité exist.	Activité nouvelle
Import. substit.		
Valoris. export		
Transf. technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale M F CFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits Pâte blanche	97.600	t	89.585	8.735				8.735
Total 80/81	**97.600**	**t**		**8.735**				**8.735**
Régime de croisière (1)	122.000	t		10.929				10.929

(1) Extension envisagée pour atteindre 200 000 T/an

Investissement	Total M F CFA	Décomposition Import.	Décomposition S/prod.	Coût avant 76/77	Echéancier réalisation 76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Après 80/81
Terrain										
Bâtiments Génie civil	23.918		23.918			6.378	21.526	11.960		
Equipement	15.946	14.352	1.594					2.457		
Fonds de roulement	2.457	2.000	457						310	379
Frais 1er établissement	689	93	596							
Etudes										
TOTAL	**43.010**	**16.445**	**26.565**			**6.378**	**21.526**	**14.417**	**310**	**379**

CELLUCAM (suite)

Compte exploitation 80/78	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	ORIGINE		LIAISONS	
					Importation	S/prod. locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières :								
Abattage	456 000	m3		168	168			
usine :								
produits chimiques				682	682			
pièces de rechange				435	435			
TFSE-FDEG				122	40	82	27/28	
Energie				701	305	396	10	88 000 MW
Total cons. Interméd				2 108	1 630	478	Effectifs 80/81	
	Cameroun		Etrangers				Cameroun	Etrang.	T
Salaires et charges									
Abattage	213		34	247					1 310
Usine	254		87	341					
Amortissements techniques				2 734					
Frais financiers				1 334					
Taxes				—					
Solde entreprise				941					
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché				6 627					
Chiffre d'affaires 1980/81				8 735					

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	M F CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital social		5 200	2 800		8 000					2 420	37 444
Crédit fournisseur	10 ans (3)	7 %	39 864		39 864						
Crédit divers 10 %					2 054					548	1 506
TOTAL					**49 918**					**2 968**	**38 950**

LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE VERRERIE

(SOCAVER)

Le programme d'investissement de la Société camerounaise de verrerie est uniquement axé sur l'amélioration de la productivité.

La production de l'année 1980/81 atteindra 13.000 tonnes contre 10.600 tonnes en 1975, pour un investissement de l'ordre de 270 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche			
SOCAVER	Verre creux	23		**Activité exist.**	**Activité nouvelle**
Localisation	**Capacité produc**	**Entrée en prod.**	Import. substit.	Amélioration	
DOUALA	13.500 T/an	existante	Valeurs export	équipement	
			Transf. technol.		

Production 80/81	**Quantité**	**U**	**Valeur unitaire TTC**	**Valeur totale M F CFA**	**Décomposition des ventes**			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits								
Total 80/81								
Régime de croisière								

Investissement	**Total M F CFA**	**Décomposition**		**Coût avant 1976/77**	**Echéancier réalisation**					
		Import	S/prod.		76/77	77/78	78/79	79/80	80 81	Après 80 81
Terrain Bâtiments génie civil Equipement Fonds de roulement Frais 1er établissement Etudes	270	250	20			100	170			
TOTAL	**270**	**250**	**20**			**100**	**170**			

SOCAVER (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unit.	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					Import.	S/prod. locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières : TSFE-FDEG Energie								
Total cons interm							Effectifs 80/81	
	Cameroun	Etrangers					Cameroun	Etrang.
Salaires et charges	34							
Amortissement techn.	87							
Frais financiers								
Taxes								
Solde entreprise								
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché								
Chiffre d'affaires 80/81								
Sans projet ou bilan en + m en —								

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Échéancier remboursement					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76 77	77 78	78 79	79/80	80 81	Hors Plan
Capital social	131				131						
Emprunts											
Crédit moyen terme			80		80		—	10	20	20	30
Crédit long terme		59					—		8,5	8,5	33,5
TOTAL	**131**	**59**	**80**		**270**			**10**	**28,5**	**28,5**	**63,5**

MINOTERIE DE BLÉ

La production du blé par le complexe agro-industriel de Ngaoundéré entraînera la création sur place, d'une minoterie dont la production en 1980/81, sera de 22.800 tonnes de farine et 6.900 tonnes de sous-produits.

Les investissements sont de 1.200 millions de francs pour 56 emplois nouveaux.

Les consommations intermédiaires totales représentent 1 940 millions de francs dont 1 879 sur production locale.

La valeur ajoutée directe du projet sera de 510 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
SODEBLE	Production blé	
Localisation	**Capacité product.**	**Entrée en prod.**
Ngaoundéré	67.800 t (30.000 ha)	1975/1976

	Activité existante	Activité nouvelle
Import. substit.		
Valorisat. export.		
Transf. technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MFCFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits — Blé	67 800	t	5.795	3.929	3.929			
Total 80/81	**67 800**	**t**	**5 795**	**3 929**				
Régime de croisière :	67.800	t	—	—	—			

Investissement	Total MFCFA IVe Plan	Décomposition		Coût avant 1976/77	Échéancier réalisation					
		Import	S/produit		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Terrain										
Bâtiments génie civil	2.479	1.225	1.254	59	150	226	552	783	763	—
Équipement	3.294	2.635	659	150	300	409	659	893	943	—
Fonds de roulement	51	10	41	98	25	26	—			
Frais 1er établissement	44	44		—	25	19	—			
Études										
TOTAL	**5 868**	**3 914**	**1 954**	**307**	**500**	**680**	**1.211**	**1 676**		

SODEBLÉ (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unit.	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					Import.	S/prod.	Branche n°	Observations
Produits et matières premières								
Pièces de rechange								
Engrais				348	244	104 TM		
Insecticides/divers				1 566	—	1 566 engrais		
				312	218	93 TM		
TFSE-FDEG				70	33	37 TM		
Énergie carburants (1)				432	303	129 TM		
Total consom. interméd.				2 728		1 939	Effectifs 80/81	

	Camerounais		Etrangers				Cam	Etrang.	Total
Salaires et charges	241		50	291			9 37	6	
Armortissements techniques				730					
Frais financiers				180					
Taxes				—					
Solde entreprise				0					
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché									
Chiffre d'affaires 80/81				3 929					
Sans projet ou bilan en + m en —									

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Échéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital social		750	250	1 000							
Emprunts				4975							
TOTAL		**750**	**250**	**5 975**							

SOCIÉTÉ D'EXPANSION DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRY)

Ce projet vise la production de riz dans la zone Mayo-Danaï, dans la province du Nord. La capacité de production prévue est de 35.000 tonnes de riz pour un investissement de 5.307 millions de francs. Les emplois créés sont de l'ordre de 34.

Les consommations intermédiaires totales s'élèvent à 40 millions de francs dont 21 millions d'origine locale.

Désignation	Activité	Branche
SEMRY II	Product / Usinage	
Localisation	**Capacité de prod.**	**Entrée en prod.**
Pouss/Mayo-Danai/Nord	35.000 t riz	1981/82

	Activité exist.	Activité nouv.
Import Substit.	2e Projet	
Valorisa export.		
Transf Technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MF CFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits : — — Riz — —	—	—	—	—		—	—	—
Total 80/81	—	—	—	—		—	—	—
Régime de croisière (1987)	35.000	t	80.000	2.800	2.800	—	—	—

Investissement 1976/81	Total MF CFA 1976/81	Décomposition		Coût avant 1976/77	Echéancier réalisation					
		Import	S/Prod.		76 [illegible]	[illegible]/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Terrain										
Bâtiments Genie Civil	5.140	2.894	2.246		—	—	608	2.264	2.268	
Équipement	149	118	31		—	—		49	100	
Fonds de roulement										
Frais 1er établissement										
Études	18	14	4	40	—	—	18			
TOTAL	**5.307**	**3.026**	**2.281**	**40**		—	**626**	**2.313**	**2.368**	

SEMRY II (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	S/prod local	Branche n°	Observations
(Produits et matières premières Engrais (urée non produite par SOCAME) TFSE-FDEG Energie	200	t	85.000	17 21 2	9 8 2	8 13 —		
Total consom. interm.				40	19	21	Effectifs 80/81	

	Cameroun		Etrangers				Cameroun	Etr.	T
Salaires et charges	12		37	49					
Amortissements techniques				0					
Frais financiers				0					
Taxes				0					
Solde entreprise				(89)					
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché				**0**					
Chiffre d'affaires 80/81				0					
Sans projet ou bilan en + m en —				—					

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital social Emprunts — Crédit AID LT — Prêt CCCE LT		+ 1.000		 3.300 1.000	1.000 3.300 1.000						
TOTAL		**1.000**		**4.300**	**5.300**						

MISSION DE DÉVELOPPEMENT DU RIZ DE LA PLAINE DE MBOS (MIDERIM)

Cette mission, se propose de développer la culture de riz dans la plaine de Mbos La production sera de 5.000 tonnes en début d'exploitation et 10.000 tonnes en vitesse de croisière. Elle produira en outre 9.600 tonnes de soja en 1980/81.

Les investissements sont de 1.777 millions de francs pour 115 emplois nouveaux.

Les consommations intermédiaires atteignent 618 millions de francs dont 560 millions de francs d'origine locale. La valeur directe du projet est de 360 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
Plaine du Mbo/ SODERIM	Riz/Soja	
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
Mbo (Ouest)	Riz 10.000 t Soja 9.000 t	1976

	Activité existante	Activité nouv
Valorisation export		
Valorisation export		
Transformation technol.		

Production 1980/1981	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MFCFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits — Riz — Soja	 5.000 4.800	 t t	 90.000 60.000	 450 288				
Total 80/81			**738**	**738**				

Investissement	Total MFCFA	Décomposition		Coût avant 1976/77	Échéancier réalisation					
		Import.	S/prod.		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Aménagement BTP	782	—	782		306	—		276	200	
Bâtiments génie civil										
Équipement	762	610	152		693	69	—	—	—	
Fonds de roulement										
Frais 1er établissement	—									
Études et expérimentation	167	134	33		65	50	52	—	—	
Amendement des terres	66	53	13		22			22	22	
TOTAL	**1.777**	**797**	**980**		**1.086**	**119**	**52**	**298**	**222**	

PLAINE DE MBO (suite)

Compte exploitation 1980/1981	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	S/prod. locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières :								
Sacherie	120.000	Sac	200	24		24		
Engrais	1.972	t	58.000	135		135		
Pesticides ?				52	52			
Paddy/Soja (paysanat)				365		365		
TFSE-FDEG				40	20	20		
Energie				65	50	16		
Total cons. interm.				681	122		Effectifs 1980/81	

	Camerounais	Etrangers				Cameroun	Etrang.	T
Salaires et charges	51	79	130			108	7	115
Amortissements techniques			160					
Frais financiers			70					
Taxes			—					
Solde entreprise			(76)					
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché			344					
Vente riz soja			738					
Redevances paysanat			227					
Chiffre d'affaires 1980/81			965					
Sans projet ou bilan en + m en —								

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80 81	Hors Plan
Capital social		700									
Emprunts				700							
BIRD (3e guich.) 5 %											
CCCE 5 %				700							
TOTAL		**700**		**14.000**	**2 100**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

SANAGA RICE CORPORATION

(SARICECO)

La Sanaga Rice Corporation située dans la zone de Mbandjock, envisage de produire 13.700 tonnes de riz et 5.100 tonnes de soja. Les investissements sont évalués à 3.145 millions de francs pour 259 emplois nouveaux.

Les consommations intermédiaires sont de l'ordre de 638 millions de francs, dont 305 sur production locale. La valeur ajoutée directe du projet est de 1.364 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
SARICECO	Riz/Soja	
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
Mbandjock (Centre-Sud)	13.700 t Riz 5.100 t Soja	1977

	Activité exist.	Activité nouvelle
Import. substit.		
Valoris. export.		
Transf. technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale M F CFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché internationale
Produits : — Riz — Soja	13.700 5.100	t t	90.000 60.000	1.238 306	1.632 300	— —	PM — Nigeria	
Total 80/81								
Regime de croisière : 1981	"		"	"	"			

Investissement	Total M F CFA	Décomposition Import.	Décomposition S/prod.	Coût avant 1976/77	Echéancier réalisation 76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Après 80/81
Terrain	Pm									
Bâtiments génie-civil	505	—	505		423	1.453	321	292	"	— 30
Equipement	1.965	1.830	135 (1p)							
Fonds de roulement	—									
Frais de 1er établissement	—									
Etudes	675	624	51		75	450	50	50	50	
TOTAL	**3.145**	**2.454**	**691**	—	**498**	**1.903**	**371**	**342**	**61**	**— 30**

SARICECO (suite)

Compte exploitation	Quantité	U	Valeur unit.	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	s. prod. locale	Branches n°	Observations
Produits et matières premières:								
Sacherie	21.000	sac	200	42		42		
Engrais	3.484	t	58.840	205	—	205 Socame		
Pestic des	76	t	2.500.000	193	193	—		
TFSE-FDEG				24 + 12	162	46 + 12		
Énergie				162				
Total cons. Interméd.							Effectifs 80/81	

Cameroun	Étrangers				Cameroun	Etrang.	T
182	77	259	38	221			

Amortissements techniques	232		
Frais financiers	236		
Taxes	—		
Solde entreprise	699 + 42		
Total valeur ajoutée directe au prix du marché			
Chiffre d'affaires 80/81	1.544		
Sans projet ou bilan en + m en —			

Financement	Origine Cameroun		Origine Extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	M F CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81 0	Hors plan
Capital social					1 840						
Emprunts		1 380	460								
— Banque locale LT			1 000								
— Banque ext.			1 300							400	1 900
TOTAL											

ABATTOIRS FRIGORIFIQUES

Le plan viande prévoit l'installation et l'exploitation à Douala et Yaoundé de deux abattoirs frigorifiques qui seront gérés par la Société de développement et d'expansion de la production animale (SODEPA)

Les productions prévues sont :

13.000 tonnes de viande par an ;
880 tonnes de peaux par an
et 320 tonnes d'abats, etc.

Les investissements s'élèvent à 755 millions de francs pour 41 emplois. Les consommations intermédiaires totales seront de 5.888 millions de francs dont 3.764 millions d'origine locale. La valeur ajoutée directe du projet est de 295 millions de francs

Désignation	Activité	Branche
Abattoirs		9
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
Yaoundé + Douala	80.000 têtes p/an	1977/78

	Activité exist.	Activité nouvelle
Import. substit.		
Valoris. export		
Transf. technolo.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale M F CFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits								
— viande	13.000 t/an	t	400.000	5.200	5.200			
— peaux	880 t/an	t	200.000	176	176			
— abats etc...	320 t/an		200.000	64	64			
Total 80/81				**5.440**	**5.440**			
Régime de croisière								

Investissement	Total M F CFA	Décomposition Import.	Décomposition S/prod.	Coût avant 1976/77	Echéancier réalisation 76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Après 1980/81
Terrain	500	—	50		50	—	—	—	—	—
Bâtiments Génie Civil	250		150		100	150				
Equipement	400	400	—		200	200				
Fonds de roulement	20	—	20		—	20				
Frais 1er établissement	15	—	15		—	15				
Etudes	20	20	—	20	—	—				
TOTAL	**755**	**420**	**335**	**20**	**350**	**385**				

ABATTOIRS (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	S/prod. locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières :								
Fuel KG	80.000	tête	40.000	3.600		3 600		
TFSE-FDEG Eau litres	800.000	litre	30	24	24	—		
Énergie KWH	1,6 millions	litre	80	128		128		
	2,4 millions	KWH	15	36		36		
Total consom. interméd.				3.888			Effectifs 80/81	

	Cameroun	Étrangers				Cameroun	Etr.	T
Salaires et charges	10	15	25			40	1	41
Amortissements p/a			150					
Frais financiers			70					
Taxes TCA 10 % p/a			50					
Solde entreprise			257					
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché								
Chiffre d'affaires 80/81			5 440					
Sans projet ou bilan en + m en —			271					

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital social	—	200	—	—							
Emprunts	—	555	—	—							555
-											
-											
- Intérêts						40	40	40	40	40	
TOTAL		**755**						**40**	**40**	**40**	**555**

CAMEROON SUGAR COMPANY (CAMSUCO)

Un second complexe sucrier sera mis en exploitation dans la zone de Mbandjock-Nkoteng. Il sera réalisé par la Cameroon Sugar Company. La capacité de production envisagée est de 50 000 tonnes de sucre par an pour un investissement de 16 300 millions de francs avec 1 200 emplois nouveaux.

Les consommations intermédiaires totales sont de 1970 millions de francs pour 413 millions sur production locale.

La valeur ajoutée directe du projet est 6 151 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
CAMSUCO	Complexe Agro-Industriel Sucrier	9

Localisation	Capacité production	Entrée en prod.
MBANDJOCK	50 000 T sucre	76/77

	Activité existante	Activité nouvelle
Import. Substi.		
Valoris. export.		
Transf. Technol.		

(Phase I)

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur Total MF CFA	Décomposition des Ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits : — — Sucre — —								
TOTAL 80/81	**50 000**	T	**161 390**	**8 120**	**18 800 t**			**31 200 t**
Régime de croisière	50 000	T	160 000					

Investissement	Total MF CFA 1976/81	Décomposition		Coût avant 1976/77	Echéancier réalisation					
		Imp.	S/prod.		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Défrich. Mise en cultu.	400	300	100 sal		400					
Bâtiments Génie Civil	400	—	400 BIP		400					
Equipement agricole	1 000	800								
industriel	3 100	2 500	200 Masp		1 000					
Fonds de roulement			600 trans		3 100					
Frais 1er etablissement	2 100	1 200	1 300		2 100					
Etudes										
TOTAL 76-81	**7 000**	**4 800**		**8 000**	**7 000**					

CAMSUCO (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur Totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	s/produc. locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières				1 282	1 000	282		
Pièces détachées, fournitures diverses, engrais, insecticides								
TFSE — FDEG			262	131	131			
Energie			426	495	—			
Total Consom. Interm.			1 970	1 576			Effectifs 80/81	
	Camerounais		Etrangers				Cameroun.	Etrang	T
Salaires et charges				719		718			
Amortissement technique				1 436	1 000	436		
Frais financiers				957				
Taxes								
Solde entreprise avant impôt				3 039				
Total Valeur ajoutée au prix du marché				**6 151**				
Chiffre d'affaires 80/81				8 120				
Sans projet ou bilan en + m en —								

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieure		Total	Échéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Horsplan
— Capital social		3.500	500		4.000						
— Emprunts :											
— Local BEAC 8 %	2.000				2.000				200	200	1.600
— SNI		1.000			1.000			400	400	400	2.400
— Crédit COFACE			3.600		3.600						
— CCCE				1.500	1.500						1.500
— Projet UBAF					4.800			960	1.920	1.920	0
TOTAL	**2 000**	**4 500**	**4 100**	**1 500**	**16.000**	**2.520**		**1.360**	**1 360**	**2520**	**6.500**

TOMATE

Ce projet concerne l'implantation à Foumbot d'une usine de concentrés de tomates produisant 3 000 tonnes par an de concentrés. Les investissements prévus sont de 600 millions environ pour 254 emplois nouveaux.

Les consommations intermédiaires se chiffrent à 635 millions de francs dont 547 millions d'origine locale. La valeur ajoutée directe du projet est de 315 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
Usine. Concentré tomates		9
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
FOUMBOT	4 000 T	1977/78

	Activité exist.	Activité nouvelle
Import. substit.		×
Valoris. export		×
Transf. technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MFCFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits : Concentré Tomates	3 000	T	350 000	1 050	525		525	
Total 80/81	»		»	»	**525**		**525**	
Régime de croisière :	»		»	»				

Investissement	Total MFCFA	Décomposition Import	Décomposition S/prod.	Coût avant 1976/77	Échéancier réalisation					
					76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Bâtiments génie civil	85		85 BTP		85					
Equipement	282	226	56		269		8		5	
Fonds de roulement	100	50	50		100					
Frais 1er établissement	—				—					
Etudes	—				—					
Total	**467**	**276**	**191**	—	**454**	—	**8**	—	**5**	**0**

USINE. CONCENTRÉ TOMATES (suite)

Compte exploitation 1980/1981	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	S/prod locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières								
Tomates fraiches	18.000	t	16	288		288		
Emballage (cartons)				228		228		
Produits chimiques				30	24	6		
TFSE-FDEG				35	20	15 T M		
Energie				54	44	10		
Total consom. interméd				635	88	547	Effectifs 1980/1981	

	Cameroun	Etrangers		Cameroun	Etr	T
Salaires et charges	43	26	79	250	4	254
Amortissements technique			35			
Frais financiers x			19			
Taxes			—			
Solde entreprise			282			
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché			315			
Chiffre d'affaires 1980/1981			1.050			
Sans projet ou bilan en + m en —						

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76 77	77 78	78 79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital social		60	90		150						
Emprunts L.T.			304		304		38	38	38	38	152
Auto-financement	(13)				(13)			(8)		(5)	—
TOTAL					**467**						**152**

II — LES PROJETS POUR LESQUELS LES ETUDES SONT TERMINEES ET LE FINANCEMENT SUR

LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE D'EAUX MINÉRALES

(SOCAMI)

Ce projet est destiné à couvrir les besoins du marché camerounais d'eaux minérales par une production locale. L'usine située à Nkongsamba produira en 1980/81, 44 000 hectolitres d'eaux minérales et 55 000 hectolitres de boissons sucrées. Les importations camerounaises s'élevaient à 23 000 hectolitres d'eaux minérales en 1974/75.

Les investissements sont de 1 253 millions pour 100 emplois créés. Les consommations intermédiaires totales s'élèvent à 324 millions de francs pour 169 millions d'origine locale.

La valeur ajoutée directe du projet est estimée à 436 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
SOCAMI	Eaux minérales	8
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
Ndoungué	135 000 hl/an	79 80

	Activité exist.	Activité nouvelle
Import substit	Nouvelle unité	X
Valoris export		
Transf technol		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale M F CFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits								
Eaux minérales	44.000	hl		270	270			
Eaux sucrées	55.000	hl		490	490			
Total 80/81	99.000	hl		**760**	**760**			
Régime de croisière 84/85	135.000	hl						

TU 15 % eaux minérales
18 % eaux sucrées

Investissement	Total M F CFA	Décomposition		Coût avant 76/77	Echéancier réalisation					
		Import	S prod		76 77	77 78	78 79	79 80	80 81	après 80 81
Terrain										
Bâtiments génie civil	197		197			197				
Equipement	911	820	91			400	511			
Fonds de roulement	237	117					117			
Frais 1er établissement										
Etudes	60	60				60				
TOTAL	**1.405**	**997**	**288**			**657**	**628**			

1.285
+ trésorerie 120

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	S/prod. locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières :								
PVC	176	U	180.000	31,7				
Cartons	250.000	U	150	36,6		36,6	23	
Bouteilles	113.000	U		4,5		4,5	23	
Bouchons couronnés	11.000.000	U		7,3		7,3	17	
Etiquettes				15,2		15,2	23	
Cageots-palettes				4		4	23	
Produits chimiques				40,1	36,8	3,3		CO2 Brasserie
Sucres				57,8		57,8	9	
TFSE-FDEG				21,3	13,8	7,5	27/28	
Energie				105,4	73	32,4	10	
Total cons. interméd.				323,9	155,3	168,6	Effectifs 1980/1981	

	Cameroun		Etrangers				Cameroun	Etr.	T
Salaires et charges	30,2		27	-57,2			96	4	100
Amortissements techniques				114,2					
Frais financiers				65					
Taxes				110					
Solde entreprise				89,10					
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché				436,10					
Chiffre d'affaires 1980/1981				760					

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76 77	77/78	78/79	79/80	80 81	Hors Plan
Capital social		210	220		430						
Emprunts Moyen terme			867		867				173 4	173.4	520,2
TOTAL		**210**	**1.087**		**1.297**				**173,4**	**173,4**	**520,2**

CABLERIE ELECTRIQUE ET TREFILERIE D'ALUMINIUM

Le groupe METHA se propose de réaliser, pour le marché local et de l'UDEAC, une unité de câblerie électrique et de tréfilerie d'aluminium à Douala en vue de la production de fils électriques pour le transport de l'énergie.

Les investissements prévus sont de 843 millions de francs et le nombre d'emplois créés est de 116.

Les consommations intermédiaires locales sont évaluées à 584 millions de francs, tandis que les consommations intermédiaires totales sont de l'ordre de 937 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
Câblerie Trefi. d'alumnium	Fils électrique	14
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
DOUALA	2500/2600T/AN	1979/1980

	Activité exist.	Activité nouvelle
import substit. valoris. export Trans. technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MFCFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits :								
Conduct. alu	500	t		232	161	71		
alu isolé	1 115	t		482	333	149		
» » »	410	t		236	163	73		
Canal cuivre	112	t		143	99	44		
Câble tél.	80	t		128	88	40		
flexibles	32	t		56	38	18		
Total 1980/1981	**2 238**	**t**		**1 277**	**882**	**395**		
Régime de croisière 1980/1981	2 500	t						

Taxe unique : 10 % sur les ventes au Cameroun

Investissement	Total MFCFA	Décomposition Import.	S/prod.	Coût avant 1976/77	Echancier réalisation					
					76	77 78	78. 79	79/80	80 81	après 80/81
Terrain										
Bâtiments génie civil	90		90			40	50			
Equipement	466	443	23			86	377	3		
Fonds de roulement	392	120	272					222	120	50
Frais 1er établissement	187	60	127			78	109			
Etudes										
TOTAL	**1 135**	**623**				**204**	**536**	**225**	**120**	**50**

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine Importation	Origine S. prod. locale	Liaisons Branche n°	Observations
				118				
Produits et mat. pres :				35				
Tiges d'aluminium	1.435		338.100	485	15	20	10	
Tiges de cuivre	186	t	529.690	61	61	485	14	
Pvc	356		225.400	80	80	25	18	
Emballages	429	t	310.500	133	133	54	27/28	
TFSE, FDEG		t		**25**	**64**			
Total cons. interm.				937	353	584	Effectifs 80/81	

	Cameroun	Étrangers				Cameroun	Étr.	T
Salaires et charges	72,4	22,2	94,6			112	4	116
Amortissements techniques		46,6						
Frais financiers		82,6						
Taxes		80						
Solde entreprise		36,2						

Total Valeur ajoutée directe au prix du marché	**340**		
Chiffre d'affaires 80/81	1.277		

Financement	Origine Cameroun Privé	Origine Cameroun Public	Origine extérieur Privé	Origine extérieur Public	Total MF CFA	Echéancier remboursements 76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital social		50	150		200						
Emprunts											
Lont terme			320		320					32	288
Crédit fournisseur			344		344					32	312
Court terme	245				245						
TOTAL	**245**	**50**	**814**		**1.109**					**64**	**600**

SOCIÉTÉ DE TANNERIES ET PEAUSSERIES DU CAMEROUN

(STPC)

Cette société située à Ngaoundéré se propose de traiter et de transformer les cuirs et peaux provenant de l'activité des abattoirs. La capacité de production prévue est de 800 cuirs bovins/jour et 2 000 peaux ovins/jour.

Les investissements prévus sont de 2 160 millions de francs. Le nombre d'emplois créés est de 216.

Les consommations intermédiaires sont de 1 076 millions de francs dont 536 millions d'origine locale. La valeur ajoutée directe de ce projet s'élève à 838 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
STPC	Tannerie mégisserie	20
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
NGAOUNDÉRÉ	800 cuirs bov/j 2000 P. ovin/j	77 78

Import substit	Activité exist	Activité nouvelle
Valori export		
Transf technol		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MFCFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits :								
C. finis bovins	84 000	Cuirs		665	570			95
Ovins/caprins	196 000	»		221	221			—
C. stains bov.	140 000	»		668				668
Ovins/caprins	364 000	»		284				284
Croute				76				76
Total 80/81				**1 914**	**791**			**1 123**
Régime de croisière 78/79				1 914				

Droits de sortie 3 % — TIP 8 %

Investissement	Total MFCFA	Décomposition Import.	Décomposition S/prod.	Coût avant 76/77	Echéancier réalisation					
					76 77	77 78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Etudes	241	241								
Terrain	7									
Bâtiment génie civil	716	100	616							
Equipement	1.197,5	1 065,5	132							
Fonds de roulement	563,4	75	230							
Frais 1er établissement										
	2.724,9	**1.481,5**	**978**		**294,7**	**2.157,3**	**150**			

STPC (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	S/prod locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières								
Cuirs et peaux (bovins)	224.000		1.480	331,5		331,5	9	
(ovins)	560.000	peaux	150	84		84	9	
Prod chimique				404,6	404,6			
Emballages				16,6		16,6		Abattoir
TFSE-FDEG				150,5	89	61,5	23	
Energie				88,8	46	42,8	10	
Total cons. interméd.				1.076	539,6	536,4	Effectifs 80-81	

	Cameroun	Etrangers		Cameroun	Et	T
Salaires et Charges	105 6	40,6	146,2	257	4	261
Amortissements techniques			185,8			
Frais financiers			59,8			
Taxes			92			
Solde entreprise			354,2			
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché			**838**			
Chiffre d affaires 80/81			1.914			

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76-77	77/78	78-79	79/80	80/81	Hors Pla
Capital social	30	200	240		800			16,6	16,6	16,6	50
Emprunts Moyen terme		100			100				130,4	130,4	1564,1
Crédit fournisseur			1824,9								
TOTAL								**16,6**	**141**	**147**	**1614,1**

III — LES PROJETS POUR LESQUELS LES ETUDES SONT TERMINEES ET DONT LE FINANCEMENT EST RECHERCHE

TRAITEMENTS DE CACAO

La création de cette troisième unité de traitement de cacao devrait permettre de tendre vers l'objectif de transformation fixé, pour le IIIe Plan, à 100.000 tonnes de la production nationale dont les perspectives sont évaluées à 200 000 tonnes en 1980/81.

L'entreprise qui serait implantée dans la zone de Yaoundé envisage d'employer 123 personnes. La capacité de production de l'usine serait de 25 000 tonnes de fèves. Les investissements envisagés sont de l'ordre de 3 150 millions de francs. Les consommations intermédiaires atteignent 8 100 millions de francs dont 7 851 d'origine locale.

La valeur ajoutée directe du projet est de 1 838 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
(KLÖCKNER)	Traitement cacao	7

Localisation	Capacité prod.	Entrée en prod.
Yaoundé (?)	25 000 t de fèves	79/80

	Activité existante	Activité nouvelle
Import substit.		
Valorisation export	Unité nouvelle	
Transf. technol		

Production	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MFCFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits :								
— beurre	10.200	t	813.500	8.338				
— tourteaux	9.750	t	164.000	1.600				
Total 80/81				**9.938**				**9.938**
Régime de croisière 80 81								

Investissement	Total MFCFA	Décomposition		Coût avant 1976/77	Échéancier réalisation					
		Import	S/prod		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Terrain	40									
Bâtiments génie civil	798					40	498			
Équipement	2.312	2.082	230			300	1.812			
Fonds de roulement	950		950			500	950			
Frais 1er établissement										
Études										
TOTAL	**4.100**	**2 082**	**1 978**			**840**	**3.260**			

TRAITEMENT CACAO (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unit.	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					importation	s. prod	branche	Observations
Produits et matières premières :								
Fèves	25.000	T	305.000	7.625		7 625	2	
TFSE-FDEG				379	219	160	27/28	
Énergie				96	40	56	10	
TOTAL cons. interméd.				8.100	259	7 841	Effectifs 80.81	

	Cameroun	Étrangers			Cameroun	Étrang	T
Salaires et charges	50	18	68				
Amortissement technique			370				
Frais financiers			270				
Taxes			200				
Solde entreprise			930				
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché			**1 838**				
Chiffre d'affaires 80/81			9.938				

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Échéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital social		415	435		850						
Emprunts											
Crédit fournisseur	6 ans 10 %		1.850		1.850				308	308	308
Long terme 7 ans	2 %	1.000			1.000						1 000
Court terme 4 ans	12 %		400		400				100	100	200
TOTAL		**1 415**	**2 685**		**4 100**				**408**	**408**	**1 508**

CAFE SOLUBLE

Ce projet qui sera localisé dans la région de Nkongsamba, visera la transformation sur place du café. L'usine sera dimensionnée pour produire annuellement 3 000 tonnes de café soluble. Cette production serait en grande partie exportée, car la consommation locale a été estimée en 1975, à 38 tonnes environ.

Les investissements sont de 2 730 millions de francs pour 34 emplois nouveaux. Les consommations intermédiaires sont estimées à 2 012 millions de francs dont 1577 d'origine locale. La valeur ajoutée directe serait de 1 288 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
	Café soluble	9

Localisation	Capacité prod.	Entrée en prod.
Nkongsamba	3 000 t/an	80/81

	Activité existante	Activité nouvelle
Import.		
Valorisation export		
Transf. technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MFCFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits — Café soluble	3 000	t	1 100 FCA/kg	3 300	40	40		2 820
Total 80/81				**3 300**	**40**	**40**		**2 820**
Régime de croisière 80/81								

Investissement	Total MFCFA	Décomposition		Coût avant 1976/77	Échéancier réalisation					
		Import.	S/prod.		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Terrain										
Bâtiments génie civil	206		206				206			
Équipement	1932	1 732	200				1 000	932		
Fonds de roulement	116							116		
Frais 1er établissement										
Études										
TOTAL	**2 371**	**1 732**	**406**				**1 206**	**1 048**		

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unit.	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	s/prod	Branche n°	Observation
Produits et matières premières :								
Café vert	8.600		1/3 200 F/kg	1.347		1 347	2	
Emballages	8.600		2/3 135 F/kg	30		30	23	
TFSE-FDEG				150	50	100		
Énergie				485	385	100	10	7 000.000
Total cons. intermédiaire				2 012	435	1 577	Effectifs 80/81	
Salaires et charges	Cameroun 18		Étrangers 18	96			Cameroun 31 / Étrang 3 / T 34	
Amortissement technique				402				
Frais financiers				153				
Taxes				200				
Solde entreprise				437				
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché				**1 288**				
Chiffre d'affaires 80/81				3 300				

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total		Échéancier remboursements				
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors plan
Capital social		200	500		700						700
Emprunts.											
Long terme					700					194	776
Fournisseur					971						
TOTAL										**194**	**1 476**

IV — LES PROJETS EN COURS D'ETUDES AVEC PROMOTEURS

HUILERIE DE PALMISTE

Ce projet concerne l'extension en cours de réalisation de l'unité de production d'huile de palmiste, du complexe chimique camerounais (CCC) à Douala.

La production en 1980/81 sera de :
6 420 tonnes d'huile raffinée
2 830 tonnes huile base pour la fabrication de savons
9 600 tonnes de tourteaux.

Les investissements attendus sont de 642 millions de francs pour 38 emplois nouveaux. Les consommations intermédiaires sont d'environ 963 millions de francs dont 888 d'origine locale. La valeur ajoutée directe du projet est de 297 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
CCC	Huilerie de palm	21
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
DOUALA	32 000 T an	76/77

	Activité exist.	Activité nouvelle
Import. substit.		
Valoris. export	extension	
Transf. technol.		

Production 80/81 additionnelle	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale M F CFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits :								
Huile b (savon.)	2.830	t	96.000	260	260			Régime de croissance
Huile raffinée	6.420	t	117.500	755			755	
Tourteaux	9.600	t	25.500	245			245	
Total 80/81				**1 260**			**1.000**	

TU 14 % DS Huile palmiste 6.75 % tourteaux 2 %

Investissement	Total M F CFA	Décomposition Import	Décomposition S/prod	Coût avant 76/77	Echéancier réalisation 76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Terrain										
Bâtiments génie civil	170		170							
Equipement	330	315	15							
Fonds de roulement	142		142							
Frais 1er établissement										
Etudes										
TOTAL	**642**	**315**	**327**		**642**					

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unit.	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaison	
					Importation	s/prod locale	Branche n°	Observation
Produits et matières premières								
Palmistes amandes	21.400	T	40.000	856		856		
Pieces et prod. div.				30	30	7		
Emballages				7		7		
TFSE-FDEG				40	35	5		
Énergie				30	10	20		
Total cons. interméd.				**963**	**75**	**388**	Effectifs 80/81	
	Cameroun 38		Etrangers				Cameroun	Etrang	T
Salaires et charges				38					
Amortissements techniques				56					
Frais financiers				11					
Taxes				84					
Solde entreprise				108					
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché				**297**					
Chiffre d'affaires 80/81				1 260					
[illegible]									
[illegible]									

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieure		Total	Échéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital social	250				250						
Emprunts			250		250	—	36	36	36	36	106
Crédit fournisseur		142			142		50	50	42		
Court terme											
TOTAL	**250**	**142**	**250**		**642**		**86**	**86**	**78**	**36**	**106**

SOCIETE CAMEROUNAISE DE RAFFINAGE DE SEL

(SOCARSEL)

Le projet SOCARSEL concerne le raffinage et le conditionnement de sel en deux étapes :

1° — en utilisant le sel brut importé ;

2° — en substituant le sel importé par le sel produit localement par des marais salants ou extrait des gisements de sel gemme, (région de Mamfe).

Le projet d'un coût de 824 millions de francs entraînera la création de 230 emplois à Douala-Bonabéri. Les consommations intermédiaires totales sont de 492 millions de francs ; celles d'origine locale sont de 95 millions de francs.

La valeur ajoutée directe du projet représente 853 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
SOCARSEL	Raffinage sel	15

Localisation	Capacité prod.	Entrée en prod.
DOUALA	40 000 t/an	78/79

	Activité exist.	Activité nouv.
Import. substit		
Valoris. export		
Transf. technol		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire T T C	Valeur totale M F CFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits :								
— Sel de table	1.000	t	60.375	60,4				
— gros sel	16.500	t	14.545	240,6				
— sel de cuisine	12.500	t	44.180	552,3				
Total 80/81	**30.000**			**853,3**	**853,3**			
Régime de croisière 82/83	40.000	t						

Investissement	Total M F CFA	Décomposition		Coût avant 1976/77	Echéancier réalisation					
		Import	s. prod		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Terrain	30			30						
Bâtiments genie civil	150		150		150					
Equipement	565	475	90		565					
Fonds de roulement	52	30			52					
Frais 1er établissement	27	24	3		27					
Etudes										
TOTAL	**824**	**529**	**243**		**794**					

SOCARSEL (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	S/prod locale	Branche N°	Observation
Produits et matières premières :								
Sel brut	31.500		9.000	337,5	337,5			
Autres produits chim.				40,8	40,8			
Emballages				76,3		76,3	23	
TFSE FDEG				16	4	12		
Energie				22	15	7		
Total cons. intern.				492,6	397,3	95,3	Effectifs 80/81	

	Cameroun	Etrangers				Cameroun	Etr	T
Salaires et charges	82,2	24,5	108,7			224	6	230
Amortissements techniques			85					
Frais financiers			15					
Taxes			41,6					
Solde entreprise			110 1					
Total valeur ajoutée directe au prix du marché			**360,4**					
Chiffre d'affaires 80/81			853					

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieure		Total	Échéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors plan
Emprunts	474				474						
Crédit fournisseur			330		330	—	—	—	66	66	198
Découvert bancaire	20				20				20	–	
TOTAL	**474**		**330**		**824**				**86**	**198**	**198**

SOCIÉTÉ AFRICAINE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE

(SAFI-AUTO)

Cette société prévue à Douala, se donne comme objectif la production d 300 camions et 400 tracteurs par an. Les investissements sont de 850 million de francs pour 210 emplois en 1980/81. Les consommations intermédiaires totale sont de 1 156 millions de francs dont 30 d'origine locale. La valeur ajoutée du proje atteindra 661 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
SAFI-AUTO	Montage camion tracteur	16

Localisation	Capacité prod.	Entrée en prod.
Douala	700 reh/an	78/79

	Activité exist.	Activité nouvelle
Import. substit.		
valoris export		
transf technol		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale M F CFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits								
Camions	300	u		1.817	1.817			
Tracteur	400	u						
Total 80/81	**700**			**1.817**	**1.817**			
Régime de croisière								
TIP 20 %								

Investissement

Investissement	Total M F CFA	Décomposition Import	Décomposition S/prod	Coût avant 76/77	Echéancier réalisation 76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Terrain	25	—	—	25						
Bâtiments genie civil	300		300		200	100				
Equipement	277	249	28		60	217				
Fonds de roulement	417	400				417				
Frais 1er établissement	183	153	30	100	83					
Etudes	61	25	36	25	36					
TOTAL	**1.263**	**827**	**394**	**150**	**379**	**734**				

SAFI-AUTO (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	S/prod locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières								
mat prem + royalties				1.126	1.126			
TFSE FDEG				30		30		
Total cons interm				1.156	1.126	30	Effectifs 80/81	

	Cameroun	Etrangers				Cameroun	Etr.	T
Salaires et charges	149	6	155			209	1.210	1 419
Amortissements techniques			75					
Frais financiers			51					
Taxes			303					
Solde entreprise			77					
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché			661					
Chiffre d'affaires 80/81			1.817					

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	public	M F CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	H Plan
Capital social					600						
Emprunts											
Crédit fournisseur					240			48	48	48	96
Long terme					423					60	363
TOTAL					**1.263**			**48**	**48**	**108**	**459**

BOULONNERIE - CLOUTERIE

Ce projet qui sera réalisé à Douala ou à Garoua visera dans un premier temps à produire principalement des pointes et des boulons normalisés destinés à se substituer aux produits intermédiaires importés par les industries locales.

La production prévue est de 5 000 tonnes par an pour un investissement de 730 millions de francs créant 203 emplois nouveaux.

Les consommations intermédiaires sont de 1 400 millions de francs dont 14 millions d'origine locale. La valeur ajoutée directe du projet est de 695 millions de francs.

Dans un deuxième temps, une production de pièces détachées pour machines pourrait être envisagée.

Désignation	Activité	Branche
	Boulonnerie-visserie	17
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
Douala/Garoua	5.000 T/an	78/79

Import. substit.	Activité exist.	Activité nouvelle
Valoris. export.		
Transf. technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale M F CFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits — pointes — Boulons	 2.000 3 000	 t t	 165.000 588.500	 330 1.765				
Total 80/81	**5.000**	**t**		**2.095**				
Regime de croisière								

Taxe unique · 10 %

Investissement	Total M F CFA	Décomposition		Coût avant 76/77	Echéancier réalisation					
		Import	S prod		76/77	77/78	78/79	97/80	80/81	après 80/81
Terrain Bâtiments génie-civil Equipement Fonds de roulement Frais 1er établissement Études	 200 450 470 80	 430 400 40	 200 20 40			 200 450 470 80				
TOTAL	**1 200**	**870**	**260**			**1 200**				

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	S/prod. locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières								
Fer et acier ordinaire	4.500	t	150.000	675	675	sauf si SOLADO peut fournir une partie		
Aciers spéciaux	1.500	t	440.000	660	660			
Pièces de rechange				45	45			
TFSE-FDEG				12	3	9		
Energie				8	3	5		
Total cons. Interméd.				1.400	1.386	14	Effectifs 80/81	

	Cameroun		Etrangers				Cameroun	Etr.	T
Salaires et charges	95		18	113			200	3	203
Amortissements techniques				14					
Frais financiers				53					
Taxes				210					
Solde entreprise				345					
Total : Valeur ajoutée directe au prix du marché				685					
Chiffre d'affaires 80/81				2.095					

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital social	120		280		400						
Emprunts											
Fournis. 5 ans 10 %					300				60	60	80
Long terme 7 ans 8 %		500			500				–	70	430
TOTAL	**120**	**500**	**280**		**1.200**				**60**	**130**	**610**

ARTICLES DE QUINCAILLERIE - SERRURERIE

Le projet de fabrication d'articles de quincaillerie et serrurerie procède du même souci d'encourager la production locale de biens intermédiaires.

Les investissements envisagés sont de 270 millions de francs pour une production de 650 tonnes. Les consommations intermédiaires totales sont 188 millions de francs dont 14 d'origine locale. La valeur ajoutée directe du projet est évaluée à 194 millions de francs. L'usine sera à Douala ou à Garoua.

Désignation	Activité	Branche
[illegible]	Articles quincaillerie serrurerie	17
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
Douala Garoua	650/an	79/80

	Activité exist.	Activité nouv.
Import substit.		
Valoris export		
Transf technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MF CFA	Décomposition des ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Produits Art. quincaillerie — Serrurerie	 350 300	 t t		352				
Total 80/81	**650**			**352**	**352**			
Regime de croisière								

Investissement	Total MF CFA	Décomposition		Coût avant 1976/77	Echéancier réalisation					
		import	s/prod.		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	après 80/81
Terrain	5		64							
Bâtiments genie civil	64									
Equipement	164	150	14							
Fonds de roulement	78	58								
Frais 1er établissement	36	10	26							
Etudes										
TOTAL	**347**	**218**	**104**				**347**			

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale M F CFA	Origine		Liaisons	
					Importation	S/prod. locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières								
Fer et acier	690	t	150.000	104	104	une partie pourrait provenir de SOLADO		
Autres métaux	98	t	500 000	49	49			
Pièces de rechanges				13	13			
TFSE FDEG				13	3	10		
Energie 300 000 kWh				9	5	4		
Total cons. interm.				188	174	14	Effectifs 80/81	

	Cameroun	Etrangers				Cameroun	Etr.	T
Salaires et charges	45	30	75			110	3	113
Amortissements techniques			20					
Frais financiers			23					
Taxes			26					
Solde entreprise			50					
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché			**194**					
Chiffre d'affaires 80/81			352					

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	public	M F CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	H Plan
Capital social	50		50		100					20	80
Emprunts			100		100					30	111
— fournisseur 5 ans											
— long terme 5 ans		141			141						
TOTAL	**50**	**141**	**150**		**341**					**50**	**191**

IIe COMPLEXE TEXTILE

Le programme des fabrications du deuxième complexe textile camerounais est établi sur la base des besoins en tissus en 1980, soit 41 millions de mètres.

Les besoins locaux seront satisfaits par les usines locales à 75 % répartis entre la Cotonnière industrielle du Cameroun (CICAM), à raison de 19 millions de mètres et 13 millions de mètres par le IIe complexe textile.

Le projet qui sera implanté dans la zone de Yaoundé coûtera 6 300 millions de francs et créera 670 emplois nouveaux. Les consommations intermédiaires totales sont estimées à 948 millions de francs dont 648 millions d'origine locale. La valeur ajoutée directe du projet s'élève à 1 121 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
2e complexe textile	Filature et Tissage	19
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
YAOUNDE	12.600 km/an	80/81

	Activité exist.	Activité nouv
Import. substit.	Nouvelle unité	
Valoris. export.		
Transf. technol.		

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MF CFA	Décomposition de ventes			
					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché International
Produits								
Papiers	2.040	km	309	630,4				
Roses	3.420	"	190	673,3				
Vêtements travail	600	"	612	367,2				
Ameublement	900	"	320	288				
Sup Enduction	600	"	18	108,6				
Déchets				1,8				
Total 80 81				**2.069**	**2.069**			
Régime de croisière 80/81				3.446				

Investissements	Total MF CFA	Décomposition		Coût avant 76/77	Echéancier réalisation					
		import	s/prod		77 78	78/79	79 80	80 81	81/82	après 80/81
Terrain	10				1	9	357.5			
Bât Génie civil	550		550		827	192.5	816 8			
Equipement	4.331,5	4.253	77.7							
Fonds de roulement	1.048,5	62.-	289							
Frais 1er établissement	360	360			360					
TOTAL	**6.300**	**4,678,8**	**916,7**	**1.188**	**2.889,2**	**2222,8**				

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					importation	s/prod locale	Branche n°	Observations
Produits et matières premières								
Coton	1.305	t	295	385		385	2	
Produits chimiques				174	170	4		
Pièces détachées				20	20			
Emballages				3,7		3,7	23	
TFSE-FDEG				188	62	126	27/28	
Energie				177	48	129	10	
Total consom. interméd.				947,7	300	647 7	Effectifs 80 81	
	Cameroun	Etrangers					Cameroun / Etr. / T	
Salaires et charges	116,8	110,4		226,7			650 / 20 / 670	
Amortissements techniques				71				
Frais financiers				334				
Taxes				134				
Solde entreprise				355,6				
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché				1 121 3				
Chiffre d'affaires 80, 81				2 069				

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieur		Total	Echéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76 77	77 78	78 79	79/80	80 81	Hors Plan
Capital social		926	964		1.890						
Emprunts		3.150			3.150					210	2.940
Long terme			1.260		1.260				210	210	940
Credit fournisseur											
TOTAL		**4.076**	**2.224**		**6 300**				**210**	**420**	**3.780**

- ALUMINIUM DU CAMEROUN (ALUCAM)

La société ALUCAM implantée à Edéa envisage d'accroître progressivement sa production d'aluminium en fonction de la mise en service du barrage de Song-Loulou.

Elle passera de 50 000 tonnes par an à 100 000 tonnes. Les investissements prévus au cours du IVe Plan sont de 5 000 millions de francs.

Désignation	Activité	Branche
ALUCAM	Aluminium	13
Localisation	**Capacité prod.**	**Entrée en prod.**
EDEA	25 000 T/an	81/82

	Activité exist.	Activité nouvelle
Import. substit. Valoris. export.		
Transf. technol.	extension	

existant 55 000 T/an

en fonction barrage de Song-Loulou

Production 80/81	Quantité	U	Valeur unitaire TTC	Valeur totale MFCFA	Décomposition des ventes			
Produits					Cameroun	UDEAC	Autre Afrique	Marché international
Total 80/81								
Régime de croisière								

	Total MFCFA	Décomposition		Coût avant 1976/77	Echancier réalisation					après 80/81
		import.	S/prod		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	
Terrain										
Bâtiments génie civil	3 000		3 000							
Equipement	12 000	11 000	1 000							
Fonds de roulement										
Frais 1er établissement										
Etudes										
TOTAL	**15.000**	**11.000**	**4.000**					**4.000**	**7.000**	**4.000**

ALUCAM (suite)

Compte exploitation 80/81	Quantité	U	Valeur unit.	Valeur totale MF CFA	Origine		Liaisons	
					importation	s. prod	Branche n°	Observation
Produits et matières premières TFSE-FDEG Énergie								
Total cons. interméd.							Effectifs 80/81	
	Cameroun	Etrangers					Cameroun / Etrang / T	
Salaires et charges Amortissements techniques Frais financiers Taxes Solde entreprise								
Total Valeur ajoutée directe au prix du marché								
Chiffre d'affaires 80/81								
Sans projet ou bilan en + m en —								

Financement	Origine Cameroun		Origine extérieure		Total	Échéancier remboursements					
	Privé	Public	Privé	Public	MF CFA	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	Hors Plan
Capital social	4.125	375			4.500						
Emprunts											
Moyen terme			525		525						
Long terme				9.975	9.975						
TOTAL	**4.125**	**375**	**525**	**9.975**	**15.000**						**10.500**

V — LES PRINCIPAUX PROJETS A ETUDIER AU COURS DU IVe PLAN

Nom du projet: Complexe Maïsier dans la province de l'Ouest.
Objet: Plantation et production de 20.000 tonnes de maïs par an.
Coût approximatif: 1.500.000.000 de francs CFA.
Localisation: Zone de l'Ouest.
Débouchés éventuels : Cameroun.

Nom du projet: Unité agro-industrielle de manioc dans la province de l'Est.
Objet: Production de produits dérivés du manioc avec une capacité annuelle de 10.000 tonnes de farine, etc.
Coût approximatif: 250.000.000 de francs CFA.
Localisation: Zone de Bertoua.
Débouchés éventuels: Cameroun et exportation.

Nom du projet: Distillerie d'alcool industriel et de bouche à partir de la mélasse de canne à sucre — Rhumerie.
Objet: Production de 3.000 hl par an d'alcool — rhum.
Coût approximatif: 150.000.000 de francs CFA.
Localisation: Zone de Mbandjock.
Débouchés éventuels: Cameroun et autres pays.

Nom du projet : Complexe agro-industriel de malterie à base de l'orge locale.

Objet : Plantation d'orge et production du malt avec une capacité de production de 12.000 tonnes par an.

Coût approximatif : 480.000.000 de francs CFA.

Localisation : Zone de l Ouest.

Débouchés éventuels : Approvisionnement des Brasseries au Cameroun.

Nom du projet : Complexe de pêche et mise en boîte de thons et de sardines.
Objet : Production de thons et de sardines en conserves avec une capacité de production de 2.000 tonnes par an.
Coût approximatif : 1 130 000.000 de francs CFA.
Localisation : Zones de Douala, Kribi ou Victoria.
Débouchés éventuels : Cameroun, exportation en Europe et pays de l'UDEAC

Nom du projet : Complexe agro-industriel d'ananas.
Objet : Plantation d'une culture d'ananas, mise en tranches, production de jus et mise en boîtes. La capacité n'est pas encore déterminée.
Coût approximatif : 5.500.000.000 de francs CFA.
Localisation : Ntui, département du Mbam.
Débouchés éventuels : Les pays de l'UDEAC et l'exportation en Europe.

Nom du projet: Nouvelles Briqueteries.
Objet: Production de briques à partir de l'argile locale.
Coût approximatif: 300 millions de francs CFA.
Localisation: Zones rurales
Débouchés éventuels: La région de Yaoundé.

Nom du projet: Cimenterie du Littoral.
Objet: Exploitation des gisements du Mungo et de la Sanaga-Maritime. Production du ciment type Portland dans une nouvelle usine à une capacité annuelle de 300.000 tonnes.

Coût approximatif : 3.000.000.000 de Francs CFA.
Localisation: Zone de Douala.
Débouchés éventuels: Cameroun et les autres pays de l'UDEAC.

Nom du projet : Complexe intégré d'alumine — aluminium.
Objet : Production d'alumine et transformation en aluminium dans l'enceinte du projet d'exploitation des minerais de bauxites de Minim-Martap. La capacité de production n'est pas encore définie.

Coût approximatif : 300.000.000 de Francs CFA.
Localisation : Zone de Minim-Martap ou du Littoral.
Débouchés éventuels : Cameroun et exportation.

Nom du projet : Unité d'extrusion d'aluminium.
Objet : Production de profilés en aluminium avec une capacité annuelle de production de 15.000 tonnes

Coût approximatif : 5.000.000.000 de francs CFA.
Localisation : Zone d'Édéa ou du Littoral.
Débouchés éventuels : Cameroun et autres pays.

Nom du projet : Exploitation des rutiles et transformation en titane.

Objet : Études des gisements de rutiles dans le Centre-Sud, le Littoral et le Sud-Ouest pour déterminer le lieu d'exploitation de minerais de rutile et de l'implantation de l'usine de transformation.

Coût approximatif : 30.000.000.000 de francs CFA.

Localisation : Côte Atlantique des provinces du Centre-Sud, Littoral et Sud-Ouest.

Débouchés : Europe, Afrique du Nord.

Nom du projet : Unité de transformation de latex.
Objet : Concentration du latex et transformation en mousses pour la production des produits finis. Capacité annuelle de production de 800 tonnes dans la première phase et une consommation de latex de 2 650 tonnes.
Coût approximatif : 350.000.000 de francs CFA.
Localisation : Zone du Littoral ou du Sud-Ouest.
Débouchés éventuels : Cameroun et autres pays.

Nom du projet : Distillerie des plantes à parfum.
Objet : Plantation de plantes à parfum et distillerie pour fabrication d'essences à parfum. Capacité de production annuelle : pas encore déterminée.
Localisation : Plantations dans les provinces de l'Ouest et du Sud-Ouest. Lieu de la distillerie : pas encore déterminée.
Coût approximatif : 150.000.000 de francs CFA.
Débouchés éventuels : Cameroun et UDEAC.

Nom du projet : Unité de production d'huile essentielle de citron, de bergamote, et bagarade.
Objet : Production d'huiles essentielles de citron, bergamote et bagarade avec une capacité de 500 tonnes par an.
Coût approximatif : 150.000.000 de francs CFA.
Localisation : Zone du Littoral ou de l'Ouest.
Débouchés éventuels : Cameroun et autres pays.

Nom du projet : Unité de pyrolyse de bois et gaz.
Objet : Études pour les possibilités d'une pyrolyse de bois et gaz.
Localisation : Zone de l'Est.
Coût approximatif : 550.000.000 de francs CFA.
Débouchés éventuels : Cameroun.

Nom du projet : Complexe chimique à Kribi — (Soude caustique et chlore).
Objet : Production de soude caustique et chlore, la capacité n'est pas encore déterminée.
Coût approximatif : 100.000.000 de francs CFA.
Localisation : Zone de Kribi.
Débouchés éventuels : Cameroun.

Nom du projet : Production de sels d'aluminium hydrosolubles.
Objet : Production de 300 tonnes par an de sels d'aluminium et de 700 tonnes par an de sulfate.
Coût approximatif : 200.000.000 de francs CFA.
Localisation : Zone de Minim-Martap.
Débouchés éventuels : Cameroun.

Nom du projet : Fabrication de polymères.
Objet : Production de 1.000 tonnes par an de polymères pour l'industrie.
Coût approximatif : 120.000.000 de francs CFA.
Localisation : Zone du Sud-Ouest.
Débouchés éventuels : Cameroun.

Nom du projet : Complexe pétro-chimique.
Objet : Production de produits pétro-chimiques en liaison avec la raffinerie de pétrole de Victoria. La capacité n'est pas encore déterminée.
Coût approximatif : 20.000.000.000 de francs CFA.
Localisation : Zone du Sud-Ouest ou du Littoral.
Débouchés éventuels : Cameroun.

Nom du projet : Deux usines de traitement d'ordures ménagères.
Objet : Traitement d'ordures ménagères dans les villes de Yaoundé et Douala avec une capacité de production de 100 à 200 tonnes par an.
Coût approximatif : 120.000.000 de francs CFA.
Localisation : Zone de Yaoundé et de Douala.
Débouchés éventuels : Cameroun.

Nom du projet : Unités de confection pour exportation.
Objet : Manufactures des vêtements pour femmes et hommes, capacité : 250.000 pièces par an.
Coût approximatif : 1.000.000.000 de francs CFA.
Localisation : Zone de Yaoundé, Garoua, Littoral.
Débouchés éventuels : Exportation en Europe.

Nom du projet : Usine de fabrication de pneumatiques et chambres à air pour camions et voitures.
Objet : Production de pneumatiques et chambres à air avec une capacité annuelle de 180.000 chambres à air par an et 180.000 pneus par an.
Coût approximatif : 5.000.000.000 de francs CFA.
Localisation : Zone de Yaoundé.
Débouchés éventuels : Cameroun et autres pays.

Annexe III
Les programmes provinciaux

INTRODUCTION

La République unie du Cameroun est divisée en 7 provinces, 40 départements 182 arrondissements et districts et 135 communes.

La planification camerounaise reposant sur des bases démocratiques, le IVe Plan a été élaboré avec la participation de toutes les forces vives du pays.

Les réunions préparatoires groupant les responsables des services centraux, les autorités administratives, locales, les représentants des populations ainsi que ceux des divers secteurs économiques, se sont tenues au niveau des arrondissements et des districts, des départements, des provinces et de la nation.

Au cours de ces réunions, l'on a mis au point, compte tenu des potentialités de chaque circonscription, un programme de développement intégré et dégagé des moyens locaux susceptibles de contribuer à la réalisation de ce programme.

Les programmes arrêtés au niveau des arrondissements ont été harmonisés et synthétisés au niveau des départements. De même, les programmes départementaux ont fait l'objet d'arbitrage et d'harmonisation au niveau provincial. C'est ainsi qu'ont été élaborés des plans provinciaux comportant des programmes cohérents qui font l'objet des annexes ci-après.

Ces programmes sont ainsi basés sur les besoins réels ressentis au niveau des populations et leur exécution permettra de répondre à ces besoins.

Les annexes provinciales ne constituent donc pas la ventilation par province des projets retenus dans le IVe Plan, mais elles représentent l'effort d'investissement que les différents agents économiques au niveau de chaque province se sont engagés à réaliser au cours de la période quinquennale. C'est pourquoi elle ne contiennent que des projets de petites et moyennes dimensions, financés sur les ressources locales. Pour certains grands projets nationaux, comme le Plan cacao, on s'est efforcé de saisir la part qui incombe principalement à une province donnée.

Les programmes provinciaux couvrent tous les secteurs de l'économie et seront financés par :

Les communes	*7.245.750.000 : 18,01 %*
Les coopératives et Socooped	*1.305.570.000 : 3.25 %*
Les organismes para-publics d'encadrement	*3.784.100.000 : 9.40 %*
Les sociétés privées, les particuliers et les autres sources de financement	*27.896.780.000 : 69.34 %*
	40.232.200.000 : 100 %

La source la plus importante est celle des sociétés privées et des particuliers, ce qui prouve la prise de conscience des populations et petites entreprises locales et leur mobilisation pour le développement.

La ventilation sectorielle révèle que 47,11 % du volume total du financement des programmes provinciaux, soit 18.955 millions, sont consacrés au développement rural et 19,28 %, soit 7.758 millions, à l'industrie et à l'artisanat. Ainsi, les secteurs productifs reçoivent au total 66.39 % du financement. Cette orientation des efforts des populations va dans le sens souhaité par les orientations fondamentales du Plan.

Répartition du financement des agents économiques par secteurs

Economie rurale	*18.954.730.000*	*47.11 %*
Energie, industrie, artisanat	*7.757.850.000*	*19.28 %*
Commerce, transport, services	*2.438.620.000*	*6.06 %*
Tourisme, hôtellerie	*488.000.000*	*1.21 %*
Enseignement, formation	*3.200.450.000*	*7.95 %*
Santé et affaires sociales	*1.004.700.000*	*2.50 %*
Aménagement des centres urbains	*3.705.000.000*	*9.21 %*
Aménagement des campagnes	*1.851.025.000*	*4.60 %*
Information et culture	*41.000.000*	*0.10 %*
Équipements administratifs	*790.825.000*	*1.98 %*
	40.232.200.000	**100 %**

L'effort d'investissement dégagé par les agents économiques de chaque province se présente comme suit :

Centre-Sud	*11.067.325.000*
Nord	*3.454.000.000*
Littoral	*12.303.150.000*
Est	*3.272.075.000*
Ouest	*5.589.250.000*
Nord-Ouest	*2.286.600.000*
Sud-Ouest	*2.259.800.000*
	40.232.200.000

Les programmes retenus dans ces annexes du IVe Plan ne représentent qu'un minimum souhaitable. Dans l'optique d'un développement libéral planifié, les différents agents économiques pourront en conséquence entreprendre la réalisation d'autres projets de développement qui entrent dans le cadre des orientations tracées par le gouvernement.

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS PAR PROVINCES ET PAR SOURCES DE FINANCEMENT

(en millions de francs CFA)

Provinces	Communes	Coopérative	Socooped	Cenadec	Sociétés privées ou particul.	Zapi	Sodecao	Sources communes	TOTAL
Centre-Sud	842,40	23,85	199,42	490,00	6.803,63	—	1.500,00	1.208,025	11.067,325
Littoral	3.240,65	7,50	—	—	9.005,00	—	—	50,00	12.303,15
Nord	1.125,00	—	6,00	—	1.995,00	—	—	328,00	3.454
Nord-Ouest	48,00	202,00	—	—	1.451,50	—	—	585,10	2.286,60
Sud-Ouest	805,50	41,20	—	—	1.062,95	—	—	350,15	2.259,80
Ouest	888,10	757,80	—	—	3.515,35	—	—	428,00	5.589,25
Est	296,10	18,80	49,00	—	1.114,075	1.794,10	—	—	3.272,075
TOTAL	**7.245,75**	**1.051,15**	**254,42**	**490,00**	**24,947,505**	**1.794,10**	**1.500,00**	**2.949,275**	**40.232,20**

PROVINCE

DU CENTRE-SUD

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1. — SITUATION ET DIMENSION

Avec une superficie de plus de 116.000 km², soit environ le quart de celle de la République, la province du Centre-Sud occupe la partie centrale du sud du pays et compte trois principales zones naturelles :

— au sud, la forêt primaire couvre les départements du Dja-et-Lobo, du Ntem, de l'Océan et du Nyong-et-Kellé ;

— au centre, la forêt secondaire couvre les départements de la Mefou, du Nyong-et-Soo, du Nyong-et-Mfoumou, une partie de la Lekié et le sud du Mbam ;

— le nord couvert de savane, englobe la Haute-Sanaga, le nord-est de la Lekié et le nord du Mbam.

2. — SITUATION ADMINISTRATIVE

Le Centre-Sud compte 11 départements, 47 arrondissements, 12 districts et 50 communes.

3. — POPULATION

La population totale de la province est estimée à 1.354.000 habitants en 1974/75.

TABLEAU 1. — **REPARTITION DE LA POPULATION DU CENTRE-SUD**

Département	Superficies en km²	Population 1974/75
Dja-et-Lobo	19.855	104.800
Haute-Sanaga	11.875	53.900
Lekié	3.000	190.900
Mbam	33.030	167.700
Mefou, Mfoundi, Yaoundé	4.950	404.600
Nyong-et-Kellé	6.400	82.300
Nyong-et-Mfoumou	6.180	77.300
Nyong-et-So'o	3.615	77.400
Océan	11.270	65.400
Ntem	16.000	131.100
Total	116.175	1.354.400

4. — PROBLÈMES FONDAMENTAUX

Le développement économique du Centre-Sud se heurte encore à un certain nombre de freins dont les plus importants sont :

L'insuffisance :

de l'énergie,

des infrastructures de communication,

de la production agricole,

de l'aménagement des campagnes.

L'inorganisation des circuits de commercialisation.

DEUXIÈME PARTIE : LES PROGRAMMES

CHAPITRE I Economie rurale

I. 1. — SITUATION ACTUELLE

I. 1.1. — AGRICULTURE

L'économie de la province repose essentiellement sur la production agricole, celle-ci occupe environ 74 % de la population totale. Cette agriculture est très variée. Outre le cacao, principale culture de rente, on rencontre des oléagineux, des céréales et des cultures vivrières, maraîchères et fruitières.

Les stimulants

LE CACAO

Principale culture de la province, le cacao représentait en 1973/74 65,6 % de la production cacaoyère totale du Cameroun. La production commercialisée a atteint 75.178 tonnes en 1973/74 contre 97.605 tonnes en 1971/72, soit une baisse de 22.427 tonnes.

Cette baisse de production est due en grande partie à :
— la faiblesse de l'encadrement technique du planteur
— au vieillissement des cacaoyers
— l'insuffisance de matériel végétal sélectionné
— l'abandon des plantations provoqué par l'exode des jeunes
— la dispersion des petites exploitations.

LE CAFÉ ROBUSTA

Cultivé dans les départements du Mbam, de la Haute-Sanaga, du Nyong-et-Mfoumou et du Dja-et-Lobo, sa production commercialisée dans la province s'est élevée à 3.638 tonnes en 1974/75 contre 5.902 tonnes en 1973/74 soit une baisse de 2.264 tonnes. Cette baisse de production est due en grande partie à l'insuffisance de traitement des plantations.

Les oléagineux

LE PALMIER A HUILE

La production de l'huile de palme reste encore insuffisante face à la demande tant intérieure qu'extérieure. En 1972/73 elle était évaluée à 258.000 hl contre 180.000 hl en 1971/72, soit une augmentation de 78.000 hl.

Le programme de culture sur 3.300 hectares de palmiers sélectionnés déjà réalisé par la Société Camerounaise de palmeraies (SOCAPALM), permettra, après l'installation de l'usine de traitement des régimes, de satisfaire une grande partie de la demande en huile de palme.

Cette demande sera quasiment satisfaite si le problème de la commercialisation trouve une solution permettant de stimuler la production.

L'ARACHIDE

Essentiellement cultivée pour les besoins de la consommation locale, on la rencontre dans tous les départements du Centre-Sud. Sa production a été évaluée à 3.800 tonnes en 1972/73.

Les céréales

LE RIZ

Produite principalement dans le département de la Haute-Sanaga, cette culture pose actuellement de sérieux problèmes. La production est tombée brutalement de 462 tonnes de paddy en 1971/72 à 36 tonnes en 1972/73. Le problème capital de cette culture reste encore l'absence d'encadrement technique.

Afin de faire face aux besoins sans cesse croissants de la consommation, il est prévu la création d'une rizière dans le département de la Haute-Sanaga par l'Etat et la société « Great American International Corporation ».

LE MAIS

Il est surtout cultivé dans la zone de la savane où il constitue la base de l'alimentation des populations. La production s'est élevée à 52.000 tonnes environ en 1972/73.

La canne à sucre

Généralement cultivée par le complexe agro-industriel de la Société sucrière du Cameroun (SOSUCAM), la production de la canne à sucre a atteint 252.000 tonnes en 1975 pour une production de 24.738 tonnes de sucre. La demande en sucre tant intérieure qu'extérieure reste encore très forte face à l'offre.

Le deuxième complexe sucrier qui est en train d'être mis en place permettra de porter la production nationale de sucre à 80.000 tonnes en 1978.

Autres cultures

LE TABAC

La production est tombée de 69 tonnes en 1971/72 à 61 tonnes en 1972/73, soit une baisse de 8 tonnes.

CULTURES VIVRIÈRES

Le Centre-Sud offre une gamme très variée de produits vivriers. Ces derniers ne constituent plus dans leur totalité des cultures dites du circuit fermé.

Au cours du IIIe Plan, on a noté un changement d'attitude de la part des paysans qui ne produisaient plus aux seules fins de l'auto-consommation mais aussi de la commercialisation.

Avec la mise en place de la MIDEVIV et du FONADER, de grandes exploitations vont bientôt voir le jour.

Le grand handicap du développement de la production vivrière porte sur plusieurs points :

— les exploitations sont le plus souvent de petite taille et non mécanisées ;
— les méthodes culturales sont encore traditionnelles et à faibles rendements
— l'insuffisance d'organisation, d'encadrement et de vulgarisation ;
— sur le plan économique, les pertes sont importantes, le conditionnement inexistant et surtout la commercialisation demeure très irrégulière et les coûts de transport sont élevés.

PRODUCTIONS DIVERSES EN MILLIERS DE TONNES

Tableau 1

PRODUITS DIVERS	1970/71	1972/73
Banane-plantain	[illegible]	469,[illegible]
Manioc	281,9	335,0
Macabo-taro	[illegible]	278,9
Pomme de terre	[illegible]	[illegible]
Grains de courge	26,[illegible]	[illegible]
Ignames	100,[illegible]	164,0
Patate douce	[illegible]	[illegible]
Oignons	[illegible]	[illegible]

— *LES CULTURES MARAICHÈRES*

Les cultures maraichères demeurent pour le moment limitées aux abords des villes, et notamment de Yaoundé. Actuellement, on estime la production à 250 tonnes et la consommation à 1.000 tonnes.

Plusieurs hectares sont consacrés à ces cultures, en particulier à la pomme de terre qui est prospère dans l'arrondissement de Yoko.

LES FRUITS

Il existe dans la province du Centre-Sud une importante production de fruits qui malheureusement est mal commercialisée. Cette production dépasserait 80.000 tonnes, mais elle a tendance à baisser car les arbres fruitiers qui sont continuellement attaqués par des insectes et des maladies végétales, ne sont ni entretenus ni renouvelés.

I. 1.2. — ÉLEVAGE

L'élevage dans le Centre-Sud est en grande partie de type traditionnel. Les estimations faites en 1973/74 dans le secteur du petit élevage donnent les chiffres suivants :

Ovins et caprins : 1.000.000 de têtes
Porcins : 130.000 têtes
Volailles : 1.000.000 de têtes.

Par ailleurs, il faut noter que l'aviculture se modernise d'une façon encourageante, surtout autour de la ville de Yaoundé et dans le département du Nyong-et-Kellé.

I. 1.3. — EAUX ET FORÊTS

La province consacre une partie importante de ses superficies à l'exploitation forestière, soit environ 3.259.899 hectares en 1972/73. La production de bois en grume a atteint 643.951 m3 en 1972/73, soit environ 66,5 % de la production nationale.

Le programme d'enrichissement des forêts s'exécute très lentement. Sur 45.321 ha prévus au IIIe Plan, 5242 ha seulement ont été réalisés, soit environ 11,5 % des prévisions.

Les conditions d'exécution des clauses des cahiers de charges ne sont pas respectées par les exploitants forestiers, la promotion d'exploitants camerounais reste limitée et mérite une attention particulière au cours du IVe Plan.

I. 1.4. — PÊCHE ET PISCICULTURE

La pêche maritime se pratique dans le département de l'Océan mais ne donne pas des résultats satisfaisants à cause de l'inorganisation des pêcheurs. La Société des Coopératives de Pêches de Kribi (SOCOOPECK) connaît de sérieux problèmes de fonctionnement. Les investissements réalisés par les pêcheurs en 1972/73 étaient d'environ 12 millions de francs.

La pêche fluviale se pratique dans tous les départements mais se développe difficilement à cause de la chèreté des équipements. Les estimations des services des Eaux et Forêts font état de 15.000 tonnes de poissons pêchés en 1972/73.

Malgré la création d'un grand nombre d'étangs piscicoles ces dernières années, la pisciculture ne connaît pas de progrès notable dans la province à cause de l'insuffisance des centres d'alevinage.

I. 1.5. — LES STRUCTURES DE DÉVELOPPEMENT

Les principales structures d'encadrement du monde rural sont les suivantes :

— **Les ZAPI** (Zones d'actions prioritaires intégrées)

Quatre ZAPI fonctionnent dans le Centre-Sud. Elles se préoccupent surtout de la commercialisation du cacao. Il faut toutefois souligner que ces structures ne participent plus de façon efficace au développement de ce produit.

— **Les coopératives** (Groupements de planteurs)

Les activités coopératives se poursuivent essentiellement dans les départements du Nyong-et-Kellé, du Ntem et du Mbam. Elles participent à la commercialisation du cacao.

Le Centre national pour le développement des entreprises coopératives (CENADEC) qui tend à promouvoir l'esprit coopératif mène actuellement ses activités dans le département de la Lékié.

En 1972/73, le CENADEC a commercialisé 3.160 tonnes de cacao pendant que les autres coopératives (35) ont commercialisé 3.671 tonnes.

— **LES SOCOOPED** (Sociétés coopératives d'épargne et de développement).

Actuellement, seules, les SOCOOPED du Dja-et-Lobo et du Mbam ont réalisé des chiffres d'affaires dépassant le million.

Les autres coopératives

Parmi les autres coopératives, quatre paraissent être les plus représentatives de par leurs activités et le nombre de leurs adhérents. Il s'agit de :

— la Coopérative de consommation de Yaoundé dont les activités ont été intégrées à la MIDEVIV ;
— la Société coopérative de pêche de Kribi (SOCOOPECK) ;

— la Coopérative de développement Rural d'Akom II (CODURA) ;
— le Groupement coopératif des aviculteurs camerounais qui a réalisé un chiffre d'affaires de 3.820.000 francs en 1972/73.

I . 2. — PROBLÈMES

Les principaux problèmes du secteur sont :
— la petite taille des exploitations qui n'assure pas un revenu substantiel à l'agriculteur ;
— une spécialisation insuffisante des exploitations ;
— l'insuffisance du matériel sélectionné ;
— une coordination imparfaite des structures d'intervention en milieu rural ;
— la faiblesse de l'encadrement technique du planteur ;
— le vieillissement des plantations, la faiblesse des rendements et l'insuffisance de traitement des plantations.

I. 3. — ORIENTATIONS

I. 3.1. — AGRICULTURE

Compte tenu de la situation qui prévaut dans la province du Centre-Sud et des réalisations effectuées au cours du IIIe Plan, les principaux objectifs du IVe Plan dans le secteur agricole porteront sur :
— la coordination des structures d'intervention en milieu rural ;
— l'intensification de l'encadrement des paysans, la structuration du milieu, l'extension des cultures riches et la lutte contre leurs ennemis ;
— la production, la vulgarisation, la mise à la disposition des agriculteurs du matériel végétal sélectionné.

I. 3.2. — ÉLEVAGE

Production animale

En matière d'élevage, la production de viande de bœuf et d'autres animaux, de poulets et d'œufs sera accrue grâce à :
— une couverture sanitaire plus sûre comportant une pharmacie vétérinaire d'approvisionnement, en vue de favoriser l'élevage à Yoko et dans des endroits propices du Centre-Sud, le développement de l'aviculture, etc...
— un meilleur encadrement qui doit nécessairement être renforcé par :
  — la création d'une école de formation des agents techniques et de recyclage des éleveurs eux-mêmes ;
  — la fourniture rapide de matériel d'élevage : poussins, porcelets, provende, médicaments, etc...
— une valorisation des sous-produits agricoles et industriels ;
— un accès facile aux crédits FONADER ;
— une organisation rationnelle de la commercialisation.

Industries animales

Les industries animales seront développées par :
— la création et le développement de petites et moyennes entreprises ;
— l'organisation, l'amélioration et l'encadrement des pêcheries maritimes et continentales, industrielles ou artisanales ;
— l'organisation rationnelle du commerce de la viande, du poisson, des poulets et des œufs.

I. 3.3. — EAUX ET FORÊTS

La politique de reboisement de nos forêts ira de paire avec l'intensification et la rationnalisation de leur exploitation.

I. 3.4. — PÊCHE ET PISCICULTURE

Les orientations en matière de pêche et de pisciculture concernent :
— l'expérimentation et la vulgarisation de différents types d'engins de pêche ;
— la mise au point des techniques de séchage et de conservation du poisson ;
— l'organisation des circuits de commercialisation du poisson frais et sec vers l'intérieur de la province.

S'agissant du développement de la pisciculture en milieu rural, on prévoit
— la promotion de la pisciculture domaniale consistant à créer et à équiper au niveau de chaque département un centre d'alevinage ;
— la formation des moniteurs piscicoles qui peuvent être pris en charge par les communes.

I. 4. — PROJETS

I. 4.1. — AGRICULTURE

Le programme portera sur l'intensification de la production caféière, cacaoyère et vivrière ; sur la création des palmeraies à semences sélectionnées ; sur la mise en place des petites unités de transformation ; enfin sur l'équipement des structures d'encadrement chargées de stimuler et de commercialiser la production.

Coût des opérations : 5.880,65 millions de F CFA.

I. 4.2. — ÉLEVAGE

L'objectif dans ce secteur est l'augmentation de la production de viande par la création de nouvelles exploitations et les extensions des anciennes.

(Coût des opérations : 78,63 millions F CFA)

I. 4.3. — PÊCHE ET PISCICULTURE

Le programme portera sur l'intensification de la grande pêche.

(Coût des opérations : 300 millions de F CFA)

CHAPITRE II Energie - Mines - Industries - Artisanat

II. 1. — SITUATION ACTUELLE

II. 1.1. — ÉNERGIE

Les quantités d'énergie consommées ne cessent de croître. Les besoins de Yaoundé sont désormais satisfaits grâce à la nouvelle ligne à haute tension Édéa-Yaoundé.

Les villes secondaires de la province demeurent tributaires de groupes électrogènes, gros consommateurs de fuel.

Le problème de l'énergie en général et plus particulièrement l'énergie électrique se pose dans la province du Centre-Sud où l'industrie est appelée à se développer plus rapidement.

II. 1.2. — MINES

Le secteur industriel a connu une amélioration au cours du IIIe Plan. Les investissements nouveaux ont atteint environ 10 milliards de francs en 1972/73. La main-d'œuvre employée serait de l'ordre de 21.000 salariés et la masse salariale avoisinerait 8 milliards de francs.

Industries alimentaires — Boissons et tabac

SOSUCAM

La SOSUCAM produit environ 20.000 tonnes de sucre par an. Les nouvelles extensions porteront la production à 30.000 tonnes. A ce volume s'ajoutera la production de la CAMSUCO qui sera au cours du IVe Plan de l'ordre de 50.000 tonnes.

SOCAPALM

La SOCAPALM a entrepris la réalisation d'une huilerie à Eséka. Sa production devra atteindre 6.000 tines d'huile de palme.

SOCACAO (Société camerounaise de cacao).

Cette société qui a cédé ses activités à la Société industrielle de cacao (SIC) produisait du beurre de cacao et des « cakes ». En 1971/72, elle avait produit 1.900 tonnes de beurre de cacao et 1.890 tonnes de tourteaux pour un chiffre d'affaires de 453 millions de francs.

CONSERVERIE D'ANANAS

Un protocole d'accord vient d'être signé avec un groupe allemand pour la réalisation dans l'arrondissement de Ntui d'une conserverie d'ananas. Cette usine pourra traiter 100.000 tonnes de fruits frais.

BRASSERIES DU CAMEROUN

Au cours du IIIe Plan, les investissements de la Brasserie du Cameroun ont atteint 430 millions de francs.

LIMONADERIE « SANTA »

Les activités de cette entreprise baissent graduellement en faveur des Brasseries.

BOULANGERIES

Des unités nouvelles ont été créées au cours du IIIe Plan surtout dans les grandes villes.

CONFITURERIE

La confiturerie de Ngoumou a cessé ses activités et espère redémarrer sur des bases plus saines.

TABAC

Les manufactures Juan Bastos ont réalisé un chiffre d'affaires de 3.005 millions de francs en 1972/73 contre 2.675 millions en 1971/72. La production a atteint 1.538 tonnes en 1972/73.

Industries de bois

LA COCAM (Contre-plaqués du Cameroun)

Installée à Mbalmayo, cette usine est la plus importante de cette branche avec un chiffre d'affaires de 940 millions de francs en 1973/74.

Il existe d'autres scieries dans la province parmi lesquelles on peut citer :

— la scierie Coron à Yaoundé ;
— la scierie S.A.B. à Yaoundé ;
— la scierie IPONAO dans l'Océan ;
— les scieries E.F.C., S.F.D.L. dans le Dja-et-Lobo ;
— la scierie BIKA à Akonolinga ;
— la scierie SABM à Biakoa dans le Mbam ;
— la scierie S.B.C. à Eséka dans le Nyong-et-Kellé ;
— la scierie C.E.F. dans le Nyong-et-Kellé ;
— la scierie Karayannis à Ebolowa.
— La Scierie KOURY à Ngoro dans le Mbam va bientôt démarrer son exploitation.

Il est prévu des extensions de ces scieries au cours du IVe Plan.

Industries diverses

Papeteries : Il s'agit surtout de la fabrication des cahiers pour le marché local et l'exportation. Les investissements ont atteint 300 millions au cours du IIIe Plan.

Pêche industrielle : Cette pêche progresse lentement à Kribi et à Campo, mais sa production reste encore insuffisante face à la demande de plus en plus importante.

Industries d'habillement

Deux importantes unités de confection existent à Yaoundé :

— la Confection nouvelle
— la Confection camerounaise.

Il faut mentionner enfin une fabrique de chaussures.

II. 1.3. — ARTISANAT

L'artisanat a de bonnes perspectives d'avenir dans le Centre-Sud. Sa production est mal connue.

II. 2. — PROBLÈMES

Ce secteur connaît les problèmes ci-après :

— une insuffisance d'énergie électrique, surtout dans les petites villes ;
— l'absence des zones industrielles aménagées et équipées ;
— l'inadaptation des conditions financières à la promotion des Petites et Moyennes Entreprises.

II. 3. — ORIENTATIONS

Le IVe Plan s'orientera vers la mise en valeur des sources hydroélectriques susceptibles de promouvoir l'exploitation de ressources naturelles et l'implantation d'unités industrielles.

Des efforts seront faits pour promouvoir la création des Petites et Moyennes Entreprises à vocation industrielle.

II. 4. — PROJETS

II. 4.1. — ÉNERGIE

Le programme portera surtout sur l'électrification des villes de Ndikinimeki, Makenene et l'extension de l'électrification de la ville de Bafia.

(Coût des opérations : 55 millions F CFA).

II. 4.2. — INDUSTRIES

Le programme dans ce secteur portera en grande partie sur la tranformation du bois. Une unité de fabrication de coussins de voiture et deux petites unités de transformation des produits vivriers.

(Coût des opérations : 3.180 millions F CFA).

CHAPITRE III Commerce - Transports - Institutions financières

III. 1. — SITUATION ACTUELLE

III. 1.1. COMMERCE

— Les produits d'exportation

L'organisation rationnelle pour la collecte et la commercialisation du cacao n'est connue que pour les zones couvertes par le CENADEC, les ZAPI, la SODECAO et les SOCOOPED. La production commercialisée a atteint 75.178 tonnes en 1973 1974.

La commercialisation du café a atteint 3.638 tonnes en 1974/75.

— Les produits vivriers

Les seules tentatives de ce secteur sont faites par les ZAPI et la MIDEVIV

Neuf marchés vivriers autour de Yaoundé ont été créés au cours du IIIe Plan pour un investissement de 42.700.000 francs.

— Les produits manufacturés

La distribution de ces produits est mal assurée dans les villes secondaires et les centres ruraux en raison de l'insuffisance des circuits de commercialisation

III. 1.2. — TRANSPORTS

— Transports routiers

Les transports inter-urbains des voyageurs et des marchandises sont assurés par les transporteurs privés.

Les transports urbains de masse actuellement limités à la ville de Yaoundé sont garantis par la Société des Transports urbains du Cameroun (SOTUC).

— Transport ferroviaire

La ligne de chemin de fer entre Otélé et Mbalmayo est en réfection. Certaines haltes de la ligne Yaoundé-Bélabo seront transformées en gares au cours du IVe Plan.

— Ports et voies navigables

La navigation fluviale est insuffisamment développée.

Le trafic du port de Kribi pour les deux dernières années a enregistré le tonnage suivant :

TABLEAU 3.1.

TRAFIC	1973	1974
Imports	12.360	11.981
Exports	205.710	170.090
Total	**218.070**	**182.071**

— Transport aérien

En ce qui concerne le transport aérien le terrain d'atterrissage de Kribi ne répond pas à sa vocation touristique par manque d'équipements appropriés.

III. 1.3. — INSTITUTIONS FINANCIÈRES

La structure du réseau bancaire et des établissements financiers se caractérise par une forte concentration au niveau de Yaoundé.

III. 2. — PROBLÈMES

Les problèmes rencontrés au cours du IIIe Plan, dans le secteur Commerce - Transport - Institutions financières sont les suivants :

— l'insuffisance des pistes de desserte et de collecte ;
— l'inorganisation des producteurs et des circuits de commercialisation ;
— l'inorganisation des lignes de transport ;
— l'absence des cours d'eau aménagés pour la navigation ;
— le mauvais état de la piste d'atterrissage de Kribi ;
— l'insuffisance des agences bancaires ;
— l'absence d'un système d'épargne et de crédit adapté au monde rural.

III. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan Quinquennal, les efforts porteront sur la restructuration et la consolidation des SOCOOPED dans les départements de la province en vue d'une organisation rationnelle des circuits de commercialisation des produits d'exportation, des produits vivriers et des produits manufacturés de première nécessité. L'action du CENADEC devra être poursuivie.

Une assistance permanente sera apportée aux coopératives primaires pour la formation de leurs cadres et la création des unions coopératives.

L'étude de création d'un marché à Ntui en vue de dynamiser ce centre devra être réalisée dès les premières années du IVe Plan.

Afin de dynamiser l'économie du Centre-Sud et compte tenu de la politique de rationnalisation des circuits commerciaux un effort de décentralisation des banques commerciales installées à Yaoundé sera entrepris au cours du IVe Plan. Priorité sera accordée aux chefs-lieux des départements et à certaines villes secondaires.

III. 4. — PROJETS

Le programme portera dans sa totalité sur la construction et l'équipement des divers structures d'intervention qui ont pour vocation d'organiser la commercialisation des produits.

(Coût des opérations : 269,62 millions F CFA).

CHAPITRE IV Tourisme - Hôtellerie

IV. 1. — SITUATION ACTUELLE

De Londji à Kribi, la côte est une succession des sites exploitables dont le développement est conditionné par l'existence de liaisons rapides permettant de les désencler.

Plusieurs réserves de faune ont été aménagées et sont réparties comme l'indique le tableau ci-après :

TABLEAU 4.1.

Désignation	Superficie
Réserve de faune de Bafia	42.000 ha
Réserve de faune de Campo	230.000 ha
Réserve de faune du Dja	500.000 ha
Réserve de faune de Nanga-Eboko	35.000 ha
Réserve des hyppopotames Haute-Sanaga et Mbam	200 ha

IV. 2. — PROBLÈMES

Le développement de ce secteur a été entravé par :
— l'insuffisance de l'information et de la publicité
— les difficultés d'accès aux sites touristiques et l'insuffisance de leur aménagement.

IV. 3. — ORIENTATIONS

Les orientations au cours du IVe Plan auront pour objet :
— l'accroissement de la capacité hôtelière ;
— l'amélioration d'accès aux différents sites touristiques ;
— la mise en œuvre d'un programme d'étude d'aménagement et des zones pilotes et des actions publicitaires ;
— la promotion du tourisme de masse ;
— la réorganisation des syndicats d'initiative.

IV. 4. — PROJETS

Le programme portera sur les aménagements d'un centre touristique, d'un site et d'une auberge.

(Coût des opérations : 30 millions F CFA)

CHAPITRE V Enseignement - Formation Jeunesse et Sports

V. 1. — SITUATION ACTUELLE

V. 1.1. — ENSEIGNEMENT — FORMATION

Enseignement primaire

Avec un taux de scolarisation de plus de 90 %, la province du Centre-Sud se place en tête des autres provinces du Cameroun. Le nombre d'école a atteint 1.398 en 1973/74 avec 5.562 maîtres pour 288.717 élèves, soit un ratio (élèves-maîtres) de 52.

Enseignement secondaire

En 1972-1973 la situation de l'enseignement secondaire général se présentait selon le tableau ci-dessous:

TABLEAU 5.1.

	Public	Catholique	Protestant	Laïc	Total
Nombre d'établissements	22	30	12	22	86
Nombre d'élèves	10.834	7.613	3.207	7 838	29.492
Nombre de professeurs	429	397	151	294	1.301

Enseignement technique

L'enseignement technique dans la province du Centre-Sud se présentait en 1972-1973 comme suit :

TABLEAU 5.2.

	Public	Catholique	Protestant	Laïc	Total
Nombre d'établissements	6	16	3	7	32
Nombre d'élèves	1.761	1.415	95	3.249	6 520
Nombre de professeurs	92	119	26	88	325

Il y a lieu d'ajouter au tableau ci-dessus 14 sections artisanales rurales et ménagères regroupant un effectif de 1.214 élèves pour 51 professeurs.

V. 1.2. — JEUNESSE ET SPORTS

Au cours du IIIe Plan, ce secteur a bénéficié de la mise en place du Service civique national de Participation au Développement qui fonctionne déjà à Obala.

Dans le domaine des sports, il faut citer la réalisation d'un stade omnisports dans la ville de Yaoundé et la construction de nombreux stades municipaux dans les centres secondaires.

V. 2. — PROBLÈMES

Les problèmes qui se posent dans l'enseignement primaire ont surtout trait à l'insuffisance du personnel enseignant, à l'équipement scolaire (salles de classe et matériel) et à la qualification des maîtres.

V. 3. — ORIENTATIONS

Pour faire face à l'accroissement des effectifs des élèves et aux problèmes du secteur, le IVe Plan prévoit:

— la formation et le recyclage des maîtres;
— le maintien et l'intensification de la prise en charge des maîtres communaux;
— l'extension des établissements scolaires existants et la création de nouveaux groupes scolaires;
— l'orientation des élèves dès le secondaire;
— l'adaptation de l'enseignement aux besoins de l'économie.

CHAPITRE VI Santé et Affaires sociales

VI. 1. — SITUATION ACTUELLE

L'infrastructure sanitaire de la province compte en 1975:

— 6 secteurs des grandes endémies
— 21 hôpitaux publics
— 8 hôpitaux confessionnels et privés
— 12 cliniques privées
— 49 CSD
— 65 CSE
— 120 dispensaires communaux
— 57 dispensaires privés
— 11 officines
— 12 propharmacies.

La capacité hospitalière est d'environ 3.883 lits dont 2.458 pour le secteur public et 1.425 pour le secteur privé.

VI. 2. —PROBLÈMES

On relève dans ce secteur:

— une insuffisance des équipements sanitaires
— une insuffisance de personnel qualifié
— une insuffisance de médicaments.

VI. 3. — ORIENTATIONS DU SECTEUR

Le IVe Plan s'orientera vers l'équipement des hôpitaux et dispensaires existants et de leur approvisionnement en médicaments. Un effort particulier sera fait pour l'intensification de la médecine préventive et la formation d'un personnel compétent.

En outre, l'on poursuivra la couverture sanitaire de la province par la construction de nouvelles formations sanitaires.

Par ailleurs des dispositions seront prises pour l'équipement des formations sanitaires et leur approvisionnement régulier en produits pharmaceutiques.

VI. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la construction de plusieurs centres hospitaliers et de deux hôpitaux.

(Coût des opérations : 325 millions F CFA).

HAPITRE VII

Aménagement des centres urbains

II. 1. — SITUATION ACTUELLE

— **Adduction d'eau**

Les villes en concession à la Société nationale des Eaux du Cameroun en 1975 apparaissent dans le tableau suivant :

TABLEAU 7.1.

VILLES	HABITANTS		
	Habitants déjà desservis en milliers	Habitants à desservir en milliers	Habitants total en milliers
Yaoundé	135	94	229
Ébolowa	8	15	23
Kribi	4	3	7
Mbalmayo	8	16	24
Total	**155**	**128**	**283**
Les villes remises en concession à la SNEC en 1975			
Bafia	12	3	15
Éséka	8	2	10
Sangmélima	6	2	8
Total	**26**	**7**	**33**

— **Électrification des centres urbains.**

A la fin du IIIe Plan, les villes suivantes sont électrifiées : Yaoundé, Ébolowa, Mbalmayo, Sangmélima, Kribi, Akonolinga, Bafia, Nanga-Éboko, Okola.

Les travaux sont en cours dans d'autres villes de la province.

— **Postes et Télécommunications.**

Les investissements dans les postes et télécommunications prévus au IIIe Plan ont été largement dépassés. Plusieurs travaux de constructions d'équipements seront achevés au début de la première année du IVe Plan.

II. 2. — PROBLÈMES

— La non-exécution des plans d'urbanisme ;
— l'insuffisance des réseaux d'assainissement ;
— l'inorganisation des voiries urbaines ;
— l'insuffisance de l'entretien des routes et de l'approvisionnement en eau potable et en électricité ;

constituent les problèmes majeurs de ce secteur.

II. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, on s'efforcera :
— d'établir des plans d'urbanisme des chefs-lieux d'unités administratives ;
— d'assurer l'entretien du réseau routier existant ;
— d'améliorer l'habitat urbain et rural ;
— de fournir de l'eau potable aux populations.

VII. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la réalisation des lotissements dans certains centres urbains.

(Coût de réalisation : PM.)

CHAPITRE VIII

Aménagement des campagnes

VIII. 1. — SITUATION ACTUELLE

Les interventions de l'État sont encore modestes devant l'ampleur des problèmes posés par la modernisation de l'habitat rural.

S'agissant de l'hydraulique villageoise, la couverture est encore insuffisante pour répondre aux besoins des populations du monde rural.

En ce qui concerne les pistes de désenclavement et cacaoyère, il convient de noter l'effort particulier du gouvernement pour la rectification, l'aménagement et la réfection des pistes cacaoyères dans le Ntem, la Lékié, le Dja-et-Lobo, etc... Mais cet effort reste encore insuffisant face aux nombreux problèmes d'entretien.

Les forestiers ont contribué à la création de certaines routes à grandes caractéristiques de viabilité qui permettent le passage de gros camions en toute saison c'est ainsi que :

— la GRUMCAM a relié le département du Nyong-et-Mfoumou à celui du Haut-Nyong par Messamena (longue 50 km) ;

— la Société des bois du Cameroun a construit la route Éséka-Fifinda (Océan), Éséka-Élog Batindi (Sanaga-Maritime).

La route Nguila-Ngoro, avec un grand pont sur la Djim a été réalisée par la Société forestière Khoury.

VIII. 2. — PROBLÈMES

L'aménagement des campagnes du Centre-Sud reste encore un problème préoccupant sur toutes ses formes. Les zones de production sont encore enclavées, ce qui rend difficile les échanges.

— Les pistes existantes sont souvent mal entretenues.

— Les places de marché sont temporaires et mal construites.

— Enfin les populations sont mal ravitaillées en eau et l'électricité est inconnue dans les campagnes.

VIII. 3. — ORIENTATIONS

Pour un développement harmonieux de ce secteur, les actions porteront sur :

— l'amélioration des voies de communication ;

— la promotion de l'habitat rural ;

— l'approvisionnement des populations en eau potable ;

— l'aménagement des places de marché et centres de commercialisation ;

— la réalisation des villages-centres ;

— l'électrification à partir des ressources énergétiques locales (cours d'eau).

VIII. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la construction de 335 km de pistes vivrières et l'aménagement de 290 points d'eau et de 15 AEP (adduction d'eau potable).

(Coût des opérations : 948,425 millions F CFA).

CHAPITRE IX Information et Culture

IX. 1. — SITUATION ACTUELLE

INFORMATION

La province du Centre-Sud qui abrite la capitale du Cameroun, bénéficie d'une infrastructure d'information assez importante à savoir :
— la radiodiffusion ;
— la presse écrite : — *Cameroon Tribune ;*
— *Agence camerounaise de Presse (ACAP).*

CULTURE

Seule la ville de Yaoundé bénéficie de plusieurs salles de cinéma et des troupes théâtrales. Plusieurs danses traditionnelles et folkloriques ont été relancées.

IX. 3. — ORIENTATIONS

Le IVe Plan vise :
— la participation des citoyens par une prise de conscience de leurs responsabilités au développement économique social et culturel ;
— la contribution de la province dans l'édification d'une culture authentiquement camerounaise.

IX. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la promotion des troupes départementales des danses traditionnelles et la construction des musées départementaux.

(Coût des opérations: P.M.).

CHAPITRE X **Equipements administratifs**

Au cours du IIIe Plan, de nombreuses réalisations ont vu le jour. Cependant certains centres restent insuffisamment équipés.

Des efforts seront faits pour doter chaque service des moyens suffisants pour son fonctionnement.

Pour compléter les efforts du gouvernement, la population sera appelée à contribuer dans certains cas à la construction des bâtiments.

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEURS ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT: CENTRE-SUD

	Economie rurale	Energie mines industrie	Commerce transport institution financière	Touris hôtel.	Enseig nement forma-tion	Santé et Assist.	Aména gement centres urbains	Aména-gement cam-pagne	Infor-mation culture	Equip. adm. et équip.	TOTAL
Commune	23,85	25	22	25				770,4			842,40
Coopérative	23,85										23,85
Socooped	76,80		122,62								199,42
CENADEC	365		125								490
Sté privée & partic.	3.293,63	3.180	—	5		325					6.803,63
SODECAO	1.500										1.500
ZAPI											
Sources commune x	1.000	30						178,025			1.208,025
TOTAL	**6.259,28**	**3.235**	**269,62**	**30**		**325**		**948,425**			**11.067,325**

x *Projets finances conjontement*

PROVINCE

DE L'EST

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1. — SITUATION ET DIMENSION

Située au sud-est du territoire, la province de l'Est est limitée par l'Empire centrafricain à l'Est, la République du Congo au Sud, la province du Centre-Sud à l'Ouest et au Nord, la province du Nord.

Avec une superficie de 109 000 km², elle est couverte aux 3/4 de forêts au sud, de savane au nord et de forêts galeries au centre.

2. — SITUATION ADMINISTRATIVE

La province de l'Est comprend 4 départements, 11 arrondissements, 6 districts, 12 communes et 1 syndicat de communes.

3. — POPULATION

Estimée à 313 200 habitants en 1975, la population de l'Est se répartit inégalement dans ses quatre départements comme l'indique le tableau ci-après :

TABLEAU 1

Départements	Population	Superficie	Densité
Lom-et-Djerem	72.400	26.350	2,7
Kadéy	72.400	15.880	4,5
Haut-Nyong	122.500	36.370	3,3
Boumba-et-Ngoko	45.900	30.390	2,8
Province Est	**313.200**	**108.990**	**2,8**

4. — PROBLÈMES FONDAMENTAUX

La province de l'Est souffre principalement :
— du sous-peuplement et de la dispersion des populations ;
— de la sous-scolarisation notamment dans les zones de savane et frontalières ;
— de l'insuffisance des infrastructures commerciales et financières et de communications.

DEUXIÈME PARTIE : LES PROGRAMMES

CHAPITRE I Economie rurale

I. 1. — SITUATION ACTUELLE

I. 1.1. — AGRICULTURE

L'agriculture de la province est essentiellement basée sur la production des stimulants, des céréales, des oléagineux et d'autres produits.

Le tableau ci-dessous résume la situation en 1974/75 :

TABLEAU I.1.— *en tonnes*

Produits / Départements	Cacao	Café	Tabac	Arachides	Maïs	Manioc
Lom et Djerem	402,556	442	523,258	3.470	7 400	36.372
Kadéy	392,128	1.200,75	1 576,829	1.673	8 670	14.573
Haut-Nyong	1.056,80	10.570,56	—	3.250	3.468	11.703
Boumba Ngoko	4.330,264	440,050	64,544	810	1.500	19.825
TOTAL	**6.181,748**	**12.633,361**	**2.164,631**	**9.203**	**21.038**	**82.475**

— Les structures d'intervention

Les SOCCOPED, les ZAPI et la Société camerounaise de Tabacs ont fait preuve de dynamisme et d'efficacité.

I. 1.2. — ÉLEVAGE

La situation dans la province de l'Est en 1974/75 se présente comme l'indique le tableau ci-après :

TABLEAU 1.2

Départements / Espèces	Lom-et-Djerem		Kadéy		Haut-Nyong		Boumba-Ngoko		Total	
	Têtes	*Abattage*	*Têtes*	*Abattage*	*Têtes*	*Abattage*	*Têtes*	*Abattage*	*Têtes*	*Abattage*
Bovins	75.010	3.617	81.369	2.840	0	1.535	0	833	156.379	8.815
Moutons	8.861		19.487		36.416		1.720		66.484	
Chèvres	7.518		11.286		32.097		3.312		54.213	
Porcs	1 759		3.163		23.636		2 168		29.726	
Chevaux	253		702		—		—		955	
Anes	1 406		645		—		—		2.051	
Ydama	14		370		—		—		38	
Lapins	742		77		—		—		819	

I. 1.3. — EAUX ET FORÊTS

Pêche

Outre la pêche pratiquée dans de nombreux cours d'eaux qui irriguent la région, elle est faite aussi dans les étangs artificiels, la production a atteint 80.000 tonnes de poissons en 1974/75.

Forêts

La forêt de l'Est couvre une superficie exploitable de 8 millions d'hectares, soit plus de la moitié du potentiel forestier du Cameroun. Le département de la Boumba-et-Ngoko détient à lui seul la moitié de ce patrimoine.

On compte actuellement près de 30 sociétés concessionnaires exploitant 3.336.000 hectares de forêts ; 18 seulement sont très actives et ont produit 369.705 m³ de bois dont 137.368 m³ transformés sur place et 115.822 m³ exportés.

I. 2. — PROBLÈMES

Ces problèmes portent sur :

— l'absence de la main-d'œuvre due à la faiblesse de la population et à l'exode rural ;
— l'usage des méthodes culturales rudimentaires ;
— l'insuffisance d'équipement zootechnique ;
— l'ignorance des techniques modernes d'élevage ;
— le manque d'équipement moderne pour la pêche continentale ;
— la conservation et la distribution du poisson ;
— la production insuffisante en alevins ;
— les difficultés d'évacuation du bois par suite de l'engorgement des ports et du mauvais état des routes;
— l'insuffisance du contrôle d'exploitation de la forêt entraînant la disparition précoce des essences rares.

I. 3. — ORIENTATIONS

Face aux problèmes qui se posent dans ce secteur, les dispositions prévues dans le cadre du IVe Plan concernent surtout :

— la régénération, l'entretien et la diversification de la production ;
— l'accroissement des moyens d'intervention des structures existantes ;
— l'extension et l'entretien des pistes de collecte ;
— la mise en place d'une infrastructure vétérinaire permettant un encadrement efficace des éleveurs ;
— la vulgarisation de la pisciculture en augmentant la production des alevins ;
— la rationalisation de l'exploitation forestière par le renforcement des structures de contrôle et l'amélioration des voies d'évacuation.

I. 4. — PROJETS

I. 4.1. — AGRICULTURE

Le programme visera l'intensification et le développement des cultures vivrières et d'exportation ; la mécanisation du secteur agricole ; la création de nouvelles ZAPI et la restructuration des anciennes ; l'encadrement des jeunes ruraux et des pygmées.

(*Coût des opérations ;* 967,6 millions F CFA)

I. 4.2. — ÉLEVAGE

Le programme portera sur le développement de l'élevage familiale de la volaille ; la construction des abattoirs et d'un poste vétérinaire.

(*Coût des opérations :* 41,3 millions F CFA)

I. 4.3. — EAUX ET FORÊTS

Le programme concernera le reboisement des savanes.

(*Coût des opérations :* 9,5 millions F CFA).

I. 4.4. — PECHE ET PISCICULTURE

Il s'agit de l'intensification de la pêche par l'encadrement des pêcheurs et de l'extension des étangs familiaux.

(*Coût de réalisation :* 17 millions F CFA).

CHAPITRE II Energie - Mines Industries - Artisanat

II. 1. — SITUATION ACTUELLE

II. 1.1. — ÉNERGIE

Elle est uniquement produite par des centrales thermiques et des groupes électrogènes privés pour une puissance totale de 1 038 kW répartis de la manière suivante :

— Centrale de la SONEL-Bertoua : 360 kW
— Centrale de la SONEL-Batouri . 294 kW
— Centrale de la SONEL-Abong-Mbang : 294 kW
— Groupe appartenant aux scieries et centres de conditionnement de tabac . 90 kW.

II. 1.2. — MINES

Malgré la présence de l'or, du diamant, du rutile et d'uranium, il faut signaler que l'on est encore dans le domaine de la prospection qui permettra de passer de la production artisanale rudimentaire connue jusqu'à présent à la véritable industrie extractive des métaux précieux.

II. 1.3. — INDUSTRIE

En dehors du bois qui est la base de l'industrie de l'Est et dont les activités sont actuellement concentrées dans 6 scieries, on peut compter également 10 centres transformant le manioc et le maïs en farine et quelques boulangeries ayant une capacité de production assez importante.

Il reste sans contexte que la plus grande unité industrielle sera le complexe de la Société forestière industrielle de Bélabo (SOFIBEL).

II. 1.4. — ARTISANAT

Dans la province, il existe environ 1 300 exploitants dans ce secteur dont 750 dans l'artisanat traditionnel et 550 dans l'artisanat moderne, le tout pour un chiffre d'affaires de près de 50 millions de francs.

II. 2. — PROBLÈMES

L'industrie est encore à l'état embryonnaire et souffre de la pénurie de sources d'énergie, de la main-d'œuvre qualifiée et de l'étroitesse du marché.

En ce qui concerne les activités minières, on peut citer :

— la nécessité d'une carte minière précise et d'implantation d'unités industrielles modernes;
— l'absence d'exploitation moderne.

S'agissant de l'énergie, il est à signaler que la production d'électricité à base des centrales thermiques s'avère chère. Toutefois, les potentialités hydroélectriques existantes ne sont pas encore exploitées.

Le secteur de l'artisanat est caractérisé par l'étroitesse du marché, l'insuffisance des circuits de commercialisation et le manque d'organisation des artisans.

II. 3. — ORIENTATIONS

Pour une industrialisation rationnelle de la province, il sera créé des unités d'exploitation forestières intégrées dans les zones de concentration des populations.

Les activités minières s'orienteront vers la création d'une société d'économie mixte dotée des moyens techniques et humains nécessaires.

Dans le domaine de l'énergie, les principales actions porteront sur :

— l'extension du réseau actuel en vue de satisfaire l'accroissement de la demande actuelle;

— l'équipement des villes secondaires telles que Yokadouma, Doumé, Garoua-Boulaï, Bélabo.

— les études pour la localisation d'un site pour la construction d'un barrage hydro électrique.

En ce qui concerne l'artisanat, il s'agira surtout de créer des coopératives de production et d'organiser des circuits de commercialisation.

II. 4. — PROJETS

II. 4.1. — ÉNERGIE

Le programme portera sur l'électrification de l'hôpital de l'Eglise presbytérienne du Cameroun (EPC) à Kambelé (Batouri).

(Coût des opérations 10 millions F CFA).

II. 4.2. — INDUSTRIES

Il est prévu la construction des unités de décorticage et de traitement de café; la construction d'une unité de placage; l'installation des ponts bascules pour le pesage des grumes et d'une imprimerie.

(Coût total: 346 millions F CFA).

II. 4.3. — ARTISANAT

Les actions portent sur :

— un programme de formation des artisans;
— la création d'une coopérative de tailleurs;
— l'installation d'une menuiserie.

(Coût des opérations 5 millions F CFA).

CHAPITRE III Commerce - Transports - Institutions financières

II. 1. — SITUATION ACTUELLE

III. 1.1. — COMMERCE

La province de l'Est ne dispose pas d'un commerce de gros. Par contre le commerce de détail est très développé. On compte environ :
150 petits commerçants dans le Lom-et-Djerem ;
80 dans la Kadéy ;
400 dans le Haut-Nyong ;
200 dans la Boumba-et-Ngoko.

Tous ne pratiquent qu'un petit commerce de détail.

En ce qui concerne les produits vivriers, en dehors des ZAPI qui font un net effort dans leur zone d'intervention, aucun autre organisme ne s'occupe pour le moment de la collecte et de la commercialisation des vivres dans le reste de la province.

III. 1.2. — TRANSPORTS

A l'intérieur de la province, le transport de voyageurs est assuré par des cars.

Le transport ferroviaire par contre est très régulier. Les trois gares qui desservent la province (Bélabo, Goyoum, Mbitom) connaissent un trafic qui va croissant avec l'installation de la SOFIBEL, la desserte du nord du Mbam par la route Goyoum Yoko et la liaison Bétaré-Oya-Mintom.

Le transport aérien est assuré par la CAM-AIR qui dessert la ville de Batouri. Deux liaisons hebdomadaires seront bientôt établies avec la ville de Bertoua.

Le port fluvial de Moloundou, quoique non aménagé sert au flottage de bois.

III. 1.3. — INSTITUTIONS FINANCIÈRES

— Banques

Il existe dans la province de l'Est une agence de la Société camerounaise de Banque.

— Caisse d'épargne postale

Elle gérait en 1973/74 dans 5 bureaux de postes près de 36 millions de francs pour 1 742 épargnants. Avec la mise en service de la Poste Automobile rurale qui touchera le monde rural, il faut s'attendre à une augmentation sensible des dépôts.

— Assurances

Il existe une agence des Mutuelles agricoles à Bertoua. On compte plus de 450 assurés pour la seule branche automobile.

III. 2. — PROBLÈMES

Le principal problème est l'insuffisance d'organisation des circuits commerciaux et un sous-équipement de la province en établissements financiers susceptibles de collecter le maximum d'épargne et de promouvoir les investissements.

Dans le domaine des transports, on peut signaler l'état défectueux des routes.

III. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, les efforts porteront sur :

— la mise en place des circuits de commercialisation ;
— la construction des magasins de gros et de détail ;
— le renforcement du contrôle des prix ;
— la création de nouvelles agences bancaires et des établissements financiers
— l'amélioration du réseau routier.

III. 4. — PROJETS

III. 3.1. — COMMERCE

Le programme portera sur la construction de plusieurs marchés, hangars, magasins de vente et d'approvisionnement, des silos ; sur l'aménagement des aires de triage de café ; sur l'organisation de la commercialisation du riz et du poisson.

(Coût des opérations : 503,5 millions F CFA).

III. 3.2. — INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Le programme portera sur la création des guichets de banques (BIAO, BICIC, SCB, BCD) et l'extension des Caisses mutuelles dans le département du Haut-Nyong.

(Coût des réalisations : 347,3 millions F CFA).

CHAPITRE IV Tourisme - Hôtellerie

IV. 1. — SITUATION ACTUELLE

Malgré l'existence des sites touristiques, la province de l'Est ne possède actuellement qu'une faible infrastructure touristique.

On compte environ 60 chambres dans les auberges. Des efforts sont faits pour restaurer le centre d'accueil tant à Lomié, à Abong-Mbang, Garoua-Boulaï qu'à Bertoua.

IV. 2. — PROBLÈMES

Le principal problème concerne l'insuffisance d'une infrastructure touristique et routière.

IV. 3. — ORIENTATIONS

L'ouverture d'une Délégation provinciale au tourisme sera envisagée afin de coordonner les diverses démarches susceptibles de relancer ce secteur.

VI. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la construction de l'hôtel de Bertoua, l'extension de l'hôtel « Relais » d'Abong-Mbang, la construction d'une auberge et d'un centre d'accueil à Belabo, l'équipement de l'auberge d'Abong-Mbang.

(Coût de réalisation hormis l'hôtel de Bertoua : 16,5 millions F CFA).

CHAPITRE V Enseignement - Formation Jeunesse et Sports

V. 1. — SITUATION ACTUELLE

V. 1.1. — ENSEIGNEMENT — FORMATION

— Enseignement primaire

L'enseignement connaît une évolution lente dans la province de l'Est. En effet les effectifs globaux ont atteint 53 745 élèves en 1973/74 contre 53 580 en 1972/73 soit un accroissement de 0,49 %.

Quant au nombre d'écoles, on comptait en 1973/74 239 du secteur public et 59 du secteur privé. Le nombre de classes avait légèrement augmenté passant de 1 029 en 1972/73 à 1 058 en 1973/74. En ce qui concerne les maîtres, leurs effectifs avaient sensiblement baissé passant de 1 027 en 1972/73 à 995 en 1973/74.

— Enseignement secondaire

Malgré les efforts déjà réalisés, la province de l'Est reste encore sous-équipée en établissements secondaires. En effet, en 1973/74, on comptait 10 établissements. Le nombre de classes passait de 80 en 1972/73 à 87 en 1973/74, les professeurs de 116 en 1972/73 à 128 en 1973/74 ; les élèves de 2946 en 1972/73 à 3 527 en 1973/74.

— Enseignement technique

La province de l'Est comptait en 1973/74 4 établissements donnant une formation jusqu'au niveau du C.A.P. Les effectifs des élèves atteignaient 400 en 1973/74 contre 529 en 1972/73, soit une diminution de 129 élèves. En même temps, on enrégistrait dans la même période une baisse du nombre de professeurs.

Enfin, la formation professionnelle comptait 250 élèves dans les sections artisanales (S.A.R.) en 1973/74 pour 7 classes et 83 élèves dans les sections ménagères (S.M.) pour 4 classes au cours de la même période.

V. 1.2. — JEUNESSE ET SPORTS

En ce qui concerne les sports, on comptait 17 installations sportives dont 8 pour le football, 2 pour le hand-ball, 3 pour le volley-ball et 1 pour le basket-ball.

V. 2. — PROBLÈMES

Dans la province, le problème principal est l'insuffisance des locaux, des équipements scolaires et sportifs.

V. 3. — ORIENTATIONS

Les actions dans ce secteur porteront sur :
— l'ouverture des écoles primaires dans les localités qui en sont dépourvues ;
— l'ouverture des collèges d'enseignement général et collèges d'enseignement secondaire ;
— la création des centres de formation rapide ;
— le remplacement des équipements sportifs ;
— l'introduction du Service civique national de Participation au Développement.

V. 4. — PROJETS

V. 4.1. — ENSEIGNEMENT — FORMATION

Le programme portera sur la construction des écoles primaires et centres de formation ménagers ; les extensions et la réfection des écoles primaires et d'un foyer scolaire ; l'aménagement et l'équipement du collège privé de Doumé ; la construction des logements des maîtres et des cantines scolaires.

(Coût des opérations 157,5 millions F CFA).

V. 4.2. — JEUNESSE ET SPORTS

Le programme visera l'aménagement des terrains de football, du stade départemental d'Abong-Mbang et la construction des foyers des jeunes.

(Coût des opérations 14,5 millions).

CHAPITRE VI Santé et Affaires sociales

VI. 1. — SITUATION ACTUELLE

Dans la province, la situation de la santé se présente comme suit :

TABLEAU 5.1.

Effectif en 1974/75	L.-Djérem	Kadey	H.-Nyong	B.-Ngoko	Total
Médecins	8	2	6	2	18
Infirmiers assistants	15	14	29	4	62
Infirmiers brevetés	10	5	17	11	43
Infirmiers auxiliaires	2	6	10	2	20
Aides soignants	35	34	37	19	125
Dentistes	0	1	0	0	11
Sages femmes	3	0	3	1	7
Matrones	8	1	24	0	33
Infirmiers journaliers	104	64	97	17	288
Tech. santé et assainissements	2	0	2	0	4

TABLEAU 5.2. *SITUATION EN 1975/75*

	Nombre de formations sanitaires			Nombre de lits			Personnel	Médecins	Nombre d'habitants par	
Départements	Pub	Com.	Priv.	Pub.	Priv.	Total	Total		Médec	Lits
Lom-et-Djerem	7	6	5	159	100	259	177	8	8.125	241
Kadey	9	10	5	156	24	180	125	2	38.000	422
Haut-Nyong	19	15	8	516	50	566	219	6	20.666	219
Boumba-Ngoko	7	1	2	81	55	136	54	2	24.500	360
Total	**42**	**32**	**20**	**922**	**229**	**1.151**	**575**	**18**	**99.291**	**1.242**

VI. 2. — PROBLÈMES

Les problèmes les plus importants de ce secteur portent sur :
— l'insuffisance de l'infrastructure sanitaire ;
— le sous-équipement des formations sanitaires existantes ;
— l'absence de personnel qualifié ;
— l'insuffisance de ravitaillement en médicaments.

VI. 3. — ORIENTATIONS

Dans le cadre du IVe Plan, on procèdera à :
— la couverture sanitaire de la province ;
— l'intensification de la médecine préventive ;
— la mise en place des services de l'assistance sociale.

. 4. — PROJETS

Le programme portera sur plusieurs réalisations privées pour la couverture sanitaire par la construction des dispensaires, des cliniques, des centres de santé développés, d'un cabinet dentaire, d'un pavillon pour tuberculeux, de logements pour lépreux, d'un pavillon d'hospitalisation et d'un centre social. En outre, l'éducation sanitaire sera assurée par l'acquisition d'équipement adéquat.

(Coût des réalisations : 176 millions FCFA).

IAPITRE VII Aménagement des centres urbains

I. 1. — SITUATION ACTUELLE

Très peu de villes ont actuellement un plan d'urbanisme en cours d'exécution.

Si certains quartiers de la ville de Bertoua sont pourvus d'eau et d'électricité, les installations d'eau et d'électricité des villes de Batouri et d'Abong-Mbang sont en cours.

Le central téléphonique de Bertoua, déjà mis en service, dessert plus de 250 abonnés.

I. 2. — PROBLÈMES

L'insuffisance des plans d'urbanisme, du ravitaillement en eau et électricité, des infrastructures de communication et de télécommunications et des services de la voirie sont des problèmes rencontrés dans ce secteur.

I. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, les efforts tendront à :

— élaborer et exécuter les plans d'urbanisme des principaux centres ;
— lotir les quartiers ;
— organiser les services de voirie ;
— étendre l'électrification et l'adduction d'eau dans les grands centres.

I. 4. — PROJETS

Le programme portera sur le lotissement de Bertoua, l'aménagement et la matérialisation de la gare routière de Bertoua, la construction d'un bureau et d'une maison d'habitation par la SOCOOPED.

(Coût des réalisations : 64 millions FCFA).

CHAPITRE VIII Aménagement des campagnes

VIII. 1. — SITUATION ACTUELLE ET PROBLÈMES

Outre le problème routier, l'habitat rural ainsi que l'hydraulique évoluent lentement dans la province.

L'habitat rural : L'habitat reste encore traditionnel.

Toutefois, les services compétents d'urbanisme et d'habitat, le Génie rural et les Volontaires du Progrès déploient les efforts nécessaires pour sa modernisation.

L'hydraulique villageoise : Pour améliorer le niveau de santé des populations rurales, un effort est fait pour les pourvoir en eau potable. Il existe actuellement 137 points d'eau aménagés dont 1 adduction d'eau rurale, 2 puits en zone de savane et 13 sources aménagées.

Le programme visant à couvrir la plupart des localités est handicapé par le coût de l'opération, car un puits aménagé en zone de savane revient à 800 000 francs alors qu'une source ne coûte que 400.000 francs.

Poste rurale : Les bureaux de poste rurale sont desservis irrégulièrement par les transporteurs privés.

VIII. 2. — PROBLÈMES

Les principaux problèmes concernant l'aménagement des campagnes résident dans le coût élevé des matériaux de construction et les difficultés d'approvisionnement en milieu rural, l'insuffisance et le mauvais état des routes, la dispersion de la population, l'irrégularité du service postal.

VIII. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, les différentes actions permettront :
— d'assurer un entretien permanent du réseau routier ;
— d'organiser les circuits de commercialisation des matériaux de construction en campagne ;
— de poursuivre le programme des points d'eau ;
— de mettre en service la poste automobile rurale.

VIII. 4. — PROJETS

Le programme portera sur l'ouverture des routes et pistes, la construction et la réfection des ponts et des digues, l'achat d'un bac, la construction et l'amélioration de l'habitat dans les zones de la ZAPI, la création d'une coopérative de construction par la ZAPI.

(Coût des réalisations : 205,5 millions FCFA).

HAPITRE IX Information et Culture

. 1. — SITUATION ACTUELLE

Les services d'information sont représentés par une délégation provinciale habiletée à collecter des informations pour le compte de la radiodiffusion et de l'Agence camerounaise de Presse.

Cette délégation publie l'unique presse de la province (EST-INFO).

Dans le cadre de la culture, seul un cinéma de 500 places existe à Bertoua.

La Radio-Bertoua, dont les installations sont en cours de finition, sera bientôt mise en service.

(. 2. — PROBLÈMES

— L'irrégularité dans l'acheminement du courrier postal perturbe la circulation de la presse écrite à l'intérieur de la province.

— L'absence des salles de cinéma, des troupes théâtrales et des foyers culturels constitue l'un des motifs de l'exode de la jeunesse vers des provinces limitrophes.

(. 3. — ORIENTATIONS

On encouragera la construction des salles de cinéma, la création des troupes théâtrales, l'installation d'une imprimerie et la construction des centres culturels à travers la province.

CHAPITRE X Equipements administratifs

X. 1. — SITUATION ACTUELLE

Malgré les efforts consentis dans ce domaine ces dernières années par les pouvoirs publics, la province de l'Est souffre encore d'un sous-équipement administratif généralisé.

Beaucoup d'immeubles publics dont le début de construction date de 1972 restent encore inachevés.

X. 2. — PROBLÈMES

Dans ce secteur, on déplore la pénurie des locaux, de mobiliers et du personnel qualifié dans tous les services publics.

X. 3. — ORIENTATIONS

Les efforts au cours du IVe Plan porteront sur :
— la construction des services publics ;
— l'équipement des services existants.

X. 4. — PROJETS

Le programme portera sur diverses constructions par des structures de développement de sociétés privées et des missions religieuses ; sur l'installation des liaisons Radio entre Lom-et-Djerem, le Haut-Nyong et le Centre-Sud.

(Coût des réalisations : 390.85 millions F CFA).

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEURS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENT: EST

(en millions de francs)

	Economie rurale	Energie, mines, indust. artisan.	Commerce Transport institut. financ.	Touris. Touris. hôtel.	Enseig. format. sce civ. sports	Santé et affaires sociales	Aménagement des centres urbains	Aménagement des campagnes	Information et culture	Equip. administratifs et autres	TOTAL
Coopératives	30,8		220,8		2,5			3		39	296,1
Commune		3,3	11,5	4							18,8
SOCOOPED			15	9			25				49,0
CENADEC											
Société privées ou particuliers	178,1	76,750	235,5	3,5	157,5	112,4		0,5		349,825	1,114,075
ZAPI	826.5	281,0	368,0		12	60,6		205		41	1.794,1
Sources communes (+)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	**1.035,4**	**361,05**	**850,8**	**16,5**	**172,0**	**176,0**	**64,0**	**205,5**	—	**390,825**	**3.272,075**

(+) Projets financés conjointement.

PROVINCE

DU LITTORAL

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1. — SITUATION ET DIMENSION

La province du Littoral couvre 5 % du territoire national. Sa superficie atteint 21.100 km².

Elle comprend trois zones naturelles :

— la plaine côtière ;
— la zone des plateaux et des collines ;
— la bande montagneuse.

2. — SITUATION ADMINISTRATIVE

Le Littoral compte 4 départements, 18 arrondissements, 14 communes et 1 syndicat de communes.

3. — POPULATION

La population de la province est estimée à 903.000 habitants et se répartit comme suit :

TABLEAU : 1

Départements	Population
Mungo	280.000
Nkam	43.000
Sanaga-Maritime	120.000
Wouri	460.000
Total	**903.000**

4. — PROBLÈMES FONDAMENTAUX

Les grands problèmes du Littoral sont les suivants :

— le déséquilibre général au niveau du peuplement et de l'équipement ;
— l'insuffisance des infrastructures économiques et sociales.

DEUXIÈME PARTIE : LES PROGRAMMES

CHAPITRE I Economie rurale

I. 1. — SITUATION ACTUELLE

I. 1.1. — AGRICULTURE

La production agricole de la province est très diversifiée. On y trouve notamment des stimulants, des céréales, des oléagineux et d'autres produits.

Le tableau ci-dessous résume la situation jusqu'en 1973/74.

TABLEAU 1.1

Produits	1971/72	1972/73	1973/74
Café robusta	24.251	26.369	23.464
Cacao	2.064	5.075	6.265
Banane	58.440	67.534	74.500
Ananas	4.205	4.950	7.245
Produits de palmiste Huile de palmistes	— —	— —	5.492
Caoutchouc	2.713	3.790	4.185
Maïs	30.590	33.300	33.370
Arachide	16.110	17.585	11.155
Macabot Tarot	285.585	301.130	317.480
Manioc	63.190	80.515	75.240
Plantain	125.425	149.510	122.000
Igname	16.180	19.770	19.010

I. 1.2. — ÉLÉVAGE

La province pratique en général le petit élevage. En 1973/74, on comptait 20 élevages de porcs avec plus de 10.000 têtes, 55 fermes avicoles. dont 30 homologuées avec 60.000 volailles, 5 élevages de lapins avec 25.000 sujets.

I. 1.3. — EAUX ET FORÊTS

Depuis plusieurs années, les activités forestières sont en progression dans le Littoral.

EVOLUTION DES ACTIVITES FORESTIERES

TABLEAU 1.2.

Activités	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
a) Situation forestière				
Nombre de licences	72	76	76	76
Superficie en ha	726.990	794.633	794.633	685.587
Bois exporté en m³		217.537	228.368	249.351
Grumes débitées en m³	251.937	297.383	385.645	484.391
b) Reboisement				
Superficies enrichies en hectares	200	70	150	390

I. 1.4. — PÊCHE ET PISCICULTURE

Pêche industrielle

Trois zones sont fréquentées par les navires de pêche de Douala : la zone côtière camerounaise pour les crevettiers et l'armement COTONNEC ; la zone nigériane pour la SOPECOBA et la zone du Sud-Ouest africain (Namibie) pour les congélateurs de la SIPEC. La production est en baisse aussi bien pour le poisson frais que pour le poisson congelé. Seule celle des crustacés croît lentement, comme l'indique le tableau ci-après.

EVOLUTION DE LA PECHE INDUSTRIELLE
(en tonnes)

TABLEAU 1.3

	1971	1972	1973	1974
Poissons frais	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Poissons congelés	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Crustacés	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Total	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Pêche artisanale

La pêche artisanale compte 6.500 artisans disposant de 3.500 pirogues dont 350 sont motorisées. Leurs productions sont assez diversifiées.

Pêche continentale

Sous le contrôle des services du ministère de l'Agriculture, la pêche continentale se pratique sur les fleuves et les lacs de la province. Elle reste l'occupation des artisans des départements du Wouri, de la Sanaga-Maritime, et dans une faible proportion, du Nkam et du Mungo.

Pisciculture

Cette activité, un peu marginale dans le Littoral intéresse certaines zones sans fleuves ni lacs dans le Mungo, le Nkam et dans la zone de Babimbi en Sanaga-Maritime. Des étangs villageois existent, mais il se pose le problème de leur empoissonnement et de leur entretien.

Les centres d'alevinage ne fonctionnent pas normalement, car ils disposent de très peu de moyens tant en hommes qu'en matériel.

I. 2. — PROBLÈMES

La production agricole du Littoral stagne et même regresse pour certaines cultures pour de multiples raisons parmi lesquelles on peut citer :

— la médiocrité de l'outillage du paysan ;
— l'insuffisance de formation d'encadrement du paysan ;
— le mauvais état des pistes de collecte et de désenclavement ;
— le coût élevé des engrais ;
— la rareté et l'insuffisance du matériel végétal sélectionné ;
— l'insuffisance des cultures vivrières ;
— l'inorganisation des producteurs et des circuits de commercialisation ;
— la persistance des méthodes d'élevage traditionnel ;
— les difficultés d'approvisionnement des fermes en poussins, porcelets, aliments pour bétail et en produits vétérinaires ;
— l'inorganisation du port de pêche et l'absence de coopératives des pêcheurs.

I. 3. — ORIENTATIONS

Les efforts porteront sur :

— la création et l'extension des grandes plantations modernes ;
— la promotion des exploitations familiales par l'intensification de la révolution verte ;
— un encadrement approprié lié à une politique foncière permettant l'installation des jeunes agriculteurs ;
— la modernisation de la pêche artisanale ;
— la mise en place de circuits de commercialisation organisés ;
— l'intensification de la pêche hauturière par l'acquisition de nouvelles unités ;
— le développement de la pisciculture dans les zones Nord et Nord-Est de la province.

I. 4. — PROJETS

I. 4.1 — AGRICULTURE

Le programme portera sur la régénération, l'intensification et le développement des produits d'exportation et vivriers :

TABLEAU 1.4

Produits	Objectifs de productions
Café robusta	35.000 tonnes pour la période du IVe Plan
Cacao	7.500 tonnes dès 1980/1981
Banane Poyo	120.000 tonnes dès 1980/1981
Palmier à huile	30.000 tonnes d'huile de palme en 1980
Caoutchouc	6.000 tonnes par an au cours du IVe Plan
Ananas	12.000 tonnes par an à partir de 1980
Maïs	60.000 tonnes en 1980/1981
Arachide	20.000 tonnes par an à partir de 1980/1981
Riz	10 tonnes de paddy par an dès 1980
Tubercules (manioc, macabo, igname et patate)	762.500 tonnes pour l'ensemble en 1980/1981
Plantain	210.000 tonnes en 1980/1981
Avocat	—
Kola	[illegible]
Fruits	[illegible]
Produits maraîchers	[illegible] tonnes en 1980/81

I. 4.2. — ÉLEVAGE

Le programme visera le développement de la pisciculture et l'encadrement des pêcheurs dans le cadre d'une coopérative de production et de commercialisation.

I. 4.3. — PÊCHE ET PISCICULTURE

Le programme portera sur l'intensification et la modernisation des élevages de porcs et de volailles, sur la protection sanitaire et la construction des abattoirs.

I. 4.4. — FORÊTS

Le programme portera sur le reboisement des collines et pentes dans le cadre de l'opération « Kolatier » prévue dans les projets agricoles.

(Coût total du secteur économie rurale : 5.132 millions de F CFA).

CHAPITRE II Energie - Mines Industries - Artisanat

II. 1. — SITUATION ACTUELLE

II. 1.1. — ÉNERGIE

La province du Littoral abrite actuellement le plus important barrage hydroélectrique du Cameroun.

La production de ce barrage en 1973/1974 a atteint 1.187 millions de KWH contre 1.277 millions en 1969/1970. Cette baisse qui est due à un faible débit de la

Sanaga pendant la période d'étiage ne sera plus sensible à cause de la régularisation des crues du fleuve par la réalisation des barrages de Mbakou et de Bamendjin.

La consommation est passée de 95 millions de KWH en 1965/66 à 162 millions de KWH en 1969/70 pour atteindre 300 millions de KWH en 1973/74. Il faut souligner que les besoins du secteur public en électricité dans le Littoral ont connu un taux moyen d'expansion de 25,5 % entre 1965/66 et 1973/74.

Les travaux de la construction de la deuxième ligne de transport d'énergie, Edéa-Douala, sont achevés et l'extension des réseaux de distribution se poursuit normalement.

Au cours du IIIe Plan, les villes de Loum, Mbanga, Manjo, Nlohé et Penja ont été électrifiées. Une centrale thermique a été installée à Yabassi.

Dans le domaine de l'énergie électrique, le Littoral aura bénéficié de nombreux investissements qui auront finalement dépassé les prévisions pour plus d'un milliard de francs.

II. 1.2. — MINES

Le secteur des mines est encore insuffisamment exploré dans le Littoral. Toutefois, des recherches ont permis d'y localiser d'assez importants gisements de pouzzolane et des poches de gaz dont la plus importante est celle de Log-baba.

Aucune ressource minière n'est exploitée. Seules quelques carrières de sable constituent l'essentiel des activités extractives de la Province.

II. 1.3. — INDUSTRIE

Province pilote en matière d'industrie, le Littoral a renforcé davantage sa position au cours du IIIe Plan avec la création d'une vingtaine d'unités nouvelles et de plusieurs extensions. Ces réalisations concernent plusieurs projets fondamentaux pour le développement du pays tout entier: usine d'engrais (SOCAME), fabrique de sacs (Société camerounaise de Sacherie) et énergie (Edéa III), etc...

Presque toutes les unités nouvelles créées ont été construites à Douala. L'analyse des investissements industriels réalisés ces dernières années dans le Littoral montre toutefois que les extensions ont pris une place plus importante face aux nouvelles réalisations.

Le chiffre d'affaires global a presque doublé en francs courants, passant de 40 milliards de francs en 1971/71 à 74 milliards en 1973/74. Plus de 4.000 emplois nouveaux ont été créés.

II. 1.4. — L'ARTISANAT

Ce secteur occupe une place importante dans l'économie du Littoral où il existe

II. 2. — PROBLÈMES

Les problèmes de ce secteur portent sur :
— l'insuffisance de l'énergie électrique face à la demande toujours croissante en milieu rural qu'en milieu urbain ;
— l'insuffisance de la recherche minière ;
— la stagnation du secteur artisanal due à l'inorganisation des artisans.

II. 3. — ORIENTATIONS

Le développement optimum de ce secteur sera mieux assuré grâce à :
— une production d'énergie hydroélectrique en quantité suffisante et à des tarifs adaptés à la demande des consommateurs ;
— une recherche active en matière de mines et gaz naturel ;
— une transformation de plus en plus poussée des produits agricoles et forestières, pastoraux et piscicoles ;
— une industrie pour la fabrication des produits de substitution ;
— une promotion d'un artisanat moderne.

II. 4. — PROJETS

Le programme portera sur les extensions des unités de fabrication de : CAMLAIT, SOPARCA (parfum), SICOCAM (sommiers métalliques) et de certaines imprimeries, sur les constructions de deux nouvelles scieries et d'une conserverie à Njombé (SOCAFRUITS) sur la réalisation d'une petite unité de fabrication de carreaux et sur la réouverture de la petite huilerie de palme à Ngambé (Sanaga-Maritime). Plus de 260 emplois seront créés.

(Coût des réalisations : 3.456 millions de F CFA).

CHAPITRE III Commerce - Transports Institutions financières

III. 1. — SITUATION ACTUELLE

III. 1.1. — COMMERCE

Le Littoral connaît une activité commerciale importante surtout en raison de la situation privilégiée de Douala dotée d'un port et d'un aéroport.

— Commercialisation des produits vivriers.

S'agissant des produits vivriers, les intermédiaires sont nombreux tant dans les marchés des centres urbains au niveau du consommateur que dans les villages au niveau du producteur.

La commercialisation est difficilement contrôlable faute d'une organisation rationnelle du marché.

— Commercialisation des produits manufacturés.

Les produits manufacturés importés ou fabriqués localement connaissent une commercialisation imparfaite due au réseau de distribution.

III. 1.2. — TRANSPORTS

— Transports routiers.

Les activités de ce secteur sont dominées par les transporteurs individuels dont la qualité des services mérite d'être améliorée.

— Transports ferroviaires.

Le trafic voyageurs des lignes qui desservent la province du Littoral est généralement en baisse à cause des déraillements fréquents des trains.

En 1972/73, le nombre de voyageurs sur la ligne du centre a atteint 587.661 contre 533.520 en 1973/74, soit une baisse d'environ 9 %. Les recettes sont passées de 238.941.833 F en 1972/73 à 219.513.134 F en 1973/74, soit une baisse de 8 %. Sur la ligne Ouest le nombre de voyageurs est descendu de 443.833 en 1972/73 à 381.661 en 1973/74. Par contre les recettes sont montées de 65.829.565 F en 1972/73 à 67.209.905 F en 1973/74.

En ce qui concerne le trafic marchandises on note l'évolution suivante :

TABLEAU 3.1

	1972/1973	1973/1974
Tonnage transporté (t)	502.073	541.521
Recettes encaissées (francs)	1.665.618.430	1.938.282.823

— **Ports et voies navigables.**

Le trafic du port de Douala a été le suivant :

TABLEAU 3.2.

RUBRIQUES	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75
Nombre total de navires	1.585	1.457	1.396	1.773
Importations en tonnes	1.149.000	1.299.000	1.096.000	1.320.000
Exportations en tonnes	712.000	828.000	958.000	718.000
Total manipulé en tonnes	1.861.000	2.127.000	2.054.000	2.038.000
Jauge nette	3.845.000	3.697.000	3.646.000	3.766.000

— **Transports aériens.**

Par suite de l'extension du réseau de notre compagnie aérienne nationale, l'aéroport de Douala a connu en 1973/74 un trafic intense. Les nouvelles installations en cours permettront d'augmenter considérablement le trafic de cette compagnie.

III. 1.3. — INSTITUTIONS FINANCIÈRES

La province du Littoral compte 5 banques commerciales avec 23 succursales, une agence de la Banque centrale, une agence de la Banque camerounaise de Développement, 2 établissements financiers et 28 compagnies d'assurance.

III. 2. — PROBLÈMES

Les plus importants portent sur :
— l'inorganisation de la commercialisation des produits vivriers et manufacturés favorisant une spéculation exagérée des prix ;
— l'insuffisance des circuits de commercialisation surtout en dehors du centre de Douala ;
— l'inadaptation des infrastructures routières face à l'importance du trafic surtout dans le Nkam et la Sanaga-Maritime.

III. 3. — ORIENTATIONS

Les activités commerciales se poursuivront au cours du IVe Plan grâce à
— une rationalisation des principaux circuits commerciaux ;
— l'accélération de la construction des marchés urbains ;
— l'entrée en activité de l'Office commercial camerounais qui doit établir les points de vente dans toutes les régions.

Un accent particulier sera mis sur la réalisation et l'entretien des infrastructures routières et ferroviaires pour permettre une augmentation potentielle du trafic.

III. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la constitution des coopératives de consommation à Douala et sur la construction des marchés de vivres dans les villages et les centres urbains.

(Coût des réalisations : 188,2 millions de F CFA).

CHAPITRE IV Tourisme - Hôtellerie

IV. 1. — SITUATION ACTUELLE

Le tourisme se limite dans la province du Littoral au tourisme d'affaires. Le potentialités pour le tourisme de masse ne font pourtant pas défaut.

La capacité d'accueil de la ville de Douala, principale porte d'entrée et de sorti du Cameroun, atteint environ 650 lits d'hôtel. Les autres villes de la province ont un capacité d'hébergement insuffisante.

S'agissant plus particulièrement de l'hôtellerie, on comptait 725 lits d'hôtel en 1975 répartis de la manière suivante :

— Douala 623 lits pour 513 chambres ;
— Nkongsamba 56 lits pour 53 chambres ;
— Édéa 36 lits pour 31 chambres.

IV. 2. — PROBLÈMES

Ce secteur souffre encore du manque d'équipements, d'un personnel qualifi et de structures d'accueil dans certains départements.

IV. 3. — ORIENTATIONS

Bien que seul le tourisme d'affaires soit florissant dans le Littoral, il est possibl d'exploiter les ressources existantes en vue de développer un tourisme de mass en aménageant les circuits et les sites, en formant un personnel qualifié, en renforçan les liaisons interdépartementales.

Un accent particulier sera mis au cours du IVe Plan sur la mise au point d'une politique de concentration des efforts d'investissements sur les zones bien définies. Les structures d'accueil seront augmentées.

IV. 4. — PROJETS

En dehors du programme national, il est prévu l'extension des hôtels :

— Des Cocotiers,
— Beauséjour,
— Palmiers,
— Des Roses,
— Deido-Plage,
— Centre africain d'accueil,

et la construction d'une petite auberge à Yabassi.

(Coût des opérations : 123 millions de F CFA).

CHAPITRE V Enseignement - Formation Jeunesse et Sports

V. 1. — SITUATION ACTUELLE

V. 1.1. — ENSEIGNEMENT — FORMATION

— Enseignement primaire.

Le Littoral disposait en 1970/71 de 458 écoles avec 2.427 classes et 2.491 maîtres pour 140.855 élèves. Ces effectifs sont passés en 1973/74 à 488 écoles avec 2.825 classes et 2.648 maîtres pour 156.340 élèves. Le ratio élèves-maîtres s'est détérioré passant de 57 en 1970/71 à 59 en 1973/74 et le ratio élèves-classes est tombé de 58 en 1970/71 à 55 en 1973/74.

La plupart des écoles de la province sont en matériaux provisoires et sans équipement adéquat.

— Enseignement secondaire et technique.

En 1973/74, le Littoral comptait 18.840 élèves dans l'enseignement secondaire. Ils étaient répartis dans 68 établissements dont 29 d'enseignement technique. Plusieurs réalisations de nouveaux établissements d'enseignement secondaire ont été enregistrés au cours du IIIe Plan tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Seul le département du Nkam reste dépourvu de lycée alors que le Wouri en compte quatre dans la ville de Douala.

— Formation professionnelle.

Plusieurs centres de formation professionnelle tant publics que privés existent dans le Littoral ; les principaux sont ceux de Douala-Bassa qui relève du ministère chargé du Travail et de Bassa-Dépôt de la Régie nationale des chemins de fer.

V. 1.2. — JEUNESSE ET SPORTS

Un stade omnisport de quarante mille places servant surtout aux rencontres de football et aux réunions d'athlétisme demeure le principal acquis du Littoral dans le domaine de l'équipement sportif au cours du IIIe Plan.

Les autres centres urbains disposent de stades et aires de sports très peu équipés.

Diverses disciplines sportives sont activement pratiquées dans le Littoral où l'on comptait en 1974 plus de 2.000 pratiquants, détenteurs de licences pour le football, le cyclisme, la boxe, le handball, le basket-ball, le volley-ball, la natation, le judo et l'athlétisme. Tous ces sportifs sont des amateurs.

Dans l'ensemble, l'encadrement de la jeunesse n'est pas suffisamment assuré.

Le scoutisme et certains mouvements de jeunes fonctionnent dans la plupart des milieux scolaires. Plusieurs centres et foyers ruraux existent et fonctionnent de façon normale dans le cadre du service et de l'éducation populaire ; on rencontre des centres d'alphabétisation aussi bien dans les campagnes que dans les centres urbains.

V. 2. — PROBLÈMES

Le développement de ce secteur se heurte à de nombreux problèmes qui portent notamment sur :

— une grande déperdition au niveau de l'enseignement primaire ;
— l'insuffisance de la capacité d'accueil au niveau du secondaire ;
— le faible équipement dans les établissements d'enseignement technique ;
— l'inadaptation de la formation professionnelle aux besoins de l'emploi ;
— l'insuffisance des équipements sportifs et des aires de sports.

V. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan il sera nécessaire de

— poursuivre les réformes envisagées dans le domaine de l'enseignement en vue de mieux adapter les écoles de la province aux réalités socio-économiques de la nation ;
— doter la province d'un équipement pouvant répondre aux besoins de l'accroissement des effectifs ;
— aménager et mettre en place des infrastructures sportives appropriées.

V. 4. — PROJETS

V. 4.1. — ENSEIGNEMENT — FORMATION

Le programme portera sur la construction de 600 classes pour l'enseignement primaire, l'extension et la création des établissements d'enseignement secondaires techniques.

V. 4.2. — JEUNESSE ET SPORTS

Le programme portera sur la réalisation des espaces verts et l'aménagement des terrains de sports aux alentours des établissements scolaires.

(Coût de l'ensemble des opérations : 148 millions de F CFA).

CHAPITRE VI Santé et Affaires sociales

VI. 1. — SITUATION ACTUELLE

VI. 1.1. — SANTÉ

Dans l'ensemble, la situation sanitaire a connu une amélioration certaine au cours du IIIe Plan.

En effet, en 1973/74, le Littoral comptait 14 hôpitaux, 8 centres de santé développés et 20 centres de santé élémentaires, 49 dispensaires dont 15 urbains et 16 cliniques privées. La capacité hospitalière est passée de 2 358 lits en 1970/71 à 3.369 lits en 1973/74.

En 1973/74, le Littoral disposait de 87 médecins, 18 pharmacies, 100 infirmiers assistants, 65 infirmiers brevetés, 47 sages-femmes et 750 agents sanitaires divers.

VI. 1.2. — AFFAIRES SOCIALES

Les activités sociales ont été suivies jusqu'en 1975, par une section sociale provinciale au sein de la délégation provinciale de la santé publique du Littoral. Elle disposait de bureaux départementaux s'occupant des problèmes d'assainissement et d'assistance aux indigents. Actuellement, ces services sont assurés par la délégation provinciale du ministère des Affaires sociales. Par ailleurs, un centre de réadaptation de jeunes délinquants et une section des handicapés fonctionnent à Douala (New-Bell).

VI. 2. — PROBLÈMES

Le secteur de la santé et des affaires sociales est confronté aux divers problèmes dont les plus importants portent sur :

— l'insuffisance de matériel technique et de personnel qualifié ;
— l'éducation sanitaire insuffisante dans le domaine nutritionnel et d'hygiène ;
— l'insuffisance de centres de rééducation et de réadaptation des délinquants mineurs et des handicapés

VI. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, les efforts tendront à

— assurer une couverture sanitaire équilibrée de l'ensemble de la province ;
— renforcer l'infrastructure sanitaire par la construction et l'extension des hôpitaux provinciaux et départementaux, de centres de santé développés et élémentaires et des pro-pharmacies ;
— améliorer les équipements et la gestion des hôpitaux importants ;
— développer la médecine préventive et l'éducation sanitaire ;
— mobiliser les populations en vue d'une participation plus active à l'effort d'amélioration du niveau de santé et des conditions d'hygiène en milieu rural ;
— procurer aux handicapés des moyens nécessaires leur permettant d'acquérir par eux-mêmes, une autonomie de vie par l'apprentissage, la formation professionnelle et la rééducation ;
— doter les centres de rééducation dans le domaine de la délinquance juvénile de moyens d'action suffisants.

VI. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la construction des pro-pharmacies en milieu rural, des P.M.I. et des maternités, sur le renforcement des équipements pour la médecine curative et la construction des centres sociaux et socio-ménagers des foyers d'accueil et des crèches.

(Coût des opérations : 74 millions de F CFA).

CHAPITRE VII Aménagement des centres urbains

VII. 1. — SITUATION ACTUELLE

VII. 1.1. — URBANISME

Le plan d'urbanisme de la ville de Douala, établi en 1959, n'est pas encore mis à jour. Édéa et Nkongsamba sont dotées de plans d'urbanisme dressés respectivement en 1959 et 1964. Des schémas et plans sommaires existent pour Manjo, Mbanga et Yabassi. Des plans cadastraux sont mis en application à Douala et Nkongsamba pour permettre le lotissement des quartiers.

VII. 1.2. — INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

La ville de Douala dispose de certaines infrastructures qui correspondent à ses divers rôles : port, aéroport, gares de chemin de fer, bureaux de poste et télécommunications, directions nationales et provinciales de nombreux services publics et privés. Seules les villes de Douala, Nkongsamba, Édéa et, à moindre dégré Loum disposent d'artères bitumées.

VII. 1.3. — ÉLECTRIFICATION ET ADDUCTION D'EAU

Tous les centres urbains de plus de 5.000 habitants sont électrifiés. Yabassi, Ngambé, Ndom, Pouma, ne disposent pas d'adduction d'eau.

VII. 1.4. — VOIRIE URBAINE

Les services de voirie sont assurés dans les villes de Douala, Édéa et Nkongsamba par des communes.

VII. 2. — PROBLÈMES

L'aménagement des centres urbains du Littoral se heurte à de nombreux freins dont les plus importants sont les suivants :

— l'ancienneté et l'inadaptation des plans d'urbanisme à l'évolution des villes principales ;
— le manque de plans appropriés aux villes secondaires ;
— le sous-équipement des services de postes et télécommunications ;
— le mauvais état des infrastructures de communications ;
— l'insuffisance de l'approvisionnement en eau et en électricité.

VII. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du VIe Plan, il sera nécessaire :

— d'augmenter la capacité des débouchés du port de Douala,
— d'améliorer l'infrastructure aéronautique,
— d'améliorer et de renforcer les infrastructures de télécommunications,
— d'accélérer la mise au point des plans des centres urbains.

VII. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la construction et la réfection des infrastructures routières, la poursuite du programme de la SONEL et de la SNEC, l'assainissement de la rivière de Ngoa et de l'aménagement d'un port piroguier à Édéa et l'aménagement d'une petite zone industrielle à Ekante.

(Coût des opérations : 3.093 millions de F CFA).

CHAPITRE VIII Aménagement des campagnes

VIII. 1. — SITUATION ACTUELLE

— **Routes.**

Plusieurs zones en particulier le département du Nkam demeurent enclavées faute de pistes suffisantes.

— **Habitat rural.**

L'habitat rural reste encore traditionnel dans les zones éloignées des grands centres urbains. L'introduction des villages-centres permettra de résoudre certains problèmes dans ce domaine.

— **Hydraulique villageoise et électricité rurale.**

En dehors des centres urbains et des grands centres ruraux qui bénéficient des installations modernes d'eau, certains villages sont complètement dépourvus de points d'eau potable.

En ce qui concerne l'électricité dans les villages, aucune réalisation, en dehors des efforts de certains particuliers, n'est encore effective.

VIII. 2. — PROBLÈMES

L'aménagement des campagnes pose de nombreux problèmes qui peuvent se résumer par :
— l'absence d'un plan de développement des zones rurales, particulièrement pour les routes, les points d'eau potable et les équipements divers.

VIII. 3. — ORIENTATIONS

L'aménagement des campagnes s'effectuera nécessairement par :
— l'entretien et l'amélioration des voies de communications existantes ;
— la relance de la Mission d'étude pour l'aménagement du Littoral créée depuis 1972 ;
— la création des villages-centres dans toute la province.

VIII. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la construction des routes, des marchés et des points d'eau, sur la réalisation des opérations de Babimbi, Basse-Sanaga, sur l'aménagement de la zone Nord-Sanaga-Maritime et sur le développement de l'arrondissement de Pouma et des cantons d'Abo.

(Coût des opérations : 88,95 millions de F CFA).

CHAPITRE IX Information et Culture

IX. 1. — SITUATION ACTUELLE

Un hebdomadaire bilingue « La Gazette », une dizaine de salles de cinéma dont huit à Douala, une station de radiodiffusion dotée de deux émetteurs ondes moyennes de 5 KW chacun constituent l'essentiel du support provincial en matière d'information et de culture.

La ville de Douala dispose d'un musée, de plusieurs groupes de danses traditionnelles et de deux centres culturels. L'Agence camerounaise de Presse et certains journaux étrangers ont également des correspondants installés à Douala. Des publications plutôt spécialisées sont réalisées par certaines sociétés et établissements scolaires tels que : la SONEL, la CAMAIR, la REGIFERCAM, l'I.P.D., etc...

IX. 2. — PROBLÈMES

En général, ce secteur reste encore très peu développé.

IX. 3. — ORIENTATIONS

L'information étant considérée comme l'un des moyens par lesquels les Camerounais doivent augmenter et améliorer leur participation effective aux efforts de développement, il faudra :

— renforcer l'émetteur de la station de Radio Douala ;
— multiplier et équiper les centres culturels dans le chef-lieu de la province et dans les chefs-lieux des départements ;
— multiplier les centres d'édition et d'imprimerie ;
— promouvoir et révaloriser notre culture et nos traditions.

CHAPITRE X Equipements administratifs

X. 1. — SITUATION ACTUELLE

Dans la capitale provinciale sont installés la quasi totalité des services provinciaux, certaines directions nationales (douanes, ports, régie nationale des chemins de fer, météorologie) et quelques services centraux de notre administration (poids et mesures, contrôles du conditionnement, orientation professionnelle, accueil des investissements, marine marchande, etc...)

Dans les départements, la plupart des services provinciaux sont représentés.

Tous ces divers services sont installés de façon plus ou moins confortable.

X. 2. — PROBLÈMES

Actuellement, les équipements administratifs existants ne répondent plus aux exigences de développement de la province.

X. 3. — ORIENTATIONS

L'effort d'équipement des services publics sera poursuivi au cours du IVe Plan.

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR ET SOURCES DE FINANCEMENT: LITTORAL
(en millions de francs)

Secteurs / *Sources de financement*	Economie rurale	Energie, Mines, industrie artisanat	Commerce transports institutions financières	Tourisme hôtellerie	Enseig. Formation Service Civique Sports	Santé et affaires sociales	Aménag. des centres urbains	Aménag. des campagnes	Infor. et culture	Equip. administratif	Total
Communes			30,20		37	8	3 093	72,45			3 240,65
Coopératives								7,50			7,50
SOCOOPED											
CENACEC											
Sociétés privées et particuliers	5 132	3 456	158	123	61	66		9			9 005
Zapi											
Sources communes					50						50
Total	**5 132**	**3 456**	**188,2**	**123**	**148**	**74**	**3 093**	**88,95**			**12 303,15**

PROVINCE

DU NORD

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1. — SITUATION ET DIMENSION

La province du Nord s'étend sur une superficie d'environ 162.000 km². Son climat, son relief, son hydrographie, ses sols, sa végétation et sa population constituent un ensemble bien individualisé.

2. — SITUATION ADMINISTRATIVE

La province du Nord est divisée en 6 départements, 20 arrondissements, 15 districts et 23 communes.

3. — POPULATION

La population du Nord est estimée à 1.596.000 habitants en 1974/75. Inégalement répartie, sa densité moyenne est d'environ 10 habitants/km².

Le taux de natalité est de 4,1 % et celui de la mortalité 2,5 %. Ce qui donne un taux d'accroissement naturel de 1,6 %.

4. — PROBLÈMES FONDAMENTAUX

Les grands problèmes qui constituent l'obstacle majeur au développement économique et social de la province du Nord sont les suivants :

— la sécheresse ;

— la sous-scolarisation (taux de scolarisation 34 % qui se dresse comme un principal facteur limitant du progrès technique et agricole;

— l'étroitesse du marché et la faiblesse du pouvoir d'achat;

— l'insuffisance de la formation professionnelle.

DEUXIÈME PARTIE : LES PROGRAMMES

HAPITRE I Economie rurale

1. — SITUATION ACTUELLE ET PROBLÈMES

I. 1.1. — AGRICULTURE

L'agriculture de la province est essentiellement basée sur la production des céréales et des oléagineux.

Céréales

— *Mil et sorgho*

Le mil et sorgho constituent la base de l'alimentation du Nord à l'exception toutefois du département de l'Adamaoua qui fait largement appel au maïs.

L'évolution de la production et de la consommation peut se résumer dans le tableau ci-dessous:

TABLEAU 1.1.

(en millions de tonnes)

	Années				
1971-1972		1972-1973		1973-1974	
Production	Consommation	Production	Consommation	Production	Consommation
307	307	295	317	263	317

— *Riz*

Cultivé essentiellement dans le périmètre SEMRY dans l'arrondissement de Yagoua, la production rizicole connaît, grâce aux investissements du projet FAC BIRD-Cameroun une évolution satisfaisante.

Le tableau ci-après donne une idée de l'évolution de la production.

TABLEAU 1 2.

	1971/1972	1972/1973	1973/1974
Ensemble de la province	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Oléagineux

Arachide

Les estimations de la production arachidière donnent les tonnages présentés dans le tableau ci-après:

TABLEAU 1.3.

		1972/1973			1973/1974	
Ensemble de la province	Sup. (ha)	Prod (T)	Rdt. (kg/ha)	Sup. (ha)	Prd. (T)	Rdt. (kg/ha)
	79 456	54 040	659	97 306	70 267	788,8

Sur le plan commercial, la situation se présente comme suit :

TABLEAU 1.4. (En tonnes)

Départements	1971/1972	1972/1973	1973/1974
Bénoué	4.372,2	2.861,8	20.877,4
Diamaré	125,3	635,2	193,7
Margui-Wandala	594,9	4.439,9	5.459,2
Mayo Danai	—	5.700	3.000
Ensemble de la province	5.092,4	13.636,9	29.430,3

Les résultats obtenus en matière d'arachide pourraient être meilleurs si la production bénéficie d'un encadrement efficace et dense et des semences sélectionnées, variétés hâtives et à haut rendement.

Autres produits

— *Coton*

La situation est caractérisée à la fois par une diminution des superficies et une baisse de la production. De 1971/72 à 1973/74 l'évolution des superficies cultivées et de la production a été la suivante :

TABLEAU 1.5. (En tonnes)

Surface (ha)			Production (T)			Rendement (kg/ha)		
71/72	72/73	73/74	71/72	72/73	73/74	71/72	72/73	73/74
99.044	87.679	61.176	43.197	45.288	27.837	365,2	424,8	385,0

I. 1.2. — ÉLEVAGE

La situation aux secteurs Nord élevage et centre élevage au cours du IIIe Plan est la suivante :

EVOLUTION DU CHEPTEL DANS LE SECTEUR NORD ELEVAGE

TABLEAU 1.6.

	1970-1971		1971-1972		1972-1973		1973-1974	
Espèces	Nombre	Abattages Contrô.	Nombre		Nombre	Abattages Contrô.	Nombre	Abattages Contrô.
Bovins	916.241	36.463	939.284	34.574	934.715	35.467	964.000	36.000
Ovins	666.594	16.930	609.536	19.530	676.794	22.861	659.700	21.950

EVOLUTION DU CHEPTEL DANS LE SECTEUR CENTRE ELEVAGE

TABLEAU 1.7.

	1970-1971		1971-1972		1972-1973		1973-1974	
	Nombre	Abattages Contrô.	Nombre	Abattages Contrô.	Nombre	Abattages Contrô.	Nombre	Abattages Contrô
Bovins	1.100.000	19.138	1.150.000	23.394	1.200.000	[illegible]	1.200.000	11.265
Ovins	—	—	—	—	—	—	—	—
Caprins	—	—	—	—	—	—	—	—

Ces deux secteurs connaissent depuis quelques temps des problèmes qui entravent leur développement, à savoir :

— l'apparition récente de la péripneumonie des bovines et de la tripanosomiase ;

— l'envahissement des pâturages par la mouche tsé-tsé (Ouest) ;

— la concentration des animaux dans l'Est Adamaoua, concentration qui se traduit par une dégradation des pâturages qui sont mis à nu et un conflit aigu entre éleveurs et agriculteurs ;

— le manque de structure capable de promouvoir un véritable développement à partir de la production viande.

I. 1.3. — EAUX ET FORÊTS

Malgré les efforts de reboisement entrepris au cours des Plans précédents, le désert continue à gagner du terrain.

La faune a beaucoup souffert ces dernières années du manque d'eau et de nourriture. On a déploré des centaines de morts parmi les animaux du Parc national de Waza.

I. 1.4. — PÊCHE ET PISCICULTURE

Les activités de la pêche s'exercent surtout dans le Logone et la Benoué.

Dans le secteur Logone qui comprend le Chari et le Lac Tchad, la pêche est en pleine régression à cause de l'épuisement de la faune aquatique, alors qu'elle connaît un grand développement dans la Benoué.

I . 2. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, on recherchera à introduire des variétés de mils et sorghos à développer en cultures irriguées autour des points d'eau;

— La SEMRY poursuivra très activement ses investissements en vue d'accroître la production rizicole de 7.000 T à 25.000 tonnes en dix ans;

— L'extension de la riziculture dans le secteur de Pouss est envisagée par la création du complexe SEMRY II;

— Dans le Logone-et-Chari, les expérimentations concluantes devront permettre la réalisation d'un programme rizicole portant sur 3.000 hectares dans les zones de Kousséri et Goulfi ;

— Par ailleurs, avec la réalisation du Barrage hydro-électrique de Lagdo près de 10.000 hectares de terre seront disponibles pour le développement du riz;

— Enfin, des actions seront entreprises pour encourager une riziculture familiale grâce à la diffusion des variétés sélectionnées.

En ce qui concerne l'arachide, les efforts porteront sur:

— les variétés à haut rendement, adaptées aux conditions climatiques de la zone;

— la création de nouvelles huileries et l'extension de celles existantes.

Pour le coton, le gouvernement avec l'assistance de la SODECOTON étudiera et prendra les mesures suivantes:

— Introduction et distribution des variétés sélectionnées à cycle court adaptées aux conditions climatiques de la province du Nord et répondant aux exigences de l'évolution de la technologie;

— Recherche de zones adaptées;

— Renforcement de l'encadrement.

Pour la vallée du Logone on devra obtenir la maîtrise des eaux afin de développer les cultures agricoles.

De même, la mise en valeur du vaste plateau de l'Adamaoua sera poursuivie par la réalisation des projets: Plan viande, culture de blé et de kenaf.

En ce qui concerne l'élevage, on tendra à :

— promouvoir le développement de l'Adamaoua à partir de la production de viande ;

— couvrir les besoins en viande de la République unie du Cameroun ;

— apporter une contribution en devises au Cameroun ;

— associer l'élevage bovin dans le programme blé en Adamaoua ;

Dans le domaine du reboisement :

— des dispositions seront prises en vue de protéger efficacement les zones boisées encore intactes, notamment les galeries forestières, ce qui permettra d'éviter toute dégradation du sol;

— le programme de reboisement sera poursuivi pour l'ensemble de la province.

Pour ce qui est de la chasse et de la pêche, on devra limiter les actions des braconniers qui détruisent la faune.

— Le problème de l'eau sera sérieusement étudié dans le Parc national de Waza et l'on réalisera avec le concours de l'École de Faune une meilleure protection de la faune. Par ailleurs, pour une meilleure utilisation des ressources, on étudiera la possibilité de créer une activité de taxidermie.

— La pêche devra être réglementée dans la Benoué et la Logone ;
— le développement de la pisculture sera entamé dans le Margui-Wandala et l'Adamaoua.

I. 3. — PROJETS

I. 3.1. — AGRICULTURE

Le programme portera sur l'intensification et le développement des cultures d'exploitation et vivrières :

Culture du coton : Objectif 120 000 tonnes sur 130 000 ha ;
Arachide : Objectif 90 000 tonnes sur 100 000 ha ;
Mil et sorgho : Objectif 350 000 tonnes ;
Maïs : Objectif 20 000 tonnes ;
Riz : sur 4 500 hectares en 5 ans ;
Igname : Objectif 25 000 tonnes ;
Pomme de terre : Objectif 20 000 tonnes ;
Cultures maraîchères.

(Coût de l'ensemble des opérations : 1 003 millions F CFA).

I. 3.2. — ÉLEVAGE

Le programme de l'élevage portera sur le développement de l'embouche à partir des bœufs de labour et de création d'un ranch d'embouche.

(Coût des opérations : 1 300 millions F CFA)

I. 3.3. — EAUX ET FORÊTS

Le programme portera sur la lutte contre l'érosion du sol, la reconstitution du couvert forestier et la production des poteaux en bois.

(Coût des opérations : 90 millions F CFA).

CHAPITRE II Energie - Mines - Industries - Artisanat

II. 1. — SITUATION ACTUELLE ET PROBLÈMES

II. 1.1. — ÉNERGIE

La province du Nord est actuellement alimentée par des centrales thermiques de : Garoua, Guider, Maroua, Mokolo, Ngaoundéré, Yagoua et Kousseri (en construction).

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE

TABLEAU 2.1.

Centrales	Énergie produite ou achetée kw/h		Puissance kw/h	
	1971/1972	1972/1973	1971/1972	1972/1973
Garoua	14 928 360	19 865 615	3 300	4 350
Guider	72 574	439 680	54	390
Maroua	3 164 202	3 358 787	960	1 030
Mokolo	47 280	219 230	48	77
Ngaoundéré	1 144 618	1 268 427	325	350
Yagoua	64 490	343 230	70	100
Kousseri (en construction)	—	—	—	—
Ensemble province	**19 411 524**	**25 495 029**	**4 757**	**6 297**

Il est envisagé d'approvisionner toute la province en énergie à partir du barrage électrique de Lagdo. Les études menées par les experts chinois en vue de la construction de ce barrage laissent prévoir qu'il ne sera pas opérationnel avant 1980. C'est pourquoi des extensions de la centrale de Garoua seront entreprises pour répondre essentiellement aux besoins de la CICAM qui consomme environ 62 % de l'énergie.

II. 1.2. — MINES

Hormis la fabrique de clous de Roccaglia et la cimenterie de Figuil qui exploitent les gisements de calcaire de Figuil et de Bidzar, il n'existe pour le moment aucune industrie d'extraction.

Les recherches minières effectuées sur Poli, Tcholliré et Maroua, qui ont permis de déceler des indices de cuivre et d'uranium sur Poli seront poursuivies, intensifiées et étendues à la région de Waza.

La réalisation du barrage de Lagdo devra normalement permettre une exploitation des minerais qui seront trouvés.

II. 1.3. — INDUSTRIES

— Industries agricoles et alimentaires

La situation des industries agricoles et alimentaires se présentent comme dans le tableau ci-après.

TABLEAU 2.2

	Production		Chiffre d'affaires en millions F CFA		Nombre de salariés		Salaires versés en millions F CFA	
	72.73	73 74	72,73	73.74	72.73	73,74	72,73	73 74
Usine égrenage de coton	16.768 t	—	2.350	—	1.539	—	81,033	—
Huilerie de coton	208.300 hl	—	236	—	214	—	21.828	—
Traitement paddy (SEMRY)	1.500 t	—	132,7	—	410	—	48,25	—
Usine de manioc de Bembarang	119,52 t	—	4,238	—	8	—	2,652	—
Brasseries Garoua	69.000.000 hl	7.640.000 hl	705,5	821,0	180	130	—	—
SOCAMCO	135,997 t	—	—	—	33	—	6,403	—

— **Autres industries**

Dans ce secteur, la situation se présente comme suit :

TABLEAU 2.3.

Entreprises	Production		Chiffres d'affaires en millions		Nombre de salariés		Consommation d'énergie		Salaires en millions	
	72/73	73/74	72/73	73/74	72/73	73/74	72/73	73/74	72/73	73/74
CICAM	1.600.000 m	1.783.366 m	—	4.950	656	780	10.000.000	18.527.400	—	—
CIMENCAM	20.745,6 t	29.208 t	425,3	579,8	80	80	3.800.000	—	25,201	18,65

II. 1.4. — ARTISANAT

L'artisanat demeure essentiellement traditionnel. Il se transforme lentement en u secteur moderne de l'économie.

II. 2. — ORIENTATIONS

Pour accélérer le processus de l'industrialisation de la province du Nord, l'actio du IVe Plan s'orientera vers :

— la valorisation des sous-produits de l'élevage, notamment les peaux ;
— la transformation poussée des produits locaux, surtout le coton et l'arachide ;
— la promotion de la culture de la canne à sucre, de la tomate en vue de la créatio des unités de transformation ;
— la formation professionnelle (technique et gestion) des artisans ;
— la promotion de petites et moyennes entreprises industrielles à partir des orga nisations coopératives de production artisanale.

II. 3. — PROJETS

Le programme portera sur la création d'une usine artisanale de traitement d paddy, d'une coopérative de tissage et d'un centre artisanal de production de cuir et peaux.

(Coût des opérations : 37 millions F CFA).

APITRE III . Commerce - Transports - Institutions financières

III. 1. — SITUATION ACTUELLE ET PROBLEMES

III. 11. — COMMERCE

— Commerce des produits d'exportation

L'évolution du commerce des produits d'exportation a été fortement marquée par la sécheresse au cours de ces dernières années. En effet, les exportations de coton ont accusé un net fléchissement en volume et en valeur.

Les expéditions du riz vers le Sud ont diminué sensiblement.

— Commerce des produits vivriers

La commercialisation des produits vivriers a été satisfaisante surtout au niveau des circuits établis par les commerçants locaux.

III. 1.2. — TRANSPORTS

— Transports routiers

Malgré l'effort de construction de routes, le Nord connaît encore des problèmes de ravitaillement :

— le coût du transport est très élevé : 25.000 F la tonne Douala-Garoua ;
— l'acheminement des marchandises est très lent et irrégulier.

— Transports ferroviaires

L'achèvement en janvier 1974 du deuxième tronçon du TRANSCAM a porté la ligne Yaoundé-Ngaoundéré à 626 kms. Si le trafic n'est pas encore très intense, il faut noter qu'il est déjà en nette progression.

— Ports et voies navigables

Le port de Garoua a permis en 1972/73 l'importation des 3.000 tonnes d'engrais pour le compte de la CFDT ainsi que l'exportation d'un important tonnage de coton fibre camerounais et tchadien.

— Transports aériens

Au cours du IIIe Plan, un effort très important a été consenti à l'aménagement des aéroports de Ngaoundéré et de Maroua afin de les rendre accessibles aux moyens courriers (Boeing 737), toutefois ces investissements n'ont pas provoqué un accroissement du trafic en raison de la conjoncture économique très difficile et du tarif élevé des transports aériens.

En 1972/73, les quatre aérodromes de la province du Nord : Yagoua, Maroua, Garoua et Ngaoundéré n'ont totalisé que 61.000 passagers dont 22.600 à l'aller, 21.040 à l'arrivée et 17.370 en transit.

Quant au frêt, il porte sur un total de 4.685,4 tonnes pour l'ensemble du Nord, soit une diminution de 5,5 % par rapport à l'année précédente. Ce frêt se répartit dans les proportions de 59,9 % à l'embarquement et 40,1 % au débarquement.

III. 1.3. — INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banques

La province compte :

— une agence de la Banque des Etats de l'Afrique centrale à Garoua ;
— une agence de la Banque de Développement (B.C.D.) à Garoua ;
— des agences des banques de dépôts :
  Société camerounaise de Banque (S.C.B.) à Garoua, Maroua, Kousséri, Ngaoundéré ;
  Banque internationale pour l'Afrique occidentale (B.I.A.O.) à Garoua, Maroua ;
  Banque internationale pour le Commerce et l'Industrie (B.I.C.I.C.) à Garoua, Maroua ;
  Société générale de Bangues au Cameroun (S.G.B.C.) à Garoua.

Etablissements financiers et assimilés

Sociétés coopératives d'épargne et de développement

Il a été créé dans chaque département une société coopérative d'épargne et de développement pour le financement des actions en milieu rural.

Ces sociétés coopératives ne sont autre chose que les anciennes SOMUDER qui ont été supprimées en raison de leur inefficacité.

Caisse de développement de l'élevage

Pour le financement des actions en matière d'élevage, une caisse de développement a été créée au Nord. Mais son intervention reste très limitée en raison du peu de fonds dont elle dispose.

Crédit

Il est distribué par différents organismes financiers de la place sous trois formes

— *Le crédit de campagne*

Pour assurer la commercialisation du coton, du paddy et des arachides, la C.F.D.T., la SEMRY et le service agricole bénéficient d'un crédit de campagne octroyé chaque année par un consortium bancaire auquel participe la BCD. La masse monétaire injectée est fonction de l'importance de la campagne. L'octroi et la distribution de ce crédit ne soulèvent aucun problème particulier et rendent de grands services aux utilisateurs.

— *Le crédit agricole*

La distribution est assurée chaque année par :

— la SODECOTON, pour les prêts d'engrais et de matériel agricole dans la zone cotonnière ;
— la SEMRY qui consent les prêts sous forme de labour mécanique et de semences aux riziculteurs ;
— le service de l'agriculture, pour les prêts de bœufs et de matériel agricole aux cultures autres que le coton et le riz.

— *Le crédit au commerce et à l'industrie*

Ce mode de financement de l'économie est très peu développé dans la province du Nord malgré des besoins évidents. La structure très centralisée des banques de la place ayant pour souci essentiel le virement des crédits à leur siège social, et le manque de confiance envers les hommes d'affaires camerounais en sont les principales causes.

Néanmoins, les espoirs sont fondés sur les récentes mesures gouvernementales visant à faciliter l'octroi du crédit par les banques commerciales aux hommes d'affaires camerounais.

III. 2. — ORIENTATIONS

Dans le domaine du commerce, avec l'entrée en activité de l'Office commercial camerounais, un effort sera fait pour assurer une distribution des produits de première nécessité à des prix raisonnables à l'ensemble de la province ;

L'Office céralier harmonisera les prix des denrées alimentaires, tandis que par un encadrement intensif, on s'efforcera d'organiser les producteurs, pour l'amélioration de la production et son écoulement dans des conditions satisfaisantes ;

Des études seront entreprises sur le système de transit et de transport général en vue de la détermination des coûts raisonnables.

III. 3. — PROJETS

Le programme portera sur la constitution des magasins d'approvisionnement dans certaines localités (chef-lieu d'arrondissement, de district et dans le monde rural).

(Coût des réalisations : 50 millions F. CFA).

CHAPITRE IV Tourisme - Hôtellerie

IV. 1. — SITUATION ACTUELLE ET PROBLEMES

Le Nord-Cameroun possède des potentialités touristiques rares en Afrique centrale : faune sauvage très variée, pittoresque (Kapsiki-Oudjilia - Centre massif),

Les réalisations faites au cours de la décennie écoulée portent sur :

— quatre parcs nationaux : Waza, Benoué, Boubandjida, Kala-Maloue ;
— création de nombreux circuits touristiques équipés de campements : Kousséri, Waza, Mora, Centre massif, Kapsiki, Garoua et Ngaoundéré ;
— un équipement d'accueil ;
— des hôtels à Garoua et Ngaoundéré.

Ce qui a permis de recevoir chaque année plus de 7.500 touristes pour la visite de nos parcs nationaux dont certains ont acquis une renommée internationale. Mais depuis quelques années, les Eaux et Forêts et les services du commissariat au Tourisme qui ont été à la base de ce développement du tourisme au Nord-Cameroun manquent de moyens.

Le principal problème demeure l'absence d'investissements nécessaires à la construction des hôtels et l'aménagement des parcs (pistes et création de puits d'eau), investissements qui dépassent de très loin la capacité financière des services intéressés.

IV. 2. — ORIENTATIONS

Les problèmes évoqués ci-dessus nécessitent l'élaboration d'un plan touristique comprenant :

— l'aménagement des parcs nationaux ;
— la création des pistes permanentes et ponts ;
— la construction de nouveaux hôtels à Waza, Maroua, Rumsiki et Kousséri ;
— la constitution d'une société hôtelière.

CHAPITRE V Enseignement - Formation Jeunesse et Sports

V. 1. — SITUATION ACTUELLE ET PROBLEMES

V. 1.1. — ENSEIGNEMENT — FORMATION

Enseignement primaire

La province du Nord est celle qui présente un taux de scolarisation très bas soit 35 % en 1974/75.

— le nombre de classes et de maîtres est insuffisant, dans plusieurs écoles ;

— les 3 ENIA de Pitoa, Ngaoundéré et Maroua n'ont pas une capacité suffisante pour faire face à la situation. Le tableau 5.1. donne le résumé de cette situation.

Enseignement secondaire

La situation dans l'enseignement secondaire est résumée dans le tableau 5.2.

— *Enseignement technique*

L'enseignement technique public dans la province du Nord se compose d'un collège d'enseignement technique industriel (CETI) et d'un collège d'enseignement technique commercial (CETC).

En outre on peut noter l'existence des SAR, SM et EM, réparties dans les préfectures et sous-préfectures.

Leur nombre est encore insuffisant.

V. 1.2. — JEUNESSE ET SPORTS

Les actions menées à ce niveau sont encore insuffisantes :

— le personnel enseignant est formé de quelques animateurs et animatrices non qualifiés ;

— les moyens d'action (locaux et véhicules) sont inexistants.

Pour le sport, la situation est caractérisée dans la province du Nord par une insuffisance de l'équipement de base et de l'encadrement.

V 2. — ORIENTATIONS

Les efforts porteront sur les points suivants :

— Augmentation des possibilités de recrutement (création des écoles nouvelles et extension des écoles existantes) :

— la construction des ENIA à Garoua, Yagoua et Kousséri pour la formation sur place des maîtres qualifiés.

Au niveau de l'enseignement secondaire et technique les efforts porteront sur :

— l'accroissement de la capacité des établissements existants et la création de CEG dans les arrondissements ;
— la construction de logements des professeurs ;
— la formation des techniciens qualifiés dans toutes les branches ;
— les activités sportives devront être renforcées par :
— la construction d'un stade omnisport à Garoua ;
— la construction des stades départementaux ;
— la réalisation des aires de sports ;
— la construction d'un gymnase d'entrainement à Garoua ;
— le renforcement des services de la Jeunesse et Sports.

V. 3. — PROJETS

Le programme portera sur la construction de 255 classes pour l'enseignement primaire.

(Coût de réalisation : 550 millions F CFA).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ECOLES PRIMAIRES EN 1974-1975
(Ensemble du Nord)

TABLEAU 5.1.

Départements	Nombre d'écoles		Nombre de classes		Nombre d'élèves		Nombre de Maîtres		Taux de scolarisation
	Publiques	Privées	Publiques	Privées	Publiques	Privées	Publiques	Privées	
Adamaoua	117	72	371	208	15.668	8.859	420	204	58 %
Benoué	156	26	463	88	20.781	3.121	492	74	36 %
Diamaré	115	18	423	81	21.894	3.859	425	82	28 %
Logone-et-Chari	48	2	137	3	6.13 1	173	168	6	29 %
Margui-Wandala	74	20	228	75	11.684	3.070	218	76	22 %
Mayo Danai	50	8	171	35	12.784	1.633	193	39	37 %
Total	**560**	**146**	**1.793**	**490**	**88.942**	**20.715**	**1.916**	**481**	**34 %**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ELEVES DE L'ENSEIGNMENT SECONDAIRE EN 1974-1975
(Ensemble du Nord)

TABLEAU 5.2. .

Départements	*Nbre d'établissements*			*Nombre de classes*			*Nombre de professeurs*			*Nombre d'élèves par professeur*	*Moyenne d'élèves par classe*
	Public	*Privé*	*Total*	*Public*	*Privé*	*Total*	*Public*	*Privé*	*Total*		
Aadamaoua	3	3	6	13	19	32	24	35	59	20	35
Bénoué	6	0	6	45	0	45	90	0	90	20	36
Diamaré	2	1	3	25	4	29	32	6	38	28	37
Logone-et-Chari	1	0	1	6	0	6	9	0	9	23	34
Margui-Wandala	2	1	3	9	4	13	15	8	23	19	31
Mayo-Danai	1	0	1	3	0	3	6	0	6	22	44
Total	**15**	**5**	**20**	**101**	**27**	**128**	**189**	**49**	**225**	**20**	**36**

CHAPITRE VI Santé et Affaires sociales

VI . 1. — SITUATION ACTUELLE ET PROBLEMES

Le secteur de la santé est encore très peu développé dans la province. Les problèmes les plus importants portent sur :

— l'insuffisance du personnel qualifié médical et para-médical ;
— l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;
— l'insuffisance des moyens d'équipement.

Le tableau ci-après présente la situation de la santé en 1973/74.

EVOLUTION DE LA SANTE DANS LA PROVINCE DU NORD EN 1973/74
TABLEAU VI. 1

Départements	Nbre de formations sanitaires		Nbre d'habitants pour 1 médecin	Nbre d'habitants pour 1 lit d'hôpit.	Personnel médical
	Public	Privé			Nationaux
Adamaoua	27	16	27.000	612,9	58
Bénoué	42	5	28.000	941	63
Margui-Wandala	13	15	59.000	1.063	45
Diamaré	27	9	64.000	1.052	15
Mayo-Danaï	11	4	181.000	2.098	18
Logone-et-Chari	11	1	106.000	2.030	13
Total	**131**	**50**	—	—	**212**

Education sanitaire

Les interventions sont très rares dans le domaine de l'éducation sanitaire. Les villes se développent dans les conditions peu satisfaisantes en matière d'hygiène et de salubrité publique.

En ville comme en milieu rural, l'eau potable est rare, ce qui engendre plusieurs maladies à savoir :

— la bilharziose dans le secteur de Yagoua ;
— le choléra surtout dans le département du Logone-et-Chari.

VI. 2. — ORIENTATIONS

L'objectif « Couverture sanitaire totale de la province » à l'horizon de 1980 sera recherché par :

— la création d'un laboratoire provincial à Garoua ;
— les extensions de l'hôpital provincial de Garoua ;
— les extensions des hôpitaux de Kousséri, Mokolo, Yagoua et Kaélé ;
— la construction et l'aménagement des formations sanitaires intéressant principalement le monde rural ;
— le renforcement des services d'hygiène de Garoua et des autres départements.

VI. 3. — PROJETS

Le programme portera sur la construction de 12 dispensaires communaux et la réfection des centres de santé existants.

(Coût de réalisation : 50 millions de francs CFA).

CHAPITRE VII Aménagement des centres urbains

VII. 1. — SITUATION ACTUELLE

VII. 1 — ÉLECTRIFICATION —ADDUCTION D'EAU

L'électrification de Guider, Mokolo, Yagoua, Ngaoundéré et Kousséri a été réalisée par la SONEL ainsi que de nombreux travaux d'extension dans les villes de Garoua et de Maroua.

La Société nationale des eaux du Cameroun (S.N.E.C.) s'efforce de faire aboutir les études d'adduction d'eau des villes qui ne sont pas encore desservies telles que Ngaoundéré, Mokolo, Kousséri et Yagoua.

Dans certaines villes comme Kousséri, le problème d'entretien des rues, d'assainissement et de financement des investissements relatifs à la distribution de l'électricité et de l'eau reste encore entier.

VII. .2. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

— Postes

L'infrastructure postale reste encore très peu développée dans la province. L'équipement en personnel et matériel est insuffisant, l'acheminement du courrier accuse un retard considérable.

— Télécommunications

Des progrès notables ont été faits au cours du IIIe Plan avec la réalisation d'un certain nombre de centres téléphoniques à Garoua, Maroua, Ngaoundéré et Kousséri.

Enfin la construction de 12 stations relais a été réalisée. Cet effort est à poursuivre, puisque les villes de Mokolo, Kaélé, Guider et Yagoua restent encore enclavées.

VII. 2. — ORIENTATIONS

Afin de remédier à tous les problèmes qui se posent à l'aménagement des centres urbains, le IVe Plan provincial du Nord entreprendra pour sa part une politique d'assainissement dont l'objectif serait :

— de limiter le périmètre urbain par une répartition rationnelle du terrain ;
— de tracer des rues dans les quartiers dépourvus ;
— de mettre en état de viabilité certains quartiers et d'y créer des écoles et des dispensaires ;
— d'entreprendre des grands travaux d'assainissement notamment dans les villes de Maroua et Kousséri où le problème de drainage des eaux de pluies se pose avec acuité ;
— de procéder aux extensions des centres téléphoniques existants et de doter les villes de Mokolo, Yagoua, Guider, Kaélé et Mora des équipements téléphoniques.

CHAPITRE VIII Aménagement des campagnes

VIII. 1. — SITUATION ACTUELLE ET PROBLEMES

Certaines réalisations ont été opérées dans ce secteur, notamment la mise en place des projets de développement intégré de la sous-préfecture de Guider et l'aménagement du Nord-Est Benoué. L'aménagement de la vallée de la Benoué (Lagdo) et du Logone sera réalisé grâce à la régularisation du cours d'eau de ce dernier

De nombreux travaux restent à entreprendre en particulier la réalisation du projet de désenclavement de certaines régions et de la grande dorsale qui groupe :

— Ouest Faro secteur de Tchamba ;
— secteur de Kontcha ;
— route Garoua — Mokolo impraticable presque toute l'année.

En outre, le problème de ravitaillement des zones rurales en eau potable reste entier.

VIII. 2. — ORIENTATIONS

Le IVe Plan mettra l'accent sur :

— l'achevement de la grande dorsale ;
— le désenclavement des régions isolées (Ouest Faro-Kontcha—Goulfei) ;
— la participation à l'exécution du programme routier de la Commission du Bassin du Lac Tchad ;
— l'entretien des routes ;
— la réalisation des puits dans le monde rural.

VIII. 3. — PROJETS

Le programme portera sur la construction de barrages de retenue d'eau et des points d'eau, ainsi que sur l'ouverture de 500 kms de pistes de collecte.

(Coût de réalisation · 118 millions F CFA).

CHAPITRE IX Information et Culture

IX. 1. — SITUATION ACTUELLE ET PROBLÈMES

Au cours du IVe Plan le programme de radio Garoua qui vient d'être doté d'un émetteur récepteur de 100 KW sera aménagé de façon à ce qu'il puisse être une solution au problème de l'information et de la culture.

IX. 3. — ORIENTATIONS

Elles sont de trois ordres :

— Amélioration qualitative et quantitative de l'information ;
— Equipement des services en moyens nécessaires ;
— Promotion des activités culturelles.

IX. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la création de 4 foyers culturels.

(Coût des réalisations : 16 millions F CFA).

CHAPITRE X Equipements administratifs

X. 1. — SITUATION ACTUELLE

Au cours du IIIe Plan, les communes de la province du Nord ont fait d'importants efforts pour doter certaines mairies de bureaux devant abriter leurs services. Mais ces efforts ont été freinés par l'ampleur des problèmes posés par le coût des constructions, du mobilier et du personnel.

X. 2. — ORIENTATIONS

Pour accroître l'efficacité des services publics, les actions du IVe Vlan provincial chercheront à remédier à certains cas de sous-administration caractérisée, en équipant ceux-ci des bâtiments et du matériel technique nécessaires.

X. 3. — PROJETS

Le programme portera sur l'équipement des communes et syndicats de communes.

(Coût des opérations: 240 millions F CFA).

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEURS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENT : NORD
(en millions de francs)

Secteurs / Sources de financement	Economie rurale	Energie mines insdustrie artisanat	Commerce transports institut. financières	Tourisme hôtellerie	Enseignement jeunesse et sports	Santé et affaires sociales	Aménagement des centres urbains	Amenagement des campagnes	Information et culture	Equipement adminis. et autres administrations	Total
Communes	103		50	—	550	48	—	118	16	240	1.125
Coopératives											
SOCOOPED		6									6
CENADEC											
Sociétés privées et particuliers	1.993					2					1.995
ZAPI											
Sources communes X	295	31									328
Total	**2.393**	**37**	**50**	—	**550**	**50**	—	**118**	**16**	**240**	**3.445**

X Projets financés conjointement

PROVINCE

DU NORD-OUEST

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1. — SITUATION ET DIMENSION

La Province du Nord-Ouest est limitée au Nord et à l'Ouest par la République fédérale du Nigeria; au Nord-Est par la province du Nord; à l'Est et au Sud par la province de l'Ouest et au Sud-Ouest par la province du Sud-Ouest. Sa superficie, d'environ 17.910 km², est presqu'entièrement recouverte de savane qui en fait une zone d'élevage par excellence.

2. — SITUATION ADMINISTRATIVE

La province compte 5 départements, 10 arrondissements, 1 district et 12 communes.

3. — POPULATION

La population est estimée à 809.000 habitants répartie dans différents départements, comme l'indique le tableau ci-dessous.

TABLEAU : I

Département	Superficie/km²	Population (en milliers)	Densité/km²
Bui	2.160	126	58
Donga-Mantung	4.280	137	32
Mentchum	6.230	183	29
Momo	2.070	95	46
Mezan	3.170	268	84
Total	**17.910**	**809**	**45**

4. — PROBLÈMES FONDAMENTAUX

Les problèmes fondamentaux de la province peuvent se résumer comme suit :
— l'insuffisance et l'inadaptation des infrastructures de communication;
— l'absence des activités industrielles;
— le manque d'équipements sociaux surtout au niveau des zones frontalières;
— la dégradation des forêts et des terres;
— la faiblesse de reboisement.

DEUXIÈME PARTIE : LES PROGRAMMES

HAPITRE I

Economie rurale

1.— SITUATION ACTUELLE

I. 1.1. — AGRICULTURE

La province possède une variété de produits agricoles dont les principaux relèvent : des céréales, des stimulants, des oléagineux, des cultures maraîchères.

Céréales

Avec une production annuelle de 50.000 tonnes environ, le maïs constitue la base de l'alimentation des habitants de la province. En 1973/74, la production du riz a été de 6.300 tonnes.

Stimulants

Dans la province, les principaux stimulants sont essentiellement le café arabica, le café robusta et le thé. De 1972/73 en 1973/74, leur niveau de production se présente comme suit :

TABLEAU 1.1.

Produit	Production année 1972/73 en kg	Production année 1973/74 en kg
Café arabica	8.965.817	7.724.500
Café robusta	180.286	134.496
Thé	741.000	801.000

Oléagineux

En 1973/74, la production des palmistes a été de 765 tonnes contre 1.000 tonnes en 1972/73.

Maraîchers

Actuellement, la production des maraîchers est en régression à cause de l'étroitesse du marché local et de l'éloignement des grands centres de consommation.

I. 1.2. — ÉLEVAGE

La province offre des pâturages et un climat en général favorable à l'élevage du gros bétail. Le Plan viande inscrit dans le IIIe Plan y a retenu la création de deux « Ranches » (Dumbo et Tadu/Jakiri). A l'heure actuelle, le « Ranch » de Dumbo est en début de fonctionnement.

La province comptait en 1974/75 près d'un million de têtes de bovins. Les départements les mieux fournis sont :

— Donga-Mantung 30 %
— Menchum 25 %

Le reste soit 45 % est partagé entre les départements de Momo, de Bui et Mezam.

Un petit projet de production de lait fonctionne à Bambili (Mezam).

L'élevage moderne de poulets est encore très modeste.

I. 1.3. — EAUX ET FORÊTS

En 1973/74, la production de grumes a atteint 106.300 m³ contre 73.000 m³ en 1972/73, soit une progression de plus de 45 %. Le bois scié a atteint 8.802 m³.

Les exportations de grumes ont enregistré un volume de 91.482 m³, soit 86 % de la production totale.

I. 1.4. — PECHE ET PISCICULTURE

La pêche fluviale est insignifiante et ne satisfait pas aux besoins des populations locales. L'approvisionnement de la province se fait grâce à l'importation de poissons congelés et de poissons provenant des étangs des communes et des particuliers.

I. 1.5. — LES STRUCTURES D'INTERVENTION

En dehors des interventions du ministère de l'Agriculture, d'autres actions sont menées par des Missions de développment et des coopératives.

La Mission Upper Noun Valley Development Authority (UNVDA) dont l'objectif est la promotion d'un développement intégré, cultive principalement le riz. En 1974, la superficie déjà cultivée était de 500 ha sur 3.000 prévus avec un rendement moyen de 2.000 kg/ha. Les cultures intercalaires sont le soja et le haricot qui ont donné des résultats intéressants.

La Mission Wum Development Authority (WADA) qui a pour but la mise en valeur du périmètre de Wum, avait exécuté en 1974/75 un programme d'extension qui incluait les paysans locaux dans ces activités. Elle utilise 144 personnes environ. Les coopératives sont au nombre de 9 unions qui groupent 251 sociétés ou coopératives de base.

I. 2. — PROBLEMES

Le développement de ce secteur est freiné par :

— la faiblesse de l'encadrement des agriculteurs et des éleveurs ;
— la petite taille des exploitations embrassant une grande diversité de production ;
— le vieillissement de plantations ;
— l'inorganisation du commerce des produits vivriers ;
— l'insuffisance des pistes de collecte et absence d'entretien ;
— l'insuffisance d'eau pour la culture de riz ;
— l'approvisionnement insuffisant et irrégulier en aliment de bétail et produits vétérinaires ;
— l'insuffisance des équipements.

I . 3. — ORIENTATIONS

Les actions du IVe Plan concerneront surtout :

— la régénération, l'entretien et la diversification de la production ;
— l'accroissement des moyens d'intervention des structures existantes ;
— la mise en état permanente des pistes de collectes ;
— le renforcement de l'encadrement dans le domaine de l'agriculture ;
— l'irrigation pour la riziculture ;
— l'incitation à l'organisation des coopératives de production et de commercialisation des cultures vivrières ;
— le reboisement en savane et en zone de transition ;
— la création des pépinières au niveau de chaque arrondissement ;
— l'intensification de la pisciculture.

I . 4. — PROJETS

I. 4.1.— AGRICULTURE

Le programme portera sur le développement des cultures vivrières et fruitières, du palmier à huile. L'installation des jeunes agriculteurs ; la construction des bureaux des coopératives et des magasins de stockage.

(Coût des opérations : 864 millions).

I. 4.2. — ÉLEVAGE

Les actions concerneront l'intensification de l'élevage ; la production des bêtes pour culture attelée ; la construction des abattoirs et marchés de bétail, la production de la provende et fourrage ; la fabrication du fromage ; la délimitation des terrains pour éleveurs et agriculteurs.

(Coût des opérations : 366,4 millions de francs CFA).

I. 4.3. — PÊCHE ET PISCICULTURE

Les réalisations porteront sur la construction et l'aménagement des étangs

(Coût des opérations : 67 millions de francs CFA).

CHAPITRE II — Energie - Mines - Industries - Artisanat

II. 1. — SITUATION ACTUELLE

II. 1.1. — ÉNERGIE

La ville de Bamenda est alimentée en électricité par une centrale thermique Quelques groupes électrogènes et centrales thermiques de faible importance fonctionnent également dans certains centres importants.

II. 1.2. — MINES

Au cours du IIIe Plan, des études ont été effectuées dans ce domaine surtout dans la région de Nwa, département de Donga-Mantung. Ces dernières devront se poursuivre pendant la période du IVe Plan.

II. 1.3. — INDUSTRIE

L'activité industrielle est peu importante, et revêt souvent un caractère artisanal On distingue :

— un complexe agro-industriel de la Ndu Tea Estate
— des petites usines de décorticage de café et du riz ;
- quatre boulangeries et une fabrique artisanale de fromage ;
— trois menuiseries ;
— trois grandes entreprises de bâtiment ;
— quatre imprimeries ;
— quatre unités de production en construction métallique.

II. 1.4. — ARTISANAT

La production artisanale du Nord-Ouest est encore traditionnelle et basée essentiellement sur la fabrication de petits objets. Ce secteur occupe près de 1 800 personnes.

II. 2. — PROBLÈMES

Ce secteur souffre encore :

— de l'insuffisance d'énergie électrique ;
— de l'absence d'industries importantes ;
— de l'inorganisation de la profession des artisans.

II. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, il faudra diriger l'action vers :

— l'électrification des chefs-lieux des départements et agglomérations importantes ;
— l'équipement des industries existantes :
— la création et la promotion des unités industrielles ;
— la création d'un organisme provincial de coordination et d'harmonisation de l'artisanat.

II. 4. — PROJETS

Le programme du secteur portera sur la construction du barrage hydroélectrique de Mentchum, l'électrification des chefs-lieux des départements et des agglomérations importantes, la création d'une unité de décorticage de riz à Ndop, l'extension de la Ndu Tea Estate, la remise en marche de la savonnerie de Bessi et des complexes agro-industriels de Ntem et de Santa.

(Coût des réalisations hormis le barrage de Mentchum : 83,5 millions de francs CFA).

CHAPITRE III Commerce - Transports - Institutions financières

III. 1. — SITUATION ACTUELLE

III. 11. — COMMERCE

Les activités commerciales sont très peu développées et mal organisées dans la province du Nord-Ouest.

La commercialisation des produits vivriers et manufacturés est assurée par des petits et moyens commerçants.

Le commerce des produits d'exportation est assuré par des coopératives. Le café constitue le principal produit d'exportation de la province.

III. 1.2. — TRANSPORTS

Transports routiers

Les cars, les taxis et les camions, appartenant aux privés assurent le trafic routier de la province.

Transports aériens

La Cameroon Airlines a ouvert la ligne Douala-Tiko-Mamfé-Bali, Dschang, qui dessert la province.

III. 1.3. — INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banques

La couverture bancaire est très insuffisante. Quatre agences des banques commerciales sont installées uniquement à Bamenda.

« Le Crédit Union »

Le « Crédit Union » répandu dans la province groupait 22 sociétés avec 4.100 adhérents en 1974.

Au cours de cette période, les cotisations ont été évaluées à 73 .664.575 francs et les crédits distribués ont atteint un montant de 136.626.725 francs.

Établissements financiers

ASSURANCES

Trois agences d'assurance sont localisées à Bamenda. Il s'agit de la Mutuelle agricole, du « Royal Exchange » et de la Société camerounaise d'Assurances et de Réassurances (SOCAR).

III. 2. — PROBLÈMES

Les problèmes les plus importants sont :

— l'inorganisation du secteur commercial ;
— la multiplication des coopératives peu viables ;
— l'inorganisation du syndicat des transporteurs ;
— l'absence des agences de la Banque camerounaise de Développement (BCD) et du Fonds national de Développement rural (FONADER).

III. 3. — ORIENTATIONS

Le secteur est encore embryonnaire et très mal organisé. Les actions au cours du IVe Plan tendront à :

— l'organisation des coopératives, du commerce des produits vivriers et du commerce de gros et de détail ;
— la création de brigades de contrôle des prix ;
— l'amélioration du réseau routier existant ;
— l'extension des agences bancaires et d'assurance ;
— la réorganisation du syndicat des transporteurs ;
— l'implantation des agences de la BCD et du FONADER.

III. 4. — PROJETS

On procédera au cours du IVe Plan à la construction et à la réfection de 11 marchés.

(Coût : 296 millions de francs CFA).

CHAPITRE IV Tourisme - Hôtellerie

IV. 1. — SITUATION ACTUELLE

Il existe dans la province, deux hôtels ayant une capacité d'accueil d'environ 32 chambres.

Dans l'ensemble, les activités touristiques restent encore embryonnaires dans la province.

IV. 2. — PROBLÈMES

L'évolution du tourisme se heurte :

— au mauvais état de voies de communications ;
— à l'absence d'aménagement des sites touristiques ;
— à l'insuffisance des structures d'accueil ;
— à l'inefficacité du syndicat d'initiative du tourisme.

IV. 3. — ORIENTATIONS

Pour promouvoir le tourisme, l'on s'efforcera au cours du IVe Plan :

— d'améliorer davantage le réseau routier ;
— de créer un musée provincial ;
— d'organiser la production artisanale ;
— de développer l'hôtellerie ;
— de faire revivre le syndicat d'initiative du tourisme.

CHAPITRE V Enseignement - Formation Jeunesse et Sports

V. 1. — SITUATION ACTUELLE

V. 1.1. — ENSEIGNEMENT — FORMATION

Enseignement primaire

En 1974/75, l'enseignement primaire comptait 398 écoles contre 381 en 1973 / 74. Les effectifs du personnel enseignant étaient en régression, passant de 2.569 en 1973/74 à 2.556 en 1974/75. Quant aux effectifs des élèves, 119.595 fréquentaient le primaire en 1974/75 contre 107.904 en 1973/74, soit une augmentation de 11 691 élèves.

Enseignement secondaire

On comptait en 1974/75, 20 établissements contre 18 en 1973/74. Dans la même période, les effectifs du personnel enseignant atteignaient 263 professeurs contre 240. Le nombre d'élèves passait de 4.700 en 1973/74 à 5.660 en 1974/75.

Enseignement technique

Dans l'ensemble, la situation de l'enseignement secondaire est caractérisée par une insuffisance de la capacité d'accueil.

L'enseignement technique est peu développé dans la province. La plupart des collèges techniques ne dispensent que l'enseignement commercial, les effectifs des élèves étaient de 1.400 environ en 1972/73.

V. 1.2. — JEUNESSE ET SPORTS

Dans le domaine du sport, le grand handicap reste l'insuffisance des installations sportives et d'encadrement des jeunes.

V. 2. — PROBLÈMES

Les principaux problèmes portent sur :

— l'insuffisance de la capacité des établissements secondaires ;
— l'insuffisance d'équipements sportifs et du personnel qualifié.

V. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan un accent sera mis sur :

— un effort soutenu des constructions des bâtiments scolaires, notamment dans les villes et les agglomérations frontalières ;
— l'intensification du recrutement des maîtres ;
— l'amélioration de la qualification des maîtres par le recyclage systématique de ceux en service et par la formation en quantité suffisante de nouveaux maîtres ;
— l'adaptation des programmes d'enseignement aux besoins réels de l'économie de la province ;
— l'encouragement des clubs des jeunes ;
— le développement et l'intensification des activités sportives.

V. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la construction des collèges privés et du Centre de formation commerciale à Forendo (Batibo).

(Coût : 414 millions de F CFA).

CHAPITRE VI Santé et Affaires sociales

VI. 1. — SITUATION ACTUELLE

VI. 1.1. — SANTÉ

Pour une population de 809.000 habitants, la province compte 10 hôpitaux (5 publics et 5 privés confessionnels) et 60 centres de santé. Il existe 4 centres de Protection maternelle et infantile (PMI) et à Bamenda 1 centre départemental de la médecine préventive.

L'hôpital de Bamenda est le mieux équipé en matériel et en personnel dans la province.

VI. 1.2. — AFFAIRES SOCIALES

L'action sociale publique dispose d'une assistance sociale dans chaque département et d'un chef de service provincial pour les deux provinces du Sud-Ouest et du Nord-Ouest avec résidence à Buéa. Parallèlement à l'action sociale publique existe l'action des missions religieuses avec deux orphélinats, des léproseries et une participation intense à la campagne d'éducation sanitaire des populations.

VI. 2. — PROBLÈMES

Le secteur de la santé et des affaires sociales souffre essentiellement de l'insuffisance des équipements et du personnel qualifié.

VI · 3. — ORIENTATIONS

Les efforts tendront à doter tous les hôpitaux départementaux d'un équipement adéquat en matériel et en personnel qualifié, à construire plusieurs centres de santé.

VI. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la construction de deux centres de santé, d'une polyclinique, de deux pro-pharmacies et de logements pour le personnel.

(Coût des réalisations : 90,7 millions de francs CFA).

CHAPITRE VII Aménagement des centres urbains

VII. 1.— SITUATION ACTUELLE

VII. 1.1. — URBANISATION ET HABITAT

Les centres urbains de la province sont encore construits sans aucun plan d'urbanisme. Les villes demeurent sous-équipées, la construction de logements progresse de façon anarchique.

VII. 1.2. — VOIRIE URBAINE

En dehors de la ville de Bamenda qui compte à peine 20 km de voie bitumée, les autres centres urbains de la province sont dotés de voies non revêtues en mauvais état.

VII. 1.3. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

La plupart des bureaux de poste d'une capacité limitée sont en mauvais état. L'acheminement du courrier est assuré par des services privés.

Les unités administratives du Nord-Ouest manquent encore de moyens de communication rapide. Seule la ville de Bamenda est reliée directement au réseau téléphonique automatique.

VII. 1.4. — ÉLECTRIFICATION ET ADDUCTION D'EAU

Le développement de l'énergie électrique est insuffisant. Mais la province dispose de nombreux sites hydroélectriques exploitables.

Le réseau de distribution d'eau dans la ville de Bamenda est loin de satisfaire la demande actuelle.

VII. 2. — PROBLÈMES

Les problèmes les plus importants sont les suivants :

— l'insuffisance des équipements des services publics ;
— la saturation du réseau de télécommunication existant ;
— l'insuffisance des adductions d'eau et de l'électrification des villes.

VII. 3. — ORIENTATIONS

Les efforts du IVe Plan porteront sur :

— le développement des adductions d'eau notamment à Bamenda où un second réservoir est nécessaire ;
— l'électrification de certains centres urbains ;
— l'établissement des plans d'urbanisme des villes secondaires.

VII. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la création de deux petites pistes d'atterrissage privées.

(Coût : 3 millions de francs CFA).

CHAPITRE VIII

Aménagement des campagnes

VIII. 1. — SITUATION ACTUELLE

En 1973-1974, le réseau routier comptait 638 km. Ces pistes communales et de collecte sont en nombre insuffisant pour faciliter l'évacuation des produits des campagnes vers les villes.

Hydraulique villageoise

Les points d'eau potable existants dans la campagne sont en nombre insuffisant pour satisfaire les besoins des populations. Les efforts commencés au IIIe Plan devraient être poursuivis en vue d'améliorer et d'étendre les points d'eau aménagés dans l'ensemble de la province.

VIII. 2. — PROBLÈMES

— L'insuffisance des pistes de collecte et de désenclavement ;
— le manque d'équipement en milieu rural ;
— le manque d'eau potable dans certaines régions de la province, constituent les problèmes de ce secteur.

VIII. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, les actions s'orientent essentiellement vers la réfection, le renforcement des pistes de collecte et l'ouverture des pistes de désenclavement ; l'accent sera mis sur : la construction des points d'eau et l'aménagement des places des marchés.

VIII. 4. — PROJETS

Il est prévu la réalisation et la réfection des routes, des pistes, des ponts et des buses.

(Coût : 80 millions de francs CFA)

CHAPITRE IX Information et Culture

IX. 1. — SITUATION ACTUELLE

En matière d'information, le Nord-Ouest ne dispose d'aucun équipement. Les émissions sont diffusées par radio Buéa (province du Sud-Ouest). Au niveau de la province fonctionne une délégation de l'information et de la culture. Un petit musée est installé à Bamenda..

IX. 2. — PROBLÈMES

Les problèmes du secteur sont :
— l'achat incontrôlé des antiquités et autres objets d'art ;
— l'absence de troupes provinciales de danses traditionnelles.

IX. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan on s'efforcera de :
— faire parvenir à temps aux lecteurs du Nord-Ouest les quotidiens nationaux (ACAP et CT) ;
— construire et équiper le musée provincial ;
— installer une radio émettrice ;
— construire des maisons de la culture dans chaque département ;
— créer des troupes départementales et provinciales des danses traditionnelles ;
— réglémenter la vente des objets d'art et des antiquités.

CHAPITRE X Equipements administratifs

X. 1. — SITUATION ACTUELLE

Services administratifs

Les services administratifs au Nord-Ouest souffrent du manque de moyens nécessaires (bureaux, personnel, matériel, crédits...) pour assurer correctement les responsabilités qui leur sont confiées.

X. 2. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, des efforts seront faits pour doter les services de moyens suffisants, leur permettant d'accomplir leur mission.

Une étude pour le regroupement des communes sera entreprise dans la province pendant la période du IVe Plan.

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEURS ET SOURCES DE FINANCEMENT NORD-OUEST
(en millions de francs CFA)

	Économie rurale	Énergie Mines Industrie Artisanat	Commer. Transp. Institut. finance	Tourisme Hôtellerie	Enseign. formation sport	Santé et Affaires sociales	Aménag. des centres urbains	Aménag. des campagnes	Information et Culture	Équip. Admi. et autres	Total
Commune	45			3							48
Coopératives	202										202
SOCOPED											—
CENADEC											—
Société privée ou particuliers	800	83,5		1	414	70	3				1451,5
ZAPI											
Sources communes	170,4		296	18		20,7		80			585,1
TOTAL	**1297,4**	**83,5**	**296**	**18**	**414**	**90,7**	**3**	**80**			**2286,6**

* Projets financés conjointement

PROVINCE

DE L'OUEST

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1. — SITUATION ET DIMENSION

Le territoire de la province de l'Ouest est situé dans une zone de hauts plateaux parsemée de massifs montagneux.

Sa superficie d'environ 13.700 km² compte trois zones naturelles

— la forêt biafréenne, notamment le long de la route Petit-Diboum—Yabassi ;

— la forêt semi-décidue occupant généralement les plateaux moyens ;

— les savanes péri-forestières qui couvrent de larges espaces dans la partie septentrionale.

2. — SITUATION ADMINISTRATIVE

La province de l'Ouest comprend 6 départements, 17 arrondissements, 8 districts, 19 communes et plus d'une centaine de chefferies traditionnelles.

3. — POPULATION

Dans la province, la population se répartit en 1972 comme suit :

TABLEAU N° 1

Départements	Population urbaine	Population rurale	Total	Taux d'accroissement
Mifi	102.000	187.000	289.000	5,0
Haut-Nkam	49.000	97.000	146.000	2,5
Menoua	30.000	175.000	205.000	2,4
Ndé	17.000	88.000	105.000	2,4
Bamboutos	16.000	127.000	143.000	3,6
Bamoun	48.000	147.000	195.000	2,9
Ensemble	**262.000**	**821.000**	**1.083.000**	**2,2**

4. — PROBLÈMES FONDAMENTAUX

La province souffre essentiellement :

— du surpeuplement de la partie centrale ;

— de l'absence des industries de transformation des produits agricoles.

DEUXIÈME PARTIE : LES PROGRAMMES

CHAPITRE I Economie rurale

I. 1. — SITUATION ACTUELLE

I. 1.1. — AGRICULTURE

L'agriculture de la province présente une gamme très variée de céréales, de stimulants, d'oléagineux et des cultures maraîchères.

En 1973/74, la situation des principaux produits végétaux était la suivante

Produits	Tonnage
Café arabica	16.416
Café robusta	15.478
Cacao	780
Palmistes	4.230
Tabac	728
Bois	20.461 m³
Ecorces médicinales	436
Maïs	300.000
Arachide	144.000
Haricot-dolique	54.700
Macabo-taro	271.000
Bananes	260.000
Pomme de terre	10.000
Ignames	134.000
Cultures maraîchères	20.000

I. 1.2. — ÉLEVAGE

La province de l'Ouest est le premier producteur du petit bétail et le troisième du gros bétail, après le Nord et le Nord-Ouest. En 1973/74, le cheptel était estimé comme suit :

TABLEAU 1 1

Animaux	Nombre de têtes	Nombre vendus
Bovins	97.554	6.688
Ovins	350.000	143.774
Caprins	400.000	213.689
Porcins	350.000	275.221
Volailles	3.500.000	1.147.765
Lapins		18.742
Equins		210

Pendant la même période, l'exploitation de ce cheptel s'est faite de la façon suivante.

TABLEAU 1 2

Espèces	Exploitation hors de la province	Abattage contrôlé
Bovins	2.875	13.813
Ovins	15.404	2.301
Caprins	28.153	3.776
Porcins	10.707	13.185
Veaux	—	25
Lapins	5.522	
Volailles	316.155	—
Œufs	304.915	—

I. 1.3. — EAUX ET FORÊTS

Les forêts de la province actuellement soumises au régime forestier national couvrent une superficie de 48.063 ha se répartissant comme suit :

Réserves forestières	45.837 ha
Boisements domaniaux artificiels	2.226 ha

La consommation actuelle de bois dans la province se situe autour de 2,5 millions de stères par an alors que les besoins sont estimés à 24 millions de stères.

I. 1.4. — PECHE ET PISCICULTURE

La pêche est artisanale tant sur le plan de matériel et méthodes de pêche que sur celui de la conservation de poisson. La production provinciale en 1973/74 est estimée à plus de 15 tonnes.

Quant à la pisciculture, un grand nombre d'étangs est en état d'abandon.

I. 1.5. — LES STRUCTURES DE DÉVELOPPEMENT

Les structures de développement sont dominées dans la province de l'Ouest par deux coopératives : l'Union des coopératives de café arabica de l'Ouest (UCCAO) et l'Union des coopératives de café robusta de l'Ouest Cameroun (UCCROCAM).

I. 2. — PROBLÈMES

De nombreux problèmes freinent le développement de ce secteur et portent généralement sur

— la petite taille des exploitations embrassant une grande diversité de production,
— le vieillissement des plantations,
— la faiblesse de l'encadrement dans le domaine agricole,
— l'inorganisation du commerce des produits vivriers,
— l'insuffisance et l'absence d'entretien des pistes de collecte,
— l'insuffisance d'eau pour la culture du riz,
— l'approvisionnement insuffisant et irrégulier en aliment de bétail et en produits vétérinaires,
— l'insuffisance des équipements et de l'encadrement des éleveurs.

I. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, une attention particulière sera portée sur :
— la création d'industries basées sur les produits agricoles locaux ;
— la mécanisation de l'agriculture ;
— la production et la distribution des semences sélectionnées tant des cultures industrielles que vivrières ;
— la régénération des plantations caféières par l'arrachage des vieux plants ;
— la vulgarisation des porcheries et poulaillers modernes ;
— la diffusion des jeunes animaux et des produits zoosanitaires parmi les éleveurs ;
— l'empoissonnement du grand lac créé par le barrage de Bamendjin ;
— la poursuite de la vulgarisation de la pisciculture en milieu rural par le Centre national piscicole de Foumban ;
— le renforcement des coopératives dans tous les secteurs de la production ;
— la formation des adhérents et des cadres des coopératives.

1. — PROJETS

I. 4.1. — AGRICULTURE

Le programme portera sur la relance de la cacaoculture (objectif 15.000 tonnes) et l'intensification de la production vivrière : maïs : 450.000 tonnes, arachide : 300.000 tonnes, haricot-dolique : 100.000 tonnes.

(Coût des réalisations : 670 millions F CFA).

I. 4.2. — ÉLEVAGE

Le programme portera sur l'intensification de l'élevage du gros et petit bétail et de l'aviculture ; la construction des boucheries et aires d'abattage.

(Coût des réalisations 664 millions F CFA).

I. 4.3. — EAUX ET FORÊTS

L'action portera sur le reboisement d'environ 2.500 ha de savane.
(Coût de l'opération 250 millions F CFA).

I. 4.4. — PECHE ET PISCICULTURE

Création des étangs communaux dans le Haut-Nkam.
(Coût des réalisations : 5,1 millions F CFA).

I. 4.5. — COOPÉRATIVES

Equipement de la quasi totalité des coopératives.
(Coût de l'opération : 741,5 millions F CFA).

CHAPITRE II Energie - Mines Industries - Artisanat

II. 1. — SITUATION ACTUELLE

II. 1.1. — ÉNERGIE

Les villes de Bafoussam, Bafang et Foumban disposent de centrales thermiques tandis que Dschang a une centrale hydroélectrique. En dehors de ces villes, Bangangté, Mbouda, Foumbot et Banjoun sont éclairées à partir de la centrale de Bafoussam

La capacité totale de toutes ces centrales était de 7.273.000 kwh en 1973/74 Il faut signaler que la SONEL se propose de construire une ligne de 90 kw entre Douala et Bafoussam et deux lignes de 30 kw Bafoussam-Dschang et Bafoussam-Bamenda

II. 1.2. — MINES

Le seul minerai connu de la province est la bauxite de Fongo-Tongo dont les réserves sont estimées à 40 millions de tonnes. Il existe également plusieurs sources d'eaux minérales, mais aucune étude n'a encore déterminé leur valeur. On signale enfin des indices de fer et de houille à Dschang.

II. 1.3. — INDUSTRIE

Le secteur industriel de la province de l'Ouest est encore très embryonnaire puisqu'on y compte seulement trois entreprises.

L'usine de la Société anonyme des brasseries du Cameroun est la plus importante entreprise de la province.

L'évolution de sa production et des effectifs employés est donnée dans le tableau ci-après

TABLEAU 2 1

Années	PRODUCTION		NOMBRE DE SALARIES			
	Bière hl	Boissons gazeuses hl	Expatriés	Titulaires nationaux	Temporaires	Total
1972/73	99.100	80.000	6	293	42	341
1973/74	120.000	79.100	5	275	26	306
1974/75	150.000	70.000	...	...	...	

— La savonnerie de l'Ouest

Elle est entrée en service en novembre 1973 toutefois elle a fonctionné difficilement faute d'encadrement technique et de gestion. Malgré les arrêts fréquents de l'usine, sa production a été de 57.125 tonnes de savon au 30 juin 1974.

— L'imprimerie

Ce secteur est représenté par l'Imprimerie de l'Ouest qui a une succursale à Douala. En 1973/74, elle a produit 140 tonnes de papiers divers. Elle emploie 33 personnes, dont 1 technicien expatrié et 3 cadres. Les salaires versés ont atteint plus de 9,5 millions de francs CFA/an.

II. 1.4. — L'ARTISANAT

Dans la province, on distingue deux types d'artisanat

L'artisanat de production dont le plus important secteur est la couture et l'artisanat d'art qui fabrique les objets divers et dont le centre est à Bamoun.

II. 2. — PROBLÈMES

La province se heurte aux problèmes qui se rapportent essentiellement sur
— l'insuffisance des industries,
— l'inorganisation du secteur artisanal,
— l'insuffisance de la formation professionnelle.

II. 3. — ORIENTATIONS

Les actions du IVe Plan tendront à
— satisfaire la demande en énergie,
— intensifier la recherche minière,
— promouvoir le secteur industriel,
— développer et organiser l'artisanat.

II. 4. — PROJETS

II. 4.1. — INDUSTRIE

Le programme portera sur l'implantation des unités de fabrication de jambon, huile d'arachide et soja, brosse de ménage et la construction d'une usine de concassage de palmistes.

II. 4.2. — ARTISANAT

Construction des centres artisanaux dans les chefs-lieux de départements.
(Coût total du secteur : 248,3 millions F CFA).

CHAPITRE III Commerce - Transports - Institutions financières

III. 1. — SITUATION ACTUELLE

III. 1.1. — COMMERCE

Commercialisation des produits d'exportation

Ce commerce concerne essentiellement le café, le tabac, la kola et les écorces médicinales.

La commercialisation des cafés arabica et robusta est assurée par les coopératives.

Le tabac et les écorces médicinales sont également commercialisés dans la province.

Commercialisation des produits vivriers.

Parmi les produits vivriers, le maïs est le plus commercialisé. En 1973/74, la production commercialisée avait atteint 75.000 tonnes.

Commercialisation des produits manufacturés

Elle est assurée par de nombreux commerçants qui vendent tous au détail. Aucun magasin de vente en gros n'existe dans la province.

III. 1.2. — TRANSPORTS

Transports routiers

En dehors des liaisons entre les grandes villes de la province où le trafic est assuré normalement, les chefs-lieux des départements et des arrondissements et la campagne sont encore mal desservis.

Transports aériens

Le transport aérien est encore mal développé dans la province. Trois aérodromes sont actuellement en activité et sont desservis par l'avion Twin Otter.

III. 1.3. — INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banques

Plusieurs agences des banques de dépôts sont déjà installées à Bafoussam et le mouvement se poursuit au niveau des chefs-lieux des départements. En outre, la Banque camerounaise de Développement y est représentée.

Établissements financiers

La province compte 3 sociétés d'assurances : la Mutuelle agricole du Cameroun, la Société nouvelle d'Assurance du Cameroun et les assurances générales.

III. 2. — PROBLÈMES

Parmi les plus importants problèmes de la province on peut relever :

— l'absence du commerce de gros ;
— le mauvais état des pistes villageoises ;
— l'inorganisation des circuits de commercialisation des produits alimentaires ;
— l'insuffisance d'équipement des pistes d'atterrissage.

III. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, des actions seront menées pour améliorer la situation de ce secteur. Les efforts porteront sur :

— l'organisation des circuits de commercialisation des produits vivriers ;
— la construction des marchés ;
— l'organisation du transport urbain et inter-urbain ;
— l'intensification du trafic aérien ;
— la mise en place des agences des établissements financiers.

III. 4. — PROJETS

Construction des marchés de bétails.

(Coût : 4 millions F CFA).

CHAPITRE IV Tourisme - Hôtellerie

IV. 1. — SITUATION ACTUELLE

La province de l'Ouest possède de grandes potentialités touristiques qui sont encore insuffisamment exploitées : sites naturels, folklore, art traditionnel. L'infrastructure hôtelière compte 16 hôtels avec 385 lits. Le nombre de nuités a atteint le chiffre de 53.630 en 1975.

IV. 2. — PROBLÈMES

Dans la province, les problèmes ci-après entravent le développement de ce secteur :

— l'inorganisation des circuits touristiques ;
— le mauvais état d'accès aux sites touristiques ;
— l'absence de publicité en matière touristique.

IV. 3. — ORIENTATIONS

Les potentialités touristiques de la province seront exploitées à fond. Pour ce faire, on s'efforcera de mettre en place des structures susceptibles de promouvoir ce tourisme.

IV. 4. — PROJETS

Le programme portera sur l'aménagement des sites et pistes d'accès, la réalisation d'un village de vacances et la construction d'un hôtel à Foumban.

(Coût des opérations : 165 millions F CFA).

CHAPITRE V Enseignement - Formation Jeunesse et Sports

V. 1. — SITUATION ACTUELLE

V. 1.1. — ENSEIGNEMENT — FORMATION

Enseignement primaire

La situation dans l'enseignement primaire a évolué comme l'indique le tableau ci-dessous :

TABLEAU 5.1.

		1971/72	1972/73	1973/74	1974/75
Écoles	— publiques	312	327	334	360
	— privées	350	409	379	381
	— parents	—	117	115	168
	— **Total**	**662**	**843**	**828**	**909**
Classes	— publiques	1.758		1 956	2 078
	— privées	1.505		1.600	1.592
	— **Total**	**3.263**		**3.649**	**3.727**
Maîtres	— publics	1.795	1.856	1 932	2.083
	— privés	1.536	1.627	1.600	1.592
	— **Total**	**3.331**	**3.483**	**3.532**	**3.675**
Élèves	— publics	108.992	112.013	118.08 2	135.574
	— privés	79.937	83.197	84.365	82.492
	— parents	—	7.867	7.602	20.566
	— **Total**	**188.929**	**202.077**	**210.049**	**238.632**

Enseignement secondaire

En 1974/75, la province de l'Ouest comptait 13 établissements d'enseignement secondaire public et 30 établissements privés, soit au total 43 établissements dont les effectifs sont résumés ci-après :

TABLEAU 5.2.

Désignation	**Général**		
Enseignement	**G**	**F**	**Total**
Public	5.183	1.732	6.915
Privé	8.499	3.151	11.650
Total	**13.682**	**4.383**	**17.565**

Enseignement technique

En 1974/75, la province de l'Ouest comptait 24 établissements techniques dont un collège public préparant au Certificat d'aptitude professionnelle, 5 sections artisanales rurales et ménagères, un collège et une école d'agriculture.

Ces établissements comptaient environ 3.500 élèves en 1974/75.

V. 1.2. — JEUNESSE ET SPORTS

Bien que certaines réalisations aient été faites dans ce secteur, les besoins restent encore importants.

La province compte actuellement :

— 1 foyer municipal à Bafoussam construit par la commune ;
— 2 foyers construits en matériaux définitifs à Bandjoun et à Bamendjou ;
— 7 foyers en matériaux provisoires ;
— 5 autres foyers en cours de réalisation ;
— 1 stade municipal à Bafoussam ;
— 3 stades (Mbouda, Dschang, Bandjoun).

V. 2. — PROBLÈMES

Les principaux problèmes qui se posent dans l'enseignement sont les suivants :
— le manque de bâtiments scolaires. Cette situation provient du fait qu'aucun programme de constructions scolaires n'a jamais été établi pour la province ;
— l'accroissement rapide des effectifs face à une pénurie de maîtres et d'écoles.

V. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, l'accent sera mis sur :
— la construction et l'équipement des écoles ;
— la formation des maîtres qualifiés ;
— la création d'un centre de service civique de participation au développement dans le Bamoun.

V. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la construction et l'aménagement des écoles et des logements des maîtres.

(Coût : 1.659,35 millions F CFA).

CHAPITRE VI Santé et Affaires sociales

VI. 1. — SITUATION ACTUELLE

La situation sanitaire est assez satisfaisante, mais il se pose le grave problème d'équipement des formations hospitalières publiques et de ravitaillement en médicaments.

Formations sanitaires

En 197475, on comptait dans la province :
— 13 hôpitaux dont 7 publics et 6 privés ;
— 7 dispensaires urbains, 17 centres de santé développés ;
— 23 centres de santé élémentaires, 6 centres départementaux de médecine préventive ;
— 13 dispensaires privés ;
— 34 dispensaires communaux ;
— 2 léproseries.

Par ailleurs, il existe 3 secteurs opérationnels des grandes endémies. La capacité hospitalière est de 3.469 lits dont 1.268 pour le secteur public.

Personnel médical

La province dispose actuellement de :
— 33 médecins, chirurgiens et dentistes ;
— 64 infirmiers d'État et infirmiers assistants ;
— 6 sages-femmes ;
— 78 infirmiers brevetés ;
— 90 aide-soignants et infirmiers journaliers.

VI. 2. — PROBLÈMES

Les problèmes du secteur concernent :
— l'insuffisance de formations sanitaires et de personnel qualifié ;
— le sous-équipement des formations sanitaires.

VI. 3. — ORIENTATIONS

Le IVe Plan s'efforcera :
— de développer la médecine préventive, la protection maternelle et infantile ;
— de doter les hôpitaux et centres de santé d'un équipement adéquat ;
— d'établir une coopération étroite entre médecins et guérisseurs.

VI. 4. — PROJETS

Les actions porteront sur la création, la construction et l'extension des dispensaires, centres de santé, hôpitaux, clinique et pro-pharmacie.

Coût : 254 millions F CFA.

CHAPITRE VII Aménagement des centres urbains

VII. 1. — SITUATION ACTUELLE

VII. 1.1. — URBANISME

La croissance rapide des villes n'a pas permis un aménagement régulier et continu des centres urbains.

Seule la capitale procinciale et les chefs-lieux de départements ont actuellement un plan directeur. Les autres villes secondaires n'ont qu'un plan sommaire.

VII. 1.2. — VOIRIE URBAINE

Dans le domaine de la voirie urbaine, il reste encore beaucoup à faire. La plupart des voies bitumées sont dégradées, faute d'entretient. Les services d'assainissement sont très irréguliers, faute d'équipements suffisants.

VII. 1.3. — ÉLECTRIFICATION ET ADDUCTION D'EAU

Seules les villes de Bafoussam, Dschang, Foumban, Mbouda, Bafang, Foumbot, Bandjoun sont déjà électrifiées. Les villes de Bafoussam, Dschang, Bafang, Foumban disposent d'une adduction d'eau.

VII. 1.4. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Toutes les préfectures et sous-préfectures disposent d'un bureau de poste. En 1974/75 on comptait 19 en exercice.

En ce qui concerne les télécommunications, les infrastructures comportent
— 1 central téléphonique automatique à Bafoussam
— 3 réseaux manuels : Bafang, Foumban, Koutaba
— 2 stations faisceaux hertziens · Bafoussam, Col de Bana
— 4 liaisons monovoies
— 8 secteurs radio.

VII. 2. — PROBLÈMES

Parmi les problèmes qui entravent l'évolution de la province, il faut relever
— le manque de plan d'urbanisme dans la plupart des villes ;
— l'insuffisance des terrains urbains aménagés pour l'extension des villes ;
— le sous-équipement des communes en hommes et en matériel.

VII. 3. — ORIENTATIONS

Les actions suivantes permettront au cours du IVe Plan le développement harmonieux des villes de la province. :

— l'établissement des plans cadastraux pour Bafoussam, Dschang, Foumban, Bafang, Mbouda et Bangangté ; les plans directeurs pour toutes les sous-préfectures, les plans sommaires pour les grands centres ;
— l'extension des périmètres urbains ;
— les adductions d'eau à Mbouda, Bangangté et dans les sous-préfectures ;
— l'électrification des sous-préfectures ;
— la construction des centraux téléphoniques à Bangangté, Mbouda, Dschang, Foumban et l'installation des liaisons téléphoniques entre les sous-préfectures et le réseau automatique national.

VII. 4. — PROJETS

Le programme portera sur le bitumage des rues des grandes villes, sur la construction des marchés, des gares routières et des abattoirs, sur l'équipement des services d'assainissement et sur la révision des plans directeurs des chefs-lieux.

(Coût des réalisations · 538 millions F CFA).

CHAPITRE VIII Aménagement des campagnes

VIII. 1. — SITUATION ACTUELLE

Grâce à l'effort des populations et des communes, la province a une infrastructure routière assez développée. On estime à 25 % la population de la province desservie en eau potable. Un seul village bénéficie actuellement de l'énergie électrique.

VIII. 2. — PROBLÈMES

En général, le secteur présente encore des insuffisances en pistes, en eau et en électricité.

VIII. 3. — ORIENTATIONS

Le IVe Plan entreprendra des actions portant sur :
— l'ouverture des pistes ;
— la création des points d'eau potable ;
— l'extension de l'électrification ;
— l'amélioration de l'habitat rural.

VIII. 4. — PROJETS

Le programme portera sur l'installation des jeunes, la construction des pistes, des ponts, des adductions d'eau et des points d'eau.

(Coût des réalisations : 365 millions F CFA).

CHAPITRE IX Information et Culture

IX. 1. — SITUATION ACTUELLE

IX. 1.1. — FORMATION

Il existe actuellement un centre de presse et d'information. La station provinciale de radio Bafoussam est en cours de construction.

IX. 1.2. CULTURE

En ce qui concerne la culture, on compte 6 salles de cinéma dont 5 fonctionnent. Les troupes théâtrales n'existent que dans les établissements scolaires bien que des efforts aient été entrepris pour créer des troupes permanentes.

IX. 2. — PROBLÈMES

Il convient de signaler dans ce secteur le problème de sous-information des populations.

IX. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, les efforts seront entrepris pour la mise en place des structures susceptibles de promouvoir et de valoriser la culture de renforcer l'information et d'équiper les centres culturels de la province.

IX. 4. — PROJETS

Il sera réalisé la construction d'une salle de cinéma à Mbouda.

(Coût de l'opération : 25 millions F CFA).

CHAPITRE X Equipements administratifs

X. 1. — SITUATION ACTUELLE

Sur le plan des équipements administratifs, la province de l'Ouest est insuffisamment pourvue. En dehors des préfectures, sous-préfectures et districts, la plupart de services publics provinciaux et départementaux sont installés dans des bâtiments privés loués par l'État.

X. 2. — PROBLÈMES

Il faut signaler que les services existants sont dispersés, ce qui occasionne des pertes de temps et des dépenses supplémentaires.

La pénurie des terrains à bâtir est l'un des handicaps qui freinent ce secteur. En outre, les services sont sous-équipés en matériel et en personnel.

X. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, on mènera une politique de regroupement des services administratifs par la construction des grands ensembles.

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEURS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENT OUEST
(en millions de francs CFA)

	Economie rurale	Energie, Mines, Industr. Artisanat	Commerce Transp. Instit. financ.	Tourisme hôtellerie	Enseignement Formation sport	Santé et affaires sociales	Aménagements des centres urbains	Aménagement des campagnes	Information et culture	Equipem. adminis. et autres adminis.	Total
Commerce	44,1	112		45			522	165		—	888,1
Cooperative	741,5	16,3									757,8
SOCOOPED											
Sté privée ou particuliers	1.145	120	4	120	1.659,35	226	16	200	25	—	3.515,3
ZAPI	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Source commune	400					28					428
Total	**2.330,6**	**248,3**	**4**	**165**	**1.659,35**	**254**	**538**	**365**	**25**	—	**5.589,2**

PROVINCE

DU SUD-OUEST

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1. — SITUATION ET DIMENSION

La province du Sud-Ouest est bordée au sud par l'Océan Atlantique, à l'est par la province du Littoral, au nord-est par la province de l'Ouest, au nord par la province du Nord-Ouest et à l'Ouest par le Nigeria.

Avec une superficie de 27.520 km², elle est couverte de forêts, de marécages, de montagnes et de plantations industrielles.

2. — SITUATION ADMINISTRATIVE

La province comprend 4 départements, 13 arrondissements, 1 district et 12 communes.

3. — POPULATION

Actuellement, la population de la province du Sud-Ouest est estimée à 550.000, avec une densité de 20 hab./km².

4. — PROBLÈMES FONDAMENTAUX

Les problèmes fondamentaux de l'économie de la province sont :

— l'inadaptation des complexes agro-industriels (C.D.C., PAMOL Limited) ;
— l'accaparement des terres cultivables dans Fako et Ndian ;
— l'absence totale de routes dans le département de Ndian et dans la sous-préfecture d'Akwaya dans le Manyu ;
— l'insuffisance des unités industrielles.

DEUXIÈME PARTIE : LES PROGRAMMES

CHAPITRE I

Economie rurale

1. — SITUATION ACTUELLE

1.1. — AGRICULTURE

L'agriculture est caractérisée par le rôle dominant de deux entreprises agro-industrielles, la Cameroon Development Corporation (C.D.C.) et la Pamol Cameroon Limited. Les cultures de subsistance occupent plus de 85 % de la population active rurale.

Dans la province, on rencontre une variété de produits agricoles comme l'indique les tableaux ci-après :

TABLEAU 1.1.

	1972/73	1973/74
Cacao	12.732	6.231
Café	7.021	3.447
Banane	15.254	13.500
Caoutchouc	11.179	— 14.350
Huile de palme	25.550	— 33.500
Palmistes	7.288	9.725
Thé	797	790
Poivre	50	10

TABLEAU 1.2. — **PRODUCTION EN TONNES**

Produits	Départements					Total
	Fako	*Meme*	*Ndian*	*Manyu*	*Superficie (ha) =*	*Production totale*
Plantains	2.000	8.500	310	10.000	4.200	20.810
Macabo	1.200	9.500	150	450	4.000	11.500
Igname	600	30	70	365	150	11.065
Maïs	400	—	180	—	600	580
Manioc	250	—	3.500	260	1.000	4.000
Haricot	20	—	450	20	250	490
Engusi	—	—	10	150	—	160
Riz	—	—	—	400	—	400
Pomme de terre	—	—	—	75	—	75
Oranges	—	—	180	120	—	300
Légumes	200	—	—	—	—	200

1.2. — ÉLEVAGE

Le cheptel bovin du Sud-Ouest est estimé à 12.000 têtes en 1973/74.

L'aviculture est active dans la province. En 1973/74, la ferme avicole de Muyuka a distribué à elle seule quelque 56.000 poussins d'un jour aux fermiers.

L'élevage porcin n'est pratiqué actuellement que par Upper Farms à Buéa et quelques particuliers dans le département du Fako.

1.3. — EAUX ET FORÊTS

En 1973/74, la production de grumes a atteint 106.300 m³ contre 73.000 m³ en 1972/73, soit une progression de plus de 45 %. Le bois scié produit a atteint 8.802 m³.

Environ 91 482 m³, soit 86 % de la production de grumes, ont été exportés ; le reste a été utilisé localement. Les plus importantes sociétés forestières sont : Cameroon Industrial Forest (C.I.F.), Timber Industry Cameroon (T.I.C.) et African Timber Company (A.T.C.).

I. 4. — PECHE ET PISCICULTURE

Le développement de la pêche se heurte à l'insuffisance d'équipement des pêcheurs et à la forte concurrence des Nigérians mieux équipés. Par ailleurs la production est mal commercialisée faute de moyens d'évacuation dans le Ndian.

La pisciculture semble, mal adaptée à la région à cause de la proximité de la mer. Actuellement un seul des 15 lacs récemment aménagés dans la province subsiste dans le Fako.

I 2. — PROBLÈMES

Les différents problèmes de ce secteur portent sur :

— les méthodes culturales artisanales ;
— l'insuffisance de l'encadrement des agriculteurs ;
— le manque de semences améliorées ;
— l'insuffisance d'aliments pour bétail ;
— le sous-équipement en matière de pêche.

I . 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, il conviendra :

— d'accoître la production par la distribution des semences améliorées et par la lutte contre les fléaux qui affectent les cultures ;
— d'améliorer et d'augmenter la production animale de façon à mettre à la disposition des populations des produits de bonne qualité et en quantité suffisante ;
— d'intensifier la régénération forestière au fur et à mesure de l'exploitation ;
— de créer un centre de pisciculture et de réaménager les étangs existants ;
— de moderniser la pêche maritime en dotant les pêcheurs d'équipements modernes

I . 4. — PROJETS

I. 4.1 — AGRICULTURE

Le programme portera sur l'intensification de la culture du palmier à huile et d'hévéa et sur la formation des jeunes paysans.

(Coût des réalisations : 344 millions F CFA)

I. 4.2. — ÉLEVAGE

Le programme portera sur : la création et l'extension des fermes avicoles la construction des petits ranches, la construction et l'équipement des magasins des coopératives et sur la formation des cadres des coopératives.

(Coût des réalisations : 163.05 millions F CFA).

CHAPITRE II

Energie - Mines - Industries - Artisanat

II. 1. — SITUATION ACTUELLE

II. 1.1. — ÉNERGIE

Jusqu'en 1974/75, la POWERCAM avait le monopole de l'exploitation de l'énergie électrique dans les provinces du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. En 1973/74 elle avait atteint une production de 12,7 millions de KW contre 10,6 millions en 1972/73, soit une augmentation d'environ 20 %. Cette société qui était en instance de liquidation reprise par la Société nationale d'électricité (SONEL).

II. 1.2. — MINES

L'inventaire du sous-sol reste à faire. Il n'existe pas actuellement de gisement connu économiquement exploitable. Les recherches dans le domaine pétrolier ont été confiées à la société SEREPCA qui compte mettre en exploitation les gisements découverts au large de Victoria.

II. 1.3. — INDUSTRIES

Les entreprises industrielles sont surtout concentrées dans le Fako et la Meme. Les effectifs, investissements et valeur ajoutée de ces entreprises sont importants seulement dans les entreprises agro-industrielles et, dans une moindre mesure, celles du bâtiment. Les autres dont la gamme de produits va du mobilier aux textiles ont juste dépassé le stade de l'artisanat.

Industries agricoles

La géante Cameroon Development Corporation se caractérise par :

— ses huileries à Idenau et Mondoni ;
— son caoutchouc fabriqué à Missellelé, Meanja, Mukonja et Tiko et son thé à Tolé

La PAMOL Cameroon Limited possède des huileries à Ndian et Lobé et des usines de fabrication du caoutchouc à Baï et Bwinga.

Industries alimentaires, boissons et tabacs

Ces industries sont représentées par :

— les boulangeries réunies ;
— la Boulangerie Hiras ;
— les Brasseries du Cameroun ;
— la Guinness Cameroon.

Industries du bois

La production des industries de bois de première qualité transformé est essentiellement destinée à l'exportation. Pour la fabrication des meubles, il faut citer deux jeunes entreprises :

— Modern Furniture Company ;
— Wood Work Center.

Industries textiles et chaussures

Les deux principales entreprises sont :

— British Industry ;
— Emen textile industry.

Industries du bâtiment

Dans le domaine de la construction, on peut citer les activités des entreprises Nangah et Che.

Industries diverses

Il s'agit d'une part, de petites entreprises artisanales pour métaux, d'autre part de petits ateliers de mécanique générale.

Parmi ceux-ci, il faut citer :

— Tripartite Metal Entreprise ;
— Nkwetta's Metal Entreprise.

Dans le domaine de l'imprimerie, il faut citer :

— Atlantic Printer ;
— Government Printing Department ;
— Presbook.

II. 1.4. — ARTISANAT

En 1972, le nombre d'entreprises était estimé à environ 2.013 personnes environ, dont 8 % étaient des salariées et un peu plus de membres (aides) familiaux non salariés.

II. 2. — PROBLÈMES

Dans le domaine industriel, outre les problèmes de l'énergie, on note :

— les difficultés d'accès au crédit par les petites entreprises ;
— le déplacement des petites industries existantes vers le Littoral.

II. 3. — ORIENTATIONS

Les actions au cours du IVe Plan viseront :

— l'équipement des écoles techniques existantes ;
— la création d'une zone industrielle ;
— l'encouragement des petites et moyennes industries.

II. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la création d'une petite entreprise de construction navale ; l'aménagement, l'extension et l'équipement des entreprises existantes.

(Coût des réalisation : 337 millions F CFA).

CHAPITRE III Commerce - Transports - Institutions financières

3. 1. — SITUATION ACTUELLE

III. 1.1. — COMMERCE

Au cours du IIIe Plan, les activités commerciales ont connu de grandes perturbations qui se sont traduites par un déficit important de la balance commerciale.

C'est ainsi qu'en 1973/74 la valeur des exportations a été de 13,5 millions de F CFA alors que les importations enregistraient en valeur 462 millions.

Cette situation est due essentiellement :
— au monopole des non Camerounais dans ce secteur ;
— aux mesures de compression prise par la C.D.C. ;
— à une diminution du trafic des ports de Tiko et Victoria au profit de Douala ;
— aux effets néfastes de la contrebande ;

III. 1.2. — TRANSPORTS

— Transport routier

L'organisation du secteur des transports demeure insatisfaisante. L'absence des voies de communications dans certains départements est l'une des causes qui entravent le développement de ce secteur. Le parc automobile est encore mal connu ; et le pourcentage des expatriés qui assurent le trafic des marchandises et des voyageurs est est très élevé.

— Transport ferroviaire

Le transport ferroviaire est presqu'inexistant. La seule ligne Mbanga-Kumba, longue de 30 km, est insuffisante pour assurer le trafic des marchandises et des voyageurs.

Depuis 1971/72, le nombre de passagers n'a pas dépassé 15.000 par an. En ce qui concerne le trafic marchandise, le tonnage est tombé de 21.000 tonnes en 1971/72 à 13.700 tonnes en 1973/74. Cette baisse de trafic est essentiellement due au mauvais état du chemin de fer.

— Ports et voies navigables

L'ouverture de la route Douala-Tiko a causé une déviation du trafic portuaire vers Douala. Les activités des ports provinciaux de Victoria et Tiko en ont subi un contre-coup. Les opérations dans ces ports ont ainsi enregistré en 1973/74 une perte de 33 millions environ.

— Transport aérien

La province compte 2 aérodromes à Tiko et à Mamfé. Cameroon Airlines a ouvert en 1974 une ligne régulière Douala-Tiko-Mamfé-Bali-Dschang.

III. 1.3. — INSTITUTIONS FINANCIÈRES

— Banques

Les principales banques représentées dans la province en 1973/74 étaient les suivantes :
— la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Cameroun (B.I.C.I.C.) ;
— la Société camerounaise de banque (S.C.B.) ;
— la Banque internationale pour l'Afrique occidentale (B.I.A.O.) ;
— la Cameroon Bank (CAMBANK) ;
— la Banque camerounaise de développement (B.C.D.).

— **Etablissements financiers**

Il existe dans la province, deux établissements :
— la Société camerounaise d'équipement ;
— les « Crédit Unions ».

— **Les assurances**

En 1974/75 trois compagnies d'assurances opéraient dans le Sud-Ouest :
— Les Assurances mutuelles agricoles du Cameroun ;
— Guardian Royal Exchange Assurances ;
— SORORAF.

L'assurance automobile est de loin la plus sollicitée avec plus de 1.451 assurés en 1974/75 contre 1.860 en 1973/74. Cette baisse est due à l'introduction de la carte grise dans la province. Il ne serait pas inutile de mentionner dans la liste des compagnies d'assurance, la Caisse nationale de prévoyance sociale qui a été chargée de l'assurance vieillesse de tous les travailleurs camerounais. Un centre de la Caisse nationale de prévoyance sociale a été installé à Buéa depuis 1971 pour les provinces du Sud-Ouest et de Nord-Ouest.

III. 2. — PROBLÈMES

Les principaux problèmes portent sur :
— l'inorganisation du secteur Commerce et Transport ;
— l'insuffisance des pistes de collecte et de désenclavement ;
— le sous-équipement en guichets de banque dans les centres ruraux.

III. 3. — ORIENTATIONS

Dans ce secteur les orientations porteront sur les points suivants :
— l'amélioration et le développement des réseaux de distribution ;
— l'équipement des ports de Tiko et Victoria ;
— l'accélération de la construction et le renouvellement des marchés et des abattoirs ;
— l'implantation des guichets de banque ;
— l'encouragement de l'initiative des coopératives de crédits.

III. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la construction et l'aménagement des marchés et de boucheries.

(Coût des réalisations : 780 millions de F CFA).

CHAPITRE IV Tourisme - Hôtellerie

IV. 1. — SITUATION ACTUELLE

Il existe environ 12 hôtels de classe internationale disposant d'environ 150 lits dans la province. Une douzaine d'autres de bas standing offrent environ 300 lits.

En 1972/73 le nombre de touristes et de nuités était en déclin par rapport à 1971/72.

IV. 2. — PROBLÈMES

Les problèmes de ce secteur portent essentiellement sur l'insuffisance d'équipements des hôtels existants et le manque de personnel hôtelier qualifié.

IV. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, les efforts tendront à :
— développer le tourisme de masse ;
— aménager les sites touristiques existants ;
— former un personnel qualifié.

IV. 4. — PROJETS

Le programme portera sur l'aménagement des sites touristiques, la construction et l'aménagement des hôtels.

(Coût des réalisations : 131,5 millions).

CHAPITRE V Enseignement - Formation Jeunesse et Sports

V. 1. — SITUATION ACTUELLE

V. 1.1. — ENSEIGNEMENT — FORMATION

— Enseignement primaire

En 1973/74, les effectifs scolarisés, se répartissent dans les départements comme l'indique le tableau ci-dessous.

TABLEAU 5.1

DEPARTEMENTS	GARÇONS		FILLES		TOTAL	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Fako	17.824	32,2	15.662	35,9	33.486	34,4
Mémé	19.418	36,1	15.717	36,0	35.135	36,1
Ndian	4.565	8,5	3.887	8,9	8.452	8,7
Manyu	11.957	22,2	8.357	19,2	20.314	20,8
Total	**53.764**	**100**	**43.623**	**100**	**97.387**	**100**

— Enseignement secondaire

En 1973/74, l'enseignement secondaire comptait 4.690 élèves répartis dans 13 établissements : public, réligieux ou laïc. La ventilation à l'intérieur de la province est donnée dans le tableau ci-contre :

TABLEAU 5.2

Départements	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves	% nombre d'élèves
Fako	7	2.554	54,4
Meme	2	1.031	22
Ndian	0	0	0
Manyu	4	1.105	23,6
Total	**13**	**4.690**	**100**

A peine 20 % de cet effectif est dans le second cycle. On constate une concentration notable dans le département de Fako. Par contre, dans le Ndian, l'enseignement secondaire fait encore défaut.

Enseignement technique

L'enseignement secondaire technique est entièrement privé laïc, à l'exception d'un seul établissement public, la répartition en 1973/74 est résumée dans le tableau ci-contre :

TABLEAU 5.3.

Départements	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves	% nombre d'élèves
Fako	5	1.250	60,4
Meme	3	819	39,6
Ndian	0	0	0
Manyu	0	0	0
Total	**8**	**2.069**	**100,0**

Les départements de Ndian et de Manyu sont dépourvus de tout enseignement de ce genre, et c'est encore dans le Fako que se situe la plus forte concentration d'établissements et d'élèves.

Formation professionnelle

Les Centres de formation post-primaires sont une création des institutions volontaires (catholiques, protestantes). Le but poursuivi par ces institutions est de former les jeunes sur l'agriculture moderne, l'artisanat, l'élevage. Les trois centres suivants existent dans la province :
— le Centre de Formation rurale de Kumba :
— le Projet agricole de Bangem ;
— les Centres de formation ménagère de Mamfé, Buéa et Mutengene.

V. 1.2. — JEUNESSE — SPORTS ET ÉDUCATION POPULAIRE

Il existe dans la province:
— l'Association des scouts;
— The girls guide Association;
— The 3 girls;
— l'Association des jeunes planteurs;
— le Mouvement de jeunesse baptiste;
— le Mouvement des jeunes chrétiens;
— le Mouvement des jeunes presbytériens.

Les instituteurs de la jeunesse et des sports participent à la formation des jeunes dans tous les mouvements.

V . 2. — PROBLÈMES

Dans la province, on constate une insuffisance:
— de la capacité d'accueil des jeunes dans le secondaire;
— des établissements secondaires publics;
— des établissements secondaires techniques.

V . 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan, il sera nécessaire:
— de créer des collèges d'enseignement secondaire dans les arrondissements non pourvus;
— d'augmenter le nombre d'établissements secondaires techniques;
— de faciliter l'installation des jeunes après leur formation ;
— d'augmenter l'infrastructure sportive de la province.

V . 4. — PROJETS

Le programme portera sur la création d'écoles primaires et secondaires privées, d'un centre de formation et d'un stade municipal à Kumba.

(Coût de réalisations 257,1 millions de F CFA).

CHAPITRE VI Santé et Affaires sociales

VI. 1. — SITUATION ACTUELLE

VI. 1.1. — SANTÉ

Avec une population de 550.000 habitants, la province du Sud-Ouest compte 15 hôpitaux avec 1.800 lits et 20 médecins. La capacité hospitalière de la province, ratio lit/population, est de 1/30 et le ratio docteur/population est de 1/27.500. Le ratio lit/population de 1/30 pour la province du Sud-Ouest paraît remarquable en comparaison de la moyenne nationale de 1/380 en 1972/73. L'importance de cette infrastructure médicale de la province est due à la disponibilité conjointe de divers hôpitaux dirigés par les grands complexes agro-industriels (Cameroon Development Corporation et Pamol du Cameroun Ltd), les congrégations réligieuses et les communes. Il faut noter qu'en 1975, la province comptait 50 centres de santé.

VI. 1.2. — AFFAIRES SOCIALES

Ce service s'occupe des problèmes familiaux, de la délinquance juvénile et de l'assistance aux prisonniers et prisonnières, en leur donnant une formation professionnelle rapide. En outre, il existe dans la province, un Institut de réadaptation des jeunes (Thea Buea Borstal Institute).

VI. 2. — PROBLÈMES

Les problèmes les plus importants dans le secteur santé et affaires sociales de la province sont les suivants :

— insuffisance de médicaments dans les hôpitaux et les centres de santé ;
— insuffisance des moyens de déplacement, en particulier pour l'équipe de médecine préventive ;
— approvisionnement insuffisant des pro-pharmacies ;
— insuffisance d'éducateurs et d'équipements à l'Institut de réadaptation de Buéa (Borstal Institute) ;
— manque de fonds pour permettre aux aveugles formés à Balu Center for Blind de s'installer.
— insuffisance de personnel qualifié et d'équipement.

VI. 3. — ORIENTATIONS

Le IVe Plan s'efforcera de mettre un accent sur :
— l'équipement, l'extension et l'aménagement des hôpitaux et centres de santé ;
— la formation accélérée du personnel ;
— le ravitaillement en médicaments des formations sanitaires ;
— la construction de cliniques pour les lépreux.

VI. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la construction et l'extension des centres de santé, la construction des pro-pharmacies, de dispensaires et de logements pour le personnel. (Coût des réalisations : 35 millions F CFA).

CHAPITRE VII

Aménagement des centres urbains

VII. 1. — SITUATION ACTUELLE

VII. 1.1. — URBANISME ET HABITAT

Les villes de la province du Sud-Ouest connaissent un accroissement annuel de 6 à 12 %. Les plans des villes suivantes ont été réalisés : Victoria, Mutengene, Likomba et Tiko dans le département de Fako. Les études préliminaires ont été faites pour la ville de Buéa et des études continuent pour les villes de Kumba et Mamfé.

VII. 1.2. — INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION

— Routes

En 1973/74, la province comptait 1.230 km de routes en bitume et en terre. Ces dernières représentent 76 % de la longueur totale.

— Chemin de fer

La seule voie ferrée de la province est la ligne de 30 km reliant Kumba à Mbanga. Un projet à l'étude reliera Douala à Cap Limboh.

— Transports aériens

La province compte deux aérodromes à Tiko et Mamfé. En 1972/73, l'aérodrome de Tiko a enregistré 122 vols.

VII. 1.3. — INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

— Postes

Il existe dans la province 12 bureaux de poste qui sont en grande partie en mauvais état.

— Télécommunications

Les villes de Buéa, Tiko, Victoria, Kumba, Nguti et Mamfé sont reliées au réseau téléphonique automatique, et la ville de Muyuka est raccordée au central de Buéa.

VII. 1.4. — ÉLECTRIFICATION ET ADDUCTION D'EAU

— Électrification

Le Fako et la Meme ont des centres alimentés par l'énergie électrique dont POWERCAM détenait le monopole de production et de distribution. Un plan d'électrification des villes de Mbonge et Mamfé et l'extension des réseaux de Victoria et Kumba avaient été retenus dans le IIIe Plan. La C.D.C. et la PAMOL possèdent leur propre moteur diesel. Une aide de 240 millions de francs CFA de la Kreditanstalt fuer Wiederaufbau avait été accordée à la société POWERCAM pour le développement de l'électrification de certaines villes du Sud-Ouest et Nord-Ouest. Le tableau ci-dessous présente la consommation d'électricité et les revenus correspondants en 1973/74

TABLEAU 7.1.

Départements	Consommation en km	Montant en millions de francs
Fako	12.039.633	232
Meme	617.360	26
Total	**12.656.993**	**258**

Adduction d'eau

La plupart des villes du Sud-Ouest possèdent un réseau d'adduction d'eau. Ce réseau jugé suffisant au moment de leur construction ne répond plus à la demande croissante des populations des villes. Le rationnement en eau potable demeure un problème pour les villes de Buéa, Victoria, Mamfé, Kumba.

Grâce aux activités du « Développement communautaire » et à l'aide de la SATA, la fourniture en eau potable des populations progresse de façon satisfaisante.

VII. 2. — PROBLÈMES

Les problèmes d'aménagement des centres urbains sont très importants dans la province du Sud-Ouest. Ils portent en général sur :

— le manque de voies de communications et plus spécialement dans le département du Ndian et l'arrondissement d'Akwaya dans le Manyu ;
— l'insuffisance des bureaux de poste, d'adduction d'eau et d'électricité.

VII. 3. — ORIENTATIONS

Les orientations les plus importantes de la province porteront sur :

— le désenclavement du département de Ndian et de l'arrondissement d'Akwaya ;
— l'équipement des villes en appareils modernes de télécommunications ;
— l'accélération de l'électrification des villes.

VII. 4. — PROJETS

Ce programme concernera la construction d'un réservoir d'eau et de toilettes publiques.

(Coût des opérations 7 millions de F CFA).

CHAPITRE VIII

Aménagement des campagnes

VIII. 1. — SITUATION ACTUELLE

L'équipement des campagnes s'améliore, le service de développement communautaire en collaboration avec la SATA a réalisé dans 7 villages du Fako, 16 de la Meme et 5 de la Manyu, 28 adductions d'eau. Par ailleurs des points d'eau et des puits ont été aménagés avec la participation des populations concernées.

VIII. 2. — PROBLÈMES

Les principaux problèmes portent sur:
— l'insuffisance des pistes de collecte et des marchés périodiques;
— le faible encadrement des jeunes dans les villages;
— l'inorganisation des circuits de commercialisation dans les campagnes;
— l'insuffisance des points d'eau et des puits;
— l'insuffisance d'équipements sportifs et culturels pour les jeunes.

VIII. 3. — ORIENTATIONS

Au cours du IVe Plan on devra:
— créer des pistes de désenclavement;
— encadrer les jeunes;
— aménager les points d'eau et de puits;
— installer des équipements sportifs et des salles de lecture ;
— organiser les circuits de commercialisation et les marchés périodiques.

VIII. 4. — PROJETS

Le programme portera sur la construction et l'aménagement des routes et des clôtures autour des cimetières, la mise à jour et l'exécution des plans des grands centres.

(Coût des réalisations 45,15 millions de F CFA).

CHAPITRE IX Information et Culture

IX. 1. — SITUATION ACTUELLE

Il existe dans la province une délégation provinciale de l'Information et de la Culture et une station Radio de 8 kw installée à Buéa. Les activités de Radio Buéa s'étendent dans les deux provinces du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Une dizaine de salles de cinéma existe dans la province.

En plus d'une salle de cinéma, le Centre culturel possède une bibliothèque, il encourage les clubs des jeunes.

La création d'une fédération provinciale de lutte traditionnelle est en pleine création.

IX. 2. — PROBLÈMES

Les problèmes portent sur:

— l'insuffisance d'équipement des salles de cinéma;
— le manque de musée pour la conservation des objets d'art.

IX. 3. — ORIENTATIONS

Pour résoudre ces problèmes, on devra se pencher sur

— l'équipement des salles de cinéma;
— la création d'un musée;
— la construction d'un centre cinématographique.

CHAPITRE X Equipements administratifs

X. 1. — SITUATION ACTUELLE

La province du Sud-Ouest est caractérisée par une insuffisance des équipements administratifs notamment, les logements, les télécommunications, les véhicules et les bureaux de services.

Au niveau des services administratifs, l'insuffisance des moyens de déplacement et la défaillance du garage administratif, paralysent toute action de contact et de contrôle des zones les plus éloignées.

X. 2. — ORIENTATIONS

Les actions au cours du IVe Plan s'orienteront vers :
— la mise en place d'une politique adéquate en matière de logements.

X. 3. — PROJETS

Le programme portera sur l'aménagement et la construction des bâtiments publics.

(Coût des réalisations: 160 millions de F CFA).

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR ET PAR SOURCES DE FINANCEMENT
(en millions de F CFA)

	Economie rurale	Energie Mines Industrie Artisanat	Commerce Transport Institut. financières	Tourisme Hôtellerie	Enseignem. Formation Sports	Santé et Affaires sociales	Aménagement des centres urbains	Aménag. des campagnes	Informat. et Culture	Equipement administratif et autres administ.	TOTAL
Commune	2,5	40	644		5	35	7	27	—	45	805
Coopérative	41,2								—		41,2
SOCOOPED											
CENADEC											
Sociétés privées ou particuliers	463,35	297	19	100,5	173,1			10			1 002,95
ZAPI											
Source commune (*)			117	31	79			8,15		115	350,15
	507,05	**337**	**780**	**131,5**	**257,1**	**35**	**7**	**45,15**	—	**160**	**2 259,80**

* Projets financés conjointement

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS PAR PROVINCES ET PAR SECTEURS
(en millions de F CFA)

	Centre-Sud	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Sud-Ouest	Ouest	Est	Total du secteur pour l'ensemble des provinces	% du secteur par rapport au Total général
Economie rurale	6.259,28	5.132,00	2.393,00	1.297,40	507,05	2.330,60	1.035,40	18.954,730	47,11
Energie, Mine, Industrie, Artisanat	3.235,00	3.456,00	37,00	83,50	337,00	248,30	361,05	7.757,850	19,28
Commerce, Transports, Institutions financières	269,62	188,20	50,00	296,00	780,00	4,00	850,8	2.438,620	6,06
Tourisme, hôtellerie	30,00	123,00	—	22,00	131,50	165,00	16,50	488,000	1,21
Enseignement, Formation, Service civ. Sport	—	148,00	550,000	414,10	257,10	1.659,35	172,00	3.200,450	7,96
Santé et Affaires sociales	325,00	74,00	50,00	90,70	35,00	254,00	176,00	1.004,700	2,50
Aménagement des centres urbains	—	3.093,00	—	3,00	7,00	538,00	64,00	3.705,000	9,21
Aménagement des campagnes	948,425	88,95	118,00	80,00	45,15	365,00	205,5	1.851,025	4,60
Information et Culture	—	—	16,00	—	—	25,00	—	41,000	0,10
Equipement administratif	—	—	240,00	—	160,00	—	390,825	790,825	1,97
TOTAL	**11.067,325**	**12.303,15**	**3.454,00**	**2.286,6**	**2.259,80**	**5.589,25**	**3.272,075**	**40.232,20**	**100 %**

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS DE L'ENSEMBLE DES PROVINCES PAR SECTEURS ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT
(en millions de F CFA)

	Economie rurale	Energie mines industrie artisanat	Commerce Transport institut financière	Tourisme hôtellerie	Enseignement formation service civique sport	Santé et affaires sociales	Aménagement des centres urbains	Aménagement des campagnes	Formation et culture	Equipement administratif et autres administrations	Total ensemble des provinces
Commune Coopératives	225,40 1.008,55	177,00 19,60	967,0 11,5	73,0 4,0	594,0 —	94,0 —	3.661,0 —	1.192,085 7,5	16,0 —	285,0 —	7.245,75 1.051,15
SOCOOPED	76,80	6,00	137,62	9,0	—	—	25,0	—	—	—	254,42
CENADEC	365,00	—	125,0	—	—	—	—	—	—	—	490,00
Stés privées ou particuliers	13.085,08	7.213,25	416,5	353,0	2.464,95	801,4	19,0	219,5	25,0	349,825	24.947,505
ZAPI	826,50	281,0	368,0	—	12,0	60,6		205,0	—	41,0	1.794,10
SOD CAO	1.500,00	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1.500,00
Source commune*	1.867,40	61,00	413,0	49,0	129,0	48,7	—	266,175	—	115,0	2.949,275
TOTAL ENSEMBLE DES PROVINCES	**18.954,73**	**7.757,85**	**2.438,62**	**488,00**	**3.200,45**	**1.204,70**	**3.705,0**	**1.851,025**	**41,00**	**790,825**	**40.232,20**

* *Projets financés conjointement*

ANNEXE III bis
Liste des projets

PROVINCE

DU CENTRE-SUD

LISTE DES PROJETS DE LA PROVINCE DU CENTRE-SUD

ECONOMIE RURALE

1. — Mise en valeur de la caféière de Meyo
Objectif : Augmentation et amélioration de la production caféière.
Source de financement : SOCOOPED du Dja-et-Lobo.
Coût : 12 millions de francs.

2. — Installation de petites usines de décorticage
— Minta (Haute-Sanaga) par la SOCOOPED.
Coût : 13,8 millions.
— Nyong-et-Mfoumou par la SOCOOPED.
Coût : 14,6 millions.
— Ntem par la SOCOOPED.
Coût : 13,8 millions.
— Makénéné et Ngambé Tikar (Mbam) par la SOCOOPED.
Coût : 14,6 millions

3. — Création de 8 ha de palmeraie à Makoum
Source de financement : Bisseck Kohn.
Coût : 3 millions.

4. — Construction de 5 magasins de groupage par la SOCOOPED (à préciser)
Coût : 8 millions.

5. — Création d'une unite de traitement de la confiture, jus de fruits
Source de financement : Elite de Bagbaa Makak.
Coût : 2 millions.

6. — Extension de 20 ha de culture d'ananas à Matomb.
Source de financement : Coopérative de polyculture de Matomb.
Coût : 3,85 millions.

7. Culture de 200 ha de palmier à huile sélectionné dans le canton de Mbengué
Source de financement : Comité de développement de Mbengué.
Coût : 20 millions.

8. — Réalisation de 100 ha de banane-plantain.
Source de financement : M. Sende Daniel et Comité de développement.
Coût : 60 millions.

9. — Réalisation de 10 ha de maïs pour l'alimentation du bétail.
Source de financement : M. Sende.
Coût : 50 millions.

10. — Création d'un complexe agro-pastoral dans le secteur de Omog-Mode (arrondissement de Dibang).
Source de financement : SODEZONN.
Coût : 10 millions.

11. — Opération CENADEC dans la Lékié et Mfoundi.
Source de financement : CENADEC.
Coût : 365 millions.

12. — Equipement SOCOOPED et commercialisation du cacao.
Source de financement : Coopérative et SOCOOPED.
Coût : 1.000 millions.

13. — Création de plantations villageoises dans le Nyong-et-Kellé
Source de financement : Planteurs et financement extérieur.
Coût : 2.700 millions (efforts des paysans).

14. — Développement de la cacaoyère dans la Lékié et le Mbam
Source de financement : SODECAO.
Coût : 1.500 millions (efforts des planteurs).

15. — Création d'une porcherie au Centre de formation de Mouanda
Source de financement : Elite de Mouanda.
Coût : 46 millions.

16. — Création d'un Centre de multiplication de poussins à Makak.
Source de financement : fermes-écoles de Libamba.
Coût : 15 millions.

17. — Extension de la ferme avicole « Progrès de Matomb ».
Source de financement : Ferme « Progrès de Matomb ».
Coût 2,63 millions.

18. — Création d'une ferme avicole à Bagba.
Source de financement : Elite de Bagba.
Coût : 5 millions.

19. — Intensification pêche crevettes.
Source de financement : SOCREVCAM.
Coût : 100 millions.

20. — Intensification de la grande pêche.
Source de financement : SIPEC.
Coût : 200 millions.

21. — Centre de formation de la FEMÈC.
Source de financement : Privé.
Coût : 100 millions.

ENERGIE - MINES - INDUSTRIES - ARTISANAT

1. — Electrification de la ville de Makénéné.
Source de financement : Commune et mission catholique.
Coût : 5 millions.

2. — Electrification de Ndikinimeki.
Source de financement : Fédération luthérienne mondiale.
Coût : 25 millions.

3. — Extension de l'électrification de Bafia.
Source de financement : Commune.
Coût : 25 millions.

4. — Achèvement scierie Khoury à Ngoro.
Source de financement : Khoury.
Coût : 40 millions.

5. — Construction scierie d'Obala.
Source de financement : Privé.
Coût : 50 millions.

6. — Construction du parc industriel de Sangmelima.
Source de financement : Privé (diocèse de Sangmelima).
Coût : 3.000 millions. (P.M).

7. — Construction usine de transformation du vivrier.
Source de financement : Mission catholique Ombessa.
Coût : 5 millions.

8. — Mise en fonctionnement d'une unité de fabrication de coussins de voiture.
Source de financement : Privé.
Coût : 80 millions.

9. — Fabrique de pâtes alimentaires et fécules de manioc.
Source de financement : Privé.
Coût : 5 millions.

COMMERCE - TRANSPORT - INSTITUTIONS FINANCIERES

1. — Construction et équipement des bureaux de CENADEC.
Source de financement : CENADEC.
Coût : 50 millions.

2. — Formation des cadres CENADEC.
Source de financement : CENADEC.
Coût : 25 millions.

3. — Investissement dans une autre zone pilote par le CENADEC.
Coût : 50 millions.

4. — Construction de 4 Centres de groupage et 1 magasin à Sangmelima.
Source de financement : SOCOOPED.
Coût : 19,36 millions.

5. — Construction de 4 Centres de groupage dans la Haute-Sanaga.
Source de financement : SOCOOPED.
Coût : 12,10 millions.

6. — Construction de 10 Centres de groupage dans le Mbam.
Source de financement : SOCOOPED.
Coût : 29,40 millions.

7. — Construction de 5 Centres de groupage dans la Mefou.
Source de financement : SOCOOPED.
Coût : 14,76 millions.

8. — Construction de 4 Centres de groupage dans le Ntem.
Source de financement : SOCOOPED.
Coût : 11,16 millions.

9. — Construction de 7 Centres de groupage dans le Nyong-et-Kellé.
Source de financement : SOCOOPED.
Coût : 5,56 millions.

10. — Construction de 5 Centres de groupage dans le Nyong-et-So'o.
Source de financement : SOCOOPED.
Coût : 7,56 millions.

11. — Construction de 5 Centres de groupage dans l'Océan.
Source de financement : SOCOOPED.
Coût : 14,76 millions.

12. — Construction de 3 Centres de groupage dans le Nyong-et-Mfoumou.
Source de financement : SOCOOPED.
Coût : 7,96 millions.

13. — Construction de 30 stands à Soa ville, Awaé et Essos.
Source de financement : Commune.
Coût : 12 millions.

14. — Construction de 12 stands à Mfou ville.
Source de financement : Commune.
Coût : 5 millions.

15. — Construction d'un hangar au marché de Mbankomo-ville.
Source de financement : Commune.
Coût : 5 millions.

TOURISME — HOTELLERIE

1. — Aménagement du Centre touristique d'Ebogo.
Source de financement : Commune.
Coût : 20 millions.

2. — Aménagement d'un auberge municipal à Akonolinga.
Source de financement : Commune.
Coût : 5 millions.

3. — Aménagement d'un site à Sombo.
Source de financement : Privé.
Coût : 5 millions.

ENSEIGNEMENT — FORMATION — SERVICE CIVIQUE — SPORT

Pas de projets.

SANTE ET AFFAIRES SOCIALES

1. — Construction des Centres hospitaliers de : Bengbis, Nkolmelonga, Nkometou, Emana, Mva'a, Makénéné, Ndjolé, Nkolavolo, Ngalam, Mom, Obout, Kribi, Ngovayang, Oveng, Minkong, Étoudi, Mvog-Mbi, Nkolekong.
Source de financement : Eglise catholique.
Coût : 83 millions

2.— Construction hôpital presbytérien à Djoungolo.
Source de financement : Eglise presbytérienne du Cameroun
Coût : 200 millions.

3.— Hôpital rural de Mandjap.
Source de financement : Privé.
Coût : 42 millions.

AMENAGEMENT DES CENTRES URBAINS

1. — Réalisation des lotissements par les communes avec l'aide des services départementaux des domaines et du cadastre.
Source de financement : Commune.
Coût : P.M.

AMENAGEMENT DES CAMPAGNES

1.— Construction de 335 km de pistes vivrières dans la province.
Source de financement : Communes.
Coût : 770,4 millions.

2.— Aménagement des points d'eau dans :
— Dja-et-Lobo : 50 points d'eau, 2 AEP.
Coût : 25,35 millions.
— Haute-Sanaga : 25 points d'eau, 2 AEP.
Coût : 26,575 millions.
— Lekié : 25 points d'eau.
Coût : 28,825 millions.
— Mbam : 50 points d'eau.
Coût : 18,35 millions.
— Mefou : 25 points d'eau.
Coût : 9,275 millions.
— Mfoundi : 25 points d'eau, 2 AEP.
Coût : 9,275 millions.
— Ntem : 25 points d'eau, 2 AEP.
Coût : 9,275 millions.
— Nyong-et-Kellé : 25 points d'eau, 2 AEP.
Coût : 18,125 millions.
— Commune rurale Ambam : 15 points d'eau.
Coût : 4,5 millions.
Coût total : 178,025 millions.
Source de financement : Commune et SOCOOPED

INFORMATION ET CULTURE

1.— Promotion des troupes départementales des danses traditionnelles.
Source de financement : UNC.
Coût : P.M.

2.— Construction des musées départementaux.
Source de financement : UNC.
Coût : P.M.

ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Pas de projets.

PROVINCE

DE L'EST

LISTE DES PROJETS DE LA PROVINCE DE L'EST

ECONOMIE RURALE

1. — **Installation des jeunes exploitants agricoles par la ZAPI dans les localités de Diang, Doumé, Angossas et N'ka :** Le projet vise l'encadrement de 200 à 250 jeunes agriculteurs dans les zones ZAPI de cultures vivrières
Source de financement : ZAPI-Est.
Coût : 125 millions.

2. — **Formation par l'évêché de Doumé de jeunes ruraux et pygmées dans l'arrondissement de Lomié (centre-ville, Messok et Bosquet) :** Le projet consiste à construire et à équiper 2 salles de classes dans chacune de ces 3 localités où une formation agricole et artisanale sera dispensée
Source de financement : Evêché de Doumé.
Coût : 2,1 millions.

3. — **Création par la ZAPI d'un parc de motoculture dans les ZAPI de Diang et Belabo :** Il s'agira de défricher la forêt et d'effectuer le premier labour par le CENEMA de Nkolbisson sur une étendue de 80 ha par an et pour 40 planteurs
Source de financement : ZAPI-Est.
Coût : 60 millions.

4. — **Production de cossette de manioc par M. Samba dans la localité de Yangamo :** Le promoteur envisage mettre en culture 500 ha de manioc nécessaire dont 450 ha de plantation satellite villageois.
Source de financement : M. Samba.
Coût : 120 millions.

5. — **Introduction et intensification par la ZAPI du palmier à huile dans les zones ZAPI** grâce aux actions d'animation des populations, l'acquisition des plants sélectionnés et leur distribution suivie de l'entretien et des traitements phyto-sanitaires.
Source de financement : ZAPI-Est.
Coût : 1 million.

6. — **Fabrication de la confiture d'ananas.**
Source de financement : M. Samba.
Coût : 56 millions.

7. — **Machinisme agricole à Bertoua par la ZAPI :** Il s'agira de construire un bâtiment-hangar d'atelier, acheter des engins et de petits motoculteurs avec équipement pour la fabrication du petit matériel.
Source de financement : ZAPI-Est.
Coût : 108 millions.

8. — **Création de nouvelles ZAPI dans les localités de Mbang, Ngatto, Lomié et Messamena :** Le projet comporte 3 principales phases dont la prospection, l'étude des actions et l'ouverture officielle avec l'accord des pouvoirs publics et du C.A. de la ZAPI-Est.
Source de financement : ZAPI-Est.
Coût : 400 millions.

9. — **Développement de la riziculture par la ZAPI dans 50 villages de ses zones :** Il s'agira de produire du riz pluvial à raison de 0,25 ha par personne en moyenne, de cultiver en ligne 80 kg de semences, de fournir des produits phyto-sanitaires et d'engrais aux agriculteurs.
Source de financement : ZAPI-Est.
Coût : 90 millions.

10. — **Création de sous-ZAPI à N'ka dont l'une à Nka-Nord et l'autre à N'ka-Sud :** L'opération vise à scinder la zone actuelle en 2 unités faciles à encadrer.
Source de financement : ZAPI-Est.
Coût : 10,5 millions.

ELEVAGE

En élevage, 6 projets pour un coût de 38,3 millions environ ont été retenus :

1. — **Construction par les CR concernées de 19 aires d'abattage cimentées dans les départements de l'Est :** Il s'agit des aires cimentées mesurant 16 à 24 m² et adaptées aux conditions modernes d'hygiène.

Source de financement : Commune.
Coût : 3,8 millions.

2.— Construction par la CR d'un abattoir municipal de type urbain à Bertoua en matériaux définitifs.
Source de financement : Commune.
Coût : 3 millions.

3 — Construction par la CR intéressée de 2 abattoirs et de 2 boucheries de type rural à Ndokayo et Belabo avec du matériel définitif.
Source de financement : Commune.
Coût : 3 millions.

4.— Construction par la CR d'un poste vétérinaire antenne à Dimako : Il s'agit de la construction d'un dispensaire-bureau et d'un enclos pour parquer les animaux de boucherie.
Source de financement : Commune.
Coût : 1,5 million.

5. — Développement de l'élevage familial de volaille par la ZAPI dans les localités de N'ka, Doumé, Angossas, Diang et Belabo grâce aux actions d'animation, de vulgarisation, d'encadrement, d'assistance technique et de fourniture de meilleurs sujets.
Source de financement : ZAPI-Est.
Coût du projet : 10 millions.

6. — Création par la ZAPI et la FEMEC d'une unité de production d'aliments pour la volaille à Bertoua : Le projet vise la construction d'un bâtiment comprenant 2 magasins, 1 pièce pour abriter les machines et une autre pour bureau Puis l'achat de 2 moulins électriques, de balances et autres équipements.
Source de financement : ZAPI-Est.
Coût : 20 millions.

EAUX ET FORETS

1.— Reboisement de la ville de Bertoua par la CR en commençant par la création des pépinières, la trouaison, la mise en terre des plants, leur protection et leur entretien en vue d'y créer de l'ombrage.
Source de financement : Commune.
Coût : 2 millions.

2. — Reboisement en savane par la CR des villes de Ndélélé-Ketté et Batouri dont 10 ha à Batouri, 10 ha à Ndélé et 30 ha à Ketté.
Source de financement : Commune.
Coût : 7,5 millions.

3. — Introduction d'hétérotis à Yokadouma par la CR : Il s'agit de l'achat des sacs en plastic et des tubes d'oxygène pour le transport de poisson de Bertoua à Yokadouma.
Source de financement : Commune.
Coût : 5 millions.

4. — Réaménagement de l'étang municipal de Batouri par l'aménagement des sites rétention, la fourniture des alevins, l'entretien et l'alimentation des poissons.
Source de financement : Commune.
Coût : 5 millions.

5.— Création de coopératives de pêche à Angossas et Mbang par la ZAPI : Ce projet consiste à animer et à sensibiliser les populations, à élaborer les statuts, à organiser les pêcheurs et enfin à acheter les équipements et matériels nécessaires.
Source de financement : ZAPI-Est.
Coût : 6 millions.

6 — Création des étangs familiaux.
Source de financement : ZAPI-Est.
Coût : 1 million.

ENERGIE — MINES — INDUSTRIES — ARTISANAT

INDUSTRIE

1.— Construction d'une unité de fabrication de placage à Dimako par la SFID qui prévoit l'installation d'une nouvelle chaîne nécessitant de gros travaux et grandes installations.

Source de financement : Privé.
Coût : 50 millions.

2.— **Installation d'une imprimerie de l'Est à Bertoua par M. Minyogog** qui construira un atelier où seront installés les équipements nécessaires.

Source de financement : Privé.
Coût : 15 millions.

3. — **Installation des ponts bascules à Angossas et Doumé.**

Source de financement : ZAPI.
Coût : 10 millions.

4.— **Construction d'une petite usine de torréfaction de café à Bertoua par la ZAPI** en vue d'encourager la consommation locale du café camerounais.

Source de financement : ZAPI
Coût : 2 millions.

5.— **Aménagement de 2 usines de décorticage de café par la ZAPI à Doumé et N'ka** en vue d'améliorer le rendement et les conditions de travail.

Source de financement : ZAPI
Coût : 23 millions.

6. — **Construction d'une usine de décorticage de café à Angossas par la ZAPI** en vue d'augmenter le rendement et d'améliorer la qualité du produit

Source de financement : ZAPI.
Coût : 30 millions.

7.— **Construction d'une unité de traitement de café à Belabo par la ZAPI** qui construira un hangar de stockage, une aire de triage avec installation de 2 calibreuses.

Source de financement : ZAPI.
Coût : 200 millions.

8.— **Création d'une usine de décorticage de café à Batouri par la ZAPI** en vue d'augmenter la capacité de traitement de café dans le département.

Source de financement : ZAPI.
Coût : 16 millions

ENERGIE

1. — **Electrification de l'hôpital EPC de Kambelé (Batouri)** par le tirage d'une ligne moyenne tension avec poste de transformation et d'un réseau de basse tension 220/380 V.

Source de financement : EPC.
Coût : 10 millions.

MINES

Dans le sous-secteur des mines, aucun projet n'a été retenu pour être financé localement, compte tenu des coûts énormes des investissements à y réaliser. Ainsi tous les projets miniers ont été proposés au financement de l'Etat.

ARTISANAT

1. — **Formation a. anale des pygmées à Lomié par l'évêché de Doumé** qui indéfinitivement poursuit l'intégration socio-économique des pygmées.

Source de financement : Evêché de Doumé.
Coût : 1,75 million.

2.— **Création d'une coopérative de tailleurs.**

Source de financement : COOTABAT.
Coût : 3 millions.

3.— **Installation d'une menuiserie artisanale à Yokadouma.**

Source de financement : COOPLABOUNGO.
Coût : 0,3 million.

COMMERCE — TRANSPORTS — INSTITUTIONS FINANCIERES

COMMERCE

1. — **Achèvement du marché urbain d'Abong-Mbang par la CR qui a démarré au cours du IIIe Plan :** Cette vaste opération de rénovation de l'ancien marché a pour but d'augmenter sa capacité d'accueil.
Source de financement Commune.
Coût 6 millions.

2. — **Construction du marché municipal de Batouri par ladite CR** en vue d'améliorer les conditions de commercialisation du cacao et augmenter la capacité d'accueil.
Source de financement Commune.
Coût 100 millions.

3. — **Construction d'un hangar de marché à Ndoumbi par la COOPLATOUA** en vue d'améliorer les conditions de commercialisation du cacao.
Source de financement COOPLATOUA.
Coût 3 millions.

4. — **Construction de deux marchés ruraux dans l'arrondissement de Batouri et Ndélélé par la CR** en vue de satisfaire les besoins des populations concernées.
Source de financement : Commune.
Coût : 16 millions.

5. — **Construction des hangars de marchés par la ZAPI dans les villages encadrés** pour faire face aux problèmes posés dans le domaine.
Source de financement : ZAPI-Est.
Coût : 250 millions.

6. — **Construction de nouveaux magasins d'approvisionnement par les coopératives des départements du Lom-et-Djerem, Kadéy, Haut-Nyong et Boumba-et-Ngoko** en vue de faciliter les opérations de collecte.
Source de financement COOPERATIVES.
Coût 12 millions.

7. — **Ouverture d'un magasin de vente de vivres par la coopérative de Bertoua** en vue de lutter contre la pénurie de vivres et la hausse des prix des produits locaux.
Source de financement : Coopératives
Coût : 3 millions

8. — **Ouverture de 6 magasins centraux de vente et d'approvisionnement par la SOCOOPED de Bertoua** pour la commercialisation de vivres à Bertoua, Bouam-Ndokayo, Koundi, Bétaré-Oya et Garoua-Boulaï.
Source de financement : SOCOOPED
Coût : 32 millions

9. — **Création de nouveaux magasins par la ZAPI dans les villages encadrés** pour l'approvisionnement des populations en articles de première nécessité.
Source de financement : ZAPI.
Coût 30 millions.

10. — **Aide à la promotion des boutiques villageoises par la ZAPI** grâce à l'octroi de petits crédits.
Source de financement : ZAPI.
Coût 25 millions.

11. — **Construction des silos en milieu rural par la ZAPI** pour la conservation des graines et la lutte contre l'auto-destruction.
Source de financement : ZAPI
Coût 5 millions.

12. — **Création d'une coopération de poissons par la ZAPI à Belabo et Angossas** en vue de diversifier l'alimentation des populations.
Source de financement : ZAPI.
Coût : 20 millions.

13.— **Ouverture des magasins de vente de produits vivriers à Bertoua et à Belabo par la ZAPI** pour lutter contre la pénurie et la hausse des produits locaux.
Source de financement : ZAPI.
Coût : 10 millions.

14. — **Commercialisation du riz décortiqué par la ZAPI** pour la diversification des aliments.
Source de financement : ZAPI.
Coût : 20 millions.

15. — **Aménagement des aires de triage de café par la ZAPI dans le département du Haut-Nyong** en vue d'améliorer les conditions de travail.
Source de financement : ZAPI.
Coût : 10 millions.

16. — **Ouverture de magasins centraux d'approvisionnement dans la Boumba-et-Ngoko pour la COOPLABOUNGO** en vue de satisfaire les besoins des populations.
Source de financement : COOPLABOUNGO.
Coût : 2,8 millions.

17 — **Construction d'un hangar de marché de vivres à Abong-Mbang** par la SOCOOPED pour la lutte contre la pénurie et la hausse des prix des produits locaux.
Source de financement : SOCOOPED.
Coût : 3 millions.

INSTITUTIONS FINANCIERES

1. — **Extension des Caisses mutuelles dans le département du Haut-Nyong par la ZAPI** en vue de la promotion des campagnes.

Source de financement : ZAPI.
Coût : 9 millions.

2. — **Création des guichets de banques :** BIAO, BICIC à Bertoua, Abong-Mbang, Batouri, Garoua-Boulaï.
Source de financement : Privé.
Coût : 300 millions

3. . — **Réouverture Agence** BCD à l'Est.
Source de financement : BCD.
Coût : P.M.

TOURISME - HOTELLERIE

1 — **Extension de l'hôtel « Relais d'Abong-Mbang par M. Tchaptchet Lazare** qui procédera à des installations modernes et à l'augmentation de la capacité d'accueil.
Source de financement : Particulier.
Coût : 3,5 millions.

2. — **Construction de l'Hôtel de Bertoua par M. Ndibo Mbarsola** en vue d'augmenter la capacité d'accueil de la métropole provinciale de l'Est.
Source de financement : Particulier.
Coût : P.M.

3. — **Construction d'une auberge à Belabo par la COOPLATOUA** qui dotera cet important centre d'une case de passage.
Source de financement : Coopérative.
Coût : 4 millions.

4. — **Equipement de l'Auberge d'Abong-Mbang par la SOCOOPED du Haut-Nyong** en vue d'améliorer les conditions d'accueil.
Source de financement : SOCOOPED.
Coût : 4 millions.

5. — **Construction d'un centre d'accueil à Belabo par la SOCOOPED du Lom-et-Djerem.**
Source de financement : SOCOOPED.
Coût : 5 millions.

ENSEIGNEMENT - FORMATION - JEUNESSE ET SPORTS

ENSEIGNEMENT

1. — **Construction, extension et réfection des écoles primaires par l'évêché de Doumé dans les départements du Lom-et-Djerem, Haut-Nyong, Kadéy et Boumba-et-Ngoko** en vue d'améliorer les conditions de travail des maîtres et des élèves.
Source de financement: Evêché de Doumé.
Coût: 19 millions.

2. — **Construction de logements des maitres par l'évêché de Doumé dans les départements du Haut-Nyong et de la Kadéy** en vue d'améliorer les conditions d'habitat des maîtres.
Source de financement: Evêché de Doumé.
Coût: 9,6 millions.

3. — **Construction des écoles maternelles avec leurs équipements par l'évêché de Doumé dans le Haut-Nyong et le Lom-et-Djerem** en vue de faire face à la demande toujours croissante.
Source de financement : Evêché de Doumé.
Coût : 7,2 millions.

4. —**Aménagement et équipement par l'évêché de Doumé des collèges de Doumé, Bertoua et Batouri** en vue d'améliorer et d'augmenter les conditions d'accueil.
Source de financement: Evêché de Doumé.
Coût: 46,5 millions.

5. — **Création des cantines scolaires par l'évêché de Doumé dans la Kadéy** en vue de faire face aux besoins des élèves.
Source de financement: Evêché de Doumé.
Coût: 1 million.

6. — **Extension du foyer scolaire de Bertoua par M. Samba Alphonse** en vue d'augmenter la capacité d'accueil des élèves à Bertoua.
Source de financement: Particulier.
Coût: 24 millions.

FORMATION

1. — **Construction des écoles et centres de formation ménagère par l'évêché de Doumé dans le Haut-Nyong et la Kadey** en vue de la promotion féminine à l'Est.
Source de financement: Evêché de Doumé.
Coût: 47,2 millions

2. —**Formation des secrétaires au collège Bary de Batouri par l'évêché de Doumé** en vue de lutter contre le manque de personnel dans cette discipline à l'Est.
Source de financement: Evêché de Doumé.
Coût: 3 millions.

SPORTS

1. — **Aménagement du stade départemental d'Abong-Mbang par la CR** en vue d'améliorer les conditions d'accueil des sportifs.
Source de financement: Commune.
Coût: 2,5 millions.

2. — **Construction de 15 foyers de jeunes par la ZAPI dans les zones intégrées de l'Est** en vue de limiter l'exode rural, d'assurer l'encadrement, d'inculquer l'esprit communautaire et de donner le sens de responsabilité aux jeunes.
Source de financement: ZAPI.
Coût: 10 millions.

3. — **Construction de 20 terrains de football par la ZAPI dans les zones intégrées de l'Est** en vue de créer un cadre de vie agréable et limiter ainsi l'exode rural des villages.
Source de financement: ZAPI.
Coût: 2 millions.

SANTE ET AFFAIRES SOCIALES

SANTE

1. — **Relèvement des travaux de construction du dispensaire de Panat I par la CR de Ndélélé** en vue de permettre aux populations intéressées de se faire soigner facilement sans parcourir de longues distances.
Source de financement : Commune.
Coût : 3 millions.

2. — **Transformation du cabinet médical en clinique par le Dr Meke Meze à Bertoua Ville** où n'existe qu'une seule formation sanitaire publique et par conséquent l'affluence de malades.
Source de financement : Particulier.
Coût : 25 millions.

3. — **Construction d'un centre de santé développé avec cabinet dentaire à Bertoua par l'EPC** qui veut ainsi doter cette ville de ce type de soins dont les besoins se font largement sentir.
Source de financement : EPC.
Coût : 12 millions.

4. — **Construction et équipement dentaire et tuberculeux d'un pavillon dans les hôpitaux de Bertoua et Batouri par l'évêché de Doumé.**
Source de financement : Evêché de Doumé.
Coût : 4 millions.

5. — **Construction des dispensaires et maternités par l'évêché de Doumé de Haut-Nyong, Kadéy, Lom-et-Djerem et Boumba-et-Ngoko.**
Source de financement : Evêché de Doumé.
Coût : 32,5 millions.

6. — **Construction et équipement pour éducation sanitaire par l'évêché de Doumé dans les départements de Haut-Nyong, Kadéy, Lom-et-Djerem et Boumba-et-Ngoko.**
Source de financement : Evêché de Doumé.
Coût : 7,1 millions.

7. — **Construction des logements pour lépreux et circuit lèpre et tuberculose par l'évêché de Doumé dans les départements du Haut-Nyong et de la Kadéy.**
Source de financement : Evêché de Doumé.
Coût : 13,2 millions.

8. — **Organisation de l'éducation pour la santé par la ZAPI dans l'ensemble de ses zones d'encadrement** en vue d'améliorer l'état de santé des populations et contribuer ainsi à l'augmentation de la productivité et de la production agricole.
Source de financement : ZAPI
Coût : 60 millions.

9. — **Aménagement d'un pavillon d'hospitalisation de 40 lits à Nguélémendouka par la ZAPI** en vue de doter l'arrondissement d'une infrastructure sanitaire adéquate et capable de contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations.
Source de financement : ZAPI.
Coût : 0,6 million.

AFFAIRES SOCIALES

1. — **Construction d'un centre social à Kinshassa (Boumba-et-Ngoko) par l'évêché de Doumé** en vue de contribuer à l'éducation et à la formation sociale des populations intéressées.
Source de financement : Evêché de Doumé.
Coût : 6 millions.

2. — **Construction de 2 maisons et de 2 chapelles avec aménagement des écoles et d'un dispensaire à Batouri par la Mission Adventiste** en vue de l'épanouissement social des populations.
Source de financement : Mission Adventiste.
Coût : 12,6 millions.

AMENAGEMENT DES CENTRES URBAINS

1. — **Construction d'un bureau et d'une case d'habitation en milieu urbain dans le Haut-Nyong par la SOCOOPED** en vue de contribuer à l'amélioration des conditions d'habitat.
Source de financement: SOCOOPED.
Coût: 25 millions.

2. — **Création des lotissements à Bertoua par la CR** en vue de faire face aux problèmes d'urbanisation qui se posent déjà dans cette ville en plein développement.
Source de financement: Commune.
Coût: 7 millions.

3. — **Aménagement et matérialisation de la gare routière de Bertoua par la CR** en vue d'assainir, d'améliorer et de réglementer les conditions de stationnement des véhicules de transport en cours d'augmentation.
Source de financement: Commune.
Coût: 32 millions.

AMENAGEMENT DES CAMPAGNES

1. — **Création de coopératives de construction par la ZAPI dans les zones ZAPI de Nguélémendouka, Diang et Angossas.**
Source de financement: ZAPI
Coût: 5 millions.

2. — **Amélioration de l'habitat dans les zones ZAPI par la ZAPI** en vue de contribuer à l'élevation du niveau de vie dans les villages, par l'amélioration des conditions d'hygiène et de salubrité.
Source de financement: ZAPI.
Coût: 125 millions.

3. — **Construction de logements dans les camps des ouvriers dans le Haut-Nyong par la CFSO** en vue d'améliorer les conditions d'habitation de son personnel.
Source de financement : CFSO.
Coût : 0,5 million.

4. — **Aménagement des pistes communales par la CR dans les départements de la Kadéy.**
Source de financement : Commune.
Coût : P.M.

5. — **Aménagement de la piste Belabo-Esselengué par la CR de Bertoua** en vue d'améliorer les caractéristiques de viabilité.
Source de financement: Commune.
Coût: P.M.

6. — **Création d'une piste à bétail autour de la ville de Bertoua par la CR.**
Coût: P.M.

7. — **Construction de la route forestière Mbang Bella par la ECTB** pour une longueur de 80 km Il s'agira du déboisement du terrassement de la construction de digues et de rechargement systématique de toute la longueur.
Source de financement: Société forestière.
Coût: P.M.

8. — **Réfection des ponts par la CR dans le canton Dja** où la totalité des ponts est presque à refaire.
Source de financement : Commune.
Coût : P.M.

9. — **Construction d'une digue à Palle Bamekok par la CR d'Abong-Mbang** en vue de relier les deux secteurs et ainsi développer les relations socio-économiques de la zone.
Source de financement: Commune.
Coût: P.M.

10. — **Réfection par la CR des ponts et pistes Amouré Bimba et Lila-Gbambala** en vue de développer les échanges dans l'ensemble du secteur.

Source de financement : Commune.
Coût : P.M.

11. — **Ouverture d'une piste forestière par la SFID entre Dimako-N'ka** pour l'évacuation du bois.
Source de financement : SFID.
Coût : P.M.

12 — **Ouverture d'une piste forestière par la EGEBEC entre Kagnol-Attiek** pour l'évacuation des grumes.
Source de financement : EGEBEC.
Coût P.M.

13. — **Construction des pistes et ponts par la SCT dans certains secteurs des départements du Lom et Djérem et de la Kadey.** Il s'agira de l'ouverture de 150 km de nouvelles pistes permettant ainsi l'accès vers les zones de tabaculture.
Source de financement : SCT.
Coût : P.M.

14. — **La création des routes dans la ville de Yokadouma par la CR** qui prévoit les tracés des routes, le terrassement et le rechargement de la chaussée.
Source de financement : Commune.
Coût : P.M.

15. — **Amélioration de 140 km de pistes communales par la CR de N'ka** faciliter les échanges et les relations socio-économiques dans la zone.
Source de financement : Commune.
Coût : P.M.

16. — **Aménagement de la piste Lamadou-Moampack, Boumba-et-Ngoko par la CR.** Le projet vise l'ouverture de la piste avec construction des ponts en matériaux provisoires.
Source de financement : Commune.
Coût : P.M.

17. — **Aménagement de la route et bac Batouri-Djampiel** par une société forestière de la Kadéy pour les activités de son exploitation.
Source de financement : Société forestière.
Coût : P.M.

18. — **Aménagement de 400 km de pistes avec 100 ponceaux et 10 digues par la ZAPI** dans les zones d'actions pour un encadrement efficace des populations.
Source de financement : ZAPI.
Coût : 75 millions.

INFORMATION ET CULTURE

Pas de projets.

EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

1. — **Construction des maisons et logements de religieux et religieuses par l'évêché de Doumé dans la province.**
Source de financement : Evêché de Doumé.
Coût : 49,475 millions.

2. — **Construction des églises et chapelles dans la province par l'évêché de Doumé** afin de doter les missions d'équipements adéquats.
Source de financement : Evêché de Doumé.
Coût : 80,9 millions.

3. — **Construction de salles d'œuvres dans la province par l'évêché de Doumé** afin de contribuer à l'encadrement religieux et social des populations.
Source de financement : Evêché de Doumé.
Coût : 8,95 millions

4. — **Extension du Temple en maison paroissiale à Bertoua par l'EPC** en vue de répondre aux exigences d'agrandissement de ladite mission..
Source de financement EPC.
Coût 25 millions.

5. — **Construction des bâtiments et ateliers dans ses zones de production du Lom-et-Djerem et de la Kadéy par la SCT** pour l'amélioration des conditions de travail.

Source de financement : SCT.
Coût : 55,5 millions

6. — **Installation des liaisons Radio entre le Lom-et-Djerem, le Haut-Nyong et le Centre-Sud par la ZAPI-Est en vue** de faciliter les échanges d'informations.
Source de financement : ZAPI.
Coût : 16 millions.

7. — **Construction d'un bureau pour la Direction générale des ZAPI à Bertoua et 2 autres à N'ka et à Diang par la ZAPI.**
Source de financement : ZAPI.
Coût : 20 millions.

8. — **Equipement du garage de la ZAPI d'Angossas par la ZAPI.**

Source de financement : ZAPI.
Coût : 5 millions.

9 — **Investissement social dans les départements de la Kadey et Lom-et-Djerem par la SCT en vue d'améliorer les conditions sociales des ouvriers**
Source de financement : SCT.
Coût : 180 millions.

PROVINCE

DU LITTORAL

LISTE DES PROJETS DE LA PROVINCE DU LITTORAL

ECONOMIE RURALE

1 — **Café robusta:** Production de 35.000 tonnes.
Source de financement: Planteurs (crédit FONADER).
Coût: P.M.

2 — **Cacao:** Production annuelle de 7.500 tonnes dès 1980/81.
Sources de financement : Planteurs - SODECAO.
Coût: P.M.

3 — **Banane poyo:** Production de 120.000 tonnes en 1980/81.
Source de financement: O.C.B.
Coût: P.M.

4 — **Palmier à huile:** Production de 30.000 tonnes d'huile de palme.
Source de financement: Planteurs - SOCAPALM.
Coût: P.M.

5 — **Ananas:** Production de 12.000 tonnes en 1980.
Source de financement: Privés (crédit FONADER).
Coût: 816 millions de F CFA.

6 — **Avocatier:** Production de 750 tonnes.
Source de financement: Société privée.
Coût: P.M.

7 — **Kola:** Intensification de la culture de kola pour la production et la lutte contre l'érosion.
Source de financement: Paysans.
Coût: P.M.

8 — **Caoutchouc:** Production de 6.000 tonnes au cours du IVe Plan.
Source de financement: SAFACAM.
Coût: P.M.

9 — **Culture de maïs:** Production de 57.000 tonnes en 1980/81.
Source de financement: Paysans (crédit FONADER).
Coût: 628 millions de F CFA.

10 — **Arachide:** Production de l'ordre de 20.000 tonnes à partir de 1980/81.
Source de financement: Paysans (crédit FONADER).
Coût: 698 millions de F CFA

11 — **Riz:** Production de 10 tonnes de padddy dès 1980.
Source de financement: MIDERIM.
Coût: P.M.

12 — **Tubercules** (macabo, manioc, patate, igname): Intensification de la culture des tubercules.
Source de financement: Paysans (crédit FONADER).
Coût: 2.850 millions de F CFA.

13 — **Plantain:** Production de 210.000 tonnes en 1980/1981.
Sources de financement: Paysans - MIDEVIV.
Coût: P.M.

14 — **Cultures maraîchères** : Production de tomates, choux, aubergines, carottes etc...
Sources de financement: SODENKAM - MIDEVIV - Paysans.
Coût. 10 millions de F CFA.

15 — **Opération Boum :** Opération englobant l'agriculture, l'élevage (volailles, porcs etc...), la protection sanitaire, la construction des abattoirs.
Source de financement: Aide extérieure des Eglises protestantes.
Coût: 130 millions de F CFA.

ENERGIE - MINES - INDUSTRIES - ARTISANAT

INDUSTRIES ALIMENTAIRES

CAMLAIT : Société installée à Douala se propose de réaliser l'extension de son unité de fabrication de lait reconstitué et de fromage sur autofinancement.

Conserverie de Njombé : La conserverie de fruits dont les études de réalisation sont déjà achevées sera construite par la SOCAFRUITS à Njombé dans le Moungo.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Céramique - Poterie : Une petite unité de fabrication de carreaux sera annexée à la poterie installée par une religieuse de la Mission catholique de Douala. Elle bénéficiera de l'assistance des églises espagnoles.

CHIMIE Parfums : LA SOPARCA envisage des extensions pour sa fabrication à Douala sur autofinancement avec création de 50 emplois.

Sommiers métalliques : L'extension et la modernisation des installations de la SICOCAM sont prévues à Douala sur autofinancement avec création de 20 emplois.

TRAVAIL DU BOIS

Scieries : Deux nouvelles scieries seront construites à Douala l'une dans la Compagnie forestière africaine et l'autre par la SNC bois. Ces deux projets entrent dans le cadre de la transformation des matières premières locales. Leurs effets sur l'habitat seront considérables. Elles créera 100 emplois.

CORPS GRAS

Huilerie de Kahn : Dans l'arrondissement de Ngambé, au village de Kahn en Sanaga-Maritime, le FONADER financera la réouverture de la petite huilerie qui y fonctionnait il y a quelques années. Cette réouverture permettra aux paysans de la zone de traiter les régimes de palme, fruits de la cueillette dans les peuplements naturels et les futures plantations villageoises de palmier sélectionné. Cette huilerie pourra en régime de croisière traiter par an plus de 300 tonnes de régimes de palme et produire plus de 1.000 tonnes d'huile de bonne qualité. Les effets de cette réalisation seront multiples : stimulation de la production villageoise, augmentation de la consommation locale ; augmentation des revenus des paysans.

INDUSTRIES DIVERSES

Certaines imprimeries procèderont à des extensions de leurs unités de Douala avec possibilité de création de plus de 90 emplois.

Plusieurs coopératives envisagent de renouveler leurs petites unités de décorticage de café. Le Centre d'assistance rurale compte étendre son usine de fabrication de provende à Douala sur autofinancement.
Source de financement des projets du secteur : Privés.
Coût total des projets du secteur : 3.456 millions.

COMMERCE - TRANSPORT - INSTITUTIONS FINANCIERES

1.— **La coopérative de consommation de Douala** sera constituée à cet effet par certaines personnes sous l'égide du service chargé des coopératives. Le ravitaillement de cette coopérative sera assuré par les SOCOOPED des départements autres que le Wouri, la MIDEVIV et la SODENKAM.

2.— **Marchés vivriers :** Les municipalités et les SOCOOPED construiront des marchés vivriers dans les villages et les centres urbains. Ce seront des hangars dans les centres de collecte et des halles de vente dans les villes.
Source de financement des projets du secteur : Communes et sociétés privées.
Coût total : 188,2 millions.

TOURISME - HOTELLERIE

Un vaste programme touristique a été conçu par la Délégation générale au Tourisme au niveau national.

Les propriétaires d'hôtels prévoient de réaliser des extensions à Douala :

— Hôtel des Cocotiers	: 80 chambres
— Hôtel Beauséjour	: 30 chambres
— Hôtel des Palmiers	: 2 étages
— Hôtel des Roses	: 50 chambres
— Hôtel Deido-Plage	: Complexe à Bonabéri
— Centre africain d'Accueil	: 9 studios.

Il est également prévu la construction d'une petite auberge de 6 chambres à Yabassi. Le promoteur reste à trouver.
Source de financement : Privé.
Coût : 123 millions.

ENSEIGNEMENT - FORMATION - JEUNESSE ET SPORTS

Enseignement - Formation

La construction de 600 classes pour l'enseignement primaire est prévue dans le Littoral au cours du IVe Plan. Cette action sera menée conjointement par les communes et les missions confessionnelles.

La formation du personnel qualifié commande la réalisation d'une école d'instituteurs-adjoints pour compléter l'action de celle qui forme des instituteurs à Nkongsamba.

S'agissant de l'enseignement secondaire dont les projets sont initiés par le niveau national les communes et les promoteurs privés laïcs et confessionnels, l'accent sera mis sur les branches techniques. Cependant le retard du département du Nkam demande à être comblé en priorité par la création d'un lycée à Yabassi.

Il sera créé dans le cadre du programme d'animation du quartier Nylon à Douala, un centre de formation artisanale.

Jeunesse et sports

Compte tenu de l'essor que prennent tous les sports au Cameroun et principalement dans le Littoral, de l'engouement manifesté par les populations pour l'alphabétisation et compte tenu de l'impérieuse nécessité d'encadrer et d'éduquer les jeunes pour les amener à être des citoyens honnêtes et patriotes, il importe de reconduire les principaux projets de ce secteur non réalisés au cours du IIIe Plan.

Ainsi la construction des stades départementaux, des aires de sports, l'animation des campagnes et des quartiers par cinébus dans le cadre des activités des foyers ruraux, des centres urbains et des mouvements de jeunesse sont à envisager.

Le département du Nkam victime de l'exode rural des jeunes pourra abriter le centre provincial du Service civique national de Participation au Développement pour le Littoral.

Les municipalités dans le cadre de l'urbanisation des villes devront penser à réaliser de nombreux espaces verts et à réserver aux alentours des établissements scolaires des terrains à consacrer aux équipements sportifs.

Sources de financement des projets du secteur : Communes, privés et source commune
Coût total : 148 millions.

SANTE ET AFFAIRES SOCIALES

Santé publique

Au cours du IVe Plan, la médecine préventive sera renforcée grâce au développement de l'infrastructure existante en intégrant la prévention à tous les niveaux. Les grandes endémies telles que le paludisme, la lèpre etc... feront l'objet d'une attention particulière. La lutte contre la mortalité et la mortalité infantiles par la protection de la mère et de l'enfant sera intensifiée grâce à la construction de nouveaux centres de P.M.I. La médecine scolaire et sportive occuperont une place importante.

Afin d'approcher les objectifs d'un dispensaire pour 3.000 habitants en ville et 10.000 en campagne, 10 à 15 lits d'hôpital pour 1.000 habitants, le IVe Plan procédera à l'extension de certaines formations sanitaires existantes et construira de nouvelles surtout en milieu rural.

Tous ces projets font l'objet d'un programme d'ensemble élaboré par le niveau national et qui comporte certaines actions clés :

— construction de centres départementaux de médecine préventive ;
— construction de centres de santé développés et élémentaires ou leur transformation
— réalisation de centres de protection maternelle et infantile et de maternités ;
— lutte contre les maladies vénériennes ;
— projet de santé dentaire ;
— projet de santé mentale ;
— médecine scolaire et sportive ;
— éducation sanitaire et nutritionnelle ;
— construction d'hôpitaux provinciaux, départementaux et d'arrondissements.

Chacune de ces opérations aura des applications concrètes au niveau de la province du Littoral, notamment par la construction d'une pharmacie provinciale d'approvisionnement et d'un hôpital provincial à Douala.

Au niveau du financement local, la construction des pro-pharmacies en milieu rural sera assurée par les communes.

La médecine privée confessionnelle protestante renforcera ses équipements pour la médecine curative, dynamisera son volet de médecine préventive. Les catholiques accentueront leur effort sur les P.M.I., les maternités et l'éducation sanitaire dans les dispensaires.

Affaires sociales

Des centres sociaux, foyers d'accueil, crèches et autres centres analogues seront réalisés dans le cadre de la coopération avec les organismes internationaux du Parti et des organismes confessionnels.

Source de financement des projets du secteur : Commune et privé.
Coût total : 74 millions.

AMENAGEMENT DES CENTRES URBAINS

Le IVe Plan verra la réalisation de plusieurs projets dans le cadre de l'aménagement des centres urbains du Littoral.

La commune de Douala prendra désormais en charge tous les problèmes routiers de la ville et de ses environs. Elle réalisera la plupart des voies. Pour les villes d'Edéa et Nkongsamba ; les municipalités réaliseront en collaboration avec la SONEL et la SNEC les réseaux d'eau et d'électricité.

Les municipalités de Douala, Nkongsamba et Edéa exécuteront le bitumage de certaines rues, la viabilisation des zones de recasement et des quartiers neufs.

Les populations dans le cadre de l'animation du quartier Nylon à Douala réaliseront des travaux d'assainissement sur la rivière Ngoa et autour de l'emplacement de leur nouveau marché.

Un port piroguier sera aménagé par la commune urbaine dans la ville d'Edéa afin de faciliter le déchargement des pirogues venant de la mer et de la Basse-Sanaga dans la zone de Mouanko.

Source de financement des projets du secteur : Commune et privé.
Coût total : 3.093 millions.

Un projet d'aménagement d'une petite zone industrielle sera réalisé à Ekanté par les promoteurs allemands (*Coût:* 50 millions D.M).

AMENAGEMENT DES CAMPAGNES

Certaines routes seront construites par les communes au cours du IVe Plan. Les forestiers poursuivront la réalisation du programme de leur cahier de charge.

La construction des marchés, des points d'eau et d'autres équipements sera l'œuvre des communes.

Plusieurs opérations d'assez large envergure seront réalisées par les populations avec le concours des organismes confessionnels et laïcs, voire internationaux. Ces réalisations porteront sur :

— opération Babimbi,
— projet Basse-Sanaga,
— comité de développement de la zone nord-Sanaga-Maritime,
— mouvement de développement des cantons Abo dans l'arrondissement de Dibombari,
— projet de développement de l'arrondissement de Pouma.

Sources de financement des projets du secteur : Commune, coopérative et privé.
Coût total : 88,95 millions.

INFORMATION ET CULTURE

Pas de projets.

EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Pas de projets.

PROVINCE

DU NORD

LISTE DES PROJETS DE LA PROVINCE DU LITTORAL

ECONOMIE RURALE

Agriculture

1. — Intensification de la culture cotonnière dans les départements du Margui-Wandala, du Diamaré, du Mayo-Danaï et de la Benoué.

Objectifs :

— production de 120.000 t de coton sur 130 ha ;
— fumure à dose forte de 50.000 ha ;
— fumure à dose faible de 70.000 ha ;
— généralisation du traitement insecticide ;
— augmentation de la culture attelée de 9.000 unités ;
— augmentation du niveau de vie des paysans grâce à l'augmentation des revenus monétaires.

Source de financement : prêt sur crédit de campagne : B.C.D., FONADER et SODECOTON.

Coût : 650 millions participation des paysans.

2.— Intensification de la culture arachidière dans la Benoué, Diamaré, Margui-Wandala et Mayo-Danaï.

Objectifs :

— production de 90.000 t d'arachide sur 100.000 ha ;
— diffusion des semences sélectionnées d'arachide ;
— organisation de la collecte.
— amélioration du niveau de vie des paysans grâce à l'augmentation des revenus monétaires.

Source de financement : Prêt FONADER pour la diffusion des semences sélectionnées par le projet semencier USAID.

Coût approximatif : 43 millions.

3. — Intensification de la culture d'igname dans le district de Mbé et dans le sud-Benoué.

Objectifs.

— production de 25.000 t d'igname grâce à l'introduction de variétés venant du Nigéria ;
— amélioration des conditions de vie des populations ;
— lutte contre la malnutrition.

Sources de financement :

— subventions communes Ngaoundéré Poli.

Coût : 10 millions.

4.— Intensification de la culture de la pomme de terre sur Tibati.

Objectifs :

— production de 20.000 t ;
— diffusion des variétés importées d'Europe ;
— en vue de l'amélioration du niveau de vie de la population grâce à l'augmentation du revenu monétaire ;
— lutte contre la malnutrition.

Sources de financement : Mission d'études pour l'aménagement de la vallée supérieure de la Benoué et les communes : Garoua, Tchollire et Poli.

Coût : 10 millions.

5.— Projet de développement des cultures maraîchères à Garoua, Maroua, Kousseri et Koza.

Objectifs

— amélioration du régime alimentaire de la région ;
— développement de ces régions à partir de cette production.

Source de financement : (Communes) : Garoua, Maroua, Kousseri et Mokolo.

Coût 43 millions.

6.— Projet de développement et d'intensification de la culture du mil et sorgho dans l'ensemble de la province du Nord.

Objectifs

— production de 350.000 t dont 157.000 t en Mouskouari ;
— diffusion des variétés introduites par l'USAID en vue de l'augmentation rapide de la production.

Sources de financement :
— subventions des communes du Nord ;
— prêt FONADER ;
— subventions SOCOOPED et UNISOCOOPED.
Coût : 217 millions.

7.— Projet d'intensification de la culture de maïs à Meiganga et Koutiné

Objectifs :
— production de 20.000 tonnes de maïs ;
— approvisionnement de grands centres
— augmentation des revenus des paysans.
Coût : 15 millions.
Sources de financement : Subvention commune de Meiganga pour l'achat des semences.

8.— Projet de développement du riz dans le Nord-Est et Sud-Est Bénoué

Objectifs :
— production sur 4.500 hectares en 5 ans ;
— amélioration du régime alimentaire des populations de la région ;
— développement de ces régions à partir de cette production.
Sources de financement :
— Mission d'études pour l'aménagement de la vallée supérieure de la Bénoué ;
— communes : Garoua, Tcholliré et Poli.
Coût : 15 millions.

ELEVAGE

1.— Projet de développement de l'embouche à partir des bœufs de labour dans l'ensemble de la province du Nord

Objectifs :
— 32.000 têtes de bœufs ;
— fourniture de bœufs d'attelage ;
— production de viande.

Source de financement : Communes : Garoua, Guider, Mokolo, Mora, Meri.
Coût : 1.280 millions.

2.— Projet de création d'un ranch d'embouche à Yagoua

Objectifs :
— 150 à 500 têtes de bœufs;
— production de viande;
— révalorisation des sous-produits de la SEMRY.
Source de financement : SEMRY.
Coût : 20 millions.

EAUX ET FORETS

1.— Projet de lutte contre l'érosion du sol dans la Bénoué et le Margui-Wandala

Objectifs :
— Reboisement des plantations 5.000 ha;
— correction des Mayos;
— protection des sols.
Source de financement : Communes Garoua, Guider, Mokolo, Mora, Meri .
Coût : 35 millions.

2.— Participation des communes du Nord à la reconstruction du couvert forestier

Objectifs :
— Plantation d'un million de plants en cinq ans;
— reconstitution du couvert touristique;
— amélioration des conditions écologiques;
— lutte contre l'avancée du désert saharien.
Source de financement : Communes Nord sauf celle de l'Adamaoua, SOCOOPED.
Coût : 30 millions.

3.— Projet de production de poteaux en bois dans l'Adamaoua

Objectifs :
— Production de 500 à 1.000 poteaux en cinq ans;
— satisfaire les besoins du marché.
Sources de financement : SOCOOPED Adamaoua avec participation communes Adamaoua.
Coût : 25 millions.

ENERGIE - MINES - INDUSTRIES - ARTISANAT

1.— Projet de création d'une usine artisanale de traitement de paddy pluvial à Béré

Objectifs :
— Amélioration du traitement de paddy;
— création de nouveaux emplois.
Sources de financement: SOCOOPED Garoua.
Coût : 6 millions.

2.— Projet de création d'une coopérative de tissage à Kousséri

Objectifs :
— Production de nappes de table;
— création de 100 emplois dans la région.
Sources de financement: SOCOOPED Logone-et-Chari, communes (Kousséri, Makari).
Coût : 9 millions.

3.— Création d'un centre artisanal de production de cuirs et peaux à Maroua

Objectifs :
— Traitement de 100 à 1.000 peaux par an destinées à alimenter les artisans;
— Amélioration de la qualité des articles en cuir;
— création de 580 emplois au niveau des artisans.
Sources de financement : SOCOOPED, commune rurale Maroua.
Coût : 22 millions.

COMMERCE - TRANSPORTS - INSTITUTIONS FINANCIERES

1.— Réalisation par les SOCOOPED et les communes rurales avec l'assistance de l'Office commercial camerounais des magasins d'approvisionnement du monde rural dans certaines localités (chef-lieu d'arrondissement et de district).

Coût : 50 millions.

TOURISME - HOTELLERIE

Pas de projets.

ENSEIGNEMENT - FORMATION - JEUNESSE ET SPORTS

1.— Projet de construction de salles de classes primaires dans la province du Nord

Objectifs :
— Construction de 255 classes pour l'enseignement primaire;
— relèvement du taux de la scolarisation de la province.
Sources de financement: Communes (Logone-et-Chari, Diamaré, Benoué, Adamaoua, Mayo-Danaï, Margui-Wandala).
Coût : 550 millions.

SANTE ET AFFAIRES SOCIALES

1.— Projet de construction de dispensaires communaux dans la province du Nord

Objectifs :
— Construction de 12 dispensaires;
— participation à la réalisation de la couverture sanitaire dans l'ensemble de la province du Nord.
Source de financement: Communes province du Nord.
Coût : 48 millions.

2.— Réfection des centres de santé à Mayo-Danaï, Douvengai, Sara, Mayo-Ouldeme, Donkoula, Gran-Viri.
Sources de financement: Mission catholique.
Coût: 2 millions.

AMENAGEMENT DES CENTRES URBAINS

Pas de projets.

AMENAGEMENT DES CAMPAGNES

1. — Projet de création de 70 points d'eau dans la province du Nord

Objectifs:
— 70 puits en 5 ans;
— amélioration des conditions d'alimentation en eau potable des populations rurales.
Sources de financement: Commune du Nord.
Coût: 56 millions.

2.— Projet de construction de barrage de retenue d'eau pour l'alimentation en eau des populations du Margui-Wandala

Objectifs:
— 2 barrages en 5 ans;
— amélioration des conditions d'alimentation en eau potable des populations rurales.
Source de financement: Commune Mokolo.
Coût: 12 millions.

3.— Projet d'ouverture de 500 km de pistes de collecte dans le Nord

Objectifs:
— Construction de 500 km de pistes de collecte;
— transport de produits vers les centres de communication.
Sources de financement: Commune Nord, syndicat des communes.
Coût: 50 millions.

INFORMATION ET CULTURE

Projet de création de 4 foyers culturels à Kousseri, Guider, Kaélé et Mora

Objectifs:
— Construction de 4 foyers culturels;
— diffusion de la culture.
Sources de financement: Communes (Kousséri, Guider, Kaélé, Mora).
Coût: 16 millions.

EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Projet d'achat de camions et grader dans la province

Objectifs:
— 15 camions et 10 grader en 5 ans;
— équipement des communes et des syndicats.
Sources de financement: Communes et syndicat.
Coût: 240 millions.

PROVINCE

DU NORD-OUEST

LISTE DES PROJETS DE LA PROVINCE DU NORD-OUEST

ECONOMIE RURALE

AGRICULTURE

1.— Irrigation de la culture du riz

Ce projet consiste à faire porter deux cultures annuelles sur les superficies susceptibles d'être irriguées en saison sèche. Le but du projet est d'augmenter le rendement qui est actuellement de 1.500 kg/ha à 2.000 kg/ha.

Localisation: Mezam, plaine de Ndop (300 ha); Donga-Mantung et Bui: plaine de Mbo (500 ha).

Petits barrages à construire sur les rivières.

Sources de financement: Coopérative, agriculteurs, crédit FONADER.

2.— Implantation de presses pour extraction d'huile de palme et des concasseurs de palmistes

Ce projet concerne les plantations qui se trouvent dans le Donga-Mantung, la Momo et le Bui, 2 presses plus 2 concasseurs à installer pour aider les propriétaires des plantations à abandonner les méthodes traditionnelles utilisées pour les travaux des produits du palmier à huile.

Localisation: Bui (1 machine, valeur 12 millions), Momo (2 machines, valeur 24 millions) et Donga-Mantung (2 machines, valeur 24 millions).

Sources de financement: Coopératives, PMO.

3.— Développement de la culture du palmier à huile

Création des pépinières pour régénérer la palmeraie de la Momo — 1.000 ha et de la Mezam (Bafut) 500 ha.

Sources de financement: PMO, agriculteurs, crédit FONADER.

Coût: 250 millions.

4.— Développement de la production vivrière

Ce projet concerne les cinq départements de la province:

Bui	300 ha coût 22 millions CFA.
Mezam	550 ha coût 43 millions CFA.
Mentchum	600 ha coût 42 millions CFA.
Donga-Mantung	450 ha coût 34 millions CFA.
Momo	200 ha coût 14 millions CFA.

Source de financement: Agriculteurs.

5.— Installation de jeunes agriculteurs

Le projet consiste à trouver 1.400 ha de terrain aux jeunes qui en sont dépourvus afin que ces derniers s'y installent.

Localisation: (Bui) Mbo plaine.

Sources de financement: Mission catholique Kumbo, agriculteurs.

Coût: 210 millions.

6.— Construction de magasins de stockage de riz à Bui, Donga-Mantung et Momo

Sources de financement Coopératives, PMO.

Coût: 33 millions.

7.— Construction de 6 magasins de stockage d'autres produits.

Ce projet veut doter les coopératives de Mentchum, Donga-Mantung et Bui de 6 magasins à raison de 2 magasins par coopérative.

Source de financement: Coopératives — PMO.

Coût 70 millions dont: Mentchum (20 millions), Donga-Mantung (25 millions) et Bui (25 millions).

8.— Extension des bâtiments de la coopérative de Kom

Les bâtiments de la coopérative sont actuellement dépassés. Le but est de doter cette coopérative des conditions de travail acceptables.

Source de financement: Coopératives — PMO.

Coût: 6 millions.

9.— Construction d'un magasin de stockage de café

Projet à réaliser à Wum. La coopérative de Wum s'aggrandit et la production de ses adhérents s'accroît d'année en année. Il s'avère que les constructions actuelles ne correspondent plus à la capacité de production qu'absorbe cette coopérative.

Source de financement : PMO.
Coût : 22 millions.

10. — Développe ment de la production fruitière

Création des vergers modernes avec des variétés sélectionnées à hauts rendements à Wum, dans la plaine de Mbo et à Bafut, sur une superficie de 250 ha.
Encadrement : Services de l'Agriculture et MIDEVIV.
Réalisation : Par les Young Farmers Club et les particuliers.
Source de financement :
— efforts personnels ;
— crédit FONADER et subventions des communes.
Coût : 50 millions.

ELEVAGE

1. — Création d'une réserve de faune à « Mbaw Plain »

La province ne possède pas de réserve de faune dans le vrai sens du mot. La réalisation de ce projet serait la bienvenue.
Localisation : Mbaw Plain (Donga-Mantung).
Sources de financement : Fonds forestier, tourisme et communes.
Coût : 10 millions.

2. — Projet « Ranch » du Centre de Mfonta (Mezam)

Ce projet éducaera les éleveurs des environs et donnera les revenus substantiels au Centre de formation rurale de Mfonta.
Source de financement : Mission presbytérienne.
Coût : 130 millions.

3. — Projet de la production de la provende et autres aliments pour le bétail

Ce projet aidera à résoudre le problème d'approvisionnement en aliments de bétail aux aviculteurs et éleveurs de la province.
Lieu d'implantation : Ndop.
Source de financement : UNVDA, coopératives.
Coût : 35 millions.

4. — Construction des bains détiqueurs

Le projet vise à la protection du bétail contre certaines maladies dans l'ensemble de la province.
Source de financement : CDENO, particuliers et communes.
Coût : 44 millions.

5. — Définition des terrains entre éleveurs et agriculteurs

Ce projet vise à faire éviter des palabres qui naissent souvent entre agriculteurs et éleveurs (dévastation des champs, etc...)
Localisation : Toute la province.
Source de financement : Communes, CDENO, agriculteurs et éleveurs.
Coût : 2,5 millions — Construction des clôtures.

6. — Production et dressage des bêtes pour la culture attelée

Certaines régions de la province sont propices à la culture attelée. Ce projet permettra d'augmenter les superficies en culture dressage de 500 bêtes (Mezam et Mentchum).
Sources de financement : Wada, Centre Mfonta.
Coût : 95 millions.

7. — Projet de fabrication de fromage à Wum

Région à vocation pastorale, 25 % de têtes de bovins sur le million de l'ensemble de la province. Existence d'un début de fabrication artisanale. Tout ceci milite en faveur de la réalisation du projet.
Sources de financement : WADA, coopératives, population.
Coût : 5 millions.

8. — Construction des abattoirs dans les chefs-lieux des départements

La situation actuelle de petit abattoirs qui existent aux chefs-lieux des départements reste déplorable quant aux conditions hygiéniques. Les bouchers abattent leurs bêtes partout sans la moindre précaution d'hygiène ; très peu d'attention est accordée

sur les installations de distribution du bétail. Le but de ce projet est d'arriver à abattre les animaux en un lieu contrôlé. 12 abattoirs sont prévus au cours du IVe Plan.
Source de fipancement : Communes de la province.
Coût total : 45 millions dont :

— Mezam	3 abattoirs	18 millions
— Momo	3 abattoirs	9 millions
— Mentchum	2 abattoirs	6 millions
— Donga-Mantung	3 abattoirs	9 millions
— Bui	1 abattoir	3 millions

9.— Construction des marchés à bétail

Compléter les marchés existants et construire de nouveaux là où le besoin se fait sentir.

But : Organisation et commercialisation du bétail.

EAUX ET FORETS

1.— Construction des pare-feux pour protéger les forêts existantes

Coût approximatif : 7,9 millions.

2.— Reboisement de 300.000 ha au cours du IVe Plan par les communes

PECHE ET PISCICULTURE

1.— Construction et aménagements des étangs

La province du Nord-Ouest manque du poisson. En dehors du poisson congelé, seuls les étangs fournissent du poisson à l'alimentation des populations. Ce projet englobe l'ensemble de la province : 100 ha de superficie sont prévus pour cette opération.

Sources de financement : Fonds forestier, communes, particuliers et aide extérieure.
Coût : 67 millions F CFA dont :

— Mezam	20 ha	Valeur	16 millions
— Momo	20 ha	Valeur	16 millions
— Mentchum	15 ha	Valeur	10 millions
— Donga-Mantung	15 ha	Valeur	10 millions
— Bui	30 ha	Valeur	25 millions

ENERGIE — MINES — INDUSTRIE — ARTISANAT

— Barrage hydroélectrique de Mentchum (construction) ;
— électrification des chefs-lieux des départements et des agglomérations importants ;
— création d'une unité de décorticage de riz à Ndop ;
— remise en marche des complexes agro-industriels de Ntem (palmier) et de Santa (café) ;
— extension de la Ndu Tea Estate ;
— remise en marche de la Savonnerie de Bessi.

COMMERCE — TRANSPORTS — INSTITUTIONS FINANCIERES

Pour ce secteur, 11 marchés ont été retenus pour le IVe Plan. Construction des marchés :

Source : Communes et populations.
Coût : (en millions) :

— Mbengwi :	50
— Batibo :	20
— Guzang :	40
— Widikum :	10
— Wum :	15
— Mankon :	20
— Nkambé :	10
— Nkwen :	20
— Bali :	20
— Tadu	10
— Oshie	5
— Andek	5
— Bamunka	10
— Ndu	10
— Minsaje	8

— Fundong 15
— Teze 5
— Ngwo 5
— Kumbo : 7
— Santa 5
— Nwa : 6

Tous ces marchés existent. Pour certains, les travaux ont commencé et se poursuivent. Le but est de donner aux commerçants les conditions de travail assez aisées, d'organiser et éventuellement de faciliter le contrôle.

TOURISME — HOTELLERIE

Pas de projets.

ENSEIGNEMENT — FORMATION — JEUNESSE ET SPORTS

1.— Construction collèges privés

Source de financement : entièrement privé.
Coût : 399 millions F CFA dont :

— Njinikom (Mentchum) : 125 millions
— Sop (Bui) : 148 millions
— Kumbo (Bui) : 126 millions.

2.— Construction Centre de formation commerciale à Forendo (Batibo).

Le but de ce centre est d'aider les jeunes gens et jeunes filles qui n'ont pas pu pousser leurs études.

Source de financement : Privé.
Coût 15 millions.

SANTE ET AFFAIRES SOCIALES

1.— Projet construction logements personnels de la santé

Sources de financement : Commune et population.
Coût : 14 millions (Bali, Gwofon).

Ce projet vise à loger le personnel de la Santé dans de bonnes conditions.

2.— Construction Centre de santé de Mandum I et II et de Bafut

Coût : 4,5 millions.

3. — Construction de pro-pharmacies à Bafut, Babessi, Balikumbat et Bamunkumbit

Sources de financement : Commune et population.
Coût : 2,2 millions.

4.— Construction d'une polyclinique à Nkwen

Cette clinique bien que commerciale décongestionnera l'hôpital central de Bamenda.

Source de financement : Privé.
Coût : 60 millions.

5. — Construction d'un CSE avec propharmacie à Oshie (Momo)

Source de financement : Hôpital presbytérien d'Achatugi.
Coût du projet : 10 millions.

AMENAGEMENT DES CENTRES URBAINS

1.— Création de deux petits terrains d'atterissage

Source de financement : Privé
Coût : 3 millions.

AMENAGEMENT DES CAMPAGNES

1.— Réfection de 14 routes

— Bali - Bawock - Pinyin (3 km) ;
— Kingemen - Nkur - (12 km) ;
— Ndu - Womo Ntumbu (10 km) ;
— Tatum - Mbam - Kifem (14 km) ;
— Tobin - Kikakom (10 km) ;

— Kitwum - St-Augustine - Jem (10 km) ;
— Sob - Wem Tadu (12 km) ;
— Ntumbaw - Ngar (5 km) ;
— Sob - Mensel - Ndeti (8 km) ;
— Berakwe - Bessi (8 km) ;
— Babessi - Ba Ngolak (24 km) ;
— Mbiyeh - Ngondzin (8 km) ;
— Binka - Lus (15 km) ;
— Akweto - Bebekete - Dumbu (10 km).

2. — Construction de la route : — Mbot - Lassin (70 km).
Source de financement : Commune et population.
Coût : 40 millions.

3. — Construction ponts et pose de buses : — Route Mbot - Lassin.
Source de financement : Commune et population.
Coût : 40 millions.

4. — Réfection ponts et pose de buses sur les routes suivantes
— Bali - Koppin - Shong;
— Babanki - Tungo;
— Danji - Nchum - Bafut;
— Lassin - Masaje;
— Njanauri - Ngorin - Lip;
— Jakiri - Wasi;
— Bali - Top Ngembu;
— Bali - Mbelu - Jangman;
— Mbiyeh - Ngondzin;
— Binka - Lus;
— Akweto - Bebekete - Dumbu;
— Ndu - Womo - Ntumban ;
— Ntumban - Ngar ;
— Berakwe - Bessi;
— Top - Kumanayng;
— Bali - Mundum - Kom - Belle - Pinyin;
— Nua 6 Bambili - Babanki - Tungo;
— Tatum - Ntseh;
— Kigemen - Nkur;
— Tatum - Mbam - Kifem;
— Tobin - Kukakom;
— Kitiwum - St Augustine - Jem;
— Sob - Mensal - Ndzeti;
— Sob - Wem - Tadu;
— Kumbo - Azeng;
— Din - Oku - 1 -.

INFORMATION ET CULTURE

Pas de projets.

EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Pas de projets.

PROVINCE

DE L'OUEST

LISTE DES PROJETS DE LA PROVINCE DE L'OUEST

ECONOMIE RURALE

1. — Relance de la cacaoculture

— L'objectif au cours du IVe Plan portera sur la régénération des vieilles plantations sur la couverture phyto-sanitaire, l'organisation de la commercialisation dans toutes les zones de production. Parallèlement à cette action, une extension de la cacaoculture sera entreprise dans le Ndé et le Bamoun par la fourniture du matériel végétal sélectionné et l'encadrement des paysans. On compte ainsi porter les superficies de 2 500 ha à 5 000 ha et la production de 780 t à 1 500 t.

Coût du projet : 100 millions par les paysans.

2. — Intensification de la production du maïs

L'action se situe en dehors du projet maïsier et sera localisé principalement dans les zones de colonisation (Bamoun, Bamboutos, Haut-Nkam, Ndé et chez les planteurs particuliers). Il s'agit à la fois de distribuer aux cultivateurs des semences sélectionnées et d'améliorer les conditions de stockage. Le milieu paysan traditionnel ne sera pas négligé. Ces actions chez les petits paysans doivent avec les plantations industrielles pouvoir porter la production de 300 000 t à 450 000 t.

Coût du projet : 300 millions (crédit FONADER et missions chrétiennes).

3. — Augmentation de la production arachidière

Porter la production de 150 000 t à 300 000 t grâce aux mêmes actions que sur le maïs, plus les traitements phytosanitaires. Le projet le plus important de cette culture sera réalisé dans le Bamoun par la coopérative des produits vivriers du Bamoun (COVIBAM).

Coût du projet : 150 millions par la COVIBAM, le FONADER et les paysans.

4. — Augmentation de la production haricot-dolique

Il s'agit de mener dans les zones de grande production de Baleng, Noun I, Bamendou, Bansoa, Galim, Foumbot les mêmes actions. La distribution des semences, l'organisation de deux campagnes par an, l'amélioration du stockage. La production sera portée ainsi de 55 000 t à 100 000 t.

Coût du projet : 120 millions par les paysans (crédit FONADER).

5. — La province compte 97 554 bovins et plusieurs particuliers sont en cours de se constituer des troupeaux.

Il est permis de penser que ce mouvement va se poursuivre et que le cheptel augmentera d'environ 5 000 têtes d'ici 1981.

Coût du projet : 125 millions par les particuliers et sur crédits FONADER.

6. — Construction de 22 aires d'abattage

Compte tenu de la position géographique et de l'importance de certaines localités qui ne peuvent pas s'approvisionner en viande d'abattoir, il sera construit dans 22 localités de la province des aires d'abattage abritées.

Coût du projet : 7 millions à financer par les communes.

7. — Construction de 29 boucheries

Elles seront construites dans les centres et marchés périodiques importants, pour mettre à la disposition de la population une viande répondant à des conditions d'hygiène acceptables.

Coût du projet : 32 millions financés par les communes.

8. — Aviculture et élevage porcin

Projets privés dont la réalisation pourrait avoir pour source de financement le crédit FONADER mais bénéficiant de l'encadrement technique en place. Il s'agira surtout d'encourager la construction des poulaillers et porcheries modernes et d'approvisionner les éleveurs en provendes et en médicaments. Cette action sera complétée par la construction des monte-porcines.

Coût du projet : 500 millions (crédit FONADER) par les éleveurs.

9. — Reboisement en savane

Création dans la province de l'Ouest de 2 500 ha d'eucalyptus afin de faire face à la demande toujours croissante de poteaux téléphoniques, de perches pour toitures en milieu rural et du bois de chauffage dans les centres urbains.

Coût du projet : 250 millions par les communes et les particuliers.

10. — Création de 7 étangs communaux dans le Haut-Nkam

Cette action rentre dans la vulgarisation des travaux qui se font au Centre national piscicole de Foumbân et de la relance de la pisciculture.

Coût du projet : 5,10 millions par les communes.

11. — Equipements des coopératives et des SOCOOPED

Il s'agit essentiellement des constructions des bâtiments, de l'achat des usines et de l'acquisition des moyens de transport. Presque toutes les coopératives de la province sont concernées.

Coût du projet : 741,5 millions sur autofinancement des coopératives, le crédit FONADER et subvention de l'État.

ENERGIE — MINES — INDUSTRIES — ARTISANAT

1. — Fabrique de jambon

La province de l'Ouest compte 350 000 porcs et ravitaille les grands centres de Douala, Nkongsamba, Yaoundé. A partir de cet élevage, il est envisagé la fabrication industrielle de jambon et des saucissons pour les besoins nationaux et pour l'exportation.

Le coût des installations est estimé à 100 millions. Plusieurs unités seront construites. Deux projets ont été proposés dans ce domaine :

a) Boucherie - charcuterie moderne de Bafang : 45 millions.
Etudes confiées à la SATEC.
b) Charcuterie moderne de Dschang : 40 millions.

2. — Fabrication de tourteaux et d'huile d'arachide et de soja

La ferme pilote de Galim (Bamboutos) se propose de créer une petite unité de fabrication d'huile de soja et d'arachide. Cette opération permettra de produire des tourteaux pour les besoins de la ferme.

Coût du projet 10 millions de francs.

3. — Fabrication de brosses de ménage

Ces produits sont actuellement importés et il est permis de penser que les produits fabriqués sur place auront un débouché. Un particulier se propose d'en installer une fabrique à Bafang.

Une étude de ce projet est en cours. Son coût est estimé à 10 millions.

4. — Usine de concassage de palmistes

La palmeraie naturelle du Haut-Nkam est très importante et continue à faire l'objet d'une exploitation de la part de la population. La production artisanale de palmistes est estimée à 2 000t/an.

Le projet actuel consiste à équiper les localités où la palmeraie naturelle est importante, de petites presses d'huile et de créer des usines de concassage de palmistes.

La première unité sera installée à Petit-Diboum dont le projet est en cours d'études.

Coût du projet : 16.300.000 F dont 300.000 F pour la presse et 16.000.000 F pour l'usine sur fonds propre coopérative et crédit FONADER.

5. — Construction des centres artisanaux

Le IIIe Plan prévoyait la construction d'un centre artisanal à Foumban, mais qui n'a pas encore démarré jusqu'ici. Il faudra au cours du IVe Plan, réaliser ce centre et en construire d'autres à Bafoussam, Bafang, Bangangté, Dschang, Mbouda.

Les centres seront financés conjointement par les communes et l'État. Les coûts des centres seront les suivants :

Bafoussam participation de la Commune 30 millions (Etat 30 millions)
Foumban participation de la Commune 25 millions (Etat 25 millions)
Dschang participation de la Commune 30 millions (Etat 15 millions)
Bafang participation de la Commune 15 millions (Etat 15 millions)
Bangangté participation de la Commune 15 millions (Etat 15 millions)
Mbouda participation de la Commune 12 millions (Etat 13 millions).

COMMERCE — TRANSPORTS — INSTITUTIONS FINANCIÈRES

1. — Construction des marchés à bétails :

a) Justification : résoudre le problème des boucheries.

En effet le fait qu'il ne soit pas possible de contrôler le prix de vente du bœuf sur pied rend difficile, voire impossible la détermination exacte de celui de la viande

au kilo : jusqu'ici, les bouchers s'approvisionnent dans les troupeaux des éleveurs ou les marchands de bétails généralement en transit vers le Sud et le Littoral et au prix qui plaît au vendeur en toute ignorance du poids de l'animal.

La construction au moins d'un marché à bétail dans chaque département s'impose : vendeurs, acheteurs et services administratifs (vétérinaires et contrôleurs des prix).

b) Coût d'un marché :

— Hangar et enclos 2 millions.
— Equipement en bascule 2 millions.

TOURISME — HOTELLERIE

1. — Aménagement des sites et pistes d'accès

Il s'agit d'aménager un certain nombre de sites pour permettre aux touristes de les visiter et de s'y séjourner.

Coût : 145 millions : communes 45 millions + apport extérieur.

2. — Village de vacances de Bamessingue

Ce projet est initié par une jeune entreprise de construction de Mbouda qui a déjà montré beaucoup de dynamisme en exécutant en sous-traitance beaucoup de travaux sur la route Bafoussam-Bamenda.

Coût 55 millions.

Source de financement privé.

3. — Construction d'un hôtel à Foumban

Il s'agit d'un hôtel de 15 chambres qui sera réalisé par un homme d'affaires pour un coût de 65 millions de francs.

ENSEIGNEMENT — FORMATION — JEUNESSE ET SPORTS

1. — Construction et aménagement des classes primaires

Elles seront réalisées par les missions catholiques et protestantes dans toute la province, soit en tout 98 classes nouvelles.

Coût : 119 millions par les missions.

2. — Construction logements directeurs

Ils seront réalisés dans la Mifi.

Coût : 47 millions par la mission catholique.

3. — Construction des écoles maternelles

Les missions chrétiennes se proposent de construire 10 écoles maternelles et d'améliorer celles qui existent déjà dans la province.

Coût : 23 millions.

4. — Construction des écoles primaires

C'est le programme des missions catholiques et protestantes dans le Bamoun et le Ndé.

Coût : 134 millions.

5. — Construction des écoles franco-arabes

Elles seront réalisées dans le Bamboutos, mais surtout dans le Bamoun.

Coût : 90,8 millions sur fonds privé.

6. — Construction, transformations, équipements des collèges

Ce programme intéresse aussi bien les missions chrétiennes que le privé laïc dans toute la province. Il concerne 35 collèges d'enseignement général et technique. Le financement est assuré par les propriétaires des collèges laïcs, mais les missions reçoivent une aide extérieure importante, surtout le C.E.B.E.C.

Coût : 1 148,2 millions.

7. — Construction d'une école normale à Bandjoun

Ce projet est une partie du programme du Collège Elie Allégret de Mbo qui reçoit une aide extérieure importante.

Coût : 50 millions par le C.E.B.E.C. avec une aide extérieure.

8. — Installations sportives dans les collèges privés

Elles comprennent la construction d'un gymnase, des terrains de divers sports dans les établissements secondaires :

Coût : 47,350 millions par les collèges intéressés.

SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

1. — Construction et extension des dispensaires

Ils seront réalisés par les missions chrétiennes et les communes dans 16 localités.
Coût : 104 millions.

2. — Extension et transformation des hôpitaux

Il s'agit soit de transformer des dispensaires en hôpitaux, soit d'agrandir des hôpitaux dans 4 villes par le C.E.B.E.C. et ALUCAM.
Coût : 122 millions.

3. — Construction de clinique et propharmacie

La clinique sera construite à Dschang par un particulier et la propharmacie à Batcham par la commune.
Coût : 28 millions.

AMÉNAGEMENT DES CENTRES URBAINS

1. — Grandes voiries

Il s'agit de bitumer 40 km de rues dans les villes de Bafoussam, Dschang, Foumban, Bafang, Mbouda.
Coût : 160 millions par les communes.

2. — Construction des marchés

Ces actions seront entreprises dans les principaux centres commerciaux de Bafoussam, Dschang, Foumbot et Bangangté. Ces marchés sont à la fois des marchés périodiques et des centres permanents de commerce.
Coût : 177 millions par les communes.

3. — Hygiène et assainissement

Cette opération consistera pour les mairies à acquérir les camions de voirie, mais également à l'assainissement de certains marigots qui forment des marécages. dans les villes comme Kékem. Les communes de la Menoua, Bamboutos Haut-Nkam.
Coût : 125 millions.

4. — Construction des gares routières

Elles seront réalisées à Mbouda, Foumbot, Bangangté par le Syndicat des transporteurs.
Coût : 16 millions (privé).

5. — Construction de l'abattoir de Bafoussam

La ville de Bafoussam compte 100 000 personnes et ne possède cependant pas un abattoir avec chambres froides. Ce projet permettra de pallier cette lacune.
Coût : 10 millions.

6. — Révision des plans directeurs des chefs-lieux des départements

La croissance rapide des villes appelle une révision urgente de ces plans. Elle doit être précédée de l'extension des périmètres urbains.
Coût : 75 millions : 30 millions aux communes, 45 millions sur emprunts ou aide extérieure.

7. — Etablissement des plans directeurs des chefs-lieux d'arrondissements et districts

Pour éviter l'installation désordonnée des populations dans les jeunes villes que sont la plupart des arrondissements de l'Ouest, un plan directeur doit être établi. pour chacune d'elle en même temps qu'on déterminera le périmètre urbain.
Coût : 50 millions dont 30 millions pour l'État et 20 millions aux communes.

AMÉNAGEMENT DES CAMPAGNES

1. — Installation des jeunes dans les zones de colonisation

Sources de financement : Aide extérieure (200 millions), effort local (200 millions), crédit FONADER (400 millions).
Coût du projet : 800 millions F CFA.

2. — Construction de 511 km de pistes

Source de financement : Communes.
Coût : 337 millions dont 85 millions pour les communes.

3. — Construction des ponts et ponceaux

Au cours du IVe Plan, les communes du Bamoun comptent réaliser 63 ponts et ponceaux.

Coût : 34 millions.

4. — Hydraulique rurale

Les actions dans ce domaine concernent :

— 15 adductions d'eau gravitaire ;
— réfection de 3 adductions d'eau ;
— création de 150 points d'eau.

Coût : 138 millions dont commune et population 46 millions.

INFORMATION ET CULTURE

1.— Construction d'une salle de cinéma à Mbouda

Source de financement : Privé.
Coûts : 25 millions.

EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Pas de projets.

PROVINCE

DU SUD-OUEST

LISTE DES PROJETS DE LA PROVINCE DU SUD-OUEST

ECONOMIE RURALE

1. — Projets d'éxécution des plantations et installations des small holders.

La PAMOL réalisera l'extension de sa palmeraie de Lobé de 1.400 ha, une assistance aux small holders pour la création par ces derniers d'une palmeraie de 100 ha.
Source de financement : PAMOL.
Coût : 61 millions.

— le Service provincial de l'agriculture exécutera un plan d'installation de 150 small holders pour la création des plantations de palmiers à huile.
Sources de financement : Agriculteurs.
Coût : 104 millions.

— la Cameroon Development Corporation (C.D.C.) organisera des small holders pour la création des plantations d'hévéaculture près de ses plantations à Mukonje et à Kompina.
Source de financement : Privé.
Coût : 55 millions.

— la C.D.C. mettra en place un plan de développement des terres ajacentes à ses plantations à Ndian (3.000 ha) par l'organisation des small holders.
Source de financement : Privé.
Coût : 60 millions.

2. — Centre de formation rurale de Kumba (presbytérienne).

Ce projet portera sur la formation d'une année des jeunes sur l'élevage et la culture du riz. Le centre possède 800 ha de terre pour les travaux pratiques.
Source de financement : Eglise presbytérienne.
Coût : 40 millions.

3. — Centre de formation de Bangueur (catholique).

Le centre formera les jeunes ressortissants (garçons et filles) de Bangueur sur les méthodes de culture moderne et l'élevage, les cours de ménage sont dispensés aux filles.

Après la formation, le centre suivra l'installation des jeunes dans leurs villages.
Source de financement : Eglise catholique.
Coût : 24 millions.

4. — Projets d'élevage :

— Unite Poultry Centre Kouam Appolinaire ;
— Cottage Poultry Farm Mr Ekokobe ;
— Foncing of all Domestic Animals ;
— Poultry and Piggery Mr D. Luma ;
— Piggery - Small Soppo Action Cooperative ;
— Cattle Piggery Mr G. Litumbe ;
— Cattle rearing Mr J. Etame ;
— Cattle rearing Mr I. Malafa.

Les projets ci-dessus porteront sur un programme d'expansion et de création des fermes avicoles, des porcheries et des ranches. L'objectif visé est la satisfaction de la population de la province en protéine animale.
Source de financement: Privés.
Coût: 45 millions.

5. — Création d'un marché de bétail à Mamfé (Bachuo et Akagbé).

La création de ce marché facilitera le contrôle du bétail par le service départemental vétérinaire.
Source de financement : Commune.
Coût : 0.7 million.

6. — Cattle crushe and Dips.

Construction de petites ranches dans les villes de Bangen (Kumba) et Fonton (Manyu) pour permettre les bains detiqueurs du bétail.
Source de financement : Commune.
Coû : 0.7 millions.

7. — Formation du personnel des co-opératives et éducation des membres.

La formation des différents cadres des coopératives sera assurée par une participation financière de 10 % par les coopératives et 60 % par la Produce Marketing Organisation. Il est prévu un programme d'éducation de 470 membres des coopératives primaires.

Source de financement : Coopératives.
Coût : 23,55 millions.

8. — Construction et équipement des magasins pour les coopératives

Il est prévu dans les quatre départements de la province du Sud-Ouest la construction de 8 magasins, l'achat de 7 décortiqueurs et 5 véhicules par l'Union des coopératives et la Produce Marketing Organisation pour encourager quantitativement et qualitativement les produits d'exportation.

Source de financement : Coopératives.
Coût : 92 millions.

ENERGIE — MINES — INDUSTRIES — ARTISANAT

Projet de création d'une entreprise de construction navale par la commune de Victoria : Le but du projet est la construction et la répartition des pirogues simples ou à moteur pour stimuler ce secteur.

Aménagement et expansion des sociétés déjà existantes

— Brintind Industries Cam. LTD : expansion de l'usine par l'installation de nouvelles machines pour fabriquer les chaussures et la création de 50 nouveaux emplois ;

— Emen's Industries Cam. LTD expansion de sections fabriques des chaussures et vêtements pour satisfaire la demande.

Installation d'une machine informatique pour la production des savons de toilette et de lessive pour satisfaire la demande

— Modern Furniture Company ;
— Nkwetta'Metal Entreprise ;
— Tripartite Metal Construction.

Ces trois sociétés sont spécialisées dans la fabrication des meubles pour la première et métallique pour les deux dernières. Elles ont un programme d'expansion durant le IVe Plan.

Source de financement : Privés.
Coût estimatif de l'ensemble des projets : 337 millions.

COMMERCE — TRANSPORTS — INSTITUTIONS FINANCIERES

Construction et aménagement des marchés de Victoria, Buéa, Ekona, Mbege, Muyuka Town, Tiko, Likomba, Mutengene, Misselele, Modeka, Kumba Town, Bangem, Nguti Town, Elumba, Njungo, Mamfé Town, Mundemba, Bateka, Tsangele, Bamusso, Tombel.

Ouverture des marchés ruraux : Ntenako Indekzai ; Eyang-Nchang ; Tali B'Ntai Akagbe.

La construction, l'aménagement et l'ouverture des marchés encouragera la population à augmenter la production.

Construction d'un marché pour bétail et des boucheries :

— Marché de bétail à Mambanda (Kumba).
— Construction des boucheries de Tiko, Bangem, Nguti et Tombel.

Source de financement : Commune.
Coût estimatif de l'ensemble des projets : 780 millions.

TOURISME — HOTELLERIE

Projet d'aménagement des sites touristiques : Ekombe Water Fall, Jungle Village, Beautification of Lakes et aménagement du Cross River.

Construction et aménagement des hôtels : Bekora hôtel, Ekondo titi hôtel, Mivabel hôtel, Mrs Niger Thomas hôtel, Bangem Rest House, Hôtel Mundemba.

Source de financement : Commune et privés.
Coût estimatif de l'ensemble des projets : 131,5 millions.

ENSEIGNEMENT — FORMATION — JEUNESSE ET SPORTS

Collège secondaire à B.T.T.C. à Buéa.

Les responsables Baptistes construiront un laboratoire dans leur nouveau collège B.T.T.C.

Centre de formation de Tiko et Fiango

Ces centres créés par la mission catholique présentent un programme de formation des jeunes qui ont terminé l'éducation primaire :

— Our Lady seat of Wisdon College ;

— extension des bâtiments de ce collège pour augmenter l'infrastructure d'accueil du collège ;

— FESS Technical College Muyuka.

Le collège propose l'extension des bâtiments et l'équipement en machines électriques modernes.

Ecoles primaires presbytériennes.

La Direction des écoles presbytériennes aménagerait toutes ses écoles primaires dans le département de la Manyu à l'ouest d'Akwaya.

Stade municipal de Kumba.

Construction d'un stade et d'une clôture à Kumba par la commune.

Source de financement : Communes et privées

Coût total des projets du secteur : 257,1 millions.

SANTE ET AFFAIRES SOCIALES

Construction des pro-pharmacies

Dikome Balue, Kumbo Balue, Big-Ngbandi, Bakondo 3 corner, Ekondo-Titi, Boa Baloudo, Bamusso, Bekumu, Mataw Butu, Boa Maromba, Illuani Batoke, Muea, Mbalangi, Ekanjoh, Bajoh, Mekone, Tombel, Isangele.

La création des pro-pharmacies dans les villages ci-dessus permettra à la population de ces localités de se ravitailler facilement en médicaments, vu la distance qui les sépare des pharmacies situées dans le chef-lieu du département.

Construction et extension des Centres de santé

Illor, Betenga, Sanje, Ekondo-Titi, Bimbia, Tiko, Ekona Mbenge, Mpundu, Balong, Ikiliwndi, Ntale.

Les projets de construction et d'extension des centres de santé élémentaires et développés, par les communes et les populations, ont pour but de doter certains grands villages de services de santé pour améliorer l'état de santé des populations.

Construction d'un dispensaire pour le traitement des lépreux à Isokolo.

Construction de logements pour le personnel médical des communes à Ekondo-Titi, Boa Balondo, Bamusso, Bekumu pour permettre au personnel de loger près de la clinique.

Source de financement : Communes.

Coût total des projets du secteur : 35 millions.

AMENAGEMENT DES CENTRES URBAINS

Construction des toilettes publiques dans la ville de Kumba pour servir la population toujours croissante du centre urbain et les voyageurs.

Construction d'un réservoir d'eau au marché de Kumba pour alimenter le marché et ses toilettes.

Source de financement : Commune.

Coût estimatif des projets du secteur : 7 millions.

AMENAGEMENT DES CAMPAGNES

Aménagement et construction d'une clôture autour des cimetières de Tiko et Mutengene par la commune de Tiko.

Aménagement et plans cadastraux des villes : Construction de routes dans les villes de Manyemen.

Construction et aménagement des routes secondaires :

— Konye - Mekou - Nyandong ;
— Ngap - Ebonji :
— Mbonji - Ngussi - Basseng - Ngam - Boku ;
— Tombel - Edi - Benjock - Penja.

Sources de financement: Communes et privés.
Coût estimatif des projets du secteur: 45,15 millions.

INFORMATION ET CULTURE

Pas de projets.

EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

— construction des halls publics : Victoria, Nguti, Tiko, Mamfé, Ekondo-Titi, Mundemba
— construction des salles pour les conférences, les jeux et plusieurs d'autres distractions
— construction et aménagement des salles de tribunal, Njungo (Nguti), Kumba
— construction des cases en semi-dur pour le personnel de la commune de Mundemba

Source de financement · Communes.
Coût 160 millions.

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

EVOLUTION DE L'ECONOMIE DEPUIS 1970 ET EXECUTION DU IIIe PLAN

CHAPITRE Ier — **LA POPULATION DU CAMEROUN**

I.1 La population totale 29
I.2 La structure de la population 29

CHAPITRE II — **REALISATIONS AU COURS DU IIIe PLAN**

II. 1 Développement rural 31
II. 2 Industries - Mines - Energie - Artisanat 37
II. 3 Commerce - Transports - Tourisme - Hôtellerie 45
II. 4 Infrastructures de communications 47
II. 5 Enseignement - Formation - Emploi 50
II. 6 Jeunesse et Sports 53
II. 7 Santé et Affaires sociales 53
II. 8 Urbanisme - Habitat et aménagement du territoire 55
II. 9 Information et Culture - Equipements administratifs et autres équipements 55
II.10 Etudes et recherches 56

CHAPITRE III — **LA CROISSANCE ECONOMIQUE DEPUIS 1970/71**

III.1 La production 57
III.2 La demande intérieure 58

CHAPITRE IV — **LE COMMERCE EXTERIEUR**

IV.1 Evolution des échanges extérieurs de 1970/71 à 1974/75 60
IV.2 Structure du commerce extérieur 60
IV.3 Orientation du commerce extérieur 61

CHAPITRE V — **FINANCES ET MONNAIE**

V.1 Le budget de l'Etat 67
V.2 Les collectivités locales 68
V.3 La monnaie 71

DEUXIEME PARTIE

QUATRIEME PLAN QUINQUENNAL

TITRE Ier — Préparation du IVe Plan et ses orientations fondamentales

CHAPITRE Ier — **ELABORATION DU IVe PLAN**

I.1 Caractéristiques de la planification camerounaise 76
I.2 Les structures d'élaboration du IVe Plan 76
I.3 Procédures d'élaboration du IVe Plan 77

CHAPITRE II — **PROBLEMES ET ORIENTATIONS GENERALES**

II.1 Développement rural 78
II.2 Industrialisation 81
II.3 Commerce et politique commerciale 81
II.4 Tourisme 82
II.5 Aménagement du territoire 83
II.6 Information et Culture 83
II.7 Enseignement - Formation 83
II.8 Santé et Affaires sociales 85
II.9 Administration publique 85

TITRE II — Les programmes sectoriels

CHAPITRE Ier — **ECONOMIE RURALE**

I.1 Production agricole 89
I.2 Production viande 99
I.3 Les pêches 102
I.4 Forêts - Faune et Chasse 103

CHAPITRE II — **SECTEUR INDUSTRIEL - MINES - ENERGIE - PME - ARTISANAT**

II.1 Industrie 116
II.2 Petites et moyennes entreprises - Artisanat 123
II.3 Mines 126
II.4 Energie 127

CHAPITRE III — **COMMERCE - TRANSPORTS**

III.1 Commerce 129
III.2 Transports 133

CHAPITRE IV — **TOURISME ET HOTELLERIE** 137

CHAPITRE V — **INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS**

V.1 Ports et voies navigables 139
V.2 Chemin de fer 140
V.3 Routes et ponts 142
V.4 Le Parc national de matériel de génie civil 145
V.5 L'aéronautique civile 146
V.6 La météorologie nationale 148
V.7 Les postes 149
V.8 Les télécommunications 151

CHAPITRE VI — **ENSEIGNEMENT - FORMATION - EMPLOI**

VI.1 Enseignement - Formation 155
VI.2 Emploi 165

CHAPITRE VII — **JEUNESSE ET SPORTS**

VII.1 Projet du sous-secteur Jeunesse 184
VII.2 Projet du sous-secteur Sports 185

CHAPITRE VIII — **SANTE ET AFFAIRES SOCIALES**

VIII.1 Santé 187
VIII.2 Affaires sociales 190

CHAPITRE IX — **INFORMATION ET CULTURE**

IX.1 Information 200
IX.2 Culture 201

CHAPITRE X — **EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS ET AUTRES EQUIPEMENTS**

X.1 Equipements administratifs 204
X.2 Programme 204

CHAPITRE XI — **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

XI.1 Aménagement des établissements humains 205
XI.2 Urbanisme et habitat 210

CHAPITRE XII — **RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

XII.1 Recherches agronomiques, forestières, piscicoles, zootechniques et océanographiques 217
XII.2 Recherches sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires 217
XII.3 Recherches en énergie et en eau 218
XII.4 Recherches géologiques et minières 218
XII.5 Recherches industrielles et technologiques 218
XII.6 Recherches en sciences humaines et sociales 219
XII.7 Recherches sur l'éducation et la formation 219
XII.8 Formation du personnel 219
XII.9 Organisation et traitement des informations économiques, techniques et gestion 219

TITRE III — Moyens et conditions de réalisation du IVe Plan

CHAPITRE 1er — **STRUCTURES ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DES PROGRAMMES**

I.1 Les structures administratives 224
I.2 Structures financières et commerciales 225
I.3 Mesures d'accompagnement des programmes 227

CHAPITRE II — **LE FINANCEMENT DU IVe PLAN QUINQUENNAL**

II.1 Le financement du IVe Plan par l'Etat 230
II.2 Le financement du IVe Plan par les entreprises publiques et para-publiques . . . 234
II.3 Financement du IVe Plan par les caisses de stabilisations et les communes 234
II.4 Financement privé 234

CHAPITRE III — **LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU COURS DU IVe PLAN**

III.1 La production intérieure brute 237
III.2 Le commerce extérieur 237
III.4 L'épargne intérieure brute 239
III.5 La consommation finale 239
III.6 Les revenus 240
III.7 Le produit intérieur brut 241

ANNEXE I
PROJETS DE DEVELOPPEMENT RURAL

SECTEUR AGRICULTURE

Projet en cours d'exécution

Socapalm I (2e tranche) 248
Camdev II (CDC 2e programme d'extension 1977/84) 248
Hevecam 248
Pamol I 248
Safa-Cam 248
O.C.B. 2e tranche 249
Sodecao I 249
Sodecoton (dans le Sud-Est Benoué) 249
Semry I (programme complémentaire) 249
Production de tabac 249
Développement de cultures vivrières 250
Zone d'actions prioritaires et intégrées de l'Est (Zapi-Est) 250
Développement intégré du périmètre de Wum 250
Nord-Est Benoué 250
Opération Ombessa 250
Création d'un périmètre de développement intégré dans la zone Babimbi 251
Centre national des études et d'expérimentation en machinisme agricole (Ceneema) 251
Développement des entreprises coopératives 251
Plan directeur d'aménagement de la région Sud-Ouest (Kribi-Campo) 251
Opération Yabassi-Bafang (2e phase) 256

Projets à démarrer au IVe Plan

Plan thé Djuttitsa 254
Plan café arabica 254
Equipement des coopératives en dehors des zones du projet Sodecao 254
Riziculture dans la plaine des Mbos 254
Plaine de Ndop 254
Riziculture à Mbandjock (SARICECO) 254
Semry II 255
Socapalm III (Kienké) 255
Plantations villageoises autour des complexes agro-industriels 255
2e complexe sucrier de Mbandjock (Camsuco) 255
Culture du blé du Cameroun 256
O.C.B. 3e tranche 256
Fibre de Sacherie 256
Développement culture arachidière et autres oléagineux 256
Quinquina 257
Cultures irriguées dans le Logone-et-Chari 257
Développement intégré dans le Ndé 257
Unités pilotes de mécanisation 257
Formation en machinisme agricole 257
Centre d'appui technique agricole, Njoré 258
Complexe manioc 258

Projets nouveaux

Plan café robusta 260
Plan fruitier 260
Plan semencier dans la province du Nord 260
Développement de la cacaoyère (2e phase) 260
Plantes à parfum et médicinales 260
Anacarde 261
Périmètre de Maroua 261
Mise en valeur de la région Bertoua-Batouri 261
Aménagement du Logone 261
Mise en valeur de la zone Wum - Akawaya - Mamfé 261
Mise en valeur de la zone frontalière d'Ambam 261
Mise en valeur de la basse vallée du Nkam 262
Mise en valeur de la plaine Baïgom 262
Ouest-Benoué 262
Complexe de tomate 262
Complexe d'ananas 262
Complexe maïsier 263
Mécanisation agricole au niveau villageois 263
Introduction et vulgarisation de la culture attelée 263
Installation des ateliers artisanaux de machinisme agricole 263
Développement de la collecte permanente des statistiques agricoles 263

SECTEUR ELEVAGE

I — Projets en cours d'exécution

Définition 266
Protection sanitaire 266
Unité d'embouche bovine à Mbandjock 266

II — Projets à démarrer au IVe Plan

Extension de la première phase du Plan viande 268
Construction des laboratoires 268
Office pharmaceutique vétérinaire 268
Production laitière 268
Lutte contre la sécheresse et le développement de l'élevage dans les cinq départements de l'extrême-Nord (IIe projet d'élevage) 268

III — Projets nouveaux

Intensification et généralisation de la lutte contre les glossines 270
Développement de l'élevage de petits ruminants et de taurins trypano-tolérants en zones forestières 270
Modernisation de l'aviculture au Cameroun 270
Développement de la production porcine (et création d'une industrie de charcuterie) 270

SECTEUR PECHES

I — Projets en cours d'exécution

Renforcement flotille de pêche crevettière 272
Intensification de la grande pêche 272
Développement de la pisciculture intensive en milieu rural 272

II — Projets à démarrer au IVe Plan

Intensification et modernisation de la pêche artisanale 274
Société mixte de pêche fraîche 274
Développement de la pêche continentale et exploitation des lacs de retenue 274

SECTEUR FORESTIER

I — Projets en cours d'exécution

Classement des forêts 276
Aménagement des forêts 276
Enrichissement en forêt dense 277
Reboisement en savane 277
Prolongation du Projet forestier (Ressources forestières - Phase préparatoire) 278
Exploitation forestière de Deng-Deng et Sud-Est du Cameroun 279
Extension du Centre de promotion du bois de Nkolbisson 279
Production des plantes médicinales 280

II — Projets à démarrer au IVe Plan

Inventaire aménagement (en vue de la création des complexes intégrés d'exploitation et d'industries forestières) 282
Mission de promotion du bois 283
Projet intégré de reboisement au Nord (PNUD-Cameroun) 284

III — Projets nouveaux

Opération poteaux électriques et télégraphiques 288
Centres zoologiques nationaux (à Yaoundé et à Douala) 288
Recherches forestières, piscicoles et faune sauvage 289

ANNEXE II
PROJETS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

— Les projets en cours d'exécution ou les extensions

BRANCHE	8	Fabrication de boissons lactées	296
BRANCHE	6	Céramique industrielle du Cameroun (Cericam)	299
BRANCHE	12	Cimenterie (Cimencam)	302
BRANCHE	14	Société de laminage de Douala (Solado)	305
BRANCHE	18	Société forestière industrielle de Belabo (Sofibel)	308
		Société industrielle de transformation du bois (Intrabois)	311
		Société camerounaise de placage (Ecam Placage)	314
BRANCHE	19	Société de confection de linge de maison du Cameroun (Dratex)	317
		Société industrielle camerounaise de bonneterie (Sicabo)	320
BRANCHE	20	Société Bata	323
BRANCHE	22	Fabrication de pneumatiques pour deux roues (Djam)	326
BRANCHE	23	La Société de Cellulose du Cameroun (Cellucam)	329
		La Société camerounaise de verrerie (Socaver)	332
BRANCHE	6	Minoterie de blé	335
		Société d'expansion de modernisation de la riziculture de Yagoua (Semry)	338
		Mission de développement du riz de la plaine de Mbos (Mideiim)	341
		Sanaga Rice Corporation (SARICECO)	344
BRANCHE	9	Abattoirs frigoriques	347
		Cameroon Sugar Company (Camsuco)	350
		Tomate	353

II — Les projets pour lesquels les études sont terminées et le financement sûr

BRANCHE	8	La Société camerounaise d'eaux minérales (SOCAMI)	358
BRANCHE	13	Câblerie électrique et tréfilerie d'aluminium	361
BRANCHE	20	Société de tannerie et peausseries du Cameroun (STPC)	364

III — Les projets pour lesquels les études sont terminées et dont le financement est recherché

BRANCHE	7	Traitement de cacao	368
BRANCHE	9	Café soluble	371

IV — Projets en cours d études avec promoteurs

BRANCHE	21	Huilerie de palmiste	376
BRANCHE	15	Société camerounaise de raffinage de sel (SOCARSEL)	379
BRANCHE	16	Société africaine d'industrie automobile (SAFI-Auto)	382
BRANCHE	17	Boulonnerie - Clouterie	385
		Articles de quincaillerie - Serrurerie	388
BRANCHE	19	IIe complexe textile	391
BRANCHE	13	Aluminium du Cameroun (Alucam)	394

V — Les principaux projets à étudier au cours du IVe Plan

BRANCHE	6	Complexe maïsier dans la province de l'Ouest	398
		Unité agro-industrielle de manioc dans la province de l Est	398
		Distillerie d'alcool industriel et de bouche à partir de la mélasse de canne à sucre - Rhumerie	398
BRANCHE	8	Complexe agro-industriel de malterie à base de l'orge locale	399
BRANCHE	9	Complexe de pêches et mise en boites de thons et sardines	400
		Complexe agro-industriel d'ananas	400
BRANCHE	12	Nouvelles briqueteries	401
		Cimenterie du Littoral	401
BRANCHE	13	Complexe intégré d'alumine - aluminium	402
		Unité d'extension d'aluminium	402
BRANCHE	14	Exploitation des rutiles et transformation en titane	403
		Unité de transfor mation de latex	404
BRANCHE	15	Artiilerie des plantes à parfum	404
		Unité de production d'huile de citron de bergamotte, de bagarade	404
		Unité de pyrolyse de bois et gaz	404
		Complexe chimique à Kribi (Soude caustique en chlore)	405
		Production de sels d'aluminium hydrosubles	405
		Fabrication de polymères	405
		Complexe pétro-chimique	405
		Deux usines de traitement d'ordures ménagères	405
BRANCHE	17	Société de fabrication de produits intermédiaires pour l'industrie électrique	406
BRANCHE	18	Fabrication de panneaux de particules agglomérées	407
		Complexes intégrés du bois dans le Sud-Est	407
		Fabrication d'éléments de meubles normalisés	407
		Usines de fabrication de meubles et maisons préfabriquées à Douala, Yaoundé et Garoua	407
BRANCHE	19	Unités de confection pour exportation	408
BRANCHE	22	Usine de fabrication de pneumatiques et chambres à air pour camions et voitures	409

ANNEXE III
LES PROGRAMMES PROVINCIAUX

NTRODUCTION 415

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1 Situation et dimension 418
2 Situation administrative 418
3 Population 418
4 Problèmes fondamentaux 418

DEUXIÈME PARTIE : LES PROGRAMMES

CHAPITRE I — **ECONOMIE RURALE**

I.1 Situation actuelle 419
I.2 Problèmes 422
I.3 Orientations 422
I.4 Projets 422

CHAPITRE II — **ENERGIE — MINES — INDUSTRIES — ARTISANAT**

II.1 Situation actuelle 424
II.2 Problèmes 425
II.3 Orientations 425
II.4 Projets 425

CHAPITRE III — **COMMERCE — TRANSPORT — INSTITUTIONS FINANCIERES**

III.1 Situation actuelle 426
III.2 Problèmes 427
III.3 Orientations 427
III.4 Projets 427

CHAPITRE IV — **TOURISME - HOTELLERIE**

IV.1 Situation actuelle 428
IV.2 Problèmes 428
IV.3 Orientations 428
IV.4 Projets 428

CHAPITRE V — **ENSEIGNEMENT — FORMATION — JEUNESSE ET SPORTS**

V.1 Situation actuelle 429
V.2 Problèmes 429
V.3 Orientations 429

CHAPITRE VI — **SANTE ET AFFAIRES SOCIALES**

VI.1 Situation actuelle 430
VI.2 Problèmes 430
VI.3 Orientations du secteur 430
VI.4 Projets 430

CHAPITRE VII — **AMENAGEMENT DES CENTRES URBAINS**

VII.1 Situation actuelle 431
VII.2 Problèmes 431
VII.3 Orientations 431
VII.4 Projets 432

CHAPITRE VIII — **AMENAGEMENT DES CAMPAGNES**

VIII.1 Situation actuelle 433
VIII.2 Problèmes 433
VIII.3 Orientations 433
VIII.4 Projets 433

CHAPITRE IX — **INFORMATION ET CULTURE**

IX.1 Situation actuelle 434
IX.2 Problèmes 434
IX.3 Orientations 434
IX.4 Projets 434

CHAPITRE X — **EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS** 435

PROVINCE DE L'EST

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1 Situation et dimension 438
2 Situation administrative 438
3 Population 438
4 Problèmes fondamentaux 438

DEUXIÈME PARTIE : LES PROGRAMMES

CHAPITRE Ier — **ECONOMIE RURALE**

I.1 Situation actuelle 439
I.2 Problèmes 440
I.3 Orientations 440
I.4 Projets 440

CHAPITRE II — **ENERGIE - MINES - INDUSTRIES - ARTISANAT**

II.1 Situation actuelle 441
II.2 Problèmes 441
II.3 Orientations 441
II.4 Projets 442

CHAPITRE III — **COMMERCE - TRANSPORTS - INSTITUTIONS FINANCIERES**

III.1 Situation actuelle 443
III.2 Problèmes 443
III.3 Orientations 443
III.4 Projets 444

CHAPITRE IV — **TOURISME - HOTELLERIE**

IV .1 Situation actuelle 445
IV .2 Problèmes 445
IV .3 Orientations 445
IV .4 Projets 445

CHAPITRE V — **ENSEIGNEMENT - FORMATION - JEUNESSE ET SPORTS**

V.1 Situation actuelle 446
V.2 Problèmes 446
V.3 Orientations 446
V.4 Projets 447

CHAPITRE VI — **SANTE ET AFFAIRES SOCIALES**

VI.1 Situation actuelle 448
VI.2 Problèmes 448
VI.3 Orientations 448
VI.4 Projets 449

CHAPITRE VII — **AMENAGEMENT DES CENTRES URBAINS**

VII .1 Situation actuelle 449
VII .1 Problèmes 449
VII .3 Orientations 449
VII .4 Projets **449**

CHAPITRE VIII — **AMENAGEMENT DES CAMPAGNES**

VIII.1 Situation actuelle et problèmes 450
VIII.2 Problèmes 450
VIII.3 Orientations 450
VIII.4 Projets 450

CHAPITRE IX — **INFORMATION ET CULTURE**

IX.1 Situation actuelle 451
IX.2 Problèmes 451
IX.3 Orientations 451

CHAPITRE X — **EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS**

X.1 Situation actuelle 452
X.2 Problèmes 452
X.3 Orientations 452
X.4 Projets 452

PROVINCE DU LITTORAL

PREMIERE PARTIE : CARACTERISTIQUES GENERALES

1 Situation et dimension 456
2 Situation administrative 456
3 Population 456
4 Problèmes fondamentaux 456

DEUXIÈME PARTIE : LES PROGRAMMES

CHAPITRE 1er — **ECONOMIE RURALE**

I.1 Situation actuelle 457
I.2 Problèmes 458

I.3 Orientations 458
I.4 Projets 459

CHAPITRE II — **ENERGIE - MINES - INDUSTRIES - ARTISANAT**

II.1 Situation actuelle 460
II.2 Problèmes 461
II.3 Orientations 461
II.4 Projets 461

CHAPITRE III — **COMMERCE - TRANSPORTS - INSTITUTIONS FINANCIERES**

III.1 Situation actuelle 462
III.2 Problèmes 463
III.3 Orientations 463
III.4 Projets 463

CHAPITRE IV — **TOURISME - HOTELLERIE**

IV.1 Situation actuelle 464
IV.2 Problèmes 464
IV.3 Orientations 464
IV.4 Projets 464

CHAPITRE V — **ENSEIGNEMENT - FORMATION - JEUNESSE ET SPORTS**

V.1 Situation actuelle 465
V.2 Problèmes 465
V.3 Orientations 466
V.4 Projets 466

CHAPITRE VI — **SANTE ET AFFAIRES SOCIALES**

VI.1 Situation actuelle 467
VI.2 Problèmes 467
VI.3 Orientations 467
VI.4 Projets 467

CHAPITRE VII — **AMENAGEMENT DES CENTRES URBAINS**

VII.1 Situation actuelle 468
VII.2 Problèmes 468
VII.3 Orientations 468
VII.4 Projets 468

CHAPITRE VIII — **AMENAGEMENT DES CAMPAGNES**

VIII.1 Situation actuelle 469
VIII.2 Problèmes 469
VIII.3 Orientations 469
VIII.4 Projets 469

CHAPITRE IX — **INFORMATION ET CULTURE**

IX.1 Situation actuelle 470
IX.2 Problèmes 470
IX.3 Orientations 470

CHAPITRE X — **EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS**

X.1 Situation actuelle 471
X.2 Problèmes 471
X.3 Orientations 471

PROVINCE DU NORD

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1 Situation et dimension 474
2 Situation administrative 474
3 Population 476
4 Problèmes fondamentaux 476

DEUXIÈME PARTIE : LES PROGRAMMES

CHAPITRE 1er — **ECONOMIE RURALE**

I.1 Situation actuelle et problèmes 475
I.2 Orientations 477
I.3 Projets 477

CHAPITRE II — **ENERGIE - MINES - INDUSTRIES - ARTISANAT**

II.1 Situation actuelle et problèmes 479
II.2 Orientations 480
II.3 Projets 480

CHAPITRE III — **COMMERCE - TRANSPORTS - INSTITUTIONS FINANCIERES**

III.1 Situation actuelle et problèmes 481
III.2 Orientations 482
III.3 Projets 482

CHAPITRE IV — **TOURISME - HOTELLERIE**

IV.1 Situation actuelle et problèmes 483
IV.2 Orientations 483

CHAPITRE V — **ENSEIGNEMENT - FORMATION - JEUNESSE ET SPORTS**

V.1 Situation actuelles et problèmes 484
V.2 Orientations 484
V.3 Projets 484

CHAPITRE VI — **SANTE ET AFFAIRES SOCIALES**

VI.1 Situation actuelle et problèmes 486
VI.2 Orientations 486
VI.3 Projets 486

CHAPITRE VII — **AMENAGEMENT DES CENTRES URBAINS**

VII.1 Situation actuelle 487
VII.2 Orientations 487

CHAPITRE VIII — **AMENAGEMENT DES CAMPAGNES**

VIII.1 Situation actuelle et problèmes 488
VIII.2 Orientations 488
VIII.3 Projets 488

CHAPITRE IX — **INFORMATION ET CULTURE**

IX.1 Situation actuelle et problèmes 489
IX.2 Orientations 489
IX.4 Projets 489

CHAPITRE X — **EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS**

X.1 Situation actuelle 490
X.2 Orientations 490
X.3 Projets 490

PROVINCE DU NORD-OUEST

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1 Situation et dimension 494
2 Situation administrative 494
3 Population 494
4 Problèmes fondamentaux 494

DEUXIÈME PARTIE : LES PROGRAMMES

CHAPITRE Ier — **ECONOMIE RURALE**

I.1 Situation actuelle 495
I.2 Problèmes 496
I.3 Orientations 496
I.4 Projets 496

CHAPITRE II — **ENERGIE - MINES - INDUSTRIES - ARTISANAT**

II.1 Situation actuelle 497
II.2 Problèmes 497
II.3 Orientations 497
II.4 Projets 497

CHAPITRE III — **COMMERCE - TRANSPORTS - INSTITUTIONS FINANCIERES**

III.1 Situation actuelle 498
III.2 Problèmes 498
III.3 Orientations 499
III.4 Projets 499

CHAPITRE IV — **TOURISME ET HOTELLERIE**

IV.1 Situation actuelle 500
IV.2 Problèmes 500
IV.3 Orientations 500

CHAPITRE V — **ENSEIGNEMENT - FORMATION - JEUNESSE ET SPORTS**

V.1 Situation actuelle 501
V.2 Problèmes 501
V.3 Orientations 501
V.4 Projets 501

CHAPITRE VI — **SANTE ET AFFAIRES SOCIALES**

VI.1 Situation actuelle 502
VI.2 Problèmes 502
VI.3 Orientations 502
VI.4 Projets 502

CHAPITRE VII — **AMENAGEMENT DES CENTRES URBAINS**

VII.1 Situation actuelle 503
VII.2 Problèmes 503
VII.3 Orientations 503
VII.4 Projets 503

CHAPITRE VIII — **AMENAGEMENT DES CAMPAGNES**

VIII.1 Situation actuelle 504
VIII.2 Problèmes 504
VIII.3 Orientations 504
VIII.4 Projets 504

CHAPITRE IX — **INFORMATION ET CULTURE**

IX.1 Situation actuelle 505
IX.2 Problèmes 505
IX.3 Orientations 505

CHAPITRE X — **EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS**

X.1 Situation actuelle 506
X.2 Orientations 506

PROVINCE DE L'OUEST

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

I.1 Situation et dimension 510
I.2 Situation administrative 510
I.3 Population 510
I.4 Problèmes fondamentaux 510
I.5 Projets 513

DEUXIÈME PARTIE : PROGRAMMES

CHAPITRE Ier — **ECONOMIE RURALE**

I.1 Situation actuelle 511
I.2 Problèmes 512
I.3 Orientations 512
I.4 Projets 513

CHAPITRE II — **ENERGIE - MINES - INDUSTRIES - ARTISANAT**

II .1 Situation actuelle 514
II .2 Problèmes 515
II .3 Orientations 515
II.4 Projets 515

CHAPITRE III — **COMMERCE - TRANSPORTS - INSTITUTIONS FINANCIERES**

III.1 Situation actuelle 516
III.2 Problèmes 516
III.3 Orientations 517
III.4 Projets 517

CHAPITRE IV — **TOURISME - HOTELLERIE**

IV.1 Situation actueile 518
IV.2 Problèmes 518
IV.3 Orientations 518
IV.4 Projets 518

CHAPITRE V — **ENSEIGNEMENT - FORMATION - JEUNESSE ET SPORTS**

V.1 Situation actuelle 519
V.2 Problèmes 520
V.3 Orientations 520
V.4 Projets 520

CHAPITRE VI — **SANTE ET AFFAIRES SOCIALES**

VI.1 Situation actuelle 521
VI.2 Problèmes 521
VI.3 Orientations 521
VI.4 Projets 521

CHAPITRE VII — **AMENAGEMENT DES CENTRES URBAINS**

VII.1 Situation actuelle 522
VII.2 Problèmes 522
VII.3 Orientations 522
VII.4 Projets 522

CHAPITRE VIII — **AMENAGEMENT DES CAMPAGNES**

VIII.1 Situation actuelle 523
VIII.2 Problèmes 523
VIII.3 Orientations 523
VIII.4 Projets 523

CHAPITRE IX — **INFORMATION ET CULTURE**

IX.1 Situation actueile 524
IX.2 Problèmes 524
IX.3 Orientations 524
IX.4 Projets 524

CHAPITRE X — **EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS**

X.1 Situation actuelle 525
X.2 Problèmes 525
X.3 Orientations 525

PROVINCE DU SUD-OUEST

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1 Situation et dimension 528
2 Situation administrative 528
3 Population 528
4 Problèmes fondamentaux 528

DEUXIEME PARTIE : LES PROGRAMMES

CHAPITRE 1er — **ECONOMIE RURALE**

I.1 Situation actuelle 529
I.2 Problèmes 530
I.3 Orientations 530
I.4 Projets 530

CHAPITRE II — **ENERGIE - MINES - INDUSTRIES - ARTISANAT**

II.1 Situation actuelle 531
II.2 Problèmes 532
II.3 Orientations 532
II.4 Projets 532

CHAPITRE III — **COMMERCE - TRANSPORTS - INSTITUTIONS FINANCIERES**

III.1 Situation actueile 533
III.2 Problèmes 534
III.3 Orientations 534
III.4 Projets 534

CHAPITRE IV — **TOURISME - HOTELLERIE**

IV.1 Situation actuelle 535
IV.2 Problèmes 535
IV.3 Orientations 535
IV.4 Projets 535

CHAPITRE V — **ENSEIGNEMENT - FORMATION - JEUNESSE ET SPORTS**

V.1 Situation actuelle 536
V.2 Problèmes 537
V.3 Orientations 537
V.4 Projets 537

CHAPITRE VI — **SANTE ET AFFAIRES SOCIALES**

VI.1 Situation actuelle 538
VI.2 Problèmes 538
VI.3 Orientations 538
VI.4 Projets 538

CHAPITRE VII — **AMENAGEMENT DES CENTRES URBAINS**

VII.1 Situation actuelle 539
VII.2 Problèmes 540
VII.3 Orientations 540
VII.4 Projets 540

CHAPITRE VIII — **AMENAGEMENT DES CAMPAGNES**

VIII.1 Situation actuelle 541
VIII.2 Problèmes 541
VIII.3 Orientations 541
VIII.4 Projets 541

CHAPITRE IX — **INFORMATION ET CULTURE**

IX.1 Situation actuelle 542
IX.2 Problèmes 542
IX.3 Orientations 542

CHAPITRE X — **EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS**

X.1 Situation actuelle 543
X.2 Orientations 543
X.3 Projets 543

ANNEXE III bis
LISTE DES PROJETS

PROVINCE DU CENTRE-SUD

Economie rurale 552
Mines - Energie - Industries - Artisanat 553
Commerce - Transports - Institutions financières 553
Tourisme - Hôtellerie 554
Enseignement - Formation - Service civique - Sports 554
Santé et Affaires sociales 554
Aménagement des centres urbains 555
Aménagement des campagnes 555
Information et Culture 555
Equipements administratifs 555

PROVINCE DE L'EST

Economie rurale 558
Energie - Mines - Industries - Artisanat 559
Commerce - Transports - Institutions financières 561
Tourisme - Hôtellerie 562
Enseignement - Formation - Jeunesse et Sports 563
Santé et Affaires sociales 564
Aménagement des centres urbains 565
Aménagement des campagnes 565
Information et Culture 566
Equipements administratifs 566

PROVINCE DU LITTORAL

Economie rurale 570
Energie - Mines - Industries - Artisanat 570
Commerce - Transports - Institutions financières 571
Tourisme - Hôtellerie 571
Enseignement Formation - Jeunesse et Sports 572
Santé et Affaires sociales 572
Aménagement des centres urbains 573
Aménagement des campagnes 573
Information et Culture 573
Equipements administratifs 573

PROVINCE DU NORD

Economie rurale 576
Energie - Mines - Industries - Artisanat 578
Commerce - Transports - Institutions financières 578
Tourisme - Hôtellerie 578
Enseignement - Formation - Jeunesse et Sports 578
Santé et Affaires sociales 578
Aménagement des centres urbains 579
Aménagement des campagnes 579
Information et Culture 579
Equipements administratifs 579

PROVINCE DU NORD-OUEST

Economie rurale 582
Energie - Mines - Industries - Artisanat 584
Commerce - Transports - Institutions financières 584
Tourisme - Hôtellerie 585
Enseignement - Formation - Jeunesse et Sports 585
Santé et Affaires sociales 585
Aménagement des centres urbains 585
Aménagement des campagnes 585
Information et Culture 586
Equipements administratifs 586

PROVINCE DE L'OUEST

Economie rurale 588
Energie - Mines - Industries - Artisanat 589
Commerce - Transports - Institutions financières 589
Tourisme - Hôtellerie 590
Enseignement - Formation - Jeunesse et Sports 590
Santé et Affaires sociales 591
Aménagement des centres urbains 591
Aménagement des campagnes 591
Information et Culture 592
Equipements administratifs 592

PROVINCE DU SUD-OUEST

Economie rurale 594
Energie - Mines - Industries - Artisanat 595
Commerce - Transports - Institutions financières 595
Tourisme - Hôtellerie 595
Enseignement - Formation - Jeunesse et Sports 596
Santé et Affaires sociales 596
Aménagement des centres urbains 596
Aménagement des campagnes 596
Information et Culture 597
Equipements administratifs 597

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES D'AGRACAM
AU CAMEROUN EN DÉCEMBRE 1977